This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600089812Y

ESSAI

D'UN GLOSSAIRE DES PATOIS

DE

LYONNAIS, FOREZ ET BEAUJOLAIS.

Lyon. — Impr. d'Aimé Vingtrinier, rue Belle-Cordière, 14.

ESSAI

D'UN

GLOSSAIRE DES PATOIS

DE

LYONNAIS, FOREZ ET BEAUJOLAIS

PAR

J.-B. ONOFRIO

LYON

N. SCHEURING,

Rue Boissac, 9.

—

1864

~~295. a. 122.~~

303. e. 240.

BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·
DOMINUS ILLUMINATIO MEA

INTRODUCTION (1)

Un écrivain qui a su donner aux études philologiques l'attrait qu'il répandait sur tous ses ouvrages, Ch. Nodier, en 1829, faisait un pressant appel à des travaux assez dédaignés jusqu'à lui. « Il est bien démontré mainte-« nant, disait-il, que de bons glossaires des patois « provinciaux seraient un excellent acheminement à « l'histoire définitive des richesses de notre langue, et « il faudrait être tout-à-fait étranger aux vrais besoins « de la littérature, pour ne pas apprécier l'utilité d'un « tel travail (2). »

(1) Cette Introduction, lue dans la séance de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, du 22 janvier 1861, et imprimée la même année avec un spécimen du Glossaire, est réimprimée ici, sauf quelques corrections et modifications de peu d'importance. Toutefois, les indications bibliographiques qui la terminaient en ont été supprimées et font l'objet d'un travail spécial beaucoup plus développé.

(2) *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, par Ch. Nodier. Paris, 1829, p. 160.

Cet appel, souvent répété, a été entendu au nord comme au midi de notre France. La Provence, le Languedoc, la Gascogne, et avec elles le Berry, la Normandie, la Picardie, la Champagne et la Bourgogne (1) se sont mis à faire l'inventaire des restes de leurs anciens langages. Les précédents travaux, parmi lesquels il en était d'excellents, ont été complétés; de nouveaux sont venus s'y joindre, et il est aujourd'hui dans notre pays peu de localités qui n'aient vu un de leurs enfants se consacrer à l'étude de ces débris vénérables des mœurs et de la vie provinciales.

Les premières publications du *Dictionnaire historique de la langue française*, par l'Académie, ont donné à ces travaux une nouvelle impulsion.

La langue française s'est formée au centre politique et administratif du pays. Mais chaque province lui a apporté son contingent comme elle l'apporte à la population de la capitale. L'histoire de la langue française ne peut pas s'arrêter à la connaissance du dialecte de l'Ile-de-France

(1) *Dictionnaire provençal-français*, par S.-J. Honnorat. Digne, 1846, in-4°. — *Dictionnaire languedocien-français*, par l'abbé De Sauvages, 2e édition, 1785,—édit. augmentée par M. d'Hombres-Firmas, 1820, in-8. — *Glossaire du centre de la France*, par le comte Jaubert. Paris, 1856, 2 vol. in-8. — *Dictionnaire du patois normand*, par MM. Edelest et Alf. Duméril. Caen, 1849, in-8. — *Glossaire du patois normand*, par Louis Dubois, augmenté et publié par Julien Travers. Caen, 1856, in-8. — *Glossaire du patois picard ancien et moderne*, par l'abbé Corblet. Paris, 1851, in-8. — *Recherches sur l'histoire du langage et des patois de la Champagne*, par Prosper Tarbé. Reims, 1851, in-8. — *Histoire de l'idiome bourguignon*, par Mignard. Dijon, 1856. — *Diction. étymologique de la langue wallonne*, par M. Ch. Grandgagnage. Liége, 2 vol. in-8, etc.

ou de la Picardie; elle doit remonter jusqu'à la source de tous les ruisseaux qui ont formé ce grand fleuve du beau langage de la France. Si les glossaires provinciaux n'apportent pas, de chaque coin du pays, leur modeste tribut au *Dictionnaire historique de la langue française*, bien des origines resteront ignorées, de fausses classifications de temps ou de lieux pourront être tenues pour vraies, des faits généraux garderont un caractère spécial qui ne leur appartient pas. Réunir de tous côtés les matériaux indispensables à l'édification de ce grand œuvre, c'est la part que peuvent y ambitionner les académies de province, et tous les hommes qui ont étudié les formes du langage spécial au pays où ils ont passé leur vie.

Cette étude, j'ai voulu la tenter pour le territoire de notre ancienne province de Lyonnais, Forez et Beaujolais. On pourrait croire que de tels travaux sont ingrats, mais, comme tout ce qui tient au domaine enchanté des belles-lettres, je puis assurer qu'ils sont pleins de charme pour celui qui s'y dévoue. Il y a quelques années encore, on les aurait regardés comme futiles, mais ils ont aujourd'hui pour eux de grandes autorités et de grands exemples. Je veux pourtant, et c'est là le but de cette introduction, dire à quel point de vue m'est apparue l'utilité de l'étude des dialectes provinciaux. J'essaierai ensuite de caractériser les patois de nos provinces, et d'indiquer la place qu'ils doivent occuper dans le tableau des anciens idiomes de la France.

I.

L'unité politique de la France est un fait comparativement très-récent dans son histoire. Un territoire aussi vaste ne pouvait pas avoir une langue unique, tant qu'il n'était pas occupé par un Etat un dans son administration, dans ses mœurs, dans cet ensemble d'idées et d'actions qui constitue la vie sociale.

L'unité de langage n'a jamais existé sur le sol de la France ; elle n'y est pas encore accomplie.

Quand les Romains mirent le pied en Gaule, ils y trouvèrent des peuples divers. César en compte trois, les Belges, les Aquitains, ceux qu'il appelle du double nom de Celtes et de Gaulois. Ils différaient entre eux, dit-il, par les lois, par les coutumes, par le langage (1). Que cette division de la Gaule en trois parties soit exacte ou défectueuse, qu'il faille l'étendre ou la resserrer, que les langues parlées par ces peuples fussent de même famille ou très-éloignées l'une de l'autre, cela importe peu à ce qu'il s'agit d'établir en ce moment. Il suffit de retenir qu'au témoignage de César, comme de tous ceux qui ont étudié la Gaule avant l'arrivée des Romains, elle contenait plusieurs peuples parlant des langues sensiblement différentes.

(1) Hi omnes lingua, institutis, legibus, inter se differunt. Cæsar. *De bello Gallico*, lib. I.

Les Romains conquirent successivement toutes les parties du pays et y firent adopter le latin.

Pour arriver à ce résultat, ils n'avaient pas eu besoin d'employer la contrainte. On vit alors se réaliser sur le sol de la Gaule la belle loi historique que Fauriel a proclamée (1). Si le peuple conquérant a une civilisation plus développée que le peuple soumis, il lui impose bientôt, même sans violence, ses coutumes, son organisation, son état social, et en même temps la langue qui est l'expression de cette civilisation. Le contraire ne se voit que lorsque le conquérant est encore barbare par rapport au vaincu : c'est celui-ci alors qui fait prendre à son vainqueur et ses coutumes et ses arts et sa langue. Les Romains qui, au sortir de leur barbarie, avaient trouvé dans la Grèce vaincue une civilisation exquise, qui ne purent jamais faire parler le latin sur le sol hellénique, et qui eux-mêmes voulurent parler le grec (2), les Romains étaient arrivés dans la Gaule avec un état social supérieur à celui de nos pères. Les Gaulois avaient adopté cette nouvelle civilisation et le langage qui l'exprimait.

On peut dire avec quelque certitude que, vers la fin de l'empire romain, dans toute la Gaule, une grande partie de la population parlait assez bien le latin, pour se faire comprendre dans cette langue.

(1) *Dante et les origines de la langue italienne*, par Fauriel. 1854, t. I, p. 26. Voyez aussi son *Histoire de la poésie provençale.*

(2) Græcia capta ferum victorem cepit et artes
Intulit agresti Latio.
HORACE, épit. 1 du liv. II, v. 156.

Mais sur cette vaste étendue de territoire, les anciens langages avaient-ils absolument cessé de se faire entendre ? D'autre part, tous ceux qui parlaient le latin le parlaient-ils de même ?

Les peuples d'origine et de langues diverses que les Romains avaient trouvés en Gaule reçurent le latin successivement. Chacun d'eux le reçut avec les habitudes de la langue qu'il parlait au moment de la conquête.

Or, un homme, que les circonstances forcent à se servir d'une langue nouvelle, n'oublie pas tout-à-coup celle qu'il a parlée dans son jeune âge : il la parle encore avec bonheur quand il retrouve les compagnons de son enfance. Puis à la langue nouvelle il imprime l'accent spécial de sa langue maternelle. Un Espagnol qui apprend le français ne le parle pas comme un Anglais ou comme un Allemand. A ces hommes qui ont des habitudes de langage diverses, il faut des efforts persévérants et une bien longue pratique pour que leur français ressemble à celui des indigènes. En France même, le français est parlé d'une manière notablement différente par le peuple des provinces.

De ce que le latin ne fut adopté que lentement et successivement sur les divers points de notre territoire, il résulta donc d'abord que les anciennes langues ne furent pas absolument détruites ; elles subsistèrent à des degrés différents. Une multitude de faits rapportés par les historiens ne laisse à cet égard aucun doute. Il suffit d'ailleurs, pour s'en convaincre, d'observer l'extrême

difficulté avec laquelle les idiomes se perdent lorsqu'ils sont parlés par un peuple nombreux sur un territoire de quelque étendue. La langue des Celtes, celle des Aquitains et le grec de Marseille étaient certainement parlés dans plusieurs parties de la Gaule, concurremment avec le latin, même lorqu'il était à son apogée dans notre pays.

Il est certain de plus qu'à côté du latin littéraire et officiel parlé par les Romains d'origine et par toute la classe polie qui se façonnait à la civilisation importée d'Italie, il s'était formé un latin, ou mieux plusieurs latins populaires, parlés par les classes moins lettrées. Chaque province avait mêlé au latin quelque reste de son ancien langage. Chacune surtout prononçait le latin à sa façon, avec les habitudes de son dialecte antérieur. De là autant de latins vulgaires que de provinces.

Lorsque l'empire romain succomba aux secousses répétées des invasions barbares, le latin littéraire ne tarda pas à s'effacer en Gaule, comme s'effaçait l'organisation romaine. Il subsista bien comme langue de l'Eglise, qui parlait latin dans une grande partie de l'Europe. Il eut encore une longue existence officielle dans les actes de l'administration. Mais ce latin lui-même se corrompait et s'éloignait de plus en plus de l'ancienne langue littéraire. D'ailleurs, ce n'était plus le langage parlé. En même temps que le territoire se morcelait, les idiomes locaux surgissaient à la surface. Le latin de Rome eut bientôt pour successeur, sur chaque point de notre pays, un de ces latins incorrects, un de ces latins

prononcés à la gauloise, qui étaient nés à ses côtés et qui survivaient à sa chute.

Les conquérants germains ajoutèrent un nouvel élément à cette confusion. Ils étaient eux plus barbares que les vaincus : ils ne leur donnaient pas leur langage, ils prenaient celui des pays où ils s'établissaient; mais ils le parlaient et surtout ils le prononçaient à leur manière. Ils y mêlaient des expressions de leur langue et ils y mettaient leur accent.

Les nouveaux idiomes qui se formèrent dans ce mélange des vainqueurs et des vaincus s'éloignèrent encore plus que leurs devanciers du latin littéraire, sans perdre absolument le type primitif. On peut en dire, comme de ceux qui leur ont succédé sur notre sol, à part un très-petit nombre d'exceptions, que leur substance est du latin, parlé d'abord par des Gaulois, puis par des Gallo-Romains et des Germains vivant ensemble.

L'époque qui succéda aux invasions barbares ne pouvait pas réaliser l'unité de langage inconnue jusqu'alors. Lorsque l'usage de la langue latine disparaissait ainsi de notre pays, pour faire place aux idiomes qu'on a appelés *romans* et *néolatins*, la diversité ancienne des populations de la Gaule s'était compliquée par l'établissement des nouveaux conquérants fort différents aussi entre eux. Sous les rois mérovingiens, les morcellements successifs du territoire ne purent que rendre toujours plus profonde la division du langage.

Les dialectes teutoniques tentèrent même alors, mais sans succès, de s'établir dans le Nord et dans l'Est.

Parlés à la cour et dans les armées, sous les derniers Mérovingiens et les premiers Carlovingiens, ils ne furent jamais adoptés par les anciens habitants, et ne tardèrent pas à disparaître devant les langages qu'ils avaient trouvés établis avant eux sur le sol de la Gaule.

Les efforts de Charlemagne pour constituer un grand Etat échouèrent sous ses successeurs. La féodalité vint prendre la place du vaste empire qu'avait rêvé le génie du grand monarque germain.

La féodalité fut la consécration et l'organisation de ces nombreuses divisions du territoire que la force des choses avait produites. Dans les temps féodaux, l'unité avait été placée aux sommets de la société. La tendance constante du moyen âge fut de réaliser cette unité dans les dogmes, dans les croyances, dans l'ordre tout entier de la spiritualité. Au contraire, dans l'ordre des choses matérielles, la féodalité consacrait, favorisait même les divisions. Les grands fiefs se partageaient en provinces; les provinces se subdivisaient en territoires de moindre étendue. La commune se formait à côté du château avec son organisation spéciale; les quartiers d'une même ville se groupaient sous des bannières diverses. Les gens d'une même profession formaient des corporations. Des associations de toute espèce vivaient dans l'Etat avec des règles et une vie propres.

A de telles divisions dans l'ordre social devaient répondre d'infinies divisions dans le langage.

Une grande ligne de démarcation existait entre le nord et le midi de la France. Au midi, les populations avaient

gardé une vive empreinte de la civilisation romaine. Au nord, cette empreinte n'avait jamais été aussi profonde; elle s'était altérée sous une action plus énergique des conquérants germains. Cette grande division du territoire a pour corollaire une première division dans le langage, division qui peut être signalée dès la chute de l'empire romain, et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Le roman du midi et le roman du nord, en d'autres termes la langue d'*oc* et la langue d'*oil*, ont eu au moyen âge une vie distincte, manifestée pour chacune d'elles par une littérature riche, variée, intéressante, la poésie des troubadours et celle des trouvères.

Il ne faut pas s'y tromper toutefois. Ces dénominations de langue d'*oc* et de langue d'*oil*, ainsi que toutes celles qui ont été employées pour distinguer le langage du nord et celui du midi de la France, ne désignent pas deux langues constituées et parlées de même sur une grande étendue de territoire. Elles représentent deux groupes contenant chacun un grand nombre de dialectes et sous-dialectes très différents entre eux par les détails. Il est bien vrai que chacun de ces groupes a, dans tous les dialectes qui le composent, des caractères généraux qui le séparent de l'autre. Dans l'un et l'autre groupe, cela est vrai encore, il y avait tous les éléments et même les tendances d'une langue nationale que les événements politiques ont faite pour l'un d'eux, sans en permettre l'accomplissement pour l'autre. Mais ce n'étaient là que les parties encore peu cohérentes d'un tout qui n'était pas réalisé. Il n'y avait pas une langue d'oc sur une rive

de la Loire et une langue d'oil sur l'autre, pour le langage courant et usuel.

Le langage usuel différait de province à province, de ville à ville, de village à village, souvent même d'un quartier d'une ville à l'autre.

C'est là un premier état des idiomes provinciaux parlés encore aujourd'hui en France. Il n'y avait point alors de français officiel. Le latin, un latin dégénéré, mais affectant de suivre les formes de la langue de Rome, était encore la langue de l'Église, des tribunaux et de plusieurs parties de l'administration. Au dessous, il y avait les langues vulgaires, seules parlées par la grande majorité de la nation. Quelques-unes avaient un commencement de littérature et un état grammatical assez perfectionné.

Cependant l'unité tendait à s'accomplir dans l'État ; l'unité du langage la suivait pas à pas. On sait combien la marche de l'une et de l'autre a été lente.

Au XVIe siècle, la langue française est faite. C'est la langue de Paris et de la Cour. Éclose dans un pays de langue d'oil, elle a pris aux dialectes de cette région ses principaux éléments ; mais toute la nation y a coopéré dans des proportions diverses. Dès ce moment il y a un français littéraire dans lequel écrivent, au midi comme au nord, tous ceux qui veulent être entendus du pays tout entier. D'autre part, des édits de nos rois, dont la série commence à 1490 pour finir seulement en 1629, proscrivent l'usage du latin dans les actes publics. Il y a un français officiel.

Dès lors, ces variétés qui diffèrent du *bon français*,

tous ces langages si divers, répandus sur la surface du royaume, ne sont pas détruits, mais ils ne peuvent plus prétendre à devenir la langue de la France. Il sont réduits au rang secondaire de dialectes provinciaux.

C'est dans ce dernier état qu'on leur a donné un peu dédaigneusement le nom de PATOIS.

Trois cents ans d'existence à côté du français officiel, à côté du français littéraire tel que l'ont fait les grands écrivains des siècles derniers, attestent la vitalité des dialectes populaires et particulièrement de ceux de notre pays. Les révolutions politiques et les triomphes des lettres françaises ont passé sur les patois sans les anéantir.

En l'an II de la République, l'abbé Grégoire prononçait à la Convention, en style du temps, un long réquisitoire dans lequel ces charmants langages de nos pères étaient voués à l'abomination sous le nom *d'idiomes féodaux*. Plusieurs passages de son rapport sont bons à citer pour les faits qu'ils constatent.

« Il n'y a qu'environ quinze départements de l'intérieur « où la langue française soit exclusivement parlée. Encore « y éprouve-t-elle des altérations sensibles, soit dans la « prononciation, soit par l'emploi de termes impropres et « surannés... Nous n'avons plus de provinces et nous « avons encore environ trente patois qui en rappellent les « noms...

« Plusieurs de ces dialectes à la vérité sont génériquement les mêmes ; ils ont un fond de physionomie « ressemblante, et seulement quelques traits métis tellement nuancés que des villages voisins, que les divers

« faubourgs d'une même commune, telle que Salins et « *Commune-affranchie* (*Lyon*) offrent des variantes...

« On peut assurer sans exagération qu'au moins six « millions de Français, surtout dans les campagnes, « ignorent la langue nationale ; qu'un nombre égal est à « peu près incapable de soutenir une conversation suivie ; « qu'en dernier résultat, le nombre de ceux qui la parlent « purement n'excède pas trois millions, et probablement « le nombre de ceux qui l'écrivent correctement est « encore moindre.

« Ainsi avec trente patois différents, nous sommes en- « core pour le langage à la Tour de Babel, tandis que pour « la liberté nous formons l'avant-garde des nations (1). »

Arrivé aux voies et aux moyens pour exterminer les patois, l'abbé Grégoire est beaucoup moins précis. Ses propositions se bornent à faire enseigner le français aux habitants de nos campagnes et à *révolutionner notre langue*, pour lui donner le *caractère qui convient à la langue de la liberté*.

Les patois ont résisté à cette furieuse attaque et à toutes celles qu'on a depuis dirigées contre eux. Ils ont même trouvé d'ardents défenseurs. On se rappelle quelle verte et spirituelle semonce s'attira, en 1835, de la part de Ch. Nodier le Comité d'arrondissement de Cahors, qui avait lancé sur les patois, en un langage administrativement littéraire, les considérants redoublés d'une délibération solennelle (2).

(1) Rapport par Grégoire sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois, et d'universaliser l'usage de la langue française. Séance de la Convention du 16 prairial an II. — *Moniteur* du 18 prairial, n° 258.

(2) *Comment les patois furent détruits en France*, art. de Ch. Nodier au *Bulletin du Bibliophile* de 1835, t. I, n° 14.

Aujourd'hui encore ils vivent. Malgré la diffusion du français, malgré la multiplicité des écoles, malgré la rapidité des communications, les idiomes provinciaux n'ont pas cédé le territoire tout entier à leur brillant rival devenu leur maître. On les parle aux portes de nos grandes villes; il est des villes où tout le monde les parle. Il est encore en France quelques hommes qui entendent à peine le français; et il en est un certain nombre qui ne le parlent pas du tout. « Les langues meurent à leur jour, » a dit Ch. Nodier : les décrets du pouvoir et les anathèmes académiques n'y peuvent rien.

Pendant ces trois siècles, non seulement les patois ont vécu dans le langage du peuple, mais il ont eu une littérature, littérature modeste, littérature secondaire, et qui n'est pas toutefois sans intérêt.

Bornées dans leur action à la province où elles naissaient, ces productions devaient rester en dehors du mouvement littéraire ou scientifique de la nation : leur objet est nécessairement très-limité. La poésie y est pourtant représentée dans toutes ses grandes divisions.

Des cantiques, des noëls, des complaintes ou des chansons satiriques sur les événements locaux, voilà la part de la Muse lyrique. La comédie devait trouver dans les patois un langage bien approprié à ses railleries ; elle forme une des richesses de la littérature provinciale. On y voit aussi en bon nombre et en bonne qualité de petits poèmes sur les travaux de la campagne, sur les fêtes publiques, sur les catastrophes locales, telles que les inondations, les soulèvements populaires, les invasions des

étrangers sur nos frontières. Il faut joindre à tout cela plusieurs traductions des classiques latins et français, et tout le menu bagage des madrigaux, des épigrammes, des apologues et des petits contes.

Les auteurs de ces productions appartiennent à peu près tous à la même classe. On y compte quelques artisans lettrés; mais ce sont pour la plupart des bourgeois de province, des ecclésiastiques, des magistrats, des avocats, des médecins qui, voués au bon français par position, s'en dédommageaient entre amis, en faisant un peu de littérature dans leur langage de tous les jours.

Ces œuvres, trop souvent médiocres ou sans valeur au point de vue purement littéraire, ne sont pourtant pas toutes, même sous ce rapport, à dédaigner.

Les Noëls bourguignons de La Monnoye ont seuls une sorte de célébrité, à laquelle, en dehors de la Bourgogne, on s'en rapporte sans les lire. Mais les patois ont encore bien d'autres petits chefs-d'œuvre dans lesquels à la verve et à la bonne raillerie s'adjoignent souvent la grâce sérieuse et la sensibilité.

De nos jours les Muses patoises ont pris un nouvel essor. La critique parisienne a laissé tomber sur elles un regard. Jasmin a fait entendre par toute la France la langue de sa Gascogne chérie; il l'a mise au service de la charité et du peuple, dont il dit les misères avec un sentiment profond et les accents d'un vrai poète. Le poème de *Mireio* a donné à la Provence son épopée, en réunissant dans un cadre harmonieux la peinture de ses travaux, de ses habitants, de sa terre et de son ciel, avec le récit de ses

traditions religieuses et des époques héroïques de son histoire.

L'étude des patois serait donc intéressante même pour la littérature. Mais c'est surtout pour l'archéologie et l'histoire nationale qu'elle a son importance.

Je ne parle pas seulement des secours qu'elle peut donner pour l'intelligence des monuments écrits du moyen âge. L'abbé Grégoire lui-même lui reconnaissait cette utilité. Ma pensée est plus générale.

« Une langue, c'est la forme apparente et visible de « l'esprit d'un peuple, » dit la préface du Dictionnaire de l'Académie française (1).

Cette parole d'un grand écrivain, *le style est l'homme même,* vraie des individus, est vraie aussi des peuples et des siècles.

De tous les caractères des nationalités il en est peu d'aussi significatifs que la langue. De plus, chaque époque d'une même nation a son style, sa langue appropriée à son état de civilisation. Il ne serait pas difficile de faire pour notre pays la démonstration de cette vérité. La langue vive, aggressive, railleuse du XVIe siècle n'est-elle pas la langue propre des jours de la Réforme ? La langue correcte, à la fois claire et ferme du XVIIe, ne caractérise-t-elle pas l'époque de l'apogée de la monarchie française telle que les siècles l'avaient constituée ? Cette langue n'est déjà plus la nôtre ; les écrivains du grand siècle ne peuvent plus se lire sans un commentaire :

(1) Edition de 1835, p. 18.

et que de points de comparaison, hélas! entre la langue de nos journaux, de nos romans, de nos pièces de théâtre, et l'état que nous ont fait nos discordes?

Sans pousser ces rapprochements jusqu'à des détails qui les feraient entrer dans le domaine de l'imagination, on peut dire que l'étude des progrès de la langue d'un peuple suit pas à pas celle des progrès de son état social, que leurs phases diverses s'éclairent mutuellement et que la recherche des antiquités de la langue est une branche importante de l'archéologie nationale.

De bons esprits ont fait comprendre dans toute l'Europe cette importance. Depuis qu'en France les antiquités du pays disputent à Rome et à la Grèce la place qu'elles tenaient jadis dans les études archéologiques, le vieux langage de nos pères a appelé l'attention de ceux qui vont encore demander au passé les enseignements de l'avenir. On a voulu savoir comment on parlait en France, même en deçà de Montaigne et d'Amyot. On s'est demandé par quelles révolutions successives la terre sur laquelle avait résonné la langue des Druides, puis la langue de Cicéron et de Virgile, était arrivée à entendre celle de Racine et de Bossuet.

Or, dans cette longue histoire, les patois ont leur place. Ils sont le seul reste vivant de ces anciens langages des provinces qui ont pris part à la formation de la langue française. Destinés à s'éteindre ou à se transformer encore sous l'action puissante de l'unité nationale, ils seront bientôt réduits à l'état de ces vieilles médailles effacées, devenues muettes sur les événements dont elles

étaient destinées à perpétuer le souvenir. Il faut se hâter de les interroger pendant qu'ils peuvent encore nous révéler quelques uns des secrets de notre histoire.

II.

C'est à l'état de *patois* que je me suis proposé d'étudier les dialectes de Lyonnais, Forez et Beaujolais, c'est-à-dire, à cette époque commençant vers le XVIe siècle, où la langue française formée, et adoptée comme langue générale du royaume, relègue tous les autres dialectes du pays en un rang secondaire.

L'étude spéciale des dialectes de notre province dans les temps antérieurs, avec de grandes difficultés, ne nous donnerait pas les résultats que nous cherchons.

En effet, c'est vers le milieu du XVIe siècle seulement que commence dans toute la France, et particulièrement dans nos pays, cette littérature provinciale dont le but avoué est de se faire une petite place en dehors de la poésie et de l'éloquence française.

Les temps antérieurs offrent de rares monuments des dialectes de notre province. On en trouve des traces dans les chartes des communes, dans les actes des administrations municipales, dans quelques actes privés. Ceux même qui sont rédigés en latin laissent échapper quelques lueurs sur le langage parlé. Il est enfin de vieux chants, de vieux noëls que nous trouvons sous une forme

comparativement moderne et qui ont la saveur d'une plus vénérable antiquité. Mais ce sont là de si minces débris qu'il n'est pas possible d'en faire l'objet d'une étude spéciale

Ils peuvent fournir des matériaux aux travaux qui embrassent les grandes divisions du langage de la France. Mais l'observation la plus assidue ne peut les constituer en un tout qui ait un caractère suffisant de certitude.

Ils offrent d'ailleurs un danger qui exige dans leur examen une attention spéciale. Les écrivains de ces temps anciens, loin de s'attacher, comme on l'a fait plus tard en écrivant en patois, à la forme provinciale, ne retenaient de cette forme que ce qui était absolument nécessaire pour être intelligibles; ils tendaient presque toujours à se rapprocher d'un type plus général que celui de la province. Plus anciens que les patois, ils nous en disent souvent moins sur nos antiquités, car ils s'efforçaient de se déguiser à la française ou à la provençale, tandis que leurs successeurs ont affecté de garder les allures du village.

La nécessité comme la prudence prescrivent donc de commencer, par les patois proprement dits, les recherches sur les idiomes d'une localité restreinte, sauf à les étendre ensuite en remontant aux monuments plus anciens (1).

(1) C'est ainsi qu'ont procédé les beaux travaux poursuivis depuis la fin du siècle dernier sur les antiquités de notre langue. Commencés par l'étude du français au XVIe siècle, ils ont remonté successivement jusqu'aux jours où on le voit se dégager du latin mêlé aux autres langages de la Gaule. — V. les articles publiés dans divers recueils par M. Littré et réunis sous le titre d'*Histoire de la langue française*. Paris, 1863, 2 vol. in-8, et les premières livraisons de son *Dictionnaire de la langue française*.

Il est à peine besoin de dire, au commencement de cette étude, que même en ce dernier état dans lequel nous nous proposons de les examiner, les patois ont gardé assez de caractères de leur vie antérieure pour qu'il soit possible de les classer dans ces grandes divisions du langage de la France que le moyen âge avait constatées.

A laquelle de ces divisions appartiennent les dialectes de Lyonnais, Forez et Beaujolais? Faut-il les ranger dans les variétés de la langue d'oc ou de la langue d'oil? dans la famille des idiomes du midi ou du nord? C'est la première question qui se présente à nos recherches.

Dans un excellent travail sur la *Géographie de la langue française* publié vers 1831 (1), M. Coquebert-Montbret a posé cette question, mais il a déclaré manquer de renseignements suffisants pour la résoudre.

M. Mignard, dans son *Histoire de l'idiome bourguignon* (2), rattache le dialecte lyonnais à cet idiome, auquel il semble attribuer un caractère distinct et de la langue d'oc et de la langue d'oil.

M. de Baecker, *Grammaire comparée des langues de la France* (3), range tous nos dialectes parmi ceux du midi.

Ce qui a été dit de plus sage et de plus précis sur ce point se lit dans le *Dictionnaire languedocien* publié au

(1) Dans les *Mémoires de la Société royale des antiquaires de France* et dans les *Mélanges sur les langues, dialectes et patois*. Paris, 1831, in-8.

(2) Dijon, 1856, in-8.

(3) Paris, 1860, in-8.

siècle dernier par l'abbé De Sauvages (1). Il faut transcrire ici ce passage trop peu remarqué, résumé lucide des observations les plus fines et les mieux dirigées qui aient été faites sur les patois de la France.

« On peut rapporter tous les idiomes des différentes « provinces du royaume, le basque et le bas-breton « exceptés, à deux langues principales, le françois et le « gascon (2), qui sont également langues vulgaires et « langues du peuple, l'une dans les provinces du nord, « l'autre dans les provinces méridionales.

« Les différents idiomes gascons, on peut en dire « autant des patois ou idiomes françois, ont chacun « entre eux non seulement un même fond, et pour ainsi « dire une même consanguinité de langage, mais un « accent et un ton de prononciation qui font d'abord « reconnaître ce qu'on appelle un Gascon, de quelque « province qu'il soit en deçà de la Loire, et le distinguer « de ce que nous appelons un franchiman, ou un habi- « tant des provinces françoises qui sont au-delà.

« Il est aisé d'assigner à peu près les limites des deux « pays : ils aboutissent à une espèce de zone ou bande « qui se dirige de l'est à l'ouest de la France, et qui « passe par le Dauphiné, le *Lyonnois*, l'Auvergne, le « Limousin, le Périgord et la Saintonge.

« C'est à cette bande limitrophe ou frontière pour ainsi

(1) *Dictionnaire languedocien-français*, édit. de 1775, t. I, v° *franchiman*.

(2) C'est sous cette dénomination que l'auteur désigne tous les dialectes de la langue d'oc.

« dire du gascon et du françois que ces deux langues « viennent se confondre ; et il résulte de leur mélange « dans le langage du peuple un jargon informe et dur « à l'oreille qui n'a rien de bien décidé ni pour le fran- « çois ni pour le gascon. On ne peut les distinguer qu'en « s'écartant de la bande, et allant vers le Nord ou vers « le Midi ; ils paraissent alors se démêler peu à peu ; car « le passage de l'une à l'autre langue n'est point brusque, « il se fait par des nuances qu'un voyageur attentif peut « apercevoir. »

L'auteur explique ensuite qu'un voyageur, qui va de Paris à Antibes ou à Perpignan, voit le français s'altérer de plus en plus, à mesure qu'il s'éloigne de la capitale : c'est pourtant encore du français. La limite des deux langues passée, le ton change, le français disparaît; le gascon se développe, il devient insensiblement plus pur, jusqu'à ce qu'il s'altère de nouveau par nuances sous d'autres influences en approchant des frontières du royaume.

« Mais, ajoute l'abbé De Sauvages, si au lieu de tra- « verser dans ce sens le royaume, on va du levant au « couchant, en cotoyant pour ainsi dire les limites des « deux langues, on trouvera que les nuances du gascon « vont par des bandes parallèles à ces limites : en sorte « que le bas peuple ou les habitants d'une même bande « qui traversent en ce sens le royaume parlent à peu « près le même langage ou sont du même dialecte « et s'entendent mieux entre eux qu'avec ceux de « la bande voisine, mais plus éloignée de la fron- « tière..... ; la division par bandes dont nous parlons

« étant fondée pour ainsi dire dans la nature...

« On observera en même temps que ce que nous avons « dit à ce sujet n'est pas vérifié dans une assez grand « détail pour être pris à la rigueur et pour qu'il n'y ait « des exceptions à faire. »

Ces explications, dans l'exposé desquelles la bonne foi du savant apparaît égale à sa perspicacité, attribuent aux patois de notre province un caractère dont avec un peu d'observation on reconnaît bientôt la justesse.

C'est à la zone intermédiaire des deux langues que nos patois appartiennent. Leur étude a l'intérêt particulier à toutes les transitions. Deux langues viennent s'y fusionner avec leurs formes, avec leurs allures propres. On peut les y étudier toutes deux dans les transformations qu'elles opèrent l'une sur l'autre.

Ce caractère des dialectes de notre province leur est commun avec ceux de la Savoie, de la Bresse et du Bugey et d'une partie du Dauphiné.

Toutefois, dans ces bandes qui vont du levant au couchant, *en cotoyant pour ainsi dire les limites des deux langues,* il est difficile qu'il existe entre elles deux un équilibre absolu. L'une d'elles est certainement dominante. Est-ce la langue du midi ou celle du nord qui l'emporte dans nos patois ?

Une comparaison attentive de leurs éléments nous a convaincu que leurs principales attaches sont du côté des dialectes du midi. Ils en ont les formes distinctives. Aux mots qu'ils ont empruntés de la langue du nord ils

ont donné les terminaisons méridionales. Plus on remonte dans leur passé, plus cette parenté avec le midi est manifeste.

L'histoire du Lyonnais, Forez et Beaujolais suffirait à expliquer ce caractère de notre langage populaire. Dans toutes les divisions du territoire de la France, Lyon a entraîné dans sa condition politique une partie des provinces du midi ou s'est rattaché à la leur.

Ce caractère méridional de nos dialectes avait frappé Racine, au XVIIe siècle. On lit dans une lettre qu'il écrivait d'Uzès à La Fontaine en 1661.

« J'avais commencé de *Lyon* à ne plus guère entendre « le langage du pays et à n'être plus intelligible moi-« même. Ce malheur s'accrut à Valence, et Dieu voulut « qu'ayant demandé à une servante un pot de chambre, « elle mit un réchaud sous mon lit.... Mais c'est encore « bien pis en ce pays ; je vous jure que j'ai autant besoin « d'interprète qu'un Moscovite en aurait besoin dans « Paris. Néanmoins je commence à m'apercevoir que « c'est un langage mêlé d'espagnol et d'italien, et comme « j'entends assez bien ces deux langues, j'y ai quelque-« fois recours pour entendre les autres et pour me faire « entendre. Mais il arrive souvent que je perds toutes « mes mesures (1). »

C'est là une observation précieuse, et par celui qui l'a faite, et par la justesse de tous ses détails. Racine, né à la Ferté-Milon, élevé à Beauvais et à Paris, n'avait jamais entendu résonner que les accents des pays de langue d'oil.

(1) Lettres de Racine. Prem. lettre à La Fontaine.

Jusqu'à Lyon, il avait compris le langage des parties de la France qu'il traversait. A Lyon, d'autres accents frappent son oreille ; il commence à ne plus comprendre et à n'être plus intelligible. Cette discordance de langage s'aggrave à mesure qu'il s'avance en pays de langue d'oc ; et il a bientôt reconnu que cette langue harmonieuse, fille du latin comme le français du nord, s'est beaucoup moins éloignée de son origine et qu'elle en a gardé des traits presque aussi ressemblants que ceux de ses deux sœurs, la langue italienne et l'espagnole (1).

De nos jours cette limite, où la langue du midi devient tout à fait reconnaissable dans le langage du peuple, s'est reculée sous l'action toujours plus énergique du français. Il faut aller jusqu'à Valence pour la trouver. Il y a cependant encore à cet égard une grande différence entre le peuple des villes et celui des campagnes. Un Picard ou un Normand qui parlerait dans nos villages le patois de son pays y serait certainement inintelligibile. Un Languedocien et un Provençal y seraient mieux compris.

Cette parenté ne peut devenir manifeste que par la comparaison du vocabulaire, et par celle du système grammatical des deux familles. Notre glossaire donnera en partie ces preuves : nous essaierons de les compléter par des indications sur les formes grammaticales de nos patois.

(1) Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.
OVIDE.

Deux remarques, l'une relative aux mots, l'autre à la grammaire, suffiront ici à expliquer notre pensée.

Nos patois donnent à leurs mots les terminaisons sonores des dialectes du Midi. C'est en *a* et en *o* que leurs noms et leurs verbes se terminent; ils évitent la terminaison en *e* muet caractéristique des dialectes du nord de la France.

En second lieu, la conjugaison y est toute provençale. Elle a, comme dans tous les dialectes de la langue d'oc, les désinences de la conjugaison italienne, formée directement sur la latine, et bien plus rapprochée que la française de leur source commune.

Nous ne pouvons, pour ces raisons, adopter l'opinion d'un savant linguiste de nos jours qui a classé nos dialectes dans les variétés de l'idiome bourguignon. C'est à la langue d'oil qu'appartient ce dernier idiome. Gustave Fallot (1) et M. Leroux de Lincy (2) ont établi cette proposition d'une manière incontestable. Or, M. Mignard a constaté lui-même (3) dans le patois lyonnais et dans ses adhérents la trace profonde de l'influence méridionale. La différence des formes générales des mots et de la conjugaison de nos dialectes, comparées à celles des dialectes bourguignons proprement dits, n'a point échappé à son observation, mais il ne leur a pas attri-

(1) *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et de ses dialectes au XIIIe siècle*, par Gustave Fallot. 1839, p. 14, 19, etc.

(2) *Les quatre livres des rois*, traduits en français du XIIe siècle, publiés par M. Le Roux de Lincy. Introduction, p. LIX et suiv.

(3) *Histoire de l'idiome bourguignon*, p. 212.

bué une importance décisive. A nos yeux elles éloignent notablement nos patois de ceux de la Bourgogne pour les porter vers les provinces du Midi.

Nous ne pouvons pas nous ranger non plus à une autre opinion qui confond une partie de nos dialectes avec ceux de l'Auvergne (1). Bien qu'une grande analogie existe entre le langage du Forez et celui des parties de l'Auvergne qui l'avoisinent, nous pensons qu'il y a là encore une différence notable, et que la forme des dialectes méridionaux très-marquée dans l'auvergnat l'est à un degré moindre dans le patois de nos pays.

Transition entre le langage des provinces du nord et du midi, mais avec un penchant décidé vers ces dernières, tel est le caractère que nous avons reconnu à nos dialectes et que le glossaire rendra, nous le croyons, très-saisissable.

En cherchant la solution de cette seconde question, nous en avons touché une troisième plus facile, mais également intéressante.

L'ancienne province de Lyonnais, Forez et Beaujolais a-t-elle un patois unique ? Ou, pour aller plus vite à la solution, les langages de cette ancienne province ont-ils entre eux assez de ressemblance pour qu'on les range dans une même classe et qu'on en puisse faire sans confusion l'objet d'une même étude ?

A cette question posée sous cette double face, il faut d'abord faire la réponse qui convient à tous les patois.

(1) *Grammaire comparée des idiomes de la France*, par Louis de Baecker, p. 52.

Les dialectes de notre province présentent des variétés tellement nombreuses qu'on ne peut les signaler, les énumérer même, sans se perdre dans les minuties.

Le patois du Lyonnais n'est pas le même que celui du Forez. Celui de Rive-de-Gier, lyonnais encore, diffère de celui de Saint-Chamond, qui est déjà forésien; celui de Saint-Chamond n'est pas parlé à Saint-Etienne, et celui de cette dernière ville sonne étrangement aux oreilles des habitants de Montbrison ou de Roanne.

On sait combien jadis étaient marquées ces différences que l'usage du français diminue et rend moins sensibles chaque jour. Elles se notaient dans le langage même des villes. Les variantes qu'offraient les patois des faubourgs de Lyon, à la fin du siècle dernier, sont indiquées dans le rapport à la Convention que nous avons cité. Plusieurs professions même affectaient un langage particulier. Celui de nos canuts avait un cachet spécial qui le distinguait du langage de la ville. On remarque en outre dans un opuscule de la fin du XVIIe siècle, le *Lyon en vers burlesques*, que les gens de certaines corporations, et notamment les bouchers, y parlent un patois différent de celui des autres personnages (1).

De nos jours, ces différences existent encore et à l'infini dans nos campagnes. A un peu de distance des villes, il

(1) Je tiens d'un homme très-compétent qu'il y avait jadis à Belley quatre prononciations différentes du son *g*, *j*, appartenant à quatre quartiers de cette petite ville et assez marquées pour en distinguer les habitants. On sait qu'à Naples le langage populaire des divers quartiers de la ville et des faubourgs diffère notablement.

serait difficile de trouver deux villages dont les habitants ne se signalent pas entre eux à quelque variété dans le langage.

C'est surtout dans la prononciation que ces différences sont frappantes. Elles sont si nombreuses, si variées qu'elles déroutent toutes les observations.

Certaines localités adoucissent les voyelles graves et aiguës, et évitent toutes les consonnes fortes. Pour elles l'*a*, l'*o*, l'*é* se change en *ai*, en *ou*, en *eu* : l'*i* se substitue ou s'ajoute aux autres voyelles pour les rendre plus douces ; le *d* se change en *dz*, le *t* et le *ch* en *ts* : les nasales disparaissent pour laisser sonner la voyelle et la consonne dont elles sont composées. On dit dans ces patois *maudzit*, pour maudit, *tsamïn* pour chemin.

A côté de ces villages, d'autres affectent les voyelles graves ou aiguës, ne joignent les consonnes ensemble que pour en augmenter la force et prononcent les nasales encore plus sourdement qu'en français. Le *d*, le *t*, le *ch* y ont le même son qu'en français ou se changent en *dj*, *tch* : le *djardin*, le *tchamin*. D'autres aspirent plusieurs consonnes, ou leur donnent un son guttural assez dur.

Ces variations se mêlent et se croisent tellement qu'il est impossible de les grouper en les expliquant par la nature du sol ou des occupations des habitants. Deux villages de montagne comme deux villages de plaine offrent entre eux ces différences (1).

(1) On rencontre souvent dans notre province des villages assez distants l'un de l'autre qui parlent un langage presque identique, tandis que les villages intermédiaires ont un dialecte assez différent. Ce qui est remar-

L'histoire particulière de chacune de nos communes, si elle était possible, donnerait peut-être en partie la raison de cette variété. La présence d'une colonie romaine dirait peut-être pourquoi la prononciation de ce village a tant de ressemblance avec celle de certains dialectes populaires de l'Italie (1). L'établissement d'un corps de Visigoths, de Burgondes ou de Francs a peut-être donné au langage de ce bourg l'apparence du latin prononcé par un Allemand. Enfin, ce village reculé qui n'a jamais vu s'établir dans ses chaumières ni Romain civilisé, ni Germain barbare, nous montre peut-être ce que nos vieux ancêtres les Celtes avaient fait du latin, quand ils s'étaient résignés à le substituer à la langue des druides. Bien des causes analogues peuvent encore avoir influé en sens divers sur le langage.

En l'état de nos connaissances sur les détails de notre

quable et semble se rapporter aux origines de nos populations rurales, c'est que dans les querelles dont les foires et les fêtes publiques sont l'occasion, les villages qui ont le même langage font cause commune et trouvent réunis pour les combattre ceux dont le langage est différent.

(1) Dans quelques-uns de nos villages on zézaie comme à Bergame et à Venise.

L'analogie du patois lyonnais avec le dialecte milanais a été signalée par M. l'abbé Aimé Guillon de Mauléon, un des conservateurs de la bibliothèque Mazarine, qui, né et élevé dans notre province, avait séjourné douze ans en Milanais. Il a écrit à ce sujet une dissertation intitulée : *De la Fraternité consanguine du peuple originairement lyonnais avec la nation vraiment milanaise*, insérée dans les *Archives historiques du Rhône*, t. VIII. (1828) p. 277, et t. IX, p. 179, 255. M. l'abbé Guillon tire de cette analogie des conséquences évidemment exagérées, mais il note un grand nombre de rapprochements très-curieux.

histoire provinciale, il faut se borner à constater ces variations. Il est impossible de les expliquer et même de les classer avec quelque certitude.

Elles ne sont pas, nous l'avons dit, une condition particulière aux dialectes de notre province. L'infinie variété du langage est un fait que toute la terre proclame. Pour les patois de la France, elle est une conséquence directe de leur histoire.

Toutefois, en Lyonnais, Forez et Beaujolais, ces variations ne sont pas tellement caractéristiques qu'on puisse y voir plusieurs dialectes essentiellement distincts et qu'on ne puisse les réunir dans une même étude.

L'ancien lyonnais a les terminaisons du provençal. Celles du stéphanois des Chapelon se rapprochent plus de l'auvergnat et du languedocien. Nous aurons soin de noter ces variantes dans le glossaire : nous en donnerons des exemples sous le même mot toutes les fois qu'il nous sera possible de le faire. Mais dès à présent, nous nous croyons autorisé à dire que tous ces sous-dialectes ont un caractère commun, qu'ils se rattachent tous à la zone intermédiaire entre la langue d'oil et la langue d'oc, et qu'ils penchent tous vers cette dernière.

Parmi les dialectes voisins, il en est même quelques-uns qui ont avec les nôtres des analogies très-marquées et dont on aurait pu sans confusion rendre l'étude commune avec celle que nous essayons. Nous avons eu la pensée de le faire, notamment pour les dialectes de Bresse et de Bugey et pour celui du Mâconnais. Mais nous n'avons pas cédé à cette velléité, d'une

part, parce que l'étude des textes aurait pris par cette adjonction une extension trop grande; d'autre part, parce que ces dialectes ont déjà été l'objet de travaux trop bien commencés pour qu'un nouveau venu y fasse invasion (1).

Ces préliminaires devraient être complétés par une appréciation des ouvrages écrits dans nos dialectes de Lyonnais, Forez et Beaujolais. Mais la littérature patoise, quand littérature il y a, se prête peu à une analyse. Une nomenclature bibliographique suffit le plus souvent à ses modestes produits. Je donnerai ailleurs celle de notre province.

Au moment de publier ces recherches, que je dédie à mon pays natal et où je m'efforce de croire qu'il peut y avoir quelque utilité pour mes concitoyens, je voulais demander grâce pour toutes les erreurs que contient infailliblement un travail de cette nature. Mais j'ai vu que tous ceux qui avant moi se sont jetés au travers de ces landes de la lexicologie ont cru nécessaire de fléchir la sévérité du lecteur en avouant leur impuissance à faire une œuvre irréprochable. L'éloquent auteur de la Préface du Dictionnaire de l'Académie française (2)

(1) Les *Noëls bressans*, traduits et annotés par Philibert Le Duc, Bourg en Bresse, 1845.

Les *Noëls bourguignons*, suivis des *Noëls mâconnais*, du P. Lhuillier, traduits par Fertiault. Paris, 1858.

(2) Edition de 1835, p. XXXII.

répète, après Johnson, qu'il est impossible qu'un ouvrage semblable ne renferme pas « quelques fautes graves et « quelques choquantes méprises dont il serait aisé de rire.» Ducange lui-même, en tête de son *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis,* a son *erratorum confessio* (1), et il en dit ingénument toutes les causes. Il m'a semblé qu'il y aurait encore de la vanité à placer ma petite modestie à côté de celle de ces savants et glorieux travailleurs. Je prie seulement ceux qui jetteront les yeux sur cet essai, de me tenir compte de l'amour de mon pays qui me l'a fait entreprendre et des loisirs que j'y ai consacrés.

(1) Veniam facile mihi a benigno lectore impetrandam persuadeo, cum scriptis ipse meis tantum abest ut indulgeam, quin me primum illorum ac forte severiorem cœteris censorem exhibeam. — Préface, § LXXV.

BIBLIOGRAPHIE

DES PATOIS DE LYONNAIS, FOREZ ET BEAUJOLAIS.

—

LYONNAIS.

—

XIIIe SIÈCLE.

I.

On cite souvent, comme un des plus anciens textes du langage lyonnais, une pièce de vers intitulée : *Cy comance de Plore chante*, qui se trouve manuscrite à la Bibliothèque de la ville de Lyon (ms. n° 984, olim 649), et à Paris, à la Bibliothèque de l'Arsenal (ms. Bl. françaises, n° 283, au f° 351, v.). M. Monin, professeur au Collége de Lyon, qui l'a publiée sous ce titre : *La Pleure chante, prose morale et religieuse, en roman du* XIIIe *siècle*, Lyon, Gab. Rossary, 1834, in-8°, 16 pp., pense qu'elle appartient à la seconde moitié du XIIIe siècle, qu'elle a été composée à Lyon, et qu'elle est écrite dans le dialecte qu'on parlait en cette ville au moyen âge.

Il suffit d'y jeter les yeux pour reconnaître qu'elle appartient à la langue d'oïl. En voici les deux premières strophes :

De celui aut Seignor qui en la crois fu mis
Qui les portes d'enfer brisa por ses amis,

Soient cil benoit, et en bone fin pris.
Qui un po entendront dou bien que j'ai apris.

Mout vaut mieuz ploure chante que ne fait chante plore,
Cil qui s'envoise e chante et en pechié demore
Plorera en enfer : ja n'ert qui le secore
Entre les sathanas qui sont plus noir que more.

M. Monin reconnaît bien que ce n'est pas là le langage du midi de la France, mais il croit y trouver le langage lyonnais. « L'orthographe, dit-il, est presque entièrement « conforme à la prononciation des habitants des campa- « gnes voisines de Lyon. C'est encore la langue d'oïl ou « langue romane du nord ; mais, aux voyelles ordinaire- « ment plus sonores que le roman parisien, picard ou nor- « mand, on reconnaît le voisinage et l'influence de la lan- « gue toute méridionale des troubadours provençaux. Ce « poème est incontestablement écrit en roman de la Basse- « Bourgogne, c'est-à-dire dans le dialecte qu'on parlait à « Lyon au moyen âge »

Que cette pièce soit écrite en dialecte bourguignon, nous le pensons comme M. Monin. On n'y trouve ni les formes particulières aux Normands, ni les consonnes chéries du Picard. Mais que le bourguignon, qui est un dialecte de la langue d'oïl, ait été le langage parlé à Lyon au moyen âge, c'est ce que nous ne saurions croire.

Les textes lyonnais officiels du XIVe siècle, que nous allons citer, sont tout autrement voisins du provençal. Or, on ne peut admettre que Lyon, après avoir parlé le langage du nord, se soit retourné du côté de la Provence. C'est un mouvement en sens inverse et toujours dirigé vers la capitale du royaume qui a eu lieu constamment à Lyon, comme dans la France entière.

Rien ne prouve d'ailleurs que la *Pleure chante* ait été composée à Lyon ou par un Lyonnais.

II.

Il faut aussi ranger parmi les textes de langue d'oïl un *Compromis en date du 22 janvier 1269, entre les Chapitres de Saint-Jean et de Saint-Just, d'une part, et les citoyens de Lyon, de l'autre*, par lequel ils soumettent leurs différends au cardinal légat Raoul ou Rodolphe de Chevriers et au roi de France, saint Louis.

Ce texte, rapporté par M. Breghot du Lut dans ses *Nouveaux Mélanges*, p. 261, est la traduction en vulgaire d'un acte écrit en latin, qui se trouve à la suite de l'*Histoire consulaire de Lyon*, du P. Menetrier, dans le *Tractatus de bellis et induciis quæ fuerunt inter Canonicos S. Joannis Lugduni et Canonicos S. Justi, ex unâ parte, et cives lugdunenses, ex alterâ*, extrait de la Bibliothèque de l'abbaye d'Ainay, par Claude de Bellièvre.

Il commence ainsi :

Nos frere Yves por la grace de Deu abbes de Cluny, et nos Juhanz de Crenes, chevaliers le roy de France, et nos Henrys de Gandouviller, chevaliers, baylliz de Borges, a toz cez qui verront ces presentes letres saluz an nostre Seignour, nos vos façons a savoir....

Bien qu'on remarque dans cet acte plusieurs formes de la langue d'oc (*avant tote oure*, avant toute affaire; *porsegre*, poursuivre, etc.), il est manifeste que l'écrivain a voulu se servir de la langue d'oïl. La traduction est probablement l'œuvre d'un Lyonnais; mais elle était faite pour être mise sous les yeux d'arbitres qui parlaient le langage

du nord. Elle porte ainsi, mais dans des proportions très-diverses, la double empreinte de celui qui l'a écrite et de ceux qui devaient la lire.

XIVe SIÈCLE.

I.

Les procès-verbaux de l'élection des consuls et échevins de Lyon, appelés *syndicats*, étaient rédigés, au XIVe siècle, en langue vulgaire.

Un fragment de celui de 1352 a été publié dans les *Documents pour servir à l'histoire de Lyon, tirés des archives de la ville*, par M. GODEMARD, p. 44, 46, et dans les *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon*, par M. PÉRICAUD aîné, année 1352. On connaît aussi des fragments de celui de 1355.

Ces pièces sont curieuses, au point de vue du langage. Elles présentent un mélange de langue d'oc et de langue d'oïl où la première domine avec quelques formes spéciales à notre province. Il est évident cependant que le rédacteur ne veut pas parler le langage lyonnais proprement dit, et qu'il cherche à se conformer à un type plus général, le roman du midi. Une publication soignée de quelques-uns de ces textes serait un service notable rendu à l'histoire de notre province et à l'histoire de la langue française.

II.

Un texte beaucoup plus lyonnais est celui que l'on trouve au commencement du registre manuscrit des *Sta-*

tuts et ordonnances de la Confrérie de la Sainte-Trinité, établie dans l'église de Saint-Nizier, de Lyon.

Ce registre, commencé la vigile de la Trinité 1422, et terminé le 29 mai 1792, contient les statuts primitifs et les actes successifs de la Confrérie. Le tout est en français ; mais les statuts sont extraits d'une rédaction plus ancienne en latin, et ils sont précédés de l'acte de fondation de la Société (6 décembre 1300) en vulgaire, avec les noms de tous les premiers confrères.

Voici ce texte. Le langage, bien que rapproché de celui de la Provence, en est notablement différent, et s'éloigne encore plus de la langue d'oïl.

El nom de la Seincti Trinita de Deu del Paro et del Fil et del Saint Esperit l'an deicelui Nostre Seignour M. et CCC. et VI el meis de decembro furont escrit en cest present paper li confraro de la frari de la Trinita de Lyon, li qual ant achata del lor argent la mayson de la dita frari et paia de tot, li quaus maisons est asisa à Lion en rua nova. Et les letres de l'achat de la maison sont en l'archi de la frari, de la qual gardont la cla li correr, et doivont gardar chasque ant avoi lo paper la cla de l'archi li correr novel de la frari. Et est ordena per los conseillours et per lo comunal de la frari que icil confraro escrit et noma en cest paper seant tosjors mais confraro a lor via, et après eus lo heir universal se volont icil heir estre de la frari, cesto est a saveir per paier lor debital par ant. Quar lor davanter ant fait la mession de la maison isi come desus est escrit et li non deus confraros sont tal en segant premeriment icil qui l'acheteront. Peros Dandart, Rolet Casart, Peronet Clemenz, Bertholomeu Symontous, Johan Ferrant, maistres Peros del moleyn, casc. VI l'acheteront per los autros confraros. — Item Johant de Rigneu. (*Suivent les noms des autres confrères au nombre de* 504.)

Le registre, précieux à plus d'un titre, de la Confrérie

de la Trinité a fait partie de la Bibliothèque de M. Coste, dans le catalogue de laquelle il a le numéro 3056. Il est aujourd'hui à la Bibliothèque de la ville.

III.

Un texte également intéressant, qui appartient au XIVe siècle et dont l'ensemble est très-lyonnais, est le tarif de la leyde de l'Archevêque et du Chapitre de Lyon.

En voici quelques fragments :

Cesto est li leida Monseignior l'arcevesque et del chapitre de Lian et les apertinences de ladita segniori...

Item deit li maysei de la parochi de Sant Pol de la Toutsanz tan que a la Sant Martin les lengues de bot et de les vaches al det seigniours.

Item deit chaque revandaret de Lian etranget ou priva que revent fruyti u fromajot ac hues ac polali III d. forts....

Item deit chacuna caissi de mirey ou de veyros ou per terra ou per esga chacuna caissi de mirey II d. forts....

Item chacons chares de Lian et tuit li autri revendiour que vendront huelo a mesura a lampi ne a dimey lampi ne a carteron chacun deit I lampi de oilo et se deit levar lo primer vendres de careyma.

La Bibliothèque de la ville, collection Coste (n° 2193 du Catal.), a de ce titre une copie défectueuse. Le rouleau original doit être aux archives.

IV.

Il existe au Musée lapidaire de Lyon, n° XVII, une inscription du XIVe siècle trouvée dans le mur de terrasse d'un

clos de la rue Masson, au-dessus du Jardin-des-Plantes, inscription qui a été reproduite en entier dans la *Notice des antiquités et des tableaux du Musée de Lyon*, par ARTAUD, 1808, p. 57, et dans la *Description lapidaire du Musée de Lyon*, par le Dr COMARMOND, p. 102.

Elle offre, comme les citations précédentes, un ensemble appartenant à la langue d'oc, mais avec des formes spéciales très-voisines de celles qui sont encore employées dans nos campagnes.

En voici le texte et la traduction :

L'an MCCCLII fit Micheles Pancsus (1) citiens de Lian edifier ceta chapella l'outar et lo crucifis plo (2) remeio de s'arma, Matheu Achert, Marietan si mulier, et Guillermetan leur fili, mulier say en areres dudit Micheles, liquax mare et filli murirent el tems de la mortalita l'an MCCCXLVIII; liquax Micheles a constitui et hordena que una messa perpetual que li ditta Marietta ordeniet en son testamen, que el et li sin la dita messa el dit houtar in chascun jour perpetualment fesant celebrar. Nostres Sires per sa misericordi les armes de ellos et de tos autres feax trapassas mettat en bon repos. Amen. Item lo XVII jour de decembro l'an MCCCLV fut sacras li dis hotars et beneis li dis crucifis.

(L'an 1352 fit Michel Pancsus, citoyen de Lyon, édifier cette chapelle, l'autel et le crucifix, pour le soulagement de son âme, de celle de Matthieu Achert, de Mariette sa femme, et de Guiller-

(1) M. Comarmond a écrit *Pacsus*, mais la pierre paraît avoir porté sur l'*n* le signe abréviatif - qui donnerait bien *Pancsus*, comme l'a écrit Artaud. On trouve d'ailleurs dans les actes des Archives le nom d'un Michel Pancsus, saulnier, nommé en 1352 et 1358, maître juré de sa profession, et qui paraît être le personnage indiqué dans l'inscription. On trouve aussi ce nom dans plusieurs syndicats.

(2) *Plo* est pour *per lo* : le *p* porte le signe abréviatif -.

mette leur fille, ci-devant femme dudit Michel ; lesquelles mère et fille moururent au temps de la mortalité (1), l'an 1348 : lequel Michel a constitué et ordonné qu'une messe perpétuelle que la dite Mariette avait ordonnée en son testament, lui et les siens la feraient célébrer audit autel chaque jour perpétuellement. Que Notre Seigneur par sa miséricorde leurs âmes et celles de tous les autres fidèles trépassés mette en bon repos. Amen. Item le 17e jour de décembre l'an 1355 fut consacré ledit autel et béni ledit crucifix.)

XVe SIÈCLE.

Nous n'avons à citer aucun texte patois du xve siècle ; mais on ne peut s'occuper de ce sujet sans rappeler la phrase que tous les historiens de Bayard mettent dans la bouche des dames de Lyon, au tournoi où le jeune héros fit ses premières armes.

Vey vo cestou malotru, disaient-elles, *qu'a mieux fa que tos los autros.*

C'est le LOYAL SERVITEUR, *Histoire du gentil seigneur de Bayart*, ch. 8, qui, le premier, a attribué aux dames de Lyon cette naïve exclamation ; et c'est encore du bon patois lyonnais d'aujourd'hui.

Le tournoi dont il s'agit dura pendant plusieurs jours et eut pour théâtre les rues de la Grenette, Juiverie et de Saint-Jean. M. Alfred de Terrebasse lui a donné pour date le mois de juillet 1491. Bayard avait alors dix-huit ans.

(1) La grande peste du xive siècle : 1348 est l'année de la peste de Florence par la description de laquelle commence le Décaméron.

XVIe SIÈCLE.

I.

Recueil faict au vray de la chevauchée de l'asne, faicte en la ville de Lyon, et commencée le 1 *jour du moys de septembre* 1566, *avec tout l'ordre tenu en icelle.* — A Lyon, par Guillaume Testefort, petit in-4°, 37 pp.

Récit en prose et en vers d'une fête populaire dont le sujet était la représentation des maris battus par leurs femmes, et dont Rubys, *Hist. de Lyon*, an 1566, a parlé de la manière suivante: « Les jours suivants furent faictes « plusieurs resjouissances en la ville, et entr'autres une « charavary ou chevauchée de l'asne contre les maris qui « s'estoyent laissés battre à leurs femmes, qui fut chose « fort plaisante à voir et fut de l'invention d'un nommé « Jean Perron, imprimeur et l'un des gardes du maître « des ports, homme fort facétieux et propre pour telles « inventions. »

Ces sortes de divertissements étaient très-fréquents à Lyon au moyen âge. Primitivement on promenait les patients eux-mêmes, puis on se contenta de les représenter en les nommant. Nous voyons par la pièce dont il s'agit ici qu'au XVIe siècle l'autorité défendait qu'on nommât personne; mais on avait soin de désigner et de figurer les patients de façon à ce que le public ne s'y trompât pas.

La chevauchée de 1566 paraît avoir été célébrée avec une grande solennité. Elle eut lieu le dernier dimanche d'octobre, et fut précédée de trois criées ou proclamations faites les dimanches précédents. Les imprimeurs, sous le

nom du *seigneur de la Coquille et ses supposts*, y jouaient un des rôles les plus importants, et débitaient l'explication des diverses scènes représentées. Cette explication est en vers patois, et comme une autre explication en français des mêmes scènes se trouve dans le récit en prose, on a ainsi une traduction contemporaine du langage lyonnais. La pièce est du reste fort amusante, fort bien faite, et le patois est du plus pur.

Cette pièce a été réimprimée, en 1828, dans les *Archives historiques et statistiques du Rhône*, t. IX, p. 336 et 405, puis tirée à part en 1829, par les soins de MM. Breghot du Lut, Grattet Duplessis et Péricaud aîné, qui y ont joint une notice et un glossaire.

On a encore le récit d'une autre chevauchée du XVIe siècle dont voici le titre :

Recueil de la chevauchée faicte en la ville de Lyon le 17 *de novembre* 1578, *avec tout l'ordre tenu en icelle.* — A Lyon, par les trois supposts (Guillaume Testefort), petit in-4° de 30 pp. dont les 6 dernières contiennent une chanson nouvelle, sorte de complainte sur les maris battus.

Cette pièce, bien moins jolie que la précédente, est en français, mais avec un assez grand nombre d'expressions locales, et elle peut être utilement consultée pour l'étude de notre dialecte.

Elle a été reproduite sans la chanson en 1826 dans la *Collection des pièces relatives à l'Histoire de France*, de MM. Leber, Salgues et Cohen, t. IX, p. 147, et, en 1829, dans les *Archives historiques du Rhône*, t. X, p. 398, avec notes par les mêmes éditeurs que celle de 1566. Elle a aussi été tirée à part.

Enfin, ces deux chevauchées et la chanson ont été réunies en 1862 dans un élégant volume intitulé :

Recueil des chevauchées de l'asne faites à Lyon en 1566 *et* 1578, *augmenté d'une complainte inédite du temps sur les maris battus par leurs femmes ; précédé d'un avant-propos sur les fêtes populaires en France* (par M. P. Allut). — Lyon, Scheuring, 1862, pet. in-8° avec fig.

II.

Un des textes les plus connus du patois lyonnais est une chanson qui se trouve dans le *Formulaire fort récréatif de tous contracts, donations... et autres actes qui sont faicts et passez pardevant notaires et témoins. Faict par Bredin le Cocu, notaire royal et contreroolleur des basses marches au royaume d'Utopie.* Lyon, Benoît Rigaud, 1594, 1603, 1610 et 1618, pet. in-12, et Jean Huguetan, 1627, même format.

Tout le monde sait, depuis l'ingénieuse découverte de M. Péricaud aîné, que sous le pseudonyme de Bredin le Cocu s'est caché le notaire Benoist Du Troncy, qui joua à Lyon un rôle assez important au temps de la Ligue, et qui a publié un grand nombre d'ouvrages de caractères fort divers.

Le *Formulaire fort récréatif* a été réimprimé en 1831 par Techener dans ses *Joyeusetés, facéties*, etc., et en 1846, avec des notes de M. Breghot du Lut, dans la *Collection des Bibliophiles lyonnais.*

La chanson patoise se trouve dans le *Formulaire*, au chapitre de la *Vente en forme de constitution de rente et ab-benevis, passée par Joachim le Joyeulx, escuyer sieur de la*

Tirelire, parroisse de Sainct-Anduel en Lyonnois, à Denis Gargotte, surnommé le Chantre.

Elle commence ainsi :

Qui vout ouy una chanson
Qu'est tuta de mesonge ?
S'il y a mot de vereta
Je voglio qu'on me tonde.

C'est une sorte de coq-à-l'âne qu'un paysan de Saint-Andéol doit chanter chaque année à son seigneur à titre de redevance féodale :

A Dy donc, mon bon seigneur,
Jusqu'a l'atra feta,
Que je vous revendray vair,
Ainsi que je dey faire.

Il est à remarquer que cette chanson n'est pas en rimes, mais en assonnances, ce qui indique une antiquité beaucoup plus éloignée que le XVIe siècle.

Elle a été réimprimée à part dans le vol. de la *Collection des Bibliophiles lyonnais*, intitulé : *Recueil des chansons, noëls et ballades lyonnais.*

XVIIe SIÈCLE.

I.

Entrée magnifique de Bacchus avec Dimanche Grasse, sa femme, faicte en la ville de Lyon le 14 *febvrier* 1627. — Pet. in-4° de 31 pp., sans date et sans nom de ville, d'imprimeur, ni de libraire.

****

Cette pièce, dont on ne connaît que deux exemplaires, a été réimprimée en 1838 à Lyon avec vignettes, chez Boitel, éditeur de cette réimpression, 47 pp. in-8°.

C'est la description en vers d'une grande mascarade qui se fit à Lyon le Dimanche gras, 14 février 1627, et dans laquelle on peut voir une sorte de parodie des entrées solennelles qui se faisaient à l'arrivée des grands personnages. L'auteur, dont l'anonyme n'a pu être découvert par les érudits les plus versés dans notre histoire locale, y fait débiter aux personnages de cette fête grotesque des vers beaucoup trop carnavalesques. Le P. Menestrier, dans ses notes inédites sur l'*Histoire de Lyon*, dit que cette mascarade fut *scandaleuse*, et qu'on attribua à ses impiétés la peste cruelle dont la ville fut affligée l'année suivante.

On y trouve un couplet de 10 vers en patois lyonnais, sous cette rubrique : *le Mont de Parnasse représenté par neuf lavandières au lieu des neuf Muses*. Comme tout l'ensemble de la pièce, il est très-libre.

Les notes curieuses qui accompagnent le texte dans la réimpression de 1838, ainsi que la notice signée : *Un arrière petit-neveu du docteur Matanasius*, sont de M. Claude Breghot du Lut.

La note placée sous le couplet des neuf lavandières est une excellente appréciation de nos patois. Elle contient une chanson patoise de 1740 , attribuée à Pierre Laurez, qu'on trouvera citée plus loin.

II.

La Bernarda buyandiri, tragi-comedia. — Lyon, Henri Perrin, 1658, pet. in-8°.

Comédie en cinq actes ou scènes d'inégale longueur.

La dédicace, signée du nom de l'imprimeur H. Perrin, est adressée à Jean Grollier, sieur de Bellecize. L'auteur est resté inconnu.

Les personnages sont très-nombreux, et la plupart y parlent patois.

Une réimpression du 2e acte a été donnée en 1840 avec notice et notes par M. Gustave Brunet, sur l'exemplaire de la Bibliothèque du roi, qui est peut-être unique. Cette réimpression partielle a pour titre :

La Bernarda buyandiri, tragi-comedia. Paris, Techener, 1840, 23 pp. in-8°.

III.

La ville de Lyon, en vers burlesques, par le sieur P. B. — (1re édition), 1683, Lyon, in-8°.

Cet opuscule sans valeur littéraire, mais des plus intéressants pour l'étude de notre dialecte, a été attribué à Pierre Bouillon, réveille-matin de la ville et concierge de la chapelle Saint-Roch. C'est une revue facétieuse des quartiers et des corps de métiers de Lyon. Elle est divisée en deux journées qui ont une pagination distincte. La première contient *la harangue des merciers, le débat des fruitières, l'inventaire de la loge, la chicane des plaideurs, l'éloquence des bateliers*, etc. ; la seconde, *la harangue des poissonnières, l'éloquence des batelières*, etc. Le poème, si l'on peut appeler ainsi une série de vers qui n'ont rien de poétique, est en français ; mais plusieurs corps de métiers y parlent patois, et quelques-uns, notamment les bouchers, y ont un langage tout spécial.

Il y a eu, au XVIIIe siècle, deux éditions de ce livret

corrigées et augmentées par l'auteur, 1728, chez Nic. Barret, pet. in-12, et 1750, chez Ve Barret, même format. Il a encore été réimprimé en 1846 dans le vol. de la *Collection des Bibliophiles lyonnais*, qui a pour titre : *Facéties lyonnaises.*

XVIIIe SIÈCL.

Au XVIIIe siècle, à Lyon, la plupart des artisans parlent encore le patois. La bourgeoisie ne le parle plus, mais elle le comprend, et elle s'en sert encore quelquefois soit dans les divertissements du carnaval, soit lorsqu'elle veut déguiser une satire sous une forme populaire.

On ne trouve plus d'actes ni de livres patois ; mais c'est l'époque des noëls et des chansons satiriques.

I.

Les noëls publiés au XVIIIe siècle sont nombreux. La plupart paraissent plus anciens ; mais on ne les trouve que dans les recueils de ce temps, et ils y ont certainement été plus ou moins rajeunis.

Nous citerons particulièrement :

1° Le noël :

> Lo polet ne fai que chanta :
> Qu'étai don cela noviota ?

dans les *Noëls nouveaux sur la naissance de notre Rédempteur*, Lyon, Revol, 1730. — Dans les *Archives histor. du Rhône*, t. XIII, p. 251. — Et dans le *Recueil des chansons, noëls*, etc. de la *Collection des Bibliophiles lyonnais.*

2° Le noël de 1741 :

Meigna, veni a tropa
A cela bella feta.

C'est une revue doucement satirique de tous les ordres religieux et de toutes les autorités ecclésiastiques et civiles de Lyon. Quelques couplets sont très-jolis.

Il en existe à la Bibliothèque de la ville plusieurs copies manuscrites provenant de la Bibliothèque Coste. Elles offrent des variantes et un nombre différent de couplets, le sort de ces poésies populaires étant de se modifier et de se développer à mesure qu'elles circulent.

Il a été imprimé dans le *Recueil des chansons, noëls*, etc. de la *Collection des Bibliophiles lyonnais*.

3° Le *Dialogue en patois lionnois entre Guillot et son compère Fleuri :*

Te vequia donc, compare.

dans la *Fleur des noëls nouveaux*, 1751,—et dans la *Fleur des noëls nouveaux sur la naissance de N. S. J.-C.* Lyon, Juttet, 1752.

4° Le *Dialogue entre l'Ange, l'Isabeau et Gros-Pierre.*

Prêtez l'oreille, etc.

dans la *Fleur des noëls nouveaux*, 1751.

5° Le noël :

Maty, réveillez vous, Maty;
Metti la testa a la fenetra.

dans le *Recueil de noëls nouveaux sur la naissance de N. S. J.-C.* Lyon, Juttet, 1752.

6° Le noël mêlé de français et de patois entre le Pasteur, l'Ange et la Pierrette :

Vin don, Grou Jean, li porta un pan.

dans la *Fleur des noëls nouveaux sur la naissance de N. S. J.-C.* Lyon, Juttet, 1752.

7° Le noël patois ou dialogue entre Gros-Pierre et son voisin :

> On t'in vai tu, Grou Piro,
> Je te vodrin parla.

dans le *Recueil de noëls nouveaux*. Lyon, 1755.

8° Le *noël en patois lionnois :*

> Di may, Claudot, n'enten tu pas
> D'ou vin qui fan tant de fracas ?

très-joli.—Dans la *Fleur des noëls nouveaux*, s. l. et s. d

9° Le noël ancien :

> Qu'etai don cela novela
> Que dit maitre Jean Capon ?

dans le même livret — et dans le *Recueil des chansons, noëls*, etc. de la *Collection des Bibliophiles lyonnais.*

II.

On a aussi un assez grand nombre de chansons patoises de ce temps. Les plus connues sont dues à Pierre Laurez, chirurgien, l'auteur du *Supplément aux Lyonnois dignes de mémoire* (V. le Glossaire, au mot BUGNE), et à Antoine Revérony, mort le 22 septembre 1824, directeur de la Condition des soies, à Lyon.

Nous pouvons indiquer :

1° La chanson de Pierre Laurez, au sujet de l'ordonnance rendue le 26 juillet 1740 par M. André Perrichon, procureur du roi, faisant fonctions de lieutenant de police, laquelle défendait, à peine de 150 fr. d'amende, de se bai-

gner nu, soit dans le Rhône, soit dans la Saône, dans l'intérieur de la ville :

Ah ! que fera chaud ojordi !
Que fera bon après midi
Se jeta la teta premire
De dessus l'arcada du pont !

Elle se trouve dans les notes de la réimpression de 1838 de l'*Entrée magnifique de Bacchus*, et dans le *Recueil de chansons, noëls*, etc. de la *Collection des Bibliophiles lyonnais*. Elle est fort libre.

2° La chanson des taffetatiers lors de leur révolte, en 1744, sous M. Claret de la Tourette, prévôt des marchands, à l'occasion des machines inventées par Vaucanson, pour diminuer la main d'œuvre :

As tu ren vu passa per iqui
Lo posu de papi ?

Elle a été imprimée en 1744 à Lyon, chez Aimé Delaroche ; reproduite dans un opuscule de M. G., intitulé : *Vaucanson à Lyon*, 1844, in-8°, et dans le *Recueil des chansons, noëls*, etc. de la *Collection des Bibliophiles lyonnais.*

3° Un vaudeville chanté en 1744, à la Comédie de Lyon, à l'occasion de la convalescence du Roy. Il contient neuf couplets patois assez insignifiants, chantés par des artisans lyonnais de diverses professions : *lo savetti, lo portefalot, una buandire, lo bolongi*, etc.

La Bibliothèque de la ville en a un exemplaire provenant de la Bibliothèque Coste (n° 12434 du Catal.).

4° Une chanson attribuée à Revérony, faite à l'occasion du mariage du comte d'Artois avec Mme Marie-Thérèse de Savoie, et du passage de cette princesse à Lyon en 1773 :

Qu'etai donc celi vacarme

Que met le monde en coueti ?

dans le *Recueil des chansons, noëls*, etc., de la Collection des Bibliophiles lyonnais.

5° La chanson de Revérony sur l'ascension en ballon de Pilastre du Rosier, à Lyon, le 19 janvier 1784, l'une des premières ascensions aérostatiques :

Qu'etai donc cela merveilla
Que raconte Revarchon ?

Elle paraît avoir été imprimée à cette époque, mais je n'en ai point vu d'exemplaire. Elle a depuis été insérée par Cochard dans l'almanach qu'il a publié sous le titre de l'*Homme de la Roche, calendrier historique sur Lyon, pour* 1828, Lyon, Pézieux, in-12, p. 84. Elle a encore été réimprimée en placard et chantée dans les rues de Lyon vers 1830, mais avec des changements notables.

Elle est très-jolie, et les vieux Lyonnais n'ont pas oublié le couplet suivant :

Notra Dama de Forvire,
A qui y s'etian vaya,
Lou sorti de la rivire
Ont' y se sarian naya.
Ma par puni ce grenoille
Que volian monta u ciu,
Lou fichi din la patroille
Du couta de Venissiu.

6° Une chanson de Revérony sur la fête de la Confédération, célébrée à Lyon le 14 juillet 1790. Elle est intitulée : *Chanson nouvelle sur la Bastille :*

Qu'etai donc cela gran feta
Que nos avons din Lyon ?
Disave la mame Teta
U compare Mathevon.

dans les *Tablettes chronolog. pour servir à l'Histoire de Lyon*, par M. Péricaud aîné, Annuaire de 1833.

7° Une chanson de Revérony qui paraît avoir été composée quelque temps après le 9 thermidor :

> L'univer et la patria
> Veni tos par ecota
> Lo recit tochant et tristo
> Qu'a Lyon est arriva.

à la Bibliothèque de la ville, dans une feuille ayant pour titre : *Chansons patriotiques.* (N° 12481 du Catal. Coste.) Elle se trouve aussi dans *le Siége de Lyon, poème historico didactique, par L.-M. Perenon.* Lyon, Guyot, 1825, p. 71.

III.

C'est aussi au XVIIIe siècle qu'on voit apparaître pour la première fois le dialecte *canut,* langage tout spécial, distinct du patois de nos campagnes et du dialecte commun de la ville, non-seulement par l'emploi des termes propres à la profession de nos ouvriers en soie, mais encore par des expressions, par des tournures et par une prononciation particulières. Il y aurait dans la recherche de l'origine de ce langage et dans son appréciation la matière d'un travail spécial que nous espérons faire un jour.

Il faut toutefois dès à présent noter ce fait, qu'avant le temps dont nous nous occupons il n'y a pas de traces du langage canut. Le *Lyon en vers burlesques,* dont l'auteur paraît s'être préoccupé des langages spéciaux, n'introduit pas d'ouvriers en soie, et les noëls, qui les mettent assez souvent en scène, leur font parler le patois de la ville. Il

y avait aussi sur leur profession une chanson de ce temps :

Ecota gran et petit
La chanson du taffetati.

qui était en patois.

Nous ne connaissons même d'autre publication du siècle dernier en langage canut que deux placards intitulés :

Déclaration d'amour d'un ouvrier en soie à une satinaire, et ***Réponse de la satinaire à l'ouvrier en soie***, pet. in-4°.

Ces deux pièces datées de 1795, et toutes deux fort grossières, sont à la Bibliothèque de la ville et proviennent de la Bibliothèque Coste. (N° 12402 du Catal.)

Il doit en avoir été publié à cette époque quelques autres du même genre.

XIXe SIÈCLE.

Au XIXe siècle, non-seulement personne ne parle plus le patois à Lyon, mais on ne l'y comprend plus. Aussi n'y publie-t-on rien dans ce langage. C'est le dialecte canut qu'on emploie quand on veut donner à une publication une couleur tout à fait populaire.

En compensation, les campagnes, un peu plus lettrées que par le passé, s'élèvent au-dessus de la chanson et du noël. Il s'y publie des opuscules en vers de quelque étendue.

C'est à ces deux catégories qu'appartiennent les œuvres que nous allons indiquer.

I.

Le dialecte canut a produit certainement ses chefs-d'œuvre dans les *Lettres à mon cousin Greppo.*

Les premières, publiées en 1849, lorsque Lyon avait un député de ce nom à la Constituante, eurent un très-grand succès qu'elles méritaient par leur verve de bon aloi, par la rondeur et la finesse de leur raillerie, et par l'honnêteté des sentiments exprimés sous cette forme populaire. Elles sont aujourd'hui introuvables. D'autres également spirituelles furent publiées plus tard.

L'anonyme sous lequel l'auteur s'était caché a été aujourd'hui révélé par les Catalogues des ventes, où l'on s'est disputé les *Lettres à mon cousin Greppo.* Elles sont de M. Pérouse, Jean-Joseph-Barthélemy, ancien avocat au barreau de Lyon.

En voici la liste :

1re *Lettre,* datée de la Croix-Rousse, 18 avril 1849, publiée dans l'*Echo des Electeurs* du 20 avril, signée J. P.

2e *Lettre,* datée de la Croix-Rousse, février 1849, publiée dans l'*Echo des Electeurs* du 23 avril, signée J. P.

3e *Lettre,* datée de la Croix-Rousse, 21 avril 1849, publiée dans l'*Echo des Electeurs* du 27 avril, signée Jacquinet Parlefranc.

4e *Lettre,* datée de la Croix-Rousse, 30 avril 1849, publiée dans l'*Echo des Electeurs* du 4 mai, signée Jacquinet Parlefranc.

5e *Lettre,* datée du 5 février 1850, publiée dans le *Courrier de Lyon* du 17 décembre 1851, signée : *pour copie conforme,* Pérouse.

6e *Lettre*, datée du 10 décembre 1851, publiée dans le *Courrier de Lyon* du 20 décembre 1851, signée : *pour copie conforme*, Pérouse.

7. *Epître à mon cousin Greppo. Les petites Sœurs des pauvres à Lyon.* La Croix-Rousse, 14 avril 1853, signée J. P. — Lyon, Mougin-Rusand, 1853, in-8°.

8. *Epître à mon cousin Greppo, sur l'inauguration du clocher de Fourvières*, signée J. P. — La Croix-Rousse, 15 décembre 1853. — Lyon, Perrin, 1851, in-8°.

M. Pérouse a encore publié dans le même langage :

Les embellissements de Lyon, pochade rimée par un vieux canut. — Lyon, Perrin, 1858, in-12, 20 pp.

Les embellissements de Lyon, suite et fin de la pochade rimée, par un vieux canut. — Lyon, Perrin, 1858, in-12, 22 pp.

Le succès des productions de M. Pérouse avait donné, dans ces dernières années, ouverture à un véritable déluge de poésies canuses. Il en est plusieurs qui ne méritent aucune mention ; le style n'y a aucun caractère, si ce n'est d'être tout à fait insipide. Mais il faut excepter de ce jugement les deux publications suivantes :

1° *Visite à l'Exposition des Amis des arts en* 1860, *par M. Tatagolet et le père Claqueposse.* — Lyon, Vingtrinier, 1860, in-8°. — Très-jolie pièce.

2° *Les canettes de Jérôme Roquet dit Tempias, ouvrier taffetaquié.* — Lyon, Méra, 1862, in-12.

Ce volume est le recueil de plusieurs pièces canuses, en vers et en prose, de M. Blanc, Louis-Etienne, ancien huissier, né à Lyon en 1777, et mort à Collonges, près Lyon, le 20 novembre 1854.

L'éditeur, M. Et. Blanc, paraît s'excuser dans la préface de n'avoir pas compris, dans ce Recueil des œuvres de son père, d'autres pièces appartenant au genre qu'il appelle *risqué*, remarquables, dit-il, par une verve et une finesse d'observation dépensées à pleines mains. Il semble, puisque la préface employait des précautions oratoires, qu'elles eussent pu être d'une tout autre nature, plusieurs des pièces publiées pouvant déjà tenir un assez bon rang dans le genre *risqué*. La plupart du reste sont amusantes et bien faites.

Enfin, pour achever cet inventaire du genre canut, il faudrait pouvoir parler avec quelques détails :

1° Du théâtre Guignol : mais c'est encore là un trop grand sujet pour qu'on le traite épisodiquement.

2° Des histoires de canut que racontait, au commencement de ce siècle, un homme qui a égayé toute une génération lyonnaise. Tapissier le matin, musicien le soir, ne s'enrichissant ni dans l'une ni dans l'autre de ces professions, Verdelet était, il y a quarante ans, appelé dans toutes les réunions dansantes de la bourgeoisie, pour y jouer du violon et surtout pour faire, dans les intermèdes de la danse, avec son imperturbable sang froid et un accent inimitable, un de ces récits auxquels les fronts les plus soucieux ne résistent pas. Plusieurs de ses contes : *la Carriole va partir*, *le Sabre de garde national de mon père*, *le Binet et le bain*, etc., ont eu une grande célébrité, et après les avoir entendus vingt fois, on voulait les entendre encore. On peut les retrouver aujourd'hui dans quelques mémoires, rajeunis et amplifiés par la verve des artistes lyonnais, qui ont toujours professé pour ce genre un véritable culte. Mais comment fixer par l'écriture

ce qui ne vit réellement que par l'accent et la physionomie du conteur ? On ne peut que souhaiter à ces chefs-d'œuvre de vivre longtemps encore de la vie légendaire, transmis d'âge en âge par des adeptes fervents qui, tout en donnant cours à leur imagination, tiendront à honneur de respecter les grandes traditions du maître.

II.

Les œuvres de nos campagnes ne sont pas bien nombreuses. Nous pouvons citer :

1° *Hymna à la Concorda oux fifros de Mornant, en patois, suivie d'une notice historique*, etc., *sur la ville de Mornant*, par E. C. CONDAMIN fils. — Lyon, Boursy fils, 1846,

Epître de 22 pp. en vers alexandrins, assez jolie.

2° *La Republiqua, chanson dedia oux agriculeux*, 15 *mars* 1848, signée : *on paysan*. — Placard in-4°. — A la Bibliothèque de la ville, collection Coste (n° 17340 du Catal.)

Nous devrions peut-être, et telle a été un instant notre intention, ranger dans les textes du patois lyonnais les poésies de ROQUILLE, de Rive-de-Gier.

En effet, bien que rattachée au Forez, la vallée du Gier, ou pays de Jarez, appartenait au Lyonnais par les rapports les plus significatifs. Elle est située dans le bassin du Rhône. Rive-de-Gier était jadis paroisse de l'archi-prêtré de Mornant. Son langage est presque identique à celui des communes du Lyonnais qui l'avoisinent, tandis qu'il diffère beaucoup de celui de St-Etienne et de celui de la plaine de la ' oire.

Mais Roquille s'étant lui-même qualifié de poète foré-

zien, nous n'avons pas cru pouvoir l'enlever au Forez, et nous avons renvoyé à une autre division de ce travail l'indication de ses poésies.

APPENDICE.

Avec ces textes du patois lyonnais, une notice bibliographique doit indiquer les ouvrages dans lesquels il est traité de nos dialectes, pour les caractériser, pour en conserver la tradition, même pour les proscrire.

I.

C'est dans cette dernière catégorie qu'il faut placer l'ouvrage publié par l'instituteur Molard, dans le but de réformer toutes les fautes qui se commettent à Lyon contre le beau langage. Molard a poursuivi dans son livre des choses très-distinctes et qui ne méritaient pas au même degré ses proscriptions. Il s'est attaqué 1° à des altérations, à des prononciations fautives des mots français, ou à des tours de phrase défectueux condamnés par la grammaire ; et en cela il avait toute raison ; 2° à des débris de notre ancien langage, parfaitement réguliers dans leur forme originelle, et qu'il ne fallait pas proscrire comme des insurgés contre le français auquel ils n'appartiennent pas ; 3° enfin, à des termes spéciaux désignant des choses exclusivement en usage dans notre province, termes qui ne peuvent pas être remplacés par les noms parisiens d'objets peut-être analogues, mais cepen-

dant différents. Bien que l'auteur se soit ainsi placé à un point de vue essentiellement faux, son ouvrage est plein de faits curieux et d'observations intéressantes pour notre vieux langage.

Etienne Molard, né à Lyon, mais d'origine génevoise, a enseigné pendant longtemps dans notre ville la langue française et la langue latine. Il y est mort le 6 mars 1825, à l'âge de 65 ans.

Son livre a eu au moins cinq éditions dont voici l'indication :

1. *Lyonnoisismes, ou Recueil d'expressions vicieuses employées même quelquefois par nos meilleurs écrivains, auxquelles on a joint celles que la raison ou l'usage a consacrées*, par Et. Molard, instituteur. — Lyon, chez l'auteur, 1792, in-8°, 59 pp., avec un supp. de la 1re partie, 4 pp., et un supp. de la 2e, 8 pp.

2. *Dictionnaire du mauvais langage, ou Recueil des expressions et des phrases vicieuses usitées en France, et notamment à Lyon*, par Et. Molard, instituteur. — Lyon, Ant. Beaumont, 1797, in-8°, 126 pp.

3. *Dictionnaire grammatical du mauvais langage, ou Recueil des expressions et des phrases vicieuses usitées en France, et notamment à Lyon*, par Et. Molard, instituteur. — Lyon, chez l'auteur et chez C. F. Barret, an XII (1803), in-12, 214 pp. (Il y a à la fin un Précis desrègles de la prosodie française.)

4. *Le mauvais langage corrigé, ou Recueil par ordre alphabétique d'expressions ou de phrases vicieuses usitées en France, et notamment à Lyon*, par Et. Molard, instituteur ; 4e édition, revue, corrigée et augmentée de plus de

400 articles nouveaux, — Lyon, Yvernault ; Paris, Brunot Labbe, 1810, in-12, 284 pp. et 5 pp. d'addition.

5. La 5e, Lyon, 1813, in-8°, a le même titre que celle de 1797.

Celle de 1810 a donné naissance à deux opuscules sur le même sujet :

M. G. M. Deplace, instituteur comme M. Molard, publia des *Observations grammaticales sur quelques articles du Dictionnaire du mauvais langage*.—Lyon, Ballanche, 1810, in-12 de VIII-95 pages—qui furent combattues dans une brochure attribuée à M. le docteur Sainte-Marie, ayant pour titre : *Deux petits mots sur les observations grammaticales de M. Deplace, relatives au Dictionnaire du mauvais langage*. Lyon, Yvernault, 1810, in-8° de 24 pp.

II.

Un travail, bien plus recommandable au fond et à la forme, est celui que M. Breghot du Lut a inséré par fragments dans ses *Mélanges biographiques et littéraires pour servir à l'Histoire de Lyon*, et qu'il a intitulé d'abord : *Quelques additions et corrections pour le Dictionnaire du mauvais langage corrigé de M. Molard ;* puis, avec plus de vérité : *Remarques de grammaire et d'étymologie*.

Ces fragments, trop peu nombreux, se trouvent dans le 1er vol. des *Mélanges* p. 222 et 266, et dans les *Nouveaux mélanges*, p. 60, 129 et 257. Ils offrent un modèle de glossaire de nos dialectes, auquel nous avons fait nos efforts pour nous conformer.

*****

III.

Les Notices sur diverses communes du département du Rhône, publiées par N.-F. Cochard, contiennent aussi d'assez nombreux documents sur nos patois. Nous citerons particulièrement les deux suivantes :

Notice historique et statistique du canton de Saint-Symphorien-le-Château. Lyon, Barret, 1827, in-8°, 216 p. (Publiée auparavant dans les *Archives histor. du Rhône*). —Elle a, p. 14, la *Parabole de l'Enfant prodigue* en patois de ce canton, et l'indication de divers mots.

Notice statistique sur la ville et le canton de Condrieu. (Publiée dans l'*Almanach de Lyon* de 1813, puis tirée à part. Ballanche, in-8°, 110 p.) — Elle indique plusieurs mots du patois de ce canton et a p. 104 une traduction de la *Parabole de l'Enfant prodigue.*

On peut encore consulter pour le langage et spécialement pour les noms de lieux les *Notices* de cet écrivain sur *Sainte-Colombe-lès-Vienne* (Almanach de 1813); — sur *Saint-Romain-en-Galles* (s. d.); — sur *Saint-Cyr-le-Rhône, ou Saint-Cyr-lès-Sainte-Colombe* (Almanach de 1824); — sur *Loire* (Id.); — sur *Les Hayes* (Almanach de 1825); — sur *Longes et Trèves* (id.); — sur *Tupin-Semons* (id.)

IV.

Parmi les autres ouvrages qui peuvent présenter de l'intérêt pour l'étude de nos dialectes, nous citerons encore :

1. *Le Chasse-ennuy, ou l'honneste entretien des bonnes*

compagnies, par LOUIS GARON. — La première édition est de Lyon, t. I, 1628; t. II, 1631, Claude Larjot, in-12. Il y a une édition de Paris, Cl. Griset, 1633, in-12.

Louis Garon était Génevois, mais il a passé la plus grande partie de sa vie à Lyon. Son livre est un recueil d'anecdotes et de bons mots qui n'a ni plus ni moins de valeur que tous les livres de ce genre. Mais il contient beaucoup de détails sur Lyon et les Lyonnais, et plusieurs citations de mots et de phrases du langage de ce pays.

2. *De la fraternité consanguine du peuple originairement lyonnais avec la nation vraiment milanaise*, par M. l'abbé AIMÉ GUILLON DE MAULÉON, un des conservateurs de la bibliothèque Mazarine. (*Archives histor. du Rhône*, t. VIII (1828), p. 277 et t. IX, p. 179, 255.)

Nous avons déjà indiqué et apprécié ce travail dans l'Introduction, p. XXXIV, en note.

3. *Album du Lyonnais, villes, bourgs, etc., du département du Rhône, publié sous la direction de L. Boitel.* Lyon, Boitel, 1843, 1844, in-4°.

Il contient quelques fragments de chansons patoises.

BEAUJOLAIS.

Je ne puis citer pour le Beaujolais que bien peu de textes.

1. Une chanson en patois de Régny a été imprimée ou plutôt lithographiée à Roanne, avec dessins, vers 1840. Elle est intitulée :

La Ligue de Régny, grrrande complainti ein trrrante do couplé, ainvanto et tsanto pe lou Nonni Vacher, avi accompagnemain de tambour.

Elle a pour sujet un procès correctionnel pour délit de chasse, et est l'œuvre d'un avocat au barreau de Lyon, aujourd'hui député au Corps Législatif. Elle est fort jolie, et il n'y manque aucun des 32 couplets promis par le titre.

2. Une traduction de la *Parabole de l'Enfant prodigue* en patois de Beaujeu a été donnée dans le t. XIII, année 1830, des *Archives historiques du Rhône*, p. 167.

3. Le Glossaire de Ducange contient en outre un assez grand nombre de citations d'actes et de titres en basse latinité ou en vulgaire appartenant au Beaujolais. Nous en avons rapporté plusieurs dans ce volume.

FOREZ.

XIIIe SIÈCLE.

La *Charte de Saint-Bonnet-le-Château* du XIIIe siècle, qui a été publiée par M. Aug. Bernard dans son *Histoire du Forez*, t. I, p. 220, devrait être citée comme le plus ancien texte connu en dialecte du Forez, si l'on pouvait penser que cet acte public reproduit bien le langage alors parlé dans la province. Mais, ainsi que je l'ai fait observer dans l'Introduction, les actes de cette nature n'étaient presque jamais rédigés dans un langage proprement provincial. Leur rédacteur cherchait toujours à se rapprocher d'un type plus général, la langue d'oc ou la langue d'oïl, suivant la partie de la France à laquelle appartenaient ceux pour qui il écrivait.

La charte de Saint-Bonnet est beaucoup plus languedocienne que ne l'est aucun des dialectes actuellement parlés en Forez. Or, si ces dialectes eussent eu au XIIIe siècle un caractère aussi tranché, on ne comprend pas comment ils seraient arrivés au caractère tout spécial qu'ils ont encore à ce jour.

Bien qu'on ne puisse y voir un type du patois forésien, la charte de Saint-Bonnet est intéressante à étudier pour les noms d'objets ou d'instruments particuliers à la province.

XVIIe SIÈCLE.

Au XVIIe siècle appartient le *Ballet en langage forésien de trois bergers et bergères se gaussant des amoureux qui nomment leurs maistresses leur doux souvenir, leur belle pensée, leur lis, leur rose*, etc. — s. l. n. d., pet. in-8°.

C'est une parodie spirituelle, mais très crue, des pastorales que l'imitation du *Pastor fido* et de l'*Aminta* avait mises à la mode en France.

M. Gustave Brunet en a donné une réimpression. Paris, Aubry, 1855, in-8°.

On attribue le *Ballet forésien*, mais sans de bien bonnes raisons, à MARCELLIN ALLARD, auteur de la *Gazzette françoise*, sorte de satire allégorique de la ville de Saint-Etienne et de ses habitants, dont la seule édition connue porte sur le titre *Paris*, *Chevalier*, 1605. Malgré cette indication, je crois qu'Allard publiait son livre par fragments, ce que semble d'ailleurs dire ce nom de *gazzette*. J'en ai vu un chapitre publié à part, portant en frontispice, *La deroute des soldats de l'Heurton, avec les considerations sur les evenemens de la paix et de la guerre*. Paris, Chevalier, 1615, pet. in-8°.

La *Gazzette françoise*, bien qu'écrite en français, contient un certain nombre de dictons et proverbes patois.

II.

C'est aussi au XVIIe siècle qu'il faut placer les trois CHAPELON, Jacques, Antoine et Jean, bien que l'aïeul et le père appartiennent par leur naissance et par une partie

de leur vie au XVIe. Il est probable que les œuvres de Jacques et d'Antoine n'ont jamais été publiées de leur vivant, et s'il en a été autrement de quelques poésies de Jean, telles que les *Noues* patois, et l'*Entrat solennella*, ces petits livrets sont aujourd'hui introuvables.

La première édition, dans laquelle les trois poètes aient été réunis, a pour titre :

1. *Collection complete des œuvres de messire Jean Chapelon, pretre sociétaire de Saint-Etienne, avec l'abregé historique de sa vie, recueillies et publiées par M. E. C.* (Chauve), *pretre*. Saint-Etienne, Devers, 1779, in-8o.

Bien que ce titre ne le dise pas, les œuvres de Jacques et d'Antoine sont jointes, dans cette édition, aux œuvres de Jean.

Il en a paru deux autres éditions dans ce siècle.

2. *OEuvres complètes de Jean Chapelon, recueillies par M E. C., augmentées des œuvres de MM. Antoine et Jacques Chapelon.* Saint-Etienne, chez Jourjon. Imprimerie de Mistral, à Lyon, 1820, in-8o.

Reproduction exacte de celle de 1779.

9o *OEuvres complètes de Jean Chapelon, augmentées de celles de Antoine et de Jacques Chapelon, de fragments de poésies de G. Boyron et d'une notice de Saint-Etienne.* Saint-Etienne, 1837, in-8o.

Les trois Chapelon sont de tous les écrivains de notre province les plus connus et les plus étudiés. Ils méritent leur célébrité. L'un d'eux, Antoine, était un vrai poète, qui, à la beauté de la forme du vers et à la justesse de l'expression, joignait une vigueur de coloris parfois vraiment admirable.

Les *Portraits d'auteurs forésiens*, par Gui de la Grye (René de Chantelauze), ont sur les trois Chapelon une bonne notice qui contient quelques fragments inédits du dernier.

XVIIIe SIÈCLE.

Le XVIIIe siècle a :

I.

Les *Noëls* de l'abbé THIOLLIÈRE, 1746. Réimprimés en 1838, Constantin, libraire à St-Etienne.

II.

Une chanson en patois de Montbrison, faite au commencement de la Révolution, sur la garde nationale, par VIAL, de Chandieu. Elle est intitulée : ***Chanson sur la brenache de Montbrison, appelée les Verts à cause de la couleur de l'uniforme***, par un habitant de Chandieu.

Elle a été imprimée par M. Auguste Bernard, dans son *Histoire du Forez*, 1835, t. II, p. 14.

III.

Un petit poème sur les suites des événements du 9 thermidor à St-Etienne, attribué à l'abbé Baudin.

Il n'a pas été publié, mais il en existe plusieurs copies manuscrites dans les cabinets des curieux.

XIXe SIÈCLE.

Le Forez a été très-riche pendant ce siècle en productions patoises.

I.

En 1837, M. Descreux, secrétaire de la mairie de Saint-Etienne, a publié : *Fragments des poésies patoises de Me Boyron, graveur, suivis d'une biographie stéphanoise et d'une notice historique sur la ville de Saint-Etienne.* Saint-Etienne, Sauret, 1837.

Ces fragments de Boyron ont aussi été réunis à l'édition des Chapelon, de 1837. (V. ci-dessus.)

Boyron vivait à la fin du siècle dernier.

II.

Deux Recueils de chansons en patois de Saint-Etienne ont été publiés par M. P. Philippon, intitulés : *Nouvelles Chansouns patoises*, de P. P., 1842 ; — et *Chansouns et brands de Babochi*, par P. Philippon. San Tzième, Théolier aîné, 1853.

La plupart de ces chansons, particulièrement celles du second recueil, sont charmantes.

III.

Un Stéphanois, Fr. Linossier, qui a pris quelquefois le pseudonyme de *Patasson*, a composé et fait jouer à Saint-Etienne plusieurs pièces de théâtre en patois. Une seule a été imprimée ; elle a pour titre : *Rémou et Baroueni, ou lou*

Peintre et lou Fargeœu, pièce dialoguée en vers, mêlée de couplets en patois stéphanois, par F. LINOSSIER, peintre en décors à Saint-Etienne, 1851, in-8°.

Linossier a aussi publié plusieurs chansons dialoguées en patois gaga, notamment *Moussue Progrès, ou le Cauchemar d'une vieille lavandière du quartier des Gauds*. 1861, 8 pp. in-8° ;— et *Un Boucher au grand festival*, 1862, 7 pp. in-8°.

IV.

Il a encore été publié à St-Etienne, dans ces dernières années, un assez grand nombre de chansons patoises que nous n'avons pu retrouver toutes.

Nous citerons seulement : 1° une chanson sur *Digonnet, le petit dieu des Béguins*, 1849 ; — 2° une complainte sur la *Cavalcade de* 1861, *par Babochi* (Philippon).

Plusieurs morceaux de prose patoise ont aussi été insérés dans les journaux de la localité.

V.

Saint-Etienne n'a pas été seule en Forez à faire sa cour à la muse patoise.

En 1837, à Saint-Chamond, se publiait un petit poème intitulé : *Mariage de Jean et Tuainon, poèmoue en patois de San-Chamoue*, par J. A. SAVEL. — A Saint-Chamond, chez l'auteur. — Saint-Etienne, impr. de Pichon.

VI.

Rive-de-Gier a eu aussi son poète, et il lui a conquis dans ce genre un rang tout à fait à part. Guillaume Roquille (1) avait un talent véritable. S'il n'eût conduit trop souvent sa muse au cabaret, et s'il ne l'eût égarée parfois dans les sentiers de la politique violente, sa renommée se fût certainement étendue au-delà des limites de la province. Ses vers sont pleins de verve et de bonne humeur, et le patois y prend un tour vraiment poétique. Plusieurs de ses poèmes sont de petits chefs-d'œuvre comiques. En voici la liste exacte :

1. *Ballon d'essai d'un jeune poète forézien, ou Recueil de quelques pièces de vers en patois du Forez*, par Guillaume Roquille, de Rive-de-Gier. — A Rive-de-Gier, chez Magissol, libraire, et chez l'auteur. — S. D. (183...), in-12, 57 pp.

Ce volume comprend sept pièces patoises et une chanson en français. La première pièce, intitulée : *Situation de vet Var-de-Gi*, qui dépeint les changements apportés dans la condition des habitants de Rive-de-Gier par l'établissement du chemin de fer de Lyon, est de beaucoup la meilleure. Il y a aussi dans le *Tuteur* une peinture très-saisissante des exactions d'un *prêteur à la petite semaine*. Le surplus du *Ballon d'essai* est faible et grossier.

2. *Breyou et so disciplo, poèmo burlesquo, in sie chants et in vars patuais*, par Guillaumo Roquilli. — Vait Var-de-

(1) C'est par erreur que le Catalogue de la Bibiothèque Coste a considéré ce nom comme un pseudonyme et nommé Targe l'auteur du *Ballon d'essai*, de *Breyou*, etc.

Gi, chez P. Guilleri, cofetsi. — Vait Givors, chez Duforni, 1836, in-12, 84 pp.

Récit fait, dans un déplorable esprit politique, de l'émeute qui ensanglanta Lyon en 1834. Ce poème valut à Roquille une poursuite correctionnelle.

3. *Lo Deputo manquo, poèmo ein patuais de vait Var-de-Gi*, par Guillaume Roquille. — A Rive-de-Gier, chez Point, cafetier, et chez l'auteur. 1838, in-8°, 27 pp.

Episode des luttes électorales du temps, décrit avec un entrain et un bonheur d'expression irrésistibles. Il y a surtout un repas d'électeurs campagnards dont le tableau est d'une effrayante, mais bien divertissante vérité. Le *Deputo manquo* est la meilleure pièce de Roquille.

4. *Lo Pereyoux* (les mineurs), *poème burlesque en patois de Rive-de-Gier*, par Guillaume Roquille. — A Rive-de-Gier, chez l'auteur, ferblantier. 1840, in-8°, 24 pp.

Récit fort amusant d'une de ces grèves d'ouvriers mineurs, qui étaient si fréquentes de 1830 à 1848 dans les mines du département de la Loire, qui finissaient quelquefois tragiquement, mais dont les personnages n'avaient certainement rien de tragique.

5. *Les Victimes et le dévouement*, par Guillaume Roquille Rive-de-Gier, chez l'auteur, ferblantier, et Lyon, Perrin (1840), in-8°.

Cette pièce, que nous citons pour ne rien omettre des œuvres de Roquille, est en français. Elle a pour sujet une catastrophe produite dans une mine de charbon par une explosion du *feu grisou*, qui donna la mort à 32 ouvriers. Il est à peine besoin de dire que les vers français de Roquille sont loin de valoir ses vers patois, et que sa verve

n'est à l'aise que lorsqu'elle peut parler sa langue de tous les jours.

6° *La Ménagerie ou le grand combat d'animaux, poème burlesque et allégorique*, par Guillaume ROQUILLE. Lyon, Nourtier, 1843, in-8°, 23 pp., avec une fig.

Pièce qui, sous des noms supposés, dépeint des personnages vivant alors à Rive-de-Gier : elle est aujourd'hui fort obscure et d'un intérêt médiocre.

7. *Les Ganduaises, poésies patoises*, par Guillaume ROQUILLE. Lyon, Nigon, 1856, in-8°.

Trois pièces, dont l'une : *Tot va bien*, est très-jolie.

8. *Poésies patoises et françaises*, par Guillaume ROQUILLE. Lyon, Nigon, 1857, in-8°.

Volume qui contient, sous pagination séparée, *lo Députo manquo, lo Pereyoux, les Victimes, la Ménagerie, les Ganduaises*, plus une assez bonne pièce, *la Gorlanchia*, sorte de revue des quartiers de Rive-de-Gier, et des *Poésies diverses* médiocres.

9. *Discours en vers patois, prononcé dans une grande assemblée présidée par M. Petin, maire de Rive-de-Gier* (à l'une des réunions d'une société de secours mutuels), par Guillaume ROQUILLE. Lyon, Perrin, 1858, in-8°, 10 pp.

Une des bonnes pièces de Roquille.

10. *Rive-de-Gier, poème familier* (en français), par Guillaume ROQUILLE, *ouvrier ferblantier, suivi de : lo Procès pardzu, poèmo en patuais de vais Var-de-Gi.* Lyon, Perrin, 1859, gr. in-8°, 84 pp.

C'est la dernière publication de Roquille, qui est mort à Rive-de-Gier, le 1er février 1860. Il avait été pendant plu-

sieurs années absent de son pays natal, où il était revenu infirme et misérable. Il avait été recueilli par MM. Jackson, qui l'avaient placé comme concierge dans leur usine d'Assailly.

VII.

Enfin, une petite commune des bords du Rhône, Lupé, a fait publier récemment, au profit de la restauration de son église, un *Recueil de poésies en français et patois de Lupé, en Forez*, par Jean-Ant. TEYSSIER, vigneron et maire de la commune. — Saint-Etienne, veuve Théolier, 1863, in-8°, 32 pp.

APPENDICE.

I.

En 1857, M. F. LINOSSIER a commencé la publication d'un Dictionnaire forésien, sous ce titre : *Dictionnaire gaga français, ou Dictionnaire du vrai patois stéphanois ancien et moderne, par* LINOSSIER (*Patasson*), peintre décorateur. — Vienne, imprimerie de Timon, 1857, gr. in-8.

Il n'en a été publié que quelques livraisons.

II.

Dictionnaire du patois forésien, par L. PIERRE GRAS.— Lyon, Aug. Brun, 1863, 270 p., in-8.

L'Introduction annonce que l'auteur a pris principalement pour objet de son travail le patois de la plaine du Forez.

Outre le Dictionnaire et un essai grammatical, ce volume contient plusieurs petits contes, chansons et pièces de poésie en patois du Forez.

AVERTISSEMENT.

La méthode suivie dans cet Essai se fera assez connaître par sa seule lecture.

Je crois devoir cependant indiquer sommairement les règles auxquelles je me suis soumis.

1. Je n'ai pas eu la prétention de donner le vocabulaire complet des mots employés par le peuple de notre province.

Le langage populaire des villes et des campagnes est composé d'éléments très-multiples. On y trouve d'abord le français défiguré ou par la prononciation ancienne du pays, ou par des habitudes d'incorrection naturelles aux classes illettrées. Il va sans dire que que j'ai dû éloigner de ce travail tous les mots que le Dictionnaire de l'Académie regarde comme appartenant à l'usage actuel de la langue française, lors même qu'une prononciation locale leur a donné une forme un peu différente.

On trouve en second lieu, dans le langage populaire, des mots appartenant à l'argot proprement dit, c'est-à-dire à un langage de convention, usité principalement parmi les vagabonds, dans les classes les plus irrégulières de la société et destiné à n'être compris que par des adeptes. Ces mots ont dû être absolument négligés.

Nous avons aussi omis les mots appartenant au langage spécial que certaines professions et certaines industries parlent dans toute la France. C'est là une sorte de supplément régulier à la langue officielle ; ce n'est point du patois.

Même dans le patois proprement dit, j'ai dû me borner. Tous les mots que j'ai catalogués, sauf un très-petit nombre, sont extraits des textes qui ont passé sous mes yeux, et j'ai accompagné chaque mot d'une citation.

Si j'ai ajouté quelques mots recueillis par moi dans la bouche des gens du peuple ou qui m'ont été fournis, je ne l'ai fait que par exception et avec réserve. Les prononciations locales altèrent tellement pour l'oreille la forme des mots que les hommes les plus exercés sont exposés aux erreurs les plus étranges s'ils se fient à une simple audition. Il faut avoir entendu les mots souvent et dans plusieurs bouches, ou les avoir vus matérialisés par l'écriture, pour les étudier avec quelque sécurité. Ayant eu moins pour objet de faire un Dictionnaire que de montrer par un ensemble de mots la famille et les affinités de nos idiomes, j'ai dû étudier seulement les mots dont j'ai pu affirmer l'existence dans nos provinces par des exemples ou des témoignages certains.

2. Lorsque j'ai mis sous un mot plusieurs citations, j'ai eu pour but d'en faire connaître les différents sens, les différentes formes, l'emploi à des époques et dans des localités diverses.

3. J'ai toujours conservé, même lorsque je l'ai crue défectueuse, l'orthographe des textes que j'ai cités. Je dirai, dans les notions grammaticales, mon opinion sur l'orthographe régulière de nos patois.

4. J'ai indiqué, toutes les fois que j'ai pu le faire, les mots correspondants dans les patois des provinces voisines, notamment dans ceux de Dauphiné, de Bresse et de Bugey, de Savoie, de Bourgogne et de Provence.

5. J'ai indiqué les mots correspondants dans les anciens dialectes de la langue d'oc et dans l'ancien français, quelquefois aussi dans les autres langues néo-latines.

6. Je n'ai jamais voulu donner une étymologie proprement dite. Dans un glossaire de dialecte provincial, c'est une entreprise particulièrement dangereuse et une prétention excessive. Mais j'ai indiqué la parenté latine, même la parenté grecque, celtique ou germanique quand elle m'a parue bien établie.

7. J'ai volontairement omis les noms de lieux et les noms d'hommes. C'est là un travail tout différent du Glossaire commun : j'espère le faire plus tard.

******

J'ai cru inutile de citer sur chaque mot les Dictionnaires d'anciens langages ou de langages populaires où j'ai puisé des analogues. A défaut d'indication contraire, les mots languedociens sont extraits du *Dictionnaire languedocien de l'abbé De Sauvages*, les mots provençaux du *Dictionnaire provençal d'Honnorat*, les mots romans du *Lexique roman de Raynouard*, les mots appartenant à l'ancien français du *Glossaire de la langue romane de Roquefort.*

Malgré l'inexactitude de ces dénominations le plus souvent usitées, j'ai placé sous l'indication de *roman* les mots appartenant à l'ancienne langue d'oc, et sous celle d'*ancien français*, ceux appartenant soit à la langue d'oïl, soit au français antérieur au XVIIe siècle.

La lettre L. désigne les mots cités d'après des textes lyonnais, la lettre F. les mots cités d'après des textes forésiens.

Les dimensions déjà trop fortes de ce volume n'ont pas permis d'y insérer les notions grammaticales. Elles seront l'objet d'une publication spéciale.

ESSAI

D'UN

GLOSSAIRE DES PATOIS

DE LYONNAIS, FOREZ ET BEAUJOLAIS.

A

ABADA. F. *adj.* Libertin, qui n'a aucune règle, écervelé.

Car j'ai fat pis qu'un *abada.*

Jac. CHAPELON, *Contrition d'un fénéant*, p. 269.

ABADA (A L'), A LA BADA. F. et L. *adv.* Librement, sans règle, à l'abandon.

Et queloz agnimaux sont toujours *à la bada.*

ROQUILLI, *La Ménagerie*, p. 12.

— P. dauphinois.

Abada lo tropè : Donner la clé des champs aux troupeaux.

CHAMPOLLION-FIGEAC, *Recherch. sur les patois*, p. 165

Quand lui commandari d'*abada* notre boi.
U s'en va plu joyou qu'un uzel qui s'*abade.*
Si jamais je te trovo endormia *à l'abada.*

Pastor. de Janin, acte III, sc. I ; acte V, sc. III ; acte I, sc. I.

— P. bressan.

A Noyé san marçando
Et fau s'*abado*.

(A Noël, sans marchander, — Il faut s'élancer librement).
Noëls bressans, édit. Le Duc, p. 11.

Abada est un composé du roman *badar*, Ouvrir; et par extension, Lâcher, mettre en liberté; être oisif; bâiller.

Le catalan *badar* et l'italien *badare* ont encore ces différents sens. Italien : *stare a bada ;* Lanterner, attendre, ne rien faire.

La préposition *à* a d'abord été construite avec *badar* et *bada*, puis a été incorporée dans le mot lui-même, comme il est arrivé en français pour Abandon, Alarme, Alerte, primitivement, A bandon, A l'arme, A l'erte.

Il y a, du reste, un grand air de famille entre notre mot et le français Abandon. On dit en français, à l'abandon, comme en patois, *à l'abada.* On dit aussi en français, C'est un abandonné, pour un homme perdu de libertinage et de débauche.—V. *Dict. de l'Acad. franç.* 1835 et *Dict. histor. de la langue franç*, v° abandon, abandonner.

ABERA. L. *v. a.* Abreuver.

Et yet d'excellent vin nouviau
Per *abera* notron isiau.

(C'est d'excellent vin nouveau — Pour abreuver notre oiseau).
Lyon en vers burlesques, 2e journ., p. 10.

— P. dauphinois.

J'en preno per temoin lo Cié qui tout *abbère*.
Pastor. de Janin, acte IV, sc. IV.

Provençal : *abeourar* et *abeurar.*

En zounzounant la cantadisso

Dou viei Valabregan *abeuravon* li miou.

(En fredonnant la chanson, — Du vieux de Valabrègue ils abreuvaient les mulets). *Mireio*, ch. I.

Roman et catalan : *abeurar* ; espagnol, *abrevar* ; italien, *abbeverare*.

L'ancien français disait, Abeurer, abeuvrer, abuvrer. (*Dict. hist. de la langue franç.* et Gloss. de Roquefort).

ABERO. F. *s. m.* Abreuvoir ; auget pour un oiseau.

Un *abero* d'usai.
(Un auget d'oiseau).
CHAPELON, *Testam. de Bellemine*, p. 178.

ABIORAGEOU. F. S. *m.* Breuvage ; potion médicale.

O n'y a chassi que de vio chin,
N'*abiorageou* que de vin vio.

(Il n'y a chasse que de vieux chien — Et breuvage que de vin vieux).
Ballet forésien.

Parque tant de sagnie et tant de lavamens,
D'*abiorageou* et d'enfecimens ?

(Pourquoi tant de saignées et de lavements, — De breuvages et d'infections ?)
CHAPELON, *Chans.*, p. 161.

Roman : *abeuratge* ; provençal, *abeouragi* ; italien, *beveraggio*.

Aven begu l'aigre *abeurage*.
(Nous avons bu le breuvage amer).
Mireio, ch. X.

Basse latin. : *abeuragium*, potus quivis. (Ducange).

ABIATA. L. et F. *v. a.* Adoucir, amadouer, apprivoiser.

Ey creiant bion de l'*abiata*
Avouai lio vin de countrabanda.

(Ils croyaient bien de l'amadouer — Avec leur vin de contrebande
Chans. de BOYRON, p. 26

Rien n'acorage tant qu'in bravo prolongi :
O s'*abiate* avoué quin.
ROQUILLE, *Discours*, 1858, p. 3.

Languedocien : *abiada, amiada*; provençal, *amiadar*.

ABOUCHER. L. *v. a.* Faire tomber, renverser; et plus spécialement, Faire tomber sur la bouche, sur la face.

ABOUCHER (s'). L. S'ABOUCHIE, ABOCHER. F. *v. n.* Tomber sur la face, tomber; se pencher en avant; se coucher sur la face.

Molard, *Le mauvais langage corrigé*, 1810, cite *aboucher* et *s'aboucher* comme appartenant au langage populaire de Lyon.

On dit aussi, pour exprimer le même fait : *tomber à bouchon*, *se coucher à bouchon*.

La nuit je me roule dans mon lit tantôt à grabotton, tantôt à *bouchon* sans pouvoir quasi deurmi.
Les Canettes, p. 231.

Le Dictionnaire gaga-français de Linossier cite *s'abouchie* comme usité à Saint-Etienne. *Abocher* est employé avec le sens intransitif, dans Roquille :

Rifort cin se levant *aboche* su lo no.
(Rifort en se levant tombe sur le nez).
Lo Deputo manquo, p. 26.

— P. dauphinois.

On trouve dans la *Pastorale de Janin*, acte II, sc. III, *s'abochie*, et acte V, sc. III, *je tombi à bouchon*.

— Langued. et provenç. : *aboucar*, *abouchon*.

Touti sus lou bardat s'*aboucon* en quilant.
(Tous sur les dalles se prosternent en criant).
Mireio, ch. XII.

Espagnol : *abocar*; italien, *abbocare*.

Ce mot, dont le radical parait être bouche, *bucca*, était employé en ancien français.

Le roy tout esperdu sur son arçon s'*abouche*.

GÉRARD DE ROUSSILLON.

Le *Dict. hist. de la langue franç.* en cite plusieurs exemples tirés de l'*Astrée*. — V. aussi Roquefort, v° *abucher*.

On disait, en anc. franç. et en roman, dans le même sens, Adenter et mettre adent, pour Renverser, coucher sur les dents ; et cette expression, qui a une grande analogie avec aboucher, s'est conservée dans plusieurs patois. V. Raynouard, v° *adens ;* Ducange, v° *indentare*, et le Vocab. du Haut-Maine.

Aboucher n'est plus usité aujourd'hui en français que dans le sens de Faire trouver plusieurs personnes dans un même lieu. Cependant le *Diction. de l'Acad.*, 1835, conserve encore l'expression suivante : Deux tubes *abouchés* l'un à l'autre, pour Appliqués l'un à l'autre.

A la même famille paraît appartenir :

ABOZO, ABOUSER, ABOUZER. L. *v. a.* Renverser, abattre ; et *v. n.* Tomber, se coucher sur la face.

J'*abozio* sus lo coup et me cruro pano.
(Je tombai sur le coup et je me crus perdu).

ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 7.

Lo pou qu'o l'aye bu juint a quela chalou
Lo forci d'*abozo* par ronfo comm'in lou

(Le peu qu'il avait bu, joint à cette chaleur, — Le força de se coucher pour ronfler comme un loup). Id. id., p. 17.

Vous vous *abouzé* comme la baraque d'un marronié que les galopins on attaché z'a un carrosse que passe.

Les Canettes, p. 220.

Le Glossaire de Ducange, v° *abosatio* et *aboso*, dit qu'*abouser* est employé par les paysans de la Dombes pour Abattre, renverser. Il cite des Lettres remiss. de 1441, où on lit : « Lesquelz gens de guerre avoient *abousé* ou rompu et comblé ung puis. »

Une ancienne prière bressane, citée dans l'édit. des *Noëls bressans* de M. Philib. Le Duc, p. 56, dit :

Tui cé que saron la rayson
Posseron : lous autrou chéron,
Creyron, *abouseron* trey co.

(Tous ceux qui sauront la raison—Passeront ; les autres tomberont, —Crieront, s'affaisseront trois fois).

Langued. : *abaousa*, *abaouzous*

Ai pou que ma pauro cabano
S'*abousonne*.
Noël de L. Roumieux. Nîmes, 1859.

Provenç. : *S'esbousounar*, *abousonat*. — Roman : *abauzar*.

Roquefort cite aussi en ancien français *abouser*, *abouster*, qu'il fait venir sans aucune vraisemblance d'*advastare*.

ACHABI. F. *v. a.* Perdre, éloigner, égarer, dissiper.

Vou cyt *achabi* son argent
(C'est perdre son argent).
Chapelon, *Chans.*, p. 154.

— P. limousin.

Quand auguet tout *choba*
(Quand il eut tout dépensé).

Parab. de l'Enfant prodigue en dial. limousin dans les *Mél. sur les patois*, 1831.

Faut que nous *choban*
Notre feyzan.
Poésies de Foucaud.

Provenç. : *chabir*; perdre, égarer.

En provençal, *chabir* et *achabir* signifient aussi Contenir, placer, établir, établir en mariage. Ce double sens du même mot se retrouve dans plusieurs dialectes.

Le radical d'*achabir* et de *chabir* paraît, en effet, être le même que celui qui a formé en roman *cabal*, *chabal*, *captal;* en français, *cheptel* et *capital;* dans la basse latinité, *chabiscare*, *collocare*, *chabentia*, *collocatio;* *cabimentum*, facultates, bona; en français, *chevance*, *chevir*. Voir le Gloss. de Ducange à ces mots.

Ce radical est le roman *cab*, *cap*, tête, du latin *caput*. Toutefois, Raynouard qui fait dériver *acabar*, achever, de *cab*, tire *chabir*, *cabir*, contenir, du latin *capere*, prendre; mais ce n'est peut-être point là une différence d'étymologie, les deux mots appartenant à la même famille.

On comprend, au reste, par quelle liaison d'idées du sens Établir, placer, accomplir, on a pu passer successivement aux significations Eloigner, égarer, achever. En portugais, *accabar* signifie, comme en roman, Accomplir, rendre parfait, achever; et *acabarse* signifie S'anéantir, expirer. On dit en France de quelqu'un qui s'est établi, qu'il A fait une fin.

Voy. Chavi.

ACLA. F. *s. f.* Bûche, morceau de bois; éclat de bois.

La paurassi déjà me seche comme un *acla*.

(La peur déjà me rend sec comme un morceau de bois).

Chans. de Philippon, 1853, p. 65.

Le Gloss. de Ducange, qui cite « *asclare*, rescindere; gallicè, refendre; *ascla*, assula, id quod cadit de ligno cùm dolatur », ajoute que les paysans de la Dombes ap-

pellent *ascle* tout fragment ou débris d'un objet quelconque.

Langued. : *ascla ;* fendre, fendu; au figuré, *un ascla*, une tête fêlée; un *asclaire*, un fendeur de bois. (De Sauvages).

Provenç. : *ascla*; bûche, gros morceau de bois.

Cadun naisse la testo *asclado*,
Sian tous fouols naturalament.

(Chacun naît avec la tête fêlée,— Nous sommes tous fous par nature).
Cl. Brueys, *Jardin deys Musos prouensalòs*, t. II, p. 37.

Roman : *ascla*, éclat de bois ; *asclar*, fendre.
Catalan : *ascla*.

ACOTA. f. *v. a.* Soutenir, appuyer, étayer.

Sa pore mare tache a l'*acota*.
(Sa pauvre mère tâche de le soutenir).
Chapelon, Noël VI, p. 91.

Langued. et prov. : *acoutar*, *coutar*, *acotar*.

Comme un grand et viei baile pastre
Qu'entre li fau et li pinastre
Couta me soun bastoun countemple soun vacieu.

(Comme un grand vieux chef de bergers, — Qui, entre les hêtres et les pins sauvages,—Appuyé sur son bâton, contemple son troupeau).
Mireio, ch. III.

Anc. franç. : *acauter*, *accoster*.

Et se accostoioit à un chesne et nous fesoit seoir entour li.
Joinville, p. 13.

Il a son analogue dans la plupart des patois et dans toutes les langues néo-latines.

ADDURRE, Adziure. l. et f. *v. a.* Conduire, amener, apporter.

Adiutes li la plus bella roba quou ayeze dins la mezn. (Citoo proferte stolam primam, et induite illum).

Parab. de l'Enfant prodigue en patois de Condrieu,
par Cochard.

Adiutes un viau grau e tuo lo. (Adducite vitulum saginatum et occidite). Id.

Mou garçons en pension dins toute le charreire
M'*adusont* quauque liards quand ey me venont veyre.

(Mes garçons en pension dans toutes les rues — M'apportent quelques liards...) Jac. Chapelon, *Educ. dos effants*, p. 268.

Vous veyri lou plus bay si oz *adude* una fenna.

(Vous verrez plus beau que cela si vous amenez une femme).
Chapelon, à M. de Saint-Priest, p. 107.

L'un *adut* son chapay tout garni de peyleure.

(L'un apporte son chapeau tout garni de fourrures).
Id., *Entrée solenn.*, p. 119.

Je t'invoquou aujourdheu, Musa de Chapeloun,
Addu me en devalant lou pinçai d'Apolloun.

(... Apporte-moi en descendant le pinceau...)
Poëme sur le 9 thermidor.

O vet Jean Partarin qu'*adzu* quatro menos.

(C'est Jean Partarin qui amène quatre gaillards).
Roquille, *Lo Deputo manquo*, p. 23.

Adzute, *adzute* nein, *adzute* de financi.

(Apportez, apportez-en, apportez de l'argent).
Id., *Discours*. p. 7.

— P. dauphinois.

Adieu, n'eisibla pas de m'*adure* un fromageo.

(Adieu, n'oublie pas de m'apporter un fromage).
Pastor. de Janin, act. IV, sc. III.

On voit par les exemples ci-dessus que, dans nos patois, *addurre* a le double sens de Amener, conduire et apporter.

Honnorat, qui le cite comme appartenant à l'ancien langage provençal, dit que dans certaines localités il signifie exclusivement *amener*, et dans d'autres exclusivement *apporter*, tellement que les habitants de la montagne et ceux de la plaine rient les uns des autres, quand ils l'entendent employer dans le sens qui ne leur est pas familier.

Dans l'un comme dans l'autre sens, il paraît avoir pour origine le latin *adducere*.

Roman : *aduire*, *adure*.

Langued.: *adur*. (De Sauvages). Co vos aduran e las synagogas (*cum inducent vos in synagogas*).—Anc. espagnol, *aducir*. — Italien, *adurre*.

Anc. franç.

> Quand ils sont a mal faire, *aduit* et avoié.
>
> *Testam.* de Jean de Meung.

L'anc. franç. avait le radical *duire*, du latin *ducere*, dont Montaigne et La Fontaine se sont encore servis, qui avait fait *aduire*, et qui a laissé les composés Induire, réduire, conduire. —Voir Genin, *Récréat. philol.*, t. I, p. 326.

ADIO coumand, Adio coummend. f. A Dieu je vous recommande.

C'est par cet adieu que Chapelon termine son Avis aux enfants de Saint-Etienne, p. 76, et sa première épître à M. de Saint-Priest, p. 108.

C'était jadis, dans notre province, le salut ordinaire de deux personnes qui se quittaient.

C'est l'*a Diou sias*, à Dieu soyez, des Languedociens.

Ai Dieu vo queman a été employé par La Monnoye dans ses Noëls bourguignons. — V. le *Glossaire des Noëls*.

Adieu command était usité aussi en anc. français.

Ma chère dame, *à Dieu vous commans*, jusques au revenir.

FROISSART, *Chroniques*, part. I, ch. 168

ADONC, ADON, ADOUN. F. et L. *adv.* Alors.

De tous lous jeux d'*adonc* j'era leu bai parmey.
(De tous les jeux d'alors j'étais le beau premier).

Jac. CHAPELON, *Educ. dos effants*, p. 265

Lou négociant d'*adonc* ere à la bonna fey.
(Les négociants d'alors étaient à la bonne foi).

CHAPELON, *La Misera*, p. 191.

Adonc fut jour et lo cayon chantet.
(Alors le jour parut et le cochon chanta).

(Ce vers, par lequel se termine la *Gazette françoise* de Marcellin Allard, est une sorte de parodie de la formule : « Alors il fit jour et le coq chanta », qui terminait jadis les contes de fée ou de sorcière, parce que dans les récits du moyen âge sur le sabbat, l'assemblée, présidée par le démon, finit toujours subitement au premier chant du coq. L'abbé De Sauvages, v° *gal*, cite cette formule en languedocien : *Lou gal canté, e fougue jour*, comme la conclusion de toutes les sornettes. C'est aussi, dit-il, ce qu'on ajoute par plaisanterie après un récit qu'on entend, pour témoigner qu'on le croit fabuleux.

La pièce dauphinoise de Laurent de Briançon, *le Banquet de le faye*, finit de même :

Adonque et fut jour et lo polet chantit).

Adonc, alors, est encore employé aujourd'hui en patois forésien avec des diversités d'orthographe.

Lous bons de l'assemblea *adoun* se redresseront,
Et par puni lou crimou a la fin se montreront.

(Les bons de l'assemblée à la fin se relevèrent, — Et pour, etc.)

Poëme sur le 9 thermidor.

Il est écrit *adon* dans Roquille : *La Ménagerie*, p. 6, 11, 16, et *Les Ganduaises*, p. 3, 8.

Aidon, en patois bourguignon. V. le Glossaire des *Noëls* de la Monnoye et celui du *Virgille virai*.

Adonc, usité en roman et en ancien français, appartenait aux dialectes du nord comme à ceux du midi.

> Des *adoncx* en lay.
> (Des alors en là).
> Livre de Sydrac cité par Raynouard.

> Mangeant le poure peuple selon la coustume d'*adonc*.
> Monstrelet, t. I, fos 72, 92.

Il n'est resté que dans les patois.

> Quand May t'aura monstra sa fin,
> *Adon* gardo ou sauvo ton vin.
> *La Bugado prouensalo.*

Raynouard le fait dériver du latin *ad tunc*.

Dunc et *donc* en roman et en ancien français ont le même sens que *adonc*.

AFAN, afen. f. *s. m.* Peine, fatigue, travail, douleur.

> J'ai pena de trouva mon pen,
> Et je crevou de mal *afen*.
> (J'ai peine à trouver mon pain, — Et je crève de souffrance).
> Jac. Chapelon, *Contrition*, p. 270.

Afan était usité en roman dans le même sens. Il se retrouve sous des formes peu différentes dans presque toutes les langues néo-latines : *afany*, catalan ; *affanno*, italien, etc.; et dans les patois de langue d'oc.

Ahan, *enhan*, anc. franç., a la même signification.

> Car il a souffert grand *ahan*
> Tant comme il a été au monde.
> *La Vie du mauvais riche*, Anc. Théât. Franç., t. III, p. 280.

> Et dedans un coffret qui s'ouvre avec *enhan*
> Je trouve des tisons de feu de la Saint-Jean.
> Regnier, *Sat.* XI, v. 195.

Le Diction. de l'Académie, 1835, cite encore *ahan*, peine de corps, comme populaire et ne s'employant plus que dans cette phrase, *suer d'ahan*.

M. Raynouard donne à ce mot une origine arabe.

AFFANA, AFANO. F. et L. v. *a.* et *n.* Travailler, se fatiguer en travaillant; gagner par son travail.

Bere souvent sen se tant *affana*.
(Boire souvent sans tant s'exténuer).
Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 252.

Toute voutre seurvantes
Que n'ant ren que lours puns par *affana* lours rentes.

(Toutes vos servantes—Qui n'ont rien que leurs poings pour gagner leurs rentes).
CHAPELON, *Avis*, p. 209.

Lou pon que s'*affanne*
N'a jamais de grougniou.

(Le pain que l'on gagne — N'a jamais de morceaux trop durs).
PHILIPPON, *Chansons*, 1853, p. 23.

L'un armo d'in tranche, l'autro d'ina goyèta,
Qu'is tochant d'*afano* l'argeint d'ina foyeta.

(L'un armé d'un tranchet, l'autre d'une serpette, — Qu'ils tâchent de gagner l'argent d'une feuillette de vin).
ROQUILLE, *La Gorlanchia*, p. 40.

Afanar, roman (Raynouard), se retrouve dans tous les dialectes du midi de la France et sous des formes diverses dans les autres langues néo-latines.

— P. dauphinois.

Sen couri plu après ce qu'on *affane*.
Pastcr. de Janin, acte III, sc. II.

Le Gloss. de Ducange donne « *affanare*, manibus operari, et *ahanare*, agrum colere, laborare. »

Affaner, *ahaner*, étaient aussi usités en anc. français.

Le Diction. de l'Académie, 1835, cite encore *ahaner*,

Avoir bien de la peine, comme populaire et rarement employé.

AFFANEUR. L. *s. m.* Ouvrier, journalier.

Ménage, *Diction. étymol.*, dit que les Lyonnais désignent par ce mot les journaliers employés aux travaux de la campagne.

On trouve au Gloss. de Ducange des citations de pièces relatives à nos pays où il est employé.

Comme pour les provisions de la feste et noces de Alips de Beaujeu... eust requis Lorens de Contères *affanour*, que il pour compètent salaire voulist mener desdites provisions.— Lett. de 1389.

Guischart Traffoy, gaignent et *affaneur* de bras..... S'en alla en ung champ. — 1460.

Enfin Molard, *Le mauvais langage corrigé*, 1810, cite *affaneur* comme employé à Lyon dans le sens de Journalier, homme de peine, portefaix.

Afaineur, *afanous*, *ahanier*, sont cités dans le Glossaire de Roquefort. On les retrouve dans plusieurs patois de langue d'oc et de langue d'oil.

Dans le Livre de Job, édité par M. Leroux de Lincy, le passage de la Genèse, ch. XXV, v. 27 :

Esau vir gnarus venandi et homo AGRICOLA,

est traduit ainsi, p. 473 :

Esau devint hom sages de veneir et hom *ahanères*.

AFFANAGEOU. F. *s. m.* Gain d'un ouvrier ; biens, avoir.

Joueir de bon courageou,
Lou pen de lours effants et tout lour *affanageou*.
(Jouer sans s'en tourmenter — Le pain de leurs enfants et tout leur avoir). CHAPELON, *La Misera*, p. 194.

Limous.: *afanage*, gain, produit du travail. (Honnorat).

Affanagium, merces operariis debita. (Gloss. de Ducange).

AFFANURES. L. et F. *s. f.* Le salaire qu'on donne en nature à un affaneur. V. *Dict. de Jurisp. et des Arrêts*, par Prost de Royer et Revel, *Usages de Bresse.*

AFFALIEN. F. *adj.* Affaibli, exténué, malade.

Aussi bien si la fret fat un tour de cuzina,
Lou porou *affalien* vant nous viria l'echina.

(Aussi bien si le froid vient faire un tour de cuisine, — Les pauvres malades vont nous tourner le dos).

CHAPELON, *Orezon funebra*, p. 185.

Langued.: *afalioucat;* affaibli, exténué.

Provenc.: *affalit*; terne, pâle.

Anc. franç.: *affaillier.* — Le Gloss. de Ducange, v° *fallere*, le dérive de Faillir et cite le texte suivant tiré de Lett. remiss. de 1424 :

Auquel suppliant nos ennemis ont fait soustenir et porter plusieurs griefs, oppressions et peines corporelles, tant de famine que comme autrement, dont il fut mal disposé et en *affaillia* si fort.

AGACIN. L. *s. m.* Cor aux pieds.

Un jour ayant rendu ma pièce au magasin,
Je m'arrête aux Terreaux souffrant d'un *agacin.*

Visite à l'exposition, 1860, p. 1.

La mama qu'at un *agacin* dargnie les reins arrive en gambillant.

Les Canettes, p. 51.

Langued. et Provenc. : *agacin*, *agassi*. *A un agacin sur l'esquina;* il a un agacin sur l'échine, il est bossu : Dicton provençal.

Agacin est cité dans le Gloss. de Roquefort, mais rien n'y indique qu'il appartienne aux dialectes du nord comme à ceux du midi.

Cité par Molard, *Le mauvais langage corrigé*, 1810, comme appartenant au vieux langage et au langage du peuple de Lyon.

Cité aussi comme populaire par plusieurs dictionnaires français.

AGOURRA. F. Gourrer. L. *v. a.* Tromper, frauder.

Par que donc douna vous a comprendre,
Que je vouay m'*agourra* et me rompre lou couay.
Ant. Chapelon, p. 235.

Par ne pas m'*agoura*,
Jy me mariarai pas.
Boyron, *Chansons*, p. 16.

Molard et M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. II, p. 139, donnent *gourer* et *agourer* comme du langage lyonnais.

Langued. et limousin. : *agoura*, *goura ;* tromper. (De Sauvages et Honnorat.)

Anc. franç. : *gourrer*. On le dit encore, mais en dehors du Dict. de l'Académie.

AGREVOU. F. *s. m.* Houx : Ilex aquifolium.

Appouy sus un bâton
D'*agrevou*.
Chapelon, Noël VIII, p. 97.

— P. dauphinois.

Aigrevo, houx. — Champollion-Figeac. (*Nouv. recherch.*, p. 166).

Langued. : *agrevou*. (De Sauvages et Honnorat, v° *agarrus*).

Espagnol : *agrefolio*. — Italien : *agrifolio*.

Anc. franç. : *aigrefeuille ; grefeuille* ; le houx, ainsi nommé des piquants dont ses feuilles sont hérissées : *aquifolium*, *agrifolium*. (Roquefort).

AGRIME. L. *s. f.* Larme.

Ce que li fit tombo los *agrimes* dous yos.
Parab. de l'Enf. prodig. en patois de Condrieu,
par Cochard.

Langued. et Provenc. : *lagremo*, *lagrumo*, *grumo*, *lagrima*.

Lou vici Ramoun eme sa femo,
Touti dous gounfle de *lagremo*.

(Le vieux Ramon et sa femme, — Tous deux gonflés de larmes).
Mireio, ch. IV.

Anc. franç. : *lacrime*, *lacrimée*.

Ce dérivé du latin *lacryma* se retrouve avec une forme analogue dans toutes les langues néo-latines et dans la plupart des patois.

— P. savoyard.

Helas ! Monseignou, per ma fey,
La *grouma* m'en venave à l'ouei.
(... La larme m'en venait à l'œil).
Farsa de Touannou dou trou.

AIGUE, AIGUY. L. AIGUA, EYGUA. F. *s. f.* Eau, ruisseau, rivière.

Le Duchat, sur un passage de Rabelais, I, 24, où l'on lit, du vin *aigué*, pour du vin mêlé d'eau, dit que *aigue* est usité dans une partie de la Gascogne et à Lyon, où les bateliers disent : Beau rousseau, voulez-vous passer l'*aigue*, pour dire, la rivière.

Rubys, p. 366, rapporte qu'en l'année 1534, dans le Lyonnais, « les processions blanches furent si fréquentes que l'on ne voyait soir et matin que ces pauvres gens de village, qui alloient criants en leur gavot : *Sancta Maria*, *d'aiguy*, *d'aiguy*, *d'aiguy !* »

Parque mette tu d'*aigua* o vin.
CHAPELON, *Chansons*, p. 156.

D'*aigua* de la Font-Fort.
Id., *Testam.*, p. 80.

(La Font-Fort est le nom populaire de la source minérale de Saint-Galmier).

Vou ere bien fota d'*aigua* si ey lous ant pas neyi.
(C'était bien faute d'eau s'ils ne les ont pas noyés).

Poëme sur le 9 thermidor.

A c'est pas étonnant si lou Feron (le Furens) n'a plus d'*aigue* pour faire la buye, puisqu'on la mette dans le vin.

LINOSSIER, *Moussue Progrès*, p. 6.

Le *Ballet forésien* écrit *eygua*.

Guillot, touta l'*eygua* de Leyri
Me farit pas autra que neyri.

(Guillot, toute l'eau de la Loire — Ne me ferait pas autre que noire).

C'est aussi par un *e* que ce mot est écrit dans les pièces de Rive-de-Gier et Saint-Chamond.

La puyantsou, l'*ega*, lo fouć volajo,
Rien dins lo poué n'ébrande son corajo.

(L'infection, l'inondation, le feu grisou, — Rien dans la mine n'ébranle son courage). ROQUILLE, *Lo Pereyou*, p. 4.

Gni fan sintre dez *egue*.
(On lui fait sentir des eaux).

SAVEL, *Mariage de Jean*, p. 5.

— P. dauphinois.

La bon' *eyga* toujours se trove vers la soursa.

Pastor. de Janin, acte III, sc. II.

Dins toute le meison de pertout l'*aigua* entrave.

Grenoblo malherou.

Aigua vient-il du latin *aqua*, ou d'une autre langue de même famille que le latin? Vient-il notamment du celtique *aig* ou *eyg?* Ce qui est certain, c'est qu'il se retrouve avec de légères variantes dans toutes les langues néo-latines. L'italien lui-même, qui a *acqua*, employait aussi jadis *aigua*.

Apprenda virtute com' *aigua* spungia.
(Que votre cœur saisisse la vertu comme l'éponge prend l'eau).

GUITTON d'AREZZO.

Aigue était aussi usité en ancien français.

Il li doit donner à manger et à boire suffisamment, au moins pain et *aigue*.

Assises de Jérusalem, cit. par le Gloss. de Ducange.

Il est resté dans presque tous les patois de langue d'oc et de langue d'oil. Il a laissé en français les noms de ville, Aigues-Mortes, Aigue-Perse, Aigue-Belle, etc., et on le reconnaît encore dans les mots, Aiguière, aiguade, aiguayer, etc.

AIME, AYMO, EMO. L. EMOU, EIMOU, EYMOU. F. *s. m.* Esprit, intelligence, bon sens, discernement.

Il a mais d'*aime* que n'est grand.
(Il a plus d'esprit qu'il n'est grand).

Chanson lyonnaise du XVIIIe s., *Coll. des Biblioph. lyonnais*, p. 70.

Retiens met cet adajo
Qu'est plein d'*aymo* et surtout qu'est ami de la paix.
(Retiens-moi cet adage — Qui est plein de sens, et surtout, etc.)

Hymna à la Concorda, p. 22.

Le P. Menestrier écrit *emo* dans le passage suivant où il donne son opinion sur l'étymologie du mot :

« On dit en proverbe, à Lyon : *Tu n'as gin d'*EMO, *vas en cherchi à Trévoux*, pour dire tu n'as point d'esprit : parce qu'on y vend en deux manières les denrées, au poids, ou à l'estime, ce que l'on dit à Paris, à la main; et à Lyon, *à l'emo*, en vulgaire et langage du peuple. Or la monnaie de Trévoux se marquait autrefois à l'M, à cause de la maison de Bourbon-Montpensier à qui était cette souveraineté, et comme on y faisait quantité de liards marqués de cette sorte qui avaient cours à Lyon, de là vint le proverbe qui est une vraie énigme, parce qu'il est entendu de peu de gens. »

La Philos. des images énigmat., p. 45.

On lit aussi *emo* dans Roquille.

Or donc, si queles geins ant l'*emo* de compreindre

Que ce qu'o bolie in jour l'autro jour o pot preindre.

(Or donc, si ces gens ont le bon sens de comprendre — Que ce qu'on donne un jour on peut un autre jour le prendre).

Discours, 1858, p. 9.

Les auteurs forésiens écrivent toujours ce mot par *e*, *ei*, *ey*.

Et te jurou par mon batemou
Tout de bon sen et de bon *emou*.

Ballet forésien.

A que sert ou de tant s'écourpela
Par avez d'*emou* et d'argent de tous la?

(A quoi sert de tant s'échiner — Pour avoir de la science et de l'argent de tous côtés). Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 251.

L'*eimou* et la raison ne sant plus où lougier.
(..... Ne savent plus où loger).

Chapelon, *La Misera*, p. 190.

Quante noutron Seignou fezit la part de l'*eymou*,
Vou n'y aguit, par ma fey, que leveront lou deymou.
Par met, gros pereyzou, je ne foüai que glana;
Aussi l'*eymou* que j'ai me baille pas dina.

(Quand notre Seigneur fit le partage de l'esprit, — Il y en eut, par ma foi, qui levèrent la dîme. — Pour moi, gros paresseux, je ne fis que glaner; — Aussi l'esprit que j'ai ne me donne pas à dîner).

Id., *Thèse*, p. 228.

Imagina in hommou, par z'o dire tout net,
Sageou, pouli, plein d'*eymou*.

Poëme sur le 9 thermidor.

— P. dauphinois : *aymo*, bon sens : Champollion-Figeac, *Nouv. recherch.*, p. 55.

— P. bressan : *emo*. *Noëls bressans*, édit. Le Duc., p. 17, 63, etc.

— Langued : *imé*, bon sens, discernement, etc. *Fa qicon d'imé*; faire quelque chose d'idée, ou sans modèle. (De Sauvages).

Honnorat cite *esme*, *eime* et *eyme*, dans le même sens, comme limousin, languedocien et provençal.

On trouve fréquemment *esme* en ancien français.

> Après souper qu'on perd souvent son *esme*.
>
> J. Bouchet, *Ep.* 34.

Voir le Gloss. de Roquefort, aux mots *eme*, *eyme*, *eysmer*, *aesmer*, *aesmance*.

Le Lexique de Raynouard et le Gloss. de Ducange, aux mots *esmerare*, *esmerum*, ne le donnent qu'avec le sens d'Estimation.

Ce mot a fort exercé les linguistes. M. Champollion-Figeac, sous l'influence des préoccupations philologiques qui étaient alors dominantes en France, attribue *aymo* au celtique, sans autre explication. La plupart, comme le P. Menestrier, dans le passage ci-dessus cité, y voient une abréviation de l'ancien français *aesmer*, syncope du latin *æstimare;* d'autres un dérivé de *animus* et d'*anima*, *aneme* et *anme* en ancien français.

Je serais porté à croire, avec Roquefort, qu'il y a là deux mots originellement différents, confondus ensuite en un seul :

Aime, esprit, intelligence (il n'a point d'aime), venant d'*animus*, *anima ;*

Et *esme*, estimation (acheter à l'esme), venant d'*æstimare*.

Nous aurions dans ce cas un exemple de ces mots que le *Dictionn. histor. de la lang. franç.*, p. IX, appelle des mots mixtes, apportés à la langue par la jonction d'un double courant.

AMAT. F. *s. f.* Pétrin, huche à pétrir la farine et qui sert aussi de coffre aux paysans.

Sa grilli, son charbon, son *amat*, sa saleiri.

CHAPELON, *Testam. de Bellemine*, p. 181.

— P. dauphinois.

D'où je seu plus boudra que la pata en l'*amat*.

Pastor. de Janin, acte IV, sc. III.

Langued.: *mach. mak.* — Provenç.: *mastra.*

Catalan : *mait*; — roman : *mag*; — italien et basse latinité : *madia*; — grec : μαγις et μακτηρ.

Anc. franç., *Mée*, *met*, *meyt*. (Roquefort et Ducange, v° *Madia*).

Mon nez s'eslevoit et croissoit comme la paste dedans la *met*.

RABELAIS, liv. I, ch. XL.

Mée est encore usité avec quelques diversités d'orthographe en Bresse et en Bugey, en Bourgogne, en Picardie, dans le Haut-Maine, etc.

ANCHI, INCHI, ANCHE. L. et F. *s. f.* Cannelle, robinet.

Un *anchi* de tounai.

CHAPELON, *Testam. de Bellemine*, p. 180.

Molard cite *anche* comme une expression vicieuse employée à Lyon pour désigner un tuyau de bois qu'on met aux cuves et aux tonneaux afin d'en tirer du vin; il faut dire, ajoute-t-il, Cannelle ou canelle, Tirer du vin par la canelle.

On dit *inchi* dans les campagnes du Lyonnais.

Le Gloss. de Roquefort donne *enche* comme la meilleure orthographe de ce mot en anc. français; il le traduit par Canal, conduit, gouttière, et le dérive du grec εγχεω, *verser*.

Le Diction. de l'Académie cite encore *anche*, petit conduit par lequel la farine coule dans la huche du moulin; *anche*, bec du basson, du hautbois et de la

clarinette ; *anche d'orgue*, demi-tuyau de cuivre qui se met dans les tuyaux d'orgue.

ANEILLE. F. ANILLE. L. *s. f.* Espèce de béquille.

Mais lou destin fatal que ne l'amave pas
Ly mettet douay z'*aneille*, una sous chaque bras :
Aneille précieuse, o sutin respectablou
Quant pourtat un guerrier, si fier, si redoutablou.
Jac. CHAPELON, *Testam. de Tourran lou raccord*, p. 276.

Molard, 1810, et M. Breghot du Lut., *Mél.*, t. I, p. 267, citent *anille* comme du langage lyonnais. M. Breghot du Lut le fait venir d'*anilis*, Ce qui appartient à une vieille femme.

Cité aussi par le Gloss. de Roquefort et par plusieurs Dict. franç. comme de l'ancien langage.

— P. bressan.

E dancheron, lou matassin,
Sans *anille*,
Sans béquille,
Noëls bressans, édit. Le Duc, p. 22.

ANOT. — V. ANUY.

ANQUILIN, ENQUILIN. L. *adj.* et *sub. m.* Habitant, locataire, voisin, ami.

Vo ne m'aii po solomen dono in motru chouro par me devarti avai mous *anquilins*.

(Mot à mot : Vous ne m'avez pas seulement donné un méchant chevreau pour me divertir avec mes amis).

Parab. de l'Enfant prodigue, trad. en patois de Condrieu par COCHARD.

Enquelin dans les *Mél.* de M. Breghot du Lut, t. I, p. 270.

C'est une altération de *inquilin*, venu du latin *inqui-*

linus, dont le sens primitif est Habitant, locataire, et, par extension, Voisin, ami, familier.

Anima est INQUILINA *carnis.*
TERTULLIEN, *De resurr. carnis*, cap. 46.

« Laquelle maison appartient à M. Guyot, le revendeur de vieux drapeaux, où habite aussi comme *inquilin* maistre Arthus le Cornu, huyssier et sergent à verge au Chastelet de Chambery. »
Formulaire fort récréatif de tous contrats, édit. Techener, p. 64.

— P. dauphinois.

Celou porou quartie sont ben si matraita
Que tous lous *inquelins* songeon de lou quitta.
Grenoblo malhérou.

Lous *inquelins* déjà sont monta chez lour maîtres.
Grenoblo inonda.

Dans le langage populaire de Genève, *inquilin* est employé au sens de Locataire, et au sens d'Étranger, suivant Topffer, *Le Presbytère*, XLIII et LII.

ANUY. L. ANOT. F. *adv.* Ce soir, cette nuit.

Il a parfois un sens moins restreint et signifie simplement Aujourd'hui.

Si *anuy* to galan te povon veny vey,
Je loz assomerai à grands cou de pavey.

(Si ce soir tes galants te viennent voir, — Je les assommerai à grands coups de pavé).
La Bernarda buyandiri, p. 11.

Anot de vez lou sey.
(Aujourd'hui, vers le soir).
CHAPELON, Noël I, p. 77.

Ce mot paraît avoir une double origine : 1° un composé du latin *nox* ou du français *nuit;* 2° un composé de l'ancien français *huy*, *hui*, *ui*, aujourd'hui.

Le double sens qui dénote cette double origine se remarque dans l'ancien français et dans plusieurs patois,

notamment dans les expressions langued. et provenç.: *Anuech*, *anech*, *aneu*, *aneit*, *anet*. (De Sauvages et Honnorat).

Il faut même reconnaître que le sens de Aujourd'hui est beaucoup plus fréquent que l'autre en ancien français.

Tu mourras, il est tout certain,
Et ne sçais *ennuyt* ou demain.
Moralité de charité. Anc. Théât. Franç., t. III, p. 354.

« Colin Raoullians, oncle de Barigot, lui dit : Beau neveu, va-t-en, tu es bien taillie de faire *ennuit* une grant folie. »
Lett. remiss., 1390. Gloss. Ducange.

— P. dauphinois.

La grand' eygruisassi
Que lo sanglard a fat a votron frare *anot*.
(La grande déchirure que le sanglier a fait à votre frère aujourd'hui).
Pastor. de Janin, acte II, sc. II.

— P. du Velay.

N'ay rien mandja d'*aneuy*, donna m'en pau de soupa.
(Je n'ai rien mangé d'aujourd'hui, donnez-moi un peu de soupe).
M. Lambert, comédie d'Ant. Clet, du Puy.

C'est encore un exemple de deux mots différents qui se sont confondus dans le langage du peuple en y perdant l'un et l'autre un peu de leur précision.

APIA, apio. f. *v. a.* Atteindre, saisir, gagner.

O l'allave de not *apia* quauque jalena
Qu'au venit peu mingie entre lu et sa fena.
(Il allait de nuit marauder quelque poule — Qu'il venait ensuite manger avec sa femme).
Jac. Chapelon, *Educat. dos effants*, p. 268.

O vet par la fratargnito
Que n'*apiarons* l'étargnito.
(C'est par la fraternité — Que nous gagnerons l'éternité).
Roquille, *La Gorlanchia*, p. 38.

Apio lo paradzi. (Gagner le paradis).

Id., *Ballon d'essai*, p. 39.

— P. mâconnais.

Y e vay qu'i l'ussian maussacray,
Mai i ne puron l'*apiai*.

(Il est vrai qu'ils l'eussent massacré, — Mais ils ne purent l'atteindre).

Noëls mâconnais, p. 62.

Provençal : *apiar*, approcher.

Apia paraît avoir pour origine un ancien mot latin, *apere*, dont le sens était Joindre, lier. Je lis au Glossaire de Ducange, v° *apex :* « Apex est pileum subtile « quo sacerdotes gentiles utebantur, appellatus ab « *apiendo*, id est a ligando. Isidor. lib IX. Orig. cap. « 30. — Festus vero ; Apex, qui est sacerdotum insi- « gne, dictus est ab eo quod comprehendere antiqui « vinculo *apere* dicebant, undè *aptus* qui convenienter « alicui junctus est. »

Apere a laissé en latin *apisci* et *adipisci*.

APINCHIE. F. APINCHER. L. *v. a.* Epier, guetter, attendre.

Y parmenant lous yo
Par *appinchie* de loin si cy verant lour vassio.

(Elles promènent leurs yeux — Pour épier de loin si elles verront leur amoureux).

Ant. CHAPELON, *Caracterou de le filles*, p. 236.

O sarre les dents quand o crache,
O fat qu'*appinchie* ses moustaches
Et sous galoun de courpoura.

(Il serre les dents quand il crache, — Il ne fait que lorgner ses moustaches, — Et ses galons de caporal).

Chans. de PHILIPPON, 1842, p. 23.

Enfin a po compto su cou long personnajo,
Don lo noz gigantesque efface lo visajo,

Parvu qu'a l'y promete ou bout de quoque jours
Ina decoration qu'al *apinche* toujours.

(Enfin il peut compter sur ce long personnage — Dont le nez..... — Pourvu qu'il lui promette... — Une décoration..)

Roquille, *Lo Deputo manquo*, p. 11.

V. aussi Molard, 1810.

Langued. et prov : *espinchar*, Regarder, guigner.

Roman : *espinctar*, *espingar*.

Italien : *espieggiare*.

V. plus loin pinchie.

APLECHI. f. *v. a.* Approvisionner, fournir.

Le saque bien garnia, bien *aplechi* en fenes.

(Les poches bien garnies, bien approvisionnés en femmes).

Jac. Chapelon, *Testam. de Tourran*, p. 275.

L'abbé Baudin, dans son *Poème sur le 9 thermidor*, dit ironiquement d'un individu qui avait été maire à Saint-Etienne :

Durant dizivet mey que n'on fimou *aplechi*.
(Pendant dix-huit mois que nous en fûmes affublés).

Langued. et limousin : *aplecha*, *oplecha*, Ajuster, façonner, former. (De Sauvages et Honnorat).

Le Gloss. de Roquefort cite *aplejer*, *applegier*, qu'il fait dériver de *pleige*, gage, et qu'il traduit par Cautionner, dans le passage suivant de Joinville :

Il m'*apleja* en la ville ce qu'il me failli pour vestir et pour moi atourner.

Le Gloss. de Ducange donne aussi *aplegiare*, *plegium seu vadem dare*.

APPONDRE. l. et f. *v. a.* Atteindre, joindre, ajouter.

Quand même qu'on pourrait *appondre* à cette somme.

Epît. à mon cousin Greppo. Petites sœurs des pauvres, p. 12.

La rue Impériale,
Qui de la Comédie et sans un seul détour,
Vient *appondre* tout droit au coin de Bellecour.

Embelliss. de Lyon, p. 15.

Tu dzis pro, Phalibart ; mais venont le factzures,
Si t'os pos de que *appondre*, i te n'cin fant de dzures.

(Tu dis prou, Philibert ; mais viennent les factures, — Si tu n'as pas de quoi joindre, *de quoi payer*, on t'en fait de dures).

Roquille, *Les Ganduaises*, p. 34.

Langued.: *apoundre* : — Provençal : *appoundre*. Roman : *aponher*, *apondre*.

Il a certainement pour origine le latin *apponere*, et a des analogues dans les langues néo-latines : *apporre* en italien, *aponer* en anc. espagnol. Roquefort cite en ce sens *apponer*, anc. fr.

Le contraire d'*apondre*, en patois, est *dépondre*. V. ce mot.

Aponse. l. *s. f.* Pièce qu'on met à une robe ou à un meuble pour l'agrandir. Cité avec cette interprétation par Molard, 1810.

Le Gloss. de Ducange donne : *aponsam facere ; immittere tigna :* Mettre ou appuyer des poutres sur un mur voisin ; et il cite cette locution dans une charte de Thoissey en Dombes de 1449.

AŘAIRE, arore. l. et f. *s. m.* Charrue.

Des la pointe do jour et memoue avant l'aurore,
Il attalon lou bao par traina louz *arore*.

(Ils attèlent les bœufs pour...)

Savel, *Mar. de Jean*, p. 19.

Ce mot désigne dans notre province la plus simple comme la plus ancienne des charrues. — V. le *Dict. de*

Nicot et M. Breghot du Lut, t. I, p. 267. — Les charrues nouvelles y ont des noms spéciaux.

Il est évidemment formé du latin *arare*, labourer; *aratrum*, charrue.

Il était usité en roman et en anc. franç.

Sangar picque ses bœufs et d'un luisant *araire*
Retrace les sillons de son champ tributaire.

DUBARTAS, *La Semaine*.

Il a son analogue dans toutes les langues néo-latines et dans tous les patois du midi de la France.

— P. dauphinois.

Tantou l'on la veyet come una isla flotanta,
Garnia d'abro frutier, d'*araro*, de charriots.

(Tantôt on la voyait (*l'Isère*) comme une ile flottante, — Couverte d'arbres fruitiers, de charrues, de chariots qu'elle entraînait).

Grenoblo malhérou, p. 17.

— Langued. :

Negus metents la sua ma el *araire* e esgardans atras no es covinable del regne de Deu.

(Quiconque ayant mis la main à la charrue regarde derrière lui n'est point propre au royaume de Dieu).

Dict. de De SAUVAGES.

— Provenç.:

Que li sagaire e labouraire
Quiton li daio et lis *araire*.

(Que les faucheurs et les laboureurs — Quittent les faulx et les charrues). *Mireio*, ch. IX.

ARCHA. F. *s. f.* Coffre.

Se jaivie, sou zusiaux, se z *arche*, son buffet.
(Ses cages, ses oiseaux, ses coffres, son buffet).

CHAPELON, *Testam. de Bellemine*, p. 181.

C'est le mot latin *arca* conservé avec son véritable sens.

Il l'avait en roman (Raynouard) et en anc. français (Roquefort et Ducange).

> Que la dicha communauta aia *archa* communa.
> (Que ladite communauté ait caisse commune).
>
> *Charte de Grealon*, rapp. par Raynouard.

> Mieux vault gaige en *arche*
> Que pleige en place.
>
> *Proverbes français*, Leroux de Lincy, t. II, p. 63.

Il l'a encore en languedocien, en provençal, en espagnol, en portugais et en italien.

— P. dauphinois.

> La pora dolcirousa u lumen du cruzieu,
> Pateave son *archi*.
>
> (La pauvre malheureuse, à la lumière de sa lampe, — Brassait son coffre).
>
> *Le Banquet de le faye*, p. 13.

On appelait à Saint-Etienne, *les arches*, de grands coffres en bois à demi enterrés sur la rive droite du Furens, au Pré de la Foire (place Royale), et recevant l'eau de la rivière par des ouvertures garnies de grilles. Depuis le XVIe siècle, ces coffres servaient de réservoirs pour le poisson. Les portes, placées à la partie supérieure, servaient aussi de lit de camp la nuit et de salle de jeu le jour aux vagabonds et aux gamins de la ville. — V. le *Dict. gaga* de Linossier.

C'est en ce sens que Philippon a dit dans une de ses chansons, 1853, p. 25 :

> Tous lous rolos ne sount pas sur les *arches*.
> (Tous les rouleurs ne sont pas...)

ARCHIPOT. F. *s. m.* Etuvée, hochepot, viande hachée et cuite dans un pot.

Et son petit tupin par faire d'*archipot*.

CHAPELON, *Testam. de Bellemine*, p. 181.

Langued. et provenç. : *archipot*.

Te boutarai en *archipot*.
(Je te mettrai en chair à pâté).

DE SAUVAGES, *Dicton languedocien*.

On dit aussi dans quelques provinces *hachepot*, ce qui est peut-être la véritable forme étymologique de ce mot.

ARPA, ORPA. F. *s. f.* Griffe, serre.

Faut faire un effort
Par pouaire s'empachier de l'*arpa* de la mort.
(..... Pour pouvoir échapper aux griffes de la mort).

CHAPELON, *La Misera*, p. 199.

Ly voué faire sientzi l'*orpa* de la Goton.
(Je vais lui faire sentir...)

ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 17.

— P. bugiste.

Libera nos de l'*arpa*
De cettoz usuri.

Noël du Bugey, édit. LE DUC, p. 120.

— P. dauphinois.

Et garda ma maison de l'*harpa* du larron.

Pastor. de Janin, acte IV, sc. IV.

Langued.: *arpo*. — Provenç.: *harpa*.

Roman : *arpa*.

Anc. franç.: *harpe*, griffe.

De Sauvages le fait dériver du latin *arripio;* Honnorat du grec Αρπαξ

Le Diction. de l'Acad., 1835, a conservé comme fami-

lier *harper*, Prendre et serrer fortement avec les mains.

ARPION. F. et L. *s. m.* Ongle, griffe.

Et de so cinq z *arpions* ly breyant la corgniole.
(Et de ses cinq griffes lui broyant la gorge).

ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 8.

ARPI, HARPIE. L. *s. f.* Perche armée d'un crochet dont se servent principalement les bateliers des environs de Lyon; croc. — V. Molard, *Mauvais langage.*

— P. dauphinois.

Avei croc et *arpi*.

Lo Batifel de la Gisen, p. 44.

Armati securibus et *harpis*. — Vita de Ottonis, cit. au Gloss. de Ducange, v° *arpagare.*

ARQUETA, HARQUETA. F. *v. a.* Parer, ajuster.

Aussi bien *arquetats* que de princes du sang.
Habillit propramen et très-bien *harqueta.*

CHAPELON, *Entrée solenn.*, p. 129, 131.

Langued. : *arquetar*, *arketa.*

Le Gloss. de Roquefort donne, comme anc. français, *arquoi*, Ajustement, parure de femme.

ARRANCA. F. *v. a.* Traîner, arracher.

Et fodra don toujours que lo dzablo t'imbanche
Ou bus de vet Cozon onte Piarre t'*arranche.*

(Il faudra donc toujours que le diable te conduise—Au bois de Couzon où Pierre t'entraîne).

ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 29.

Langued. et provenç. : *arrancar.* On le trouve en catalan, en espagnol et en portugais.

Il est aussi roman. Raynouard le fait dériver du roman *renc*, rang, ligne; et Honnorat du latin *eradicare. radix.*

Le Gloss. de Ducange « a *arrancare, evellere: Quicumque furabitur vel* ARRANCABIT *aliquam arborem.* Statut massil. »

ARRAPA. F. ARRAPER. L. *v. a.* Saisir, prendre, attraper.

ARRAPA (s'), s'ARRAPER. *v. pronom.* S'attacher à.

L'amour l'at *arrapé*, cet enfant.
Les Canettes, p. 221.

La chamizy *arrapat* o quio.
Ballet forésien, p. 10.

Se l'y *arrapet* lou na et lou coupet tout net.
(Il s'y prit le nez et le coupa tout net).
CHAPELON, *Entrée sol.*, p. 120.

A n'eut pot termino qu'in nommo Moucheron
L'*arrape* brusquament et lo mene de rond.
ROQUILLI, *Les Ganduaises*, p. 38.

Molard cite Arraper et s'arraper comme du langage populaire de Lyon. Il le fait venir du latin *arripere.*

— P. dauphinois.

Je scavo mieu que vo où se faut *arrapa.*
Pastor. de Janin, acte III, sc. 1..

Provençal :

Per pousque ben tenir tout ce qu'an *arrapats*
DIOULOUFET, épître, p. 13.

Langued. : *arapa* ; catalan et espagnol : *arrapar* ; italien : *arrapare.*

Roman : *arrapar.*

Roquefort et Ducange citent Araper et arraper, anc. français, et *arrapare* usité dans la basse latinité. « Jaquemetus insequtus fuit ipsum Johannem et eum *arrapavit.* Indic. 1370. — De chaulde colle ou meslée le suppliant *arapa* ledit Pierre au col. Litt. remiss. 1456. »

ARTA BALARTA (A L'). F. Au hasard, à l'aventure.

Ere un homou d'esprit qu'entendit bien la carta
Et que n'a jamais ren fat *a larta balarta.*

(C'était un homme d'esprit...)

CHAPELON, *Entrée sol.*, p. 122.

Il faut écrire *a l'arta, bal'arta.*

On trouve dans le Diction. du patois du bas Limousin par Beronie :

Artobal, *o bel artobal*, expression adverb., Au hasard, à l'aventure, inconsidérément.

ARTYO. F. ARTEIL. L. *s. m.* Orteil, le gros doigt de pied; doigt de pied, en général.

Endé la scima do chavyo
Tan qu'a le z ongle doz *artyo.*

(Depuis la pointe des cheveux—Jusqu'aux ongles des doigts de pied).

Ballet forésien.

Artès, dans Roquille, *La Ménagerie*, p. 13, et *La Gorlanchia*, p. 27.

M. Breghot du Lut cite un passage de Paradin, *Mém. de l'hist. de Lyon*, où on lit, La pointe du gros *arteil.* Il fait observer, après Ch. Nodier, que *arteil*, employé par le peuple de Lyon, est formé directement sur le latin *articulus* et beaucoup plus étymologique que *orteil*, qui en est une altération.

Arteil se disait, d'ailleurs, en anç. français. Il est resté avec cette forme dans les patois du midi de la France et dans la plupart des langues néo-latines.

— P. dauphinois.

Arteu, dans le *Banquet de la faye*, p. 18.

— P. savoyard.

Per avey dy que valei mio

Es *artay* que to notron dou.

(Pour avoir dit qu'il — *Le roi de France* — Valait mieux dans son orteil que notre duc tout entier).

Farsa de Touannou dou trou.

ASSADA. F. *v. a.* Goûter, essayer.

O n'y a chassi que de vio chin,
N'abiorajou que de vin vio,
Que d'*assada* on n'ame mio.

(Il n'y a chasse que de vieux chien,—Ni breuvage que de vin vieux, — Que de goûter on n'aime mieux). *Ballet forésien.*

J'*assadou*
Lou vin un po fort,
Trey vey mio qu'un maladou.

(Je goûte le vin un peu fort, — Trois fois mieux qu'un malade).

CHAPELON, *Chans.*, p. 159

Dzit ais : Tout nous tonte ;
Mais po nous countonte ;
Par mio-z-*assada*,
Vous faut-z-'affana.

(Il dit : Tout nous tente; — Mais peu nous contente ; — Pour mieux le savourer, — Il faut le gagner).

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 15.

Je regarde *assada* comme un dérivé du roman *assatjar*, *assaiar*, Éprouver, essayer. *Assagear*, provençal ; *assatjar*, catalan ; *assaggiare*, italien.

Le Glossaire de Ducange, qui donne, comme employés en basse latinité, *assaghare*; tentare, experiri; et *assaia*, examen, probatio, cite le texte suivant, où l'on retrouve précisément le sens de nos citations patoises :

Major et ballivi in temptatione seu *assaia* hujusmodi panis et cervisiæ negligentes.

(Le maire et les baillis négligents dans la vérification du pain et de la bière).

ASSUPA, ASSUPER. F. *v. a.* Heurter, choquer.

Un lozou m'*assupet*, je bouquio la charreyri.
(Une pierre me heurta, je baisai le pavé de la rue).
CHAPELON, *Requête*, p. 205.

Quand o cret bien marchie, vou cyt adonc qu'au s'*assupe*.
(Quand il croit bien marcher, c'est alors qu'il se heurte).
Id, *Thèse*, p. 226.

Langued. : *supa*, *assupa;* provenç. : *assupar*, *assipar*. Anc. franç. : *asouper*.

Ducange, v° *assopire*, lui donne originellement le sens de Suspendre, retenir, arrêter, et, par extension, celui de Choquer :

Ledit Jehan qui portoit ledit faiz... en alant à son hostel... il se *assopa* à aucune chose en la rue et chut en un fangaz.
Lettr. rem., 1383, citées par Ducange.

ASSURE. F. *v. a.* Achever, terminer.

Tranta jouaïnous cadets que s'eriant assemblat,
Sur la fin do charna, *assuïront* lou plat.
(Trente jeunes cadets qui s'étaient assemblés, — Sur la fin du carnaval, achevèrent le plat).
CHAPELON, *Entrée sol.*, p. 140.

Nous commençons ben l'an, sat-on qui l'*assura ?*
(.... Sait-on qui le finira ?)
Id., *Miscra de Sant-Etiève*, p. 202.

Son corps cy tant *assut* de tion et de vieillessa.
(Son corps est tant usé par le temps et la vieillesse).
Id., *Requête*, p. 206.

O l'aït coumonci, o pouit po *assure*.
(Il avait commencé, il ne put pas finir).
Poème sur le 9 thermidor.

Voué tzun vin que pot sola
Que de se maria ;
Avant voulou *assure* a foun
Ma piquetta de garçoun.

(C'est un vin qui peut enivrer, — Que le mariage; — Auparavant je veux finir à fond — Ma piquette de garçon).

Chans. de Philippon, 1853, p. 3.

— P. bressan.

Quin l'eut bin *assui*, la famena se bete din lou pays que l'ere.

(Quand il eut tout dépensé, il survint une grande famine dans le pays où il était).

Parab. de l'Enfant prodig., trad. en pat. bressan par M. Sirand.

Honnorat, dans son Diction. provenç., cite *assouire*, Achever, qu'il fait venir du latin *adsopire*, Assouvir, et qu'il dit peu usité.

Notre mot a probablement la même origine que l'ancien français, Assouvir, assovir, qui signifiait Achever, conclure, accomplir : *absolvere*.

A l'aide de Dieu, le livre est *assouvi* en deux parties.

Joinville, édit. Capperonnier, p. 1.

Le Gloss. de Roquefort cite aussi un passage de Villehardouin, où ces mots : *ne emi*, *ne assum*, signifieraient, Ni à demi, ni complètement.

ASTURA. L. *adv.* A présent, à cette heure.

J'ai toujours ayeu (eu) soin du bien,
Et *astura* gè n'arai ren (aurai rien).

Lyon en vers burlesques, part. I, p. 18.

Cette abréviation, qui n'a pas passé dans le langage de l'Académie, était usitée en ancien français.

Moy *asteure* et moy tantost sommes bien deux.

Montaigne, *Essais*, liv. III, ch. ix.

Elle est restée dans un grand nombre de patois.

— P. dauphinois :

Le caffé parisién qu'est *astheura* à la modu.

Blanc la Goutte, *Epît. sur les réjouissances, etc.*, p. 16.

— P. normand :

Or *asteure* chy qu'oz a vaincu Megère.

(Or à présent celui qui a vaincu Mégère.

David, *La Muse normande*, p. 77.

V. aussi le Vocabul. du Haut-Maine, v° Asteure.

ATOU, ato, haste. l. et f. *s. m.* Broche à faire rôtir les viandes.

Qua tu nou vau qua virie l'*atou*,
Et en un carou de cuffin
Garda de ruma lou tupin.

(Car tu n'es bon qu'à tourner la broche — Et dans un coin du foyer
Garder le pot de brûler).

Ballet forésien.

Un *âtou* vio inquo qu'o set de bois.

(Une broche vieille, encore qu'elle soit en bois).

Ant. Chapelon, *Inventoirou*, p. 246.

Son tavet frappa d'un tranchu,
Ne sery ty pas ben fachu
Et puy d'un grand *ato* de fer ?

(Si on t'avait frappé d'un tranchoir, — Ne serais-tu pas bien fâché,
— Et puis d'une grande broche en fer ?

L'ordre tenu en la chevauchée faicte à Lyon, 1566.

(Ces vers du programme débité par les supposts du seigneur de la Coquille sont expliqués par le passage suivant du récit en prose :

« Et au dernier d'icelle compagnie y avoit un homme monté sur un asne et une femme après luy qui portoit un tranchoir de boys d'une main et en l'autre un grand *haste* de fer représentant celuy qui avoit ainsi esté battu de sa femme, au lieu et distroict de la juridiction dudit chevalier de Sainct-Romain. »)

L'historiette suivante, rapportée par Louys Garon dans son recueil d'anecdotes, intitulé *Le Chasse-ennuy*,

prouve qu'on employait encore le mot *haste*, à Lyon, au XVIIe siècle.

« Bernardin de Pistoye, demeurant à Lyon, à la maison du sieur Bonuize, banquier, avoit ouy dire qu'une *broche* estoit meilleur françois qu'un *haste*. Quelques jours après, un paquet de lettres tomba entre ses mains, qui s'adressoit à Paris, sur lequel estoit écrit : *à l'haste, à l'haste*. Bernardin pensant que ces lettres fussent envoyées à l'hostellerie de l'*haste*, prit sa plume, et effaçant *à l'haste*, il écrivit : *à la broche, à la broche*. »

Le Chasse-Ennuy, 1633, t. I, cent. v., p. 436.

Atou, *haste*, ont été formés du latin *hasta*.

Langued., provenç. et catalan : *aste*.

Roman . *ast*.

Anc. franç. : *haste*.

ATRUT. F. *adj*. Heureux, fortuné.

Ren pru gourrye nou se pot veyre
Ren pru *atrut*, ny pru hérou,
Alizon, que d'estre amourou.

(Rien de plus beau ne se peut voir,— Rien de plus fortuné, ni de plus heureux, — Alizon, que d'être amoureux.)

Ballet forésien.

Roman : *astruc*, heureux. — Ancien catalan : *astruch*. — Anc. espagnol et anc. portugais : *astroso*. On le fait dériver du latin *astrosus*.

Atrut est le radical de *benatru*, bienheureux, et de *matru*, *motru*, malheureux. V. ces mots.

AVARRI. F. *v. a.* Rejeter, repousser, perdre.

Pruto lez cygne par marvelly
S'en tournaran en lour suerzelly,
.....
E lou bo *avariran* l'erba.

(Plutôt les ruisseaux, par miracle,— Retourneront vers leur source... — Et les bœufs rejetteront l'herbe.) *Ballet forésien.*

Creyant de m'effrayi avoué voutro discours,
Et me faire *avarri* mon galant par toujours.

ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 30.

— P. dauphinois.

Lo ben s'est *avali*, et lo ma et venu.

Lo Balifel de la gisen, p. 36.

Langued. et provenç.: *avari*, *avali*, *abali;* perdre, dissiper.

Avalisco, *abalisco* est un juron languedocien qui équivaut à : Que le diable t'emporte. Si vous êtes de l'autre, *avalisco Satanas*, dit Panurge dans *Rabelais*.

(Chapelon a aussi employé ce terme dans le Noël x, p. 101.

Yo n'en saray quitte per m'entournaz
Et vous dire *avalisquo*.

(J'en serai quitte pour m'en retourner — Et vous dire, allez au diable).

Mais le pâtre auquel le poète donne la parole dans ce Noël ne parle pas le patois forésien. Chapelon a sans doute voulu mettre en scène un berger du Vivarais, du Velay ou l'un de ces pâtres du Midi qui louent pour le pâturage les montagnes du Centre et de l'Est de la France. L'éditeur de 1779 des Chapelon n'a pas compris cet *avalisquo* : il le traduit en note par l'*aventure*, ce qui rend le passage cité tout à fait inintelligible.)

Un autre mot des dialectes de langue d'oc qui a les mêmes formes : *avari*, *avali*, *abali*, a un sens directement contraire à celui que nous venons d'indiquer. Il signifie Conserver, garder, élever. On le dérive du latin *alere*, tandis qu'on donne *aval avaler*, pour origine à notre mot.

AVEILLE. F. *s. f.* Abeille.

Lous fifres, lous obois betavont les ourcilles
Comme qui le-z-orit près d'un essein d'*aveilles*.

(Les fifres, les hautbois mettaient les oreilles de chacun — Dans l'état de celles d'un homme qui les aurait près....)

CHAPELON, *Entrée sol.*, p. 136.

La substitution du v au b est fréquente dans tous les dialectes du midi; mais *aveille* était usité même en anc. français. On y disait aussi *avette*.

Comme *aveilles* chassent les freslons d'entour leurs rousches.

RABELAIS, *Gargantua*, ch. XL.

Qu'est-ce qui presse si fort ces *avettes* d'accroistre leur miel ?

S. FRANÇOIS DE SALES, *Traité de l'amour de Dieu*, XII, 2.

V. l'histoire du mot *abeille* dans le *Diction. histor. de la lang. franç.*, p. 125.

— P. dauphinois, *aville* : *Lo Banquet de le faye*, p. 19.

— P. bugiste, *avouille*. Fables du P. Froment, p. 5.

AVERA. F. *v. a.* Oter, enlever, faire perdre.

Par nous *averâ* la vargouni,
Chaque joue nous porte soun cot :
Onqu'un sans rougi chacun pot
Au grand soulé gratâ sa rougni.

(Pour nous faire perdre toute honte, — Chaque jour nous porte son coup. — Aujourd'hui sans rougir chacun peut....)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p 35.

Langued. : *avera*, *aveire*, *avé*, *avedra;* Aveindre ou tirer une chose d'un endroit hors de portée. *Averas aquel libre;* aveignez-moi ce livre. (De Sauvages).

Provenç. : *averar*, même sens.

Le Diction. de l'Académie, 1835, donne *aveindre*

comme familier. *Aveignez*-moi ce livre de dessus cette tablette.

L'argent fait notre question;

. . . . . .

Et vous n'avez pas la main preste
A m'en *avindre* promptement.

SOMAIZE, *Le Procès des précieuses*, édit. Livet, p. 80.

AVIT. F. *s. m.* Etau.

Car quand je veyou mon *avit*.
M'eyt evire que je decorou.....
Mon *avit* semble d'empoueson
Et me fat fure la meisen.

(Car quand je vois mon étau, — Il me semble que je prends mal au cœur... — Mon étau me paraît du poison — Et me fait fuir la maison).

Jac. CHAPELON, *Contrition d'un fénéant*, p. 270.

Au laisset rulir son *avit*.

(Il laissait rouiller son étau).

Ant. CHAPELON, *Epitaphe de Bobrun*, p. 255.

Avis, en provençal, est synonyme de *vis*; et la vis a donné son nom à l'étau dont elle est une des pièces principales.

B

BABAU. F. *s. m.* Fantôme, lutin, ogre, être imaginaire dont on fait peur aux enfants.

> Ma mare grand me fazit entendre
> Do tion que j'era taut petit,
> Que lou *babau* me vindrit prendre
> Quand je n'orin pas prou mingit.

(Ma grand'mère me faisait entendre, — Lorsque j'étais petit, — Que l'ogre viendrait me prendre — Quand je n'aurais pas assez mangé).

CHAPELON, *Chansons*, p. 160.

Languedoc.: *babaou;* — Prov.: *babau;* — Portugais: *babao;* — Italien : *il baa.*

On trouve au Gloss. de Ducange *babosus*, *baburrus*, *stultus*, *ineptus*, qui paraissent appartenir au même radical.

BABARAUCHY. F. *s. f.* paraît avoir un sens analogue dans le passage suivant du *Ballet forésien :*

> La *babarauchy* et lou drot
> Que farit de tous lou juchie
> Le zalène zevarachie.

(Le fantôme et l'épouvantail — Qui ferait de tous les perchoirs — Fuir les poules effrayées).

Prov.: *babarachoun*, *babarouchoun*, baboin; *babaraula*, domino.

Langued.: *babaraoudo*, domino, habit de masque.

BACHAT. L. et F. *s, m.* Auge, bassin de fontaine, abreuvoir.

Mon buye, mon *bachat*, ma gerla.

Ballet forésien.

Cochard, dans les *Mélanges* de M. Breghot du Lut, t. II, p. 257, dit que « on l'emploie à Lyon dans le sens d'Auge, vase ou bassin en pierre, destiné à recevoir les eaux d'une fontaine ou d'une pompe. Paradin s'en est servi dans ses *Mémoires sur l'histoire de Lyon*, p. 433. Inscrip. ant, à l'occasion d'un tombeau creux dont on a formé le bassin de la fontaine de Saint-Rambert. Ceste pierre, dit-il, sert de *bachat* ou auge et réceptacle de l'eau d'une fontaine d'un village, près l'église, auprès de l'abbaye de l'Ile-Barbe. »

Langued. et prov.: *bachas.*

Roquefort cite aussi *bachas.*

BACHASSE. L. et F. *s. f.* Même sens que *bachat*, dont il est parfois un augmentatif.

On la verra marchi, faire milla grimace,
S'asseta, decouera, vomi dans la *bachasse.*

(On la verra marcher, faire mille grimaces, — S'asseoir, se trouver mal, vomir..)

SAVEL, *Mariage de Jean*, p. 54.

Paradin l'a aussi employé. *Inscript. antiq.*, p. 421. « C'est une arche ou *bachasse* de pierre creuse (comme on l'appelle à Lyon) qui est une belle sépulture, hors des murailles de la ville près l'hospital Saint-Laurent-des-Vignes, laquelle sert à présent à recevoir l'eau d'une belle fontaine. » — Voir les *Mélang.* de M. Breghot du Lut, t. I, p. 222, et t. II, p. 258.

On trouve *bachasse* dans les Noëls mâconnais du P. Lhuillier, mais avec un sens un peu différent. L'Ex-

plication des mots dans l'édit. s. d. le traduit par Coffre à paitrir.

Provenç. : *bachassoun*, auge, baquet.

Le Gloss. de Ducange a *bachassium*, aquarium, aquæ receptaculum, et le cite dans un titre dauphinois de 1502 :

« Abbas de Leoncello et frater Ralhe, ejus procurator, alte se jactando dixerant quod facerent alia abreveragia et *bachassia* pro potu et abevratione ipsorum animalium in dictis pascuis. »

Bacha et ses analogues ne viennent-ils pas du latin *vas*, *vasculum* par la transmutation si fréquente du *v*. en *b*?

BACHASSOLA. F. *s. f.* Grand vase, le plus souvent en bois de hêtre, d'une seule pièce et de forme arrondie, qui sert aux grosses préparations du ménage.

Couma sarit de po, de *bachassole*.
(Comme seraient des pots, des ....)
Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 248

Vou m'eyt eyvi déjà que veyou le pistoles
Que se vant paleyer a plenes *bachassoles*.

(Il me semble déjà que je vois les pistoles. — Qui se vont remuer à pleines....)
Chapelon, *Requête*, p. 214.

Bacholata, basse latin., et *bachole*, anc. franç., cités par le Gloss. de Ducange, paraissent désigner un ustensile de même espèce.

BACHU. L. *s. m.* Bateau à garder le poisson ; coffre percé qu'on tient dans l'eau et qui sert au même usage.

Nous sommes devant les *bachus* :
Nous allons rire tant et plus,

Nous entendrons cent scandales,
Les poissonnières de la halle :
Mon cher ami, nous y voici.

Lyon en vers burlesques, 2e part., p. 26.

Cité par Molard, 1810.

Honnorat donne comme appartenant au dial. du bas Limousin *bachoun*, Caquète où les poissonnières tiennent des carpes. Il dérive tous les mots de cette famille du celtique *bag* ou *bak*, bateau, barque. Ne peut-on pas penser plutôt que *bachu* se rattache, comme BACHA, BECHE, etc., au latin Vas, vasculum ?

BACON. L. et F. *s. m.* Lard, viande de porc salée.

Nous prenons de tout en payamen
Un bon piat de *bacon* salamen.

(Nous prenons de tout en payement ;— Un bon morceau de cochon seulement).

CHAPELON, *Mi de Mai*, p. 149.

Pillie lou zues, le poule et lou *bacoun*.
(Piller les œufs....)

Chans. de BOYRON, p. 13.

Migi quoque lard rancie et seupa de *bacon*
Que barbouotte toujours dan zin grand chauderon.

SAVEL. *Mariage de Jean*, p. 13.

Le Duchat sur Rabelais, l. 15, dit que *bacon*, en Lyonnais, en Dauphiné, en Poitou et en Lorraine, signifie du lard ; en Angleterre, de même qu'en Provence, c'est un porc salé ; et il cite un vers d'une chanson messine dont le sens dit que chair de pourceau, c'est du *bacon*.

— P. bressan.

Ka can ell' an mania lo *bacon* et lo lar,
Qui ne san ple que fere, et n'an ne sey ne fan,

Y se faran encor arria de matafan.

(Car lorsqu'ils ont gâté le cochon et le lard, — Qu'ils ne savent plus que faire et n'ont ni soif ni faim,— Ils se feront encore apporter des matéfains).

Lou guerren dou pouro lebory.

— P. dauphinois.

U son plu gra que lo *baccon*
Que pendole din lour taverna.

La vieille Lavandière, p. 71.

Langued. et provenç. : *bacou, bacoun.*
Roman : *bacon.*

Bacon était fort usité en anc. français. Il est cité par Roquefort et par le Gloss. de Ducange qui, aux mots *baco*, *bacco*, *bacho*, porte : « Ex gallico et anglico *bacon*, qua voce promiscue donantur porcus saginatus, ustulatus et salitus, et petaso aut perna. »

Une des grandes compagnies qui, au XIVe siècle, après les guerres des Anglais, ravageaient nos contrées, portait le nom de *mange-bacon.*

On retrouve *bacon* en catalan, en portugais ; et il signifie encore aujourd'hui, en anglais, Lard et jambon.

Sa présence simultanée dans des dialectes très-divers appuie l'opinion qui lui donne une origine plus ancienne que le latin.

BADA, A LA BADA. — V. ABADA.

BAGNON. L. *s. m.* Vase de bois ou de métal qui sert aux usages du ménage, ainsi qu'aux récoltes.

J'ai trouvé bien joli, malgré cette morale,
L'homme qui fait son vin au fin fond de la salle.
L'avez-vous remarqué campé dans son *bagnon?*

Visite à l'exposition, p. 11.

M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. II, p. 6, dit que le *bagnon* est une espèce de *benot* (V. plus loin BENA) dans lequel on lave du linge et on prend des bains de pied. Cette dernière circonstance lui fait penser qu'il vient du latin *balneum*. Il peut, en effet, s'y rattacher par le roman *bagnar*, mouiller, tremper, et *bagno*, bain, avec lesquels il a une analogie manifeste.

On trouve au Glossaire de Ducange *bagnum* pro Balneum.

BAILLI, BAILY, BAILLIE, BALLY. L. et F. *v. a.* Donner.

Et s'on t'avet frappa a plein
Atou un eguiry d'étain
Et t'en *bailly* su lo cerveau.

La Chevauchée de l'âne, 1566.

Le récit en prose porte :

« Un charriot où estoit une femme qui battoit son mary lui *baillant* d'une esguyère d'étain sur la teste. »

Si es fo *baily* huit sous à une lavandiri
Elle l'appeleron sourciri.

(S'il faut donner huit sous à une lavandière, — Elles l'appelleront sorcière).

La Bernarda buyandiri.

Paure, *baillis* me la paurt dou bien que dé me revegni.

(Père, donnez-moi la part de bien qui doit me revenir).

Parab. de l'Enfant prodig. en pat. de Saint-Symphorien-le-Château, par COCHARD.

A forci de pioto me vequa de retour
Deins cou bravo pays que m'a *baly* lo jour.

(A force de trotter, me voilà de retour — Dans ce brave pays....)

ROQUILLE, *La Gorlanchia*, p. 3.

Ou ne *baillave* pas d'épines par de roses.

(Il ne donnait pas....)

CHAPELON, *Entrée*, p. 122.

Ji te *baliou* mia filli, mai a ena conditioun
Ke lou public va *balie* soun aproubatioun.

(Je te donne ma fille, mais.....)

LINOSSIER, *Remou et Baroueni*, p. 20.

Le futur fait régulièrement *baillirai*, *baillarai*, et quelquefois par syncope *baray*.

Par met je *baillarez* tous lou vers de ma teta.

CHAPELON, *Requête*, p 215.

Je l'y *baray* cent cou de poin, de pi.

(Je lui donnerai cent coups de poing, de pied).

La Bernarda buyandiri.

On trouve aussi le conditionnel *barin* et *borin*, je donnerais.

O l'amarit quand e vo *borit* rien.

(On l'aimerait quand même il ne vous donnerait rien).

ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 22.

Ce verbe existe sous des formes un peu diverses dans presque tous les patois de France.

P. bressan.

Quatre u cin degordi
Se *baliron* per lo gron
De la poce e du çaudron.

Noëls bressans, édit. Le Duc, p. 6.

Vo vo *baré* vo memo
A e'li gran Ray dé ray.

Id., id., p. 63.

Langued. : *baila* ; provenç. : *bailar*, *bailhar*.

Le roman *bailar* et l'anc. français *bailler*, *bailier* avaient un sens beaucoup plus étendu. Ils signifiaient à la fois, Prendre, porter, donner, atteindre, administrer, gouverner. C'est avec ce sens multiple qu'on

trouve au Gloss. de Ducange *bailia*, *baylia*, *balia* et *baillagium*.

Bailli était synonyme de Gouverneur, administrateur, et l'on appelle encore *baile* dans le midi de la France, le berger en chef d'un grand troupeau.

Au surplus *bailler*, dans le sens de Donner, a été employé par tous les auteurs français antérieurs au XVIIe siècle. On le lit plusieurs fois dans Malherbe.

Esprits mal avisés qui blâmez un échange
Où se prend et se *baille* un ange pour un ange.
Liv. III, *Stances*.

Molière l'a mis souvent dans la bouche de ses paysans; mais il l'emploie aussi dans le langage ordinaire.

Tudieu, l'ami ! sans vous rien dire,
Comme vous *baillez* des soufflets !
Amphitryon, acte I, sc. II.

Le Diction. de l'Acad., 1835, l'a conservé comme terme de pratique : *bailler à ferme*, *bailler par contrat;* et comme usité familièrement dans les locutions : *Vous m'en baillez d'une belle*, *vous me la baillez belle*.

BAMBANER, BAMBANO. L. *v. n.* — Se bambaner. *v. pron.* — Se promener sans but, flâner; perdre son temps.

Et je me *bambanais* tout le long du bitume,
Visite à l'Exposition, p. 1.

De pères de familles
Que sourant educo lous garçons et lous filles,
Que los layssirant pos *bambano* par les ructs,
En los abandonnant a lou guise solets,

(....qui sauront élever les garçons et les filles,—Qui ne les laisseront pas flâner dans les rues....)
Hymna à la Concorda, p. 32.

O me falit *bambano* tot lo jour.
ROQUILLE, *Lo Pereyoux*, p. 5.

Enfin j'apercevio quatro deguenilys
Tous quatro *bambanant* de vios fusis roulis.

Id., *Breyou*, p. 71.

(Il a ici le sens peu usité de Brandir avec négligence).

BAMBANE. L. *s. m.* Homme lent, indolent.

On ne dira pas que je suis bambocheur,
Que l'on me reconnait partout pour un *bambane*.

Déclaration d'un canut.

Il est cité par Molard.

Le grec βαμβαίνω, balbutier, bégayer, présente beaucoup d'analogie avec notre mot qu'il a peut-être produit, ainsi que l'italien *bambino*, et le français *bambin*.

BARDOIRE. L. *s. f.* Hanneton.

Tout le monde n'ont pas un permis pour la gloire
Et celui qu'a fait l'aigle a créé la *bardoire*.

Les Embell. de Lyon (suite), p. 5.

Il a été recueilli par Molard, 1803 ; et par Roquefort qui n'indique pas le dialecte dans lequel il l'a trouvé.

Ce nom du hanneton ne lui vient-il pas de ce que ses ailes lui forment une sorte d'armure, ou de *barde*, suivant l'expression de l'anc. français ?

BARFOLLI, BARFOUILLER. L. *v. n.* Barboter, bavarder.

A l'hora d'inqueu vodriant su ma conduitsi
Barfolli choque jour et n'in reglo la suitsi.

(A l'heure d'aujourd'hui ils voudraient sur ma conduite—Bavarder chaque jour et en régler la suite).

ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 26.

BARFOLIOU, BARFOUILLON. L. *adj.* Bavard.

Onte est t'é donc, cou vio rumairo,
A gorgi de paramolairo,

Cou *barfolioux*, qué lalangueur ?
Onte est t'é donc, cou grand blagueur?

(Où est-il donc.....)

ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 20.

BARFOLLIADA, BARFOLLIARI. *s. f.* BARFOUILLAGE. *s. m.* L. Bavardage.

Serra lo robinet de ta grand *barfolliada.*

(Ferme le robinet de ton grand bavardage).

Hymne à la Concorda, p. 21.

Ne vos occupos plus de cela moquari,
Et betos de couto tota *barfolliari.*

Id., p. 35.

Molard, 1803, a relevé *barfouiller*, *barfouillon* et *barfouillage* qu'il traduit par Barboter, Barboteur, et Barbotage.

BARITEL, BARITEAU. L. et F. *s. m.* Blutoir ou bluteau; tamis, instrument destiné à séparer la farine du son.

Dans une Ordon. de la municipalité de Lyon du commencement du XVIe siècle portant règlement de la boulangerie, citée par M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. I, p. 302, on lit que la miche « sera de fine fleur de bon froment à main de boulanger passé au plus fin et prin *bariteau*, environ la tierce partie d'une asnée » et que le pain farin sera fait avec le reste de l'asnée « passé avec le reprin resté de ladicte miche et dudict fin et prin *bariteau*, au deuxième *bariteau* appelé bastard. » V. les mêmes *Mél.*, t. I, p. 267.

— P. dauphinois.

Un cur mantel
Legie, pertuzola coman un *baritel.*

(Un manteau court, léger, percé comme un tamis.)

Le Banquet de le faye, p. 20.

Langued. et proveng. : *barutal*, *barutel*, *baruteau*, *baluteou*.

Deux citations fournies par le lexique de Raynouard montrent ce mot également usité en langue d'oc et en langue d'oil.

Semblans es a *barutel*,
Reten lo lach et laissa 'l ben.

(...Il retient le laid et laisse le bon).

Un Troub. anon.

Ils ressemblent le *buretel*
Qui giete la blanche farine
Fors de lui, et retient le bren.

Fabl. et contes anc.

Basse latin. : « *barutellum*, cribrum quo excernitur farina. » (Gloss. Ducange).

Baritella. F. *v. a.* Bluter, tamiser, passer.

En *baritellan* lou tion.

(En passant le temps).

Ballet forésien.

Roman : *barutelar*.

Basse latin. : « barutellare ; barutello seu cribro farinam excernere. » (Gloss. Ducange).

— P. bressan.

De farena *bartelo*

(De la farine tamisée).

Noëls bressans, édit. Le Duc, p. 7.

Baritelery. F. *s. f.* Blutoire, coffre à bluter.

Et de soure n'empliron
La *baritelery*.

(Et nous remplirons des restes notre coffre.)

Ballet forésien.

— P. dauphinois.

Tout à l'entour de si ne laissit etageiri,
Armeiro, cabinet, archi, *bariteleiri*.

Le Banquet de le faye, p. 13.

Langued. : *baruteleiro ;* une blutoire, grand coffre qui renferme le bluteau.

BARRAL. L. BARRAT. F. *s. m.* Mesure des liquides; vase en bois de cette mesure.

Saiqu'un *barrat* partuza vez lou quio.

(Certain barral troué au fond).

Ant. CHAPELON, *Inventoirou*, p. 248.

La contenance du barral variait dans chaque province.

Cochard, dans les *Mél.* de M. Breghot du Lut, t. II, p. 258, dit que le barral en Lyonnais était de 40 à 50 pintes.

Le Gloss. de Ducange, v° *barallus vini*, dit :

« Bellijoci baralis vini valet semiasinatam ; asinata autem octo quartas seu 96 potos. »

On lit dans une pièce imprimée à la suite de l'*Hist. de Lyon*, du P. Menestrier, p. 13 : « Item Petrus Fabri de S. Cirico posuit in domo Johannis de Rhodano XIV asinatas de vino puro et unum *barallum*. »

En Dauphiné, où l'on s'en sert encore, le barral équivaut à 50 litres.

Suivant De Sauvages, en Languedoc le *baraou* changeait d'une ville à l'autre. Il en était de même en Provence du *barral* suivant Honnorat.

Barrial en roman ; *barral* en catalan.

Ce mot, dont le radical est sans doute le même que

celui de Baril et de barrique, a été employé par Ronsard.

Douze moutons, un bœuf de grand corsage,
Gras, bien charnu, et six *barraux* de vin.

BARREULA. F. BAROULER. L. *v. n.* Rouler, dégringoler.

Les escayers de bois étiont mouillés et pleins de bassouille; elle glisse et *baroule* jusqu'au quatrième.

Les Canettes, p. 223.

Ne voudrit ou pas mio porta lour chandaley
De peu de *barreula* lou long doz echaley.

(Ne vaudrait-il pas mieux porter leur chandelier — De peur de dégringoler dans l'escalier?)

CHAPELON, *Requête*, p. 214.

Et cependant l'argent *barreule* vez chiez vous.

(... l'argent roule chez vous).

Id., *Bouquet*, p. 229.

Lou malheu que me sio s'e proumé de m'assure;
Aussitôt qu'un secoue me vint de quoquou la,
On se bettant davant lou couquin lou fat furo,
L'oncoble avouai lou pie et lou fat *bareula*.

(Le malheur qui me suit s'est promis de m'achever; — Aussitôt qu'un secours me vient de quelque côté, — En se mettant devant le coquin le fait fuir, — Lui donne un croc-en-jambe et le fait dégringoler).

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 68.

Me n'allant *bareula* par la chareri.

(M'en allant rouler par la rue).

Remou et Baroueni, p. 9.

— P. dauphinois.

Veiqui donque coman
U vo fon *barrieula* lo poro courtizan.

La Vieutenanci du courtixan, p. 26.

Je ferai *barula* tout par louz eschalie.

Pastor. de Janin, act. II, sc. I.

Langued. : *barrula.*

Provenç. : *barroular, barrullar.*

BARREYI. L. et F. *v. a.* Charrier, traîner; brasser, mêler, brouiller.

Que lo vaillant B.... riri de son couto,
Liu que *barreye* tant par zou ressuscito.

(Que le vaillant B.... rirait de son côté, — Lui qui brasse, qui intrigue tant pour les ressusciter).

ROQUILLE, *Breyou*, p. 13.

L'una *barreye* dos efans.

(L'une traîne deux enfants).

Chans. de PHILIPPON, 1842, p. 22.

Ji *bareyou* avouai mous efans.

(Je roule avec mes enfants).

Id., 1853, p. 9.

Langued. : *barejha.*

BARREYAJO. L. et F. *s. m.* Action de brasser, de brouiller, de traîner; tripotage.

J'ai vu la fin de tot cou *barreyajo*,
Qué survegné choque jour on menajo.

ROQUILLI, *Les Ganduaises*, p. 21.

Dieu que de *barreyajos*
A çu pouro guichet ! ly a fat quoques voyajos !

Hymna a la Concorda, p. 37.

BARREARY. F. *s. f.* Objets sans valeur; mélange de divers menus objets.

Vou ly ori quauqua *barreary*.

(Il y aurait bien quelques menus objets).

Ant. CHAPELON, *Invent.*, p. 248.

Langued. : *barejhadis, baregeadis.*

Roman : *baralh*, *barrei ;* trouble, bruit, dispute ;

barreiar, *baralhar;* confondre, troubler, disputer, attaquer.

Catalan : *baralla; barallar*, *barejar;*— anc. espag. : *barajar;* — portugais : *baralha*, *baralhar* ; — italien : *baraja.*

Anc. franç. : *barroyer.*

Et pour ce souvent on y trouve avantage a fort *barroyer* la matière.... si rien n'y peut être *barroyé*, peut encore le defendeur demander garand.

Somme rurale. De Laurière.

Je crois que *bareyi* a beaucoup d'analogie avec varey: bruit, tapage, embarras. — V. ce mot.

BATILLON. L. *s. m.* Battoir, instrument avec lequel les blanchisseuses frappent le linge.

Si ella ne te pigne a cou de *batillon.*

La Bernarda buyandiri, p. 8.

Laissons là cette lavandière ;
Car leur langue va sans raison
Plus vite que leur *batillon.*

Lyon en vers burlesques, 2e journ., p. 25.

Tout de même la langue est un bon batillon ! dit Guignol dans une des pièces les plus célèbres de son répertoire.

Molard, *Le mauvais Langage*, 1803, cite : *Batillon*, instrument de bois pour frapper le linge quand on le lave; dites, Battoir. Il cite aussi : *Batillonner*, se servir du batillon en lavant le linge, et il ajoute qu'il faut dire au lieu de Batillonner, *assanger le linge* : mais, dit-il, cette expression est peu connue. — Il est certain que si on l'employait à Lyon, on ne serait absolument compris de personne.

BÉATILLES. L. *s. f.* Débris, abattis de volailles ou d'autres animaux.—Il signifie aussi en patois tous menus objets de peu de valeur. Chapelon dit des ajustements qui composent la toilette d'une jeune fille coquette :

Si je saïns lous noms d'iqueles *beatilles*.

(Si je savais le nom de tous ces riens).

La Misera, p. 196.

Jean de La Valla que va din le famille
Apprendre a la meynat cent gente *beatille*.

(Jean de La Valla qui va dans les familles — Apprendre aux petits enfants cent gentilles amusettes.)

Id., *Testament*, p. 182.

Beatilhas a le même sens en provençal.

Le Diction. de l'Acad., 1835, n'a conservé *béatilles* que dans le sens de Menues choses délicates que l'on met dans les pâtés, dans les ragoûts, etc. Mais il avait en anc. franç. le sens beaucoup plus général que nous trouvons dans les textes patois.

Damoiselles pour paroistre gentilles
Portent ennuyt de si justes coquilles
Qu'il semble avis qu'elles soient descoiffées,
Et par dessus ont belles *béatilles*
Couvertes d'or et de pierres subtiles.

Les Pardons de S. Trotet.

Le Gloss. de Ducange donne aussi un sens plus étendu au latin *beatillæ* : « Ornamenta vilioris quidem materiæ, vel pretii, sed magni laboris et artis eximiæ : vox ducta a Gallico *beatilles*, Trunculi, cupedia, quæ metaphorice ad multas res alias transferri solet. »— Le texte suivant qu'il cite appartient au Bugey : « Loculamentum interim novum apparatur quod *Bellicenses* religiosæ Visitationis tam diligenter aptarant totque *beatil-*

lis... ornarant, ut de eo dici potuerit, Materiam superabat opus. »

BÈCHE, BESCHE. L. *s. f.* Petit bateau qui était encore en usage à Lyon au commencement de ce siècle pour traverser la Saône ou y faire de petits trajets : il était le plus souvent conduit par une femme.

Nous serons assis à notre aise
En *bèche* comme en une chaise.

Lyon en vers burlesques, 2e journ., p. 24.

Plus de degrés moussus, plus de *bèche* à Jacquot.

Les Embell. de Lyon, p. 7.

M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. I, p. 267, en rapporte les deux exemples suivants :

« Au milieu de la rivière de Saône couverte de petits bateaux qu'ils appellent *besches*. »

DU TRONCY, *Discours du grand triomphe*, p. 17.

« Auquel lieu se trouva grande multitude de gondoles et *besches* chargées de diverses pièces d'artillerie. »

PARADIN, p. 371.

Molard l'a aussi recueilli, et dans sa préoccupation de corriger le langage lyonnais, il ordonne, au nom de la grammaire, de remplacer *bèche* par *batelet*. Or, batelet, qui est un terme générique, ne peut pas remplacer bèche qui est le nom local d'une espèce particulière de batelet. Il en est ainsi de la plupart des corrections que des grammairiens trop zélés veulent faire aux langages spéciaux.

V. nos observations sur *bachu*.

BENA, BENNE. L. et F. *s. f.* Grand vase de bois employé par-

ticulièrement à recueillir la vendange. La *benne* était aussi à Lyon la mesure du charbon.

Que sier tou de se trazeyrie ?
Vou n'e que charchie de veyie,
E se revondre din la *bena*
De calamitat et de pena.

(A quoi sert de se tourmenter ? — Ce n'est que chercher du souci, — et se plonger dans un vase — De calamités et de peines.)

Ballet forésien.

Una fena
Qu'aït lou ventrou plein aussi gro qu'una *bena*.

CHAPELON, *Requête*, p. 203.

« Maître Pati, Lyonnois, a vécu au commencement de ce siècle. Quoiqu'il n'ait jamais passé par les charges, il a rendu de grands services à sa patrie, dans un emploi qu'il a exercé avec dignité et assez long temps. Il travaillait plus la nuit que le jour... Il distribuoit ses gens dans plusieurs quartiers : c'est là qu'armés de deux fortes barres de bois et d'un vaisseau appelé *benne*, ils portoient dans la rivière, sans bruit et sans scandale, l'extrait des meilleurs repas de nos citoyens. »

(*Supplément aux Lyonnais dignes de mémoire.* — V. sur cet ouvrage la note au mot *bugne*).

On va te banquetter aux Brotteaux, aux Charpennes;
A ta santé, cousin, qu'on videra de *bennes*.

2e *Lettre à mon cousin Greppo*, 1849.

BENOT, BENNOT, BENOU. L. et F. *s. m.* Vase de même espèce et plus petit que la benne.

M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. II, p. 60, a donné une explication excellente du sens lyonnais de ces deux mots : « Le *bennot*, dit-il, est beaucoup moins grand que la *benne* et s'emploie comme elle pour la vendange. Les cueilleux, c'est-à-dire, ceux qui sont chargés de cueillir le raisin, vident d'autres vases de bois plus petits, plus minces et plus légers, et qu'on appelle *seilles*,

dans les benots que les porteux ou porteurs vont vider à leur tour dans les bennes. »

Molard a aussi cité *benne* et *benot.*

On lit dans Rubys, *Hist. vérit. de Lyon*, 1604, p. 402 : « Portant le *benot* par les manilles. »

Chapelon a employé *benou*, *Test.*, p. 182.

— P. bressan.

Maria, sancti mare,
Rogamus, audi nos :
Fay tan que Di lo pare
Amplisse lo *benos*.

Noël de Vaux, dans les *Noëls bressans*, édit. Le Duc, p. 119.

Honnorat donne *bena* et *benoun*, d'après Beronie. comme désignant en bas limousin une petite cuve de bois ou de paille.

On trouve aussi dans Roquefort *benne* et *benneau* avec notre sens et quelques acceptions analogues.

Benna et *banna* sont cités au Gloss. de Ducange avec des acceptions diverses. Deux textes latins du Lyonnais de 1206 et de 1493, qui y sont rapportés, donnent le sens ci-dessus.

Benna est un des vingt-cinq ou trente mots authentiquement celtiques qui nous ont été transmis par les auteurs latins. Suivant Festus, il désignait *genus quoddam vehiculi.* Il est fort probable qu'il a désigné aussi par extension les vases qui servent à transporter les récoltes, et que nos campagnes donnent encore à ces ustensiles le nom qu'elles leur donnaient il y a deux mille ans, avant la conquête romaine.

Suivant M. Ch. Nizard (Curios. de l'étymol. franç., p. 115), il y a encore en Bourgogne un genre de véhicule

servant au transport du charbon de bois qui a le nom de *benne* ou *banna*.

BENATRU. F. *adj.* Bienheureux.

C'est un composé de *atrut*, et le contraire de *matru*, *motru*, malheureux. — V. ces mots.

Au va tant preïe Dio par le *benatrue* zames
Que sous Libera me arretarant lour larmes.

(Il va tant prier Dieu pour les bonnes âmes (*les âmes du purgatoire*), — Que ses *libera me* feront cesser leurs larmes.)

CHAPELON, *Requête*, p. 207.

J'ai vez chie met un ne sai que de bai
Qu'eyt un ecrit do *benatru* Grabiai.

(J'ai chez moi quelque chose de beau, — Qui est un écrit du bon Gabriel.)

ID., p. 223.

Dans ce passage, comme dans un autre du même auteur (Entrée solennelle, p. 118), *benatru* semble s'appliquer à un homme simple, une sorte de fou à la folie douce, un innocent, comme dit encore le peuple de nos provinces.

— P. dauphinois : *banatru*.

Roman : *benastruc*.

E com lo *benastruc* cors santo
Li fou aparegut enant.

(Et comme le bienheureux corps saint — Lui fut apparu devant.)

Vie de saint Honorat, citée par RAYNOUARD.

BENTO. F. BETOU. L. *adv.* Bientôt. Il a souvent le sens de Peut-être.

Bento d'ici à Paris vous n'y a pas douey pareilles.

(Peut-être d'ici à Paris il n'y en a pas deux pareilles.)

Ant. CHAPELON, *Caracterou de le filles*, p. 235.

Y l'eriant bien veet vingt et *bento* davantageou.

(Ils étaient bien huit vingts (cent soixante), et peut-être davantage.)

CHAPELON, *Entrée solenn.*, p. 133.

D'autrou que sont *bento* sourti de vez les farges
Acheton tous lou jours quanque nouvelle charge.

(D'autres qui sont peut-être sortis des forges — Achètent tous les jours quelque nouvelle charge.)

ID., *La Misera*, p. 195.

Betou, dans Roquille.

Son hommo m'a batzu ;
A m'ari *betou* tuo, si n'etsins po si dura.

La Gorlanchiu, p. 27.

De même en languedocien et en provençal, *Benleou*, *beleou*, qui signifient originairement Bientôt, ont très-souvent le sens de Peut-être. Il en est encore de même de *beliau* en patois dauphinois. — V. MENTO.

BETO, BETTO, BETTA. L. et F. *v. a.* Mettre.

E se *betti* en condicion chi in païsan de queloi païs.

(Il se mit au service d'un des habitants du pays.)

Parab. de l'Enfant prodigue, trad. en patois de Condrieu par COCHARD.

Betaux gli una baga ou dé.

(Mettez-lui une bague au doigt.)

ID. en patois de St-Symphorien-le-Château.

Alours i s'en allit et se *bettit* u sarvece d'oun des habitaents du païs.

ID. en patois de Beaujeu.

Ne *betta* pos los daygts entre l'obro et la corci.

(Ne mettez pas les doigts entre l'arbre et l'écorce.)

Hymna à la Concorda, p. 22.

In deputo s'y nomme, et plusieurs concurrents
Ignoront que je voué me *beto* su lo rangs.

ROQUILLE, *Lo Deputo manquo*, p. 9

Se ton groin heyre coevetat
Et quauque po myo apretat,
A lou bouqua gy *betrin* pena.

(Si ton groin était nettoyé, — Et un peu mieux arrangé, — A le baiser je prendrais peine.)

Ballet forésien.

Lou parapatapan que couront le charcyre
Say *betont* tout en jouai jusqu'a le revendeyre.

(Les tambours qui parcourent les rues, — Mettent ici en joie tout le monde jusqu'aux revendeuses.) CHAPELON, *Entrée*, p. 120.

De lou dous las
Par li empêcha de cheyre,
I ly ant *beta*
Dous braves soudas.

(Des deux côtés, — Pour lui empêcher de tomber, — Ils lui ont mis, — deux braves soldats.)

Chanson en patois de Montbrison.

Le futur *betarai* fait quelquefois par contraction *betrai*.

Te *bettarey* sur mon bilan.
(Je te mettrai sur mon bilan.)

Chans. de Boyron, p. 18.

J'ons vu darrerimuint queloz etres mandzits
Que ne *bettrant* jamais lo noz ein paradzi.
(..... Qui ne mettront jamais le nez en paradis.)

ROQUILLE, *Lo Deputo manquo*, p. 6.

On a vu plus haut le conditionnel *betrin*.

Tous les patois de France et toutes les langues néo-latines ont ce mot sous des formes un peu différentes.

— P. bressan : *buto*, *beto*, *betre*.

Per afatie l'outo et per pano le chire
Ze si se ben drecha coman a *buto* cuire.

(Pour arranger la maison et pour essuyer les chaises, — Je suis aussi bien dressée que pour mettre cuire.) *Margueta*. p. 4.

Cel'anfan
Que venie *betre* an delivrance
Le bone zan.
Noëls bressans, édit. Le Duc, p. 22.

— P. savoyard : *bouta*.

Notron Dou m'a fait ici *bouta*..
(Notre duc m'a fait mettre ici.)
Farsa de Touannou dou trou.

— P. bourguignon : *bôtre*.

Vos aircin priai vote Peire
De *bôtre* fin ai nos traivau.

(Vous auriez prié votre père, — De mettre fin à nos peines.)
Noëls d'Aimé Piron, p. 83.

Le languedocien et le provençal disent *bouta*, *boutar;* l'italien, *buttar*; le catalan, l'espagnol et le portugais, *botar*.

Le roman disait *botar* et *boutar;* l'anc. français, *buter*.

E pur quei as *buted* en veie del talun mes sacrefises? (Quare calce abjecistis victimam meam ?)
Les 4 livres des Rois, en français du XIIe s., liv. I, p. 9.

On a dit ensuite *bouter*, qui a été employé par tous les auteurs français antérieurs au XVIIe siècle. Molière s'en est encore servi, mais seulement en faisant parler des villageois. — V. le *Médecin malgré lui*, act. I, sc. v et vi, — act. II, sc. ii.

Dans le langage de la conversation, *boutez dessus* signifiait Mettez dessus, mettez votre chapeau sur votre tête, couvrez-vous.

Bouter est encore cité dans le Dict. de l'Acad. 1835 comme usité dans le bas langage, en terme de marine, et dans ses composés *boute-en-train*, *boute-feu*, *boute-selle*.

Débouter, qui est resté en usage dans la pratique du palais, y est synonyme de Démettre; et on appelle *rebouteur* dans nos campagnes un empirique qui Remet les membres cassés.

BICHE. F. *s. f.* Espèce de pot.

BICHON. F. *s. m.* Autre espèce de pot plus petit que la biche.

Un vio *bichon*.

Ant. CHAPELON, *Invent.*, p. 248.

Vingt *biches* ou *bichons* sen conta lou poutets.

CHAPELON, *Testam.*, p. 181.

Le *bichon* est à St-Etienne un pot à une anse dans lequel les gens du peuple font cuire leur soupe et la mangent. Jadis tous les ouvriers déjeunaient d'un bichon de soupe, et ce repas du matin se prenait dans la rue, sur la porte de la boutique ou de l'allée, en faisant la conversation avec les voisins qui se traitaient de la même façon.

Langued.: *biché*, petit broc.

Anc. franç.: *biché*, *bichié*, *pichié*, Petit broc de grès.

Le Gloss. de Ducange cite : « *Bicarium*, vas, calix, cyathus, vel mensura potoria : Italis *bicchiero*... Hinc *bichier*, *pichier*. » Et il le rapporte au grec ϵ*ι*κος, vase à anse.

V. PECHIE.

BICHET. L. et F. *s. m.* Mesure pour les grains.

Voicy un homme qui lui demanda combien valait le *bichet* du froment. *Le Chasse-Ennuy de Louys Garon*, t. I, p. 439.

Si ei l'ogmentont lou blat de cinq so par *bichet*.

(S'ils augmentent le blé de cinq sous par bichet.)

CHAPELON, *La Misera*, p. 197.

Anc. franç.: *bichol*, *bichet*, mesure de grains.

Le Dict. de l'Acad. 1835 a conservé le nom de cette mesure qui était employée en Bourgogne et dans la plupart des provinces de l'Est. Il évalue la contenance du bichet en blé froment à 22 livres, mais il eût dû désigner la province dont il évalue ainsi le bichet. Comme toutes les anciennes mesures, celle-ci différait de province à province. Suivant le Gloss. de Ducange, le bichet lyonnais était de 60 livres; celui de Dombes était moindre; il était au contraire plus grand dans d'autres localités.

BICHERÉE. L. *s. f.* Mesure agraire. Elle est encore en Lyonnais la mesure la plus usitée pour l'évaluation de la contenance d'un terrain. Elle y répond à 12 ares 90 centiares.

Dans l'ancienne législation, la bicherée représentait, suivant les uns, la contenance de terrain que peut ensemencer un *bichet* de grains, et, suivant d'autres, celle qui peut rendre un *bichet* de grains.

C'était là, on le comprend, un mode d'évaluation très-incertain et très-variable. Le Gloss. de Ducange explique à ce propos, v° *bicherata*, qu'en Dombes l'étendue de la bicherée différait suivant la nature du grain destiné à l'ensemencer; elle variait de 2,000 à 4,000 pas, et elle était supérieure à la bicherée lyonnaise (1764 pas), bien que le bichet de Lyon fût plus grand que celui de la Dombes.

BISQUA. F. BISQUER. L. *v. n.* Pester, avoir du dépit, être fâché.

Gnagneau si vigore, la flou de le pereres,
Bisque comm'in pendzu de coudre le charrères.

(Gagneau si vigoureux, la fleur des mineurs, — Peste comme un pendu de courir les rues.) ROQUILLE, *Lo Pereyou*, p. 17.

Miox vaut rire que *bisqua*.

(Mieux vaut rire qu'être fâché.)

Chans. de Philippon, 1853, p. 52.

Provenç. *biscar*. Suivant les étymologistes provençaux, *biscar*, c'est prendre la chèvre, la *bisca*, s'emporter ou s'impatienter comme cet animal.

V. sur cette expression, Prendre la chèvre, Genin, *Récréat. philol.*, t. I, p. 272.

Bisquer n'est pas au Dict. de l'Académie, mais il est donné comme populaire par plusieurs autres dictionn. français.

BLET. L. et F. *adj.* Mou, flasque, tendre.

Mon ventrou est *blet* et samble una panoussa.

(Mon ventre est flasque et ressemble à une guenille.)

Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 240.

Y sont tre houre a trabla et metton lour pensetta
Plus ronde qu'un peru, je ne dio pas si *bletta*.

(Ils restent trois heures à table et mettent leur petite panse, — Plus ronde, mais je ne dis pas si molle, qu'une poire.)

Chapelon, *La Careyma*, p. 190.

On le trouve aussi dans le *Ballet forésien*.

Jusqu'a la paillassi do liet,
Quand e se couchont tout est *blet*;
Ron de dzu ne lio fat de dotte.

(Jusqu'à la paillasse du lit, — Quand elles se couchent tout est tendre; rien de dur ne les meurtrit.)

Chans. de Philippon : *Ah! que le dame ant do bounheu!* 1853, p. 42.

Je su pro bien taly par faire a pid coble,
Mais sio faut battre un sie, j'ai lo jarre trop *blé*.

(Je suis assez bien taillé pour sauter sur une jambe, — Mais s'il faut battre un six, j'ai le jarret trop mou.)

Roquille, *La Garlanckia*, p. 5.

Il est cité dans Molard, qui regrette que ce mot manque à la langue française.

Langued. et provenç.: *blet*, *bleda* ou *bleta*.

Bousso bleto, bourse vide; locution languedocienne. (De Sauvages).

La terro *bleto* et silencioiuso
Plan plan devans la riho au soulcu se durbie.

(La terre friable, en silence, — Devant le soc au soleil s'entr'ouvrait.)

Mircio, ch. VII.

Blet me paraît être une forme du roman *blesi*, *blasi*; amolli, usé, fané, affaibli. — V. Raynouard, v° *blezir*.

Il était employé en anc. français (Roquefort). Le Dict. de l'Acad. 1835 n'en a conservé que le féminin *blette* et ne l'applique qu'à certains fruits.

BLOGI. F. *s. f.* Boue.

J'era lou capitaine et toujours lou parmey
Par habilie le gens ou de *blogi* ou de ney.

(J'étais le capitaine et toujours le premier (des polissons de la ville), — Pour habiller les passants de boue ou de neige.)

Jac. CHAPELON, *Educat. dos effants*, p. 266.

La *blogi* m'ere entrat finament jusqu'o zio.

(La boue m'était entrée absolument jusqu'aux yeux.)

CHAPELON, *Requeta*, p. 205.

Par nous lava de la *blogi* do crimou,
Tout votron sang, moun Dio, suffira-t-ai?

(Pour nous laver de la souillure du crime, — Tout votre sang, mon Dieu, suffira-t-il ?)

PHILIPPON, 1853, p. 26.

A se rique le pi, s'étend teut de son lon,
Par malheur dans la *blaoge*, ontou gnia de sabouollie.

(Il se heurte le pied, s'étend tout de son long — Malheureusement dans la boue, où il y a un bourbier.)

SAVEL, *Mariage de Jean*, p. 51.

Brauda, *braoudo*, langued., paraît appartenir au même radical.

On trouve au Gloss. de Ducange, v° *blesta*, l'anc. franç. *bloche*, auquel il donne le sens de Glèbe, motte de terre.

EMBLOGI. F. *v. a.* Couvrir de boue.

Aussi né que le dzable, *emblogi* de parteut,
An gni vé que le dent et lou dou blan do zieux.

(Aussi noir que le diable, couvert de boue tout entier, — On ne lui voit que les dents et le blanc des deux yeux.)

SAVEL, *Mar. de Jean*, p. 51.

BOILLA, BOGLI. L. *s. f.* Jeune fille.

Noutra bogli, notre fille, en patois de Condrieu, suivant Cochard. (Notice sur Condrieu, p. 104.)

On le trouve dans la chanson de Revérony sur le ballon de Montgolfier.

Pouai apercevant le *boille*
Que l'ayant ravicolau.

(Puis apercevant les jeunes filles — Qui l'avaient ravigoté.)

— P. bressan.— Un Noël bressan de M. Philibert Le Duc, imprimé à Bourg en 1852, a pour titre *La Bolia aveulia*, la Jeune fille aveugle. Il est imité d'un Noël provençal, de Roumanille, *la Chato avuglo*.

— P. mâconnais : *boiglia*, *boilla*.

Le z anfan dedan de carosse
Chantian de Noé en latain ;
Le garson e le *boigle* ausain,
Tieu de bone groce.

(Les enfants dans des carosses — Chantaient des Noëls en latin, — Les garçons et les filles ensemble, — Tous de bonne grâce.)

Noëls mâconnais.

— P. savoyard : *bouilla.*

Y zia de *bouille* en ceta vella,
Mai de trey.

(Il y a des jeunes filles en cette ville, — Plus de trois.)

Joyeuse farce d'un curia.

Bolhi, dauphinois, paraît avoir le même sens dans la *Pastor. de Janin*, act. V. sc. III.

Je ne trouve dans les autres patois aucun analogue à ce mot, dont le radical ne m'est pas connu et dont l'usage paraît limité aux provinces qui avoisinent le Lyonnais.

BOLLIE. L. et F. *s. f.* Entrailles, boyaux.

Ma courat, me *bollie*, mon fejou.
(Ma corée, mes entrailles, mon foie.)

Ballet forésien.

Le *bollie* do poulats, do dindons, do levrauts,
Eriant par la plupart d'agreablous mourciaux.

CHAPELON, *La Misera*, p. 201.

Meno.....
Que par l'argint de pot arrachirio le *bollie*
D'in pouro malherou.

(Gaillards... — Qui pour la valeur d'une bouteille arracheriez les entrailles — D'un pauvre malheureux.)

ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 18.

Anc. franç.: *boel, boele, buele.*

Defors sun cors voit gesir la *bucle.*

(Hors de son corps il voit gir les entrailles.)

Chanson de ROLAND, ch. III, v. 809.

Basse latin.: « Boelli, intestina; bodellus, botulus, intestinum. Italis, *budello;* armoricis, *bouzell.* Galli dicimus, boyau; olim Boel et bouele. » (Gloss. Ducange.)

EBOLLIE, EBOULLIE. L. et F. *v. a.* Eventrer, crever, écraser.

N'avons de chansons nouvelles
Que vous fariant *ebouillie*.

(Nous avons des chansons nouvelles — Qui vous feraient crever de rire.) CHAPELON, *Mi de Mai*, p. 149.

Jy n'y *ebol'iou* lou nez.
(Je lui en écrase le nez.)
LINOSSIER, *Moussue Progrès*, p. 4.

Je m'*ebollio* de rire in veyant sa figura.
(Je me crevai de rire en voyant sa figure.)
ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 8.

— P. bressan.

Et quand l'an devret *ebollie*.
(Et quand il en devrait crever.)
Noëls bressans, éd. LE DUC, p. 14.

— P. dauphinois.

Et lo petit patron s'en rit tant qu'il *eibolhe*.
Pastor. de Janin, prol.

— P. limousin : *eboullia*. (Dict. de Beronie.)

Anc. franc.: *eboeler*, *esboeler*, *ebouailler* (Roquefort et Gloss. Ducange, v° *boelli*).

Et maint destrier mort et *esboelé*.
Roman de Garin.

BONIGENS, BONEGEIN. L. Ce mot, qui littéralement signifie Bonnes gens, est aussi employé comme exclamation pour exprimer la pitié, la compassion, la douleur.

Son paure lo vit, *bonigens*, et a n'en sentiit compassion.

(Son père l'aperçut et en fut touché de compassion.)
Parab. de l'Enfant prodigue, en patois de St-Symphorien-le-Château, par COCHARD.

Mais cou qu'etsé maçon,
A la chu, *bonegein*, de dessus le z etsoules.

(Mais celui qui était maçon, — Il est tombé, hélas! de dessus...)
ROQUILLE, *La Gorlançhia*, p. 82.

— P. saintongeois.

L'an darie, dan Luchat in paure vieux pahon
Avait, *boungen*, morut de raque.

(L'an dernier, à Luhac, un pauvre vieux paon — Etait, hélas ! mort de langueur.)

Fables de Burgaud des Marets.

L'abbé de Sauvages fait observer très-justement que cette exclamation équivaut au *pechaire* des Languedociens. « Les paysans de l'Angoumois et du Poitou, dit-il, disent, au lieu de *pechaire*, *bonnes gens*. « Eh! vraiment, monsieur, j'avons bien du mal, *bonnes gens!* quand j'avons payé les charges, je n'avons plus rien, *bonnes gens!* » Le terme *pechaire* répond au vieux français le Pauvret, la pauvrette, qui sont les mêmes que les *poverino*, *povereto*, *poverello*, des Italiens. » Dict. langued., v° *pechaire*.

BORLI. Borlio, Borliou. L. et F. *adj.* Aveugle, dans sa signification primitive; borgne, aujourd'hui.

Il a le sens d'*aveugle* dans le passage suivant de Chapelon.

N'allons tous à la mort, noutroun hora s'approche,
La *borli* cy sen marci.

(Nous allons tous à la mort, notre heure s'approche; — Aveugle qu'elle est, elle n'a point de merci.)

Avis, p. 208.

Borliou a encore le sens d'*aveugle* dans les Chansons de Philippon, 1853, p. 30.61.

Il signifie *borgne* dans le passage suivant de Roquille.

Cou que juge a tenant lo *borlio*, los bossus.
(Celui qui juge à la fois les borgnes, les bossus.)

La Gorlanchia, p. 27.

Borni, dans l'ancienne langue d'oc, signifiait, comme

le font observer De Sauvages et Honnorat, Privé de la vue. L'expression ancienne, *borgne d'un œil*, n'était donc pas dans le langage populaire un pléonasme ridicule; elle signifiait, celui qui n'y voit pas d'un œil.

Les anciens poètes provençaux appelaient Cupidon *lou picho borni*, le petit aveugle.

— P. dauphinois.

La chanson du *borliou*.
Je sceu *borliou* de mou dou zieux.

Poésies de Menil Grand.

Borlho, aveugle, dans la *Pastor. de Janin*, act. V, sc. III.

Eborlie. F. *v. a*, Aveugler.

Coum'o se vet su mer dins un bai jour d'itio,
Lou soulé cy si cla qu'ol *eborlie* louz yo.

(Comme on voit sur la mer dans un beau jour d'été, — Le soleil est si brillant qu'il aveugle les yeux.)

Poëme sur le 9 thermidor.

V. Ebarliaude.

BORLO, beurlo. L. et F. *v. n.* Beugler, crier.

J'uro mon grand gosi, tant que poyins *borlo*.

(J'ouvris mon grand gosier, pour crier tant que je pouvais.)

Roquille, *Breyou*, p. 70.

Et j'ai vu l'autro jour lo père Ravachoux
Que *borlove* a sept francs la dozena de choux.

Roquille, *Les Ganduaises*, p. 30.

Dans cetu dari tiamps quoquau gens a mania
Ant *beurlo* de partot qu'o faut d'economia.

(Dans ces derniers temps, quelques gens à manie — Ont crié partout qu'il faut de l'économie). *Hymna à la Concorda*, p. 2.

Vou jape avouais lou chin, vou *beurle* avouais lou bo.

(Il jappe avec les chiens, il beugle avec les bœufs.)

Chans. de Philippon, 1853, p. 74.

BOULICA. F. Bouliguer. L. *v. a.* Remuer, agiter; et *v. n.* S'agiter. se démener.

A ce point parvenu, fallait bien que je sache
Ce qu'on pouvait avoir *bouligué* dans Perrache.
Embelliss. de Lyon, p. 12.

Tout *bouliquave* drolamont.
(Tout se remuait drôlement.)
Chans. de Philippon, 1853, p. 30.

Ardi, meynet, *boulica* veyre,
Prency courageou, tout va bien.

(Hardi! enfants, démenez-vous, — Prenez courage, tout va bien.)
Un boucher au grand festival, Chans. de Linossier, p. 4.

— P. dauphinois.

Dimenchi quan fut jour chacun se *bolicave*.
Blanc la Goutte, *Epitre sur les Réjouiss.*, p. 4.

On trouve aussi *bolica* avec le sens neutre dans *la Vieille Lavandière de Grenoble* et dans la *Pastor. de Janin*, acte III, sc. II.

Langued. et provenç.: *boulega*, *boulegear*, avec les deux sens.

Roman : *bolegar*, *bolleguar*.

Catalan : *bolejar*.

BRAMA. L. et F. *v. n.* Crier, gémir.

J'entendou *brama* ma conscienci,
Que dit : Faut faire penitenci.
Jac. Chapelon, *Contrition d'un fénéant*, p. 269.

Je vouai *brama* couma un pataire.
(..... Comme un marchand de chiffons.)
Chapelon, *Requête*, p. 216.

Au *bramara* jusqu'à la fin :
Vive la joie èt lou bon vin.
Chans. de Philippon, 1853, p. 17.

Portant j'ai sie zefans que *bramont* la misera.

ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 6.

— P. dauphinois.

U la feriet
Si dru et si ciplet que la pora n'aviet
Lo leizi de *brama*.

(Il la frappait — Si fort et si dru que la malheureuse n'avait pas — Le loisir de crier.) *Lo Banquet de le faye*, p. 12.

— P. savoyard.

Y se fecha en grand colère
E *brammave* com' on pati,
En appelant to sou archi.

(Il se mit en grande colère — Et criait comme un marchand de chiffons — En appelant tous ses archers.)

Farsa de Touannou dou trou.

Langued. et provenç.: *brama*, *bramar*.

Il est aussi catalan, espagnol et portugais.

Roman : *bramar*.

Bramer était usité en ancien français.

Quand il *brasmoit* demandant à boyre.

RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. 7.

Il désigne encore en français le cri des cerfs. Dict. de l'Acad. 1835.

Le nom de *bramafan*, Crie la faim, désigne fréquemment en Lyonnais, en Dauphiné et dans le midi de la France, un lieu stérile ou sauvage.

Lou vallon de Casteau-Rous, *bramo fam*.

La Bugado prouensalo.

BRAME. L. *s. f.* Vache qui n'a pas encore fait de veau ; vache stérile.

En 1670 il était perçu (au marché de St-Symphorien-le-Château) deux liards par chaque bœuf, vache, taureau, génisse ou *brame*, et mouton.

COCHARD, *Notice sur St-Symphorien-le-Château*, p. 111.

— P. bourguignon.

El emeune une vache *braime*
Qui ne fezoo laissea ni craime.

Virgille virai, ch. VI.

V. aussi le Gloss. des Noëls de La Monnoye, v° *braime*.

C'est une contraction de l'anc. franç. *brehaigne*, stérile, qu'on trouve encore cité comme populaire dans le Dict. de l'Acad. 1835.

V. aussi Roquefort, v° *braime* et *braine;* et le Gloss. de Ducange, v° *brana*.

BREN, BRON. F. *s. m.* Son; partie la plus grossière du grain.

Una coupa de *bren*.
(Une mesure de son.)

CHAPELON, *Testam.*, p. 178.

De pailli et de fein, de farena et de *bron*,
Vouera plein vai chie se, et peu a n'aït ron.

(De paille et de foin, de farine et de son, — C'était plein chez lui, et puis il n'avait rien.)

Poëme sur le 9 thermidor.

Le passage suivant de Pline, qui donne le nom celtique d'une espèce de grain particulière à la Gaule, a paru à plusieurs auteurs fournir le type primitif de notre mot :

« Galliœ quoque suum genus farris dedere : quod illi *bracem* (quelques éditions portent *brance*) vocant, apud nos sandalam, nitidissimi grani. » — Lib. XVIII, 7, XI, édit. Brotier.

Bien que Pline désigne dans ce passage une espèce de grain, et non point une partie du grain, on peut y trouver pour l'origine celtique de *bren* un appui suffisant. Le bas breton de nos jours appelle le son *bren;* le gallois l'appelle *brann*.

Bren a le sens de Son en langued. et en provençal.

Destrech aou bren et largan a la farino.
(Avare du son et prodigue de la farine.)
Prov. langued., De Sauvages et Honnorat.

En roman :

Coma aquel que purga la pura farina del *bren*.
Citat. donnée par Raynouard.

En anc. espagnol.

En anc. franç.: *bren* et *bran*

Faisoit de l'asne pour avoir du *bren*.
Rabelais, liv. I, ch. ii.

Tout m'estoit bon *bran* et farine.
La farce du munyer.

Bran signifiait encore en anc. français toute espèce d'ordure. Bien qu'au premier abord il semble naturel de ne voir là qu'une extension du sens primitif de *bren*, Son, je serais porté à croire qu'il s'agit d'un mot d'origine différente.

BRESA, breysa, breza. l. et f. *s. f.* Débris, morceau, brin, miette, bribe.

Vo tu pa o ta compagnonna
La genta Alizon si galeysa,
Veny cambada una *breza*?

(Ne veux-tu pas avec ton amie, — La gentille Alizon si joyeuse, — Venir sauter un brin ?) *Ballet forésien.*

Un rond de tabla ente migeou me *breyse*.
(..... Où je mange mes miettes).
Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 246.

Tau que vous a prou balit,
Eyra quarre en pora figura
Le *breyse* de ce qu'au l'aït.

(Tel qui vous a donné beaucoup — Ira chercher en pauvre tournure — Les restes de ce qu'il avait.) Chapelon, *Requête*, p. 215.

Demanda ce qu'ey souay, quand j'amou quauqua *breysa*.
(Demandez ce que je suis quand j'aime quelque peu.)
Id. à M. de St-Priest, p. 105.

A t'entendre parla tzi sé plus blanc que platrou,
Je te creyou pourtant una *bresa* rougeatrou.

(A t'entendre parler, tu es plus blanc que plâtre, — Je te crois pourtant un peu rouge.) Chans. de Philippon, 1853, p. 73.

Et je creyo, menos, m'y cognutre ina *bresa*.
(Et je crois, amis, m'y connaître un peu.)
Roquille, *La Ménagerie*, p. 22.

— P. dauphinois.

Memo lour chamisi
Ne saviet de lour fat solamen una *brisi*.
Lo Batifel de la Gisen,

Brison, brezon. l. et f. *s. m.* Même sens.

Vo vede bien quou fallie faire in fricot par nos galo in pitu *brison*.

(Mot à mot : Vous voyez bien qu'il fallait faire un repas pour nous réjouir un peu.)
Parab. de l'Enfant prodigue en patois de Condrieu, par Cochard.

N'ai pas vingt sao vaillan par m'acheta dei livre,
Par m'ainstruire in *brezon*.
Savel, *Mar. de Jean*, p. 6.

Brique. l. *s. f.* Même sens.

On dit dans nos provinces Casser en mille *briques*, pour Casser en plusieurs morceaux, et cette expression a été relevée par Molard, 1810.

— P. bressan.

Que manze de *breque* de pan
Et de lece de fromazo.
Noëls bressans, éd. Le Duc, p. 23.

Toutes ces formes du même mot se retrouvent en languedocien :

Brico, *brizo* (De Sauvages).

Te chaplarai en milo *brisos*.
(Je te mettrai en mille morceaux).
AUBANEL, traduction d'*Anacréon*.

En provençal :

Bric, brisa, bresa (Honnorat); *brisoun, brizo.*

En *brizo*
Lou pan croustons deja se friso
Scuto la dent que l'enfreniso.
Mireió, ch. VII.

Que vegue
Vostis iue dous, et que ie begué
La vida enca 'n *brisoun* !

(Que je voie — Vos doux yeux, et que j'y boive la vie encore un peu.)
Id., ch. VI.

Roman : *briza, briga.*

Italien : *briccio, bricciola.*

Bricia panis ; mica, frustum (Gloss. Ducange).

Le Gloss. de Roquefort donne aussi *brique ;* mais, à défaut de toute citation, on ne peut connaître si l'auteur l'a recueilli dans les dialectes du Nord ou dans ceux du Midi.

L'allemand *brechen*, Rompre, casser, présente beaucoup d'analogie avec les mots de cette famille à laquelle le français *brèche* parait aussi appartenir.

BROGIE, BROUGIE. F. et L. *v. n.* Réfléchir, penser, imaginer, projeter.

O l'a souffrit la mort et la passion ;
Par iquen sou je *brogeou* et je me pensou
Qu'o l'orit bien racheta milla mondou.

(Il a souffert la mort et la passion ; — Par cela seul j'imagine et je pense — Qu'il aurait bien racheté mille mondes).
ANT. CHAPELON, *Dobrun*, p. 244.

Au se tire à l'ecart et *brouget* una breysa.

(Il se met à l'écart et réfléchit un peu).

CHAPELON, *Requeta*, p. 204.

N'ai quasi ron dourmi, je ne fouai que *brougie*,
Par fini lou mariageou de ma Jeanne-Marie.

(Je n'ai presque pas dormi ; je ne fais que songer — Pour finir le mariage de ma Jeanne-Marie.)

Remou et Baroueni, p. 1.

Que *broje*-tu ? — *Brojou* que vou ave to.

(Que rumines-tu? — Je pense que vous avez tort).

Id., p. 3.

A que m'a-t-ou servi de *brougie* milla ruses ?

(A quoi m'a-t-il servi d'imaginer mille ruses ?)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 67.

Mais degnoz me parmettre avant de vo regi
D'executo lo plan que veno de *brogi*.

ROQUILLE, *Breyou*, p. 61.

— P. dauphinois.

Per vou zou fare cour, comare, j'y *brogiavo*
U ten de notron pare.

Lo batifel de la gisen, p. 31.

Je ne sçavo qu'en dire, y at prou a *brogie*.

Pastor. de Janin, acte II, sc. II.

BUCLA, BUCCLO, BUCLER. L. et F. *v. a.* Brûler, griller.

Les gens sont etouna couma prou de marmailli
N'ant pas t'eu leur recour a quauque cleu de pailli
Et *bucla* par un sci ou par un beau matin
Tout iquelou voulo que lour fant prendre fin.

(Les gens sont étonnés de ce que la canaille — N'a pas eu recours à quelque clin de paille — Et n'a pas grillé un soir ou un beau matin — Tous ces voleurs qui font mourir les pauvres gens.)

CHAPELON, *La Misera*, p. 200.

Et pot on suposa quouquous bons sontzimonts

Chie lous gueux, lous pillards qu'ant *bucla* lous couvonts ?

(Et peut-on supposer quelques bons sentiments — Chez les gueux . . les pillards qui ont brûlé les couvents ?)

Chans. de Philippon, 1853, p. 76.

La dame Phigenie
Qu'un gognan voliet *bucclo*.

(Iphigénie — Qu'un imbécile voulait brûler.)

Chans. de Reverony.

Faut les delapidé, lour depondre le cou,
Ou les *bucté*, et puis jeté z'au vent leurs cendres.

Les Canettes, p. 38.

Bucler un cochon, c'est-à-dire, en brûler le poil avec de la paille. — Molard, *Le mauvais langage lyonnais*. 1803.

Lou fazoun *bucla* coumma ein cayon.

(Nous le faisons griller comme un cochon.)

Linossier, *Moussue Progrès*.

BUGNE, bugnie. l. et f. *s. f.* Espèce de gâteau frit à l'huile.

Dans ce même temps parut en cette ville une excellente fille qu'on appelait la Jeanne. Elle était établie dans la rue Paradis. Elle y avait une manufacture de *bugnes* à la livre qui fit tomber toutes les autres. Elles étoient si bonnes et le débit en étoit si considérable qu'après vingt années de travail elle plaça vingt mille écus qu'elle perdit dans une banqueroute. Elle en mourut de douleur.

Supplém. aux Lyonnais dignes de mémoire.

(Le *Supplément aux Lyonnais dignes de mémoire* est de Pierre Laurès, chirurgien de Lyon. C'est une satire fort spirituelle des *Lyonnais dignes de mémoire*, de l'abbé Pernetti. Laurès y fait, avec un grand sérieux et en un style ridiculement grave, la biographie imaginaire de personnages de la plus basse condition.)

Un jour de mardi gras nous avions évité le père et le compagnon à mangé de matefins tramés de *bugnes*.

Les Canettes, p. 223.

Son chapeau n'aura pou d'ina marcia de *bugnes*.

(Son chapeau n'aura pas peur d'une averse de bugnes.)

Hymna à la Concorda, p. 41.

Vou ne veït

Que tatres, que paties, que *bugnies*, que couquées.

Chapelon, *Entrée solenn.*, p. 142.

Cette espèce de gâteau se mangeait traditionnellement à Lyon le premier dimanche de carême, qui de là avait pris le nom de *dimanche des bugnes*.

Bugne s'emploie aussi comme injure. On dit d'un imbécile ou d'un homme sans caractère qu'il est *une bugne*.

BURLET, beurlet. f. s. *m.* Bâton.

Un gros *burlet* per alla en vouyageou.

Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 246.

Beurlet dans la préf. des Chans. de Boyron, p. 8.

— P. dauphinois : *burlet*; bâton ferré, bâton pour se battre. Champol.-Figeac, Vocab., p. 169.

Langued.: *berlo*, *burlo* ; souche, morceau de souche.

Basse latin.: « Borla, pastorale pedum ; gallicè, houlette. *Litt. remiss.*, 1386. De quodam magno baculo, dicto communiter *borla* ad usum pastorum destinato... ipsum percussit. » Gloss. Ducange.

BUYAT, buya. l. f. *s. f.* Buée, lessive.

Un bai manti tout fin blanc de *buyat*,

N'cy que lou rats l'ant un po partuzat.

(Une belle nappe toute blanche de lessive, — Si ce n'est que les rats l'ont un peu trouée.)

Ant. Chapelon, *Inventoirou de Bobrun*, p. 246.

Quand t'arais fat ta *buya*.

Roquille, *La Gorlanchia*, p. 31.

— P. mâconnais.

Pre la *buye* un grand beri.

(Pour la lessive un grand cuvier).

Noëls mâconnais, p. 46.

— P. bressan : *buya*.

Langued. et provenç.: *bugado*, *bugada*.

On retrouve ses analogues dans presque tous les patois et dans les langues néo-latines. *Bucato* en italien, etc.

On trouve même *bugat* en bas breton ; mais il est impossible de dire s'il y est un reste des dialectes celtiques, ou s'il y a été importé depuis la conquête romaine.

Buée, anc. franç., a été retenu par le Dict. de l'Acad. 1835 comme appartenant au vieux langage. Il était très-usité au XVe et au XVIe siècle, ainsi que le verbe *buer*.

La pluye nous a *buez* et lavez.

VILLON, Ballade pour luy et ses compaignons.

Entendimes un bruit strident et divers, comme si fussent femmes lavant la *buée*. RABELAIS, *Pantagruel*, v. 31.

BUYANDIRI, BUANDEYRI. L. et F. *s. f.* Blanchisseuse, femme qui fait la lessive ; lavandière.

Quand je vio Jaboulay avouai sa menageiry,
Qu'aït may de varon qu'un grouin de *buandeiry*.

(Quand je vis Jaboulay avec sa ménagère, — Qui avait plus de verrues qu'un groin de lavandière).

CHAPELON, *Entrée solenn.*, p. 141.

La Bernarda buyandiri, Bernarde la blanchisseuse, est le titre d'une comédie lyonnaise du XVIIe siècle, dans laquelle plusieurs personnages parlent patois et que nous avons souvent citée.

Molard, 1803, a rapporté *buyandière* comme lyonnais, au sens de Femme qui lave la lessive, et le Dict. de l'Académie, 1835, a retenu *buandière* comme se disant dans quelques grands établissements industriels.

C

CABELOT, CABLOT. L. *s. m.* Petit tabouret.

L'un lève un *cabelot*, l'autre attrape une cruche.

Visite à l'Exposition, 1860, p. 10.

C'était leur tour comme doyens de la vieillesse
D'occupé cette fois le *cablot* de sagesse.

Les Canettes, p. 25.

Chombes de cabelot, pour Jambes tordues, mal faites, dans Roquille, *la Gorlanchia*, p. 13.

CABIR, contenir. — V. CHAVI.

CACABOSON (Être à, se tenir à). L. Être accroupi, se tenir accroupi.

Si vo voya lieu chini,
Qui lieu sert de cabane :
Y z y sont tot en un cuchon,
Et n'y van qu'*à cacaboson*.

(Si vous voyez leur chenil — Qui leur sert de cabane ; — Ils y sont tous en tas — Et n'y entrent qu'en se baissant à terre).

Noël lyonnais de 1741.

Je me metti *a cacaboson* su mon coussin.

Les Canettes, p. 221.

C'est la même position que Roquille exprime par *à cacasson*, dans le *Deputo manquo*, p. 24.

Le convoi de golius, scins faire de façons,
Ou mitan dou chamïn accule *à cacasson*.

(Le convoi de goulus, sans faire de façons, — S'assied par terre au milieu du chemin.)

Y fant jamais très pos seins chère *à cacasson.*

(Ils ne font pas trois pas sans tomber sur leur derrière).

Id., *Les Ganduaises*, p. 17.

Villon a dit *à croppetons* dans la ballade de la *Belle Heaulmière.*

Ainsi le beau temps regretons
Entre nous pauvres vieilles sottes,
Assises bas *à croppetons*,
Tout en ung tas comme pelottes.

Et l'on trouve encore cette expression dans le patois bressan.

Y ave na se gran pressa
Que le felie de Graton,
Pendant qu'on dise la messa,
Furon tot' *à crepoton.*

Noëls bressans, éd. Le Duc, p. 87.

CAFAROTTA. F. *s. f.* Trou, caverne ; tanière.

Sourtez tous de voutre *cafarotte.*

(Sortez tous de vos trous.)

CHAPELON, *Mi de Moi*, p. 148.

— P. auvergnat.

Près da que liot est uno grotto,
Neiro commo uno *caffarotto.*

(Près de ce lieu est une grotte — Noire comme une tanière.)

La Henriade travestie, ch. I, p. 11.

— P. langued. : *cafaroto.*

Roman : *cavarota* (Raynouard). — Las volps an lurs *cavarotas.* (Les renards ont leurs tanières.)

Roquefort cite en anc. franç., avec le même sens, *caferote*, et Honnorat *cafurote.*

V. ci-dessous CAVORD.

CAFFI. L. et F. *adj.* Rempli; épais.

Il sert particulièrement à qualifier le pain mal pétri, mat et sans trous. — V. Molard, 1803.

Suzanne reste là tout comme une statue,
Le cœur *caffi* d'ennuis, immobile, abattue,
Les Canettes, p. 20.

N'avons-nous pas par nous dzistraire
Notroun musée tout *cafi* d'escargots.
Chans. de Philippon, 1842, p. 4.

Bouchers et boulangers peuvent faire l'offrande
Qui de pains trop *caffis*, qui de débris de viande.
Epit. à mon cousin Greppo. Petites Sœurs des pauvres, p. 12.

Provenç. : *caffir*, *cafir ;* remplir, gorger. — *Se caffir ;* se gorger d'aliments.

CAISI, se taire. — V. QUESIR.

CALADE. L. *s. f.* Pavé, rue pavée; parvis d'une église.

« Monsieur de Saulx se pourmenoit sur la *calade* de Saint-Jean avec sa garde. »
Rubys, *Hist. de Lyon*, p. 400.

Les habitants de Villefranche-sur-Saône appellent encore la *calade*, le parvis de leur principale église, et la rue sur laquelle elle est située; et comme cette rue est pour eux un lieu habituel de promenade, ils en ont pris le surnom de *Caladois*.

Une note manuscrite, attribuée par M. Breghot du Lut au P. Menestrier et placée sur le passage précité de Rubys, regarde les Italiens qui ont habité Lyon comme y ayant apporté le nom de *calade ;* une descente s'appelant en Italie *una calata*, et *calare*, signifiant baisser, descendre.

Langued. : *calado;* le pavé des rues. (De Sauvages).

— Provenç. : *calada;* pavé, terrain, rue. (Honnorat).

Le Gloss. de Ducange cite *caladia via*, *calata*, et *callata*. Il leur attribue le sens de *calcea*, chaussée; *via strata quæ in declivitatem vergit*, nostris, *callate*; et *ambulacrum*, promenade. Il les rapproche aussi de l'italien *calata*.

Le français Caler a plusieurs sens qui ont été conservés par le Diction. de l'Acad. de 1835. Il signifie Descendre, abaisser et mettre de niveau. N'est-ce pas dans ce dernier sens qu'il a produit *calade?* Il faut toutefois se rappeler que les anciens pavaient surtout les rues ou les chemins disposés en pente, ce qu'observent encore de nos jours les Italiens.

CAMBIN F. *s. m.* Partie de plaisir, repas, goguette; bombance.

Ma gaupa que retrat de sa reina grand mare
Ame inquo mio que met lou *cambins*, le coumare.

(Ma gaupe qui tient de son arrière-grand'mère, — Aime encore mieux que moi les repas, les commères.)

Jac. CHAPELON, *Education*, p. 268.

Dans les *Transes de Bobrun*, d'Ant. Chapelon, les gens qui viennent pour enterrer celui qu'ils croient mort, disent en parlant du bon repas qu'ils vont faire :

Lou malheur cy qu'o mert pas prou de gent,
Qu'equai *cambin* n'arrive pas souvent.

(Le malheur est qu'il ne meurt pas assez de gens; — Que cette bombance n'arrive pas souvent.)

p. 242.

Semont trop contentes,
Dins noutron *cambin*,
Quand l'y tenons de vin.

(Nous sommes trop contentes, — Dans nos goguettes, — Quand nous y avons du vin.)

CHAPELON, *Chanson*, p. 171.

CAMPANA. F. *s. f.* Cloche.

Je farez mai de brut, si quaucun m'o demande,
Que si ai l'ayant souna la *campana* de Mende

(Je ferai plus de bruit, si quelqu'un me le demande, — Que si on avait sonné la cloche de Mende.)

CHAPELON, *A M. de St-Priest*, p. 107.

Notra chabaratana
Etablia vai lou coin,
Sans tambour ni *campana*,
Nous rassemble de loin.

(Notre jeu de l'arc, — Etabli vers le coin, — Sans tambour ni cloche, — Nous rassemble de loin.)

Chans. de BOYRON, p. 7.

Langued. et provenç. : *campano*, *campana*.

Roman : *campana*.

Campana ; catalan, espagnol et italien. — *Campainha* ; portugais.

Anc. franç. : *campane ;* cloche ; *campanelle*, *campenelle* ; sonnette, petite cloche.

Comme son père avoit emporté les *campanes* de Notre-Dame.

RABELAIS, liv. II, ch. VII.

Si tost comme les *campenelles* sonnoient, ils aloient là.

Contin. de Guill. de Tyr.

Basse latin. : « *campana*, *campanum ;* tintinnabulum æreum quo occidentales Latini utuntur ad populum in Ecclesiam convocandum. » (Gloss. de Ducange.)

Campane a laissé en français plusieurs mots dans le langage des arts et des sciences, notamment dans celui de l'architecture, *campanile*, sorte de clocher ou de petite tour ouverte ; — et dans celui de la botanique

campanule, famille de fleurs auxquelles on donne vulgairement le nom de clochettes.

CAMPANA. F. *v. a.* Sonner une cloche, publier quelque chose.

Je n'orin pas besoin qu'Etienne courrateyse,
Qu'au l'aille *campana*.
(Je n'aurais pas besoin qu'Etienne se mette en marche; — Qu'il aille le publier.)

CHAPELON, *A M. de St-Priest*, p. 107.

CAMPANAIRE. F. *s. m.* Sonneur de cloche.

Campanaire jurat de vez la grand yglcizy.
(Sonneur juré de la Grande église. — *Nom de la plus ancienne église paroissiale de St-Etienne.*)

CHAPELON, *Testament*, p. 177.

Campanarius; custos campanarii, qui campanas pulsare solet. (Gloss. Ducange.)

CANASTEI. L. *s. m.* Petit panier; en patois de Condrieu, suivant Cochard, *Notice sur Condrieu*, p. 104.

Langued. et provenç. : *canasta*, *canastel*.

Canastra, catalan; *canestro*, italien; *canasta*, espagnol; *canastra*, *canistrel*, portugais.

Anc. franç. : *canestrel*, corbeille.

Basse latin. : *canastellus*, *canestella*, *canestra*. — Gloss. Ducange.

Ce mot nous est venu du grec καναστρον, ou directement, ou par le latin *canistrum*.

CANCARINETTE. F. *s. f.* Instrument de musique pastorale; cliquettes.

Sus voutre *cancarinette*
Faide entendre par leu bois.

CHAPELON, Noël VIII, p. 96.

Cancarinetas, en dial. gascon. (Honnorat.)

CANCORNO. L. et F. *v. n.* Bavarder, radoter, gronder.

Menos, me vequa mais ; vequa lo vio garçon
Que vient vos *cancorno* de vars de sa façon.

(Enfants, me voilà encore ; voilà le vieux garçon — Qui vient vous débiter des vers de sa façon.)

ROQUILLE, *Discours*, 1858, p. 3.

O faut qu'o nein fignese, o vet pro *cancorno*.

(Il faut en finir, c'est assez bavardé.)

Id., id., p. 10.

Sa fena *cancorne*,
Taune, rounfle et morne.

(Sa femme gronde, — Bourdonne, ronfle et grommelle.)

PHILIPPON, *Chansons*, 1853, p. 15.

CANCORNA. L. et F. *s f.* Grondeuse, radoteuse.

J'aïn ma mare grand, una vicilli *cancorna*.

(J'avais ma grand'mère, une...)

JAC. CHAPELON, *Educ. dos effants*, p. 264.

Que raffolove qui ? voz ete ina *cancorna*.

(Que radotez-vous ici ? vous êtes...)

ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 30.

Avisos donc portant ina tella *cancorna*,
Que toujours preye Dieu, que fat tant la bigorna.

Hymna à la Concorda, p. 37.

CAPITO. L. *v. a.* et *v. n.* Rencontrer.

Ah ! qu'o va bien, dzite, j'ai *capito* la souchi.

(Ah ! que cela va bien, dit-il, j'ai trouvé la racine.)

ROQUILLE, *Lo Pereyou*, p. 13.

Eintr'autro *capitzo* cou certain borgniquié
Qu'a dous motrus garrots que battont lo briquié.

(Entre autres, je rencontrai ce certain borgne, — Qui a deux méchants garrots qui battent le briquet.)

ROQUILLE, *La Gorlanchia*, p. 13.

O s'y *capite* alor la familli Michon.

(Il s'y rencontre alors...)

Id., id., p. 20,

Provenç.: *capitar ;* Commencer une affaire, rencontrer fortuitement. *A ben capitat,* il a bien rencontré. (Honnorat.)

On trouve au Gloss. de Ducange, le mot *capitare,* qui dans plusieurs textes a le sens de Aboutir, confiner: Duæ acræ quæ *capitant* super easdem. Il a un sens encore plus rapproché de notre *capito* dans ce passage des Sermons de Barletta : Illa die non potes malè *capitare ;* Ce jour-là tu ne peux pas mal rencontrer; il ne peut pas t'arriver mal.

Ils dérivent évidemment du latin *caput.*

CARAMENTRANT, CARAMOUNTRANT, CARAMEINTRAN, L. et F. *s. m.* Carême entrant, les derniers jours du carnaval, le mardi-gras.

Porou *caramentrant* tournet prendre courageou.

(Ce pauvre mardi-gras reprit courage.)

CHAPELON, *Entrée,* p. 140.

Avouais *caramountrant* vint bon la mascarade.

(Avec mardi-gras la mascarade vient à propos.)

Chansons de Philippon, 1853, p. 73.

Carameintran est employé par Roquille, *les Ganduaises,* p. 5.

Ce mot signifie aussi un masque, une personne déguisée. V. le Gloss. des Noëls de La Monnoye, v° *cairementran.*

A Saint-Etienne, il désigne encore de grands feux de charbon qu'on fait dans les rues le jour du mardi-gras.

Dansie autour d'un *caramantran*.

(Danser autour d'un feu de carnaval.)

CHAPELON, *Avis aux effans de Sant-Etiève*.

Caramentrant est usité sous des formes un peu diverses dans toute la France. Le Lexique de Raynouard en donne trois exemples anciens. On le trouve en languedocien, en provençal, dans les patois de langue d'oil et en ancien français.

On le trouve au Gloss. de Ducange, v° *caramentrant*, *caramentran*, *carementrannus*, *carmentran* et *quadragesima intrans*.

On disait aussi dans le même sens *carême prenant*. « Parlant du mardi-gras, autrement dict *quaresme prenant*, ou *quaresm entrant*. » H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*.

Le Dictionnaire de l'Académie a conservé cette dernière expression qui a été employée par Molière, *le Bourgeois-Gentilhomme*, acte V, sc. VII, dans le sens de personnage déguisé; mais il n'a pas reproduit *careme entrant*.

Quareme entrant le veil se trouve dans un compromis du XIIIe siècle entre le chapitre de Saint-Jean de Lyon, et celui de Saint-Just, rapporté par M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. II, p. 265. On appelait ainsi le dimanche de la Quadragésime, *carnis privium vetus*, jour auquel avait commencé le carême jusqu'au IXe siècle: c'est alors seulement qu'on y avait ajouté les quatre jours qui précèdent ce dimanche, afin de compléter les quarante jours de jeûne.

M. Champollion-Figeac, dans ses *Nouv. Recherch. sur les patois*, p. 155, a cru devoir aller demander au

celtique l'étymologie de *caramentran*, bien que ce mot composé par nos pères n'eût besoin d'aucune savante explication. Mais M. Champollion-Figeac publiait ce livre au temps où l'Académie celtique était dans toute sa ferveur et où son zèle pour la glorification des anciennes langues de la Gaule lui en faisait trouver les débris un peu partout.

CARCAVELA, QUARQUAVELA. L. *v. n.* Faire du bruit, du tapage; babiller, crier.

Eyet assé *quarquavela* ;
Depechon-nou, eyet tot un.

(C'est assez babillé ; — Dépêchons-nous, c'est la même chose.)
La Chevauchée de l'Ane, 1566.

— P. dauphinois.

Elle porton mey d'attiffet
Su la testa que lo buffet
D'un marchant de chose nouvelle;
Car tout sur elle *carcavelle*.
La vieille lavandière de Grenoble, p. 59.

Lour *carcavelamen* me fat decreytina.

(Leurs criailleries me font devenir crétin.)
Pastor. de Janin, acte IV, sc. I.

Le radical de ce mot est le roman *carcavel*, grelot, encore usité en languedocien et en provençal. Catalan : *cascavell;* espagnol : *cascabel* ; portugais : *cascavel.* Basse latin : « *cascavellus*, *cascaviellus* ; campanula, nola; Gallis, grelot; provincialibus, *cascavau,* » Gloss. Ducange.

Carcavela en languedocien signifie Agiter comme un grelot, Tourmenter.

CARCABEAU. L. *s. m.* On appelait ainsi à Lyon le relevé périodique et officiel du prix du blé qui se faisait le samedi de chaque semaine, à la Grenette, par un des échevins. — V. M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. I, p. 268 et 306. — Ce nom venait sans doute du bruit qui se fait dans tous les marchés à la criée, ou de ce que le prix du blé était d'abord proclamé, crié officiellement avant d'être affiché.

Dans la comédie dauphinoise de *Seigne Peire et seigne Joan*, p. 9, *carcabeau* a le sens de Tourment, préoccupation, tintouin.

Et non durmiray, si me reste
Aquest *carcabeau* din la teste.

CARPAN. L. *s. m.* Coup, soufflet.

Si lo regalo d'in *carpan*,
Ly foue passo lo gout dou pan.
ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 20.

Langued.: *carpans*, des coups. *Carpan de Venizo*, un soufflet. *Carpar*, battre, étriller, rosser. De Sauvages et Honnorat le font venir du grec καρπος, poignet, carpe, jointure du bras et de la main.

CARRE, QUARRE, QUORE. L. CAROU. F. Quarré, toute chose carrée, angle, coin, carrefour, foyer.

Le capitaine... les mypartit en deux bandes dont l'une passa par le *carre* de l'espicerie tendant à Saint-Nizier, l'autre par rue Longue, à costé dudit Saint-Nizier.
La Prinse de Lyon par les fidelles, 1562.

Après une fantosme portée par quatre dans un linceul, jettée par tous les *quarres*, lieux et places de ladicte ville.
La Chevauchée de 1578.

Dans une Délibération consulaire de Lyon du 23 septembre 1488, relative aux funérailles de l'archevêque Charles de Bourbon, on lit que les quatre *quarres* du drap de veloux sur lequel sera placé le corps seront portés par quatre des plus « grants dignitez de l'église de Lyon. » — V. Notice de M. Péricaud sur Ch. de Bourbon, p. 47.

Chocun pesiblamint s'est rejuint dins son *quoro*.

(Chacun paisiblement s'est retiré dans son foyer.)
ROQUILLE, *Breyou*, p. 65.

Asset o *carou* do cuffin.

(Assis au coin du foyer.)
Ballet forésien,

Jalou de fret o *carou* do fouier.

(Je gèle de froid au coin du foyer.)
ANT. CHAPELON, *Bobrun*, p. 239.

Un gro vio
L'envorpe et lou rigotte
Dins un *carou* de lensio.

(Un gros vieux — L'enveloppe et le réchauffe — Dans un carré de linge.) CHAPELON, Noël II, p. 80.

Lou preyant a sa mort de lou pas deleyssie
Et d'obtenir par set un petit *carou* au cie.

(Les priant à sa mort de ne pas le délaisser, — Et d'obtenir pour lui un petit coin au ciel.)
CHAPELON, *Testam. de Bellemine*, p. 178.

Vou l'y orat de musicions de tous lous *carous* et cantons de l'univers.

(Il y aura des musiciens de tous les coins et...)
LINOSSIER, *Un Boucher*, p. 2.

— P. dauphinois: *carro*; coin.

Gnat *carro* ni canton que sur la veiperna
Ne set plein de le gen qui sont que trop de resta.
Pastor. de Janin, acte III, sc. II.

— P. bourguignon : *quarre;* coin.

Ai fai tramblai le quate *quarre*
Et le mitan de l'univar.
Noëls de La Monnoye. *Noël IV* et *le Glossaire.*

Langued.: *cairou*; provenç.: *carreou.*

Basse latin.: « *Coronnus*; angulus; Gall. Coin, encoignure; alias, *coron*, *couron* et *quoron.* » (Gloss. de Ducange.)

CARRE, Chercher. — **V. QUARRE.**

CAVAR. — **V. VAR.**

CATZA. F. *s. m.* Espèce de fromage.

La via n'e qu'un *catza* de misera.
Chans. de Philippon, 1853, p. 32.

L'auteur a ajouté en note : *Catza;* Mauvais fromage, sec et pénible à avaler.

Suivant le Diction. provençal d'Honnorat, *cachat*, *cacheou*, *cacheti*, *cachela*, désignent, dans différentes contrées de la Provence, une espèce de fromage que l'on réduit en pâte et auquel on ajoute du vinaigre et quelques épices.

Il faut aussi rapporter à notre mot les termes de basse latin. *casata*, *caseata*, *casiata*, *casciata* et *casiatum* que le Gloss. de Ducange interprète par Formaticum, fromage, et par Placentæ species ex caseo.

Catza a trop d'analogie de sens et de forme avec le latin *caseus* pour ne pas en être réputé un dérivé.

CAVORD. L. *s. m.* Trou, caverne, refuge, repaire, cachette.

Et sat tous lo *cavords* de la fina boisson.

(Il sait tous les trous où se cache la fine boisson.)

ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 8.

So dzigno compagnons lo segont sins retord
Par allo dous fusis decuri lo *cavord*.

(Ses dignes compagnons le suivent sans retard — Pour aller découvrir la cachette des fusils.)

Id., *Breyou*. p, 16.

Menos, vos saides tous que cou *cavord* illustro
Onte lo deputos siejont dzurant in lustro.

(Amis, vous savez tous que cet illustre trou, — Où les députés siégent pendant un lustre.)

Id., *Lo Deputo manquo*, p. 6.

Anc. provenç.: *cavarota*, grotte, caverne; langued.: *caborno*, tanière, repaire de bêtes. Roquefort cite dans le même sens *cavaras*, sans dire à quel dialecte il l'a pris.

Basse latin.: « *Cabernum*, *cavernum;* caverne. » (Gloss. de Ducange.)

V. ci-dessus CAFAROTA.

CAYON, CAION, CAYOUN. L. et F. *s. m.* Porc, cochon.

Celos vios et celos moutons
Sont aussi gras que de *cayons*.

Lyon en vers burlesques, 2e journ., p. 22.

Le Noël lyonnais de 1741 dit au couplet où il met en scène les Antonins :

Saint Antoino lieu patron
Lieux engraisse de *cayon*.
(...,. Leur engraisse...)
Que de malheroux onviyount
L'aviore et lou sort dos *cayouns*.

(Que de malheureux envient — L'avoir et le sort des cochons.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 37.

— P. bressan.

Quand vo m'aré guetio dans ena beurdifaille
Fore çarfo la cass'e trosso le polaille,
Vo vo pansere bin, vo dimando pardon,
Que ze n'ai po torzo apresto u *cayon*.

(Lorsque vous m'aurez vue dans un jour de bombance, — Faire chauffer la poêle et trousser les volailles, — Vous penserez bien, je vous demande pardon, — Que je n'ai pas toujours fait la cuisine au cochon.) *Margueta*, p. 6.

— P. dauphinois.

Que de gran vergogni
En la sout du *cayon* vito s'alei cachié.

(Que de honte — Il aille vite se cacher dans la loge du cochon,)
Lo Banquet de le faye, p. 19.

— P. du Velay.

Jau veze, moun ami, que tu li as pas pensa,
De garda tous *cayons* lou long de Panassa...
Lou pouors diouriont toudjours demoura din l'assou.

(Je vois, mon ami, que tu n'y as pas pensé ; — Avoir gardé tes cochons le long de Panassa!... — Les porcs devraient toujours demeurer dans leur loge.)
M. Lambert, comédie d'Ant. Clet, du Puy.

Ce mot paraît limité à la zone intermédiaire. Je le trouve dans les dialectes de la France centrale et dans ceux de la Suisse française ; il s'efface au Midi et au Nord. Le Diction. d'Honnorat cite *caioun* comme employé en Provence, mais seulement dans quelques localités voisines du Dauphiné. Le Dictionn. langued. de Des Sauvages donne aussi *caliou*; mais je ne l'ai retrouvé dans aucune des traductions de la Parabole de l'Enfant prodigue qui ont été publiées officiellement.

Caya, *cayum*, en basse latinité, signifie Maison, chaix. — V. Gloss. de Ducange. — Je crois que là est l'origine

de notre mot. Le *cayon*, c'est le porc de la maison, *porcus domesticus*, par opposition au *seng ar*, sanglier, qui est le porc sauvage, *porcus singularis*, porc sanglier, comme disaient nos pères.

CEBRELA. SEBROLA, SOUBRELA. F. *v. a.*. Ebranler, secouer, et figur. Mettre en train.

Y l'ant bien *cebrela* lour so.

(Ils l'ont bien secoué autant qu'ils ont pu).
CHAPELON, *Chansons*, p. 164.

On dit *cebrela* un arbre, quand on le secoue pour en faire tomber les fruits.

Ne ron dire, Zabeau, quand vou passe pas d'houra
Sans que l'appiehensioun me *sebrole* lou coura?

(Ne rien dire, Isabeau, quand il ne se passe pas d'heure — Sans que la crainte ne m'ébranle le cœur?)
Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 70.

Se tu veu, par nou *soubrela*,
Quauque chanson debagoula.

(Si tu veux, pour nous mettre en train, — Nous dégoiser quelque chanson.)
Ballet forésien.

CHA UN, CHA DEUX, etc. L. *adj.* A CHA UN, A CHA DEUX, etc. L. *adv.* Un à un, deux à deux.

CHA PEU, A CHA PEU, L. *adv.* Peu à peu.

Lou nomeran-nous *à cha un?*

(Les nommerons-nous un à un?)
La Chevauchée de 1566.

A cha peu on pourra diminuer l'impôt.
4e *Lettre à mon cousin Greppo.*

Qu'es-tu donc devenu, commerçant de Lyon,
Toi que t'avais gagné la réputation
D'élever *à cha* sou ta solide fortune?
Les Embelliss. de Lyon, 1858, p. 18.

Voué lo preindre *à chos yon.*

(Je vais les prendre un à un.)

ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 5.

A que siais d'être ambitioux
Quand tout prend fin *a cha* domageou?

(A quoi sert d'être ambitieux — Quand tout prend fin petit à petit. — *Mot à mot:* Dommage à dommage.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 36.

— P. dauphinois.

Inco que lhi louz at racla *a cha* millié.

(Bien qu'elle (la peste) les ait raclés par milliers.)

Pastor. de Janin, act. III, sc. II.

— Provençal.

Comm' un viel bastiment *a cha panc* si degruno.

(Comme un vieux bâtiment peu à peu se détruit.)

LA BELLAUDIÈRE.

Pamens, quand dins la fousco eilaiin veguerian
Cimo *a cha* cimo dispareisse
Lou dous païs.

(Néanmoins, quand dans la brume éloignée nous vîmes — Cime à cime disparaître — Le doux pays!)

Mireio, ch. XI.

— Anc. français.

Si vis les sains de paradis,
Cha V, *cha* VI, *cha* IX, *cha* X,
Allans et venans.

L'advocacie N.-Dame.

Molard, 1810, cite ces locutions et les explique de la façon suivante: « *A chas un, a chas deux*, pour dire Un à un, deux à la fois. Autrefois on disait *chas deux*, *chas trois*, ou *ce qui tombe* deux à deux, trois à trois. Mais jamais on n'a dit *à chas trois*, expression d'écolier. »

Je crois que *choir* n'entre pour rien dans la formation de *cha un*, *cha deux*, *cha peu*, etc. Ces expressions équivalent à *chaque un*, *chaque deux*, *chaque peu*, ou comme on écrivait au XIIIe siècle, *chasc'un*, *chasc deux*. — V. Recherch. sur la lang. franç., de Gust. Fallot, p. 257.

On écrivait aussi *chaun*. « Manaem fist se asise e sun taillage sur tuz les riches hume de Israel, cinquante sicles d'argent sur *chaun* pur duner al rei de Syrie. (... Ut daret regi Assyriorum quinquaginta argenti per singulos.) »

Les 4 livres des Rois, ljv. IV, liv. xv.

CHALAMELA, CHARAMELLA. L. *v. n.* Jouer du chalumeau; et, par extension, jouer d'un instrument; chanter.

Mais c'est trop *chalamela*,
Sans mangy, ne sans beyre.

Chanson en patois lyonnais dans le *Formulaire fort récréatif de tous contracts*.

Nous noz en van, car nouz an sey;
Eyet assé *charamella*.

(Nous nous en allons, car nous avons soif; — C'est assez chanté.)

La Chevauchée de 1566.

— P. dauphinois.

Lo rossignon donne d'aubade,
Car sen sommellié not ni jour,
U *charamelle* de l'amour.

Pastor. de Janin, prolog.

Langued.: *chalamino*, chalumeau, musette; *calamela*, jouer du chalumeau.

Provenç.: *charamel*, chalumeau; *charamelar*, jouer d'un instrument.

Roman : *caramela, caramel, calamel ;* chalumeau. — *Caramelar, calamelar* ; jouer du chalumeau ; chanter, conter.

Anc. catalan et anc. espagnol : *caramela, caramelar* ; — Portugais : *charamella.*

L'italien a *cennamella* que Dante a employé :

> Ne gia con si diversa *cennamella*
> Cavalier vidi mover ne pedoni.
>
> *Inferno*, c. 22.

et *ciaramella* qui, suivant Redi, est le nom vulgaire d'un instrument de musique usité en plusieurs lieux de la Toscane, notamment chez les Aretins.

L'anc. français avait *chalemeler*. Il est rapporté par Roquefort, et le Gloss. de Ducange, aux mots *calamella, calamellus, calaminula, calamaulis,* cite les vers suivants extraits d'un poème sur les Miracles de la Sainte-Vierge.

> Toudiz aloit *chalemelant*
> La douceur de ses chalemeaux,

C'est au latin *calamus* que se rapportent manifestement tous les dérivés néo-latins que nous avons rappelés.

CHANA, CHANÉE. L. et F. *s. f.* Canal, conduite d'eau, tuyau de gouttière.

Chana ou *chanée*, conduite des eaux dans une gouttière ; dites Cheneau. Molard, 1810.

Il existait à Lyon, avant la Révolution, dans la rue, aujourd'hui le quai Bourg-neuf, une chapelle appelée *St-Martin de la Chana ; S. Martinus de Canali. La Chana* était aussi le nom du quartier voisin de cette chapelle.

Nous sommes devant *la Chana*,
Où beaucoup de gens il y a.
Lyon en vers burlesques, 2e part., p. 20.

Chana est aussi usité à St-Etienne. Philippon l'a employé au sens de Gouttière dans la chanson la *Jouenessa*, 1842, p. 5.

Suivant Cochard, *Description de Lyon*, 1817, p 215, *chana* viendrait de Chêne, les tuyaux de conduite d'eau étant faits jadis avec le bois de cet arbre.

De Sauvages, v° *canaou*, pense aussi que le français Cheneau vient du nom de Chêne, dont le bois est employé dans le Nord aux tuyaux de gouttière.

Mais notre *chana*, comme le *chanaou* provençal, *chanal*, limousin, me paraît simplement une dérivation du latin *canalis*.

C'est l'opinion de Roquefort, v° *chanal*, *chanel*; conduit, canal, gouttière; et du Gloss. de Ducange, v° *chancia*, alveus, canalis; nostris, *chane* et *chanel*. Le même Gloss., v° *chenalis* cite encore comme employé dans le même sens en ancien français, *achanau* et *achenau*.

CHANÇAY. F. *s. m.* Cercueil.

Vingt so par son *chançay*, couma que qu'au seyeze,
Bien ou mal ajusta, ma qu'o lou cuerseleize.

(Vingt sous pour son cercueil, de quelque façon qu'il soit, — Bien ou mal ajusté, pourvu qu'il le couvre.)
Jac. Chapelon, *Testam.* p. 274.

Par mon *chançay* me gens faziant la pachi;
Ne foulit pas qu'o manquesse une tachi.

(Pour mon cercueil ma famille faisait le marché; — Ils recommandaient qu'il n'y manquât pas un clou)
Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 261.

Je regarde *chançay* comme une altération de *chancel*, *chanceau*, qui, en langue d'oc et en langue d'oil, signifiait Barrière, grille, treillis. Les cercueils jadis n'étaient pas faits de planches pleines, mais de barres de bois formant une claire-voie.

Le Gloss. de Ducange, v° *cancellus*, *cancelli sepulcrorum*, donne plusieurs citations dans lesquelles ces mots lui paraissent indiquer les barreaux et les grilles dont étaient souvent entourés les tombeaux. Je crois qu'ils ont aussi désigné le tombeau lui-même, et ce pourrait être par une extension naturelle de ce premier sens qu'ils se seraient encore appliqués au cercueil.

CHANIN, L *adj*. Mauvais, aigre, hargneux ; littéralement, de chien.

Cité par M. Breghot du Lut, *Mél.* T. II, p. 133, et par Molard, 1810.

Un air *chanin* ; Un vent froid et aigre ; — un caractère *chanin*, un caractère de chien.

La rue du *Bourg chanin* à Lyon est appelée dans les titres latins, *Via a* BORGO CANINO.

Vous autres, fermez donc la liquerne, i vient z un air *chanin* que ly gèle le cotivet.

Les Canettes, p. 224.

CHANTA. F. *s. m.* Service d'église pour un défunt.

Un *chanta* de dix francs, autant de sounari.

Jac. CHAPELON, *Testament*, p. 274.

Ma vou a fallu brama plus fort qu'una cigala,
Et dire trey *chanta* par de gens de la viala.

(Mais il a fallu crier plus fort qu'une cigale, — Et dire trois services pour les gens de la ville.)

CHAPELON, *Bouquet*, p. 230.

Langued. : *cantar*; Une absoute, un service pour les morts. C'est en ce sens qu'on trouve ce terme dans les vieux registres des notaires des Cévennes : Duo solidi pro uno *cantare*; deux sous pour une absoute (De Sauvages).

Provenç. : *cantar*, *chantar*, *cantat*.

Basse latin. : « *Cantare*, *cantale*, *cantariolum*; Anniversarium pro defunctis, missa pro defuncto celebranda. Ex necrolog. Ecclesiæ Dinensis : Eodem die obiit Dom. Nicolaus Episcopus..... ideo dicta die fiendum est *cantare* pro anima sua.. . Etiamnum Provinciales *cantat* vocant missam quæ cantatur die obitus quotannis recurrente. » (Gloss. Ducange.)

CHAPITELLA. F. s. *f.* Chaumière, hangar.

Vou n'y a dins sa *chapitella*
Qu'un po de pailly et de fein.

(Il n'y a dans le hangar qui le couvre — qu'un peu de paille et de foin.)

CHAPELON, Noël VIII, p. 97.

En patois dauphinois, *chapit* est aussi une sorte de hangar ou d'abri grossier.

Dessout lo *chapit* qu'on louz aviet presta.

BLANC LA GOUTTE. *Epître sur les réjouissances*, p. 20.

— P. bugiste : *çapetai*.

Areta vay, regarda luire
Cho popon so cho *çapetai*.

(Arrêtez voire, regardez luire — cet enfant sous ce toit.)

Noel de St-Rambert, édit. Le Duc, p. 127.

Antrin, veci la grangi
Mal *anchapitela*.

(Entrons, voici la grange — mal couverte.)

Noël de Vaux, Id., p. 120.

Langued. : *capitelo*. Hutte ou barraque de vigne.

Anc. franç. : *chapitel*, chapiteau. Roquefort le dérive de *capitellum* et de *caput*.

Le Gloss. de Ducange cite *chapitellum*, Receptaculum curruum, aratrorum et aliorum quæ pertinent ad agriculturam instrumentorum, — et *chappa*, Gall. *chape* et *chartil*, idem quod chapitellum. Il rapporte des chartes du Lyonnais et de la Dombes où ces mots sont employés.

CHAPOTO : CHAPOUTA ; CHAPOTER. L. et F. *v. a.* Frapper, hâcher, briser, tailler.

Voudria vou par voutre z oureille
Que quauqu'un l'essiant *chapouta?*

(Voudriez-vous, au prix de vos oreilles, — Que quelqu'un l'eût brisée.) Il s'agit d'une pierre qui devait servir de piédestal à une croix de St-Etienne.

CHAPELON, p. 217.

Troussant sa basane,
Voué la neri au dé,
Qu'au *chapote* en ré.

(..... c'est la bouteille à la main qu'il frappe en roi.)

Chans. de PHILIPON, 1853, p. 15.

O paré que quoqu'un tant *chapoto* lo moufle ;

(Il parait que quelqu'un t'a travaillé le mufle.)

ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 4.

T'os *chapoto* de coups à n'en crovo les vitres.

Hymna à la Concorda, p. 22.

Il est aussi cité par Molard.

Le premié lechevin porta z une santé
A ce brave guarrier qu'a si bien *chapoté*
Ces gueux de piqueurs d'once et aussi leurs complices.

Les Canettes, p. 43.

— P. bressan.

Et de gron lou mieux *chapoto.*
(Et des figures les mieux taillées.)
Noëls bressans, p. 20.

Langued. et Provenç. : *chapouta.*

Roquefort cite *chapoter* en anc. franç. et le rapporte à *capulare* qui a en basse latin. un sens analogue.

V. Chapuis.

CHAPPLA, chapla. l. et f. *v. a.* Hâcher, briser, frapper.

Je leur voudrin brisi lou cor,
Lo *chappla* coume de z herbette,
E lo faire brula coume de z alumette.
La Bernarda buyandiri.

Par un courrié bientôt elle reçut l'avis
Qu'il avait déjà bien poqué les ennemis
Et en avait *chaplé* mai de deux cents portées.
Les Canettes, p. 23.

On appelle encore *planche* ou *ais à chapler*, une planche sur laquelle on hâche les légumes et les viandes.

La Republiqua mene un tas de barbouillons
Que voudriant tout *chapla* par avé lous haillons.
Chans. de Philippon, 1853, p. 74.

Lou parmé qu'ontre dans l'allea
Lou *chaplou* on chiai de saucissoun.

(Le premier qui entre dans l'allée — Je le hâche en chair de saucisson.) Linossier, *Moussue Progres*, p. 7.

— P. dauphinois.

U n'ose pas *chapla*, mé faut qu'u gratuzeize
De la pointa du dei, de pon qu'u ne meneize
Un petit trot de brut.

(Il n'ose pas frapper, mais il faut qu'il gratte à la porte — Du bout du doigt, de peur de faire — Un peu trop de bruit.)
La Vieutenanci du courtizan, p. 23.

— P. bressan.

Noyé *çaplove* se mau.

(Noel frappait dans ses mains.)

Noëls bressans, p. 2

— P. mâconnais.

La pou *chaplieure* e la detrau.

Noels du parrain Bliaise, p. 46.

(L'explication des mots difficiles traduit : Lais pour hâcher la viande et la cognée.)

— P. bourguignon.

Ose tu, qu'ai fi, ai mai barbe
Chapelai menu comme l'harbe
Le pu genti de mé gaçon.

Virgille virai, ch. II, p. 41.

Langued. : *chapla*, hâcher ; — *chapladis*, débris de choses brisées; — *chaple*, carnage (De Sauvages). Ces deux derniers mots se trouvent aussi au Lexique roman de Raynouard.

Provenç. : *chaplar*, hâcher, couper ; *chaplaire*, hâchoir, tailloir. (Honnorat.)

Escoutas mé, que ieu vous parle,
Je cridé tournamai, après me *chaplarès*.

(Ecoutez-moi, que je vous parle, — Leur cria-t-il encore ; après vous me hâcherez.)

Mireio, ch. XI.

On trouve fréquemment en anc. franç., *chaple*, *caple*, *chaplis*, etc, Combat, bataille, carnage, blessure ; *chaployer*, *chapler*, *chapouler*, combattre, donner des coups d'épée.

Grande fut la bataille et longuement dura,
Et le *chapple* horrible.

Le Combat des Trente.

Roquefort et le Gloss. de Ducange rapportent ces mots aux termes de la basse latinité *capulare*, *capellare* et *capillare*, analogies qui me paraissent fort discutables.

Le Diction. de l'Acad., 1835, donne encore *chapeler*, en ajoutant qu'il n'est guère usité que dans cette phrase : *chapeler du pain*, ôter le dessus de la croûte du pain ; et *chapelures*, croûte de pain rapée ou pulvérisée.

V. CHAUPLA et CHAPUIS.

CHAPUIS. L. *s. m.* Charpentier.

Martin de Bugan et Aquayra Davenay, *chapuis*.
Procès-verb. de l'élect. des consuls de Lyon, de 1352.

— P. dauphinois.

Messieurs les Cosses de Romans ont balié à Jehan Lambert, à Jehan Roux, *chappuys* de Romans, pour fère les echafaux et la plate-forme.
Compos. du mystère des trois Doms.

Provenç.: *chapuis*.

Limousin : *chapugear;* charpenter. — Langued.: *capuzar*, id. (De Sauvages et Honnorat.)

Roman : *chapuis*, *capuzar*.

Anc. franç.: *chappuser*, *chapuiser*.

Le Gloss. de Ducange, v° *chapuisius*, *chapusius*, dit que *chapuis* était jadis fort usité en France et qu'il l'est encore dans plusieurs localités de la Bresse. Il cite aussi *chapuisare*.

CHARABARAT. Le marché des chevaux, à Lyon, s'est longtemps appelé marché de *charabarat*. Il avait le même nom dans quelques localités voisines.

Peut-être, et pourquoi pas, qu'en plein *charabarat*
Sur un âne de bronze un jour on te verra.

Epître à mon cousin Greppo.

Les étymologistes se sont fort exercés sur cette dénomination. Les uns y ont trouvé *chair à barat*, chair à tromperie, à cause de la réputation suspecte des maquignons. Ménage en fait un composé du latin *carum*, cher, et du français *barat*, tromperie. M. Breghot du Lut a rapporté ces diverses opinions dans ses *Mél.*, t. I, p. 268.

Charabarat n'est-il pas tout simplement une variante de *charivari*? et ce nom n'a-t-il pas été donné aux marchés de chevaux, à cause du tapage qui s'y fait?

On trouve parmi les formes diverses de Charivari citées dans les Lexiques provinciaux *charavarin*, *caribari*, etc. Parmi les statuts synodaux de l'Église de Lyon de 1566, il en est un rendu contre les tapages et les moqueries de toute espèce dont on poursuivait les gens qui se mariaient en secondes noces; Charivari y est exprimé en latin par *charavaria*. Rubys, *Hist. de Lyon*, année 1566, dit *charavary* : « Une *charavary* ou chevauchée de l'asne contre les marys qui s'estoyent laissés battre à leurs femmes. » Et le patois de nos jours dit encore *charavari*. V. Roquille, *La Gorlanchia*, p. 11. V. aussi le Gloss. de Ducange, v° *chalvaricum* et *charavaria*.

Chapelon a employé *charabarat* en parlant des marchands qui prêtent leur argent à gros intérêts.

Lou diablou s'cy meilat de lour *charabarat*
Et n'empacharit pas qu'ey ne fassiant barat.

La Misera, p. 192.

Il paraît avoir dans ce passage le sens de Trafic, tripotage, maquignonnage, qui ne s'éloigne pas trop de celui de Charivari et qui peut se rapporter aussi à l'usage d'appeler ainsi le marché aux chevaux.

CHARNA. F. *s. m.* Carnaval.

Mon Dio ! que lou *charna* me cause de regret.

CHAPELON, *La Careyma*, p. 186.

Roman : *carnal.*

Qui non pot de carnal, si lava de caresma.

(Qui ne le peut en carnaval, se lave en carême)

RAYNOUARD.

Carnal est encore languedocien, catalan, espagnol et portugais. L'Italien dit *carnale.*

Anc. franç. : *charnage.*

L'on ne se réjouissait en icelle non plus en *charnage* qu'en carême,

LARIVEY, *La Constance*, acte I, sc. I.

Le Diction. de l'Acad., 1835, a reproduit *charnage* comme populaire. Il n'est pas employé par le peuple de nos provinces.

Basse latin. « *Carnale*, *carnatum* ; Tempus quo carnes licet comedere ; Gall. Charnage. » (Gloss. de Ducange.)

CHARPENNE. L. *s. m.* Charme, charmille.

M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. II, p. 65, et Molard, 1803.

Un village de la commune de Villeurbanne, près de Lyon et autrefois en Dauphiné, s'appelle *Les Charpennes.*

Basse latin. : « *Charmen*, *charmenus*, *carpinus*, à Gall. charme. Nostri vicissim, a lat. Carpinus, *charpe*

dixerunt. Litt. Remiss., ann. 1481 : Les supplians sioient de leur bois, c'est assavoir des *charpes*, autrement appelez *charmes*. » (Gloss. Ducange.)

Italien, *carpino*; espagnol, *carpe*; portugais, *carpino*.

CHARRIRI, CHARRIÈRE, CHARRERI. L. et F. *s. f.* Voie charretière, rue.

L'on n'entendra que tey brama per la *charriri*.

(L'on n'entendra que toi crier dans la rue.)
La Bernarda buyandiri.

De Sainte-Croix dans Saint-Etienne,
L'on ne sort point à la *charrière*.
Lyon en vers burlesques, p. 21.

(C'est-à-dire : On va de l'église Ste-Croix dans celle de St-Etienne sans être obligé de passer par la rue. — Les trois églises de Ste-Croix, St-Etienne et St-Jean étaient réunies par des communications intérieures.)

Et pos plutout reindzu, lochant la soveintriri,
Mon gredin loz accule ou mé de la *charreri*.

(Et pas plutôt arrivé, lâchant la souventrière, — Mon gredin les accule au milieu de la rue.)
ROQUILLE, *Lo deputo manquo*, p. 23.

Par lou chastiau et par le vialle,
Par le meyson, par le *charreyri*,
Ballet forézien.

Je vous direy dou mout de la *charreyri* nova.
CHAPELON, *Entrée*, p. 130.

Lou boun sons, quetous jouc, couratte les *charrères*.

(Le bon sens ces jours-là court les rues.
Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 65.

L'analogue de ce mot existe dans presque tous les patois de langue d'oc et de langue d'oïl, et dans les langues néo-latines.

Çarire en p. bressan.

I bruisse par le *çarire*
Com'on fouet de çareti.
Noëls bressans, p. 34.

Charreiri en p. dauphinois.

Jamei ne poisse t-el ala per la *charreiri*
S'en s'eitordre lo pié.
Lo Banquet de le faye, p. 19.

Charreire et *charrière* en p. bourguignon. Mignard, *Hist. de l'idiome bourg.*, p. 32.

Carriero en langued.

Carriera et *charrieira* en provenç.

Carrierra en roman.

Charrière et *carrière* en anc. franç.

Les sentiers doivent avoir cinq pieds de large, les *carrières* dix pieds.
Monteil, *Hist. des Franç.*, épit. 42, xive s.

Carreria en basse latin. : « Carreria; via, sed illa propriè per quam carrus transire potest. » (Gloss. Ducange.)

Carrer, catalan ; — *carrera*, espagnol ; — *carreira*, portugais ; — *carriera*, italien.

CHAUCHIE, choucher. l. et f. *v. a.* Presser, fouler.

La chava tourta que de not
Chauche le gen tan qu'elly pot.
Ballet forésien.

Les gens se *chauchont* tant qu'o se pot pas virie.

(Les gens se pressent tant qu'on ne peut pas se tourner.)
Chapelon, *Entrée*, p. 123.

Ou Molion tot se *chouche* et chocun se debat.
Roquille, *La Ménagerie*, p. 13.

— P. dauphinois.

Leyen coma d'anchois lo monde era *chouchat*.
Blanc la Goutte, *Epitre sur les Réjouiss.*, p. 20.

Langued. et provenç. : *chaoucha*, *caouca*, *chauchar*, *caucar*.

Te *caucarai* coume uno garbo.

(Je te foulerai comme une gerbe.)

Mireio, ch. v.

Anc. franç. : *Chaucher*, fouler avec force; *caucher*, ranger, tasser.

Ceos a cui om donrat en los sains mesure bone et plaine et *chauchieie* et sorussant.

Sermons de SAINT BERNARD.

Catalan et portugais, *calcar*; italien et latin, *calcare*.

Le Glossaire de Ducange cite *calcare* d'où en anc. franç. *Caucher*, pro In struem ordinare, aggerere, vulgo Ranger, tasser.

Notre mot *chaussée*, en anc. franç. *cauchie*, est de la même famille.

Il en est de même de *cauchemar* qui, dans quelques provinces, a pour synonyme *chauce vieille*, en langued. *chaoucho vielio*. — V. De Sauvages, Honnorat, et plusieurs Diction. français.

CHAUPLA, CHOPLA. F. *v. a.* Fouler aux pieds.

Y sarant de chacun avisa de travers,
Et foula sous lous pieds coume qui *chople* un ver.

CHAPELON, *La Misera*, p. 199.

Quand ji ponse a le paure fille,
Dont chacun *chople* le guenille.

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 31.

Que dziable as tu *chopla* par te rondre si tristou ?

(Sur quoi diable as-tu marché pour te rendre si triste ?)

Id., id., p. 73.

Nous laissons pas *chaupler*.

LINOSSIER, *Moussue Progrès*, p. 7.

Langued. : *chaoupi*, *chaupir*, fouler aux pieds. (De Sauvages et Honnorat.)

Le Lexique de Raynouard traduit *chaupir* par Prendre.

C'est un mot différent de *chappla* avec lequel il a été quelquefois confondu. Honnorat et Raynouard le rapprochent du latin *capere*; on pourrait, avec plus de vraisemblance, le rapporter à *calpestare*.

V. CHAPPLA et CHAPUIS.

CHAUSSIRI, CHARCHIRI. L. *s. f.* Tannerie, dans le patois de St-Symphorien-le-Château, suivant Cochard, *Notice historique et statistique sur ce canton*.

Il ajoute : « Cette dénomination lui vient de la chaux dont on fait usage pour l'apprêt des cuirs. On appelait ces sortes d'ateliers *chauchères*, à Clermont en Auvergne, en 1473. »

Honnorat cite en provençal *chauchiera*, *cauquiera*, tannerie : il les dérive de *caucar*, fouler, ou de *calx*, chaux. On disait aussi suivant lui *caussinière*.

Chaussière, tannerie, se trouve aussi au Diction. des expressions vicieuses des Hautes-Alpes, 1810.

Chauchie, presser, fouler — V. ce mot — me paraît être le véritable radical de Chaussière, tannerie.

Toutefois, suivant Roquefort et le Gloss. de Ducange, ce mot aurait aussi désigné dans quelques provinces un four à chaux, et en ce sens il viendrait très-probablement de *calcaria* et de *calx*.

CHAVI, CABIR. L. *v. a.* Contenir, placer, établir; et *v. n.* Etre contenu.

Ein commeinçant, menos, neutra poura granoly
Arit tota *chavi* deins ina motrua boly.
Eh bein s'y contsinuye a coflo jusqu'au bout,
In jour no vons la vere aussi groussa qu'in bou.

(En commençant, amis, notre pauvre grenouille — Aurait tenu toute entière dans une méchante tirelire ; — Eh bien ! si elle continue à s'enfler jusqu'au bout, — Un jour nous la verrons aussi grosse qu'un bœuf.)

ROQUILLE, *Discours*. 1858, p. 6.

Dans une pièce lyonnaise intitulée *Les très-humbles remontrances de l'Eglise collégiale de Saint-Just*, citée par M. Péricaud dans ses Notes et documents pour servir à l'hist. de Lyon sous Louis XIV, 2me partie, p. 19, on lit :

Les lièvres et les loups des bois
Viennent s'y *cabir* et repaistre.

— P. dauphinois.

Laurent de Briançon dit d'un ivrogne :

U s'ere de defour ouilla en la maneiri
Qu'u ne poyet *chavi* en touta la charreri.

(Il s'était au dehors rempli de telle manière — Que la rue tout entière ne suffisait pas à le contenir.)

Lo Banquet de le faye, p. 11.

Provençal : *chabir ;* contenir, placer, établir en mariage.

Mireio dit à ses parents qui veulent la marier, ch. IV :

Que voulès lieu de vous tant juino me *chabi ?*

Roman : *caber ;* — catalan : *cabrer ;* — espagnol et portugais : *caber ;* — italien : *capere ;* — latin : *capere*.

V. ACHABI.

CHEVILLIÈRE, CHEVELIÈRE. L. *s. f.* Ruban de fil.

Cité par M. Breghot du Lut. *Mélanges*. T. I, p. 269, et par Molard, 183.

Item pour douze aulnes de *chevelières* de fil baillées pour estrennes aux servantes dudict sieur Jacob.

Form. fort récréatif de tous contracts.
Ed. Techener, p. 123.

Langued. et Provenc. *Cabilhet*, *cabilié*, *cabilieiro*.

Chevilière est cité au *Dictionn. des expressions vicieuses des Hautes-Alpes*, 1810.

On trouve aussi *chevelière* et *chevillère* au Gloss. de Roquefort avec le sens de Ruban de fil et de Cordon.

CHEYRE, CHERE, CHAYRE. L. et F. *v. n.* Choir, tomber.

A lou veyre marchie vou diria qu'ey vant *cheyre*.

(A les voir marcher, on dirait qu'ils vont tomber).
CHAPELON, *La Careyma*, p. 188.

Ou biau mitant de le varchère,
La Margoton se laisse *chère*.
ROQUILLE. *Les Ganduaises*, p. 8.

Le Dictionn. de l'Acad. dit que *choir* ne s'emploie plus guère qu'à l'infinitif et au participe *chu*. Il a conservé dans nos patois beaucoup d'autres formes, dont plusieurs étaient jadis usitées en français.

Ainsi on dit : *chai*, *cha*, tu tombes.

Tu *chai* dans un bourbier prion jusqu'à lez oureille.
Ant. CHAPELON, *Caracterou de le fille*, p. 234

Te *cha* couma deins ina trappa.
ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 14.

Chat, il tombe.

La grela ne *chat* pas toujours au memou endret.
CHAPELON, *A M. de St-Priest*, p. 103.

Et son fromage *chet* à terre.

Farce de Pathelin.

Chayons, nous tombons ; *chaïont*, *chayont*, ils tombent.

Et qou que me plaira, si no *chayons* d'accord.

(Et celui qui me plaira....)

Roquille, *Ballon d'essai*, p. 35.

Louz ovriers, magré lou, sai *chaïont* piat à piat.

(Les ouvriers, malgré eux, ici tombent un à un).

Chapelon, *La Misera*, p. 198.

Chayé, il tombait ; *chayant*, ils tombaient.

Et lo grou vin de vait z Ampoué,
Que *chayé* comma deins in poué.

(Et le gros vin du côté d'Ampuis, qui tombait comme dans un puits.)

Roquille, *Les Ganduaises*, p. 16.

Lou porou z innocent, son veyre iquai partu,
Ly *chayant* tous dedin.

(Les pauvres innocents qui ne voyaient pas ce trou, y tombaient tous dedans).

Poème sur le 9 thermidor.

Chaït, il tomba ; *chaïront*, ils tombèrent.

Quand Lucifer *chaït* do cie.

Chans. de Boyron, p. 26.

Lous uns *chaïront* din lou desert.

Idem.

Cherrez, je tomberai ; *chairant*, ils tomberont.

Jamais je ne *cherrez* aux fialards de le fene.

(Jamais je ne tomberai dans les filets des femmes.)

Ant. Chapelon, *Caracterou de le fille*, p. 238.

Ensi comme les besognes *chairant*.

Procès-verbal de l'élection des consuls de Lyon de 1352.

Apoïes toy à cette croix, car en la tenant tu ne *cherras* point.
Sermon de Gerson, sur la Passion.

Chayesa, 1re pers., sing., imparf. du subj.

De qu'un cota que ji *chayesa*.

(De quelque côté que je tombe).

Chans. de Philippon, 1853, p. 61.

Ces formes trouvent des analogues dans la plupart des patois des provinces voisines. Plusieurs existent encore en français dans le composé *échoir*.

CHIRAT. L. et F. *s. m.* Amas de grosses pierres qu'on trouve souvent dans les montagnes de la France centrale, et notamment dans la chaîne de Pilat.

Cité par Molard, 1803 : « *Chirat* de pierres ; dites : amas. »

La commune de *Chirassimont*, arrondissement de Roanne, paraît avoir tiré son nom de ce mot. Le sol y présente ces amas de pierres et de cailloux qu'on appelle *chirat* dans nos pays, et la tradition porte que le village aurait d'abord été construit sur le cret l'Eguilloy, qui s'est ensuite écroulé.

Roquefort cite *chirat* et *chiron*, monceau de pierres qu'on a rassemblées en défrichant une terre.

C'est aussi le sens que le Gloss. de Ducange donne à *Chirat*, *chierrat* et *chiron*, et il attribue ces mots spécialement au langage de nos provinces. V° *chirat* : « In pago Lugdunensi et locis vicinis, *chirat* est acervus lapidum in agris præsertim recens cultis collectorum. — *Chierrat* : Acervus lapidum in agro Lugdunensi. Chart., ann. 1454. Juxta vineam dicti confitentis, quodam *chierrat* intermedio. — *Chiron*, eadem

notione in Litt. remiss., 1459. — Jehan Loys estant en ung *chiron* de pierres, desquelles il prenait et mettait en son saing. »

Dans l'industrie des extracteurs et des tailleurs de pierres, *mettre des pierres en chirat*, se dit communément pour Disposer des pierres en amas, en monceau.

Je lis aussi dans le *Voyage en Sicile* de Brydone : « *Cheire*, en sicilien *schiarra*, désigne la surface d'une coulée de lave qui s'est refroidie sur des pentes peu inclinées, de manière à se couvrir de blocs plus ou moins gros. »

CIROU. F. *s. m.* Cierge.

Je vio par mon martirou
Entra chiez met iquai que vend lou *cirou*.

(Je vis pour mon martyre — Entrer chez moi celui qui vend les cierges.)

Ant. Chapelon, *Fin de Bobrun*, p. 241.

Si madama pouyt dins quauque mey faire betta un *cirou* vez Sant Lionar.

(Si madame pouvait dans quelques mois faire mettre un cierge à Saint Léonard.)

Chapelon, *A M. de St-Priest*, p. 112.

(L'éditeur des œuvres de Chapelon, 1779, explique sur ce passage qu'il y avait dans l'église principale de Saint-Etienne une image de saint Léonard, devant laquelle les femmes en travail d'enfants faisaient mettre un cierge, afin d'obtenir d'être promptement délivrées.)

— P. bressan.

Fay aluma lo *ciro*...
Mon *ciro* et amorta.

(Fais allumer le cierge... — Mon cierge est éteint.)

Noël de Vaux. — *Noëls bressans*, éd. Le Duc, p. 118 et 120.

Provenç.: *ciré*, *ciret*, *ciri*.

A l'entour de l'enfant
Un après l'autre s'avançavon,
E'm'un *cire* que se passabon,
Un après l'autre la signavon,

(Autour de l'enfant, — L'un après l'autre ils s'avançaient, — Et avec un cierge qu'ils se passaient, — L'un après l'autre ils lui faisaient le signe de la croix.)

Mireio, ch. xii.

Roman : *ciri*, *ciry*.

La benedictio del *ciry* pascal.

Anc. franç.. *cire* (Gloss. de Ducange). Là sunt alumé li grant *cire* (*Chron. des Ducs de Normandie*) ; et *chiron ;* Torche, flambeau de cire (Roquefort). — « Messieurs des trois Tours allèrent à l'offrande avec des grands *chirons* de quatre livres et demie. »

Catalan : *ciri ;* — espagnol et portugais : *cirio ;* — — italien : *cero ;* — latin : *cereus*.

CLÉDAR, clindor. l. *s. m.* Claire-voie, claie.

Cité par Molard, 1803 : « *Clédar*, ouverture d'un jardin ; dites, claire-voie. »

Il est encore usité dans nos campagnes.

Langued. et ancien provenç.: *cledat*, balustre ; *cledo*, porte à barreaux, claire-voie d'une porte de vigne, claie d'un parc à brebis ; *cleda*, fermer ou entourer de claies.

Limousin : *cledo*, *cledou* (Dict. de Beronie).

Roman : *cleda ;* claie, palissade.

Anc. franç. et basse latin.: « *Cleda*, crates; Gall. claie; item, clathrus, Gall. grille; Massiliensibus *clede*. Capitul. S. Victoris Massil. 1313. Loco portarum *cledæ* fiant. — Alias *clede* et *clide*. Litt. remiss. 1466 : Le suppliant portoit une *clede* ou claie qu'il avoit faite. — Aliæ ann. 1470. La claye ou *clide* du champ de Myl. » Gloss. de Ducange.

Le grec κληδος, du radical κλειω, Fermer, signifie Clôture, haie, et paraît donner l'étymologie la plus certaine de notre mot.

CLIN, CLEU. F. *s. m.* Botte, faisceau.

« *Clin* de paille; dites botte », Molard, 1803.

Faut que de semblable canalli
Creveise sur un *cleu* de palli.
Jac. CHAPELON, *Contrition d'un fénéant*, p. 269.

Neu, neu, plutot meri dessus un *cleu* de palli.
Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 67.

Langued et limousin : *clé ;* — provenç.: *clui*, *cluech*. (De Sauvages, Beronie et Honnorat.)

CLUSSI. F. *s. f.* Poule couveuse, mère-poule.

Ils ant appella *clussi*
Ma pora sieu Fleuriat;
Il y fant injustici,
Car y n'a jamais couat.

(Elles ont appelé couveuse — Ma pauvre sœur Fleurie ; — Elles lui font injustice, — Car elle n'a jamais couvé.)
CHAPELON, *Chanson*, p. 171.

— P. dauphinois : *clussi*, poule couveuse. — Champollion-Figeac, p. 171.

Langued.: *cloucho*, *cloussi*.

Provenç.: *clussa*.

S'intindin din l'orro tubeio
Vouslastreja la graio et la *clusso* clussi.

(On entendait dans l'horrible brume, — Voleter la corneille et la poule glousser.)

Mireio, ch. VI.

Roman : *cloquiar*, glousser.

Catalan et espagnol : *cloqueiar*.

Anc. franç.: *clouque*; poule qui glousse; *closser*, glousser comme la poule; imiter son cri, du latin *glocire*.

COMPANAJOU, COMPANAGEOU, COMPANAJO. F. et L. *s. m.* Pitance; tout ce qu'on mange avec le pain.

Gy n'en farin mon *companajou*,
Me bonne vespre, mou bon jour.

(J'en ferais mon regal, — Mes bonnes soirées, mes beaux jours.)

Ballet forésien.

Peu faut de pen, de vin, de *companageou*.

(Puis il faut du pain, du vin et quelque chose avec.)

CHAPELON, *Requête*, p. 220.

Lo vin ne manque pos, le fenes de menajo
Volont plus barreyi fauta de *companajo*.

ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 29.

Langued. : *companajhe*. — Une ancienne traduction languedocienne de l'Evangile, citée par De Sauvages, rend le Numquid pulmentarium habetis, de saint Jean, XXI, 5, par *Avès companajhès*? C'est le Pulmentum ou l'Obsonium des Latins.

Provenç. : *coumpanagi*.

Roman : *companatge*.

On le trouve aussi en catalan.

La basse latinité avait *companagium*, *companaticum*, que le Gloss. de Ducange traduit par : Quidquid cibi præter panem et potum sumitur, id est, Cibus qui cum pane in escam datur. Le même Gloss. cite un auteur italien qui attribue aussi cette expression aux Lombards : *Companatico* dicono, cioe, Ogni cosa da mangiare, toltone il pane.

Tous les auteurs qui se sont occupés de notre mot sous ses diverses formes y voient un composé des deux mots latins *cum pane*. Ce pourrait être encore plus simplement un dérivé du roman *companhar*, Accompagner ; Ce qui accompagne le pain et la boisson.

CONSURE. F. *s. f.* Voiture qui, dans les montagnes du Forez et de l'Auvergne, sert à transporter les pièces de bois.

CONSURÉE. F. *s. f.* La quantité de bois que transporte ordinairement une consure.

COPPON, COUPON. L. *s. m.* Vase en forme de large coupe, dont on se servait, à Lyon, principalement, pour faire la salade ; saladier.

> Et s'on t'avet bailla d'un *coppon*
> Dessus la testa, si perfon
> Qu'on t'usse quasy endormy,
> Qu'en diré tu, mon bel amy ?
> *La Chevauchée de l'âne*, 1566.

Le récit en prose explique ainsi ce passage : « Et après ladicte compagnie estoient conduits deux charriots où il y avoit deux femmes qui battoyent leurs marys, l'une avec grands coups d'un *couppon* de boys sur la tête, luy arrachant la barbe, et l'autre ruant force cailloux à son dict mary. »

V. le Glossaire de la réimpression des *Chevauchées* de 1828, et Molard, 1803. V° *coupon*.

Coppon, *copon*, *coupon*, était aussi le nom d'une mesure lyonnaise pour les grains.

Mais la valeur exacte de cette mesure est aujourd'hui assez incertaine. Suivant Cochard, dans les *Nouv. mél.* de M. Breghot du Lut, deux *coupons* faisaient une *coupe*, et quatre *coupons* un *bichet*. Suivant le Glossaire des Chevauchées, le *coupon* contenait le seizième d'un bichet.

Le Gloss. de Ducange, v° *copponus*, *cupa*, *copus*, parle du *coupon* ou *copon* comme employé à Beaujeu, à Mâcon, à Bourg-en-Bresse, et pour chacune de ces villes, il donne à cette mesure une valeur différente.

Coupponier, coponier. L. *s. m.* Sorte de portefaix juré, faisant partie d'une corporation instituée jadis à Lyon, dont Cochard, *Nouv. mél.* de M. Breghot du Lut, t. II, page 259, explique ainsi l'établissement et les fonctions :

« Le Chapître de Saint-Jean avait anciennement un roi du cloistre, ayant sous ses ordres douze hommes appelés du *copon* ou les *coponiers*. C'étaient des portefaix qui jouissaient du privilége exclusif de porter le blé, le vin, le foin, la paille, etc., depuis le port de la Saône jusqu'aux greniers des chanoines. Ils étaient assujétis à un tarif. Ils faisaient le guet la veille de Saint-Jean et dans les temps de pardon.... Cette corporation cessa d'exister à l'époque où le Chapitre mit à ferme ses dîmes. »

Je crains les archers et sergents,
Car l'on m'a dit certainement

Qu'ils sont presque tous *coupponiez*.

Lyon en vers burlesques, p. 27.

CORA. L. *s. m.* Un gros chêne, dans le patois de Saint-Symphorien-le-Château, suivant Cochard. *Notice sur ce canton*, p. 14.

Roman., *coral*, chêne.

Le Gloss. de Ducange cite en basse latin. : *Quorra*, *cor* et *corallus*, et en anc. franc. : *Coure*. Il les fait dériver de *quercus*. Toutefois *quorra* paraît désigner une espèce particulière de chêne. Une charte de 1276, citée par Ducange, porte : Pro ardendo et affoando in omni genere nemoris quercu, *quorra* et fago exceptis.

CORGNIOLA, CORNIOLE. L. *s. f.* Gosier, gorge.

E de so cinq z arpions ly breyant la *corgniola*.

(Et de ses cinq griffes lui broyant la gorge).

ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 8.

I n'en peut plus deurmi ni le jour ni la nuit ;
Sa *corgnole* n'en sèche et le fège li cuit.

Les Canettes, p. 9.

Nous avons recueilli le dialogue suivant dans un des chefs-d'œuvre du Théâtre-Guignol :

« Le père Pierre-Jean. — Comment ! Guignol, tu dis que M. le marquis de Saint-Rémy est ruiné ! son père lui a laissé quatre cent mille francs !

« Guignol. — Oui ; mais son père lui a laissé aussi une *corniole*, et il a tout avalé. »

Corniole est aussi cité par Molard, 1803.

— P. dauphinois.

Par iquen eli aviet un banquet aseima
Si gro, si merveillou, j'oso ben aferma

Que solamen lou gniot, lou crozet, le raviole
N'eussion pas poi chavi en millianta *corniole*.

(Pour cela il y avait un banquet préparé — si gros, si merveilleux que j'ose l'affirmer, — seulement les *gniots*, les *crozets*, les *ravioles* (mets dauphinois préparés avec de la pâte) n'auraient pas pu tenir en dix mille gosiers.)

Lo Banquet de le faye, p. 5.

P. Limousin : *Courniolo*. (Dictionn. de Berenie).

P. Gascon : *Courniolo*.

El me sab tant de bon dil gourjie quan s'engolo,
Quio desirerio ove cent brasso de *courniolo*.

(J'éprouve tant de plaisir quand il — *le vin* — s'engouffre dans ma gorge, — Que je voudrais avoir cent brasses de gosier).

Rousset de Sarlat, *Dispute de Bacchus*.

Ecorgnolo. L. *v. a.* Etrangler, prendre à la gorge.

De partot lo sang jicle et la pelïuchi volo ;
Le peplo combattant s'eveintre et s'*ecorgnole*.

(De partout le sang jaillit et le poil vole : — le peuple combattant s'éventre et s'étrangle.)

Roquille, *La Ménagerie*, p. 21.

COSSIO, cosse. F. et L. *s. m.* Consul. — On donnait ce nom dans le Midi de la France aux officiers municipaux, même dans de petits villages.

« Pour raison de quoy et les curez et les *cosses* et aultres principaux habitans de villages. »

Formulaire fort récréatif de tous contracts, édit. Techener, p. 10.

« Item desirant ledict testateur reconnoistre l'honnéteté des *consuls* de la paroisse de Millery en laquelle il se recueult quelquefois et à communes années de bien bon vin. »

Id., id., p. 183.

Chapelon dit des Echevins de St-Etienne :

L'ordre que s'ey dounat dins tous lou penounajou
Fat veyre qu'o n'ey pas de *cossio* de vialageou.

(L'ordre qui a été donné dans tous les quartiers, — Fait voir que ce ne sont pas des consuls de village.)

Entrée solenn., p. 121.

— P. dauphinois.

A ceu petit crapaud, a celeu marjolet
Que vou fare lo *cossio*.

Lo Banquet de le faye, p. 18.

— P. du Velay : *couosse*.

A la fi sei counten d'estre *couosse* del Peuy.

(A la fin je suis content d'être consul du Puy.)

M. Lambert, *Coméd. d'Ant. Clet, du Puy*.

Langued. et anc. provenç. : *consou*, *conse*, *cossol*, *cossoul*.

Roman : *consol*, *cossol*.

COTIVET. L. *s. m.* Nuque, chignon.

A force d'argarder les œuvres du préfet,
Je me suis démanché, je crois, le *cotivet*.

Un canut du Gourguillon, 1858, p. 11.

J'ai souvent entendu dire à Guignol : « Il fait aujourd'hui un air chanin qui me bisaye le *cotivet* ; » c'est-à-dire, Il fait un vent aigre qui me souffle dans la nuque.

Il est cité par Molard.

Provenç. : *coutouit*, *coutet*, *coutouiet* ; le chignon du cou, le creux qui se trouve immédiatement au-dessus de la nuque.

L'origine de ce mot que la Provence peut avoir donné à nos patois paraît être dans le grec κοτίς, occiput.

Il a aussi de l'analogie avec l'italien *cutigagna*, et l'espagnol *cogote*, qui ont le même sens.

Astolfo intanto per la *cuticagna*
Va dalla nuca fin sopra le ciglia,

Cercando in fretta se'l crine fatale
Conoscer può ch'Orill tiene immortale.
ARIOSTO, *Orl. fur.*, XV, 85.

COUA. F. *v. a.* Couver.

Il ant appella clussi
Ma pora sieu Fleuria ;
Il y fant injustici
Car y n'a jamais *couat*.

(Elles ont appelé couveuse, — Ma pauvre sœur Fleurie : — Elles lui font injustice, — Car elle n'a jamais couvé.)
CHAPELON, *Chans.*, p. 171.

— P. bourguignon : *couée*, grand nombre d'enfants. — Mignard, p. 40.

On dit aussi dans l'Orléanais pour Avoir beaucoup d'enfants, Avoir une *couée* d'enfants.

Langued. et limousin : *coua*, couver (De Sauvages et Beronie) ; provençal, *couar*, même sens. Honnorat dit qu'on l'emploie aussi pour signifier qu'une femme est enceinte.

Roman : *coar*, couver. — Catalan : *covar*. — Italien : *covare*. Il vient certainement du latin *cubare*.

COUEVOU, COUEYVOU, COUEVO, COUAIVE. F. et L. *s. m.* Balai.

Ein jour de lour frary, je n'en vio un au Treyvou
Que bourrave un mousquet avouay l'alla d'un *coueyvou*.

(Un jour de leur réunion, j'en vis un au Trèves, — Qui bourrait un mousquet avec l'aile d'un balai.)
CHAPELON, *Entrée sol.*, p. 119.

Ein vieœu *couevou* de bié.

(Un vieux balai de jonc.)
Remou et Baroueni, p. 8.

In *couevo* se veind bien.

(Un balai se vend assez cher.)
ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 34.

In vieux *couaive* sans poil dedans un coin caché.

SAVEL, *Mariage de Jean*, p. 5.

COUEVETA. L. *s. f.* Petit balai, balayette.

Si t'ayos rencontro cou marchand de *couevetes*
Que le vendzé sié sous, quinze sous le vargetes.

ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 35.

COUEVI, COUAIVI, COÏVI. L. et F. *v. a.* Balayer, nettoyer.

La meyson n'est jamais ni propra, ni *couevia*.

Ant. CHAPELON, *Caracterou de le fille*, p. 237.

Menos, vo saides tous que cou cavord illustro
Onte los deputos siéjont dzurant in lustro,
Est *couevi* seins delai quand vient l'expiration
De cou tarmo fixo par tota la nation.

(Amis, vous savez tous que cette illustre assemblée, — Où les députés siégent pendant un lustre, — Est balayée sans délai quand vient l'expiration — De ce terme fixé par la nation entière.)

ROQUILLE, *Lo Deputo manquo*, p. 6.

Din appetze de goinfre a *couaive* tout le reste.

(D'un appétit de goinfre il balaye tout le reste.)

SAVEL. *Mariage de Jean*, p. 14.

Faut *coïvi* noutres ruets.

(Il faut balayer nos rues.)

Hymna à la Concorda, p. 40.

COUEVETA, COEVETA. L. et F. *v. a.* Même sens.

Si ton groin heyre *coevetat*,
Et quauque po myo apretat.

(Si ton groin était nettoyé — Et quelque peu mieux arrangé).

Ballet forésien.

Coueveta lour zaux.

(Nettoyer leurs chausses.)

CHAPELON, *Testam.*, p. 180.

Chapelon écrit aussi *quoeyveta* :

Quoeyveta ton chapay.

(Brosse ton chapeau.)

Noel, I, p. 78.

— P. dauphinois.

Per chara lez eycuelles et *coivie* la meyson.

(Pour nettoyer les écuelles et balayer la maison.)

Pastor. de Janin, acte II, sc. i.

Qui decey, qui deley selon l'ordre *coivave*.

Blanc la Goutte, *Naissance du dauphin*.

Payé ledit jour à Estienne Devaux, pour un *coyve* pour *coyver* la plate forme.

Compos. du Mystère des trois Doms, à Romans.

Languedoc. : *escoubo*, balai ; *escouba*, balayer. — Provenç. : *escouba*, *escoubar*. — Roman : *escoba*, *escobar*.— Espagnol : *escoba*, *escobar*.— Italien : *scopa*, *scopare*. — Latin : *scopæ*, *scopare*.

Anc. franç. : *chouver*, balayer ; — *écouve*, *escouve*, balai.

L'*écouvillon* des boulangers et des canonniers est une sorte de balai qui a emprunté son nom à notre ancien langage.

V. au Gloss. de Ducange, *escobare*, verrere, scopis purgare.

V. plus loin Ecuevilles.

COUEYTI, coeyti, coueytchi. f. *s. f.* Hâte, empressement.

Je vouz assurou que vou at etat fat a la *coueyti*, et vous savey que la besougny d'iquela façon ne fat gairou d'honnou à son maître.

(Je vous assure que cela a été fait à la hâte, et vous savez...)

Chapelon, *A M. de St-Priest*, p. 113.

Biento o se veït on *coueyti* de s'onfure.

(Bientôt il se vit en presse de prendre la fuite.)

Poëme sur le 9 thermidor.

Quand eina pœura fena eyt on *coueytchi* par son dina.

(Qnand une pauvre femme est pressée pour son dîner.)

LINOSSIER, *Moussue Progrès*, p. 4.

— P. dauphinois.

Vo devez fare donq ceu mariageo à la *coita*.

Pastor. de Janin, act. IV, sc. IV.

— P. bressan.

An gran *coitia* live ena pou.

(En grande hâte il lève une planche.)

Noëls bressans, édit. Le Duc, p. 149.

— P. bourguignon.

De patir le van aiveín *couitte*.

(De partir les vents avaient hâte.)

Virgille virai, ch. I.

Langued. et provenç.: *couita*, *coita*.
Roman : *coita*, *cuita*.
Anc. français : *couete*, *couite*.

COUETIE (SE), COUEYTIE (SE), COUETZIE (SE), QUOYTIE (SE). F. *v. pron.* Se hâter.

Voutron pare vous brame;
Couetiez-vous, bonnes âme.

(Votre père vous appelle, — Hâtez-vous, bonnes âmes.)

CHAPELON, *Mi de Mai*, p. 151.

Si o falli se leva trenta vez de la not
Par un cot de martai que se *coueytari* trot.

(S'il fallait se lever trente fois dans la nuit — Pour un coup de marteau qui se presserait trop.)

CHAPELON, *Avis*, p. 210.

Couetzoe-vous, *couetzie-vous*. lou tsomp passe trop vitou.

Chans. *de* PHILIPPON, 1853, p. 77.

Il est écrit *quoytie* dans le *Ballet forésien.*

Quoyty te, testa de douret.

— P. dauphinois.

Ne vo *coita* pas tant, monsieu, gnat ren que presse.

Pastor. de Janin, acte I, sc. II.

— P. bressan.

Faray vo torzo la cagne?
Ne vo livarai vo pas?
Coitia-vo, zan de la Chagne,
Et de la Truchire avoa.

Noëls bressans, éd. Le Duc, p. 30.

Cè de Tebau e Zan Curace
Ne furon po lo ple *coayteu.*

Id., p. 69.

Langued. et ancien provenç.: *acoitar ;* — gascon : *acouitar* (De Sauvages et Honnorat.)

Anc. français : *se coiter, se coyter*. (Roquefort et Gloss. de Ducange.)

Barbazan dérive *coiter* de *percutere*, et Roquefort de *coexcitare*. Il y a peu de vraisemblance à l'une et à l'autre de ces deux étymologies. La Monnoye, dans le Gloss. de ses *Noëls bourguignons*, au mot *couite*, le fait venir de *cuire*, ce qui ne vaut pas mieux.

COUFFIN, CUFFIN. F. *s. m.* Coin du feu, réduit, recoin.

Qua tu nou vau qua virie l'atou,
Et en un carou de *cuffin*
Garda de ruma lou tupin.

(Car tu n'es bon qu'à tourner la broche, — Et en un coin du foyer, — Garder que le pot ne brûle.)

Ballet forésien.

Trey bargères
Dins mon *couffin*
Me sont venue tionta par bère de mon vin.

(Trois bergères — Dans mon réduit — Sont venues me tenter pour boire de mon vin.)

CHAPELON, *Chans.*, p. 175.

Langued.: *coufin*; coin, recoin.

Limousin : *coufin ;* le coin de la cheminée, le coin du feu. (Dict. de Beronie.)

M. Mary Lafon, *Tableau de la langue du midi de la France*, p. 46, fait dériver ce mot du grec κυφων, auquel il donne le sens de Angle, intérieur de la cheminée, et qui signifie aussi Cintre, voûte, tout objet recourbé.

COURTIL, jardin. — V. CURTIL.

CRALIE. F. *v. n.* Tousser, faire des efforts pour tousser et cracher.

Guillot Raffin
Asset o carou do cuffin
Cralye a s'escarmamela.

(Guillot Raffin, — Assis au coin du feu, — Tousse à s'arracher les entrailles.)

Ballet forésien.

Touta la not je ne fouai que *cralier*.

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 235.

Je trouve au Gloss. de Ducange : Creticare, crocitare; *grailler* à la manière des corneilles ; et dans Roquefort : *grailler ;* croasser, crier.

Gralha désigne, en effet, en roman et dans les dialectes actuels du Midi, une espèce de petite corneille que le Dict. de l'Acad. appelle *grolle*.

CRECI, CRESSI, CRUISSY. L. *v. n.* Crier, bruire, craquer.

Lo grous Bartholomy que la motardo pique,
Jure, peste, marronne et fat *creci* se deints.

ROQUILLE, *Lo Pereyou*, p. 15.

Mais j'cinteindo quoqu'un que fant *creci* la porta.

Roquille, *Les Ganduaises*, p. 4,

L'entend partot *cressy* sos chotieaux mo tampos.

(Elle (la Discorde) entend partout craquer ses châteaux mal étampés.)

Hymna à la Concorda, p. 27.

Cruissy, dans la *Bernarda Buyandiri*.

— P. Dauphinois.

Tout plen de mauvoillenci, an *cruçan* de le den.

Lo Banquet de le faye, p. 11.

— Provenç. : *Crucir*, *crussir*.

Troupeu que meno sou gardaire
Crucis, a tems o tard, dins la gorgo dou loup.

(Troupeau qui mène son gardien, tôt ou tard, craque dans la gueule du loup).

Mireio, ch. VII.

— Langued. : *Croussi*.

Je trouve aussi au Dictionn. des express. vicieuses des Hautes-Alpes : « *Croussir* ou *crezinor* ne sont point français et sont employés quelquefois pour Croquer et craquer. »

Roman : *Crucir*, *cruissir*, *croissir*.

Anc. franç. : *Croissir*, *crucir*.

L'a si feru par mi li dos
Ke tot li fet *croissir* les os.

Roman de Rou.

Espagnol et catalan : *Cruxir*.

Basse latin. : « *Cruscire*, crepitare ; gall. : Craquer... Nostris alias, *croissir* et *croistre*... Unde *croiz*, crepitus... *Escrois*, fragor, horrendus sonitus, vulgo, Fracas... *Escroissement*, pro Grincement, stridor. » — Gloss. Ducange.

On peut aussi le rapprocher du latin *crocire*, croasser ; de l'anc. franc. *crousser*, chant de la poule, et *grousser*, gronder, qui ont peut-être le même radical.

CRENCY, CRONCI. F. *s. f.* Croyance, foi.

Quand j'aguio fat les acte de ma *crency*.

(Quand j'eus fait les actes de ma foi.)

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 245.

Or couma bon chretien et homou de consciency,
Au l'a fat sur son corps lou signou de sa *crency*.

(..... Il a fait sur son corps le signe de sa croyance, le signe de la croix),

CHAPELON, *Testam.*, p. 177.

Peu que vou nous faut tous siore la mesma *crency*.

(Puisqu'il nous faut suivre tous la même croyance.)

Id. *Thèse*, p. 227).

Vouere tout ension parmey et defondu
De faire solamont lou signou de sa *cronci*.

(Il était tout à la fois permis et défendu de faire seulement.....)

Poëme sur le 9 thermidor.

Creansa, *credensa*, *crezensa*, ont en roman ce sens de Croyance. (Raynouard),

Créance l'avait aussi en ancien français.

Se veulx bonne vie ensuivre,
Apprens au premier la *creance*
Avecques toy, et esperance,

Moralité des enfants de maintenant.
Anc. Théâtre-Franç., t. III, p. 74,

Le Dictionn. de l'Acad., 1835, le mentionne comme vieux : « *Créance* se dit quelquefois pour croyance religieuse : la pureté de sa créance. Ce sens vieillit. »

Au reste, Créance a encore, mais dans une acception plus générale, le sens de croyance, quand on dit : Cela ne mérite aucune *créance* ; ne donnez aucune *créance* à ce qu'il dit.

CRENCY, CRONCI. F. *s. f.* Crédit.

D'un liard ou doux y vous fariant pas *crency*.

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 242.

Tout ce que li e deu per avez trop fat *crency*.

CHAPELON, *Testam.*, p. 182.

Iquelou que vendiant livriant pas ron à *cronci*.

(Ceux qui vendaient ne livraient rien à crédit).

Poëme sur le 9 thermidor.

Credensa, crezensa, en roman (Raynouard) ; *creantia, crehantia*, en basse latin. (Gloss. de Ducange), signifiaient aussi Crédit.

Créance avait également en anc. franç. ce sens spécial qu'il a perdu, tandis qu'il a gardé le sens plus général de Dette active, action en paiement.

On trouve fréquemment en anc. franç. *croire* et *accroire*, pour donner à crédit.

Or, Sire, les voulez-vous *croire*,
Jusques à jà quand vous viendrez ?
Non pas *croire*, mais les prendrez
A mon huys, en or ou monnoye.
. . . . . .
Je yrai ; mais il faïct mal d'*accroire*,
Le scavez-vous bien, à l'estraine.

Farce de Pathelin.

Dans le langage du commerce, on appelle *ducroire*, ital. : *del credere*, le droit supplémentaire de commission que prend le commissionnaire qui répond de son commettant acheteur.

CREPI, CREIPI. F. *s. f.* Crèche.

Mal que m'a metta ma meison
A n'y leissie que lou travon,

Que n'ey venu que par ma fauta,
Et que me tint la *creipi* hauta !

(Mal (la paresse) qui m'a mis ma maison — A n'y laisser que le plancher, — Qui n'est venu que par ma faute — Et qui me tient la crèche haute, — Qui me fait pâtir de la faim.)

Jac. Chapelon, *Contrition d'un fénéant*, p. 272.

Au fat pida din lou fon d'una *crepi*.

(Il fait pitié dans le fond d'une crèche).

Chapelon, *Noëls*, p. 91.

— P. Dauphinois.

... Fat comme lo chin, qui jamai fen ne toche,
Et garde que lo bo de sa *creipi* n'aproche,

(Il fait comme le chien, qui ne touche jamais le foin, — et empêche le bœuf de s'approcher de sa crèche).

Lo Batifel de la gisen, p. 43.

Langued. : *gripio*, *grepio*, *grupi*.

Provenç. : *grupi*, *grepia*.

Se vou boutar au rang des gros chivaus, et pou pas venir a la *gruppi*.

(Il veut se mettre au rang des gros chevaux, et il ne peut pas atteindre à la crèche).

La Bugado prouensalo.

Roman : *crepcha*, *crepia*, *crupa*.

Italien : *greppia*.

On trouve en anc. franç. *crepe*, *grepe* rapportés par Roquefort, et *crebe* rapporté par le Gloss. de Ducange, V° Craccia, avec la citation suivante extraite d'une vie manuscrite de J.-C. :

Alés, dist-il, em Bellcant,
Illueques trouverés l'enfant
Jouste le mur en une *crebe*.

CRET. F. *s. m.* Berceau.

Le nurice saran sen *cret.*

(Les nourrices seront sans berceau.)

Ballet forésien.

Sus un troussun de fein, au bay mey de l'ourdura,
Onte aul'ey sen *cret.*

(Sur un tas de foin, au milieu de l'ordure, — Où il est sans berceau.)

CHAPELON, Noël IX, p. 99.

Y sant parla latin dret qu'ey sortont do *cret.*

(Ils savent parler latin dès qu'ils sortent du berceau.)

Id., *Thèse*, p. 228.

— P. bressan.

Hela! le n'e pa se rece
D'avay on *cruet* per l'cfan.

(Hélas! elle n'est pas si riche — Qu'elle puisse avoir un berceau pour l'enfant.)

Noëls bressans, édit. Le Duc, p. 29.

— P. dauphinois :

Creil; berceau d'un enfant en très-bas âge. — Champollion-Figeac, p. 171.

Roman : *Croille*; berceau (Raynouard).

On trouve en anc. français *creil*, claie, craticula (Roquefort), et je pense que c'est là le sens général et primitif de notre mot. Dans nos campagnes, une petite claie d'osier disposée de la façon la plus simple fait tout le berceau des enfants nouveau-nés.

CREU. F. *s. m.* Noyau.

Un plein sachon de *creu.*

(Un plein sac de noyaux.)

CHAPELON, *Testament*, p. 178.

Un rapai d'ourtoulan fat d'un *creu* de cireisi.

(Un rappel, un appeau, d'ortolan fait d'un noyau de cerise.)

Id., id., p. 179.

— P. bourguignon : *creuse;* coquille. — Mignard, p. 42.

Langued.: *crouvel,* coque de noix; — provenç.: *cruveu, cruveou, crouveou,* même sens.

Large comme un *cruveu* de noses.

(Large comme une coque de noix.)

Mireio, ch. vii.

Creu est aussi à St-Etienne le nom d'un jeu d'enfants.

Vou vaut bien mio chanta de Nouais que de jouie au guillon, au *creu,* etc.

Chapelon, *Avis aux effants,* p. 75.

CREZ, cré. l. et f. *s. m.* Montagne, sommité.

Adio la viala, adio tous lous faubour,
Adio lous *crès* que sai sont à l'entour;
. . . . . .
Lou *crez* de Roch, Sainti Barba, Gueleta.

Ant. Chapelon, *Bobrun,* p. 253.

Dou *cré* de vait Pilò lo destin t'examine.

(Du sommet de Pilat le destin t'examine.)

Roquille, *Lo Pereyoux,* p. 11.

Le sommet de Pilat est nommé dans la carte du dépôt de la guerre *le crest de la perdrix.* Plusieurs sommets, dans les provinces voisines, portent aussi ce nom *le crez* avec ou sans une autre dénomination plus spéciale.

L'origine de *crez* est sans doute la même que celle du roman *cresta* et du français *crête,* qui ont eu des formes diverses et ont donné plusieurs dérivés en langue d'oc et en langue d'oil.

CROUSSA. F. *v. a.* Remuer, agiter, bercer.

Una nurissi avoi son nurisson,
En lou *croussant* que chante una chanson.
Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 245.

Je vois le même sens dans le vers suivant de Savel, où il est question d'un enfant nouveau-né.

Riche et noble trésor, sitôt qu'a criara,
Tzeri la magnivelle a *creussin*, *creussan*, ba.
SAVEL, *Mar. de Jean*, p. 34.

Roman et provenç.: *crossar ;* secouer, remuer.

Croussa a une grande analogie avec l'anc. français *croler*, *crosler*, *crousler ;* Ebranler, remuer, qui a peut-être la même origine.

CRUZIO, CRIZIO, CRIZIOEU, F. *s. m.* Espèce de lampe qu'on suspend par un crochet, encore en usage dans nos campagnes.

Comm'un *cruzio* partuzat.
(Comme une lampe percée.)
Ballet forésien.

O fallit en plein jour alluma lou *crizio*.
CHAPELON, *Requête*, p. 203.

Ein *criziœu*.
Remou et Baroueni, p. 9.

— P. mâconnais.

Un *croisiou* et un covre feu.
Noëls du parrain Bliviise, p. 47.

(L'Explication des mots difficiles traduit *croiziou* par Lampe plate ouverte au-dessus.)

— P. bressan.

San Zosé pri se lunette...
Va çorcé des allumette
Per atuigi son *croigi*.
Noël de St-Remy, édit. LE DUC, p. 35.

— P. dauphinois.

Quand je devrin gata mou chandelon, mou ciergeo,
E dedin mon *crusieu* tout mon bon hulo viergeo.
Pastor. de Janin, act. IV, sc. III.

Roman : *cruol*.

Anc. catalan : *cresol* ; — anc. ital. : *crisol* ; — ital. mod. : *cragiuolo* et *crucivolo* ; — latin : *crucibulum*.

Anc. français : *cruisel*, *croissel*, *croissol*, *croisieu* et *croisuel* (Gloss. Ducange).

On trouve aussi en anc. français et en provenç. *crasset* pour le nom d'une lampe. Mais ce doit être un autre mot désignant un autre ustensile de même nature. Le nom de celui-ci paraît venir de *crassa*, Graisse, en basse latinité, parce qu'on y brûle de la graisse et d'autres corps gras, tandis que le nom de *cruzio*, *crucibulum*, et de ses analogues vient de la forme de cette lampe disposée en croix.

CUCHON, CUCHOUN, QUICHON. L. et F. *s. m.* Tas, amas.

Les gros ont donc ouvert une souscription
Que facilitera la demolition
Et de l'Observatoire et des *cuchons* de pierres
Que de tous les côtés déshonorent Fourvières.
Epitre à mon cousin Greppo. Fourvières, 1853, p. 10.

Un *cuchon* d'etranjis dont je ne say los chiffros
Disiant daririmen...
Hymna à la Concorda, p. 25.

Son cœur est devoro par de cruels remords
A l'aspect effrayant d'in *cuchon* de corps morts.
ROQUILLE, *Breyou*, p. 69.

Mais par sa crouey voutron cher fils uniquou
Nous a douna un *quichon* de meritou.
Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 244.

Salut, fameux *quichoun* de pierres.

L'Hôtel-de-Ville de St-Etienne, Chans. de Philippon, 1842.

In grœu *cuchoun* de geons que teniant de farasse a la mœu.

Linossier, *Un boucher*, p. 6.

Provenç.: *cucha;* tas, monceau; — *cuchoun*, dimin. de *cucha;* petit tas; — *cuchounas;* gros tas.

Roquefort a *cuche*, *cuchon*, *quechot;* tas de foin, meule de paille.

Le Gloss. de Ducange a *cuchon*, en basse lat. *cucho*. Il l'attribue particulièrement à la Bresse et à la Dombes, et donne des citations de titres qui se rapportent à ces provinces.

CURET. L. *s. m.* Vidangeur.

« Cette troupe étoit des mieux disciplinées; il leur donnoit le mot du guet; et quand on les appeloit : *Curets*, quelle heure est-il ? ils répondoient : M ....»

Laurès, *Supplém. aux Lyonnois dignes de mémoire*. — V. sur cet ouvrage la note au mot *bugne*.

CURTIL, COURTIL. L. et F. *s. m.* Jardin.

Ce mot se lit très-souvent dans les anciens actes de la province.

— P. bressan.

Quand Dieu fit l'om'a l'an premi,
I lo beti dans son *curti*.

Noëls bressans, éd. Le Duc, p. 108.

— P. mâconnais.

Una fenna dan son *curti*.

Noëls mâconnais, p. 56.

Curtil et *courtil* sont aussi employés en Savoie. C'est ainsi qu'on appelle, à Chamouni, ce petit plan de gazon qui est situé au milieu du glacier de Talefre, et qui est si connu des touristes sous le nom du *Jardin*.

Langued.: *courtiol.*

Curtil et *courtil* se retrouvent très-souvent en anc. français. Ils sont cités par Roquefort, par Guérard, *Préface du cartulaire de saint Père de Chartres*, p. 14, et rappelés par le Gloss. de Ducange, v° *cortis*, *curtis*, *cortile*, *curtile*, *curticuli*, etc.

J'étois allée quérir des choulx
En notre *courtil* pour disner.
Farce des femmes qui font refondre leurs maris.
Anc. Théât.-Franç., t. I, p. 67.

Toutefois moy et mon jardin
Nous differons en une chose;
Je me vueil abreuver de vin,
Et d'eau notre *courtil* s'arroze.
Vau de Vire d'Olivier Basselin.

La *Courtille* de Paris a pris son nom à la même source.

Jardin et *courtil*, malgré leurs différences actuelles, ont cependant une même origine. On les fait remonter au grec χορτος, par le latin, *hortus*, devenu en basse latinité *chors*, *chortis*, d'où, avec notre *courtil*, l'allemand *garten*, l'italien *giardino*, enfin le français *jardin*, qu'un Allemand prononce *chartin*, et un enfant *zardin*. — V. M. Thommerel, *Rech. sur la fusion du franco-normand et de l'anglo-saxon*, p. 27.

(Ces rapprochements que je crois très-exacts, nonobstant leur étrangeté apparente, rappellent l'étymologie non moins certaine du français *jour*, dérivant du latin *dies* par *diurnus*, et l'italien *giorno*.)

Scaliger faisait venir de *curtis* le français *cour*, dans le sens de *Cour du roi*, *cour du parlement*. « Il appert des actes qui se faisoient en latin et en françois, il y a 500 ans, que nos François, qui entendent mal leur langue,

ont cessé d'écrire la *court* du parlement et escrivent tous *cour*, parce que, disent-ils, il vient de *curia*. Mais que ne l'appellent-ils *curie*, et les courtisans *curiens*, ou *curisans?* Quand on parle de la *cour du roi*, il vient de *curtis*, itali *corte*, in *curti nostra*. Les parlements estoient partout où estoit le roy, et l'on dressoit un enclos qui s'appeloit *curtis*, et le roy escrivoit *de curti nostrâ*. »

Scaligerana sec., p. 281.

D

DAILLE, DAILLI. F. et L. *s. f.* Faux.

De z abile manaore a la *daille*, o ratzo,
Venon par depoueilli la plana et le coucto.

(D'habiles manœuvres à la faux et au rateau — Viennent pour dépouiller la plaine et le coteau.)

SAVEL, *Mariage de Jean*, p. 18.

Il est employé dans tout le Lyonnais.

— P. dauphinois.

O mort que j'ai chusi...
Vin seyé de ta *dailli*
Lo fi prin de mou jour.

(O mort que j'ai choisie... — Viens trancher de ta faux — Le fil menu de mes jours.)

Pastor. de Janin, acte II, sc. dern.

Langued. et provenç.: *dalio*, *dalh*, *dalha*, *daya*, *daio*.

Que li segaira e laboureire
Quiton li *daio* e lis araire.

(Que les faucheurs et laboureurs — Quittent les faux et les charrues.)

Mireio, ch. IX.

Dail et *daille* sont cités dans le Dict. des expr. vicieuses des Hautes-Alpes.

Roman : *dalh*, *dayll*.

Catalan et espagnol : *dalle*.

Anc. français : *dail*, *daille*.

« La mort, six jours après, le rencontrant sans coingnée, avecques son *dail* l'eust faulché et cerclé de ce monde. »

RABELAIS, liv. IV, *Nouv. prol.*

Basse latin.: « *Dalha*, *dallis ;* Falx, Gall. Faux ; propriè est Falcis pars ferrea. Nostris alias, *dail*, *daille*, *dart*, undè *daliare* et *dalliare ;* Falcare, Gall. Faucher ; et *dalliator*, Falcator, vulgo Faucheur. » Gloss. Ducange.

DARBON, *f. s. m.* Taupe.

Si la grela gate lou blas,
Si lou *darbon* minge lou pras.

(Si la grêle gâte les blés, — Si la taupe mange les prés.)

CHAPELON, *A MM. les rutteurs*, p. 216.

— P. dauphinois.

Maugra tou souz efforts lo liquido elemen
Intri coma *darbon* din souz apartamen,
Soulevant sou planchie de memo que de liegeo.

(Malgré tous ses efforts, le liquide élément — Entra à la façon des taupes dans ses appartements, — Soulevant son plancher comme du liége.)

Grenoblo malhérou.

Ore que faut passa
U paï du *darbon*, coume lou trepassa.

(Maintenant qu'il faut passer — Au pays des taupes, comme les trépassés.)

Pastor. de Janih, sc. dern.

Provençal : *darboun*.

M. Champollion-Figeac, *Nouv. rech. sur les patois*, attribue ce mot au celtique, mais sans donner les raisons de son opinion.

DECIO, DESSIO, L. *v. a.* Décimer, et par extension, Battre, lasser, fatiguer.

Lo canons sont braquos par *decio* lo coquins.

(Les canons sont braqués pour décimer, pour accabler les coquins.)

ROQUILLE, *Breyou*, p. 27.

Cartouche et l'ardent Moustafat,
Et l'einragi Tarquin sont *dessios* totafat.

(... Abattus, défaits, harassés.)

ROQUILLE, *La Ménagerie*, p. 21.

O pori se *decio* par conto les louanges
De tant des armounis, doux pouros los bons anges.

(On pourrait se fatiguer à conter les louanges — De tant de gens charitables, les bons anges des pauvres.)

Hymna à la Concorda, p. 38.

C'est un composé du provenç. *dez*, dix; latin *decem*. C'est, par conséquent, un mot différent de *dessio*, désaltérer (v. plus bas), qui vient de *sei*, soif; latin *sitis*. Je crois cependant qu'ils se sont quelquefois confondus.

DECORO, DECOURA. L. et F. *v. n.* Avoir mal au cœur; se trouver mal.

Car quand je veyou mon avit,
M'eyt evire que je *decorou*.

(Car lorsque je vois mon étau, — Il me semble que je prends mal au cœur.)

Jac. CHAPELON, *Contrition d'un fénéant*, p. 270.

De vio renou et *decourat*,
Joynou, juyou et recourat.

(De vieux grondeurs, sans force et sans courage, — *Deviennent par l'amour*, jeunes, joyeux et pleins d'ardeur.)

Ballet forésien,

On la varra marchi, faire milla grimace,
S'asseta, *decouera*, vomi dans la bachasse.

SAVEL, *Mariage de Jean*, p. 54.

O y a que *decoro* de vere sur lo port
Met de cent crochetors qo simble que sont morts.

(Il y a de quoi se trouver mal de voir sur le port — Plus de cent crocheteurs qu'on dirait morts.)

Roquille, *Ballon d'essai*, p. 6.

Descourar, langued.; *descorar*, provenç.; *descorar* et *dezacorar*, roman, ont le même sens. Ils ont aussi le sens actif de Décourager, attrister, dégoûter. — V. de Sauvages, Honnorat et Raynouard.

Decoureyson. f. *s. m.* Mal de cœur, évanouissement.

Son la *decoureyson* que vous l'a enleva.

Chapelon, *Thèse*, p. 225.

Prov.: *descor*.

— P. dauphinois : *deicour* ; dégoût.

Dans un éloge de la raillerie, au *Batifel de la gisen*, Laurent de Briançon dit que celui qu'on raille

Se chatiet de sa fauta, et petit à petit
Pren *deicour* de mau fare et de ben appetit.

(Se corrige de sa faute, et petit à petit — Prend le découragement de mal faire et le désir du bien.)

Lo Batifel de la gisen, p. 58.

DECUCHIE. f. *v. a.* Déshonorer, railler, rendre méprisable.

Si vou gougie tant se po la teta, vou m'alla *decuchia*.

(Si vous branlez tant soit peu la tête, en signe de désapprobation, — Vous allez me perdre de réputation.)

Chapelon, *A M. de St-Priest*, p. 113.

Au pis alla, si vou me faut payer,
Souay resoulu de vous tous *decuchier*.
Nous jouarons au jen de pique-nique,
Et vous veyri un bal panegyrique.

(Au pis-aller, s'il me faut payer, — Je suis résolu à vous accabler tous de railleries. — Nous jouerons au jeu de pique-nique, — Et vous verrez un beau panégyrique.)

CHAPELON, *Requête*, p 223.

Com'ey sayant funa de la cava o granie,
Ne pas laissie in carou et lou tous *decuchie*.

(Comme ils savaient fureter de la cave au grenier, — Ne pas laisser un coin sans y chercher et les tous balouer.)

Poëme sur le 9 thermidor.

Langued.: *descuscar*; Défigurer, et par extension, Déshonorer. De Sauvages y voit un composé de *cuscar*, qui signifie Parer, orner, soigner.

Le Dict. provençal d'Honnorat fait deux mots différents de *descuchar*, *descujar*, *descudar*; Dédaigner, et de *descuscar*; Défigurer.

Le Lexique roman de Raynouard voit, au contraire, dans *descuidar* et *descuchar* deux formes diverses du même mot et les rapporte à *cuidar*, Penser, du latin *cogitare*.

Artus, ja no t'azirar
Qui t'laidis ni t'*descucha*.

(Artus, ne t'irrite jamais — De qui que ce soit qui t'injurie ni te dédaigne.) Cit. de RAYNOUARD.

DEDELA, DESDELA. L. *adv*. De l'autre côté, là-bas.

Ah! qu'est i donc tout ce tapage
Que j'ai entendu *dèdelà?*

Les Canèttes, p. 51.

« *Desdelà*, chercher *desdelà* l'eau. Cette expression lyonnaise est tout à fait vicieuse; il faut dire, Chercher de l'autre côté, par delà l'eau, ou simplement delà l'eau. » — Molard, 1803.

Provenç. et langued.: *de delai, dèdelà;* au-delà, par delà. *Li v'ai pagat au dedelai;* je le lui ai payé au plus haut. — *De deçai, de dessai*; en deçà.

L'anc. français disait aussi *dèdelà* et *dèdeçà*.

Que Clovis ait par *dedeça*
Envoïe dons ore ou pieça.

Miracle de Clovis. Théât. franç. du moyen-âge, p. 625.

Je vous donnay avis en partie de ce qui se passait *dedeçà*.

Les plaisantes éphémérides. — Var. hist. par Fournier, t. IV, p. 247.

L'espagnol dit *desde aqui, desde alli*.

DEFOUR, Dehors. — V. Four.

DEJAMANIE, dejarmagna (se). *v. pron.* Se démener, se débattre.

A que m'a-t-ou sarvi de brougie milla ruses?
De me *dejamanie* a me faire poussa
Par tous mous bouns amis, mous parons et les buses?

(A quoi m'a-t-il servi d'inventer mille ruses? — De me démener à me faire pousser — Par tous mes bons amis, mes parents et les buses?)

Chans. de Philippon, 1652, p. 67.

Mais d'onte sort poure pitsit Blondain?
Ina section de pioupioux l'accompagne,
Qu'a te donc fat? oh! qu'a se *dejarmagne!*

(Mais d'où sort pauvre petit Blondin? — Une section de fantassins l'accompagne; — Qu'a-t-il donc fait? Comme il se débat!)

Roquille, *Le Peregou*, p. 20.

Je me *dejarmagnais*; mais forcé de me battre,
Je m'ai viré de rond, leste comme un leinzard.

Roquille, *Les Canduaises*, p. 12.

Je trouve au Dict. de De Sauvages et à celui d'Honnorat les expressions langued. *dezamana*; Désaccoutumer, se désaccoutumer; et *amana*, *amanda*; Ramener, rassembler, serrer, empoigner. Je pense que c'est là l'origine de notre mot.

DEGOEMA, DEGOUEMA. F. *v. n.* Vomir.

Vey te condre darrye la touery,
Qua autramen gy n'ey que po
De *degoema*.

(Va te cacher derrière la toile; — Car sinon je n'ai qu'une peur, — — C'est de vomir.)

Ballet forésien.

Y farit *degouema*.

Ant. CHAPELON, *Caraterou de le Filles*, p. 237.

Et devé son ma propre à faire *degoueima*.

(Et parfois elles sont malpropres à faire vomir.)

SAVEL, *Mar. de Jean*, p. 35.

DENNA, DANA. F. *s. f.* Dame.

Dialogou entre Seigne Grabiay et *Denna* Jaquelina.

(Dialogue entre sieur Gabriel et dame Jacqueline.)

CHAPELON, *Noël IV*, p. 84.

Dana Fouillousa, dans les Poésies de Boyron, p. 11.

C'est la qualification qu'on donnait jadis, dans le Midi de la France, aux bourgeoises et aux femmes du peuple d'un certain âge auxquelles on voulait témoigner de la déférence.

— P. dauphinois.

Dans la *Pastorale de Janin*, acte IV, sc. III, Janin dit à la sorcière:

Dana, qui devina ce que se dit et fat.

— P. bressan.

Lous omo vieu e le *dane*
Ne pussiron po modé.

(Les hommes vieux et les vieilles femmes — Ne purent pas y aller.)
Noëls bressans, éd. Le Duc, p. 86.

C'est un abrégé du latin *domina* ; ital. *donna*. L'abréviation était allée dans le midi de la France jusqu'à dire *Na*. Le traducteur du Nouv. Test. vaudois traduit ainsi saint Luc : Intrec Maria e la maiso de Zacarias e saludec *Na* Elisabet. (Intravit Maria in domum Zachariæ et salutavit Elisabeth.) 1. 40. — V. aussi le Gloss. de Ducange, v^is^ *en*, *ena*, *na*.

DENOUYE. F. *v. n.* Railler, se moquer.

Vous met paye
De quauque faribole,
Par vous *denoüye*.

(Vous me payez — De quelque faribole, — Pour vous moquer.)
CHAPELON, *Noel IV*, p. 86.

Roman : *desnoi ;* injure, moquerie (Raynouard.)

Le Recueil des lois espagnoles, dit *le Fuero juzgo*, a un titre sur les injures et moqueries : De los *desnuetos* y de las palabras ydiosas.

DEPIAT. F. DEPIO. L. *adj.* Dépouillé, déguenillé, sans ressources, gueux.

Et que si o faut d'argent je souai pas si *depiat*
Que n'en douneyza ben par dire n'en vequiat.

(Et s'il faut de l'argent, je ne suis pas si gueux — Que je n'en donne tout de même pour dire : en voilà.)
CHAPELON, *Requête*, p. 215.

Jean qu'etzé tot *depio*.
(Jean qui était tout déguenillé.)
ROQUILLE, *Poés. div.*, p. 11.

Anc. franç.: *depier*, *despier ;* Diviser, séparer, démembrer. — V. Roquefort.

V. Pia.

DEPONDRE. L. et F. *v. a.* Détacher, défaire, déchirer, découdre. Il a quelquefois aussi le sens pronominal, Se détacher, se défaire.

Comment faire à présent pour contenté le monde?
Si querqu'un y russit, que le ceu me *deponde*.

Les Canettes, p. 3.

De tous los les déjà *depond* la villi corda
Dont j'aytions encoblo par la laidi discorda.

(De tous les côtés déjà se détache la vieille corde — Dont nous étions liés par l'affreuse discorde.)

Hymna à la Concorda, p. 27.

Je chanto loz exploits dous vainqueurs de la Franci,
Qu'ant si bien neteyi le vitres, la faienci,
Depondzu loz inchans; et dins bien pou de tsoms
Fat pluro lou canus et rire lo maçons.

Roquille, *Breyou*, p. 7.

J'ayins plutout besuin de *depondre* ina crouta.

(... De casser une croute.)

Roquille, *La Gorlanchia*, p. 13.

Que si j'aïn quauquou so d'écondu,
Ne sarin pas piassouta, *depondu*.

(Si j'avais quelque argent caché, — Je ne serais pas rapetassé, déguenillé.)

Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 243.

Le participe *depondu*, employé substantivement, signifie souvent un homme en guenilles, un mendiant.

Mous habits sont si vios qu'ey semblou un *depondu*.

Chapelon, *Requête*, p. 207.

— P. dauphinois.

Que la premeiri fei qu'u la voudra feri,
Lo puin li *depondei*.

(Que la première fois qu'il la voudra frapper, — Il se démette le poignet.)

Lo Banquet de le fayé, p. 19.

Depondre est le contraire de *appondre*. — V. ce mot.

DESONDRO, DEZONDRA. L. et F. *v. a.* Défigurer, déshonorer.

Sou quatrou capouraux, lou mousquet sus l'epala,
Ne *dezondravont* pas lou restou de la viala.

(Ses quatre caporaux, le mousquet sur l'épaule, — Ne faisaient pas deshonneur au reste de la ville.)

CHAPELON, *Entrée*, p. 126.

Vo los varis jamais *desondro* noutres noces,
En corrant dens la net suivis de quoques roces.

(Vous ne les verrez jamais déshonorer nos noces, — En courant dans la nuit, suivis de quelques rosses.)

Hymna à la Concorda, p. 29.

Desondrer est cité par Molard, 1803.

— P. dauphinois :

Lo bel agencimen nou recure de chose
Que nou *desondrarion*, s'elez eron deiclose.

(Le bel agencement (la toilette) couvre sur nous des choses — Qui nous défigureraient, si elles étaient à découvert.)

Lo Batifel de la gisen, p. 47.

Langued. et provenç.: *dizoundra*, *desoundrar*.
Roman : *desondrar*, *desonrar*, *desonorar*.
C'est un dérivé du latin *honor*.

DESSIA, DESSIO. L. et F. *v. a.* Désaltérer, rassasier.

N'en volou bere et m'en olier...
Volou m'en *dessia*.

(Je veux en boire et m'en remplir, — Je veux m'en rassasier.)

CHAPELON, *Chans.*, p. 154.

Je bisquo de ne riu pouère bère ;
Poyo po me *dessio* in corrant le charrère.

(Je peste de ne pouvoir pas boire ; — Je ne peux pas me désaltérer en courant les rues)

ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 5.

— P. dauphinois.

Tou celou qu'avion sey a pleizi se *desiavon*.

(Tous ceux qui avaient soif se désaltéraient à leur gré.)

BLANC LA GOUTTE, *Epit. sur les réjouiss.*, p. 21.

C'est un composé de *sei*, soif; latin *sitis*. *Decio*, qu'on écrit aussi parfois *dessio*, est un autre mot qui a un autre sens et une autre étymologie. — V. ci-dessus.

DETRIA. F. *v. a.* Séparer, détourner, sevrer, distinguer, différer.

Que lou vin sê chier,
Po m'importe,
N'en volou bere et m'en olier,
De queu endret qu'o sorte ;
Poyou pas m'en *detria*,
Volou m'en dessia.

(Que le vin soit cher, — Peu m'importe, — Je veux en boire et m'en remplir, — De quelque endroit qu'il sorte ; — Je ne puis m'en sevrer, — Je veux m'en rassasier.)

CHAPELON, *Chanson*, p. 154.

De la gaita que n'i aide a viore
Jamais ron ne lou *detriara*.

(De la gaîté qui lui aide à vivre, — Jamais rien ne le privera.)

Chans. de PHILIPPON, 1859, p. 17.

Provenç. et langued.: *destriar ;* Séparer, distinguer, discerner; *destrigar ;* Détourner, empêcher, débarrasser.

Destriava pas ben.
(Je ne distinguais pas bien.)
Mireio, ch. III.

Roman : *detriar*, *destriar*, *destrigar ;* Retarder, détourner.

Anc. franç.

Venez tous deus sans *détry* (sans délai)
Parler à Lucifer mon maître.
La vie du mauvais riche, Anc. Théât. franç., t. III, p. 282.

Basse latin.: « *Detricare ;* morari, remorari... Occitani *destriga*, pro Divertir, détourner, dicunt. » Gloss. de Ducange. — On trouve au même Gloss. ce texte d'anc. français : « Et se il advenoit que aucuns de ceaux qui venent par devant les eschevins fussent *detriez* et prolongiez outre le terme convenu. »

DEVAI. Vers, chez. — V. VÉ.

DEVEY. Parfois. — V. VÉ.

DEYLOUYE. F. *v. a.* Disloquer.

Empachie lou par iquai cot de se *deylouye* lou couai.
(Empêchez-les pour cette fois de se disloquer le cou.)
CHAPELON, *Epitre à M. de St-Priest*, p. 113.

Anc. franç.: *desloier*, *desloer*, *deslouer*. — V. Roquefort et le Gloss. de Ducange, où l'on trouve cette citation : « Icelui suppliant feri ledit Jehan d'un baston sur une de ses mains et lui *desloa* le pouce d'icelle main. »

DELOQUO. Même sens.

Quand devrins trenta ves me *deloquo* l'épala.
ROQUILLE, *La Ménagerie*, p. 5.

Deloquo a beaucoup plus d'analogie que *deylouye* avec le langued. *delouca*, *delougar*, *deliouga* (De Sauvages); avec le provenç. *deilugar* (Honnorat), et avec le roman *desloguar*, *deslocar* (Raynouard).

Il est à observer que, dans un grand nombre de dialectes, le même mot signifie Déloger et Disloquer. Il est bien manifeste aussi que ces deux mots français ont également leur origine dans le substantif *locus* et la préposition *de*; qu'ils ont dès lors la même signification générale avec une application différente.

DILUN. L. et F. *s. m.* Lundi.

La Jeanna Mournand
Dilun passa tempetave.
CHAPELON, *Chansons*, p. 172.

— P. dauphinois.

Deu lo *dilhun* jusqu'u *dissando*.
(Du lundi jusqu'au samedi.)
La vieille Lavandière, p. 74.

— P. bugiste.

Dou *delon* a la *diomaine*.
Shaque zor son pan amaine.
(Du lundi au dimanche — Chaque jour amène son pain.)
Fables du P. FROMENT, p. 74.

Nos patois comme le français ont conservé le nom romain des jours de la semaine, à l'exception de celui du samedi et du dimanche : Lunæ dies, Martis dies, Mercurii dies, Jovis dies, Veneris dies. Mais au lieu de placer le *di*, abréviation de *dies*, après l'appellation spéciale de chaque jour, ils le placent avant : *dilun*, lundi ; *dimar*, *dzimor*, mardi ; *dimecre*, *dzimecro*, mercredi ; *dijoou*, *digeo*, jeudi ; *divendre*, vendredi.

DIMAR, DZIMOR. Mardi.

Et l'ami Berthoumiaux *dzimor* fut obligi
De vendre un chadrillon par trovo que migi.

ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 36.

DIMECRE, DJIMECROU, DZIMECROU. Mercredi.

Djimecrou, à bord de not, n'erian o café Barge.

(Mercredi, à la nuit tombante, nous étions au café Berger.)

LINOSSIER, *Un Boucher au festival*, p. 1.

Mais *dzimecro* tro sur, par frais de procedzura,
Le gins de vet Lyon n'in vant vère ina dzura.

(Mercredi sûrement, pour frais de procédure, — Les gens de Lyon vont en voir de dures.)

ROQUILLE, *Breyou*, p. 25.

DIGEO. Jeudi.

Chie Turlurette bailloun in bal *digeo*.

(Chez Turlurette on donne un bal jeudi.)

Chans. de BOYRON, p. 14.

Les noms romans des jours de la semaine indiqués au Lexique de Raynouard, v° *dia*, sont à peu près les mêmes que nos noms patois : *diluns; dimartz, dimars; dimecres, dimercres* ; *dijous ; divenres, divendres.*

Les noms provençaux modernes sont encore moins différents des nôtres : *dilun, dimars, dimecres, dijoous, divendres.*

L'italien, comme le français, a laissé le *di* à la fin : *lunedi, martedi, mercoledi*, etc.

L'espagnol l'a supprimé entièrement : *lunès, martès, miercolès*, etc.

Nos patois le suppriment aussi parfois. Pour *dilun*, lundi, ils disent encore *lun*. — V. ce mot.

DIMEINGI, DIOMEIGI. L. et F. *s. m.* Dimanche. Il est quelquefois féminin.

Par lous recreations, les *dimeinges*, les fêtes,
D'harmonieux solos sortont de lous musettes.

Hymna à la Concorda, p. 29.

Diomeigi et feta,
Vous le veide passa.

(Dimanche et fêtes, — Vous les voyez passer.)

CHAPELON, *Chanson*, p. 162.

Les formes de ce mot sont très-variées dans nos patois. Outre les deux que nous venons de citer, nous avons rencontré :

Diomengi dans la Préface des *Chans.* de Boyron, p. 7.

Diomanchi :

Pas troupelas,
Je lon vio *diomanchi*.
Tretous passa.

Chans. de VIAL, de Montbrison.

Djomengi :

Et le *djomeinje*, couma el'aie na voua d'enfai,
Au chantave a l'iglezi elai vai Poulegnai.

(Et les dimanches, comme il avait une voix d'enfer, — Il chantait à l'église à Poliguais.)

Remou et Baroueni, p. 18.

Dzomeji :

Vouere dedzins sa boutiqua
Una *dzomèji* matin.

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 59.

Dzimeingi :

Dzimeingi su lo quai bien entremè doux ponts.

ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 32.

Dzemange :

Remarca la *dzemange*,

Savel, *Mariage de Jean*, p. 28.

Ce mot qui a certainement pour origine le latin *dies domini*, ou *dominica dies*, a également des formes très-variées en provençal. V. Honnorat, v° *dimenche* ; — en roman, V. Raynouard, v° *dimenge*,— et en anc. franç., V. Roquefort et le Gloss. de Ducange, v° *diemance*, *dimence*, *diemoine*, etc.

— P. Bugiste. *Diomaine*.

Dou delon a la *diomaine*.

Fables du P. Froment, p. 74.

DISSANDO, dzissando, dzessande. l. et f. *s. m.* Samedi.

A *dzissando*, menos ; profitons de qou jour.

(Enfants, à samedi ; profitons de ce jour.)

Roquille, *Breyou*, p. 24.

Renvoïon le premesse a *dzessande* que vient.

(Renvoyons les promesses à samedi prochain.)

Savel, *Mariage de Jean*, p. 24.

Le nom de Samedi, ainsi que celui du Dimanche, n'a pas été emprunté, comme l'ont été ceux des autres jours de la semaine, à l'antiquité païenne. C'est le christianisme qui l'a donné aux dialectes néo-latins. C'est de *dies sabbati*, que viennent Samedi, *dissando*, et,

Le provenç. *dissata*, *disato*, *dissande* ; — le langued., *dissabte* ; — le roman, *dissapte*.

Le dauphinois, *dissandre*.

Fo qu'i saiezon prestou *dissandre* lou plu tar.

(Il faut qu'ils soient prêts samedi au plus tard.)

Bleze lou Savati, sc. 2.

(Le vers correspondant du *Groulie bel esprit*, comédie marseillaise, dont *Bleze lou Savati* est une traduction, porte :

Foou que siegue tout lest per lou pu tard *dissato*.)

Le catalan, *dissapte*; — l'espagnol, *sabado*; — le portugais, *sabbado*; — l'italien, *sabbato*.

On dit aussi dans nos patois pour samedi, *sandou* et *samdo*. V. ces mots.

DONTE, où, d'où. — V. Onte.

DORSE, l. *s. f.* Cosse de pois, de glands.

A l'aret volut emplure son ventro avouai le *dorses* que los cayons migioviant.

(Il eut été bien aise de remplir son ventre des cosses que les pourceaux mangeaient.)

Parab. de l'Enfant prodigue, trad. en patois de St-Symphorien-le-Château, par Cochard.

« *Dorse* : Une *dorse* d'ail; dites : une Gousse d'ail. » Molard, 1803.

Je trouve avec le même sens, *daüsse*, dans la traduction de la parab. de l'Enfant prodigue en patois du Vigan,— et *douosso* dans celle en patois de Castellane. — *Mélang. sur les langues et patois*, 1837, p. 520 et 526.

Langued. et provenç., *doousso*, *dossa*.

DOTE, dotte, *s. f.* f. Douleur, meurtrissure.

Finalement soi tout farci de *dote*.

(Enfin je suis tout farci de douleurs.)

Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 239.

Jusqu'a la paillassi do liet,
Quand e se couchount tout est blet ;
Ron de dzu ne lio fat de *dôttes*.

(Jusqu'à la paillasse du lit, — Quand elles se couchent tout est tendre ; — Rien de dur ne les meurtrit.)

Chans. de PHILIPPON : *Ha que le Dames ont do bonheu*, 1853, p. 42.

Anc. franç.

Ensi chevauchierent tote nuit et lendemain a grant *dote* et a grant paine, tant que il vindrent à la cité de Rodestoc.

VILLEHARDOUIN, 197.

DRESSIRE. L. *s. f.* Chemin de piéton abrégé, chemin qui va tout droit, qui redresse le grand chemin.

Copa donc, s'y a moyen;
Gagnons la *dressire*.

Noël lyonnais de 1741.

— P. dauphinois.

La porta et reviria vers lo solei levan,
Et touta envertouilla d'era per lo devan,
Et d'un boisson si fort que qui n'et feiturieri
Jamais u gran jamais ne trove la *dresseiri*.

(La porte est tournée vers le soleil levant ; — Et toute verrouillée sur le devant d'un lierre, — Et d'un buisson si épais que qui n'est pas sorcier, — Jamais au grand jamais ne peut trouver le chemin.)

Lo Banquet de le faye, p. 5.

Langued. : *Dressieiro* ; sentier, chemin de traverse.
Roman : *Dresseyra*, *dressiera* ; chemin.
Catalan : *Dressera*.

DRUGE. L. et F. *s. f.* Abondance, provision.

« *Druge*. Se plaindre de *druge*, c'est-à-dire Se plaindre de ce que la mariée est trop belle ; dites Se plaindre mal à propos ou sans raison. Le mot *druge* vient peut-

être du mot *dru* qui signifie *épais* ou *gai*, d'où l'on a formé le verbe *druger*, qui n'est pas françois. » Molard, 1803.

Druge a le sens de Provision, dans Savel. *Mar. de Jean*, p. 32.

On le trouve en anc. franç. :

> Moult a souris povre secours
> Et met a grand peril sa *druge*
> Qui n'a qu'un pertuys a refuge.
>
> *Roman de la Rose.*

(Ce passage n'a point été compris par les commentateurs du *Roman de la Rose*. Le Gloss. de l'édit. Langlet-Dufresnoy, et d'après lui, l'abbé Tuet, *Matinées senonoises*, p. 329, portent que *druge* y signifie *maîtresse* ou *souris* ; ce qui est tout-à-fait inintelligible. Le Gloss. de Ducange lui donne le sens de *fuga*, *recessus*, *fuite*, *retraite* ; sens qui n'est autorisé par aucun autre exemple. Enfin Roquefort lui donne le sens de *vacarme*, qu'il appuie de la citation suivante de Guill. Guiart :

> Sarrazins comme chiens glatissent,
> Leurs grands cris, leur horrible *druge*,
> Semble le meschief du déluge.

Mais quoiqu'il y ait là, en effet, quelque vraisemblance au sens de Vacarme, je n'en connais pas d'autre exemple, et, *leur horrible druge* peut signifier aussi *leur horrible multitude*. Le sens du mot dans nos patois n'offre d'ailleurs aucune incertitude, et il se retrouve dans plusieurs autres dialectes provinciaux.)

Drugi, drugier. l. et f. *v. n.* Faire bombance, vivre dans l'aisance.

A comenciront dont à se regalau et a *drugit*.

(Ils commencèrent donc à faire festin.)

Parab. de l'Enf. prodig. en patois de St-Sympho rien-le-Château, par Cochard.

Lestou comma una marioneta,
Surtout quand j'ai beu ma foulieta,
Je souai toujours pret à *drugier*.

Jac. Chapelon, *Contrition d'un fénéant*, p. 271.

Tout lou reste do jour noutrou porto d'epea
Ne firont que *drugier* et faire la lipea.

Chapelon, *Entrée solenn* , p. 139.

Ji coummonçou a brougie
Que de poulitziqua, chanta, bère, *drugie*,
N'amène jamais ron par cundzie notra soupa.

(Je commence à songer — Que de politiquer, chanter, boire, faire bombance, — N'amène jamais rien pour assaisonner notre soupe.)

Chans. de Philippon, 1853, p. 73.

— P. dauphinois.

Veici un terriblo sabbat ;
N'et gin a mon avi per fare
De la pore gen lez afare ;
Mei ben per *drugeyé* tandi
Qu'u l'afanont lou Paradi.

La Vieille Lavandière, p. 55.

Le Vocabul. du Haut-Maine cite *drugir*, qu'il traduit par Devenir dru, grand, fort, bien portant.

E

EBARLIAUDE, EYBARLIAUDE, F. *s. f.* Eblouissement. Il s'emploie souvent au pluriel.

Qui voudrit avisa lou souley de trop près prendrit lez *eybarliaudes*.

(Qui voudrait contempler le soleil de trop près prendrait un éblouissement.) CHAPELON, *Epit. à M. de St-Priest*, p. 112.

Et quand l'un l'y veut clar, l'autrou a lez *ebarliaudes*.

(Quand l'un y voit clair, l'autre a un éblouissement.)

Id., *Thèse*, p. 226.

Provenç. : *ebrelioudar ;* éblouir.

Le dialecte génois présente un analogue très-rapproché de notre mot :

Abbarlughœ da questa nœuva luxe.

(Ebloui de cette nouvelle lumière.)

Citarra Zeneize, p. 218.

Ebarliaude a probablement le même radical que le français *berlue* que anciennement on écrivait aussi *barlue*.

Dea pourtant se j'ay la *barlue*.

Le Testam. de Pathelin.

On peut aussi le rapprocher de *borlio*, aveugle, et *eborlie*, aveugler. V. ces mots.

EBOLLIE, éventrer. — V. BOLLIE.

EBORLIE, — V. BORLIOU.

ECHARA, ESCHARA. F. *v. a.* Nettoyer, laver.

J'ai, Dio marcy, *echara* ma consciency.

(J'ai, Dieu merci, nettoyé ma conscience.)

Ant. CHAPELON, *Lous Adio de Bobrun*, p. 252.

Lou matin chacun aguit lou soin
Dé se faire la barba et s'*echara* lou grouin.

CHAPELON, *Entrée*, p. 124.

Le *Ballet forésien* écrit *eschara*.

— P. dauphinois : *chara*.

Yqui le faye von lour faci miraillé,
Yqui *chara* lour groin, iqui se gatrouillé,
Et iqui se farda. *Le Banquet de le faye*, p. 5.

Per *chara* lez eycuelle et coivie la meyson.

(Pour laver les écuelles et balayer la maison.)

Pastor. de Janin, acte II, sc. I.

ECHARNIE. F. *v. a.* Contrefaire, imiter en se moquant ; railler, bafouer.

Si quauqu'autrou s'ere meylat de m'*echarnie*, je l'y brin leyssit carta blanchy ; mais couma leingun n'at eu tant de temeritat que met, je me souai veu lou maitre do champ de batailly.

(Si quelque autre s'était mêlé de me contrefaire, je lui aurais laissé carte blanche ; mais comme personne, etc.)

CHAPELON, *Epit. à M. de St-Priest*, p. 113.

D'aotrou avouai de mirlitouns *echarniavant* cyquellou qu'ayant de fifres.

(D'autres, avec des mirlitons, contrefaisaient ceux qui avaient des fifres.) LINOSSIER, *Un Boucher au festival*, p. 6.

Langued. : *escarni*.

Roman : *escarnir*, *esquernir*.

Anc. franç. : *escharner*, *escarnir*, *eschermir*.

Eschermir est quant l'on gabe home seulement de boiche.

V. Gloss. de Roquefort.

As tu veu cest merveillus champiun ki ci vient; il vient pur nus attarier et *escharnir*.

(Num vidistis virum hunc qui ascendit? ad exprobrandum enim Israel ascendit.)

Les quatre livres des Rois, liv. I, ch. XVII, 25.

Basse latin.: « Carina, carinare, carinator... Carinare, *escharnir* ou moquer; cachinnarri; Chariner; escarnir... carinator illusor... hinc Carina pro Convicio... *eschars*, nostris alias pro Dérision, moquerie, irrisio. » Gloss. de Ducange.

Catalan : *escarnir*. — Espagnol et portugais : *escarnecer*. — Italien : *schernire*.

Le Vocabulaire du Haut-Maine cite aussi *echarnir;* Berner, railler, agacer; et l'auteur ajoute : « On dit encore de quelqu'un qui raille d'une manière trop mordante, qu'il enlève la pièce, et en ce cas on veut dire, la chair; ce doit être la vraie origine d'*écharnir*. »

Cette étymologie n'est pas sans vraisemblance; mais l'italien *schernire* y résiste absolument, ainsi qu'au rapprochement fait par le Gloss. de Ducange entre *echarnir* et le latin *cachinnari*. L'étymologie tirée de l'ancien haut allemand *skërn*, Moquerie, paraît bien préférable.

ECLOT. L. et F. *s. m.* Sabot.

Ma s'enfoyre comma un levrie,
Tant qu'a l'orlou de son darryc,
Qu'o garodon et qu'oz *eclot*,
Que n'an souven ni po ni trot.

(Mais elle se salit comme un lévrier — Jusqu'au bord de son derrière, — Jusqu'aux bas et aux sabots, — Qui souvent en ont ni peu, ni trop.)

Ballet forésien.

Vous fezy bai veyre
Peta lour z *eclot*.

(Il faisait beau voir — Peter leurs sabots.)

CHAPELON, Noël III, p. 83.

Une chanson de Philippon, 1853, p. 18, dit des richesses :

Mais vou n'a, mais n'on faut laissie ;
Et per se n'alla sans tristessa,
L'*eclot* vaux miox que l'escarpin.

(Plus on en a, plus il en faut quitter à la mort ; — Et pour s'en aller sans tristesse, — Le sabot vaut mieux que l'escarpin.)

Avoué mo grous *eclos* volo choupio son hommo.

(Avec mes gros sabots je veux frapper son mari.)

ROQUILLE, *La Gorlanchia*, p. 29.

— P. dauphinois. — *Eiclop* ; sabot. — Champollion-Figeac, p. 175.

— P. du Rouergue.

Del cric crac des *esclops* la plaço retentis.

PEYROT, *Géorgiques patoises*, p. 28.

Langued. : *esclo*. — Provenç. : *esclop*.

Anc. franç. : *esclos*, *esclop*, *esclots ;* sabots. (Roquefort).

Si vos chartiers et nautonniers amenants pour la provision de vos maisons certain nombre de tonneaulx, pippes et buffars de vin de Grave, d'Orléans... les avoient buffetez et beus a demy, le reste emplissant d'eaue, comme font les Limousins à bels *esclots*... comment en osteriez vous l'eaue entièrement ?

RABELAIS, liv. III, ch. XLIX.

Basse latin. : « *Esclava*, *esclavus* : Calceus lignarius, quòd esclavorum seu servorum calceamentum esset, vel quòd confectus est ex esclichio (éclisse), seu ligno sectili ; sic dictus Gallicè, Sabot ; alias *esclop*... Litt.

remiss. 1457. Giraut Germer se party du village de Fagiole et s'en tira avec ses *esclops* ou solliers de bois chaussés. » Gloss. de Ducange.

Ménage fait venir *esclot* du latin *soccus*; mais il me semble qu'il y a bien loin de l'un à l'autre, et l'on ne voit guère le chemin.

ECONDRE, EYCONDRE, ESCONDRE. F. *v. a.* Cacher.

Vey t'*econdre* darrié la toucry.
(Va te cacher derrière la toile.)
Ballet forésien.

Mais la traitra que fa la pata de veloux
Eycond adretiment se griffes par dessous.

(Mais la traîtresse qui fait la patte de velours — Cache adroitement ses griffes par dessous.
Ant. CHAPELON, *Caractersu de le filles*, p. 235.

Vou liait de meritou que sont tellamen *escondut* qu'o ne s'en parle qu'après la mort.)

(Il y a des mérites qui sont...)
CHAPELON, *Epit. à M. de St-Priest*, p. 111.

Quand lou souley s'*eycond*, vou n'ey pas par toujour.

(Quand le soleil se cache, ce n'est pas pour toujours.)
Id., id., p. 116.

Vou ei vrai que la vartu ne sat plus où s'*econdre*.

(Il est vrai que la vertu ne sait plus où se cacher.)
Id., *La Misera*, p. 190.

Fais coumma vou n'ia tant, bouchi te le z oureilles,
Ne ve ron, ne dzit ron, *ecound* dessous te peilles
Tout ce que lou malheu pot te faire brougie.

(Fais comme il y en a tant, bouche-toi les oreilles, — Ne vois rien, ne dis rien, cache dessous tes guenilles — Tout ce que le malheur peut te faire rêver.)
Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 70.

— P. dauphinois : *eicondre*.

Tu te devria alla *eicondre* de vergogni.

Lo Banquet de le faye, p. 14.

Langued. et provenç. : *escoundre*.

Roman : *escondre*.

Le Gloss. de Ducange, au mot *absconsa*, cite en anc. franç. *escousser* et *escondre*, avec le sens de Cacher.

Catalan : *escondir*. — Espagnol et portugais : *escounder*. — Italien : *ascondere*. — Latin : *condere* et *abscondere*.

ECORGNOLO. — V. CORGNIOLA.

ECOURE. L. et F. *v. a.* Battre, secouer, frapper.

Un jour je lou mourdio, y se inette a m'*ecoure*,
Y me fouetoit son sô.

(Un jour je les mordis ; elle se mit à me battre ; — Elle me fouetta tant qu'elle put.)

Jac. CHAPELON, *Educ. dos effants*, p. 264.

Il a le même sens dans Roquille, *La Ménagerie*, p. 22, et *Les Ganduaises*, p. 34.

— P. bressan.

Lou mouyin de bin dinno,
Quand lo blo
N'et *ecou* ne mayssono.

(Le moyen de bien dîner — Quand le blé — N'est battu ni moissonné.)

Noëls bressans, éd. LE DUC, p. 49

Langued. : *escoudre*, *escouire*.

Roman : *escotir*.

Italien : *scuotere*. — Latin : *excutere*.

Anc. franç. : *escourre* ; Secouer, déployer. « Doibt le fourrier battre et *escourre* le lict et mettre à point la

chambre. » Olivier de la Marche, cité par Gust. Fallot, p. 538.

Basse latin.. « *Excussare* ; Frequenter excutere.... *Escouir* et *escourre*, nostris. Litt. remiss., 1450. Le suppliant commence à hocher ou *escourre* les poires. Mirac. ms. B. M. V.

Quand on fait son mantel *escourre*,
Ne s'en va pas toute la pourre.

Unde *esquoux* pro Excussus. » Gloss. Ducange. V. au même Gloss. *excotere bladum*.

ECOURPELA (s'), ECORPELA (s'). F. *v. pron.* Se fatiguer, s'éreinter.

A que sert ou de tant s'*ecourpela*,
Per avez d'emou et d'argent de tous la?

(A quoi sert de tant se fatiguer — Pour avoir de l'esprit et de l'argent de tous côtés?)

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 251.

Ji veyins lous ombitioux
S'*ecorpela* par être heroux.

Chans. de PHILIPON, 1853, p. 31.

Langued.: *escorpi ;* sec, maigre, décharné. (De Sauvages).

Le radical de ce mot paraît être le latin *corpus*.

ECUEVILLES, EQUEVILLES, EQUIVILLES. L. *s. f.* Balayures.

M. Breghot du Lut, qui cite, *Mél.*, t. 1, p. 270, ce mot fort usité à Lyon, dit qu'on le trouve dans un de nos actes consulaires daté du 24 novembre 1590. Il est aussi cité par Molard, 1803.

Ballayé, croyé nous, les *equevilles* de cete chambre.

Les Canettes, p. 190.

O que de biaux mantseaux par lo tos de guenilles !
Que de richos bijoux parmé le z *equevilles !*

(O que de beaux manteaux dans les tas de guenilles ; — Que de riches bijoux parmi les balayures !)

ROQUILLE, *Breyou*, p. 17.

— P. bourguignon.

Aipré que note povre ville
Fu mise dans les *equeville.*

Virgille virai, liv. III.

V. aussi le Gloss. des *Noëls* de La Monnoye.
Langued.: *escoubilios ;* — provenç.: *escoubilhar.*
Roman : *escobilha.*
Espagnol : *escobilha* ; — italien, *scoviglie.*
Anc. franç.: *escouvilles*, *esquevilles.*

Basse latin.: « *Escobilhæ*; Sordes quœvis, purgamenta; Gall. ordures, balayures.— *Scobilhæ ;* Sordes, purgamenta. Provinc.: *escoubilles.* In statutis massilientibus ms. De fimo, vel terra, vel *scobillis* projiciendis in certis locis extrà Massiliam. » Gloss. Ducange.

La Monnoye et quelques autres étymologistes font venir *ecuevilles* du latin *quisquiliæ*, dont le sens, suivant Ducange, est Frumentorum purgamenta, et paleæ creentatæ. C'est avec beaucoup plus de raison que M. Breghot du Lut et Molard le rapprochent de l'italien *scoviglie.* Toutefois il a des rapports au moins aussi évidents avec les autres équivalents néo-latins que nous avons cités, et il est manifeste que par l'un ou par l'autre il remonte au latin *scopa*, balai.

V. ci-dessus COUEVOU.

EGRAFINER, GRAFFIGNER. L. *v. a.* Egratigner.

Très-usités dans notre langage populaire. Molard,

1803, cite *egrafiner* et le définit l'Action d'entamer la peau légèrement avec les ongles.

C'est encor un gonne que mord et *graffine* pas mal.

Les Canettes, p. 202.

— P. bourguignon.

Si dan lo varve
Leu de Tro allein de Mignarve
Tan seulement *egraifeignai*
Le chevau que vos ai gonai.

Virgille virai, ch. II, p. 16.

Langued. et provenç.: *graoufigna*, *graoupigna*; *grafignar*, *esgraffignar*.

Houi! houi! plouravo, me *grafignon*!
Ai! me *grafignon* et m'espignon.

(Oh! pleurait-elle, ils m'égratignent! — Ah! ils m'égratignent et me piquent.)

Mireio, ch. II.

Le Vocabul. du Haut-Maine a *egrafigner* et *graffigner*.

On trouve en roman *grafinar*, *esgrafinar*. — V. Raynouard.

Et en anc. francais *egrafigner*, *esgraffiner*, *graphiner*.

Ne te fie a mule qui rit,
N'a femme qui de l'œil fait signe,
Car l'une des pieds te ferit,
L'autre des ongles t'*esgraffine*.

LARIVEY, *Les Tromperies*, act. I, sc. III.

Eusthenes lequel un des geans avait *egrafigné* quelque peu au visage.

RABELAIS, *Pantagruel*, liv. I, ch. XXX.

Il (Gargantua) leur mordoit les aureilles; ils (les chiens) lui *graphinoient* le nez.

Id., *Gargantua*, liv. I, ch. II.

Italien : *graffiare*, *sgraffiare*.

Basse latin.: « *Sgrafignare*; unguibus discerpere; gall. Egratigner. » Gloss. Ducange.

EGRAFINURE, GRAFFIGNURE, GRAFIGNURA: L. s. f. Egratignure.

Par faire remarquo la motrua *grafignura*
Et lo coup de solor qu'al a su la figura.

(Pour faire remarquer la petite égratignure — Et le coup de soulier qu'il a sur la figure.)

ROQUELLE, *Les Canduaises*, p. 5.

— P. bourguignon.

Sans seulement faire en painture
Au Gregeo ene *egraifignure*.

Virgile Virai, ch. II.

Langued.: *graoupignado* ; — prov.: *graffignadura*, *esgraffignadura*.

Italien : *graffiatura*.

On trouve l'anc. franç. *agrafineure* cité au Gloss. Ducange, v° *grifare*.

Roquefort et Honnorat font dériver les mots de cette famille du latin *graphium*, Stylet à écrire, et par lui du grec γραφω, Graver, écrire. C'est une étymologie assez vraisemblable. Borel a rapporté *graphigner* à l'hébreu *garaph*.

EIGUA, EGA. L. et F. v. *a*. Arranger, disposer, égaliser.

Lou major que courit par so tout bien *eigua*.

(Le major qui courait pour tout bien mettre en ordre.)

CHAMPION, *Entrée sol.*, p. 136.

He bon vouere iquellou que fasiant iquai ma,
Et qu'ompachiont louz autrou de zo voulé *ega*.

(Hé bien ! c'étaient ceux-là qui faisaient le mal, — Et qui empêchaient les autres de le réparer.)

Poème sur le 9 thermidor.

Je vouai chie grand Lionard faire *ega* moun battant.

(Je vais chez le grand Léonard faire arranger mon battant.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 72.

Tot s'*egue* por lo mio.

(Tout s'arrange pour le mieux.)

Roquille, *Lo Deputo manquo*, p. 19.

— P. bugiste.

Fay alluma lo ciro ;
No vequia bin *ega*.

(Fais allumer le cierge, — Nous voilà bien alignés.)

Noël de Vaux. — Dans les *Noëls bressans*, édit. Le Duc, p. 118.

Provenc.: *eigar*, *egar*.

Roman : *eguar*.

Honnorat le fait dériver du grec εργαω, Travailler. Je crois qu'on peut le rapporter plus sûrement au latin *æquare*, Egaliser, aplanir, mettre en ordre.

EIME. — V. aime.

EIRA, eyra, era. f. *v. a.* Ouvrir.

J'*eirava* bien mous zio et me z oureille ;
Ni je ne vio, ni n'entendio lengun.

(J'ouvrais bien mes yeux et mes oreilles ; — Je ne vis ni n'entendis personne.)

Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 245.

O l'aït inventa de battiau a soupapa,
Que s'*eyriant*, se sarriant quasi comm'una trappa.

(Il avait inventé des bateaux à soupape, — Qui s'ouvraient, se fermaient à peu près comme une trappe.)

Poème sur le 9 thermidor,

Erant de grands yox, sans batoun,
Dzins la via j'allava à tatoun.

(Ouvrant de grands yeux, sans bâton, — Dans la rue j'allais à tâtons.)

Chans. de Philippon, 1853, p. 30.

Eirar est-il une contraction du provençal *aerar*, Aérer, ouvrir à l'air ? ou plutôt du latin *aperire ?*

EMBLOGI. — V. BLOGI.

EMBUNY. F. *s. m.* Nombril.

Mon petit ventrou, moun *embuny*.

Ballet forésien.

Languèd.: *embounil, embounigou.* — Provenç.: *embourigou, embounit, ambonil.*

Roman : *ambonilh, embelic.*

Espagnol : *ombligo.* — Portugais : *embigo.* — Italien : *ombilico.*

Latin : *umbilicus.*

Embuny est-il simplement une altération d'*umbilicus?* Est-il un mot différent composé du langued. *embe*, Avec, ou du latin *ambo*, Deux, joint au latin *unus*, Un; *unire*, Unir? Je suis porté à croire que le radical de notre mot est, en effet, *umbilicus*, mais que l'idée de l'union de la mère avec l'enfant est entrée dans sa forme actuelle. On sait, en effet, qu'une des tendances du peuple dans son langage est d'altérer les mots dont il ne comprend plus le rapport avec la chose exprimée, et de leur donner une forme qui lui présente un sens tel quel. C'est un procédé qu'il applique fréquemment aux noms d'hommes et de lieux. Dans sa bouche la rue *Tramassac* devient la rue *Trois massacres*, et *Mathusalem*, *Mathieu salé*.

EMO. — V. AIME.

EMPARA. F. *v. a.* Protéger, défendre, garantir.

Lous orphelins que ren n'*empare*
Sont toujours remplis de défauts.

(Les orphelins que personne ne défend — Sont toujours accusés de mille défauts.) CHAPELON, *Chansons*, p. 174.

— P. bugiste.

Tey, pran cela gran branchi,
Per lo ven *ampara*.

(Toi, prends cette grande branche — Pour détourner le vent.)
Noël de Vaux, éd. Le Duc, p. 118.

Roman : *emparar*, *amparar* (Raynouard). Il est aussi cité par De Sauvages et par Honnorat comme employé dans l'ancien langage vulgaire du Languedoc et de la Provence.

Catalan, espagnol et portugais : *amparar*.

Basse latin.: « *Amparare*, *emparare ;* Tueri, protegere. — *Amparantia*, *amparatio* ; Tutela, protectio. — *Emparamentum*, Munitio, propugnaculum; nostris, *emparement*, a verbo *emparer* et *emperer*, Munire. » Gloss. Ducange.

EN, ente. f. *adv. de lieu.* Où.

Mon Dio, veiquiat *en* m'ant lougi
Iquelou que m'ant menagi.

(Mon Dieu, voilà où m'ont logé — Ceux qui m'ont ménagé.)
Jac. Chapelon, *Contrition d'un fénéant*, p. 270.

Qu'ey devenu lou tion *ente* un simplou surgent
Vous ori fat trembla un regiment de gent.

(Qu'est devenu le temps où un simple sergent — Aurait fait trembler un régiment de gens.)
Chapelon, *Testam. de Bellemine*, p. 275.

Un rond de tabla *ente* migeou me breyze.

(Un rond de table dans lequel je mange mes bribes.)
Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 246.

L'etiala que vous parey
Vous mène iqui *ente* au ley.

(L'étoile qui vous apparaît — Vous amène ici où il est.)
Chapelon, *Noël VIII*, p. 96.

En, *enz*, *ent*, paraît avoir été la forme la plus usitée en langue d'oil pour signifier *où* (v. Gust.-Fallot. p. 363), tandis qu'on disait *onte*, *ounte*, en langue d'oc. — V. ce mot. — Cependant on trouve aussi *ente* dans le Diction. provençal d'Honnorat.

ENDECHI. F. *adj*. Vicié, entaché, taré.

Nou te direy pru *endechit*
De sou que gy t'ey reprouchit.

(Je ne te signalerai plus comme entaché — De ce que t'ai reproché.)
Ballet forésien.

— P. dauphinois, *dechi*; Faute, défaut.

Per afin que celeu qui louz autro moquave
Apprisse en s'eibatan iquen que meritave
D'être fut ou prisia ; et lo foal orgoillou
Cognusisse sa *dechi* et se fisse meillou.

(Afin que celui qui raillait les autres — Apprît, en s'ébattant, ce qui mérite — D'être évité, ou d'être prisé, et afin que le fol orgueilleux — Connût son vice et devint meilleur.)
Lo Batifel de la Gisen, p. 58.

Langued. : *endec*; Tare, vice, défaut. — *Endeca*; Estropier, écloper, nouer ; maléfier.

Limousin : *endechat*; Blessé. (Honnorat).

Roman : *decha* ; *deca*, *endecs*; Tare, défaut. — *Endechat*; Taré, vicieux.

Catalan : *entecat*.

Ancien français : *entecher*, *endechier*, *entechier*; Salir, tacher. (Roquefort).

Les Espagnols et les Portugais ont un genre de poésie auquel ils donnent ce nom d'*Endechas* : c'est une sorte de complainte ou de chant funèbre.

ENFENCI. F. *v. a.* Infecter.

Au lieu qu'eiquai malheur, si malheur vou s'apelle,
Say nous a *enfenci* d'un régiment de pelle.

(Au lieu que ce malheur, si malheur on doit l'appeler, — Nous a infectés ici d'un régiment de filles débauchées.)

CHAPELON, *La Misera*, p. 194.

Langued. et Provenç. : *enfeci*, *enfecir*.

Basse latin. : « *Inficiatus*; Infectus, corruptus. » Gloss. Ducange.

ENFECIMEN. F. *s. m.* Infection ; chose qui infecte.

Parque tant de sagnie et tant de lavamens,
D'abiorageou et d'*enfecimens ?*

(Pourquoi tant de saignées et de lavements, — De breuvages et de choses puantes ?)

CHAPELON, *Chansons*, p. 161.

ENQUELIN. — V. ANQUILLIN.

ENGRAUNIE. F. *v. a.* Egratigner.

Mon pare la tapet ; y ly saute au chavio,
Y l'*engraunie* a la viali et s'en sauve defo.

(Mon père la frappa ; elle lui saute aux cheveux, — L'égratigne au visage et s'enfuit hors de la maison.)

Jac. CHAPELON, *Educ. dos effans*, p. 264.

— P. dauphinois.

Coman voz y alla ! Eito comme celey
Que me faut *engrounie ?*

(Comme vous y allez ? Est-ce comme cela — Qu'il faut m'égratigner ?) *Pastor. de Janin*, acte I, sc. I.

— P. limousin : *engraugnar*, *engrougna*, cités par Honnorat et par Beronie.

On trouve aussi *engraunio* en patois languedocien, dialecte de Sarlat, dans les Poésies de P. Rousset.

ENTREMA (s') F. EINTRUMO (s'). L. *v. pron.* Rentrer chez soi, se loger.

J'ai veu lou plus biaux jours que veyrez de l'itio
De belitre jurat, de vilain montraquio,
Avouai de bulle au dey, joueir de bon courageou
Lou pen de lours effans et tout lour affanageou ;
Et ne pas s'*entrema* que tout ne fût mingit !

(J'ai vu dans les plus beaux jours que je verrai de l'été — des bélitres jurés, de vilains déguenillés, — Avec des boules aux doigts jouer de bon courage — Le pain de leurs enfants et tout leur bien, — Et ne pas rentrer chez eux que tout ne fût mangé.)

CHAPELON, *La Misera*, p. 194.

Et dre vait Sant-Estève arrivant promptameint,
Madama *s'eintrumi* deins son appartameint.

(Et droit à Saint-Etienne arrivant promptement, — Madame rentra dans son appartement.)

ROQUILLE, *Lo Deputo manquo*, p. 21.

Sept prevegnis, tous sept dou mêmo bord,
Deins la preson vant *s'eintrumo* d'abord.

(Sept prévenus, tous sept du même bord, — Dans la prison vont se loger d'abord.) Id., *Lo Pereyoux*, p. 21.

En Dauphiné, on dit *entrema* la récolte, pour la rentrer, la mettre en ordre dans les greniers.

Langued. et Provenç. : *estremar;* Enfermer, mettre à l'abri.

Estremaz-vous; Rentrez, gagnez le logis. (De Sauvages).

Lou pastre Alari
Estremè soun vaseu.

(Le pâtre Alard remit son vase sous sa veste.)

Mireio, ch. IV.

Roman : *estremar*.

Catalan et espagnol : *extremar* ; portugais, *estremar* ; italien, *stremare*.

EPECIER. F. *v. a.* Dépécer, mettre en pièces.

Tous noutrous reys de paregrans
N'ont mai veu de semblabla piera,
Parquet voudria-vous l'*especier* ?

(Tous nos arrière-grands-pères — N'ont jamais veu une semblable pierre. — Pourquoi voudriez-vous la mettre en pièces ?)

CHAPELON, *Requête*, p. 216.

Langued. : *espessa ;* provenç., *espeçar.*

Roman : *espessar.*

Italien : *spezzare.*

Anc. français : *especer.* « *Pecia, petia* ; Fragmentum, frustum, membrum ; nostris Pièce... Hinc *especer* et *specier* apud poetas nostrates pro In pecias seu frusta comminuere, frangere. » Gloss. Ducange.

ERENA, ENREINA. F. *v. a.* Ereinter.

Gy t'*erenarey* d'acoulade.

(Je t'éreinterai d'accolades.)

Ballet forésien.

Lou jour d'oparavant il aïant tant souna
Que lou porou Minguet n'ere tout *enreina.*

CHAPELON, *Entrée*, p. 138.

Langued. : *arena ;* provenç., *desrenar* ; limousin, *arenar.* (Honnorat).

Anc. franc. : *errener*, Rompre, casser les reins. (Gloss. de Roquefort et Diction. de Boiste).

Errener et ses analogues précités des dialectes méridionaux étaient beaucoup mieux formés sur le radical latin que le français *éreinter*, dans lequel l'introduction du *t* est une altération sans motifs.

ESCOFFIER. L. *s. m.* Marchand de cuirs, tanneur, mégissier.

On le trouve dans le procès-verbal de l'élection des Consuls de Lyon de 1352.

Le Gloss. de Roquefort le donne comme usité en anc. français.

Le Gloss. de Ducange a *escofferius*, Qui vendit coria; Gallicè, Tanneur; apud Sabaudos, Escoffier. Il en cite des exemples dans une charte de Thoissey de 1404, et dans une charte de Chalamont de 1397. Il ajoute qu'à Ambronay une place sur laquelle habitent plusieurs marchands de cuirs et de peaux s'appelle encore place de l'*Escofraie*.

ESMINE, HEMINE. L. et F. *s. f.* Mesure de grains et de liquides, suivant d'anciens titres. Je crois que ce mot a désigné aussi, dans nos provinces, une mesure de superficie; mais je ne l'ai trouvé avec ce sens dans aucun titre.

Langued. et provenç. : *emino*, *emina*, *eminal*; mesure de capacité pour les grains, les fruits, les liquides.

Roman : *emina*, *mina*; mesure de capacité et de superficie.

Anc. franç. : *eminal*, *emine*, *mine*; mesure de terre, de grains et de liquides. (Roquefort).

Anc. espagnol : *emina*; latin : *mina*.

Le Gloss. de Ducange v^is *hemina*, *emina*, *mina*, en rappelant les nombreuses dissertations qui ont été publiées sur la valeur de l'Emine, fait observer avec beaucoup de justesse que cette valeur différait grandement

dans les provinces de la France. Il indique que l'hémine de vin aux environs de Beaujeu était égale à une demi-ânée, et que l'ânée valait huit quartes ; qu'en Dauphiné l'hémine de vin était égale au setier.

Suivant Honnorat, l'*emina* en Provence valait la moitié du setier et se composait de 8 carterées ou boisseaux. Suivant De Sauvages, en Languedoc l'*eminal* valait la moitié du setier, et l'*emino*, huitième partie de la saumée, se divisait en huit boisseaux.

ESPERA. F. *s. f.* Attendre ; affût, guet.

Et vouei un rudou ma que de vivre a l'*espera*.

(Et c'est un rude mal que de vivre d'attente.)

CHAPELON, *La Misera*, p. 200.

Et lou plus souvent vou s'entorne a l'*espera*.

(Et le plus souvent on s'en retourne chercher de nouveau.)

Id., *Mi de Moi*, p. 149.

Langued. et provenç. : *espera*; *espera*. — Ana à l'*espero ;* aller à l'affût. Lou ca es a l'*espero ;* le chat est aux aguets. (De Sauvages).

Roman ; *espera*.

Dans tout le midi de la France, *esperar*, et dans l'ouest, *esperer*, sont synonymes d'Attendre avec impatience. — V. De Sauvages, Honnorat et le Vocabul. du Haut-Maine.

Espérer était fort usité en ce sens en anc. français, et on le trouve encore au XVIIe siècle.

Pour moi tout le premier je veux faire gambade,
Car j'*espère* aujourd'hui don Juan d'Alvarade. —
Espérez, *espérez* cet agréable époux,
Moi j'*espère* la mort moins cruelle que vous.

SCARRON, *Jodelet*, acte II, sc. v.

Le Gloss. de Roquefort, v° *esperer*, cite deux passages de Joinville dans lesquels Ducange a interprété ce mot par Craindre, appréhender. Je ne crois pas qu'Espérer ait jamais eu ce sens. Il signifie Attendre dans les passages cités, et notamment dans celui-ci :

J'esperoie beaucoup plus la mort que la vie, car j'avois l'apoustume en la gorge. — Joinville, *Hist. de S. Louis.*

Roquefort ajoute, v° *en espierat*, que dans le midi de la France *espierat* signifie parfois le Crépuscule, c'est-à-dire, l'instant où l'on va se mettre à l'affût. N'est-il pas possible que dans ce dernier sens le substantif *vesper* ait contribué avec le verbe *sperare* à l'étymologie de notre mot?

ESSOUBLA, ESSOBLA, ESSEUBLA. F. ESSEBLA, ESSIBLO. L. *v. a.* Oublier.

N'*essoublava* jamais de faire mon devey.

(Je n'oubliais jamais de faire mon devoir.)

Jac. Chapelon, *Educ. dos effans*, p. 265.

Vous n'*essoublari* pas de bien faire étreiller
Quatrou cents galapians qui arretont lou gibier.

(Vous n'oublierez pas de bien faire étriller...)

Chapelon, *A M. de St-Priest*, p. 106.

Peusson quand lou soulé a chassi lou nuageou,
Le carme que revint fat *essoubla* l'ourageou.

(Ensuite quand le soleil a chassé les nuages, — Le calme qui revient fait oublier l'orage.) *Poëme sur le 9 thermidor.*

Aul *essoble* qu'aul a grandzit ;
Et par *essoubla* la viellessa,
Au bramara jusqu'à la fin :
Vive la joie et lou bon vin !

(Il oublie qu'il a grandi, — Et pour oublier la vieillesse, — Il chantera jusqu'à la fin : — Vive...)

Chans. de Philippon, 1853, p. 17.

Ki etchi la malherousa ke t'a fa ekai grouin ?
E t'a pas *essoubla* lou na.

(Qui est la malheureuse qui t'a fait ce grouin ? — Elle ne t'a pas oublié le nez.)

Remou et Baroueni, p. 7.

Ne devou pas
Esseubla de te dire
De regarde....

(Je ne dois pas — Oublier de te dire — De regarder....)

Chans. de Montbrison.

Mais, pardon si vo plait; deins quela circostanci,
J'*essiblovo* doux mots qu'ant assez d'eimportanci.

Roquille, *La Gorlanchia*, p. 40.

Retiens met cel' adajo
Qu'est plein d'aymo et surtout qu'est l'ami de la paix,
De la tranquilito ; ne l'*essebla* jamais.

(Retiens-moi cet adage, — Qui est plein de sens, et surtout qui est ami de la paix, — De la tranquillité, ne l'oublie jamais.)

Hymne à la Concorde, p. 22.

— P. dauphinois : *eisubla*, *eisibla*.

Et quand de cen passion u sarit accabla
Sitot qu'u l'et en train, u les at *eisubla*.

(Et quand de cent tourments, *le joueur* serait accablé, — Sitôt qu'il est en train, *de jouer*, il les a oubliés.)

Lo Batifel de la Gisen, p. 53.

Adieu, n'*eisibla* pas de m'adure un fromageo. —
J'*eisiblarai* plutot de bere a mon dina.

Pastor. de Jasin, acte IV, sc. III.

— P. bressan.

Mai n'*essubla* pas la froce
De monsu Zan Guillermin.

(Mais n'oubliez pas la froche, *espèce de surplis*, — De M. Jean Guillermin.)

Noël de Jasseron : *Noëls bressans*, édit. Le Duc, p. 30.

— P. du Rouergue.

Et n'*essoublidès* pas qu'avès un jonine efan
Qu'a besoin de cultiou très ou quatre cops l'an.

PEYROT, *Les quatre Saisons*, p. 120.

Le Diction. d'Honnorat donne en provençal *eissoubliar*, *eichoubliar* qu'il attribue spécialement au dialecte marseillais, et il y voit une simple variante d'*oublidar*, Oublier. Je doute fort de la justesse de ce rapprochement auquel la plupart des formes que nous avons recueillies ne se prêtent pas. Je croirais volontiers qu'*essoubla* et ses analogues se rapportent à *subla*, *sibla*, dont le sens direct est Siffler, souffler, et le sens figuré Dissiper, faire disparaître.

ESSOURLIE. F. ESSORLI. L. *v. a.* Assourdir, abasourdir, étourdir.

Que sau jou mai ? j'ai prou d'autre veyie
Que laissou equi par ne pas m'*essourlie*.

(Que sais-je plus ? j'ai assez d'autres objets, — Que je néglige pour ne pas me casser la tête.)

Ant. CHAPELON, *Inventoirou de Bobrun*, p. 247.

Lou tambour, lous obois vant tous nous *essourlie*.
(Le tambour et les hautbois vont tous nous assourdir.)

CHAPELON, Noël V, p. 123.

Musa, quiesi ton bet, te m'*essorlie*, j'ai suin.

(Muse, tais ton bec, tu me romps la tête, j'ai sommeil.)

ROQUILLE, *Breyou*, p. 20.

Langued. : *eissourda* ; provenç. : *eissourdir*.

ETA, EITA. F. ETO. L. *v. n.* Ester, demeurer, reposer, être; subsister.

Ce verbe, dont il ne faut pas confondre l'infinitif avec

les formes patoises du participe passé du verbe Être, été, est un dérivé du latin *stare*.

Laissie m'eita, me faide gin de frais.

(Laissez-moi en paix, ne me faites point de frais.)

CHAPELON, *Requête*, p. 221.

Leyssie m'eta voutra marea,
Que jamais je n'en vea.

(Laissez-moi là votre marée, — Que jamais je n'en voie.)

Id., *Chanson*, p. 153.

Ne creyo pos mo faire, et n'ai pos merito
D'etre ainsi garreyi ; monsu, *laissi me eto*.

(Je ne crois pas mal faire, et je n'ai pas mérité — D'être ainsi maltraité ; monsieur, laissez-moi en paix.)

ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 39.

— P. dauphinois.

Vo lui faites vergogni, alla vo promena,
Leissie l'eyta.

Pastor. de Janin, acte V, sc. III.

— P. savoyard.

On *laisse eita* nostra vertu.

Fanfares et Courvées abbadesques.

Langued. et provenç. : *estar*.

You vou counouiei pas, ancin *laissa m'esta*.
(Je ne vous connais pas, ainsi laissez-moi tranquille.)

Lou Groulie bel esprit, acte II, sc. x.

Roman : *estar*.

Catalan, espagnol et portugais : *estar* ; Italien, *stare*.

Prima i migliori e *lascia stare* i rei.

Le français *ester* n'est plus employé que dans le langage du palais, *ester en jugement* ; mais il était d'un emploi plus général en anc. français. La locution *laisser ester* est citée par Roquefort et dans la partie fran-

çaise du Gloss. de Ducange. On la trouve fréquemment dans les anciens auteurs.

Je vous prie, *laissez-moi ester*, car la tête me rompt.

Les quinze Joyes de mariage, p. 47.

ETAVANI. F. *v. a.* Suffoquer, étourdir, faire pâmer, faire évanouir.

Voutre fortes reysons m'en tout *etavany*.

(Vos fortes raisons m'ont tout étourdi.)

CHAPELON, *Thèse*, p. 224.

Langued. et provenç. : *estabani*, *estavanir*.

Estavany se trouve dans le Diction. du patois du Rouergue, qui accompagne les *Quatre Saisons* de Peyrot.

ETOGI, ETAUGI. L. et F. *v. a.* Epargner, réserver, économiser.

Dans le *Lyon en vers burlesques*, 1re journée, p. 29, une batelière dit aux gens qu'elle engage à monter dans sa barque pour passer de la Croix du Sablait, quartier Saint-Georges, à l'Arsenal :

Vo gateri un sou de solards
Per volai *etogi* deu liards.

(C'est-à-dire, si vous faites le tour par le pont de Bellecour, vous gâterez vos souliers pour un sou, en voulant épargner deux liards.)

E te Guillot avoy Bidault,
N'*etogie* pas lou soubresault.

(Et toi Guillot, avec Bidault, — N'épargnez pas les gambades.)

Ballet forésien.

Car sa fenna ni set n'ayant ren *etogit*.

(Car sa femme ni lui n'avaient rien économisé.)

CHAPELON, *Oraison funèb.*, p. 163.

Traita me en couquin.
Si j'*etaugeou* un sou mot de mon meilleur latin.

(Traitez-moi en coquin, — Si j'épargne un seul mot de mon meilleur latin.) Id., *Bouquet*, p. 230.

Chacun mingeave de poulat;
N'*etojavant* pas la pitance.

LINOSSIER, *Moussue Pregrès*, p. 5.

— P. mâconnais.

Mon Di, i ne s'*etojon* guère,
An venian de se loin to tray.

(Mon Dieu, ils ne s'épargnent guère, *les Rois mages*, — En venant de si loin tous les trois.)

Noëls mâconnais, p. 23.

— P. bressan.

Ena garda roba
De noyi per *etoyé*
Lo buro qu'on y peurtera.

(Une armoire — De noyer pour enfermer — Le beurre qu'on y portera.)

Noël de Bourg, édit. Le Duc, p. 21.

Langued. : *estuchar*; serrer, enfermer.
Provenç. : *estuiar*, *estugear*, *estoiar*.
Roman : *estuiar*.

Aysso es aquell be que Dieus estuiu a sos amix.

(C'est là le bien que Dieu réserve à ceux qui l'aiment.)

Citat. du Lex. de Raynouard.

Catalan : *estogar*.

L'anc. français *estuier*, *estuyer*, *estoier*, signifiait à la fois Enfermer et Épargner, économiser. Il est cité avec ce double sens dans le Gloss. de Ducange, v° *estugium* et v° *salvare*. On trouve notamment à ce dernier mot l'extrait suivant d'un sermon manuscrit sur le miracle des Noces de Cana :

« Autre gent metent en avant lor bon vin et lo meillor... et tu as fait le contraire, car tu as *estoié* le meillor juzca ores. » (Tu autem servasti bonum vinum usque adhuc. — S. Jean, ch. II, v. 10).

Estuié a encore été employé par les auteurs français du XVIe et du XVIIe siècle.

Je ne suis pas un Dieu pour me changer en pluye,
Dessous un cygne blanc mes flames je n'*estuye*.
RONSARD, Sonnet 57.

Portrait qu'au fond de l'or si chèrement j'*estuie*.
Poés. de BERTAUT.

Notre substantif *étui* appartient au même radical.

ETROUSSA. F. *v. a.* Déchirer, rompre, estropier, tordre, plier.

Lou quartier vint desert, lengun lai vo passa,
Ni de not, ni de jour, crainti de s'*etroussa*.

(Le quartier devient désert; personne n'y veut passer, — Ni de nuit, ni de jour, de peur de s'estropier.)
CHAPELON, *Requête*, p. 204.

Provenç.: *troussar*, *trossar ;* Rompre, tordre, replier.

Mai quau ansin brando lis euse?
Ai! soun *troussa* coume de feuse.

(Mais qui ébranle ainsi les yeuses? — Aie! elles sont tordues comme des fougères.) *Mireio*, ch. VI.

Roman : *trosar*, casser; mettre en *tros*, en morceaux.

On trouve dans le petit Dictionn. toulousain de Doujat qui accompagne les œuvres de Goudouli, et d'après lui dans le Dict. de De Sauvages et celui d'Honnorat, *estrous*, *trinca d'estrous*, *en estrous*, Trancher tout net, entièrement.

Anc. franç.: *etrusser ;* Tronquer, mutiler, couper, abattre (Roquefort).

On dit en français *Trousser un poulet, un levraut*, ce qui veut dire, leur briser et tordre les membres de façon à les rapprocher du corps. Le Diction. de l'Acad. 1835, qui rapporte cette expression, y voit une variante de Trousser, relever, replier. Je crois qu'il se trompe sur l'origine du mot et sur son véritable sens étymologique, qui doit être rapporté au roman *tros*, Morceau, fragment, débris.

C'est dans le même ordre d'idées que certaines maladies violentes et mortelles, telles que la colique de miserere et le choléra, étaient jadis appelées dans le style familier un *trousse-galant*, c'est-à-dire un Mal qui brise l'homme le plus robuste.

Basse latin. : « *Trossatus ;* Divisus, intercisus, interruptus. — *Strusare ;* Collidere, illidere, conterere ; Gall. Froisser. Chron. Bergom. 1406. Qui currendo cum una equa cecidit et se *strusavit* contra unam arborem. Haud scio an in Gallicum *estrusser*, eadem, ni fallor, notione. » Gloss. Ducange.

EULY, EUILLI. F. *s. f.* Aiguille.

L'*euly* ne marche plus.

(L'aiguille ne marche plus.)

CHAPELON, *Avis par faire un relogeou*, p. 209.

Seis *euilles*.

(Six aiguilles.) Id., *Testament*, p. 182.

— P. dauphinois. : *eulion* ; Aiguillon.

Quitta mey queu meti, crey me, repren l'*eulion*.

(Quitte-moi ce métier, crois-moi, reprends l'aiguillon.)

Dialogo de dou paysan de ley Granges.

Euly est une abréviation du roman *agullia*, Aiguille, dont le radical paraît être le latin *acus ;* Pointe, dard.

Anc. franç. : *eswille ;* Aiguille (Roquefort).

EVARACHIE. F. *v. a.* Eparpiller, mettre en désordre.

La babarauchi et lou drot
Que farit de tous lou juchie
Le zalène z *evarachie.*

(Le fantôme et l'épouvantail — Qui ferait de tous les juchoirs — Fuir les poules en désordre.)

Ballet forésien.

Iquelous biaux chavios et lour genta coueffura
Qu'ey sont *evarachis* et couma ey fant jartura !

(Ces beaux cheveux et leur jolie coiffure, — Comme ils sonts en désordre et comme ils tombent défaits et sans grâce !)

Ant. CHAPELON, *Caracterou de le fille*, p. 237.

EYGUA, eau. — V. AIGUA.

F

FACINEY. F. *s. m.* Sorcier, enchanteur.

Si o betta ren din lou paney,
Je m'en voi, couma un *faciney*,
Derouba voutre poule.

(Si vous ne mettez rien dans notre panier, — Je m'en vais, comme un sorcier, dérober vos poules.)

CHAPELON, *Mi de Moi*, p. 151.

Langued.: *fachigné*.

Roman : *fachurier*, *fachiliera*

Anc. catalan : *fatillera*. — Portugais : *feiticeira*.

Anc. franç.: *fachignier*, *facinier*, *fachil*; Sorcier, enchanteur. — *Fachiner*, *enfaxciner*, Enchanter, charmer, ensorceler.

Basse latinité : « *Faccinerius* : Fascinator, prœstigiator, alias nostris *facinier*. Litt. remiss. 1456. Estoit commune renommée ou païs qu'icellui Jehan estoit sorcier et *facinier*. » Gloss. Ducange. — V. au même Gloss. *fachinerarius* et *fascinare*.

FARBELA. L. et F. *s. f.* Frange, falbala, et ironiquement, Guenille.

Au n'aït jamais qu'un habit,
Sa chamisi ere de *farbelles*.

(Il n'avait jamais qu'un habit, — Sa chemise était de franges, de guenilles.)

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 255.

Dret qu'au s'ere pardu quauque matrua *farbela*,
Jacques prenit dou so par n'en savez nouvela.

(Dès qu'il s'était perdu quelque méchante guenille, — Jacques demandait deux sous pour en savoir nouvelle, *pour la crier*.)

CHAPELON, *Orezon funebra*, p. 183.

Quand ji ponsou a les paures filles
Dount chacun chople les guenilles,
Tout on vontant sans se gena
Les *farbelles* dzun leva na.

(Quand je pense aux pauvres filles — Dont chacun foule aux pieds les guenilles, — Tout en vantant sans se gêner — Les falbalas de quelque lève-nez.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 37.

S'a dzit que moz effants trenassont la *farbella*.
(S'il dit que mes enfants traînent la guenille.)

ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 17.

La campagni sera purgia de celles pelles
Que depessont los nids, bettont tot en *farbelles*.

(La campagne sera purgée de ces vagabonds — Qui défont les nids et mettent tout en pièces.)

Hymna à la Concorda, p. 33.

FARBELOUSA. L. *s. f.* Femme en guenilles, vagabonde.

Due *farbelouses* dou Molion.

ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 13.

FARETTA. F. *s. f.* Provision, bombance.

Faire ses farettes; Faire ses provisions, faire bombance, faire ses affaires.

Do tien que j'era amant, fasin bien me *farettes*.

(Du temps que j'étais amoureux, je m'en donnais à cœur joie.)

CHAPELON, *Chanson*, p. 158.

Sans trompettes,
Ni sans tamboues,
A la sordzina ji fousis mes *farettes*.

Chans. de PHILIPPON, 1842, p. 11.

Faire ses farettes est aussi au *Ballet forésien.*

Provenç.: *farret*; Fagot, botte, quantité. *Faire soun farret;* Faire ses orges, son profit; remplir ses bottes. (Honnorat).

FARGINA. F. *s. f.* Sac, besace.

Sins meblo, sins effets, gropos par la famina,
O liou demore plus qu'a prindre ina *fargina.*

(Sans meubles, sans effets, en proie à la faim, — Il ne leur reste plus qu'à prendre une besace *pour mendier.*)

ROQUILLE, *Breyou.* p, 58.

— P. dauphinois.

Pru debraillia qu'una vieilli *fargina.*

Lo batifel de la gisen, p. 47.

Ne vient-il pas du latin *sarcina?*

FARNEYRI. F. *s. f.* Besace, havresac, panier.

Bargie et Bargeyre
Courriant lou galot,
Avouay lour *farneyre*
Chargis de chiorot.

(Bergers et bergères — Couraient au galop — Avec leur sac — Chargé de chevreaux.)

CHAPELON, Noël III, p. 83.

Jamais jour fut mio desirat
Que demo lo jour qu'o sarat,
Do bargier et bargère,
Par mingie lour *farneyre.*

(Jamais jour ne fut plus désiré — Que le jour qu'il sera demain, — Des bergers et des bergères — Pour manger le contenu de leur havresac.)

Id., *Mi de moi*, p. 150.

Ce qu'ey pouyant rouba ey n'on fasiant *farneyri.*

(Ce qu'ils pouvaient voler, ils en faisaient besace.)

Poème sur le 9 thermidor.

Farineiro ou *farneiro, fariniera, farneira*, désignent en langued. et en provenç. une Boîte ou un coffre à mettre de la farine.

Dans nos patois, *farneyri* désigne spécialement ce petit sac que les bergers portent aux champs et dans lequel ils placent les aliments de la journée. C'est la *pera pastoralis* que portait David lorsqu'il était berger, et dans laquelle il plaça la pierre qui frappa Goliath.

FENA, FENNA, L. et F. *s. f.* Femme.

Vique donque le z amourette,
Vique *le fene* et le fillette.

(Vive donc les amourettes, — Vive...)

Ballet forésien.

Jamais je ne cheyrez aux fialars de le *fene*.

(Jamais je ne tomberai dans les filets des femmes.)

Ant. CHAPELON, *Caracterou de le fille*, p. 238.

Pin, pan,
Un boun vivant
Brave la pena, lou sort et sa *fena*.

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 14.

Si vou eria pas ena *fena*,
Vou baliarin ein peta que n'on vœudri la pena.

(Si vous n'étiez pas une femme, — Je vous donnerais un soufflet qui en vaudrait la peine.)

LINOSSIER, *Remou et Baroueni*, p. 18.

Vimoun ontra Barbadaiga avouai sa *fenna*.

Id., *Un Boucher*, p. 2.

Efans, *fenes*, vieliords, proletairo, rintsi.

(Enfants, femmes, vieillards, prolétaires, rentiers.)

ROQUILLE, *Breyou*, p. 68.

— P. bugiste.

De Poncin les *fennes*, dit-on,
Comment les *fennes* de Cousoii,

Sont malenes, acariâtres,
Les unes vis à vis les atres.

Fables du P. Froment, p. 21.

— P. dauphinois.

Egnat point de fia u Pater de le *fene*.

(Il n'y a point de *fiat* au Pater des femmes ; *il ne faut point se fier aux femmes*.)

Pastor. de Janin, act. V, sc. I.

— P. savoyard.

Quand j'arin bin per fortuna
Atant de lengue qu'una *fena*.

Prologue par un messager savoyard.

En réduisant à deux les trois syllabes du latin *femina*, le français a gardé l'*m* et nos patois l'*n*. Le roman intermédiaire disait *femena* et *femna*.

Langued. et provenç.: *fenno, femo, femoù; femna, fena, fenna*.

On trouve au Gloss. de Ducange *fenna*, extrait d'une Charte d'un Cartulaire de Mâcon vers 1100, et dans la partie française *fenne*, cité d'après un texte de la Chronique des Ducs de Normandie.

FERAIN, FARAIN, FARIN. L. *adj*. On appelle à Lyon *pain ferain* le pain de seconde qualité, inférieur au pain blanc et supérieur au pain bis.

On disait jadis pain *farain* et *farin*.

M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. I, p. 299, cite deux placards de la municipalité lyonnaise du commencement du XVIe siècle, dans lesquels on lit que le pain *farin* sera de cinq et de dix deniers tournois.

Il rappelle aussi une Ordonn. municip. de 1539 citée par Paradin, *Mém. de l'hist. de Lyon*, liv. III, ch. 26, portant que les boulangers ne feraient plus que deux

sortes de pain, la miche et le pain *farain* ou bourgeois; que la miche serait « de fine fleur de bon froment à « main de boulanger, passé au plus fin et prin bariteau, « environ la tierce partie d'une asnée », et que le pain *farin* serait fait avec le reste « de l'asnée passé avec le « reprin resté de ladicte miche et dudict fin et prin « bariteau, au deuxiesme bariteau appelé bastard. »

M. Breghot, *Loc. cit.*, estime que cette expression *pain ferain* vient de *panis farreus*, *far*, Froment, radical de *farina;* ou de *panis forensis*, Pain forain, de marché. Je crois qu'il se trompe. *Ferrenc*, *ferrant*, *feran*, en langue romane signifie Gris, couleur de fer; *Peyra en color ferrenca*, Pierre de couleur de fer; *Un bel palafre feran*, Un beau palefroi gris. — V. Raynouard, v° *ferrenc*, *farrant*, *amblar*. — Or, le nom des autres espèces de pain, *pain blanc*, *pain bis*, etc., indique assez que *ferain*, *farain* est ici encore la désignation d'une couleur.

FEUILLETTE. L. *s. f.* Petit tonneau dont la contenance est de la moitié d'une bareille, soit de 105 litres environ. On la regardait autrefois comme équivalant à un demi-muid, ou à 144 pintes de Paris.

Cité par M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. II, p. 136.

— P. bourguignon.

« *Fillotte* est un demi-muid de vin. On dit vulgaire- « ment à Dijon *fillette;* le bon usage est pour *feuillette*. » La Monnoye, Gloss. des *Noëls*.

Provenç.: « *Fulheta*, Feuillette, ancienne mesure « pour le vin, qui équivalait à un demi-muid ou 144 « pintes de Paris. » Honnorat.

Il ne faut pas confondre la *feuillette* encore connue

et usitée dans nos pays avec une autre mesure des liquides d'une contenance beaucoup moindre appelée *folietta*, et quelquefois aussi *feuillette*, qui est aujourd'hui hors d'usage, et dont le nom même ne vit plus que dans les souvenirs de quelques vieillards.

V. Folietta.

FEYA. L. et F. *s. f.* Brebis.

Gentilomou de pa lenguet,
Que de sa lancy furiousa
Tuarit une *feya* foerousa.

(Gentilhomme de pas grand chose, — Qui, de sa lance furieuse, — Tuerait une brebis foireuse.)

Ballet forésien.

Lou gros Sant Juan par dressier son epeya
M'a approumé dou rogearons de *feya*.

(Le gros Saint-Jean, pour redresser son épée, — M'a promis deux rougerets, *espèce de fromage*, de brebis.)

Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 247.

Et vous sarias en jouai si oz entendia biala
Lous efans do moutons et de le pore *feye*,
Qu'eyrant par le mesons sarvir de fricasseye.

(Et vous seriez en joie si vous entendiez bêler — Les petits des moutons et des pauvres brebis, — Qui iraient dans les maisons pour être mis en fricassée.)

Chapelon, *La Careyma*, p. 189.

Comma quand trenta loups poursuivont ina *feya*.

Roquille, *Breyou*, p. 81.

— P. bugiste.

Criste, fay que le *feye*
Ne possin avorta.

Noël de Vaux, édit. Le Duc, p. 119.

— P. dauphinois.

Grenoblo, bona meynageyri,

N'a pas besoin d'una bergeyri
Par garda se *feye* du lou.

Pastor. de Janin, acte I, sc. dern.

— P. mâconnais.

Lé *faye*, ne lé cabri,
De lou ne serian pliu pris.

Noëls mâconnais, p. 42.

— Langued. et provenç. : *fedo, feda, fea.*

Perd lou mouceu *fedo* que bramo.
(Brebis qui bêle perd sa dentée.)

Mireio, ch. II.

Roman : *fea, feda.* (Raynouard).

Basse latin. : *feda, feta, fœta.*—V. le Gloss. Ducange à ces mots.

M. Raynouard a fait observer que *Fœta* dans ce sens a été employé par Virgile. Ecloga I :

Non insucta graves tentabunt pabula *fœtas*.

FILIAT. F. FILIATRE, FILLATRE. L. *s. m.* Beau-fils ; fils d'une première femme ou d'un premier mari, *privignus* ; gendre, *gener.*

O vo que son *filiat* de son bein hereteyse,
Mouyennant de paye a sous autrou meynat
La souma et la pension ci-dessus denoumat.

(Il veut que son gendre hérite de son bien, — A la condition de payer à ses autres enfants — La somme et la pension ci-dessus indiquées.)

Jac. CHAPELON, *Testament*, p. 174.

Père Baroueni, vous pouri vous vanta
D'avé ein *filia* que sara pa on retâ.

(Père Baroueni, vous pourrez vous vanter — D'avoir un gendre qui ne sera pas en retard.)

Remou et Baroueni, p. 5.

FILIAT. F. *s. f.* Belle-fille, *privigna*; bru.

Tous mous parens, ma *filiat* et ma fena.

(Tous mes parents, ma bru et ma femme.)

AUT. CHAPELON, *Robrun*, p. 240.

Langued. : *filia*; gendre; bru; — *filiastre*, beau-fils.

Roman : *fillastre*, *filhastre* ; beau-fils.

Catalan : *fillastre ;* espagnol, *hijastro ;* italien, *figliastro*.

Roquefort donne en anc. franç. *filatre*, *filliastre* dans le sens de Gendre et dans celui de Bru.

Pasquier, *Recherch. de la France*, VIII, 50, explique ainsi ce mot : « Nos ancêtres... usèrent du mot *parastre* comme de *marastre* pour descouvrir celuy que « nostre mère avoit espousé en secondes noces, et « semblablement de *fillastre* pour nommer le fils de « nostre mary ou femme qui estoit issu d'autre ma- « riage. »

En rappelant ce passage de Pasquier, dans lequel *fillastre* a le sens de *beau-fils*, *privignus*, M. Breghot du Lut, *Mélanges*, t. II, p. 137, dit que le mot est lyonnais et qu'il signifie *gendre* suivant Ménage, et *beau-fils* suivant Spon. Nos citations, d'autre part, ne donnent à *filiat* que le sens de *gendre*. Mais on sait que ces deux sortes d'alliances sont très souvent appelées dans les langues modernes de la même dénomination. *Beau-fils* s'applique à toutes deux en français, et il en a été de même de *filiastre* et de ses analogues dans les dialectes des provinces.

Le Gloss. de Ducange a *filiaster*, *privignus*, et *filiaster*, *gener*, sur lequel il cite *filiastre* comme lyonnais

avec le texte suivant de Lett. remiss. de 1419 : « Jehan du Crot *fillastre* ou gendre du suppliant. »

Il a aussi *filiaster*, pro Filio sororis, et *filiastra*, Privigna.

FIOLAI. F. *s. m.* Sifflet, flageolet.

Y l'ayant quauque liard avouai que m'acheteron
Pompillons et tambours et chantres et *fioliaux*.

(Ils avaient quelque argent avec lequel ils m'achetèrent...)

Jac. Chapelon, *Educ. dos effans*, p. 265.

Un *fiolai* de Saint-Liaudou.

(Un sifflet de Saint-Claude.)

Chapelon, *Testament*, p. 179.

Langued. : *fioulet*; flageolet, sifflet.

Fiola. F. *v. n.* Siffler, jouer du flageolet.

Mon estoumac *fiole* couma un rachat.

(Mon estomac siffle comme un oiseau de proie.)

Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 240.

Douey viaule,
Un petit tambourin et un garçon que *fiole*.

(Deux vielles, un petit tambourin, et un jeune garçon qui joue du flageolet.)

Chapelon, *Entrée solen.*, p. 117.

Fiola signifie aussi Boire, et particulièrement Boire avec excès, s'enivrer. Ce n'est à mon sens que le même mot pris dans une acception figurée, l'individu qui boit à la bouteille faisant un geste semblable à celui d'un homme qui joue d'un instrument à vent. C'est ainsi qu'on dit encore Flûter et Siffler un verre de vin. Il serait possible aussi que *fioler*, Boire, vînt de *fiole*, *phiala*; et peut-être même est-ce la ressemblance des deux mots qui a donné naissance à cette métaphore populaire.

Y *fiolavont* tant durant toute la feta
Qu'o n'y aït lou dou tier qui preniant ma de teta.

(Ils buvaient tant pendant toute la fête, — Qu'il y en avait les deux tiers qui prenaient mal à la tête.)

CHAPELON, *Entrée*, p. 120.

— P. bressan.

On fara bali
A Zan de la Cova
La clio du celi
Per fore *fioulo* dans l'etoblo
A la santo de Loyi.

(On fera donner — A Jean de la Cave — la clé du cellier — Pour faire boire dans l'étable — A la santé de Louis.)

Noël de Bourg, édit. Le Duc, p. 15.

Langued. : *fioular* ; provenç., *fioular*, *fiolar*; avec les deux sens.

FIOULATO. L. *v. n.* Boire : boire avec excès.

L'ami Blondain que *fioulate* cosi
Avoué son bet mène met de ramajo
Que lous jacots de tout lo voisinage.

(L'ami Blondain qui boit ainsi — Avec son bec fait plus de ramage — Que les perroquets de tout le voisinage.)

ROQUILLE, *Lo Pereyoux*, p. 22.

FIAULO, FIAULA. L. *adj.* Ivre.

Ein vo veyant toutes due par trop *fiaules*,
In grand blagueur, in contou de babioles,
N'a profito par vo faire einragi.

(En vous voyant toutes deux par trop ivres, — Un grand blagueur, un conteur de babioles, — En a profité pour vous faire enrager.)

ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 19.

FIORE. F. *s. f.* Fièvre.

Parlons de noutre *fiore*
Que sai mettont le gens plus lestou que le liore.

(Parlons de nos fièvres,— Qui ici rendent les gens plus lestes, *plus maigres*, que les lièvres.) CHAPELON, *La Misera*, p. 201.

Ron que de n'y ponsa vou me bette les *fiores*.

(Rien que d'y penser cela me donne la fièvre.)

Chans. de Philippon, 1853, p. 75.

Fiorou. f. *adj.* Fiévreux.

Vou veït tous lou jour pretres ou capucins
Confessa de *fiorou* mai de quaranta cinq.

(On voyait tous les jours prêtres ou capucins — Confesser des fiévreux plus de quarante-cinq.)

Chapelon, *La Misera*, p. 202.

Beaucoup de mots qui ont en patois cette terminaison *ore* ont leur correspondant français terminé en *vre* : *fiore*, fièvre ; *siore*, suivre; *liora*, lièvre; *viore*, vivre.

Pour ces mêmes mots, le roman avait employé la forme *oure*, *fevoure*, *sicoure*, etc., dont le patois a conservé seulement l'*o*, et le français l'*u*, qu'il a changé en *v* consonne.

FIOREY. f. Nom propre de mois : Février.

Lou vettiemou *fiorey*, jour de noutra fareypi.

(Le huit février, jour de notre réjouissance, *l'entrée solennelle de M. et Mad. de St-Priest à Saint-Etienne.*)

Chapelon, p. 124 et 110.

FLA. l. et f. *s. m.* Souffle, haleine, exhalaison, odeur.

Le moindre *fla* d'un cannequier, la vortigeation d'une arthe viennent l'éteindre. *Les Canettes*, p. 229.

De corps taras, viox, ladrous, repoussans,
De lios defauts on se fasant une arma,
Targniessount tout de lios *flas* medzisants.

(Des corps tarés, vieux, ladres, repoussants, — De leurs défauts en se faisant une arme, — Ternissent tout de leur souffle médisant.)

Chans. de Philippon, 1853, p. 26.

Elle est noire cette chiai (cette viande)! c'est vœutrou *fla* qui la rend noire. Linossier, *Moussue Progrès*, p. 5.

— P. dauphinois.

Lo *fla* d'una eisscla ou eitoma purri.

(L'odeur d'une aisselle ou d'un estomac pourri.)

Lo Batifel de la gisen, p. 47.

Latin : *flatus*.

Provenç.: *aflat ;* Faveur, caresses, soins, du latin *afflatus*.

Gent de Prouvenço, ieu vous demande voste *afflat*.

(Peuple de Provence, je vous demande votre faveur.)

Armana prouvençau, 1860, p. 32.

FLAMETA. F. *v. n.* Flamber, jeter des flammes.

Coum'un eclair
Ol'o l'œu que *flamete*.

(Comme un éclair — Il a l'œil qui jette des flammes.)

Chans. de Montbrison, par Vial.

Lo carrosse est lanci,
Lo pavé n'en *flamete* et fat quino l'essi.

(Le carrosse est lancé, — Le pavé en flambe et fait crier l'essieu.)

Roquille, *Lo Deputo manqüo*, p. 15.

Langued.: *flamejha*, — Provenç.: *flamegear*.

Roman : *flameiar*.

Catalan et portugais : *flamejar*. — Espagnol : *flamear*. — Italien : *fiammeggiare*.

Notre patois *flameta* a une forme de diminutif qui lui donne un caractère différent de ses analogues cités ci-dessus et qui en fait une expression comique.

FOLIETTA, FOULIETA, FOULLETA, FEUILLETTE. L. et F. *s. f.* Mesure des liquides qui paraît avoir été le quart de la pinte de Languedoc, ou l'équivalent de la chopine de Paris.

Lestou couma una marioneta,
Surtout quand j'ai beu ma *foulieta*.

Jac. Chapelon, *Contrition d'un fénéant*, p. 271.

La tanta Civetta
Me dizit toujours
De quitta l'amour,
Par bere quauqua *foulletta*.

CHAPELON, *Chanson*, p. 256.

Un pot de cinq *fouliettes*.

Id., *Testament*, p. 178.

Aït betta surmaizi sus *foulietta*.

(Elle avait mis semaise sur foliette, c'est-à-dire : Elle avait bu outre mesure.)

Id., *Chanson*, p. 157.

Mon escogriffe avole ina *foyeta*.

ROQUILLE, *Lo Pereyou*, p. 20.

La Chevauchée de 1578 a écrit *feuillette*.

L'hostesse print une *feuillette*
Et en battit bien son mary.

Cochard, dans un article inséré aux Archives du Rhône et aux *Mél.* de M. Breghot du Lut, t. II, p. 260, rapporte sur ce mot une assez jolie historiette :

« Les religieuses de Saint-Pierre (de Lyon) n'étaient point cloîtrées, et elles vendaient elles-mêmes dans le couvent le vin de leurs domaines, soit aux buveurs qui se présentaient, soit à pot renversé. Une enquête qui fut faite vers la fin du XIVe siècle, à raison du droit exclusif que les archevêques voulaient s'arroger de vendre leur vin pendant le mois d'août, porte que les religieuses de Saint-Pierre avaient constamment joui du privilége de débiter le leur en tout temps ; qu'un bouchon était, à cet effet, placé au-dessus de la porte de leur monastère, et que les buveurs étaient servis par les religieuses elles-mêmes ou par leurs servantes. Plusieurs témoins ajoutent que le fermier du ban d'août de l'archevêque s'étant un jour présenté au couvent pour s'emparer des mesures, les religieuses s'attroupèrent, prirent ces mesures et les montrant au fermier par forme de menace, lui dirent : *Te los arez celles foliettes*. Le fermier épouvanté quitta la partie. »

La capacité de la *foliette* lyonnaise, comme celle de la

plupart des anciennes mesures provinciales, est aujourd'hui fort difficile à préciser.

Charles Estienne, dans son abrégé du Traité de Lazare Baïf, intitulé *De Vasculis* ou *De re vascularia*, dit : « Lugdunenses *filletam* appellant quasi Fideliam quæ du- « plicem pintam continet. »

Le Gloss. de la Chevauchée de 1578, M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. II, p. 136, et Roquefort, *Dict. étymol. de la langue franç.*, v° *feuillette*, donnent aussi à cette mesure la contenance d'une double pinte ; mais ils ne disent pas s'il s'agit de la pinte de Paris ou de la pinte du midi de la France.

Suivant le Gloss. de Ducange, *folietta* « apud Lug- « dunenses est tantùm media pars pintæ, vulgo Cho- « pine. » Mais il ne dit pas non plus de quelle pinte il veut parler.

Le Dictionn. de l'abbé De Sauvages s'explique plus clairement sur la *foulieto* languedocienne, dont il est probable que notre *folietta* se rapprochait fort. Suivant lui la *foulieto* est « la quatrième partie d'une pinte ; elle « répond à cet égard au demi-setier, qui est également « la quatrième partie de la pinte de Paris ; mais celle-ci « ne pèse qu'une livre, et la chopine une livre : au lieu « que notre pinte pesant environ quatre livres, la *fou-* « *lieto*, qui en est le quart, répondra, relativement au « poids, à la chopine de Paris. Il semble donc qu'on « pourrait choisir entre les mots chopine et demi-setier « pour rendre notre *foulieto*. »

C'est aussi l'appréciation du Dictionn. provençal d'Avril et de celui d'Honnorat, qui comparent la *foulieto* du Midi au demi-setier pesant 12 onces, poids de table, et équivalant à 3/5 du litre.

L'italien *foglietta* est traduit dans les Dictionnaires par Chopine.

On le fait dériver du latin *fiala* ou *phiala*.

Il faut se garder de confondre la *folietta* avec la *feuillette*, mesure de capacité beaucoup plus grande, qui, dans nos pays, a la valeur d'une demi-bareille, soit de 105 litres environ. Cette confusion avait déjà ses dangers au siècle dernier, si l'on en croit l'anecdote suivante rapportée par Cochard dans l'article précité.

« Un peu avant la Révolution, le seigneur d'un village de la Dombes avait changé la redevance d'une *foliette* de vin que lui devaient ses vassaux, en une *feillette*, en substituant dans le livre terrier *ei* à *o*. La falsification fut découverte ; il y eut procès, mais le seigneur échappa par une transaction à la peine qu'il avait méritée. »

V. ci-dessus FEUILLETTE.

FONTANA. F. *s. f.* Estomac.

Ey coumençont dejà a pleindre lour *fontane*,
Y prenant ma de cœur, ne fant que rejeta !

(Elles commencent déjà à plaindre leur stomac ; — Elles prennent mal de cœur et ne font que vomir.)

Ant. CHAPELON, *Caract. de le filles*, p. 237.

Lou bon vin vio
Echauffe la *fontana*.

(Le bon vin vieux — échauffe l'estomac.)

CHAPELON, *Chans.*, p. 156.

Que siert-ou de jeuna lou long de la semana,
Ma que de s'epuisie lou ventrou et la *fontana ?*

(A quoi sert de jeûner le long de la semaine, — Sinon à s'épuiser le ventre et l'estomac ?) Id., *La Careyma*, p. 188.

Vou gagne pas son pon,
Vou epuise sa *fontana*.

(On ne gagne pas son pain, — On épuise son estomac.)

Remou et Barouenì, p. 6.

Fontana, dans ce sens d'Estomac, s'employait encore communément en Lyonnais il y a trente ans ; on ne l'y entend presque plus aujourd'hui.

Il est aussi usité dans le dialecte de la Haute-Loire.

FOSSA (SE), FAUSSA (SE). F. *v. pron.* Se fausser ; c'est-à-dire, Se dérober, se dispenser, manquer à son devoir, à sa parole.

Et vous veyri, sen *me fossa*,
Couma gy le voy trenoussa.

(Et vous verrez, sans que j'y manque, — Comme je vais les tremousser.)

Ballet forésien.

De tous lou maneillie pas un ne *se fossave*.

(De tous les sonneurs aucun ne manquait à son devoir.)

CHAPELON, *Entrée sol.*, p. 138.

A sept heures vou faut soupa,
Vou eyt a que ne *me faussou* pas.

(A sept heures il faut souper, — C'est à quoi je ne manque pas.)

ID., *Chanson*, p. 171.

Foulit lou veyre adoun quand o lou commandave,
Couma tou yère en odre et lingun *se fossave*.

(Il fallait les voir alors quand il les commandait, — Comme tout était en ordre et personne ne manquait à son devoir.)

Poëme sur le 9 thermidor.

C'est dans le même sens qu'on dit en français *fausser compagnie* et *fausser sa parole*.

FOUR. L. *adv.* Hors, dehors.

S'on t'avet my dever lo sey
Four de la maison en chemisy.

(Si on t'avait mis vers le soir — Hors de la maison en chemise.)

La Chevauchée de l'âne, 1566.

— P. dauphinois.

Cellou sont *four* de jugimen
Que n'en ont quoque pensamen.

(Ceux là sont hors de jugement, *sans jugement*, — Qui n'en ont quelque souci.) *La vieille Lavandière de Grenoble*, p. 58.

Langued. : *foro*, Hors ; et abréviat., Va dehors, va-t'en. (De Sauvages).

» A tel galand on doit vrayement dire *foro* coutelas, c'est-à-dire, o toy qui es aussy mal idoine à faire l'amour et baler comme l'autre estoit à porter un coutelas, *foro*, *id est*, *va-t'en d'icy*, car en cela tu as aussy bonne grâce que le poutage sainct Bernard duquel le diable tire la gresse. »
Les joyeuses Recherches de la langue tolosaine.

Roman : *fors*, *foras*, *fora*.

Catalan : *fora ;* espagnol anc., *foras ;* espagnol mod., *fueras*, *fuera* ; portugais, *fora ;* italien, *foras*, *fuera* ; *fuore*, *fuori*.

Defour, defo, defoeu. l. et f. *adv.* Dehors, hors.

Te fere sorty ben et beau
Jusque *defour* de la maison.
La Chevauchée de l'âne, 1566.

Vos veïs lo *defour* : tot et novo, tot brille ;
Et portant l'ant dessos la chamise en guenille.

(Vous voyez le dehors, tout est nouveau, etc.)
Hymn. à la Concorda, p. 28.

Ein déclinant son nom lo consely de cour
Oute a Guichor l'einvé de lo passo *defour*.

(En déclinant son nom, le conseiller—fait passer à Guichard l'envie qu'il avait eue de le mettre à la porte.)
Roquille, *Lo Deputo manquo*, p. 14.

Et peu n'erons, selon que vou ey d'usageou,
Chanta *defo* chacun noutra chanson.

(Puis nous irons, comme il est d'usage, — Chanter dehors chacun notre chanson.) Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 242.

Un ange lou passet *defo*
Do paradis terrestre.
CHAPELON, Noël VII, p. 92.

Ey l' criant appoui par lou rey d'Angleterra
Que nous fazit dedin couma *defo* la guerra.
Poëme sur le 9 thermidor.

Sus icon sortchimoun *defœus.*

(Sur cela nous sortîmes.)
LINOSSIER, *Un Boucher*, p. 6.

— P. bressan.

Y von ataquo la France
Per *defour* et per dedan.
Chans. du Duc de Savoie.

— P. dauphinois.

Si de vespro u l'entend sizina quoque mouchi,
U saute enragia, nu, *defour* de sa couchi.

(Si le soir il entend bourdonner une mouche,— Comme un enragé, il saute nu, hors de son lit.)
Lo Banquet de le faye, p. 10.

— P. bourguignon.

Lucifar at ebasodi ;
Il a *de feur* dou Pairidi
Lou treite.

(Lucifer est abasourdi ; — Il est dehors du paradis, — Le traitre.)
Noëls d'Aimé PIRON, p. 55.

Langued. : *deforo* ; provenç., *defora, defouera.*

Roman : *defors, defora.*

Catalan : *defora* ; espagnol , *de fuera ;* italien , *di fuora.*

Anc. franç. : *defors, deforz*; Hors, dehors; Autrefois, de dehors. — *Fors* ; Dehors, excepté.

Defors sun cors veit gesir la buele.

(Hors de son corps il voit gir ses entrailles.)
Chans. de Rolland, édit. Genin, ch. III, v. 809.

On ne trouve plus au Diction. de l'Acad. que *fors* dans le sens de Excepté, hormis, à la réserve de : Ils sont tous morts *fors* deux ou trois ; et il est cité comme vieux.

Le Gloss. de Ducange cite *deforis*, *deforas* qui sont un dérivé et une altération du latin *foras*. *Deforis* a été employé dans la Vulgate :

Et inclusit eum Dominus *deforis*.

Genèse, VII, 16.

FREICHARET, FRECHUROU. F. *s. m.* Le *freicharet* était une très-petite mesure des liquides.— Par extension, on a désigné figurément sous ce nom toute chose et personne de peu de valeur, un homme très-petit, un homme de rien.

Vous ne trouvaria pas lou moindrou *freicharet*
Que ne prenne lou soin de pavir davant set.

(Vous ne trouvericz pas le moindre malotru — Qui ne prenne le soin de paver devant soi.)

CHAPELON, *Requête*, p. 205.

Par baillie din lou zio de quoque *frechurou*.

(Pour donner dans l'œil à quelque malotru.)

Id., *La Misera*, p. 196.

Cette expression est aussi usitée en Dauphiné.

FRICOT. L. et F. *s. m.* Mets, pitance, bonne chère, régal, repas.

De la quoua do bardot
Y n'ant fat una socissi,
Qu'a sarvi de *fricot*
A touta la justici.

(De la queue du mulet — Ils ont fait une saucisse — Qui a servi de régal — A toute la justice.)

Ant. CHAPELON, *Chans.*, p. 260.

Vo vede bien quou fallié faire in *fricot* par nos galo.

(Vous voyez bien qu'il fallait faire un festin pour nous réjouir.)

Parab. de l'Enfant prodigue en patois de Condrieu, par Cochard. — Notice sur Condrieu, p. 107.

Mais Cofliaux lo goliu ne peinse qu'ou *fricot*;
A se decidara sitou qu'a sera cot.

(Mais Cofliaux le goulu ne pense qu'à la bonne chère, — Il se décidera quand le dîner sera cuit.)

Roquille, *Lo Deputo manquo*, p. 11.

Loz habitans deviant forgni la soupa,
Lo pan, lo vin, *fricot* et logimeint.

(Les habitants devaient fournir la soupe...)

Roquille, *Lo Pereyous*, p. 5.

— P. limousin.

A quelo superbo feto
Lou *frico* ne manque pas.

(A cette superbe fête — La bonne chère ne manque pas.)

Trad. du Rat de ville et du Rat des champs, par Foucaud.

Langued. et provenç.: *fricò*, *fricot*, *freicot*.

Fricot n'est pas au Dictionn. de l'Académie; mais on le trouve dans plusieurs autres dictionnaires français.

FRIQUETA. L. *adj.* Pris quelquefois substantivement. — Gracieuse, élégante, coquette, mijaurée.

Et puis cele *friquette*, le fan le delicate.

(Et puis ces mijaurées, elles font les délicates.)

La Bernarda buyandiri, p. 13.

Langued.: *fricaou*, *fricous*, *fricaoudet;* Gentil, éveillé. *Un fricous musel*, un Minois friand. (De Sauvages.)

Provenç.: *friqueto*.

Sa femo es *friqueto* e poulido.

(Sa femme est gentille et jolie.)

Manuel, *Armana prouvençau*, 1861, p. 33.

Limousin : *fricaou*; Friand, agréable (Beronie).

Anc. franç.: *frique*, *friquet*, *frisque*, *frisquet;* Menu, léger, mignon, galant (Roquefort).

Frisques, mignons, bruyans enfans.
COQUILLART, *Droits nouveaulx.*

Le gentil et joly duc Wincelins de Boesme, duc de Luxembourg et de Brabant qui en son temps noble, *frisque*, sage, amoureux et armeret avoit esté. FROISSART.

Frique, *fric*, signifiaient primitivement Nouveau, jeune. V. le Lexique de Raynouard, v° *fric*, et le Gloss. Ducange, v° *frischus*.

— P. dauphinois : *fricandela ;* Jeune fille vive et légère.

Beau Dié que fat bon vei una gai *fricandela*
Repita, sautillié com'una sautarela !
Lo Batifel de la gisen, p. 45.

Le Dictionn. français de Boiste a dans un sens analogue *friquenelle*, qu'il interprète Jeune femme parée au-dessus de son état.

FROCHE, FLOCHI. L. et F. *s. f.* Sorte de surplis que portaient autrefois les ecclésiastiques du diocèse de Lyon et de quelques diocèses voisins.

L'abbé du Temple, l'un des abbez de Malgouvert et sa suitte ; icelluy revestu d'une robbe longue noire et dessus icelle une *freche* faicte d'un fillé de lin à pescher poissons.
L'ordre tenu en la Chevauchée faicte à Lyon, 1566.

Monsieur lou cura vint qu'aït viti sa *flochi*.
CHAPELON, *Entrée solenn.*, p. 138.

(La note de l'éditeur de 1779 dit *son surplis*.)

Dans les Voyages liturgiques que Le Brun des Marettes a publiés sous le pseudonyme du Sr de Moléon, on lit, p. 47 :

« Les chanoines de St-Jean de Lyon, ont sur leur soutane un

surplis ou soupelis, ainsi qu'on prononçoit autrefois, qui a de longues manches closes comme presque tous les clers les portoient autrefois, et les chanoines de Lyon l'appellent un *froc*. En hyver ils en portent un sans manches ou à manches étroites comme celles d'une aube, et ils l'appellent un *frochon*, diminutif de *froc*. »

— P. bressan et bugiste.

Mai n'essubla pas la *froce*
De monsu Zan Guillermin.

(Mais n'oubliez pas la froche — De M. Jean Guillermin.)

Noël de Jasseron.—*Noëls bressans*, éd. Le Duc, p. 80.

Alin ver la parochi
Sona notron cura;
S'i n'a vetu sa *frochi*,
S'an pouriet rancura.

(Allons vers la paroisse — Appeler notre curé; — S'il n'a pas pris sa froche, — Il pourrait s'en repentir.)

Noël de Vaux. — Id.. p. 118.

Le Gloss. de Ducange a : « *Frochia*, Species frocci « Canonicorum lugdunensium », et il cite le passage suivant de l'acte de réception de Jean, duc de Berry, comme chanoine de Lyon, vers l'an 1393 : « Dux venit « cum *frochia* et aumucia ad modum canonicorum dic- « tæ ecclesiæ. »

FROUMAILLE. F. *s. f.* Fiançailles, promesse de mariage.

Din quauque jours d'ici contou faire *froumaille*.

(Dans quelques jours je compte me fiancer.)

Ant. Chapelon, *Caracterou de le filles*, p. 233.

J'attendou lou paron par faire counussanci
E pa faire *froumallie* tout e pretou d'avanci.

(J'attends les parents pour faire connaissance — Et pour faire les fiançailles tout est préparé d'avance.)

Remou et Baroueni, p. 3.

Roman : *fermalhas*.

L'anc. franç. *fermailles* et les termes de basse latinité *fermalia*, *formalia*, *fromalia*, signifiaient aussi Fiançailles, promesse de mariage. « Comme par plu-« sieurs fois il eust été parole de faire le mariage, com-« bien que fiensailles ne *fermailles* n'eussent pas esté « sur ce faites. » *Litt. remiss.*, 1363. Mais on trouve aussi *fermaille* avec le sens plus général de Promesse, gageure, enjeu.

« Quand ils orent beu, firent une *fermaille* de com-« mun accord que le premier qui diroit Oyl paieroit « l'escot. » *Litt. remiss.*, 1375.

V. Gloss. Ducange, v° *fermalia*.

G

GALA (SE), F. GALO (SE). L. *v. pron.* S'amuser, se divertir ; faire gala.

Qua se ben tu t'ame *gala*,
Gy vou amou ben de l'autrou là.

(Car si bien tu aimes à t'amuser,—Je l'aime bien d'un autre côté.)
Ballet forésien.

Je me souai bien *gala* dempeu quatrou ou cinq jours.

(Je me suis bien amusé depuis quatre ou cinq jours.)
Ant. CHAPELON, *Caracterou de le filles*, p. 233.

Quand vou se *gale* un jour, vou s'en sint tout un mey.

(Quand on s'amuse un jour, on s'en ressent pendant un mois.)
CHAPELON, *Entrée*, p. 115.

Ey se *galayant* pas incoure a lou jugie.

(Ils ne s'amusaient pas même à les juger.)
Poëme sur le 9 *thermidor*.

Que voulez-vous ?
Chacun se *gale* à son goût.
Chans. de PHILIPPON, 1842, p. 21.

J'etsins dins lo dessein de ne plus me *galo*
A faire cou metsi bon a m'eçarvelo.

(J'étais dans le dessein de ne plus m'amuser — A faire ce métier bon à me faire perdre la cervelle.)
ROQUILLE, *Lo Deputo manquo*, p. 5.

Faisons bon fricot, et *galons* no bien.
Parab. de l'Enfant prodigue, trad. en patois de Condrieu par COCHARD.

— P. bugiste.

Car Chalande s'aprochon,
E no fau bin *gala*.
Noël de Vaux, édit. Le Duc, p. 117.

Le Diction. de l'Acad. de 1855 n'a conservé *se galer* que dans l'acception très-restreinte de *se gratter*. Mais il était, ainsi que *galer* et *galler*, très-usité en anc. franç. dans le sens général de Se réjouir, danser, se divertir; faire un festin.

Il y aura beu et *gallé*
Chez moy ains que vous en aillez.
La Farce de Patelin.

Si advient que trois ou quatre de ses commères s'esbattent en la maison de l'une d'elles pour *galler* et parler de leurs choses.
Les XV Joies de Mariage, VIII.

Basse latin. : « *Galare* : Indulgere genio, dare se jucunditati. Ital. Far gala ; nostris *galer* et *mener gale*. » Gloss. Ducange.

Borel le dérive du grec γελαω. Roquefort présente comme étymologies possibles le latin *gallus*, le latin *vacillare* ; le grec γελαω ; le bas breton *gall*.

GALOROU. F. *s. m.* Amusement, divertissement ; bon temps.

Je n'ai jamais ren eu que lou *galorou* en têta.
JAC. CHAPELOU, *Educ. dos effans*, p. 266.

La moda a bien changit ; vou n'ey plus de *galorou*.
(La mode a bien changé ; il n'y a plus de divertissements.)
ROQUILLE, *Entrée*, p. 116.

Lous vers miox que jamais vant faire toun *galorou*.
Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 74.

GAMACHES. F. *s. f.* Espèces de guêtres.

A veire lour chapiaux et lour vieille *gamaches*,

Vou esse dit qu'ey veniant de detachie le vaches.

(A voir leurs chapeaux et leurs vieilles chaussures, — On eût dit qu'ils venaient de délier les vaches.)

CHAPELON, *Entrée*, p. 141.

Langued. : *garamachos*, Espèce de bas de toile en usage avant l'invention des bas au métier. De Sauvages ajoute qu'on les appelle aussi *tricousos*, et en français *gamaches* ou *triquehouses*.

Anc. franç. : « *gamaches ;* Guêtres de toile ou de laine que l'on mettait sur les bas pour se garantir de la boue et du froid ; sorte de chaussure ; espèce de bottine à l'usage des cavaliers. » (Roquefort),

Basse latin. : « *gamacha ;* Pedulis (chausson) lanei species quæ etiam superiorem pedis partem tegit; vulgo *gamache*. » Gloss. de Ducange. Il ajoute que dans le pays d'Auxerre, *gamache* est une sorte de vêtement grossier à l'usage des gens de la campagne.

On peut observer généralement que lorsqu'il s'agit de vêtements, de meubles, de mets et d'autres choses d'un usage journalier, le même mot change souvent de signification en passant d'une province à une autre et y désigne des objets assez différents.

GANDOLA. F. *s*, *f*. Burette à mettre le lait; tasse ordinairement en bois dont on se sert pour boire.

D'ecuelle, de *gandole*.

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 248.

Y tenit si bien sa parola,
Qu'ey m'empliit una granda *gandola* ;
Qu'en depeu je n'en volou rai,
Que de grande *gandole*, ou bien d'ecüellai.

(Il tint si bien sa parole, — Qu'il remplit (de vin) une grande *gandole* ; — Depuis je n'en veux plus — Que par grandes *gandoles* ou par écuelles.) CHAPELON, *Chanson*, p. 160.

— P. dauphinois.

Chie la Gueyna a qui una *gandola* raza
Vin mieu qu'un bel habit de cadit ou de raza.

Pastor. de Janin, act. III, sc. II.

Langued. et provenç. : *gandolo*, *gandola*.

GANDOULÉE. F. *s. f.* Le contenu d'une gandole.

Du temps que je me faisais une *gandoulée* de soupe, j'entendis tambuter à ma porte.

LINOSSIER, *Moussue Progrès*, p. 7.

GANDUERI, GANDOIRI. L. et F. *v. a.* Tromper, abuser; railler, amuser.

L'amour me *gandoire*
Et lou vin aussi.

Ant. CHAPELON, *Chanson*, p. 258.

S'o vet par *gandueri* quoquis marchands de fruitsi,
Je te repondo ben qu'a n'en sera de suitsi.

(S'il s'agit de tromper quelque marchand de fruits, — Je te réponds bien qu'il sera tout de suite de la partie.)

ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 6.

Roman : *ganda* ; Tromperie, feintes. (Raynouard).

On disait en langue d'oil, *gandie*. V. le Gloss. de Ducange, partie franç.

GANDUAISES, GANDOISES. L. *s. f.* Sornettes, fariboles, tromperies.

Un recueil de diverses pièces de Roquille est intitulé *Les Ganduaises*.

On parlait du beau temps, on disait de *gandoises*,
Pendant que je lichais ma tisane aux framboises.

Remerc. d'un canut du Gourguillon, p. 4.

Langued. : *gandouezos*. — Provenç. : *gandoisas*.

GAPIAN, GOPIAN. L. et F. *s. m.* Sobriquet injurieux par lequel on désigne, dans le midi de la France, les employés des douanes, des contributions indirectes et des octrois.

Vœutroun gran pare ere *gapian?*
(Votre grand-père était...)
Remou et Baroueni, p. 18.

Et jusqu'à de *gopians* a metsa dechoussis.
(Et jusqu'à des employés presque sans chaussure.)
ROQUILLE, *Lo deputo manquo*, p. 8.

Parcepteurs, receveurs, tresoris et *gopians*.
Hymna à la Concorda, p. 84.

Gapian est dans M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. I, p. 271, et dans *Les Canettes*, p. 211.

On s'est fort exercé sur l'étymologie de ce sobriquet. On le fait dériver sans aucune vraisemblance du latin *capiam*, Je prendrai.

M. Breghot du Lut cite, sans l'approuver, une autre opinion suivant laquelle les emplois de cette nature auraient d'abord été remplis à Lyon par des gens de Gap, aucun Lyonnais n'ayant voulu s'en charger. Pour que cette étymologie fût acceptable, il faudrait que le mot soit usité à Lyon seulement, tandis qu'il est en usage dans tout le Midi, ou bien qu'il eût passé de Lyon dans les provinces voisines, ce qui n'est pas du tout prouvé.

Je ne crois pas non plus, malgré une certaine analogie de sens, que *gapian* vienne de *gabellerius*, ital. *gabelliere*, anc. franç. *guablier*. La forme des deux mots a trop de différence pour qu'on puisse, à défaut d'autres indications, les faire avec quelque certitude dériver l'un de l'autre.

En Provence et en Languedoc, on dit *gabian*, et c'est identiquement le nom d'une mouette, *gavia* en latin, très-commune sur les côtes de la Méditerranée où les douaniers maritimes exercent leur surveillance. Ne serait-ce point cette comparaison qui aurait, dans l'esprit du peuple, donné naissance au sobriquet? Il pourrait aussi venir de *gabia*, Cage, à cause de la guérite dans laquelle les douaniers font sentinelle.

GARAUDES. F. *s. f.* Guêtres de toile autrefois à l'usage des gens de la campagne et qui faisaient office de bas.

Bailli met me *garaude*.
(Donne-moi mes...)
CHAPELON, *Noël II*, p. 79.

Son bounet et se vieilles *garaudes*
Que quand vou fat souley bettont les ebarliaudes.

(... Qui lorsque le soleil luit éblouissent tous les yeux.)
Id., *Testam.*, p. 178.

GARODON. F. *s. m.* Même sens.

Ma s'enfoyre couma un levrie,
Tant qu'a l'erlou de son darrye,
Qu'o *garodon* et qu'o z eclot
Que n'an souven ni po ni trot.

(... Jusqu'aux bas et aux sabots — Qui souvent en ont ni peu ni trop.)
Ballet forésien.

— P. dauphinois.

On lou veyet en troupa courri pe la charreri,
Lous in le ha en *garoda*, lous otrou san chapet.

(On les voyait en troupe courir par les rues, — Les uns avec leurs bas tout défaits, les autres sans chapeau.)
Dialogue de deux paysans des Granges.

— P. mâconnais.

Et de *garode* ben a poain,

Avu lé jartire.

(Et des garaudes bien à point — Avec les jarretières.)

Noëls mâconnais, p. 45.

— P. bressan.

Leu causs'eran pre la sayson,
Fait a leu monde ;
Ell'eran, san comparayson,
Coman de le *garoude*.

Noëls de Pont-de-Vaux, éd. Le Duc, p. 100.

« *Garodes, varodes* ; Sorte de guêtres de toile, sans « boutons et sans sous-pieds, à l'usage des vignerons. » Vocabul. de la langue rustique du Jura, par M. Monnier. — *Mél. sur les langues et patois*, 1831, p. 155.

Gar, *garr*, en bas breton, signifie Jambe. C'est, selon toute apparence, un radical celtique, lequel a donné notre mot, ainsi que l'anc. franç. *gareau*, *garel*, *gareu*, Boîteux, homme qui a les jambes torses.

GÈRE. F. *v. n.* Se coucher, dormir.

Dio gardema lou garson
Que leysson la viat et lou *gère*,
Par dancye avoy le bergère.

(Dieu garde de mal les garçons — Qui laissent le manger et le dormir — Pour danser avec les bergères.) *Ballet forésien*.

Peu vai lu j'erai me *gère*.

(Puis vers lui j'irai me coucher.)

Boyron, *Conte*, p. 12.

Langued. : *jhaire*, *jaire*. *S'ana jhaire* ; S'aller coucher (De Sauvages).

Entre aveire soupat, avant de s'ana *jaire*,
Su lou serre vesi lou majoral pren l'aire.

(Après avoir soupé, avant de s'aller coucher, — Sur le sommet voisin le majoral prend l'air.) Peyrot, *Géorg. patoises*, p. 74.

Provenç.: *jaire, jayre.*

Latin.: *jacere.* La basse latinité disait aussi *gisare.* V. Gloss. Ducange.

L'ancien français disait *gir, gehir, gesir, giser,* verbe dont il est resté au Dict. de l'Acad. la troisième personne du présent de l'indic. *gît* et quelques autres désinences.

GESINA. F. *s. f.* Maladie, état d'une personne couchée ; spécialement, Etat d'une femme en couches.

Au prend un si grand ma de cœur
Qu'au se mette en *gesina.*

(Il prend un si grand mal de cœur — Qu'il se met au lit.)
CHAPELON, *Chanson*, p. 169.

Langued.: *Jhassino, jhazan;* Femme en couches.

Roman : *Jassilhas, jacillas* ; Couches. — *Jassina* ; Gesine.

Gesine était usité en anc. franç. Marot l'a employé pour désigner l'Etat d'une femme en couches.

Elle a ce qu'il fault avoir ;
Mais je la voudrais bien voir
En *gesine.*

Etrennes.

Le Dictionn. de l'Acad. de 1835 l'a conservé comme vieux.

Basse latin.: « *Gesina, jassina;* Puerperium; Gallis alias *gesine*, ab antiquo verbo *gesir*, Jacere... Quo etiam nomine appellabatur convivium quod in sua purificatione puerpera exhibebat. » Gloss. Ducange.

Une pièce dauphinoise de Laurent de Briançon qui a quelque célébrité est intitulée *Lo Batifel de la gisen*, le Caquet de l'accouchée.

GERLA. L. et F. *s. f.* Cuvier à lessive.

Mon buye, mon bachat, ma *gerla*,

Ballet forésien.

« *Gerle ;* Grand vase de bois pour la lessive ; dites : Cuvier. » Molard 1810.

Langued. : *Jherlio ;* Un seau (De Sauvages.)

Comme la plupart des mots qui désignent un meuble, celui-ci change de signification en passant d'une province à une autre. Suivant Honnorat, *gerla* signifie un Seau à queue, en Languedoc ; une Cuve en bois, à la Motte du Caire ; une Jarre, à Arles.

Dins una viellha *gerla* avion toutei lei noum
Dei morts qu'avian passa la barca de Caroun.

Coye.

« *Gerle ;* une Cuve, et dans un autre sens une Jarre, grand vase de terre. » *Dict. des express. vicieuses des Hautes-Alpes.*

Basse latin. : « *Gerla ;* Lagena, vas vinarium ; item Corbis species ; ital. *gerla* eâ notione. » Gloss. Ducange, On trouve encore dans ce Gloss., avec le même sens, *gella*, *gillo*, *gerula* et *zerla*.

GICLO, JICLO. L. *v. n.* Jaillir ; et *v. a.* Faire jaillir, lancer.

A va faire ou moyen d'in procedò noviau
Jiclo l'ega de mauve et lo bulion de viau.

(Il va faire au moyen d'un procédé nouveau.—Jaillir l'eau de mauve et le bouillon de veau.)

ROQUILLE, *La Ménagerie*, p. 17.

De partot lo sang *jicle* et la peliuchi vole.

(De partout le sang jaillit et le poil vole.)

Id., id., p. 21.

Que les femmes reygliant absulamen lour lingues,

Que vos *giclont* de mots, comma de vrays seringues.

(Que les femmes désormais règlent absolument leurs langues, — Qui vous lancent des mots comme....)

Hymna à la Concorda, p. 35.

« *Gicler*; Lancer un fluide; mot dont on se sert dans le Lyonnais et dans plusieurs autres provinces et qui est formé, par onomatopée, comme le *jaculari* ou *jaculare* du latin, d'où nous avons tiré Ejaculatoire, Jaillir, etc. » Breghot du Lut, *Mél.*, t. II, p. 139.

V. aussi Molard, 1803.

De ses yeux n'en *giclait* une Sône de larmes.

Les Canettes, p. 20.

Provenç. : *giscla*.

Li rai escounjura *giselon* dins lou cristau.

(Les rayons conjurés jaillissent dans le cristal.)

Mireio, ch. II.

Le Diction. de De Sauvages donne en langued. *jhiscla*, Jeter, lancer, d'où le composé *rejhiscla*, Rejaillir. Il donne aussi *jhiscla*, Glapir; et *jhisclà* ou *jhisclassa*, Sangler à coups de gaule, houspiller.

Le Lexique de Raynouard a *gisclament*, Eclat, retentissement; *giscle*, Pousse, branche, et *sisclar*, Gazouiller.

Dans le sens de Crier, glapir, nos patois ne disent pas *gicler*, mais *sicler*.

Patois du haut Maine. « *Giler*, *v. a.* et *n.* Jaillir en filet, seringuer. Le sang lui *gilait* de la veine. — Id., *jiler*. » Vocab. du H. Maine.

GILETA. F. *s. f.* Girouette.

Noutrous affaire vant, par ne pas vous fachie,

Couma vat la *gileta* au dessus de clouchie.

(Nos affaires vont, pour parler sans vous fâcher, — Comme va la girouette au dessus du clocher.)

CHAPELON, *Avis aux échevins*, p. 210.

GIN, rien. — V. JIN.

GISCLOU. F. *s. m.* Espèce de serpent.

Un bâton qu'ey curit de la pay d'un vio *gisclou*.

(Un bâton qui est couvert de la peau d'un vieux *gicle*.)

CHAPELON, *Testament*, p. 179.

Provenç. « *Gisclard*; nom qu'on donne indistinctement dans plusieurs pays aux gros serpents qui sifflent quand on les approche. » (Honnorat.)

Ce nom leur vient sans doute du langued. *giscla*, Glapir; ou de *giclo*, *gicla*, Lancer, faire jaillir; parce que, suivant une opinion populaire, ils se défendent en lançant aux yeux de celui qui les attaque une liqueur vénéneuse. — V. ci-dessus GICLO.

GNA, GNIATO. Nichée. — V. NIA.

GNIOLA. Nuée. — V. NIOLA.

GOBO, GOBA. L. *adj.* Engourdi, crispé, estropié, difforme.

Avey ma man *goba* et rouneuza.

(Avec ma main difforme et rogneuse.)

La Bernarda Buyandiri, p. 16.

A la dernière scène de la *Pastorale de Janin*, dans l'énumération des sobriquets donnés aux habitants des environs de Grenoble, on trouve les *Gobio de Saint-Nazeiro*.

Provenç. : « *gobi*; Gourd, engourdi par le froid, en parlant des mains. *Ai leis mans gobias* ou *gobis*; J'ai l'onglée, j'ai les mains gourdes. » (Honnorat).

Langued. : *gaoubi*, *gaoubie ;* Tortu, de travers, dé jeté. — *Gaoubia* ; se déjeter. On le dit du bois qui se tourmente pour avoir été mis en œuvre avant d'être bien sec. (De Sauvages).

GOGNA, GOGNI. L. et F. *s. f.* Joue, visage, trogne ; groin.

Sa *gogni* de travars, son noz comm' in rodzi.

(Son groin de travers, son nez comme un radis.)

ROQUILLE, *La Gorlanchia*, p. 29.

Y tordont bien le *gogne* en migeant lou rutsi.

(Ils tordent bien le groin en mangeant le rôti.)

SAVEL, *Mariage de Jean*, p. 55.

Provenç. : *gaugna.*

Langued. : *gaougnos*, les Ouies des poissons. — *Gaougno*, au figuré, le Visage, la trogne. *A la gaougno fresco ;* Il a le teint frais et vermeil. (De Sauvages).

Roman : *Gaunha;* Ouie de poisson ; amygdale.

Ce mot a de l'analogie avec le latin *gena*, Joue, qui était usité en roman et l'est encore en italien. Je n'oserais pourtant pas affirmer qu'il en dérive directement.

Gogne me paraît être le radical des deux mots suivants.

GOGNAND. L. *adj.*, *employé quelquefois substantivement.* Imbécile, décontenancé, qui a mauvaise grâce. *Un grand gognand ;* un grand décontenancé.

La dama Phigenie
Qu'un *gognan* volict bucclo.

(Madame Iphigénie — Qu'un imbécile voulait brûler.)

Chans. de REVERONY.

Allez, tos de *gognands*. (Allez, tas de...)

ROQUILLE, *Lo Pereyoux*, p. 18.

GOGNANDISE. L. *s. f.* Bêtise, raillerie.

Mais en réflechissant, ce sont des *gognandises*.
Visite à l'Exposition, p. 15.

Ces deux mots sont très-usités dans le langage canut.

GONE, GONNE. L. *s. m.* Enfant, fils; gamin; garçon.

Ça fait regret de voir jusqu'à de simples *gonnes*,
Le brûle-gueule aux dents comme de grands personnes.
Embell. de Lyon, 2e part., p. 19.

Si mon *gone* du moins pouvait en faire autant.

(Si mon garçon, mon fils....)
Remerc. à l'auteur des Embell. de Lyon, p. 4.

— P. dauphinois : *gonet*.

Ceu *gonet* m'cit avi la migeave dux ieu.

(Ce garçon, j'en suis sûr, la mangeait des yeux.)
Dialoguo de le quatro comare.

On serait bien tenté de le faire venir du grec χονος, Fils, enfant, avec lequel il est presque identique par la forme et par la signification.

Je crois pourtant qu'il faut le rapporter au roman *gona*, Robe; *gonne*, *gonelle*, en anc. franç.; *gunna*, *guna*, *gonela*, en basse latin.; qui est resté sous la forme de *gonela*, *gounella* dans les patois du midi de la France. Les petits enfants portent la robe, et *gounelou*, en limousin, indique particulièrement celle des enfants. C'est, suivant plusieurs étymologistes, un mot d'origine celtique. Il désignait dans la Gaule un long vêtement de peau. *Gown*, signifie encore Robe, en anglais.

GORLANCHI. L. *v. n.* Flâner, vagabonder; polissonner.

Adzo la vielly rueta
Onte lez autre vé j'allove *gorlanchi*.

(Adieu la vieille ruelle — Où autrefois j'allais polissonner.)
ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 9.

T'einvito donc a ne plus te galo,
A *gorlanchi*, corrato le charrères.

(Je t'engage donc à ne plus t'amuser, — A ne plus flâner, courir les rues.) Id., *Les Gandouaises*, p. 19.

Gorlanchi me paraît un composé de *gourla*, *groula*, Savate, vieux soulier ; Traîner la savate. — V. GROLE.

GORLANCHIA, GORLANCHARI. L. s. *f*. Flânerie, vagabondage.

Un des poèmes de Roquille a pour titre : *La Gorlanchia* ; la flânerie. Il finit par ce vers :

Voué preindre ma bouchia,
Et j'arai tarmino ma longa *gorlanchia*.

(Je vais manger une bouchée — Et j'aurai terminé...)
p. 36.

Pour la *gorlanchari* su voutron general.

(Pour le vagabondage, je suis votre général.)
Id., *Ballon d'essai*, p. 27.

GORLANCHI. L. *adj*. Vagabond, flâneur.

Gorlanches de l'indrè onte ma vieilli more
Me fit vére lo jour.

(Vagabonds du pays où ma vieille mère — M'a fait voir le jour.)
Id., *Ballon d'essai*, p. 25.

GOUGIE. F. *v. a.* Ebranler, remuer.

Un rond de tabla ente migeou me breyse ;
Lou *gougie* pas crainti qu'o renverseyse.

(Un rond de table sur lequel je mange mes rogatons, — Ne l'ébranlez pas, de peur qu'il ne se renverse.)
Ant. CHAPELON, *Inventoirou*, p. 246.

Si vous *gougie* tant se po la teta, vous m'alla decuchié et tout lou mondou *gougearat* la teta couma vous.

(Si vous branlez tant soit peu la tête, vous allez me perdre de réputation, et tout le monde branlera la tête comme vous.)
CHAPELON, *Epît. à M. de St-Priest*, p. 113.

Limousin : « *goudza*, *v. n.* Se dit d'une chose qui ne tient pas ferme dans l'endroit où elle est enfoncée. *Goudza din lou mantse ;* Branler au manche. » Dict. de Béronie.

GOUR, GOURD. L. et F. *s. m.* Trou rempli d'eau, gouffre dans une rivière. On le dit particulièrement d'un lieu disposé dans une rivière pour y attirer et prendre les poissons.

Alor o pechira deins cou *gour* a son aiso.

(Alors il pêchera dans ce trou à son aise.)
ROQUILLE, *Discours*, p. 6.

Il est très-fréquent dans notre province comme désignation de lieu : *Le gour d'enfer*, chute du Furens, près de Saint-Etienne. — *Le grand gour de Mousu* (Roquille, *La Gorlanchia*). — *Le gourd à Bertaud* (Cochard, *Notice sur Loire*).

— P. dauphinois.

L'esperit n'ayant pru l'honeta ocupation
Qu'u l'aviet a cherchie lou pleisi de natura,
S'est aussito lancia a la malaventura
Din lo *gour* de maufat.

(L'esprit n'ayant plus l'honnête occupation — Qu'il avait en cherchant les plaisirs naturels,—S'est aussitôt lancé à la malaventure — Dans le gouffre des méchantes actions.)
Lo Batifel de la gisen, p. 37.

Languedoc : *gour*, *gourp*, *gourgo*.—Limousin : *gour*.

— P. du Rouergue.

Al bord d'un pichot *gourp* jettares la lignetto.
PEYROT, *Georg. patoises*, p. 79.

Provenç. : *gourg*, *gour*.

En gros *gours* s'y pren lou gros pey.

(Dans les gros trous on prend les gros poissons.)
La Bugado prouvensalo.

Roman : *gorc*. — *Gorc* es loc preon dins fluvi; Gour est lieu profond dans un fleuve. (Raynouard).

Catalan ; *gorg*. — Italien : *gorgo*.

La plupart des Dictionn. le font dériver du latin *gurges*.

Basse latin. « *gordus*, Gurges, locus in fluvio coarctatus piscium capiendorum causâ : *gors*, *gort* et *guort*. » Gloss. Ducange.

Le Diction. de l'Acad., 1835, a retenu *gord* dans le sens de Pêcherie, lieu disposé pour la pêche. C'est une acception restreinte de cet ancien mot qui est resté dans nos patois avec son sens beaucoup plus général.

GOURD. L. *adj*. Engourdi, perclus par le froid ; lourd, inepte.

On trouve cet adjectif fréquemment appliqué comme sobriquet à des personnages lyonnais.

Vers 1555, la veuve de Jean Cléberg se maria en troisièmes noces à noble Claude Vincent, dit *le Gourt*.

Sur ce mot, M. Breghot du Lut, dans sa Notice de l'Homme de la Roche, *Archiv. histor. du Rhône*, t. V, p. 297, et *Mél.*, t. I, p. 234, a la note suivante : « Lisez *gourd*. Ce mot, qui remonte à la plus haute antiquité, puisqu'il vient de l'ancien espagnol *gurdus* (Quintilien, *Instit. orat.*, I, 5), signifiait Roidi, perclus, rendu immobile par le froid. Il n'est plus usité. *Engourdir*, *engourdissement*, *dégourdir*, etc., lui ont survécu. Ce sont des rejetons qui conservent leur vigueur, quoique la racine ait péri. »

Le passage de Quintilien rappelé par M. Breghot du Lut porte : « *gurdos* quos pro stolidis accipit vulgus ex

Hispania duxisse originem audivi. » Il prouve, quelle que soit l'origine première du mot, que le peuple à Rome disait *gurdus* dans le sens de Sot, épais, inepte.

Le langued. dit *gourd*, dans le sens de Gras, bien nourri, et dans le sens de Engourdi. L'espagnol et le portugais disent *gordo* seulement dans le premier sens.

En bas breton, *gourd* signifie Rude, inflexible; et *gour* est un vieux mot à peu près inusité aujourd'hui, qui signifiait Homme, personne. Si pareille expression se retrouvait dans la langue de l'ancienne Espagne, on aurait là une explication du fait indiqué par Quintilien. Le peuple romain se serait servi dans un sens injurieux d'un mot qu'il entendait fréquemment sortir de la bouche des Espagnols. C'est un procédé que les peuples ne s'épargnent guère les uns aux autres. C'est ainsi qu'en France le peuple appelle les Anglais *Goddam*, les Allemands *Meinherr*, etc., etc.

Le Diction. de l'Acad., 1835, a conservé *gourd*, mais seulement au sens de Perclus par le froid, et comme usité dans cette locution : *Avoir les mains gourdes*. Il est certain que le mot avait autrefois en français et a conservé encore dans nos patois une signification beaucoup plus étendue.

GOURRER, tromper. — V. AGOURRA.

GOURRINA. F. *v. n.* Rôder, vagabonder, aller en quête.

Vous savez que vou ey una misera,
Quand o va *gourrina* chiez le gens.

(Vous savez que c'est une misère — Quand on va quêter chez autrui.)
CHAPELON, *Mi de Moi*, p. 149.

Langued.: *gourina*, *gourrinar*; Errer, battre le pavé.

Provenç.: *gourrineja*.

Per camina dins l'oumbro et per *gourrineja*.

(Pour cheminer dans l'ombre et pour vagabonder.)

Mireio, ch. v.

GOURRIN. F. *adj. employé substant.* Pauvre diable, vagabond.

Vou n'y a rai de *gourrin*, tant *gourrin* seya-t-ai,
Que ne prete sa men, si o n'a rai de metai.

(Il n'y a point de pauvre diable, si pauvre soit-il, — Qui ne prête pour cela son bras, s'il n'a point de métal, *point d'argent*.)

CHAPELON, *Requête*, p. 214.

Basse latin.: « *Gorrinare;* Decipere, surripere; undè *gorrinus;* Subductor., raptor fraudulentus; Gall. Escroc. *Litt. remiss.*, an 1395. Dicens quod ipse non erat vispilio *gorrinus*, nec consueverat aliquem *gorrinare* vel decipere. » Gloss. Ducange.

GOYETA, GOYARDE. L. *s. f.* Petite serpe de vigneron.

L'un armo d'in tranche, l'autro d'ina *goyeta*.

ROQUILLE, *La Gorlanchia*, p. 40.

Goyarde est cité par M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. II, p. 66.

— P. mâconnais.

Avu de serpe et de *goyete*.

Noëls mâconnais, p. 57.

Anc. franç.: *goiart*, *goie*, *gouet*, *goy*; Serpe, petite faux, petite bêche (Roquefort).

J'empoignay d'allegresse un *goy* dedans la main.

RONSARD, *Eglog.*

Basse latin.: » *Goia*; Falcis species; Gall. Serpe, alias *goie*, *goe*, *goy*, *goye*. *Litt. remiss.* 1456. Le suppliant feri un coup d'un *goy*, autrement appelé Vougesse....

Hinc diminutivum *gouet*. *Gouyer*, eodem sensu. *Goyardus*, nostris *goyart*; Falcis species. *Litt. remiss* 1405. Un *goyart* que le suppliant avoit accoustumé de porter quand il aloit dehors abattre ou couper les buissons et hayes. *Guoya*; Falcis species; Gall. Serpe; alias *goie*. » Gloss. Ducange.

V. aussi le Gloss. des Noëls de La Monnoye, v° *gouiso*, Serpette.

GRAFFIGNER. V. Egrafiner.

GROLE, groula. l. et f. *s. f.* Vieux soulier, savate.

Douey vicille *groule* et dou matru soula,
Vou l'y a doux ans que lou fio carrela.

(Deux vieilles savates et deux mauvais souliers, — Il y a deux ans que je les ai fait ressemeler.)
Ant. Chapelon, *Inventoirou*, p. 248.

Meynats, faudra passa la *groula*.
(Enfants, il faudra faire courir la savate.)
Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 241.

(*Passa la groula* désigne un jeu qui consiste à faire courir un soulier parmi les joueurs placés en rond, tandis que l'un d'eux cherche à deviner quel est celui qui le détient. L'éditeur de Chapelon de 1779 raconte qu'à St-Etienne les gens qui passaient la nuit auprès d'un mort se divertissaient de cette façon.)

Quand soune avouai lous ans l'houra de la resoun,
Von n'y veut guerou mais qu'au toué de sa maisoun;
Vou ame soun chïn, soun chat, soun canarit, ses *groules*

(Quand sonne avec les ans l'heure de la raison, — On ne voit guère plus loin que le toit de sa maison; — On aime son chien, son chat, son canari, ses pantoufles.)
Chansons de Philippon, 1853, p. 74.

« *Groles*, dites Mauvais souliers. » Molard, 1803.

Langued. et provenç.: *groulo*, *groula*.

Touto sabato ven *groulo*.
(Tout soulier devient *grole*.)
La Bugado prouensalo.

(Les mots *sabato* et *savato* ont pendant longtemps désigné, dans le midi de la France, ce qui s'appelle aujourd'hui un Soulier, et n'ont pris qu'assez tard l'acception méprisante qu'ils ont de notre temps : on disait alors *groulo* pour Mauvais soulier.)

Anc. franç.: *groules*, *grolles* ; Savates, pantoufles. (Roquefort).

Basse latin.: « *Grolerius*, Veteramentarius, sutor; Gall. Savetier; Provinc. et Occit. *groulier*. » Gloss. Ducange.

Lou groulie bel esprit ; le Savetier bel esprit, par Pelabon, est une des comédies en dialecte marseillais les plus connues : elle est de la fin du siècle dernier.

GROLLON. L. *s. m.* Grosse savate.

Car des souliers tout neufs, me semble, valent plus
Que tous les vieux *grollons* qu'on vend au Pipelus.
Visite à l'Exposition, p. 3.

GOURLA. L. *s. f.* Comme *grola ;* Savate, vieux soulier.

Alor l'cinfortsuno plus jauno qu'ina courla
Degniche de son coin, ein trenassant la *gourla*.

(Alors l'infortuné, plus jaune qu'une courge, — Sort de son coin en traînant la savate.)
ROQUILLE, *Lo deputo manquo*, p. 27.

GOURLEYI. L. *v. a.* Frapper d'un coup de savate.

Par in hommo paré s'etre vu *gourleyi* !

(Par un homme pareil s'être vu frappé d'un coup de savate !)
ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 8.

GUINOCHI, GUIGNOCHI. L. et F. s. *f*. Détente d'une arme à feu; pièce de fer qui fait partir le chien quand on la presse.

> Vou lai s'en trouvet un qu'en touchant la *guinochi*
> Soufflet en memou tion dedin lou bassinet;
> Se l'y urrapet lou nez et lou coupet tout net.
>
> (Il y en eut un qui, en touchant la détente, — Souffla en même temps dans le bassinet; il s'y prit le nez et se le coupa net.)
>
> CHAPELON, *Entrée solem.*, p. 119.

> Et preparant l'eindex par tsiri la *guignochi*.
>
> (Et préparant l'index pour tirer la détente.)
>
> ROQUILLE, *Lo Pereyoux*, p. 16.

Provenç.: *guignocha*. — Honnorat le fait dériver de *guigner*, Remuer.

Le Gloss. de Ducange donne une autre étymologie : « Ginochium, geniculum; Gall. Genou. Ital. Ginocchio. Hinc fortè *guignoche*, Baculum recurvum vocabant nostri, cujus forma sic describitur in *Litt. remiss.*, an 1456 : Ung baston de houx fourché et reployé par le bout, vulgairement appelé *guignoche*, que le suppliant avoit fait pour soy esbattre a getter des pierres ou motes de terre au loing. »

Quelle que soit l'étymologie première du mot, on peut conclure du passage cité que la Guignoche de nos fusils qui, elle aussi, lance des projectiles, a reçu son nom par analogie avec le bâton recourbé employé jadis à lancer des pierres.

H

HARQUETA. — V. ARQUETA.

HASTE. — V. ATOU.

HAUSTAU. F. *s. m.* Maison, domicile; logis, hôtel.

Chacun sen dezordre
Lou seguit pas à pas jusqu'à dins son *haustau*,
Autramen vez chic set, a parla couma au faut.

(Chacun sans désordre— Les suivit pas à pas jusque dans leur maison,—Autrement, jusque chez eux, pour parler comme il faut.)
CHAPELON, *Entrée solenn.*, p. 137.

— P. bressan.

Pre me ze gardere l'*outo*,
Car ze ne pou ple guer' alo.

(Pour moi, je garderai la maison,—Car je ne puis plus guère aller.)
Noëls bressans, éd. Le Duc, p. 110.

— P. bourguignon.

Et peu l'*oustau* se remboito,
To comme si de ran n'éto.
Virgille virai, ch. VI.

Langued. : *oustaou. ostal, oustau.*

Cad'un es meste en soun *oustau*.

(Chacun est maître en sa maison.)
D'ASTROS, *Lou Trimfe de la lengouo gascouo.*

Provenç. : *houstau.*

Voulen plus tourna dins nostis *oustau*,
Que noun de l'Anglès veguen la desbrando.

(Nous ne voulons plus retourner dans nos maisons — Avant que de l'Anglais nous n'ayions vu la déroute.) *Mireio*, ch. I.

Roman : *hostal, ostau.*

Anc. catalan et espagnol : *hostal.* — Italien : *ostello.*

C'est notre français *hôtel.* Il vient du latin *stare, statio.* De Sauvages cite un titre latin où *stare* a exactement le sens de *haustau* : « Hoc factum in villâ S. Ægidii in *stare* Comitis Bermundi. » — V. aussi Gloss. Ducange, v° *stare, estare;* Domus ; et v° *hostilia ;* Domus, mansio.

Anc. franç. : *hosteil.*

HEURS. L. *s. m.* ?

Cochard, dans sa Notice sur le canton de Saint-Symphorien-le-Château, p. 193, et à l'art. concernant le village de Meys, a le passage suivant :

« Les jardins étaient hors des murs du village ; aussi appelle-t-on encore le chemin qui passe au bas de l'enceinte *sous les heurs,* par corruption du mot latin *hortus,* jardin. »

Je doute fort de cette explication du mot *heurs,* parce que je ne trouve cette forme employée pour Jardin dans aucun patois des provinces voisines. On dit *huert,* en Dauphiné; *hort, houert* en Provence et *ourté* en languedocien, etc. *Courtil* et *curtil* sont les formes les plus usitées dans nos pays.

On appelait *hourds* dans la construction des châteaux au moyen âge des pièces de charpente que remplacèrent, plus tard, les machicoulis en pierre. Ne seraient-ce pas là les *heurs* de Meys ?

I

IAORE, Maintenant. — V. ORE.

INCHI. — V. ANCHI.

INQUEU, ENQUEU, ONQU'UN. L. et F. *adv*. Aujourd'hui, maintenant.

Tu te sint mal, tu ne viorès plus gairou,
Vou faut *enqueu* faire ton inventoirou.

(Tu te sens mal, tu ne vivras plus guère ; — Il faut aujourd'hui faire ton inventaire.)

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 245.

Tau que se tint dret
Pot *inqueu* ou demò faire lou tracoulet.

(Tel qui se tient droit, — Peut aujourd'hui ou demain faire la culbute.) CHAPELON, *La Misera*, p. 203.

Car à l'heure d'*inquieu* fo pa se rapporta
A la faussa apparence, en veiant la biota.

(Car à l'heure d'aujourd'hui, maintenant, il ne faut pas se rapporter — A la fausse apparence, en voyant la beauté.)

SAVEL, *Mar. de Jean*, p. 27.

Si l'an passo par me voz eutes d'eindulgenci,
Inqueu j'oso compto su la mem' obligeanci.

ROQUILLE, *Discours*, p. 3.

Enqueu chanta l'accord que fat lo vray bonheur,
Pardonna noblamen ou passo son erreur.

(Chante aujourd'hui l'accord....)

Hymna à la Concorda, p. 22.

On dit maintenant à Saint-Etienne *onqu'un*, mais c'est une prononciation tout à fait dégénérée.

Si ji souais pas quoque veya dzins lou gouvernamont d'*onqu'un*.
(Si je ne suis pas quelque chose dans le gouvernement d'aujourd'hui.)

Chans. de Philippon, 1853, p. 62.

Tou lou mondou fasi bombanci,
Onqu'un sai faut creva de fon.

(Tout le monde faisait bombance; — Aujourd'hui ici il faut crever de faim.)

Linossier, *Moussue Progrès*, p. 5.

— P. dauphinois.

Me bevon, me comare,
Et laisson per *enqueu* cetou menuez afare.)

(Mais buvons, mes comères — Et laissons pour aujourd'hui ces menues affaires.)

Lo Banquet de le faye, p. 7.

Inqueu n'est autre qu'une forme locale de l'anc. français *ancui*, *encui*, *ancué*, dont le sens véritable est Aujourd'hui, dans ces jours : *eu* répondant dans nos patois à l'anc. français *hui*.

Le fene a la journa d'*eu*
Amon l'uzelery.

Ballet forésien.

Roquefort, trompé par la syllabe *anc* à laquelle il donne le sens de Avant, a traduit *ancui* par Avant ce jour; puis v° *encui*, il a substitué à cette traduction celle de, Avant la fin de ce jour, qui n'est pas plus exacte.

V. Ducange, au Gloss. franc. v^is *ancui*, *enqui*, *enquoi*, *encui*. — Gust. Fallot, p. 492, — et Lexiq. de Raynouard, v° *anc*.

On disait aussi en roman de langue d'oc *anca nuech*;

en roman de langue d'oyl *enquenuit*; Ce soir, cette nuit; dans plusieurs patois, *Encanot*.

— P. dauphinois.

Eyet prou devisa, venez voz asseta ;
Voz avri *encanot* leisi de jacqueta.

(C'est assez deviser, venez vous asseoir ; — Vous aurez ce soir loisir de babiller.)

Pastor. de Janin, acte V, sc. III.

V. ANUY.

INTRAFICHI, EINTRAFICHI (s'). L. *v. pron.* S'enchevêtrer, s'embarrasser.

Musa, beta d'in lo qou detail inutsilo ;
N'essorly pos le gins que reposont tranquilo,
In volant t'exprimo sur lo ton reflechi :
Porla nayivament et sins t'*intrafichi*.

(Muse, mets de côté ce détail inutile ; — N'assourdis pas les gens qui reposent tranquilles, — En voulant t'exprimer sur le ton réfléchi : — Parle naïvement et sans t'embarrasser.)

ROQUILLE, *Breyou*, p. 9.

A forci d'allongi quela dzura semonci,
L'orateur s'*eintrafiche* et sa voux devient ronci.

(A force d'allonger cette dure semonce, — L'orateur s'embarrasse et sa voix devient rauque.)

Id., *La Ménagerie*, p. 16.

Se dins s'etsant *intrafichi*.

(Ses dents s'étaient enchevêtrées.)

Id., *Ballon d'essai*, 36.

Langued. : *entrafegar*. — Limousin : *entrafigar*. — Embarrasser, intriguer, enchevêtrer.

IORE, Maintenant. — V. ORE.

J

JAIVI. F. GÈVE. L. *s. f.* Cage.

La *jaivi* d'un uzai qu'a ben prou de cousins.

(La cage d'un oiseau qui a beaucoup de cousins, *d'un coucou*)

CHAPELON, *Testam.*, p. 179.

Aucuns buydons, *geves* ou cages a tenir poulailles.

PARADIN, *Hist. de Lyon*, p. 191.

— P. dauphinois : *geivi.*

Et comme un passerat eicapa de la *geivi.*

(Et comme un passereau échappé de sa cage.)

Lo Batifel de la gisen, p. 31.

Langued. et provenç. : *gabi*, *gabio*, *gabia.*

Vau may istar ausseou de haueso qu'ousseou de *gabi.*

(Il vaut mieux être oiseau de bois qu'oiseau de cage.)

La Bugado prouensalo.

Roman : *gabia.*

Catalan : *gabia.* — Italien : *gabbia.*

Basse latin. : *gabia*, *gaia*, *jaia.* V. Gloss. Ducange.

Anc. franç. : *gaiole*, *jajeole*, *jaiole.*

JALENA, ZALENA. F. *s. f.* Poule.

O l'allave de not apia quauque *jalena*
Qu'au venit peu mingie entre lu et sa fena.

(Il allait de nuit marauder quelque poule — Qu'il venait ensuite manger avec sa femme.)

Jac. CHAPELON, *Educ. dos effans*, p. 268.

Adude dins noutron paney
De zieux ou de *jalène*.

(Amenez dans notre panier — Des œufs ou des poules.)

CHAPELON, *Mi de moi*, p. 152.

La babarauchy et lou drot
Que farit de tous lou juchie
Le *zalène* zevarachie.

(Le fantôme et l'épouvantail — Qui ferait de tous les juchoirs — Fuir les poules en désordre.) *Ballet forésien.*

— P. dauphinois : *gialina*.

Vou zeussia veu ciplet remena le babine,
Eicarterié chapon, eicropiona *gialine*.

Lo Batifel de la gisen, p. 29.

Langued. et provenç.: *galino*, *gallina*.

Va ben mau dedins un houstau,
Quand la *galino* fa lou gau.

(Une maison va bien mal — Quand la poule fait le coq.)

La Bugado prouensalo.

Roman : *galina*.

Catalan, espagnol et italien : *gallina*. — Portugais : *gallinha*. — Latin : *gallina*.

Anc. français : *geline*, *gheline*.

Je vous avois pieçà bien dit, de par tous les diables, que vous fissiez fermer nostre poullier, où la martre a mangé trois de nos mères *gelines* couveresses.

Les XV joies de mariage.

Geline a été conservé comme vieux par le Dictionn. de l'Acad. 1835.

JALENEY. F. *s. m.* Poulailler.

Si cyl'ant quauque jalena
Au *jaleney*.

(S'ils ont quelque poule — Au poulailler.)

CHAPELON, *Noel V*, p. 87.

Anc. franç.: *gelinier*. « Le suppliant monta en un *gelinier* où il y avoit deux gelines, lesquelles il tua. » *Lett. remiss.*, 1399. — V. Gloss. Ducange, v° *gallinarium*.

JAMBEROTTE. L. Sauter, marcher à la *jamberotte*, c'est Sauter, marcher sur une seule jambe, *à pied coupé*, comme on dit dans d'autres provinces.

Cette locution est citée par Molard, 1803.

Jamberotte est une forme francisée de l'italien *gamba rotta*, Jambe rompue, jambe cassée. Son origine est absolument semblable à celle du français *banqueroute*, en italien *banca rotta*.

JANGOLLIE, JANGOUILLIE. L. et F. *v. n.* Bavarder, parler à tort et à travers; railler.

Je vio que bien de gen se firont grand pleysir
De vous entendre tous *jangouiller* a lisir.

(Je vis que bien des gens eurent grand plaisir — A vous entendre tous babiller à votre aise.)

CHAPELON, *Thèse*, p. 226.

La viala et lous chamins eriant pleins d'etrangier
Que s'en tourneront tous sens oza *jangouillier*.

(La ville et les chemins étaient pleins d'étrangers — Qui s'en retournèrent tous sans oser se moquer.)

Id., *Entrée solenn.*, p. 137.

Dans sa Notice sur Condrieu, p. 104, Cochard cite *jangollie* comme appartenant au patois de cette ville. *E jangollie*; il ne sait ce qu'il dit.

Langued. : *jangoular*, *jangucillar*.—Anc. provenç.: *janglar*.

Roman : *janguelhar*; Médire.

Anc. franç.: *jangler*, *jengler*, *gengler*; Mentir, jaser, railler.

Quant nous avons longuement *janglé* et parlé avec les aultres.
L'Internelle consolation, III, ch. xx.

Basse latin.: « *Jangularia*; Garrulitas, nugæ, a veteri gallico *jangle*, undè *jangler*, Garrire, vulgò Jaser, caqueter. *Litt. remiss.*, 1389. Comme iceux se feussent prins à parler et *jangler* ensemble de guerres, impositions et gabelles. — *Joculari*; Jocari a Joculus pro Jocus. Nostris alias *gengler*. *Litt. remiss.*, 1410. Lequel Grimaut dist à icellui Vincent : Pourquoy ne s'en viennent Jehannin et Collinet, et que puent-ils tant *gengler* après nous ? » — Gloss. Ducange.

JARTOU. F. JARDOU. L. *adj*. Bancroche, qui a les jambes torses.

Lou pru groulut, lou pru *jartou*.
(Le plus difforme, le plus bancroche.)
Ballet forésien.

Bossua, torsa, guerly, bigueyzy,
Jartouza, goucitrouza, puneyzy.
Id.

A dzizié que to trez efans
Etsant *jardoux* et degotans.
(Il disait que tes trois enfants — Etaient bancroches et dégoûtants.)
ROQUILLE. *Les Ganduaises*, p. 16.

C'est la forme patoise de l'ancien français *jarreté*, Qui a les jarrets coupés, mot qui a été conservé par le Diction. de l'Acad., 1835, mais avec un sens restreint : « *Jarreté*; il se dit de tout quadrupède qui a les jambes de derrière tournées en dedans et si peu ouvertes que les deux jarrets se touchent presque en marchant. *Je ne veux point de ce mulet, il est jarreté.* »

Basse latin.: « *Esgarrare ;* Poplites incidere; nostris *esgarter*, *esjarrer*, *esgerreter* et *esjarreter*. Joinville, *Vie de saint Louis*, édit. imp. roy., p. 69. « Monseigneur Raoul de Wanon avoit esté *esjarreté* à la grand bataille. » Gloss. Ducange. V. aussi v^is^ *sgarretare* et *sgarlatare*.

JARTURA, JARTSURA, JARTZURA. F. *s. f.* Etat d'un objet qui est brisé, défiguré, tordu.

Iquelous biaux chavios et lour genta coueffura
Qu'ey sont evarachis et couma ey fant *jartura*.

(Ces beaux cheveux et leur jolie coiffure, — Comme ils sont en désordre et tout défaits.)

Ant. CHAPELON, *Caracterou de le filles*, p. 237.

Soun chapais fit tant *jartsura*
Qu'au n'osait plus s'on sarvi.

(Son chapeau fut si défiguré — Qu'il n'osa plus s'en servir.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 60.

Faide un miraclou ou dous par ma candzidatzura
Par que moun moundou et me ne fasiant plus *jartzura*.

(Faites un miracle ou deux pour ma candidature, — Afin que mon monde et moi ne marchions plus à l'inverse l'un de l'autre.)

Id., id., p. 66.

JASERON. L. *s. m.* Chaîne de cou à mailles et en or que portaient jadis presque toutes les femmes de nos campagnes. C'était leur bijou de fondation, et le nombre des rangs de la chaîne indiquait la richesse ou le luxe de la maison.

M. Breghot, qui cite ce mot, *Mél.*, t. II, p. 66, dit qu'on le trouve dans plusieurs décrets, instructions et ordonnances relatifs à la garantie des matières d'or et d'argent.

On disait en anc. français *jaseran*. Le mot avait d'a-

bord servi à désigner les cottes de maille des hommes de guerre :

L'osberg *jazerenc;* (le haubert jaseran.)
Chanson de Roland, ch. III, v. 210.

Il devint ensuite, par imitation, le nom d'un bijou qui avait une disposition analogue.

Juno m'a donné charge en passant que je luy apporte quelque dorure, quelque *jaseran*, ou quelque ceincture à la nouvelle façon, s'il y en a point là-bas.
Bonav. Des Periers, *Cymbalum mundi*, dialogue I.

C'est ce qui est très-bien expliqué par La Monnoye dans le Gloss. de ses Noëls au mot *gorgeire* : « Les gorgères « des femmes avoient emprunté leur nom des gorgères « des gens de guerre, lesquelles faisoient partie de l'ar- « mure, et c'est ce que depuis on a nommé Hausse-cou. « Il en est de même des *jaserans*, ou colliers tissus les « uns à maille d'or, les autres à maille d'argent, à la ma- « nière des jaserans de guerre, ainsi nommés parce que « c'étoient des cottes tissues à mailles d'acier, en espa- « gnol *azero*, d'où le mot *jazeran* ainsi écrit ancienne- « ment a été formé. Ces colliers ou jaserans étoient plus « ou moins ornés suivant la qualité des personnes. »

Langued. : *jhazeran ;* Collier de femme, bracelet.
Roman : *jaseran ;* Cotte de mailles.
Espagnol : *jacerino*. — Italien : *ghiazzerino*.
V. aussi Gloss. Ducange, v° *jazeran*.

JICLO. — V. giclo.

JIN, gin. l. et f. *conj*. Point, ne pas, rien. — Et *adj. rel.*, Personne, aucun.

A n'iquel empoucison vou n'ya *gin* de remedou.

(A ce poison il n'y a point de remède.)
Ant. Chapelon, *Caracterou de le filles*, p. 234.

Vou n'y a *gin* de si bella.

(Il n'y en a point d'aussi belle.)

CHAPELON, Noël I, p. 77.

Vou se ly e trouvat de gens que ne gatont *gin* de berielou.

(Il s'y est trouvé des gens qui n'usent point de lunettes.)

Id., *Epît. à M. de St-Priest*, p. 112.

La mort ne fazant *gin* de graci,
A cha po tout changeai de placi.

(La mort ne faisant point de grâce, — Peu à peu tout changea de place.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 32.

Ou gni faut san retar treuva de numeraire;
A n'a *jin* dans sa borsa, ou gni an faut emprunta.

(Il lui faut sans retard trouver du numéraire; — Il n'en a point dans sa bourse, il lui faut en emprunter.)

SAVEL, *Mariage de Jean*, p. 33.

Y n'ant *jin* fat de mò par etre ainsi pugnis.

(Ils n'ont point fait de mal pour être ainsi punis.)

ROQUILLE, *Breyou*. p. 25.

N'esporgnons *jin*; ovet l'odre do re.

(N'épargnons personne; c'est l'ordre du roi.)

Id., id., p. 81.

Enfin a tout lo jue vos qu'aides loz atouts;
Que *jin* ne pont riquo, vo que lo riquo tous.

(Enfin à tous les jeux vous qui avez les atouts, — Vous qu'aucuns ne peuvent battre et qui les battez tous.)

Id., *Discours*, 1858. p. 9.

— P. dauphinois : *gin*.

Veicy un terriblo sabat;
N'est *gin* a mon avis per fare
De le pòre gen louz afare.

(....Ce n'est pas, à mon avis, pour faire — Des pauvres gens les affaires.)

La Vieille Lavandière, p. 55.

Ne vaut *gin* la pena de vou tan demena.

(Ce n'est pas la peine de tant vous démener.)

Dial. de le quatro comare.

Langued. : *Jhes.* — *Jin*, dans Aubanel de Nîmes.

Provenç : *gen*, *gis*, *ges*.

Roman : *gens*, *ges*.

Ella s fen sorda, *gens* a lui non atend.

(Elle se feint sourde, point à lui ne fait attention.)

Citation du Lex. de Raynouard.

Catalan : *gens*.

Suivant Honnorat, qui a suivi en cela l'opinion d'autres étymologistes, « *ges* fut d'abord dit pour *gens*, « Gens ; puis, à l'imitation du *minimè gentium* des « Latins, on l'employa dans le sens de Point, en le joi- « gnant à une particule négative : Nullement, aucu- « nement. »

Je ne puis me persuader que notre *jin*, *gin*, ait la moindre parenté avec le latin *gens* et le *minimè gentium*. Je n'y vois qu'une prononciation locale de l'ancien français *nient*, Rien (italien, *niente*) pour lequel on disait aussi *giens*.

Li reis Yram vint veer sa terre et ces chastels, mais *nient* ne li plourent.

(Egressus est Hiram de Tyro ut videret oppida quæ dederat ei Salomon et non placuerunt ei.)

Les IV Livres des Rois, liv. III, ch. IX, p. 269.

Puis avint que la riviere sechad, kar *giens* de pluie ne vint en terre. (Post dies autem siccatus est torrens, non enim pluerat super terram.) Id., liv. III, ch. XVII, p. 310.

Mis sires ne volt *giens* prendre Naaman. (Mon maître n'a rien voulu recevoir de Naaman. — Pepercit Dominus meus Naaman Syro isti ut non acciperet ab eo quæ attulit.)

Id.. liv. IV, ch. V, p. 364.

K

KARE, Chercher. — V. QUARRE.

L

LA. F. LO. L. *s. m.* Côté.

Fezon ton dou a qui myo myo,
Te de ton *la* et me do myo.

(Faisons tous deux à qui mieux mieux, — Toi de ton côté et moi du mien.)

Ballèt forésien.

Iquen ey ma fey lou vrai *la*,
Par s'alla faire pendoula.

(Ceci est, ma foi, le vrai côté, *le vrai moyen*, — Pour aller se faire pendre.)

Jac. CHAPELON, *Contrition d'un fénéant*, p. 272.

J'ai mon chaliet que ne tint que d'un *la*.

(J'ai mon bois de lit qui ne tient que d'un côté.)

Ant. CHAPELON, *Invent.*, p. 245.

L'a emmena
Do *la* de Tarantaisy.

(Il l'a emmenée — Du côté de Tarantaise.)

CHAPELON, *Chanson*, p. 165.

Veyouns tout do boun *la*.

(Voyons tout du bon côté.)

Chansons de PHILIPPON, 1842, p. 19.

Cependant ou ne faut viri de quoque *là*.

(Cependant il nous faut nous retourner de quelque côté.)

SAVEL, *Mar. de Jean*, p. 3.

Marchant d'in po lygi, lo cosquo suz in *lo*.

(Marchant d'un pas léger, le casque sur un côté, sur l'oreille.)

ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 14.

De tous los *los* dija depond la villi corda
Dont j'aytions encoblos par la laidi discorda.

(De tous les côtés déjà se défait la vieille corde — Dont nous étions liés par la laide discorde.) *Hymna à la Concorda*, p. 27.

Roman : *latz*, Côté.

Anc. catalan : *lat*. — Espagnol et portugais : *lado*. — Italien : *lato*. — Latin : *latus*.

Anc. franç. : *lé*, *lez*. Il est substantif, Côté :

Le pauvre homme sans dire mot
S'enfuyra en un autre *lé*.

Les droits nouveaulx sur les femmes. Anc. poés. françaises, t. II, p. 125.

et adverbe, A côté de, auprès de. C'est en ce sens qu'il est employé dans les noms de lieu, *Plessis lez Tours*. *Villeneuve lez Avignon*.

V. Gust. Fallot, *Recherch.*, p. 546. V. aussi le Gloss. Ducange, v^is^ *latus* et *ledæ*.

Nos paysans, pour désigner un individu frappé d'une paralysie partielle, disent énergiquement qu'il est *mort d'in lo*, mort d'un côté.

LAINGAINA, LINGAINA. F. *s. f.* Bande d'étoffe.

A veire sur lour front *laingaina* sur *lingaina*,
Vou ei si bien arrangi qu'o semble una quinquaina.

(A voir sur leur front bandelette sur bandelette, — Tout est si bien arrangé qu'il semble que ce soit une quintaine.)

CHAPELON, *La Misera*, p. 196.

Provençal : *lingueina.*

Ce mot peut venir de *lingua*, Langue, qui est souvent synonyme de Bande, par exemple, une Langue de terre; ou de l'ancien français *linge*, *lingre;* Menu, mince, délicat, d'où *lingeané*, Qui est rendu mince et léger. (Gloss. de Roquefort.)

LAMOU. F. LOMO. L. *adv.* Là haut.

Lou bon Dio après la maladi
Nous menara *lamou* dedin son paradi.

(Le bon Dieu, après la maladie, — Nous mènera là haut dans son paradis.)

CHAPELON, *La Misera*, p. 202.

J'ai *lamou* su ma cheminea
Lou gran saprou de Patassoun.

(J'ai là haut sur ma cheminée — Le grand sabre de Patasson.)

LINOSSIER, *Moussue Progrès*, p. 7.

T'esse sur de monto par qui *lomo* din nau.

(Tu es sûr de monter ainsi là haut, *en paradis.*)

ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 14.

— P. dauphinois : *la mon.*

La mon u près de Venci en tirant vers Chatroussa.

(Là haut auprès de Vence, en allant vers Chartreuse.)

Lo Banquet de le faye, p. 1.

Langued. et provenç.: *ailamoun*, *eilamount.*

Lamou et *lomo* sont des composés altérés du roman *amon*, En haut; littéralement, A la montagne. On disait en anc. français *amont*, pour le contraire de *aval* et pour signifier le Côté d'où la rivière vient. Le Dict. de l'Acad. 1835 l'a rapporté, mais en expliquant qu'il n'est plus usité que dans le langage des gens de rivière.

LARMUSA, LARMUZA. F. LARMISE, LARMUYSE. L. *s. f.* Lézard gris des murailles.

L'un pren un mousqueton et l'autre un'arquebusa
Par tua de parpallons ou ben quauque *larmusa*.
CHAPELON, *Entrée solen.*, p. 119.

Gras couma una *larmuza*.
CHAPELON, *La Careyma*, p. 187.

M. Breghot du Lut, qui cite *larmise*, *larmuyse*, *Mél.*, t. I, p. 226, l'a trouvé dans une traduction, imprimée à Lyon au XVIe siècle, d'un ouvrage italien d'Isabelle Sforza, intitulé *De la vraye tranquillité d'esprit* :

Ne te deulx, père, d'avoir perdu ces yeulx qui te estoient communs avec les mouches et les *larmuyses* et avec les sourys.

Larmise et *larmuse* sont cités dans le Dict. des expressions vicieuses des Hautes-Alpes.

Provenç.: *larmusa*. Honnorat y voit une abréviation de *lagramusa*, qui a le même sens dans plusieurs dialectes du midi de la France, et qui ne serait lui-même qu'une transformation de *lagart mura*, Lézard des murs.

Catalan : *llagart*. — Espagnol et portugais : *lagarto*. — Latin : *lacerta*.

LEEN. F. LEANS. L. *adv.* Là dedans.

Y diont qu'eyl'ey *léen*,
Dedins un chiratey.

(Ils disent qu'elle est là dedans, — Dans une masure.)
CHAPELON, *Noël I*, p. 78.

Et même jusqu'à leurs enfans,
Tous étoient bien reçus *léans*.
Noël sur la maladie contagieuse de 1581.

— P. dauphinois : *leyen*.

Leyen coma d'anchois lo mondo eire chouchat.

(Là dedans on était pressé comme des anchois.)
BLANC LA GOUTTE, *Epître sur les réjouissances*, p. 20.

— P. bressan : *léem*.

La Matia se coitave
De risola *leem*
Peyre, chatagn'e rave
Au Di de Betleem.

(La Mathia se pressait — De rissoler à l'intérieur — Poires, châtaignes et raves — Pour le Dieu de Bethléem.)

Noël de Vaux. — *Noëls bressans*, éd. Le Duc, p. 121.

Léans était en anc. français le contraire de *céans*, et tous deux étaient composés de la même manière : *lai ans*, là dedans ; *çai ans*, ici dedans. On disait aussi *léenz*, *laiens*, *laïans*.

Léans a encore été donné par Boiste ; mais il n'est plus au Dictionn. de l'Acad. de 1835.

LENGUN, LEINGUN, LINGUN, LEIGUN, LEGUN. F. *adj*. Aucun, *avec ou sans négation*, Personne, nul.

Lengun n'entreprondra ce que n'entreprondrons.

(Personne n'entreprendra ce que nous entreprendrons.)

CHAPELON, *Entrée solenn.*, p. 117.

Leingun n'at eu tant de temeritat que met.

CHAPELON, *A M. de St-Priest*, p. 113.

Vouei vrai que la vartu ne sat plus ou s'econdre ;
Tou lou mondou la fut, *lengun* l'y vot repondre.

(Il est vrai que la vertu ne sait plus où se cacher ; — Tout le monde la fuit, personne ne veut lui répondre.)

Id., *La Misera*, p. 190.

Par malheur vou n'y aït *lingun* par lou défondre.

(Par malheur il n'y avait personne pour les défendre.)

Poëme sur le 9 thermidor.

Legun ne me cret plus, *legun* n'a po de met.

(Personne ne me croit plus, personne n'a peur de moi.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 65.

Mais qui chople *legun* pot bien viore ou repo.

(Mais qui ne foule personne peut bien vivre en repos.)

Id., id., p. 75.

Sans onportchuna *leigun*.

(Sans importuner personne.)

LINOSSIÈR, *Moussue Progrès*, p. 3.

Cette forme est particulière au dialecte forésien. Le lyonnais disait *nigun ;* plusieurs dialectes voisins disent *nengun, negun;* d'autres *degun*. — V. ci-dessous NIGON.

LENCIO, LENSIO. F. Linge de lin, drap de lit.

Par de *lencio* n'ai jamais eu de troupe;
N'ay trey piassit que sont je crey d'etoupe.

(Pour des draps, je n'en ai jamais eu beaucoup ; — J'en ai trois déchirés qui sont, je crois, en étoupe.)

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 245.

Un gro vie
L'envorpe et lou rigotte
Dins un carou de *lensio*.

(Un gros vieux — L'enveloppe et le réchauffe — dans un morceau de linge.) CHAPELON, Noël II, p. 80.

— P. dauphinois : *leincieu*, *lenceu*.

Lous uns de lor *leinciéu* fazian posa de tente.

(Les uns avec leurs draps faisaient poser des tentes.)

BLANC LA GOUTTE, *Epit. sur les réjouissances*, p. 4.

Linceul, anc. franç. *linceu* et *linsuel* était jadis usité dans le même sens général. C'est depuis le XVIIe siècle qu'il signifie exclusivement le Drap dans lequel on ensevelit un mort.

Langued. : *lensoou*. — Provenç. : *linsoou*.

Aco dit, sauto leu de soun blanc *linçoulet*.

(Cela dit, elle saute légère de son petit drap blanc.)

Mireio, ch. VIII.

Roman : *linsol.*

Catalan : *llensol.* — Portugais : *lançol.* — Italien : *lenzuolo.* — Latin : *linteolum.*

Basse latin. : « *lenziolus, lenzolus, lenzonum ;* Linteum lecti. Gall. Linceul. » Gloss. Ducange. V. aussi v^is *lensia, lencius.*

LENTIBARDANER. *v. n.* SE LENTIBARDANER. *v. pron.* L. Lanterner, flâner; perdre son temps à des riens.

Puisque le magasin ne peut rien nous donner,
Eh ben, profitons-en pour *lentibardaner.*

Les Embell. de Lyon, p. 4.

LENTICANER. *v. n.* SE LENTICANER. *v. pron.* sont comme les précédents fort employés dans le langage canut et avec le même sens.

Le Diction. de l'Acad. a *lantiponner* qui, ainsi que *lanterner*, a beaucoup d'analogie avec eux.

LINGAINA. — V. LAINGAINA.

LINGUN. — LENGUN.

LIORA. F. LOIRA. L. *s. f.* Lièvre.

Qnand ey m'ayant nouma, courin couma una *liora.*

(Quand ils m'avaient nommé, je courais comme un lièvre.)

Jac. CHAPELON, *Educ. dos effans*, p. 265.

Parlons de noutre fiore
Que sai mettont le gens plus lestous que le *liore.*

(Parlons de nos fièvres — Qui ici rendent les gens plus lestes que des lièvres.)

CHAPELON, *La Misera*, p. 201.

Voué ce que rond les geons porous couma de *liores.*

(C'est ce qui rend les gens peureux comme des lièvres.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 75.

Cochard, dans sa Notice sur Condrieu, p. 104, donne *Ina loira*, un Lièvre, comme usité dans le patois de cette ville.

V. notre observation sur le mot FIORA.

LIUN, Lundi. — V. LUN.

LO, Côté. — V. LA.

LOMO, Là-haut. — V. LAMOU.

LONE. L. *s. f.* Petit bras de rivière qui pénètre dans les terres et dont l'eau est à peu près stagnante.

Cité par M. Breghot du Lut, *Mélang.*, t. II, p. 67.

La *lône du Rhône* au bois de la Tête-d'Or était jadis connue de tous les Lyonnais et très-fréquentée par les baigneurs pendant l'été. Cette dénomination s'applique aux bras du Rhône dans toute l'étendue de son cours.

Langued. : *lona*, lieu où l'eau est profonde et tran quille; Lagune, mare, flaque. (Honnorat).

Roman : *lona*; même sens. (Lex. de Raynouard).

Anc. franç. : *laune*.

On trouve au Gloss. de Ducange *launa*, extrait d'un titre de Bourg-St-Andéol,—*lona*, extrait d'un Cartulaire de Saint-Victor de Marseille, — et *launestellus*, qui paraît être un diminutif, extrait d'un titre se rapportant à Sechilienne, près Vizille en Dauphiné.

Lona, *launa*, est une forme abrégée du latin *lacuna*, Fosse, Mare, qui a donné aussi notre français *lagune*.

LUN, LIUN. L. et F. *s. m.* Lundi.

Cy gey lo rey do Palenguns
Que tous sous jours eriont de *luns*.

(Ci gît le roi des vauriens,—Dont tous les jours étaient des lundis.(

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 255.

(Chapelon veut parler de l'usage où est un trop grand nombre d'ouvriers de célébrer le lundi, en ne travaillant pas et en faisant la débauche. Ce chômage du lundi est souvent observé avec beaucoup plus de fidélité que le repos régulier et ordonné du dimanche.)

Veiquia dont ey venu l'origina do *lun*.

(Voilà d'où est venue l'origine du lundi.)

CHAPELON, *à M. de Saint-Priest*, p. 116.

Bartaud plus sageou
Chante avouais courageou,
Au soun de l'oaclun,
Quand vou n'e pas *lun*.

(Bertaud, plus sage,—Chante avec courage, — Au son de l'enclume, — Les autres jours que le lundi.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 14.

Et lo *liun* revenu, l'un repique sos boux,
Los autros lous metis.

(Et le lundi revenu, l'un repique ses bœufs, — Les autres leurs métiers.)

Hymna à la Concorda, p. 29.

Lun est pour *dilun* (V. ce mot), *lunæ dies*. On peut, à ce propos, appliquer à nos pays les remarques que l'abbé De Sauvages, dans son Diction. languedocien, v° *lus*, fait sur les dénominations des jours de la semaine.

« *Lus* en vieux langage : ancien nom du second « jour de la semaine, appelé depuis *dilus*. Les jours « suivans s'appeloient de même aussi simplement « *mar*, *mecré*, *jhoou*, *venré*, *salé* et *merghé*. »

On trouve aussi *lus*, *mars*, *mercres*, au Lexique roman de Raynouard.

M

MA QUE. L. et F. *conj.* Pourvu que, à condition que; excepté; sinon; *littéralement*, Mais que.

Le procès-verbal de l'élection des consuls et échevins de Lyon du 13 décembre 1352 leur donne pouvoir d'établir des impôts, « *mès que* il seit del conseil et de la volunta de la majoure partia « des mestres des mestiers » (pourvu que ce soit de l'avis et de la volonté de la majorité des maîtres des métiers.)

Notes pour servir à l'hist. de Lyon, par M. Péricaud.

Lou galopin qu'a tot fat *ma que* biau ten.

(Le galopin qui a tout fait excepté le bien.)

Parab. de l'Enfant prodigue en patois de Condrieu, par Cochard.

Quand la misera vous talonne,
Vou ne trouve lengun que donne,
Ma que lou gros mots de couquin,
Et de maraud et de faquin.

(Quand la misère vous talonne,—On ne trouve personne qui donne, — Autre chose que les gros mots de coquin, — Et de...)

Jac. Chapelon, *Contrition d'un fénéant*, p. 269.

Dins un trablai j'ai maître Aliboron,
De tous metiers se dionf *ma que* do bon.

(Dans un tableau j'ai maître Aliboron, — Propre à tous métiers, dit-on, excepté aux bons.)

Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 246.

Que siert-ou de jeuna lou long de la semana.
Ma que de s'epuisie lou ventrou et la fontana ?

(A quoi sert de jeûner tout le long de la semaine, — Sinon à s'épuiser le ventre et l'estomac ?)

Chapelon, *La Careyma*, p. 181.

Cette locution *mais que* était fort usitée en français jusqu'au commencement du XVIIe siècle où elle fut proscrite par l'Académie dans ses Observations sur Vaugelas.

Je te donray ce que je t'ay promis, j'accompliray mes paroles, *mais que* tu demeures et persévères jusques à la fin loyal en mon amour.

L'Internelle Consolation, liv. II, ch. III.

Un homme sage sert bien en une telle compagnie, *mais qu'*on le veuille croire.

Comines, liv. I, ch. XII.

Mais que les betes ne mordent point, leur compaignie est plus plaisante que celle des hommes.

Nouv. de la Reine de Navarre, Nouv. XV.

On la trouve dans tous les patois.

— P. bressan.

Et pi de son bon vin viu,
Que z'è sovente fay biu,
Et bayré, s'il plaît à Di,
*Mai qu'*i m'an vulié bali.

(Et puis de son bon vin vieux, — Que j'ai bu bien souvent, — Et que je boirai, s'il plaît à Dieu, pourvu qu'il veuille m'en donner.)

Noëls bressans, édit. Le Duc, p. 6.

— P. dauphinois.

De celci ne me chau, *ma que* tu seye miena.

(Peu m'importe cela, pourvu que tu sois à moi.)

Pastor. de Janin, act. I, sc. I.

— P. bourguignon.

Ma que tu me veuille gadai
Lai promesse que tu m'e fai.

Virgille Virai, ch. II.

— P. provençal.

Tant que vourras amic,

Mes que la bousso non toques.

(Ami tant que tu voudras, — Pourvu que tu ne touches pas à la bourse.)

La Bugado prouensalo.

Le Lexique de Raynouard et le Glossaire de Roquefort en donnent plusieurs exemples.

MAI, MET, MAY, MAIS, MAIT. L. et F. *adv.* Plus, davantage, encore, mieux.

Un po *mai* d'iquela varmina,
Sai mettrit bientôt la famina ;
Si t'y ame *mai*, prend ton parti
Tout dret vez lou Mississipi.

(Un peu plus de cette vermine — Mettrait bientôt ici la famine ; — Si tu l'aimes mieux dirige-toi de suite — Tout droit vers le Mississipi.)

Jac. CHAPELON, *Contrition d'un fénéant*, p. 272.

Chapelon termine la jolie dédicace de ses Noëls patois *Aux effans de Sant-Etiève* par ces mots :

Quand voutrou parent veyrant que vou alla a la messa, au catecime, a l'ecola, que vou appreney bien a leyre et a preye Dio, y vous amarant bien ; et *may* met. (...Et moi aussi.)

Lou tion m'a *mai* dura de vous avez pas veu
Que si j'aïn resta trey jours sens avez bu.

(Le temps m'a plus duré....)

Id., *A M. de St-Priest*, p. 104.

L'ombition etoffe
Mais dzun philosophe
Que se dzit counton
Dzun mouçais de pon.

(L'ambition étouffe — Plus d'un philosophe — Qui se dit content — D'un morceau de pain.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 14.

Les mois ne leur duriont pas *mai* de demi-heure.

Les Canettes, p. 17.

O y a *met* de trè me que n'ai po bu boteilli.

(Il y a plus de trois mois que je n'ai pas bu bouteille.)

Roquille, *Ballon d'essai*, p. 7.

L'ami Blondain que fioulate cosi
Avouai son bet menc *mait* de ramajo
Que lou jacots de tout le visinajo.

(L'ami Blondain qui boit de cette façon — Avec son bec fait plus de ramage — Que les perroquets de tout le voisinage.)

Id., *Lo Pereyoux*, p. 22.

Menos, me vequia *mais*; vequia lo vio garçon
Que vient vo cancorno de vars de sa façon.

(Amis, me voilà encore ; voilà le vieux garçon — Qui vient vous débiter des vers de sa façon.) Id., *Discours*, p. 3.

O faut exagero trenta vey *mais* qu'o gnia.

(Il faut exagérer trente fois plus qu'il n'y en a.)

Hymna à la Concorde, p. 37.

Le Gloss. de Ducange relate *mais* dans ce sens comme d'un usage courant en Lyonnais : « *mais*, pro Plus, davantage, etiammunc dicunt Lugdunenses. » Il aurait pu ajouter que la plupart des patois l'ont également.

— P. bressan.

Bon Di, vo li av' apray
Son devay ;
Mai l'an vuli *mai* savay.

(Mon Dieu, vous leur aviez appris — Leur devoir ; — Mais ils ont voulu en savoir davantage.)

Noëls bressans, p. 46.

— P. bugiste.

Ten *me* lli acordara, *me* i fara per ne,
Me nos li cassarens la tota.

(Plus il nous accordera, plus il fera pour nous ; — Plus nous lui casserons la tête.)

Fables du P. Froment, p. 14.

Langued. et provenç. : *mai*. (De Sauvages et Honnorat).

Mais était aussi très-usité avec cette signification en roman (Raynouard) et en anc. français.

Repaire a tun lit et se l'um t'apele *mais*, respund.

(Retourne à ton lit et si l'on t'appelle encore, réponds. — Vade et dormi, et si deinceps vocaverit te, dices.)

Les quatre livres des Rois, liv. I, ch. III.

Il ne me fist villenie, *mais* que le père qui me engendra.

(Il ne m'a pas plus fait de mal que le père qui m'a engendré.)

Le Livre du Cheval. de la Tour, édit. Jannet, p. 56.

Le Diction. de l'Acad., 1835, l'a conservé comme familier, et seulement dans les locutions où il se joint au verbe Pouvoir par une négation ou une interrogation : *Il n'en peut mais*.

On le fait dériver du latin *magis*, et Scaliger a observé que, comme on dit en français : *Il n'en peut mais*, on disait en latin : *Non potest magis*. — V. Scaligerana sec., p. 436.

MAINA. — V. MEINAT.

MANELIER, MANILLIER. L. et F. *s. m.* Sonneur; sacristain.

Lour *manelie* beyrant si eyl ant bien travaly.

(Les sonneurs boiront s'ils ont bien travaillé.)

Jac. CHAPELON, *Testament*, p. 275.

Tous notron *manelier*
Vant passa la not ou clouchier.

(Tous nos sonneurs — Vont passer la nuit au clocher.)

CHAPELON, Noël V, p. 90.

— P. dauphinois : *maniglié*.

Et ja lo *maniglié*
Avian carillona vepre a Sainct-André.

Lo Battel de la gisen, p. 52.

Manelier, dans nos patois, signifiait d'abord exclusivement Sonneur, et différait de *marguillier*, nom par lequel on désignait les Sacristains et les autres individus chargés de la garde des églises.

> En memou tion je vio lous *marguillier*
> Qu'etiant segus de tous lous *manelier*.

(En même temps je vis les marguilliers — Qui étaient suivis de tous les Sonneurs.)

Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 241.

Mais les deux mots se sont confondus, par suite probablement d'une confusion fréquente des deux fonctions dans les paroisses de campagne; et l'on trouve fréquemment les expressions de *manelier*, *marrelier*, et *marguillier*, employés pour désigner tantôt les Sonneurs, tantôt les Sacristains et autres gardiens de l'église, tantôt les Fabriciens. J'ai trouvé même, dans plusieurs actes du Beaujolais, *marguilliers* et *maniliers* expressément indiqués comme synonymes.

Manillier me paraît avoir le sens de Sacristain dans le passage suivant de Rabelais, liv. IV, ch. v :

« Durant la messe seiche d'Homenaz trois *manilliers* de l'ecclise, chaseun tenant un grand bassin en main, se promenoient parmy le peuple. »

et dans le compte de la dépense faite à l'enterrement de Jacques Moyron, de Lyon, 1656, rapporté par Pernetty dans les *Lyonnais dignes de mémoire*, t. II, p. 51 :

« Aux *manilliers* de Saint-Paul pour louage de plusieurs bancs et chaises pour ceux qui ont assisté au service. »

Le Gloss. de Ducange, v^is^ Maniglerius, *manillier*; — matricularius, *maneglier*, *marglier*; — marrelarius, *marlier*; — marcaclarius, *marclier*, *mareglier*, *mar-*

guillier, donne à tous ces mots le sens de Œdituus, custos et conservator œdis sacræ.

Malgré les indications de plusieurs étymologistes, notre *manelier* ne me paraît pas se rapporter à *matricularius* qui a tout au plus produit *marguillier*. Dans son sens primitif de Sonneur, il se rattache au latin *manus*, Main; et au roman *maneblar*, *maniblar;* Manier, mouvoir, agiter. — V. ci-dessous MANILLE.

MANILLE, MANELY, MANELLI, MANEILLI. L. et F. *s. f.* Anse d'un panier et d'un vase.

La *manely* d'un sey.
(L'anse d'un seau.)
CHAPELON, *Testam.*, p. 178.

Vou fodri bere a toun poutet
Sans broussoun ni *maneilles*.

(Il faudrait boire à ton pot — Sans bec et sans anses.)
Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 9.

Ein tchupin sans *manelli*.
(Un pot sans anses).
Remou et Baroueni, p. 9.

Manille est cité par M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. II, p. 61 et 67 : il l'a noté dans un passage de Rubys, *Hist. de Lyon*, p. 402. « Portant le benot par les *manilles*. »

Langued. et provenç. : *manillo*, *manelha*.

Maneille est cité dans le Diction. des Expressions vicieuses des Hautes-Alpes.

Manille est rapporté par plusieurs Dictionnaires comme appartenant au langage spécial de certaines professions; mais il n'est pas au Diction. de l'Académie.

C'est certainement un dérivé du latin *manus*.

On dit aussi à Lyon, dans le même sens, *manette*, qui est moins spécial au midi de la France que *manille*, mais qui n'est pas non plus dans la langue officielle.

MANGANA. L. *s. f.* Canaille, vaurien, gueux.

J'ai vu l'offroux moment, quoique fina *mangana*,
Que ma via ne teigné que par un fi de lana.

(J'ai vu l'affreux moment, quoique rusée canaille, — Où ma vie ne tenait qu'à un fil de laine.)

ROQUILLE, *Breyou*, p. 70.

Provenç. : *mangano;* Trahison.

Langued. : *magagno;* Vice, défaut.

Roman : *magagnar;* Blesser, infecter.

Italien : *magagna*; Ruse, tromperie, vice; — *magagnare*, Tromper.

Basse latin. : « *manganus*, *mango*... Seductor... Capitul. Caroli magni : ut isti *mangones* et cogciones qui sine lege omni vagabundi vadunt. Ejusmodi sunt quos *gueux* vocamus. » Gloss. Ducange.

On le fait dériver de l'allemand *mengen*; Mêler, mélanger, brouiller.

MARCIA. — V. MERCIA.

MARE NU. F. Tout nu, absolument nu.

Bon Dio que say ctes venu
A ce qu'ey diont tout *mare nu*.

(Bon Dieu, qui êtes venu ici-bas, — A ce qu'on dit, dépouillé de tout.)

CHAPELON, Noël VII, p. 93.

Un proucès m'a ruma, je souai tout *mare nu*.

(Un procès m'a ruiné, je suis à nu.)

Id., *Requête*, p. 206.

Mare nu se trouve en patois dauphinois dans le *Batifel de la gisen*, p. 50.

On explique ordinairement cette expression en dondant à *mare* le sens du latin *mater*, c'est-à-dire, Nu comme en sortant du sein de sa mère, le *nudo nato* des Italiens. Mais le sens véritable de *mare nu* n'est-il pas plutôt *merè nudus*, purement nu ?

Mer en roman, *mer*, *merra* en provençal et en catalan, *mero* en italien, en espagnol et en portugais ont le sens du latin *merus*, Pur, C'est aussi l'interprétation que le Diction. de l'Académie donne au français *mère*, dans les deux locutions *mère goutte*, le premier vin qui sort de la cuve, et *mère laine*, la plus fine laine.

Il faut cependant observer que dans ces dernières locutions, *mère*, qu'on trouve écrit aussi *maire*, est rapporté par plusieurs étymologistes au latin *major*. Il a évidemment cette dernière origine dans l'expression *maire aage*, Majorité, aînesse ; — et dans ce passage cité par le Gloss. de Ducange : « Comme ce soit « *mère* péché, *mère* pénitence lui soit donnée, » traduction de l'extrait suivant des Statuts de l'église de Tours : « Cum *majus* constat esse peccatum, *major* ei injungatur pænitentia. » Dans tous les cas, ce n'est pas à *major* que notre *mare nu* peut se rapporter.

MARPAILLI. L. et r. tr. a. Gâter, souiller ; *figur.* Mépriser, honnir.

A pena coumoncis, sa veya se *marpaille*.

(A peine commencé, son ouvrage se gâte).

Chans. de Philippon, 1853, p. 70.

In *marpaillant* l'odre que m'est donno.

(En méprisant l'ordre qui m'est donné).

ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 40.

Chaque gredin du lieu d'une dent venimeuse
Vient mordre à la famille, et plus ou moins crûment
De la société *marpaille* un fondement.

Embell. de Lyon, II, p. 7.

Les saigneurs de la fabrique
Nous *marpaillont* puis trop fort.

Les Canettes, p. 107.

MARRAIN, MARAIN, MARIN. L. *s. m.* Débris de mur, décombres.

Un maçon, nommé Didier, en travaillant à la Chamarrerie, fut accablé sous les ruines d'une muraille où il demeura plus de deux heures et demie, avant qu'on eût pu enlever environ cinquante charretées de *marrain*, sous lesquelles il fut retrouvé sain et sauf, à cause d'un vœu qu'il dit avoir fait à la Croix. Sur sa demande, le Chapitre lui permit de faire dire une grand'messe à la Tribune et de sonner la grosse cloche.

Le P. MENETRIER, cité dans les Notes et Documents sur Lyon de M. Péricaud, année 1511.

Plus luin al aparciout doze bouches d'airain
Que fant d'ina meson in cuchon de *marain*.

(Plus loin il aperçoit douze canons — Qui font d'une maison un tas de décombres.)

ROQUILLE, *Breyou*, p. 59.

Marain est rapporté par Molard, 1810, et par M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. II, p. 140, qui l'écrit *marin*.

Roquefort cite *marrian*, *marrein*, *marrien*, qu'il traduit par « tous matériaux propres à bâtir, et spécialement bois de construction. » Il les rattache au latin *materiamen*.

Le Gloss. de Ducange, v° *marrianum*, cite aussi

marrien, *merrien*, *marrian*, *marren*, et leur donne le sens de Materia lignea ædibus ædificandis idonea, qui est celui du français *merrain*. Mais il ajoute qu'ils signifient aussi « Quodvis materiamen ; undè vocabuli origo. »

Ces explications me font croire que, dans ses formes diverses, notre *marrain*, qui n'a jamais le sens de Bois de construction, s'est quelquefois confondu, soit avec le français *merrain*, soit avec le patois *maière*, qui ont cette signification. — V. ci-dessous MAIÈRE, MAYÈRE.

MATAFAN, MATAFON, MATEFAIN, MATEFIN. L. *s. m.* Gâteau de blé noir ou de froment cuit dans la poèle. On l'appelle *crêpe* à Paris.

Et puis de grandes tables
Pleines de *matefins*, de roi-bois, de grobons.
Les Canettes, p. 15.

Quelu vio jardou que fat de *matafons*.
(Ce vieux bancroche qui fait des matefains.)
ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 32.

Il est employé comme injure, et sans doute comme synonyme de Paysan, manant, dans le passage suivant du *Lyon en vers burlesques*, part. I, p. 20.

Mais, monsieur, n'est-il pas raison
Que vous m'ajugez une pension,
Pour nourrir la mère et l'enfant,
Aux dépens de ce *matafan* ?

Matlefaim est cité par Molard, et se trouve aussi dans le Gloss. de Roquefort.

— P. bressan.

Avoui cinq u si *matafan*

De farena de pur froman.

Noël de Polliat, édit. des Noëls bressans de Le Duc, p. 52.

Languedoc : *matofan*. — Provenç. : *matafan*. De Sauvages et Honnorat lui donnent le sens général de Tout mets destiné à apaiser une grosse faim.

La signification directe du mot est, en effet, Qui mate, qui tue la faim.

C'est celle que lui attribue le Gloss. de Ducange, d'après J.-B. Bruyerin Champier qui l'a cité dans son traité *De re cibaria*, comme appartenant au Lyonnais : « Scribit Joannes Bruxerinus Campegius, lib. VI, De « re cibaria, cap. IX, p. 421, Lugdunenses quoddam « panis genus in sartagine confectum *mattafanos*, seu « *matefaim*, vocare, quasi famis domitores ac victores, « qui messoribus fossoribusque suavissimè mandun- « tur. »

MATROULIE, MATROLLIE. F. *v. a.* Mâcher ; manger.

Vou faut pesa lou pen, de po de trop mingie,
Et ren dourmir de not, fauta de *matroulie*.

(Il faut peser le pain, de peur de trop manger, — Et ne pas dormir la nuit, faute d'avoir joué des mâchoires.)

CHAPELON, *La Carèyma*, p. 187.

Vou ne dort que fort po, vou ne *matrollie* guerou.

(*Quand on est vieux*, on ne dort que fort peu, on ne mange guère.)

Id., *Avis*, p. 208.

Langued. : *mastulia*, *mastulhar* ; Mâcher lentement et mollement.

MATRU. F. MOTRU. L. *adj.* Malotru, chétif, mauvais, méchant.

Je n'ai que de regret au tion

De tant de *matrue* tentation.

(C'est pour moi une cause de perpétuels regrets que le temps — De tant de mauvaises tentations.)

Jac. Chapelon, *Contrition d'un fénéant*, p. 269.

Mais je fio iquai cot dins una *matrua* luna.

(Mais je fis ce coup dans une mauvaise lune.)

Ant. Chapelon, *Caract. de le filles*, p. 234.

Y nous creyont *matrus*, vou n'ey qu'en apparenci;
Sant-Etiève ey le gens lou meillour de la Franci;
Vou n'y a ren de si franc, ni de si amitou.

(Ils nous croient méchants, ce n'est qu'en apparence: — Saint-Etienne est le peuple le meilleur de la France; — Il n'y a rien de si franc, ni de si amical.)

Chapelon, *La Misera*, p. 193.

Voua bon trop *matrua* façoun
De demeura viox garçoun.

(Cela a bien trop mauvaise façon — De demeurer vieux garçon.)

Chans. de Philippon, 1853, p. 1.

Et vo pouede compto qu'ina *motrua* bambochi
Pora voz attiri tota noutra parrochi.

(Et vous pouvez compter qu'un malotru repas — Pourra vous gagner toute notre paroisse.)

Roquille, *Lo Deputo manquo*, p. 14.

Vo ne m'aï po solomen dono in *motru* chouro.

(Vous ne m'avez pas seulement donné un méchant chevreau.)

Parab. de l'Enfant prodigue en patois de Condrieu, par Cochard.

Langued. : *malestruc*.

Roman : *malastruc*.

Les étymologistes font dériver le français *malotru*, les uns de *male astrosus*, Mal favorisé par les astres; les autres de *malè structus*, *malè astructus*, Mal bâti; et encore de *malè instructus*, Mal dressé, mal appris. Genin, *Récréat. philolog.*, t. II, p. 82, fait observer,

à cet égard, que dans l'anc. français, *malostru*, malheureux, et *malestru*, Mal bâti, sont deux mots différents par la forme et par le sens.

Quant à notre *matru*, *motru*, il est certainement un composé de *àtrut* (V. ce mot), forme moderne du roman *astruc*, heureux. Mais sa forme et sa signification primitives se sont confondues avec celles du *malostru* et du *malestru* français.

MAUTRAIRE. F. *v. n.* Vivre mal, *au physique et au moral;* Vivre dans la peine et le tourment : *malè trahere.*

Se veyant sus sa fin, ne pouvant plus drugie,
Pressa d'un flux de sang que lou fat delougie,
N'ayant plus que l'esprit que coumence a *mautraire*,
Au vo davant sa mort regla tous sous affaire.

(Se voyant sur sa fin, ne pouvant plus faire bombance, — Pressé d'un flux de sang qui le fait déloger, — N'ayant plus que l'esprit qui commence lui-même à aller mal, — Il veut avant sa mort régler toutes ses affaires.)

CHAPELON, *Testamsnt*, p. 177.

Par te delivra do boulet
Que te farit *mautraire*.

(Pour te délivrer du boulet — Qui te ferait mener une triste vie.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 10.

Mautraire, *maoutraire* ont aussi ce sens dans les dialectes du midi de la France. Ils signifient, en outre, Mal augurer, craindre pour quelqu'un. — *Es pas de mautraire*; Il n'est pas à plaindre, il ne risque rien, il ne faut pas être en peine de lui.

Anc. français : *mautraire*, *maltrère*; Vivre mal. — V. Roquefort.

C'est un composé de TRAIRE. — V. ce mot.

MAYÈRE, MAYERI. L. et F. *s. m.* Poutre, travon ; bois de construction.

Vou ne lai veut ni planchie, ni *mayère*.

(On ne voit là ni planches, ni poutres.)

CHAPELON, Noël VI, p. 91.

A tous notrous paurous viox,
Qui lio fat leva lous yox
Aussi hiaut que la *mayeri* ?
Una neri,
Una granda neri.

(A tous nos pauvres vieux, — Qu'est-ce qui fait lever les yeux — Aussi haut que la poutre du plafond ? — Une bouteille, une grande bouteille.)

Chans. de PHILIPPON, 1842, p. 6.

Des actes du XVIe et du XVIIe siècle, concernant les communes d'Oullins et de Sainte-Foy, constituent à divers habitants un droit de bois et *mayère*, c'est-à-dire, Bois de chauffage et bois de construction, sur les brotteaux du Rhône.

M. Champollion-Figeac donne en patois dauphinois *maieri* qu'il traduit, Longue perche.

Honnorat donne en provençal *maiera* qu'il traduit, Bois propre ou destiné aux instruments aratoires.

Basse latin. : « *maeria* ; materia quævis lignea sive ædificationi sive foco accommoda. Pactum inter Joan. Dalph. et Petrum Barral ann. 1315. Quod ipsi possint cindere in nemoribus trabes, postes et alias *maerias* facere deportare pro chalfagiis et œdificiis suis. « Gloss. Ducange. On y lit encore, v° *mayeria* : « Dombensibus *mayère* diciter ramus salicis excisus. »

Notre mot a beaucoup d'analogie avec le français *merrain*, Bois de construction qui a en en anc. fran-

çais des formes très-rapprochées de *mayère*. — V. ci-dessus MARRAIN.

MÉ, MEY. L. et F. s. m. Milieu.

Et pos plu tout reindzu, lochant la soveintreri,
Mon gredein los accule ou *mé* de la charreri.

(Et pas plutôt arrivé, lâchant la sous-ventrière, — Mon gredin les renverse au milieu de la rue.)

ROQUILLE, *Lo Dépûlo manquo*, p. 23.

Sus un troussun de fein au bay *mey* de l'ourdura.

(Sur un tas de foin au beau milieu de l'ordure.)

CHAPELON, Noël VI, p. 99.

Riouns de l'opulanci
Que crève de degout,
Au *mé* de l'abondanci,
Quand nous manquons de tout.

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 24.

Langued. : *mié*, *miei*, *miech*, *meg*. — Provenç. : *mieg*.

Anc. franç. : *mei*, *my*.

Car le commencement,
Le *my*, la fin de tout mon parlement.

Le Testament d'un amoureux.
Anc. poés. franç., t. IV, p. 194.

My est le radical de *parmi*, dont le sens est Par le milieu.

Le dos *par my* me fend. (Il me fend le dos par le milieu.)

Miracle de Clovis. Théât. franç. du moyen âge, p. 646.

Marsille vient *par mi* une vallée.

(Marsille vient à travers une vallée.)

Chanson de Roland, chant, v. 12.
Edit. de Genin, p. 124.

On disait aussi dans le même sens *emmi, en mi.*

Comme les mères perles vivent *emmi* la mer.

Introd. à la vie dévote. Préface.

V. MITAN, et MEJOUR.

MEINAT, MEYNAT, MEYNA. F. *s. m.* Réunion d'enfants, de jeunes gens; les jeunes gens, la jeunesse.

La *meynat* de mon tion eriant pleins de galorou.

(Les enfants de mon temps étaient toujours disposés à s'amuser.)

Jac. CHAPELON, *Educ. dos effans*, p. 264.

Chapelon, dans la jolie Dédicace de ses Noëls patois *aux effans de Sant-Etieve*, les interpelle sous cette dénomination, *petita meynat*; et dans l'*Entrée solennelle* de M. de St-Priest, il décrit, sous le titre de *Devartissamen de la meynat*, la compagnie de petits garçons qui parcourut la ville pendant la fête.

Durand tout iquai tion saiqu'une matrua racy,
Autramen sio voulez de petita *meinat*,
Firont un drolou tour fort bien imaginat.

p. 141.

Oz estes estima
Tant par le vielles gens couma par la *meyna*.

(Vous êtes estimé — Aussi bien par les vieilles gens que par la jeunesse.) Id., *A M. de St-Priest*, p. 106.

C'est le même mot que l'anc. français *mesgnie*, *maignie*, *magnie*, *maisnie*, *maignée*, *maisnée*, etc., dont le sens est exactement celui du latin *familia*, c'est-à-dire, l'ensemble des gens, enfants et domestiques composant une famille, une maison. Il signifie aussi Race, lignée.

Partissez vus par vos lignages et par les *maignées*.

(State coram Domino per tribus vestras et per familias.)

Les IV livres des Rois, liv. I, c. 10.

Ta femme, tes enfants, tes servans, ta *maignie*
Ne donneraient pour toy une pomme pourrie.
Débat du corps et de l'âme. Anc. théât. franç., t. III, p. 327.

Cette race ou *megnie* d'Archambaut ;
Plus il y a en a, moins elle vaut.
La Comédie des Proverbes, act. II, sc. II.

Nous desprirons nostre Seignour
Qu'il nous donne du pain au four :
Sy nourrirons nostre *mesgnye*.
Chanson normande. — Œuvres d'Olivier Basselin.

V. Roquefort, v^is^ *magnie*, etc., et le Gloss. Ducange, v^is^ *maagneya*, *maisnada*, etc.

Langued. : *Mainado*. — Provenc. : *mainada*, *meinada*.

Roman : *maynada*, *mainada*..

Espagnol : *Masnada*. — Italien : *mesnada*, et *masnada* dans Dante. *Inferno*, xv, 41.

Ce mot, qui a son analogue dans la plupart des patois et qui a produit en français *mesnil*, *manoir*, etc., paraît se rattacher à un radical commun à toutes les langues indo-européennes : *man*, sanscrit, Demeurer, habiter : *manere*, latin : *μενειν*, grec : *mann*, bas breton.

MAINA, MEYNAT, MENA. F. MENO. L. *s. m.* Enfant ; garçon ; jeune homme, jeune gaillard.

O vo que son filiat de son bein hereteyso,
Mouyenant de paye a sous autrou *meynat*
La souma et la pension ci-dessus denoumat.

(Il veut que son gendre hérite de son bien, — A la condition de payer à ses autres enfants — La somme et la pension ci-dessus indiquées.)

Jac. CHAPELON, *Testament*, p. 274.

Venez, *meynat*, venez treitou,
Venez veyre noutron Seignou.

(Venez, enfants, venez tous, — Venez voir notre Seigneur.)

CHAPELON, Noël VII, p. 92.

Dis donc, Thomas,
Sas tu que vé la villo
L'y a de *menas*
Que ne badinoun pas.

(Dis donc, Thomas, — Sais-tu qu'à la ville — Il y a des gaillards — Qui....)

Chans. de Vial, de Montbrison.

Lo *meno* que commande a de que vo payi.

(Le gaillard qui commande a de quoi vous payer.)

ROQUILLE, *Lo Deputo manque*, p. 24.

Au commencement d'un discours il signifie Amis, compagnons, enfants : c'est le *Quirites*, le ανδρες αθηναιοι de l'orateur patois.

Menos, me vequia mais ; vequia lo vio garçon
Que vient vo cancorno de vars de sa façon.

(Amis, me voilà de nouveau ; voilà le vieux garçon.....)

ROQUILLE, *Discours*, p. 3.

Menas, par viore heroux sur terra,
Babochi a trouva lou mouyon.

(Amis, pour vivre heureux sur terre — Babochi a trouvé le moyen.)

Chansons de Philippon, 1853, p. 17.

Je trouve cette expression dans un passage de l'excellente notice de Cochard sur le village de Loire. (*Alman. de Lyon*, 1824.) L'auteur y rappelle un ancien usage dont il est intéressant de conserver le souvenir :

« Au retour de la cérémonie funèbre (d'un enterrement) on traite les parents qui y ont paru; mais toutes les viandes qu'on sert sont bouillies en signe de tris-

tesse. J'ai assisté, il y a plus de trente ans, à l'un de ces repas funèbres sur la hauteur de Loire, près d'Echalas. Les conviés en rentrant se mirent à genoux auprès du lit qu'avait occupé le mort, et, après une courte prière, mangèrent la soupe dans un profond silence et un grand recueillement. Cela fait, le matador de la compagnie se lève et, après avoir ordonné de remplir les verres, il leur adresse cette singulière invitation : MAINA, *e no faut beire a la santa du pouro defunt.* A l'instant, les verres sont vidés et la joie vient faire trève à la tristesse. Avant de se séparer, ils se mirent de nouveau à genoux et récitèrent à haute voix le *De profundis.* »

(Ces repas donnés dans la maison du défunt après un enterrement étaient jadis d'un usage assez général dans les pays catholiques, ainsi que la coutume d'y prier pour le mort et de n'y point servir de viandes rôties. — V. *Traité des Cloches*, de Thiers, p. 257.)

Notre mot a son analogue dans la plupart des patois de notre voisinage.

— P. bressan : *meygna.*

Veni, *meygna*, veni, motette,
Veni adoré c'li gran ray.

(Venez, jeunes garçons, venez, jeunes filles, — Venez adorer ce grand roi.) *Noëls bressans*, p. 57.

« Rustici Dombenses etiam nunc famulos suos *meignats* vocant. » — Gloss. Ducange, vis *maynerius*, *maignerius.*

— P. dauphinois : *meina*, *meinau*, *meno.*

Et se notron Seignou per sa bona amitanci
No tramet de *meina.*

(Et si notre Seigneur par sa bonne amitié — Nous transmet des enfants.) *Lo Batifel de la gisen*, p. 34.

Lou *meinou* d'ajourd'heu son tou de decevablo.

(Les garçons d'aujourd'hui sont tous des trompeurs.)

Dialoguo de le quatro comare.

— P. savoyard : *meygna*.

Honou, *meygna*, Di vo garday,
Que je sai joyeu de vo vay.

(Salut, amis, Dieu vous garde, — Que je suis joyeux de vous voir)

Farsa de Touannou dou Trou.

Anc. Langued. et provenç. : *meina*, *meinat*. (De Sauvages et Honnorat.)

MEISELIER, L. *s. m.* Boucher.

Je trouve ce mot dans le Procès-verbal de l'élection des consuls de Lyon de 1352.

Mazelier en langued. ; *mazeller*, en roman, ont le même sens.

Italien : *macellaio*.

Anc. franç. : *maselier*, *macelier*, *maiselier*, *macheclier*. — V. Roquefort et le Gloss. Ducange, v° *macellarius*.

MEJOUR, MEYJOUR, MEINJOUR, MEJOUO, L. et F. *s. m.* Midi.

De vez sey, ou de vez matin,
Ou a *mejour*.

(Le soir, ou le matin, ou à midi.)

Jac. CHAPELON, *Contrition d'un fénéant*, p. 271.

Gourdrey de bon matin, a *mey jour*, sus lou tard.

(Je courrai de bon matin, à midi, sur le tard.)

CHAPELON, *A M. de St-Priest*, p. 107.

Ji m'invitou a djinà, ji vindré a *mejouo*.

(Je m'invite à dîner, je viendrai à midi.)

Remou et Bazoueni, p. 5.

A l'heura de *mejour*, heura bien dezirabla,
Venon, formon le cerclie a l'entour de la tabla.

SAVEL, *Mariage de Jean*, p. 5.

Entr' onz' hiore et *meinjour*, seins que rien lo detraque,
Choque Pereyoux preind et so cliquo et so claque.

(Entre onze heures et midi....)

ROQUILLE, *Lo Pereyoux*, p. 22.

— P. dauphinois.

Meijour ere sona, et déjà d'Alison
Fermiolave de gen la cour et la meison.

(Minuit avait sonné, et déjà d'Alison — La cour et la maison fourmillaient de gens.)

Lo Batifel de la gisen, p. 28.

Provençal : *mie jour*, *met jour*.

Roman ; *mieg jorn*, *miey jorn*. On disait aussi en roman *media*, *meidia*, *mieg dia*. (Raynouard).

Anc. catalan : *mit jorn*. — Italien : *mezzo giorno*.

MEYNOT, MENOT. F. *s. f.* Minuit.

Vez la *meynot* n'orons lou regalageou.

(A minuit nous aurons le repas.)

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 242.

Menot allave souna.

(Minuit allait sonner.)

Chans. de BOYRON, p. 12.

Jamais j'aïn tant veu de geons par le chareyre à la *meynot*.

(Jamais je n'avais vu tant de gens dans les rues à minuit.)

LIMOSSIER, *Un Boucher au grand festival*, p. 6.

On trouve *mée nut* en anc. franç. dans une chanson du XIIIe siècle, recueillie par M. Leroux de Lincy. *Chants histor.*, t. I, p. 213.

MENO. — V. MEINAT.

MENTO, MOUNTAU, MOUNTO, MOUTŒU. F. *adv.* Peut-être, probablement.

O l'annoncet ma crisa en mon settiemou,
Et que *mento* j'crin jusqu'au noviemou.

(Il annonça ma crise au septième jour, — Et que peut-être j'irais jusqu'au neuvième.)

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 241.

Mountau qu'o vint dos cies
Par chassie de sur terra
Lous proucès, lous hussies,
Les dettes, la misera.

(Peut-être qu'il vient des cieux, — Pour chasser de la terre....)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 12.

Souais capablou de tout avant d'etre capo;
J'essayerai *mounto* quoquous toues de Bosco.

(Je suis capable de tout pour éviter d'être capot; — J'essaierai probablement quelques tours de Bosco).

Id., id., p. 66.

Ke t'é kela boutelli ? voué *moutœu* de piquetta ?
Voyoun si ji me trompou.

(Qu'est-ce que cette bouteille ? c'est peut-être de la piquette ? — Voyons si je me trompe.)

Remou et Baroueni, p. 6.

Je ne connais dans les patois voisins aucun analogue à ce mot dont je ne m'explique pas l'origine. Je remarque seulement que *mento* ressemble beaucoup à BENTO, (V. ce mot) qui a le même sens.

MENUSE. F. *s. f. plur.* Morceaux, débris.

Emplide noutron paney;
Bette l'y tant de *menuse*
Que nous en lichion lou dey.

(Emplissez notre panier; — Mettez-y tant de petites friandises, — Que nous nous en léchions les doigts.)

CHAPELON, *Mi de mai*, p. 150.

Provenç. : *menusas*; Fressures, menuailles, débris de viande.

Menuise en anc. français signifie De petits poissons, et toute espèce de petites choses. *Menuiserie* a la même origine.

Basse latin : « *Menusia*; Parvus et minutus piscis.— *Minutia, orum*; Minutæ merces, res vilioris pretii. » Gloss. Ducange.

MERCIA, MARCIA. L. *s. f.* Averse.

Cochard donne *mercia* comme usité à Condrieu : *Viquia una mercia*; Voilà une averse. *Notice sur Condrieu*, p. 104.

A son aiso lisant dans les rues les insignes,
Son chapiau n'ara pou d'ina *mercia* de bugnes.

(L'étranger à son aise lisant dans nos rues les enseignes, — Son chapeau ne redoutera pas une averse de bugnes.)

Hymne à la Concorde, p. 41.

Ce mot vient-il du latin *mergere*, *immergere*, *immersio* ?

MET, Plus. — V. MAI.

MITAN. L. *s. m.* Milieu.

Chocun jite in coup-d'œil su son chor eclatant
Qu'avironde l'eindre, pu s'arrete ou *mitan*.

(Chacun jette un coup-d'œil sur son char éclatant — Qui fait le tour du village, puis s'arrête au milieu.)

ROQUILLE, *Lo deputo manquo*, p. 17.

Aussi bien deins le jour qu'ou *miten* de la no.

(Aussi bien dans le jour qu'au milieu de la nuit.)

Id., *Discours*, 1859, p. 4.

— P. bressan : *moitan*, *maytan*.

Adam nos ave predu,

An s'anflan dan la siance,
U *moitan*
Du paradi de playsance.

Noels bressans, p. 45.

El'e dedan na vili etoblo
U *maytan* d'en'on'et d'on boux.

(Il est dans une vile étable — Au milieu d'un âne et d'un bœuf.)

Id., p. 58.

— P. bugiste.

Dou *melen* de la montagne
De Shanfromi,
Tot a cop y veyont veni
L'ennemi.

(Du milieu de la montagne — De Champfromier, — Tout à coup ils voient venir — L'ennemi.)

Fables du P. Froment, p. 62.

Provenç.: *mitan*.

Le Glossaire de Roquefort donne *mitan*, Milieu, comme en usage dans le langage de la Franche-Comté, de la Picardie et du Perche. Il cite un acte de 1576 relatif à la rue Froidmantel, à Paris, où il est parlé de « deux corps de logis, une cour au *mitan*. »

Le Glossaire des *Noëls* de La Monnoye donne aussi *mitan*, Milieu.

On trouve au Gloss. de Ducange, v° *mitarius*, *La mitan*, pour La moitié, et *mitanier*, dans le sens de Métayer. V. Mé, Milieu.

MODO, moder. l. mouda. F. *v. n.* Partir, s'en aller.

A *modiit* et a s'en vegni trovau son paure.
(Il partit et s'en vint trouver son père.)

Parab. de l'Enfant prodigue, trad. en patois de St-Symphorien-le-Château, par Cochard.

Et de cou pos a *mode* prevegni

Lo directeurs de choque compagni
Dou biau projet, dou brillant stratagemo.

(Et de ce pas il va prévenir — Les directeurs de chaque compagnie...)

ROQUILLE, *Lo Pereyoux*, p. 7.

Ma vouex *mode* comm'ina franda,
Ein prononçant cou fameux nom.

(Ma voix s'élance comme une fronde — En prononçant...)

Id., *La Gorlanchia*, p. 38.

Pas min vou faut, avant que de *mouda*,
Que dizou adio an iquetou bas mondou.

(Néanmoins il faut, avant de partir, — Que je dise adieu à ce bas monde.)

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 153.

Et l'ordre do major pourtave qu'a meyjour
Vou falli tous *moudar* et siore lou tambour.

(Et l'ordre du major portait qu'à midi — Il fallait tous se mettre en route et suivre le tambour.)

CHAPELON, *Entrée solenn.*, p. 125.

Legun portant *moudave* sans ron dère.

(Personne pourtant ne s'en allait sans dire quelque chose.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 30.

Les mariniers de la Saône disent encore aujourd'hui : J'ai fait une *mode*, deux *modes*, pour exprimer qu'ils ont fait une ou deux fois sur la rivière tel trajet déterminé.

Les crocheteurs qui remontent les bateaux dans la traversée de Lyon forment une compagnie qui porte le nom de Compagnie des *Modères*.

Ces dénominations se rapportent manifestement à *moder*.

— P. bressan.

Dret que l'outo de l'Ecu

Viu qu'on *modov'* à la lena.

(Dès que l'hôte de l'Ecu — Vit qu'on partait au clair de lune.)

Noëls bressans, édit. Le Duc, p. 5.

— P. bugiste.

Des rais, des empereurs qu'amavant les corbettes,
Ou lliar de la vreta, sont *modas* sans trompettes.

Fables du P. Froment, p. 61.

— P. mâconnais.

Modain don vite ansan.

Noëls mâconnais, p. 16.

— P. dauphinois : *moda, mouda.*

Car depi lou moman que patron Jean iet *moudà*,
Je crerin sur ma foié d'être ansourcela.

Bleze lo Savati, p. 22.

(Dans le *Groulie bel esprit*, pièce provençale dont *Bleze le Savati* est une traduction dauphinoise presque littérale, il y a ce passage :

Car despuy lou moumen que Tribor est parti...)

L'abbé Tuet, *Matinées senonaises*, p. 165, parlant de l'expression picarde *Je suis hodé*, la dérive sans hésitation du grec ὁδος, Chemin. Ch. Nodier, *Examen des Dictionnaires*, enchérit encore sur cette hardiesse en donnant la même étymologie à notre *moder*. Il se trompe au surplus, sur la forme même de ce mot, lorsqu'il avance qu'en quelques parties de la Savoie on dit *Oder*, Partir, et *je m'ode*, Je m'en vais. En Savoie, pas plus qu'en Lyonnais on ne dit *je m'ode, tu t'odes, il s'ode*; mais *je mode, tu modes, il mode*. Je ne crois pas que ὁδος soit pour rien dans notre mot, et j'y suis d'autant moins porté que je ne trouve pas *mouda* dans les dialectes du midi de la France, sur lesquels le grec a eu une influence marquée.

MODURA. F. *s. f.* Mouture ; la Part de farine que prélève le meunier pour son salaire.

Ne prenez pas douei *moudure* en un sac.

(Ne prenez pas deux moutures en un sac.)

CHAPELON, *Requête*, p. 221.

Provenç.: *mooudura.*

Roman : *moltura*, *moldura.*

Catalan : *moltura.* — Portugais : *moedura.*

Basse latin.: « *Modura.* Tabular. Cartusiæ Bellilarici. Dedit quatuor bichetos *moduræ* super molendina. » Glos. Ducange.

MOLO, MOULER. L. *v. a.* et *n.* Lâcher, abandonner, céder.

A revere, Zobet ! *molo* ma viely rossi,
Avoué sou chavio gris, son coué tors et sa bossi.

(A revoir, Isabeau ! Je quitte ma vieille rosse,—Avec ses cheveux gris, son cou tors et sa bosse.)

ROQUILLE, *La Gorlanchia*, p. 29.

A me parli si franc, si net, qu'o me semblove
Vère sortzi dou cœur choque mot qu'a *molove.*

(Il me parla si franchement, si nettement, qu'il me semblait — Voir sortir de son cœur chaque mot qu'il prononçait, *qu'il lâchait.*)

Id., id., p. 20.

M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. I. p. 228, cite *mouler*, auquel il donne le sens de S'affaiblir, mollir, et qui a aussi celui de Quitter, abandonner.

— P. dauphinois.

Enfin pe centz endreit lo Drac s'eyt ecoula ;
Semble que l'Isera ne voudrit pas *mola* ;
Cependant maugra ley et de dépit hontousa,
Eilli s'en va grondant din sa couchi bourbousa.

Grenoblo malhérou, p. 12.

Provençal.

Siou esta vouastré fiou, et despui moun enfanço,
Vous ay *moula* ei pé moun ancro d'esperanço.

(J'ai été votre fils, et depuis mon enfance — J'ai jeté à vos pieds mon ancre d'espérance.) *Lou groulie bel esprit*, acte II, sc. II.

De Sauvages et Honnorat citent en languedocien le substantif *molo*, *mola*, Relâche, rabais; et cette locution *Y a molo*, Il y a eu baisse, cela a baissé de prix, le prix a cédé.

Le sens de *moulier* dans ce vers de la Reconnue de Belleau :

Je vous en feray bien *moulier*.

Acte III, sc. II. — Anc. Théâtre-Français, t. IV, p. 380.

paraît être celui de notre mot.

MOTRU. — V. Matru.

MOUNTAU — V. Mento.

MOURINA. F. *s. f.* Pourriture, crasse, maladie.

Un curi pied, una matrua poussery,
Et mon chavet qu'ey fat de sarpelicry,
Que sont si pleins de *mourina* et de fun,
Que pesariant dou quintaux plutôt qu'un.

(Un couvre-pied, une mauvaise paillasse, — Et mon chevet qui est fait d'une serpillière, — Qui sont si pleins de pourriture et de fumier — Qu'ils pèseraient deux quintaux plutôt qu'un.)

Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 245.

Vou eyt iqui qu'o trouvet de gen de bouna mina,
Par etre tous sourtis do fond de la *mourina*;
Vou s'entend do soudar, non pas doz officiers.

(C'est ici qu'il trouva des gens de bonne mine — Pour être tous sortis du fond de la crasse; — Cela s'entend des soldats, non pas des officiers.) Chapelon, *Entrée solenn.*, p. 138.

La *mourina* se verit.
(La crasse se verrait.)
Chans. de Philippon, 1853, p. 21.

Anc. franç.: *murine*, *morine*.

Jo i leverai un altel a nostre Seignur, si estancherai a tant la *murine* et l'ocision.

(J'y élèverai un autel à Notre-Seigneur; j'appaiserai ainsi la contagion et la mort.)
Les 4 livres des Rois, lib. II, ch. xxxiv, p. 219.

(Le traducteur du XIIe siècle a combiné ici, comme dans plusieurs autres passages, le texte du *Livre II des Rois*, qui porte *ut cesset interfectio*, avec le texte correspondant des *Paralipomènes*, liv. I, ch. xvi, v. 22, dans lequel on lit *ut cesset plaga a populo*.)

Morinou, morinousa. l. *adj*. Crasseux, noir, malade.

In certain Pereyoux
Que vegni me trovo lo gruin tot *morinou*,

(Un certain mineur — Qui vint me trouver le groin tout crasseux.)
Roquille, *Ballon d'essai*, p. 5.

A dzit, pu secouyant sa teta flametousa,
Sa borba cremilla, sa faci *morinousa*.

(*Moloch* dit; puis secouant sa tête enflammée, — Sa barbe à demi brûlée, sa face noirâtre.)
Roquille, *Lo Pereyoux*, p. 10.

Ancien franç.

Les noires brebis dolereuses,
Lasses, chetives, *morineuses*.
Roman de la Rose.

N

NAIDIU. L. *interj.* Certes.

Dans le *Lyon en vers burlesques*, chaque fois qu'un boucher parle, il commence son discours par cette exclamation.

> *Naidiu*, etai de la façon
> Qu'on habille lo viau, masson ?
>
> (....Est-ce de cette façon — Qu'on habille les veaux, maçon ?)
>
> 1re part., p. 26.

> *Naidiu*, venant de Sainte-Fay,
> Je te juro en bonna fay
> Sur ma cavala avoi deux viaux,
> Je me rompi tou lo musiau.
>
> Id., p. 32.

C'est, suivant toute apparence, une abréviation d'une exclamation fort usitée en anc. français sous des formes diverses, *m'aist Dieu*, *que m'aist Dieu*, etc., et dont le sens est *Que Dieu m'aide*.

> Ainsi *m'aid' Dieu*.
>
> VILLON, *Grand Testament*, XVI.

> *Maidieux*, il t'en doit souvenir.
>
> *Moralité de charité*. — Anc. théât. franç., t. III, p. 389.

On la rencontre presque à chaque page dans la *Farce de Patelin* sous ces formes *m'aist Dieu*, *se m'aist Dieu*, *ainsi m'aist Dieu*.

Le languedocien et le provençal ont *mai Diou* (De Sauvages) et *mai Di* qu'Honnorat fait venir sans nécessité du grec μα δία, Par Jupiter.

NARE. F. *adj*. Mauvais plaisant, sot, fou.

Messieurs de Saint-Chamon
Faide plus de fanfares;
Vous faide ren de bon,
Vous êtes tous de *nares*.

(Messieurs de Saint-Chamond, — Ne faites plus de fanfares; — Vous ne faites rien de bon; — Vous êtes tous de mauvais plaisants.) Ant. CHAPELON, *Chanson*, p. 260.

Vou l'y a de *nare*,
Faites d'una façon,
Que maugra pare et mare
Segont tous lou garçon.

(Il y a des folles—Faites de telle façon—Que malgré père et mère, — Elles suivent tous les garçons.)
CHAPELON, *Chanson*, p. 162.

Philippon a employé la même expression, *les paures nares*, les pauvres folles, dans sa chanson *Lous Coumis*, 1853, p. 21.

Limousin : *natre*, Plaisant, facétieux : *faire lou natre*, Faire le plaisant.

Basse latin. : « Narire; Nares fricare; subsannare... *Nariller*, ou *mouquer*... Hinc præterea *nare*; Irrisio, ludibrium; et *faire des nares*; Deridere, ludificari.... Litt. remiss. 1420. Lequel Jehan dist au suppliant. Que vous faites de *nares* et de fredaines pour le port que vous prenez... de vostre neveu. » Gloss. Ducange.

Est-ce l'allemand *narr*, Fou, qui a donné ce mot à notre patois?

Ne vient-il pas plutôt, comme l'indique le passage cité de Ducange, de *narra* qui en roman et dans les dialectes du Midi signifie Nez, narine ? Bien que ce soit là l'étymologie la plus probable, on peut toutefois s'étonner de ce que le nom du nez qui, dans le langage populaire, est l'organe indicatif de la prévoyance et de la finesse, ait donné naissance à un adjectif qui qualifie la sottise et l'indiscrétion. *Narus* en basse latinité signifie *sciens*, *peritus*; (Gloss. Ducange) et en languedocien *narut*, signifie encore Rusé, subtil, adroit.

NAYER UN TONNEAU. *v. a*, En Beaujolais, c'est Boucher les fentes d'un tonneau avec du chiffon ou de l'étoupe.

On le trouve dans Joinville, par les commentateurs desquels il n'a pas été compris :

> Puis reclost l'en la porte (de la nef) et l'en boucha si bien, aussi comme l'en *naye* un tonnel.
>
> (Puis il ferma la porte du vaisseau et la boucha complètement, comme l'on *naye* un tonneau.)
>
> *Hist. de S. Louis*, édit. Didot, 1859, p. 40.

Je dois ce mot et l'interprétation ci-dessus du passage de Joinville à notre savant et regrettable compatriote M. D'Aigueperse.

NAZILLY. L. *v. a.* Regarder quelqu'un curieusement; regarder quelqu'un sous le nez, ou en mettant le nez sur son visage.

> Si me vin guerou *nazilly*,
> Je ly baray cent cou de poin, de pi, de testa.
>
> (S'il me vient regarder sous le nez, — Je lui donnerai cent coups de poing, de pied, de tête.)
>
> *La Bernarda buyandiri*, p. 17.

Langued. : *nazilia* ; Aller à la découverte, *naziliaire*, *nasilhaire* ; Curieux, impertinent.

V. NARE.

NIA, GNA. L. et F. *s. f.* Nichée.

Venez, venez vais met, paura *nia* de raclorous.

(Venez, venez vers moi, pauvre nichée de râcleurs.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 65.

Keuna *nia* etou ekon?

(Quelle nichée est cela?)

Remou et Baroueni, p. 18.

Lou diablou zai lez effronta,
Et lo mary que ne san pas domta
La passion de semblable levrire,
Et jetta cela *gna* touta den la revire.

(Le diable emporte les effrontées — Et les maris qui ne savent pas dompter — Les passions de semblables coureuses — Et jeter toute cette nichée dans la rivière.) *La Bernarda buyandiri*, p. 14.

— P. dauphinois.

Una *nya* de parole.

Lo Batifel de la Gisen, p. 29.

Provenç.: *niau*; *niaya*.

Roman : *niu*, *nieu*, *nis*.

Anc. franç.: *nyée*. — V. Gloss. Ducange, v° *nidalis*. « *Lill. remiss.* 1428. Jehan Blanchet estoi monté en un arbre pour avoir une *nyée* d'estourneaux estans audit arbre. »

GNIATO. L. *s. f.* Même sens.

Et déjà lo carrosse avoué rapidzito
Luin de vait Saint-Etsève emporte la *gniato*.

(Et déjà le carrosse avec rapidité — Loin de St-Etienne emporte la nichée.) ROQUILLE, *Lo Deputo manquo*, p. 13.

— P. limousin ; *niado*.

NIGON. L. *adj.* Aucun, personne, nul.

E ne fau plu *nigon* flata :
Dizon tou ceu que nou sçavon.

(Il ne faut plus flatter personne, — Disons tout ce que nous sçavons.)
La Chevauchée de l'Ane, 1566.

— P. dauphinois : *nengun*.

Le pore gen ont tant de charge,
Que si nostron Rey ne décharge
Cetteu paï de tant d'impo,
Nengun ne sarat en repo.
La vieille Lavandière, p. 72.

— P. bressan : *nion*.

Nion de vo n'a-t-i vu lous anzo,
Que quincarnovan brovaman ?

(Personne de vous n'a-t-il vu les anges—Qui chantaient gentiment ?)
Noëls bressans, p. 149.

Langued. : *nengun*, *negun*, *degun*.

Roman : *negus*, *degus*, *nesus*, *neus*.

Anc. franç. : *nesun*, *nezun*, *nesung*, *neuns*, *nuns*.

Qui sert commun, il sert *nesun*.
Encyclopédie des proverbes, par Hilaire-le-Gai, p. 187.

Anc. catalan : *nesu*, *degu*. — Catalan mod. : *ningu*. — Espagnol : *ninguno*. — Portugais : *nehum*, *ninguem*. — Italien : *nesuno*, *niuno*. — Latin : *ne unus*.

En Forez on dit *lengun*, *legun*. V. ce mot.

NIO, NYO, NIOBEN. F. *adv.* Encore, même, aussi.

Nioben echandirit le gen
Qu'arian la mort entre le den.

(Il échaufferait même les gens — Qui auraient la mort entre les dents.)
Ballet forésien.

Tan que la segla
Se donne par cinq so de regla,
Nyo par se liard lou carteron.

(Jusqu'à ce que le seigle — Se donne pour cinq sous de règle, — Même pour six liards le quarteron.)

Id..

N'aïn pas *nio* dix mey que counissin mi mare.

(Je n'avais pas seulement dix mois que....)

Jac. Chapelon, *Educ. dos effans*, p. 264.

Vet so lou pot de vin et, sio lour plait, tanto
Y lou vendrant *nio ben* plus chier de quauque so.

(Huit sous le pot de vin, et, si cela leur plaît, bientôt — Ils le vendront encore plus cher de quelques sous.)

Chapelon, *La Misera*, p. 198,

Qui n'a pas *nio* par se, pot legun soulagie.

(Qui n'a pas même pour soi ne peut soulager personne.)

Chans. de Philippon, 1855, p. 10.

Langued.: *neus*.
Roman : *neis*, *neys*, *neus*, *negueis*.
Anc. franç.: *neis*, *neiz*, *nis*.

A David trestut dunad sa spée, sun arch, *neis* sun baldred li baillad. — (Dedit David reliqua vestimenta sua, usque ad gladium et usque ad balteum.)

Les 4 livres des Rois, lib. I, cap. 18.

Le Saint ama tant vérité que *neis* aux Sarrazins ne voult-il pas mentir.

Joinville.

Honnorat fait dériver ce mot du latin *in ipso*; mais on ne voit guère comment s'est opérée cette dérivation. L'étymologie, proposée par le Gloss. de Ducange, du latin *necne*, est beaucoup plus vraisemblable.

NIOLLA. F. GNIOLA. L. *s. f.* Nuage, nuée.

Su lou cot par le *niolles*

La luna fut cachia.

(A cet instant par les nuages — La lune fut cachée.)

Chanson de PHILIPPON, 1853, p. 56.

In clacajo de mons fat redondo le *gnioles*.

(Un battement de main fait retentir les nues.)

ROQUILLE, *La Ménagerie*, p. 7.

Déjà l'ardent Petou ne ve plus qu'ina *gniola* ;
Déjà sa leinga sort.

(Déjà l'ardent Petou, *à qui l'on serre la gorge*, ne voit plus qu'un nuage ; — Déjà sa langue sort.)

ROQUILLE, *Les Gantaudises*, p. 8.

Langued.: *nioul*, *nivoul*, *niboul*.— Provenç.: *nioula*, *nioul*, *niol*, *niou*.

Roman : *niola*, *niol*, *niul*.

NOTROUN FO. — V. TRONFO.

O

OLIER. F. OUILLER. L. *v. a.* Remplir.

N'en volou bère et m'en *olier*.

(Je veux en boire et m'en remplir *jusqu'au gosier*.)

CHAPELON, *Chanson*, p. 154.

Ouiller, Remplir, cité par Molard, 1803.

— P. dauphinois : *ouilla*.

U s'ere de defour *ouilla* en la maneiri
Qu'u ne poyet chavi en touta la charreiri.

(Il s'était hors de chez lui rempli de telle façon — Que la rue n'était pas assez large pour le contenir.)

Lo Banquet de le faye, p. 11.

Oliar, en provençal, signifie Huiler, oindre d'huile. Mais il a aussi la signification de notre mot. *Oliar*, *ouiller* un tonneau, c'est le Remplir jusqu'au sommet, achever de le remplir lorsqu'il y reste un vide : et plaisamment on le dit d'une personne qui a bu du vin autant qu'elle peut en porter et en contenir.

Ces significations diverses appartiennent à un seul et même mot. Dans le midi de la France, quand les vases contenant certains liquides sont à peu près remplis, on ajoute au-dessus un peu d'huile pour empêcher l'évaporation.

Roman et catalan : *oliar*. — Espagnol et portugais : *olear*.

Le Gloss. de Roquefort a « *eullage*, Remplissage, action de remplir une chose qui ne l'est pas, du verbe *eullier*, Remplir jusqu'au bondon d'un tonneau. »

Le Gloss. de Ducange, v° *implagium*, cite un texte de 1322 où *aeullier*, *eullier* ont ce sens : « Quand les deux tonneaux sont devalez de la nef dedenz les charrettes et illec aemplis et *aeulliez* par le marchant, que il ne les sont depuis tenus a emplir ne *eullier* en meson ne en cellier. »

ONT, ONTE, OUNTE. L. et F. *adv.* Où. — D'ONT ; D'où.

Lay *ont* ils voudrant.

(Là où ils voudront.)

Procès-verbal de l'élection des consuls de Lyon. 1352.

O vet dens çu chamin *onte* tendont lo pos
De celles joines gens.

(C'est dans ce chemin que tendent les pas — De ces jeunes gens.)

Hymna à la Concorda, p. 27.

Ah ! j'afficho de luais et vo n'ein rides tous :
Eh bein voz alloz vere *onte* sont loz atous.

Ah ! j'affiche des lois, et vous en riez tous : — Eh bien, vous allez voir de quel côté sont les atous, *qui est le plus fort.*)

ROQUILLE, *Lo Pereyoux*, p. 15.

Mais *d'onte* dzablo sort quela boneta blanchi ?

(Mais d'où diable sort ce bonnet blanc ?)

Id., *Lo deputo manquo*, p. 23.

Un ange lou passet defo
Du paradis terrestre,
Onte ey voudriant bien etre.

(Un ange les mit dehors — Du paradis terrestre — Où ils voudraient bien être encore.) CHAPELON, Noël VI, p. 92.

Un jour de lour frary je n'en vio un au treyvou
Que bourrave un mousquet avouay l'alla d'un coueyvou :

Vou ere ciqui lou plezir de lou veire empachi
De la tourna sourti *d'onte* au l'aït fichi.

(Un jour de leur réunion, j'en vis un au carrefour — Qui bourrait un mousquet avec l'aile d'un balai : — C'était un plaisir de le voir fort empêché — Pour la faire sortir d'où il l'avait plantée.)

Id., *Entrée solenn.*, p. 19.

Ma lou maitre d'on hio que marque lou moumont
Ounte dè coumoncie et fini lou tourmont.

(Mais le maître d'en haut qui marque le moment — Où doit commencer et finir la peine.)

Poëme sur le 9 thermidor, p. 9.

La via n'è qu'una mascarada
Onte chacun fat sa parada.

(La vie n'est qu'une mascarade — Où chacun fait sa parade.)

Chans. de Philippon, 1853, p. 37.

Avisa seulamont *d'onte* ji sortou.

(Regarde seulement d'où je sors.)

Id., p. 61.

— P. dauphinois.

Per mi je savo bien *onte* lo bât me blesse.

Dialog. de le quatro comare.

Langued. et provenç. : *ounte*, *ont*, *vount*, *mounte*.
Roman : *ont*, *on*.
Dont, *d'ond* était aussi usité en anc. français.

Mon amy *dont* viens tu a ceste heure ?
Reponds moy *d'ond* es tu ?

Rabelais, liv. II, ch. vi.

On demandait un jour *d'ont* ceste coustume avoit pris son commencement.

Amyot, *Traduc. de Plutarque.*

Catalan : *on*. — Anc. espagnol ; portugais, italien : *onde*. — Espagnol moderne : *de onde*, D'où. — Portugais, italien : *donde*, D'où.

Latin : *undè*.

V. ci-dessus ENTE.

ORA. F. *s. f.* Air, vent.

Lou pey, lous orgeous et l'avena.
En metta mon corps
Si conflou d'*ora*...

(Les pois, l'orge et l'avoine — Ont rendu mon corps — Si gonflé de vent...)

CHAPELON, *Chanson*, p. 153.

— P. dauphinois.

Si jamais filli fut en pena, j'u seu ore ;
Car je seu cybranda, com'un boei de lez *ore*.

(Si jamais fille fut en peine, j'y suis maintenant ; — Car je suis agitée comme un bois battu par le vent.)

Pastor. de Janin, act. II, sc. I.

Pertan ne te marquora,
Si de mi te n'a eu uncora ven ni *ora*.

(Aussi ne te tourmente pas, — Si de moi tu n'as eu encore vent ni souffle.)

La Vicutenanci du courtizan, p. 27.

Il existe en Dauphiné un lieu exposé à tous les vents qui a pour nom *La Croix de toutes ores*.

— P. bressan.

Mai l'*aura* que lo soflove
Per mai de tranta golet,
Tant de co qu'i se bechove
Fasé cère son bonnet.

(Mais l'air qui soufflait sur lui — Par plus de trente trous, — Chaque fois qu'il se baissait, — Faisait choir son bonnet.)

Noëls bressans, édit. Le Duc, p. 35.

Cette orthographe, *aura*, est préférable à celle qu'ont employée les écrivains de notre province, car c'est évidemment au latin *aura* que se rattache notre mot.

Langued. et provenç. : *aura*, *aoura*, *auro*.

De souleu en souleu et d'*auro* en *auro* voi
Un plan païs immense.

(De soleil en soleil et de vent en vent, c'est-à-dire, du levant au couchant et du nord au midi, — Elle voit une plaine immense.)

Mireio, ch. x.

Le latin *aura* était resté identiquement en roman; et il est aussi conservé en catalan, en espagnol, en portugais et en italien.

Aure était usité en anc. français. Le Gloss. de Ducange, partie française, en donne un exemple tiré de la Chronique des Ducs de Normandie ; et le poète Forcadel a dit :

Je ne me pais de l'*aure* populaire.

ORE, ORES, IORE, IAORE. L. et F. *adv.* A présent, maintenant, tantôt, aujourd'hui.

Cetuy an qui *ores* commence.

Procès-verb. de l'élect. des consuls de Lyon, 1352.

Grabiella, voe *ore* lou jour
Que vou fau trateye l'amour.

(Gabrielle, c'est maintenant le jour — Qu'il faut faire l'amour.)

Ballet forésien.

Je vous en sorez grat *ore* et a l'avenir.

(Je vous en saurai gré maintenant et à l'avenir.)

CHAPELON, *Requête*, p. 207.

Par se para quoque emouais,
Maria quau faut de travouais !
Jore n'ai qu'a me gala.

(Pour se préparer du tourment, — Marié, combien ne faut-il pas de travail ! — Maintenant je n'ai qu'à me réjouir.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 5.

Eh ben par ainconduitže *iaore* n'a plus de bien.

(Eh bien ! par inconduite aujourd'hui elle n'a plus de bien.)

SAVEL, *Mar. de Jean*, p. 36.

— P. dauphinois.

Si jamais filli fut en pena, j'u seu *ore*.

(Si jamais fille fut en peine, j'y suis maintenant.)

Pastor. de Janin, acte II, sc. I.

Come lo changimen qui *ore* nouz aproche
A la cîma du cie, et *ore* nou deiroche
Jusqu'u fin fond d'enfer.

(Comme le changement qui tantôt nous élève — Jusqu'au ciel, et tantôt nous précipite — Jusqu'au fin fond de l'enfer.)

Lo batifel de la gisen, p. 53.

— P. savoyard.

Vo me prendria per quaque cler,
U per quaque mavai sudar,
De me vi *ore* tan bragar.

(Vous me prendriez pour quelque clerc, — Ou pour quelque mauvais soudard, — En me voyant aujourd'hui si faraud.)

Farsa de Touannou dou trou, p. 5.

Provenç. : *ora, oras.*

Roman : *aora, adoras.*

Ces formes et les suivantes indiquent assez que notre mot vient du latin *hora* ; *hac horâ*, ou plutôt *ad horam.*

Anc. espagnol : *agora.* — Espagnol mod. : *ahora.*— Portugais : *agora.* — Italien : *a ora, ad ora.*

L'anc. français disait : *ore, or, ores.* Il est resté dans les composés, *désormais*, qu'on écrivait jadis *des ores mais*, et *dorénavant*, qu'on écrivait *d'ores en avant* et *des ores en avant.*

Mais *ore* te pri ; porte od mei mun pecchié. (Sed nunc porta, quæso, peccatum meum.)

Les IV livres des Rois, liv. I, ch. xv.

Des ore cumencet l'ocisium des altres.

(Alors commença la mise à mort des autres.)

Chans. de Roland, ch. v.

Retire toy, je ne veux plus
Estre *d'ores* le sociable
Avec toy.

Jacques Jacques, *Le Démon travesty*, p. 327.

Ainsi nous le créons estre *des ore mais*.

Miracle de Clovis. Théât. franç. du moyen âge, p. 665.

Receif l'enfant que serve Deu *des ore en avant*.

(Reçois l'enfant pour servir Dieu dorénavant.)

Les IV livres des Rois, liv. I, ch. i.

On trouve dans les titres latins du moyen âge Dorénavant exprimé par *de ista hora in antea*.

Tout ore, toutoeure, toutherou. f. totoure. l. *adv*. Tout à l'heure, Tout de suite, à l'instant.

Faides m'un remedou *tout ore*

(Donnez-moi un remède tout de suite.)

Jac. Chapelon, *Contrition d'un fénéant*, p. 271.

Vou l'y a long tion que me runou en proumesses,
Et si j'aïu tout ce que j'ai proumey,
Vou payarin *tout ore* par ma fey.

(Il y a longtemps que je me ruine en promesses, — Et si j'avais tout ce que j'ai promis, — Je vous paierais, par ma foi, tout de suite.)

Chapelon, *Requête*, p. 221.

Ji vouai me parmena, beta lou djina couaire.
Toutœure, en revenan, parlaroun miœu d'affaire.

(Je vais me promener, faites cuire le dîner, — Plus tard, quand je reviendrai, nous parlerons mieux d'affaires.)

Remou et Baroueni, p. 9.

Ha dzet, porou gaguet, n'allons vere *toutherou*.

Lou ré prondre de gants par salua lou porou.

(Dis donc, pauvre gaga, nous allons sans doute voir tout à l'heure — Les rois prendre des gants pour saluer les pauvres.)

Chans. de Philippon, 1853, p. 75.

Corajo, moz amis, corguiflons, fons ripailli,
Et *totoure* n'erons sur lo champ de batailli.

(Courage, mes amis, mangeons, faisons ripaille, — Ensuite nous irons sur le champ de bataille.)

Roquille, *Lo Deputo manquo*, p. 25.

— P. dauphinois.

Je ne foey que sorti de la couchi *tout ore*.

(Je sors du lit à l'instant.)

Pastor. de Janin, acte II, sc. ii.

— P. bressan.

No l'iran vay *totore*,
Su on pou de fan.

(Nous irons le voir dans un instant — Sur un peu de foin.)

Noëls bressans, édit. Le Duc, p. 53.

ORPA. — V. Arpa.

ORPAY. f. *s. m.* Oripeau, cuivre doré.

Una cointuri d'or plus bella que d'*orpay*.

(Une ceinture d'or plus belle que du cuivre doré.)

Chapelon, *Entrée sol.*, p. 125.

Le sens propre et primitif d'*oripeau*, conservé par le Dictionn. de l'Acad. franç. 1835, est celui de Lame de cuivre très-mince, polie et brillante qui de loin a l'éclat de l'or. Figurément et par extension, il a désigné ensuite tout objet brillant qui a peu de valeur.

C'est dans le sens primitif que doivent être entendus le provençal *aurpel, auripel*, *auripeou ;* le roman *aurpel*; le bas latin *auripellum;* l'anc. catalan *oripell*;

l'espagnol *oropel;* le portugais *ouropell;* l'italien *orpello.*

L'Académie de la Crusca le dérive d'*oro*, Or, et de *pelle*, Peau; c'est-à-dire Superficie d'or.

OUILLER, Remplir. — V. Olier.

OULA, oulla. f. s. *f.* Pot de terre, marmite.

Una petita *oulla*
Qu'ey lou meillour dou meublou par la goula.

(Une petite marmite — Qui est le meilleur des meubles pour le gosier.)
Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 246.

Saint-Bonnet-les-Oules, village du Forez, doit son nom à l'industrie de la poterie en terre qui occupait jadis ses habitants.

Cochard donne la même étymologie au nom du village d'*Oullins*, près Lyon. — *Voyage à Oullins*, p. 6.

— P. dauphinois: *ola*, *oula*.

Puisqu'u n'a pas de que fare bien bulhi l'*ola*.

(Puisqu'il n'a pas de quoi faire bien bouillir la marmite.)
Pastor. de Janin, acte III, sc. i.

U l'eycumon lou plat et le servente l'*oula*.

(Ils écument les plats, et les servantes la marmite.)
Id., acte V, sc. iii.

— P. mâconnais.

Deu chodire, une *oule* e un gri.

(Deux chaudières, une marmite et un gril.)
Noëls mâconnais, p. 46.

— P. bressan : *eule*.

Quete l'*eule* e lo quemoclio,
Barta, se t'y voui alé.

(Quitte la marmite et la crémaillère, — Bertaud, si tu veux y aller.)
Noëls bressans, édit. Le Duc, p. 84.

Langued. et provenç.: *oulo*, *oula*.

Cadun sçau que bouille dins son *oulo*.

(Chacun sait ce qui bout dans sa marmite.)

La Bugado prouensalo.

Roman : *ola*.

Catalan et espagnol : *olla*. — Portugais : *olha*. — Italien et latin : *olla*.

Ancien français : *ole*, *olle*, *oule*.

Le curé s'en va acheter force courées de veau et de mouton et les mit toutes cuire dans une grande *oulle*.

Bonav. Des Périers, *Nouv.* 36.

Oulle est resté dans plusieurs dialectes de la langue d'oil. On le trouve dans le Vocabul. du Haut-Maine.

Le Dict. de l'Acad. ne l'a pas conservé, mais il donne *ollaire*, qui se dit d'une pierre tendre et facile à tailler, propre à faire des pots : *Pierre ollaire*.

OUNTE, Où. — V. Ont.

OURA, ouvre. L. œura, aora. F. *s. f.* Ouvrage, travail.

L'*oura* vet Var de Gi va tota de travar.

(L'ouvrage à Rive-de-Gier va tout de travers.)

Roquille, *Ballon d'essai*, p. 5.

Si j'étais que de toi, j'écrirais en satire;
L'*ouvre* ne manque pas, et ton vers franc et net
A chacun dirait prou son article et son fait.

Embell. de Lyon, 2e part., p. 4.

Par quand l'*œura* vindra, j'apretou mon metzie.

(J'apprête mon métier pour le jour où l'ouvrage viendra.)

Chans. de Philippon, 1853, p. 72.

Incouêre ne rien dzère, ou san que gnia plus d'*aora*.

(Encore il ne faut rien dire, ou sans quoi il n'y a plus d'ouvrage.)

Savel, *Mariage de Jean*, p. 4.

Il signifie aussi Biens, propriété, affaires; c'est-à-dire le Prix du travail, ce qu'on a acquis par son travail.

A migit tota son *oura* en ribotta et en glibertinageot.

(Il mangea tout son bien en excès et en débauches.)

Parab. de l'Enf. prodig. en patois de St-Symphorien-le-Château, par Cochard.

— P. dauphinois. — Champollion-Figeac cite *oura* dans le sens de Ouvrage, chose. *Ora* est employé avec le même sens dans le *Batifel de la gisen*, p. 50. Enfin *oure*, plur., signifie Objets de toilette, Affaires en langage populaire, dans la *Pastor. de Janin*, acte II, sc. III :

Veiqui perque le fille amon lo changimen,
Et comme per porta toujours de belle z *oure*,
Y cherchon lou Monsieu, incora qu'i son poure,

(Voilà pourquoi les filles aiment le changement, — Et comment, pour porter toujours *de belles affaires*, — Elles veulent épouser un monsieur, bien qu'elles soient pauvres.)

Langued. et provenç.: *obro*, *obra*.

Roman : *obra*.

Catalan, espagnol, portugais : *obra*. — Italien : *ovra*, *opera*.

L'ancien français disait *ouren*, Ouvrier; *ourer*, *ovrer*, Travailler; *ovre*, Ouvrage, œuvre. — V. Roquefort et Gloss. Ducange.

P

PACHI, PACHE. L. et F. *s. f.* Convention, pacte, marché.

Un bon homme de village n'ayant qu'un fils, le fist étudier à Lyon et se peina de tout son pouvoir à le bien entretenir... Il eut volonté d'entrer chez un notaire pour apprendre son estat. Le bon père y acquiesce, convient de son apprentissage avec son maistre moyennant une somme d'argent. Les *paches* faites, le bonhomme n'oublioit pas de visiter son fils...

Le Chasse-ennuy, par Loys GARON, t. I, p. 358.

Il se peut faire qu'aujourd'hui,
Je ferai *pache* avecque lui.

Lyon en vers burlesques, part. 2e, p. 7.

Il est cité par Molard, 1803.

De liou couto la Gourla ni le Flaches
N'ont jamais fat d'assez mauvaises *paches*,
Par usurpo la siou dou malheroux.

(De leur côté la Gourle, ni les Flaches, *noms d'exploitations de mines du bassin de Rive-de-Gier*, — N'ont jamais fait de mauvais marchés — Pour exploiter la sueur des malheureux.)

ROQUILLE, *Lo Pereyoux*, p. 5.

Par mon chançay me gens faziant la *pachi*.

(Pour ma bière mes gens faisaient le marché.)

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 241.

Lou fin bai parmey cot que n'aguimou nouvella
Que la *pachi* ere faity avouai madamisella.

(Dès que nous eûmes la nouvelle — Que la convention, *le contrat de mariage*, était faite avec mademoiselle.)

CHAPELON, *Entrée*, p. 121.

— P. dauphinois.

Ne me parla pa donq de fare cela *pachi ;*
J'amarin mey avey perdu ma meillou vachi.

(Ne me parlez donc pas de faire ce contrat, — J'aimerais mieux avoir perdu ma meilleure vache.)

Pastor. de Janin, act. III, sc. I.

Langued. et provenç. : *pacho*, *pacha*.

Per jouien ou per or, de sa raubo d'ounour
Quau fara *pache*.

(Pour joyaux ou pour or, de sa robe d'honneur, — Celle qui fera marché.)

Mireio, ch. III.

Roman : *pacha*.

Anc. franç. — Roquefort cite *pac*, *pache*, *pact*. — *Pache* est masculin dans l'exemple suivant :

Liziart un temps qui passa fist un *pache*, que où cas que... toute sa terre de Forest et Beaujolois seroit à moi.

Roman de Gérard de Nevers.

Le Glossaire de Ducange, qui cite le latin *pactum*, cite aussi en basse latin. *pachtus*, Tributum quod ex pacto exigitur ; et il le fait venir de l'allemand *pacht*. L'aspiration que contient notre mot *pache* donnerait en effet à croire que l'allemand *pacht* a contribué avec le latin *pactum* à sa formation, à moins que l'aspiration n'existât déjà dans un analogue celtique inconnu.

PAISSEAU. L. PEYSSAY. F. *s. m.* Echalas, pieu, piquet.

Depuis que ledit Serpollet a cessé de cuire les pains desdits habitans, il s'est fait un dégat dans toutes les hayes de ce lieu et l'on n'a laissé aucuns *paisseaux* dans les vignes.

Sentence de la châtellenie d'Anse du 18 nov. 1666.

Paisseau est cité par Molard, 1810, et par Cochard

dans sa Notice sur la commune de Tupins-Semons.

Y dressont un chalay,
Avousi quatre ou cinq po planta sur un *peyssai*.

(Ils bâtissent un château, — Avec quatre ou cinq pots plantés sur un échalas.)

— P. dauphinois. — Champollion-Figeac, *Nouv. rech. sur les patois*, p. 56, cite *peyssel*, Echalas, et le fait, sans dire comment, venir du celtique.

— P. bourguignon.

Vos y forre de bonne etelle,
Force *paissea*, force javelle.

Langued. : *paissel*, *peissel*; Echalas. — *Passela*, Echalasser.

Roman : *paisselh*, *paysel*, *paysso*; Pieu, échalas.

Anc. franç. : « *paisseau*, *paissel*; Echalas; *paisseter*, Echalasser. » Gloss. de Roquefort.

Le Gloss. de Ducange, v° *peissellus*, *paissellare*, *paxillare* donne plusieurs exemples de *peyssel*, de *peysseller*, et de leurs correspondants en basse latinité. Le suivant est extrait d'une Charte de 1283 relative à Jasseron en Bresse. « Concedentes in dictis nemoribus « plenum usum videlicet pro domibus, grangiis... « *peissellis* et vimine ad ligandum pallicias. »

PALENGUN, PALEINGUN, F. *s. m.* Vaurien, paresseux, vagabond.

Cy gît lou rey do *palenguns*
Que tous sous jours eriant de luns.

(Ci gît le roi des vauriens, — Pour lequel tous les jours étaient des lundis, *des jours de repos*.) Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 255.

La mala mort, iquela *palenguna*,
Va m'enleva ma viat et ma fourtuna.

Id., p. 249.

Nou n'ere gin de gueux, et si o n' ere qu'aucun
Au l'ere montra au dè comma un vrai *paleingun*.

(Il n'y avait point de gueux, et si on en voyait quelqu'un, — Il était montré au doigt, comme un véritable vaurien.)

CHAPELON, *La Miseru*, p. 191.

Equelou *palinguns* de me ne fant que rire.

(Ces vauriens ne font que rire de moi.)

Chans. de PHILIPON, 1853, p. 64.

C'est un composé de *pas* et de *lengun*, Aucun. (V. ce mot). Un vaurien, c'est un homme qui n'en est pas un, un *pas rien*, comme dit encore le peuple de nos provinces.

C'est à la même formation qu'il faut rapporter cette expression du *Ballet forésien* :

Gentilomou do *pa lenguet*.

(Gentilhomme de pas grand chose.)

En Dauphiné, où Aucun s'exprime par *negun*, on dit pour Vaurien, *panegun* :

Temoin ceu *panegun* que demore a man dreita
Qu'at amusia dous ans ma cosina Beneita.

Témoin ce vaurien qui demeure à main droite, — Qui, pendant deux ans, a amusé *de promesses* ma cousine Benoîte.)

Dial. de le quatro comare, p. 20.

PANA, F. *s. f.* Linge, torchon, chiffon.

J'aillio d'abord changie de lingeou, de soutana,
Et frottio tout mon sô me viailles d'una *pana*.

(J'allai d'abord changer de linge, de soutane, — Et je frottai tout mon soûl mes joues d'un chiffon.)

CHAPELON, *Requête*, p. 205.

Il vient, selon toute apparence, du latin *pannus*, qui signifie Etoffe, linge, chiffon, drap.

On trouve dans toutes les langues néo-latines *panno*,

panna, qui signifient diverses espèces d'étoffes ou de draps. En anc. franç. *pane*, suivant Roquefort, a le sens de Peau, cuir, étoffe; et *panne*, *paines*, *pesnes*, *piennes*, désignent une espèce de Velours grossier fait avec de la laine.

PANA, PANNA, PANO. L. et F. *v. a.* Essuyer, torcher.

Car lo savon de quay y seret savonna
Ne s'en iret pas per *panna*.

(Car le savon duquel il sera savonné — Ne s'en ira pas pour être essuyé.)

La Bernardu buyandiri, p. 17.

A lu parmé, quand ol'orat la foueyri
De lou *pana* avoi sa roba neyrï.

(A lui, *au médecin*, permis... — De le torcher avec sa robe noire.)

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 241.

— P. bressan.

Per afatie l'outo e per *pano* le chire
Ze si se bin drecha, coman a buto cuire.

(Pour balayer la maison et pour essuyer les chaises, — Je suis aussi bien dressée qu'à mettre cuire au four.)

Margueta, p. 4.

— P. dauphinois.

Veiqui perque de mon mouchou
Je me *pano* souvent le vialhe.

(Voilà pourquoi de mon mouchoir — Je m'essuie souvent les joues.)

La vieille lavandière, p. 57.

Provençal : *panar*.

Paner en ancien français a le même sens. On trouve au Gloss. de Ducange, v° *pannuleium*, la citation suivante d'une vie de Saints MS. : « Come ele la « trouvast ointe, ele de bambais la *pana* o grant reve- « rence. »

Paner est resté dans la langue populaire avec le sens de Mettre à sec, ruiner, détruire, enlever : *pana*, *pano* a aussi en patois ces significations figurées.

Lo goce sont *pano* quand la dziminj'approche.

(Les goussets sont à sec quand le dimanche approche.)

ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 5.

J'abozio sur lo coup et me cruro *pano*.

(Je tombai sur le coup et je me crus perdu.)

Id., id., p. 7.

— P. bourguignon.

Lo jor eto venu deijai
Que je devo etre *pannai*.

Virgille virai, ch. II.

PANA. *s. f.* signifie figurément Rossée, volée dans l'exemple suivant :

Ne me pren pas per una besty,
Je te pourrin donna una *pana* bien faity.

La Bernarda buyandiri, p. 8.

Le peuple dit de même en français : Je te toucherai proprement, pour Je te rosserai.

PANAMAN. L. *s. m.* Essuiemain, torchon. — Il est employé comme injure dans les deux exemples suivants :

Car te n'es rien qu'un *panaman*.

La Bernarda buyandiri, p. 15.

Marmiton, mechan *panaman*.

Lyon en vers burlesques, 2e journ., p. 28.

— P. mâconnais.

De lanssiou cin ou si dozaine,
Avu autan de *paunemain*.

(Cinq ou six douzaines de draps, — Avec autant d'essuiemains.)

Noëls mâconnais, p. 44.

PANOUSSA, PANNOSSE. L. et F. *s. f.* Guenille, chiffon.

Mon ventrou ey blet et samble una *panoussa*.

(Mon ventre est mou et ressemble à un chiffon.)

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 240.

Sept *panousse* grise.

CHAPELON, *Testam.*, p. 178.

Provenç.: *panoucha*; Chiffon, vieux linge. — *Panouchon*; Paquet de linge sale. Un recueil de proverbes provençaux publié au XVIIe siècle a pour titre : *La bugado prouensalo, vounte cadun l'y a panouchon;* La lessive provençale où chacun a un paquet.

Pannosse, employé figurément, désigne à Lyon une Personne molle, lâche, sans vigueur.

Il est cité par M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. I, p. 273.

— P. bugiste.

Combin en France e ia de rlés *panoces*
A quoui pareille chous' est arreva.

Fables du P. FROMENT, p. 19.

PARTARET. F. *s. m.* Grand couteau de boucher, couperet.

Un *partaret*.

CHAPELON, *Testament*, p. 181.

Iqueta guilloutina qu'a causa tant d'emouay,
Ere in fin *partaret* que coupave lou couay.

Poème sur le 9 thermidor.

— P. bugiste : — *parteret*.

— P. dauphinois. — *Partou*; Couteau de boucher. Champollion-Figeac.

Partret, *paltret*; Couperet, dans le Vocabulaire du Haut-Maine.

Il se rapporte, ainsi que l'anc. franç. *partir*, Diviser, au latin *partiri*.

PARTEYRI (A), PARTERI (A). F. *adv.* Tour à tour, à tour de rôle, séparément.

Sourtons d'iquai quartier et changeons de charreyri,
Aussi bien vou zo faut dire tout *a parteyri*.

(Sortons de ce quartier et changeons de rue; — Aussi bien il faut parler de chaque chose à son tour.)

CHAPELON, *Entrée*, p. 133.

Tous *a parteri* ant fat des effoo,
Jusqu'œu pistoun qu'a juï in solo.

(Tous ont fait des efforts tour à tour, — Jusqu'au piston qui a joué un solo.) LINOSSIER, *Un boucher*, p. 6.

PARTU. F. PARTSU. L. *s. m.* Trou, pertuis.

Vou m'ey toujours évy de veyre un porou rat
Que va de son *partu* sous la patta do chat.

(Il me semble toujours voir un pauvre rat — Qui de son trou va tomber sous la patte du chat.)

Ant. CHAPELON, *Caracterou de le filles*, p. 236.

La pay touta faiti a *partu*.

(La peau toute couverte de trous.)

CHAPELON, *Entrée solenn.*, p. 117.

Lo pouro moribond dzisié d'un ton pidoux :
Deins lo memo *partsu* revondez no tous doux.

(Le pauvre moribond disait d'un ton piteux : — Jetez-nous tous deux dans la même fosse.) ROQUILLE, *La Ménagerie*, p. 12.

Peindant près de très jours o me fut impossiblo
De bouchi cou *partsu* que j'ai desso lo no.

(Pendant près de trois jours il me fut impossible — De boucher ce trou que j'ai sous le nez, *de manger*.)

ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 36.

— P. dauphinois : *pertu*.

Elli at en chaque jouta un *pertu* quand lhe rit.

(Elle a dans chaque joue un trou quand elle rit.)

Pastor. de Janin, act. I, sc. I.

Langued. *pertus*. — Provenç : *partus*, *pertus*, *partuis*.

Roman : *pertus*.

Italien : *pertuso*, *pertugio*.

Outre *pertuis* qui a été conservé par le Dictionn. de l'Acad. 1835, comme encore usité dans quelques locutions spéciales, l'anc. français disait *partuys*, *partuis*, *pertruis*.

C'est au participe *pertusus*, du verbe latin *pertundo*, qu'il faut rapporter toutes ces formes.

PARTUZA. F. *v. a.* Trouer, percer.

Un bay manty tout fin blanc de buyat,
N'ey que lous rats l'ant un po *partuzat*.

(Une belle nappe toute blanche de lessive, — Si ce n'est que les rats l'ont un peu trouée.)

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 246.

Comm'un cruzio *partuzat*.

(Comme une lampe qui a un trou.)

Ballet forésien.

— P. dauphinois.

Marchéï-t-el a la pleivi aver un eur mantel,
Legie, *pertuzola* coman un baritel.

(Qu'il marche à la pluie avec un manteau court, — Léger, percé comme un blutoir.)

Lo banquet de le faye, p. 20.

Roman : *pertusar*.

Italien : *pertugiare*.

Anc. franç. : *partuiser*, *pertuiser*.

Basse latinité : *pertusare*. (Gloss. de Ducange).

PASSERAT. F. *s. m.* Moineau, passereau.

Un merlou, un *passerat*, une alieuta, un quinson,

En sourtant de se men sayant bien lour liçon.

(Un merle, un moineau, une alouette, un pinson, — En sortant de ses mains savaient bien leur leçon.)

CHAPELON, *Orezon funebra*, p. 184.

— P. dauphinois.

Come un *passerat* eicapa de la geivi.

(Comme un moineau echappé de la cage.)

Le Batifel de la Gisen, p. 11.

Langued. et provenç.: *passerat*, *passerart*.

Roman : *passerat*, *passera*, *passer*.

Anc. franç.: *passe*, *passer*, *passeron*.

Pinsons, pivers, *passes* et *passerons*.

Cl. MAROT, *Élégies*, t. 1, p. 328.

On lit au Gloss. de Ducange, v° *passa :* « Etiamnum « Andegavenses passerem *paisse* et *passe* vocant. »

On dit en Berry *passe*, *prase* ou *prasse* ; en Touraine *praisse*.

Italien : *passera*, *passere*. — Espagnol : *pajarro*. — Latin : *passer*.

PASTOUNADA. F. PASTONNADE. L. *s. f.* C'est le légume qui à Paris s'appelle Racine jaune.

Iquet'an par malheur vou n'ei rai de salade;
L'hiver n'a ren leissi que quauque *pastounade*.

(Cette année, par malheur, il n'y a point de salades;—L'hiver n'a rien laissé que quelques racines jaunes.)

CHAPELON, *La Careyma*, p. 188.

Les yeux éteints, jaunes comme une *pastonnade*.

Les Canettes, p. 12.

Je crois qu'il se rapporte au latin *pastinaca*, *pastinago*, qui désigne le Panais.

La plupart des dialectes néo-latins ont un analogue qui désigne toujours un légume de la même famille.

Langued.: *pastenargo.*

Roman : *pastenaga, pastenegla.*

Catalan : *pastanaga.* — Portugais et italien : *pastinaca.*

Anc. franç.: *pastenade, pastanade*; Panais, carotte.

PATERI. F. *s. f.* Pétrin, huche à pétrir le pain.

J'ai ena garderoba, ein dressœu, eina *pateri.*

(J'ai une garderobe, un dressoir, un pétrin.)

Remou et Baroueni, p. 8.

Langued. et provenç. : *pastieiro, pastieira.*

Catalan : *pastera.*

Basse latin. : « *pasteria*, Mactra in qua pasta seu « massa farinæ subigitur ; Gall. *Paitrin.* Sed et Pistri- « num, sen locus ubi est mactra. Litt. rem. ann. 1375. « Item unam archam, item unam *pasteriam.* » Gloss. Ducange.

PATET, PATETA. L. et F. *adj.* Lambin, tâtillon, minutieux, niais.

Aussi moi je soutiens qu'avec tous leurs effets,
Ils se croient malins et ne sont que *patets !*

Visite à l'Expos., 1860, p. 9.

Dans son Noël IX, Chapelon, parlant de la faute de nos premiers pères, dit qu'Adam a succombé pour avoir écouté les discours d'une sotte :

Par acouta
Lou discours d'una *pateta.*

Langued. et provenç. : *patè*; *patet, ta ;* Lambin.— *Patetarie*, Lambinerie. — *Patetejha*; Lambiner.

Coumo fan millo calegnaires,

Que non entendon lous affaires,
Que son *patets* et vergougnous.

Cl. Brueys, *Jardin deys musos prouensalos*, t. II, p. III.

On trouve aussi *patet*, et *pateterie* au Diction. des expressions vicieuses des hautes Alpes.

PATA, PATTA, PATTE. L. et F. *s. f.* Chiffon, vieux linge.

Dans l'armoire on a ben de ci devant chemises,
De *pates* en paquet qu'au rebut l'on a mises.

Epit. à mon cousin Greppo. Petites Sœurs des pauvres, p. 11.

Y voz an donc vindzu comma que vind de *pate*.

(Ils vous ont donc vendue comme on vend des chiffons.)

Roquille, *Ballon d'essai*, p. 35.

Blet coum' una *patta*.

(Mou comme un chiffon.)

Ballet forésien.

Patte est rapporté comme une expression lyonnaise par Molard, 1803, et par M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. I, p. 228. Ils citent *patte à briquet*, le Linge brûlé qu'on disposait dans une boite pour recevoir et conserver les étincelles obtenues par le briquet; *patte mouillée*, Individu sans force et sans énergie.

— P. dauphinois.

U l'at de forci autant qu'una *pata* molhat.

(Il a autant de force qu'un chiffon mouillé.)

Pastor. de Janin, acte III, sc. III.

Payé ledit jour pour VII livres *pates*.

Compos. du mystère des Trois Doms à Romans, par Giraud, p. 58.

— P. bressan.

L'anzo, per fore veni,
Uce lou berzi,

Que de vay lo bon Di dan le *patte*
Demouron tot ecomi.

(L'ange, pour les faire venir, — Appelle les bergers — Qui, de voir le bon Dieu dans les chiffons, — Demeurent tout ébahis.

Noël de Bourg., édit. Le Duc, p. 11.

Provenç. : *pata*, Chiffon.

Pata, *patte*, signifie aussi Bourse, magot, argent caché, parce que les pauvres gens plient assez souvent leur argent dans un morceau de vieux linge.—*Faire sa patte*; Faire sa bourse, mettre de l'argent de côté.

De plus saiqu'unou liards qu'aul'a din una *pata*.

(De plus, certain argent qu'il a dans un chiffon.)

CHAPELON, *Testament*, p. 181.

Je ne t'ai pas parla d'iquele que fant *pata*.

(Je ne t'ai pas parlé de celles qui se font une bourse.)

Ant. CHAPELON, *Caracterou de le filles*, p. 238.

Vequa noutro forbans qu'ant fat chocun liou *pata*.

(Voilà nos forbans qui ont fait chacun leur lot.)

ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 22.

En Languedoc, *pelhot*, Vieux chiffon, est de même pris dans le sens de Magot, trésor caché. — V. De Sauvages et Honnorat.

PATAIRO, PATAIRE. L. et F. *s. m.* Marchand de chiffons.

Je vouai brama couma un *pataire*.

(Je vais crier comme un marchand de chiffons.)

CHAPELON, *Requête*, p. 216.

Lo coumarço va bien, surtout par lo *patairo*.

(Le commerce va bien, surtout pour le marchand de chiffons.)

ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p 31.

Marchands et savatis, bolongis et *patairos*.

Hymna à la Concorda, p. 37.

PECHIE. F. *s. m.* Cruche, vase pour les liquides, pot.

J'ay si grand cocyti de pissie
Que voi betta mou zo couma un *pechie.*

(Je suis si pressé.... — Que je vais faire un pot de mes chausses.)

CHAPELON, *Chanson*, p. 156.

Provenç. : *pechier*, *pechié.*

Courre vite au tounelié,
De veni que ren l'empeche :
Jou vau prendre lou *pechié.*

Contes de l'abbé VIGNE, 1806, p. 16.

— P. de Sarlat : *pichie.*

Lou nas din lou *pichie* coumo lou porc al bac.

(Le nez dans le pot, comme le porc dans son baquet.)

ROUSSET, *Dispute de Bacchus.*

Dans quelques provinces, c'est une mesure des liquides un peu au-dessus du litre.

Roman : *pechier*, *pichier.*

Anc. franç. : *pechier*, *pichier.* — Basse latin. : *picherus.* « *Picherus*, mensura liquidorum : Nostris *Pechier* « et *Pichier*.... Litt. rem. 1397 : Comme le suppliant « eust gaigné dudit Dominique un pot ou un *pichier* « de vin. — Litt. rem. 1389 : Lui dit que s'il beuvoit « plus, il lui donneroit et ferroit du *pechier* ou pot. » Gloss. Ducange. V. aussi *picarium*, *pigarium* et *bicarium.*

L'italien *bicchiero* paraît se rapporter au même radical.

V. BICHE, BICHON.

PECOU, PICOU. L. et F. *s. m.* Queue ou pédicule d'un fruit;

pied d'un banc, d'une chaise, d'une table; colonne d'un lit.

Douei selle a trci *pecou*, dou bens.

(Deux chaises à trois pieds, deux bancs.)

CHAPELON, *Testament*, p. 182.

Molard, 1803, cite *picou de cerise*.

Langued. et provenç. : *pecoul*, *pecou*; *Estaca un efan aou pecou daou lie*; Attacher un enfant à la colonne du lit. De Sauvages et Honnorat.

Ia d'espino au *pecou* di roso alangourido

Le C. DE BEAUFORT, *Armana prouençau*, 1861, p. 54.

Anc. franç. : « *pecoil*, *pecol*, *pecou*, *pecoul*; Manche de balai, quenouille, pied de fauteuil, colonne de lit, support d'un escabel; queue de fruit, pied, bout, extrémité; de *pes*, *pedis*, *petiolus*. » Gloss. de Roquefort.

Basse latin. : « *pecollus*; Columella, fulcrum lecti, vel sellæ; nostris Pied, quenouille de lit... Hinc *picouil de faux*, Falcis manubrium appellatum. » Gloss. Ducange.

PELLI, PEILLI. L. et F. *s. f.* Guenille, haillon, chiffon.

J'aillo vez lou Gambey, lai trouvio una filli,
Qu'ere ben couma met, que treinave la *pelli*;
Lou curat nous mariet tout par l'amour de Dio.

(J'allai vers le Gambey, là je trouvai une fille — Qui était bien comme moi, qui traînait la guenille; — Le curé nous maria pour l'amour de Dieu.)

Jac. CHAPELON, *Educ. dos effants*, p. 267.

En asseton me bettio sus me *peille*.

(Je me mis sur mon séant dans mes guenilles.)

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 245.

Et lous bons sontzimonts se veyount sous les *peilles*.

(Et les bons sentiments se trouvent sous les haillons.)

Chans. de Philippon, 1853, p. 65.

— P. dauphinois : *pelhot ;* Morceau, pièce.

Pamoin si no prenon quoque cerf bien calhot,
Quocun de mous ami en aurat un *pelhot*.

Pastor. de Janin, acte I, sc. II.

Langued. : *pelha ;* Haillon : *peliot*, *pelhot ;* Vieux chiffon.

Roman : *peille*, *pelha ;* Guenille, linge, haillon. Raynouard le fait dériver du latin *spolia*.

Anc. franç. : *peille*, *peillot;* Morceau, chiffon, haillon; *peillier*, Chiffonnier. Roquefort le fait dériver du latin *pannulus*. Le Gloss. de Ducange le rapporte à *pecia*, Pièce, débris, basse latin., mot sous lequel il place la citation suivante : « Litt. remiss. 1450 : Le suppliant « scisailla lesdittes pièces de monnoye... et le seurplus « desdittes scisailles il avoit mises en quinze petites « *peilles* de papier. »

Cette expression est encore employée dans l'industrie de la papeterie. On y nomme *peille*, les Chiffons qu'on emploie à la fabrication du papier, et *peillier* le Chiffonnier duquel on les achète.

C'est à *peille* qu'il faut rapporter toutes les expressions qui suivent.

Pella. l. et f. *s. f.* Littéralement, Guenille; au figuré, Homme ou femme déguenillé, débauché, fainéant, méchant.

Eiquai malheur, si malheur vou s'appelle,
Say nous a enfenci d'un regiment de *pelle ;*...

Y l'an bai se sounie de n'en sarra qu'aucuna.

(Ce malheur, si on ne doit pas l'appeler autrement, — Nous a infestés d'un régiment de filles débauchées... — Ils ont beau prendre soin d'en mettre en prison quelques-unes.)

CHAPELON, *La Misera*, p. 194.

Me dzizont que de te ne faré qu'ina *pella*.

(Ils me disent que de toi je ne ferai qu'une coureuse.)

ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 30.

Enfin j'apercevio quatro deguenilys,
Tous quatro banbanant de vios fusis roulys :
Je cognussio d'abord lo patero Farbela,
Et furo bien supré de vere queta *pela*.

(Enfin j'aperçus quatre déguenillés, — Tous quatre brandissant de vieux fusils rouillés : — Je reconnus d'abord le chiffonnier Farbela, — Et je fus bien surpris de voir ce vagabond.)

Id., *Breyou*, p. 71.

Ant. Chapelon a dit de la mort :

Peu qu'a lengun la *pella* ne pardonne.

(Puis qu'à personne la coquine ne pardonne.)

Bobrun, p. 254.

PELAT, PELATA. L. et F. Il s'emploie aussi soit au masculin, soit au féminin pour désigner Un homme ou une femme en guenilles ; un coquin, un vaurien, un vagabond.

Lou *pelats* eriant jugeou,
Et l'inouçont n'aït que Dio par son refugeou.

(Les coquins étaient juges ; — Et l'innocent n'avait que Dieu pour son refuge.)

Poëme sur le 9 thermidor.

Lio tant de *pela* din lou chami, fo pa se bita a la nui.

(Il y a tant de brigands dans les chemins ; il ne faut pas être en route pendant la nuit.)

Dialog. de paysans des montagnes du Forez. — Statist. du dép. de la Loire.

Mio vaut ceont ves meri que de vivre on *pelat*.

(Mieux vaut cent fois mourir que de vivre en vaurien.)

Chans. de Philippon, 1853, p. 68.

Plus tord, dzité, je serai directeur ;
Et no varrons si de telles *pelates*
M'appellaront regrolou de savates.

Roquille, *Lo Pereyoux*, p. 8.

On trouve au Gloss. de Roquefort *pelaille ;* Canaille, menu peuple.

Pelat, *pelata*, pourrait se rapporter au roman *pay* et *pely*; Poil. *Pelat* signifierait alors dans son sens primitif Pelé ; et il est fort possible que cette idée se soit mêlée à celle de Déguenillé dans l'esprit du peuple qui a fait le mot.

PELOSSE, peloce. l. pialoussa. f. *s. f.* Prunelle, fruit du prunelier, arbuste qu'on place dans les haies.

Pelosse est cité avec ce sens par Molard, 1803, et par M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. I, p. 273.

Si n'ant pos de raisins, que mijant de *peloces*.

(S'ils n'ont pas de raisins, qu'ils mangent...)

Roquille, *Les Ganduaises*, p. 37.

Y mingeont de *pialousse* ou ben de fruiti verda.

(Elles mangent des *pelosses*, ou bien des fruits verts.

Ant. Chapelon, *Caracterou de le filles*, p. 237.

Sau pas qu'una foulit
Lou mondou aït
De faire de vin de *pialousse*.

(Je ne sais pas quelle folie—Ont les gens—De faire du vin de....)

Chapelon, *Chanson*, p. 154.

E migeont *pialousse*
Tanne, herba sala.

Chansons de Philippon, 1842, p. 54.

Roquefort cite en anc. français *pelosse*, *plosse*, Espèce de prune sauvage, et *pelossier*, Arbre qui porte cette prune.

Belocier paraît avoir le même sens dans une citation du Gloss. de Ducange, v° *balosius*, *belosius* : « *belocier* « verò est arboris species, Prunus scilicet in Litt. re- « miss. 1363... Ledyt Symon ne sceust où ne quelle « part fuir que en un jardin... où il le prindrent sur « un *belocier* où il estoit pour soy mucier. » Toutefois dans notre province le *pelossier* n'est pas un arbre sur lequel un homme puisse monter et se tenir caché.

PENNONAGE. L. PENOUNAJOU. F. *s. m.* Brigade, compagnie, ayant son pennon ou bannière. C'est le nom qu'on donnait à Lyon aux compagnies de la milice bourgeoise.

Chacun des quartiers de Lyon, 35 jusqu'en 1746 et 28 seulement depuis, ayant sa compagnie et sa bannière, *pennonage* signifiait aussi Quartier.

« Un croquant qui n'avoit pas encore esté desgnaisé dans Lyon apporta au Change une grosse liasse d'esparges (asperges), comme elles estoient encore nouvelles. La garde qui estoit du *pennonage* du Plastre n'estant pas encore levée, il y eust un des caporals, nommé le sieur Astruc... »

Le Chasse-ennuy, de Louys GARON, cent. III, t. I, p. 293.

L'ordre que s'ey dounat dins tous lou *penounajou*.

(L'ordre qui a été donné dans tous les quartiers.)

CHAPELON, *Entrée solenn.*, p. 121.

Dans un des Noëls de Bourg, édit. Le Duc, p. 17, *penon* a aussi le sens de Quartier.

Lo *penon* de Bormayé

Per s'egameyé
Ira vay l'Enfan e la Comore.

A Lyon les capitaines des compagnies de la milice bourgeoise s'appeloient *capitaines pennons.*

« Caussarara, tailleur d'habits assez cognu dans Lyon pour estre naturellement estropié du cerveau et tenir de la lune, fut un jour appellé par le capitaine Quinard, *penon* de la Grand rue de l'Hospital, pour luy tailler une paire de bas de chausses. »

Le Chasse-ennuy, de Loys Garon, cent. III, t. I, p. 293.

PERERY, pereyri. l. et f. *s. f.* Carrière de pierres. — C'est le premier nom qu'ont reçu dans nos patois les mines de houille du bassin de la Loire et du Rhône, et elles l'ont conservé, bien qu'il leur convienne fort peu. La houille est encore nommée par le peuple Charbon de pierre.

Vou ne pru lou tion passat,
Au lé o gaiou cassat :
Y qué venu de nouvey
La trat en la *perery.*

(Le temps passé n'est plus,— Il est cassé aux gages : — Le nouveau qui est venu — L'a jeté au fond de la carrière.)

Ballet forésien.

Eyl' ayant cru veyre
L'etiala a grand quoua
Darey le *pereyres.*

(Ils avaient cru voir — L'étoile à grande queue — Derrière les carrières.)

Chapelon, *Noel III*, p. 82.

Y va grasilly vait totes le *pereres.*

(Elle va gresiller, *ramasser du charbon menu*, dans toutes les mines.)

Roquille, *La Gorlanchia*, p. 28.

Perero. F. *s. m.* Ouvrier carrier, ouvrier des mines de charbon.

Si ji dzisins seulamont dous mouts a lou *pereros* do Chamboun, e me portariant on triomphou.

(Si je disais seulement deux mots aux mineurs du Chambon, ils me porteraient en triomphe.)

Chans. de Philippon, 1853, p. 62.

Pereyou. L. *s. m.* Même signification.

Dou fond d'in cu de sat le decroteur Breyou
Presente in gruin plu né que cou d'un *pereyou*.

(Du fond d'un cul de sac le décroteur Breyou — Montre un groin plus noir que celui d'un mineur.)

Roquille, *Breyou*, p. 61.

Le poème *Lo Pereyoux*, du même auteur, a pour sujet une grève d'ouvriers des mines de houille de Rive-de-Gier.

Langued. et provenç. : *peiriero, peiriera.*

O me perdreu dins li *peiriero*.

(Ou je me perdrais dans les carrières.)

Mireio, ch. II.

Roman : *peiriera, peirrera.*

Catalan et espagnol : *pedrera.* — Portugais : *pedreira.* — Italien : *petrieira.*

L'anc. français avait *perrière* ; Carrière : *perreur* et *perrier*, Ouvrier carrier. — Voy. Gloss. Ducange, v^is *perreria, petraria, perreator* où est rapportée cette citation : « Litt. rem. 1469 : Jahan Meliart *perreur*.... « se partit de la ville de Nevers avec son père et « Georges Gauvignon *perreurs*... pour aller besoin- « gner en une *perrière*. »

PERROROU, PEREROUX. L. *s. m.* Chaudronnier, étameur de casseroles.

Perrorous, savatsis, menestres, decroteurs.

(Chaudronniers, savetiers, ménétriers, décrotteurs.)

ROQUILLE, *Breyou*, p. 11.

Molard, 1803, écrit *pereroux*.

Peirol, *peiroou*, en languedocien, en provençal et dans plusieurs autres dialectes néo-latins désignent un Chaudron de cuivre.

Les chaudronniers ambulants de l'Auvergne, du Limousin et de la Catalogne qui jadis parcouraient nos rues s'annonçaient par le cri suivant : *Peiroou rout a brasar, casserola a estamar;* Chaudron rompu à souder, casserole à étamer. Ce sont certainement les premières syllabes de ce cri traditionnel qui leur ont valu le nom sous lequel le peuple les connaît.

Un quai de Lyon, qui était jadis une rue, s'appelle encore *quai de la Pérollerie*, sans doute parce qu'on y trouvait les marchands de *pairol*, ou marchands *pairoliers*. — V. Raynouard, v° *pairol*, et le Gloss. de Ducange, v° *peirol*, *peirola*.

PERU. L. et F. *s. m.* Poire.

Y sont trey houre a trabla et metton lonr pensetta
Plus ronda qu'un *peru*.

(Ils restent trois heures à table, et mettent leur petite panse — Plus ronde qu'une poire.)

CHAPELON, *La Careyma*, p. 190.

Vou sete pas marfoundju par maroda mou *peru*.

(Vous ne vous êtes pas morfondu à marauder mes poires.)

Remou et Baroueni, p. 4.

Le bon *peru* buré, l'excellenta renetta

SAVEL, *Mar. de Jean*, p. 19.

— P. dauphinois.

Plus belle qu'un *perut* purri.

La vieille Lavandière, p. 60.

L'anc. français disait *perier*, *perié* pour Poirier. V. Roquefort et le Gloss. Ducange, v° *pererius*.

PÉTÈ. F. *s. m.* Pilon.

Un *pété*.

CHAPELON, *Testam.*, p. 178.

Langued. : *pestel*, *pesteil*.

Anc. franç. : *pestail*, *pestel*; Pieu, piquet, pilon.

Yten donne drogheries et medecines servant au mestier d'apoticaire, son mortier de kœuvre et le *pestel* de fer.

Testam. de 1439, cité par Roquefort.

Basse latin. : « *pestillum*, pro Pistillum ; Instrumentum quo aliquid teritur, comminuitur; *pestello* Italis, « *pestle* Anglis... Accipitur etiam pro Palo ligneo.... « *pestoil*, *pestail*, eodem sensu. — *Pestare ;* Italis « Subigere, comminuere, tundere... nostris *pesteler* « eadem acceptione... Litt. rem. 1414 : Lequel valeton commença a soy jouer et a broyer du *pestel* qu'il « tenoit, lors icellui Pierre lui dist que s'il ne se cessoit que il lui *pesteleroit* sa tête... Hinc *petailler* « et *peteller* pro Cædere, vexare. » Gloss. Ducange. V. aussi *petulum*.

PEU. F. *adv.* Puis, ensuite.

Souvent y me batit, *peu* me fazit queysie,
M'appellave poupou, *peu* me fazit dansie.

(Souvent elle me battait, puis elle me faisait taire ; — Elle m'appelait poupon, puis elle me faisait danser.)

Jac. CHAPELON, *Educ. dos effans*, p. 264.

Peu tous lou demourant marchavont a petit pas.

(Ensuite tous les autres marchaient à petit pas.)

CHAPELON, *Entrée solenn.*, p. 125.

Si lour paquet fut fat, vouere in po par vingie
Dou de leur camarade...
Peu que le jeunes gens voliant sova lour pai.

(Si leur paquet fut fait, ce fut un peu pour venger — Deux de leurs camarades... — Puis parce que les jeunes gens voulaient sauver leur peau.)

Poème sur le 9 thermidor.

Roman : *Pois, puois, pucis, pos, pus.*

PEU SEN, PEUSSEN, PEUSON, PEUSSON. F. PUSSIN. L. *adv.* Ensuite, puis, après cela.

Mon pare quauque vey dizit : Te vouai jou carre ?
Et *peu sen* au venit rire au na de ma mare.

(Mon père quelquefois disait : Vais-je te chercher ? — Et puis il venait rire au nez de ma mère.)

Jac. CHAPELON, *Educ. dos effans*, p. 266.

Au peçon, au bezouar, Dio sat couma vou allave,
Peusen a chaton rat, *peu* a la mitatu.

(Au peçon, au bezouard, *jeux d'enfant à Saint-Etienne*, — Dieu sait comme cela marchait, puis ensuite...)

Id., p. 265.

Peu sen apres o prend son escritoirou

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 240.

Peu sen apres je vio que la charreyri Freidy
Coumencet a fiala.

(Ensuite je vis que la rue Froide — Commença à filer.)

CHAPELON, *Entrée solen.*, p. 132.

Ey sequestriant mesouns, argeont, papie et meublou
Et *peusson* cy disiant, vouey par lou porou peuplou.

(Ils séquestraient maisons, argent, papiers et meubles ; — Puis ils disaient, c'est pour le pauvre peuple.)

Poëme sur le 9 thermidor.

Incoura n'orin jou pas ceda de siota, si lou Panassat ne s'ere mela, *peuson* lou Moun Do, Beaubrun, lous Gambès.

(Encore n'aurais-je pas cédé de suite, si le Panassat ne s'en était mêlé, puis le Mont-d'Or, Beaubrun, les Gambeys, *quartiers de Saint-Etienne*.)

Chans. de Philippon, 1853, p. 62.

Et *pussin* je varré d'après voutrou langageo
Se de quelu consé je devo faire usajo.

(Et je verrai ensuite, d'après votre langage, — Si je dois faire usage de ce conseil.)

Roquille, *Ballon d'essai*, p. 31.

— P. dauphinois : *peusse*, *pœisse*.

Lou cie lour et eitret
De pleivi en sa saison, et *peusse* lour en verse
Quand u ne devrit pas.

(Le ciel leur est avare de pluie en sa saison, puis il leur en verse — Quand il ne devrait pas.)

Lo Batifel de la yiten, p. 35.

Et *pœisse* l'on s'endort su lo chant duz izeyu.

(Puis l'on s'endort au chant des oiseaux.)

Pastor. de Janin, act. I, sc. I.

— P. bourguignon : *poçan*.

Un chécun plieure, un chécun grogne,
Poçan que mon peire diso
Qu'el eto tam de quittai Tro.

Virgille virai, ch. III.

Langued. : *puissas*. Degus *puissas* no viro (Neminem amplius viderunt). Cit. de De Sauvages.

Roman : *puissans*, *poissas*, *pueyssas*.

Dempeu, *dompeu*, *deypeu*, qui, joints à Que, signifient Depuis que et Puisque, appartiennent à la même formation.

PEYSSAY. — V. PAISSEAU.

PIA, PIAT. F. *s. m.* Morceau, débris, fragment; chiffon, guenille; lange, drapeau d'enfant.

Enfin je vio tout lou mondou en besougny
A qui orit un *piat* de ma charougny.

(Enfin je vis tout le monde en besogne — A qui aurait un morceau de ma charogne.)

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 242.

Sa mare bien empachiat
L'envorpe dins un *piat*,

(Sa mère bien empêchée, — L'enveloppe dans un drapeau.)

CHAPELON, Noël VIII, p. 96.

Vou s'ai veu de famille
Que portavont de *piat* et de matrue guenille,
Que sont charmarrat d'or sur lours habillamens.

(On a vu des familles — Qui portaient des chiffons et de méchantes guenilles, — Qui aujourd'hui sont chamarrées d'or sur leurs habillements.)

Id., *La Misera*, p. 195.

Et nous vous payarons lou reste *piat à piat*.

(Et nous vous payerons le reste morceau à morceau.)

Id., p. 192.

Ore voueyt a saver qui s'emporte lou *pia*,
Qui se supplantara, qui trahira son frère.

(Aujourd'hui c'est à qui s'emportera le morceau, — A qui se supplantera et trahira son frère.) Id., p. 195.

L'un par dous liards, lous autrou par un *pia*.

(L'un pour deux liards, les autres pour un chiffon.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 25.

De tout ce que convint chacun n'en vo son *pia*.

(De tout ce qui convient chacun en veut son morceau.)

Id., p. 75.

— P. bressan.

May, ze barré, pre lo canzi,

Lou *pié* que ma gran man me fi.

(Moi, je donnerai, pour le changer, — Les drapeaux que ma grand'-mère m'a faits.)

Noëls bressans, éd. Le Duc, p. 111.

— P. bugiste.

On di qu'i samblié 'n anze,
A que'l e si biau,
Fai to de noviau ;
E qu'i n'a ne *piay*, ne lanze.

(On dit qu'il semble un ange, — Et qu'il est si beau, — Fait tout de nouveau, — Et qu'il n'a ni drapeaux ni langes.)

Noël de Nantua, id., p. 116.

— P. dauphinois.

Aparelhon de *pia*, fasson de paillassieu ;
Notra filli et promeisia a ceu bravo monsieu.

(Préparons des drapeaux, faisons des langes ; — Notre fille est promise à ce brave monsieur.)

Pastor. de Janin, act. III, sc. I.

Quand le pot du meillou coutariet un florin,
Per en bere a mon sou je me deichossirin,
J'engagirin mon *pia*, mon fouda et ma cota !

Id., act. III, sc. II.

Piaci, piassi. f. *v. a.* Raccommoder, rapiécer.

Par de lencio n'ai jamais eu de troupe ;
N'ai trey *piassit* que sont je crey d'etoupe.

(Pour des draps de lit je n'en ai jamais eu beaucoup ; — J'en ai trois rapiécés qui sont, je crois, d'étoupe.)

Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 245.

Item donne a l'Eloy trois petits hauts coulets
Que sont un po *piassis*, ma que sont rigoulets.

Chapelon, *Testament*, p. 178.

Me *piaci*, me lava, je ne sai kema vivre.

(Pour me raccommoder, blanchir mon linge, je ne sais comment m'arranger.) Savel, *Mar. de Jean*, p. 26.

PIASSOUTA. F. *adj*. Déguenillé, rapiécé.

Que si j'aïn quauquou sou d'ecoudu,
Ne sarin pas *piassoutu*, dépondu.

(Si j'avais quelques sous mis de côté, — Je ne serais pas tout rapiécé et en guenilles.)

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 243.

C'est aussi à *pia* qu'il faut rapporter DEPIAT, Dépouillé, déguenillé. — V. ci-dessus.

Pia est-il un abrégé du roman *pelha*, Chiffon que nous avons rappelé ci-dessus au mot PELLI ?

Gustave Fallot, *Recherch. sur les formes grammat. de la langue franç.*, p. 126, cite *piax* dans un texte bourguignon du XIIIe siècle : *Desoz ses piax de marle* ; et il le rapporte à *pel*, Peau. Mais *piax*, dans ce texte, ne signifie-t-il pas simplement Morceau, bande ? ou n'est-ce pas plutôt un mot tout à fait différent du nôtre ?

Chapelon a dit de même d'une fourrure, *Thèse*, p. 228 :

Et sen etre echevin au pourtara lou *pia*
Sur son epala gauchi, autant que ly plaira.

Je pense que notre *pia* doit être rapporté à *peya*, *pia*, formes abrégées en basse latinité de *pecia*, Morceau, fragment. On les trouve au Gloss. de Ducange avec les indications suivantes :

« *Peya*, Modus agri, idem quod *pecia*. Charta an. « 1314. Item en Allevard quandam *peciam* nemoris « quod vocatur *peya* de Cheyfer... Terrearium Bellijoc. « an. 1529 : Super duabus septimis partibus medietatis « indivisæ unius *peyæ* nemoris forestæ de Trades. — « *Pia* pro *peya*, Charta an. 1256. Item fenateriam in

« *piæ* nemoris de Merderel incertis et positis. — « *Piechia* eodem sensu. »

Les divisions d'une pièce de terre en Bresse s'appellent *pies*. Elles s'appelaient de même en Lyonnais, et le nom de la montée des *Epies*, à Lyon, a cette origine.

PIALA. F. *s. f.* Etai, étançon; soutien.

Vou veut par lous emplois qu'aul' a dins noutra viala,
Que sio manque un moment, adio la meillou *piala*.

(On voit par les emplois qu'il a dans notre ville — Que s'il manque un moment, adieu le meilleur soutien.)

CHAPELON, *Thèse*, p. 225.

Langued. et provenç. : *pialou*, *pialoun*.

Basse latin. : « *Pilla*, *pillum;* Pila, columna; pertica, contus. » Gloss. Ducange.

PICARLAT. L. *s. m.* Cotret; morceau de menu bois à brûler.

Il est cité par Molard, 1803.

Je te ferai pour çà,
A coup de *picarla*,
Dansé la carmaghole.

Les Canettes, p. 50.

Le Marchand de picarlats est le titre d'une des plus jolies pièces du théâtre Guignol.

PICARONIO. F. PIQUA ROGNON. L. *s. m.* Sorte de bâton pointu.

Un bai *picaronio*.

CHAPELON, *Testament*, p. 179.

Avant de preindre ton bôton,
Lui dzit la groussa Margoton,
Volo ma bogi de farena....

O faut crachi voure, ou sinon
T'arracho ton *piqua-rognon*.

(Avant de prendre ton bâton, — Lui dit la grosse Margoton, — Je veux ma mesure de farine... — Il faut cracher tout de suite, — Sinon je t'arrache ton gourdin.)

ROQUILLE, *La Gorlanchia*, p. 25.

Le jeu de *picaronio* est cité par Jac. Chapelon dans l'*Educat. dos effans de Sant Etiève*, p. 84, parmi ceux auxquels s'ébattaient ses petits compatriotes.

Quand fio un po plus fort je jouava à la chiora,
Au jeu de batalanou et de *picaronio*.

C'est sans doute le même jeu que celui auquel Rabelais, liv. I, ch. XXII, dans l'énumération des jeux de Gargantua, donne le nom de *picquarome*.

Suivant Le Duchat, ce serait une sorte de *cheval fondu* dans lequel *le cavalier pique pour aller à Rome*.

M. Ch. Nisard, *Curios. de l'étymologie franç.*, p. 98, en fait une description qui paraît beaucoup plus exacte. Suivant lui, il se joue avec un bâton que chaque joueur plante en terre dans un trou appelé Pot. Chaque joueur cherche à renverser le bâton de ses adversaires; le bâton renversé est ensuite jeté au loin. Pendant que son propriétaire va le chercher, on enlève le plus qu'on peut de la terre du pot de celui-ci, et il est ensuite obligé de la porter à une certaine distance.

Il résulte dans tous les cas des citations ci-dessus que le jeu de *picaronio* se joue avec un bâton, et cela est encore prouvé par un texte que rapporte le Gloss. Ducange, v° *pica* : ce jeu y est appelé *pique rommier*. « Litt. remiss. 1379. Comme plusieurs enfans s'esba-« toient de bastons, un petit pointuz à l'un des bouts, « au jeu que aucuns appellent *piquerommier*. »

PIDA. F. PIDI. L. *s. f.* Pitié.

Le gen vous fant *pida* par toute le charreyre ;
A lou veyre marchie vous diria qu'ey vant cheyre.

(Les gens vous font pitié dans toutes les rues ; — A les voir marcher on dirait qu'ils vont tomber.)

CHAPELON, *La Careyma*, p. 188.

A tout otrou qu'a se vou orit fat *pida*.

(A tout autre qu'à lui cela aurait fait pitié.)

Poëme sur le 9 thermidor.

Ys ariant donc *pidi* de celos pouros onos
Que diont lo nom de Dieu par avi des airs cronos.

(Ils auraient donc pitié de ces pauvres ânes — Qui jurent le nom de Dieu pour se donner des airs crânes.)

Hymna à la Concorda, p. 26.

Roman : *pidat*, *pitat*, *pietat*.

PIDA. F. *v. a.* Prendre en pitié, plaindre.

Je dirin ben mon mal, ma lengun ne me *pide*,

(.... Mais personne ne me plaint.)

CHAPELON, *La Careyma*, p. 189.

Tous diziant, voué bien fat, et lingun lou *pideroun*t.

(Tous disaient, c'est bien fait, et personne n'eut pitié d'eux.)

Poème sur le 9 thermidor.

PILLIOT, PILIOTTA. L. et F. *s.* Petit poulet, petite poule, poussin.

O seimble de *pillios* aleintour de lour mère.

(On dirait des poussins autour de leur mère.)

ROQUILLE, *La Gorlanchia*, p. 21.

Li coupé la teste comme à un *pilliot*.

Les Canettes, p. 152.

Douna de zieux et de lard,
Afin que feina ni renard

Dessus voutre *piliotte*
Ne bettant plus le plotte.

(Donnez des œufs et du lard,—Afin que fouine ni renard — Dessus vos poulettes — Ne mettent plus la griffe.)

CHAPELON, *Mi de moi*, p. 155.

PINCHIE. F. *v. a.* Lorgner, guigner, guetter.

Et vou sarrit mourgas tant des hounetes gens
De lou venir *pinchie* et lou rire à le dents.

(Et ce serait narguer tant d'honnêtes gens — Que de les venir regarder sous le nez, et de rire à leur barbe.)

CHAPELON, *Thèse*, p. 227.

Langued. : *pinchou*; Action de lorgner, d'épier.
V. APINCHIE.

PITROGNER. L. *v. a.* Manier grossièrement, gâter, écraser.

Il pompe dans le jus des raisins qu'il *pitrogne*.

Visite à l'exposition, 1860, p. 11.

Pitrogner est cité par Molard, 1803, et par M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. II, p. 141, qui le rapporte avec raison au même radical que le français Pétrir.

Pitrassar, langued., a un sens presque identique.

Roquille a employé *pitrogni*, *s. f.*, pour Ordure, boue.

Lorrain l'evrogni
Qu'a chut mait de dzit vès lo noz deins la *pitrogni*.

(Lorrain l'ivrogne — Qui est tombé plus de dix fois le nez dans l'ordure.)

Lo Pereyoux, p. 15.

PLAMUZA. L. *s. f.* Soufflet, coup.

Avey ma man goba et ronneuza
Je ly voulou douna una tella *plamuza*.

(Avec ma main difforme et galeuse, — Je veux lui donner un tel soufflet.)

La Bernarda Buyandiri, p. 17.

On trouve au Gloss. de Roquefort et au Diction. de Boiste : *plamuse* ou *blamuse* ; Coup, soufflet, tape avec la main.

On disait aussi en anc. francais, dans le même sens, *palmée*, dont notre mot n'est sans doute qu'une variante.

Basse latin. : « *palma, palmata*, Alapa palmis inflicta, « nostris *palmée*. Lit. remiss. an. 1368. Icellui Jacques « donna une palmée audict Michault sans plus faire. » Gloss. Ducange.

PLAN. L. PLON. F. *adv.* Lentement, doucement, simplement ; à voix basse.

Mé, je voué tot *plan plan* faire in tour de varrerî.

(Moi, je vais tout doucement faire un tour dans le quartier des verreries.)

ROQUILLE, *La Gorlanchia*, p. 32.

Eiquen se dit tout *plon* de po de trop brama.

(Cela se dit tout bas de peur de trop crier.)

CHAPELON, *Entrée solen.*, p. 131.

Langued. et provenç. : *plo, plan; ana plan ;* Aller doucement ; *parla plan ;* Parler bas. (De Sauvages).

Vé, faut que *plan* aco se mène.

(Vois, il faut que doucement cela se mène.)

Mireio, ch. IV.

Roman : *plan, pla ;* Uniment, simplement, également.

Basse latin. : « *planè*; Lentè, pedetentim; Italis *piano*. Acta S. Franciscœ : « Et iter facit per stylum ipsius Dei, *planè* incedit, sed citò jungit. » Gloss. Ducange.

PLOT, PLO. F. et L. *s. m.* Escabeau ; billot.

On le trouve dans Chapelon, *Testam. de Bellemine*, p. 181, et dans *Remou et Baroueni*, p. 9.

Il est aussi très-usité en Lyonnais.

Provençal : *plot*.

PLATTE, PLATA. L. *s. f.* Bateau à laver. C'est une sorte de bateau plat disposé et agencé pour les femmes qui lavent le linge, ou pour le service de certaines industries.

Il est cité par Molard, 1803.

Ou mitan dou café laisso quela pelata
Que bavardove autant qu'in avocat de *plata*.

(Au milieu du café je laisse ce vaurien — Qui bavardait comme un avocat de *platte*, c'est-à-dire, *comme une buandière*.)

ROQUILLE, *La Gorlanchia*, p. 25.

Plusieurs textes rapportés par le Gloss. de Ducange indiquent une espèce de bateau usité à Pise, appelé *plata*, *platta*.

PLOTTA. F. *s. f.* Griffe, patte.

Ny pie, ni *plotta*.

(Ni pied, ni patte.)

Ballet forésien.

Douna nous de zieux et de lard
Afin que feina ni renard
Dessus voutre piliotte
Ne bettant plus le *plotte*.

(Donnez-nous des œufs et du lard, — Afin que fouine ni renard,— Dessus vos petites poules, — Ne mettent plus la griffe.)

CHAPELON, *Mi de moi*, p. 151.

— P. dauphinois.

Ul' eron si gaillard

Que le *plote* duz our ne le den du senglar
Ne lour fasien eijar.

(Ils étaient si gaillards — Que les griffes des ours ni les dents de sangliers — Ne leur faisaient peur.)

Lo Batifel de la gisen, p. 32.

PONTIFICAT, PONTSIFICAT. L. *Etre dans son pontificat* est une locution populaire de nos provinces qui signifie Etre dans la plénitude de sa force, de sa santé, de sa beauté. On dit d'un vieillard qu'il est encore *dans tout son pontificat* pour exprimer qu'il a toute sa vigueur et ses facultés.

In ours ein bon *pontsificat*.

(Un ours vigoureux.)

ROQUILLE, *La Ménagerie*, p. 12.

Le Dict. provençal d'Honnorat cite « *Estre sus soun pontificat ;* Etre sur son trente-un, en grande toilette. »

Lou souleu, courouna de flamo,
A mesuro que mounto *a soun pontefícat*

(A mesure que le soleil couronné de feux — monte à sa plus grande hauteur.) *Mireio*, ch. VIII.

On le trouve aussi en anc. français.

Considère, je t'en supplie,
La belle rose espanouie,
Lorsqu'elle est avec son éclat
En son plus grand pontificat.

Jacques JACQUES, d'Embrun.
L'Amy sans fard.

Par la charbieu je iray monter
Par dessus et tenir estatz,
Droictement *en pontificatz*,
Comme l'un des sens de nature.

Farce des cinq sens. — Anc. théâtre franç., t. III, p. 310.

Ils marchent droit *en pontificat*.

Eutrapel, édit. 1723, t. I, p. 127.

Croyant que je verrois madame l'accouchée *en son pontificat*.

Caquets de l'accouchée, édit. Jannet, p. 215

Moult sages homs estoit (Louis duc d'Anjou) et avisiez en tous faiz, prompt en parolle belle et bien ordonnée, hault et *pontifical* en maintien.

Christine de Pisan.

POTET. L. POUTET. F. *s. m.* Petit pot.

Nous mangîmes de pain de radisse, de petits *potets* de soupe de pape qu'etait douce comme de melasse.

Les Canettes, p. 149.

Molard le cite comme spécialement employé à Lyon pour désigner un Petit vase où l'on met la nourriture des oiseaux.

Par veyre la fin
De trey *poutets* de vin.

(Pour voir la fin — De trois petits pots de vin.)

CHAPELON, *Chanson*, p. 181.

Vin n'avan don, porou goytrou,
Groin de *poutet*, gro soulatrou.

(Avance donc, pauvre goîtreux, — Groin de...)

Ballet forésien.

Vou fodrit bere a toun *poutet*,
San broussoun ni maneilles.

(Il faudrait désormais boire au pot — Sans bec ni anses.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 9.

Basse latin. : « *potellus*, diminut. a Potus... *potel*, pro Mensura vinaria. » Gloss. Ducange.

POTRINGUER. L. *v. a.* Médicamenter avec excès. SE POTRINGUER. *v. pron.* User avec excès de médicaments, s'en administrer sans motifs.

Il est cité par M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. II, p, 142.

Provenç. : *poutringarse, poutingarse;* Se droguer, se médicamenter. — *Poutringar*, Abreuver, droguer, mal arranger. — *Poutringa, subst.*, Mauvais ragoût, mélange, médicament. — *Poutringous;* Cacochyme, malade.

Poutinga, v., est aussi au Diction. limousin de Beronie.

Honnorat donne pour radical à cette série de mots le grec πυτινη, Bouteille destinée à contenir des médicaments. Je crois qu'il est plus simple et plus conforme aux vraisemblances de les rapporter soit au français *pot*, soit au provençal *poutet*. — V. ci-dessus POTET.

POULAILLY, POLAILLI, POLALY. L. *s. m.* Volaille, poule.

Le nourray certaina *poulailly*.

(Elle nourrit certaine volaille.)

La Bernarda buyandiri, p. 10.

Plus conteint qu'in renord que croque ina *polailli*.

(Plus content qu'un renard qui croque une poule.)

ROQUILLE, *Lo Deputo manquo*, p. 15.

Oué, puisque la Zobet a cotsi la *polaly*
De la brovo Lenon.

(Oui, puisque la Zobet, *Isabelle*, a fait cuire la volaille — De la brave Lenon, *Hélène.*)

La Gorlanchia, p. 28.

Un cent pots flanquo d'ina *polailli*.

(Une demi-bareille de vin, *un hectolitre environ*, flanquée d'une volaille.)

Hymna à la Concorda, p. 30.

— P. Dauphinois.

Nostra filhi et promcisia a eou bravo monsieu,

Elhe porte dejà la baga de fromaille,
Et nos faudra biento seina nostre *polaille*.

(Notre fille est promise à ce beau monsieur ; — Elle porte déjà la bague de fiançailles, — Et il faudra bientôt saigner nos volailles.)

Pastor. de Janin, act. III, sc. I.

Lou gojat vrai canalhe
Ont nibla toute le *polalhe*,
Qu'est causa qu'un œu coust un sou.

La vieille Lavandière, p. 57.

— P. mâconnais.

Le coq e tote le *polaille*.

Noëls mâconnais, p. 55.

Provenç. : « *poulalha* ; Nom collectif qui désigne tous les oiseaux de basse-cour, la volaille. » Honnorat.

Basse latin. : *poullalhia* ; Pulli, volatile pecus. Gloss. Ducange.

Poulaille était usité en anc. français.

Ho ! ho ! *poulailles*, faites vous vos nids tant hault.

RABELAIS.

La Fontaine s'en est encore servi :

Le rustre en paix chez soi
Vous fait argent de tout, convertit en monnoie
Ses chapons, sa *poulaille*; il en a même au croc.

Le Fermier, le Chien et le Renard. Liv. XI, fab. III.

On ne le trouve plus au Diction. de l'Acad., 1835 ; mais on y trouve : *Poulailler*, Abri construit pour les poules. — *Poulailler*, Celui qui fait métier de vendre de la volaille. — *Poulailler*, Petite messagerie conduite par les coquetiers ou marchands d'œufs ; *c'est un poulailler* ; C'est une mauvaise voiture.

POULAILLERIE. L. *s. f.* Lieu où l'on vend la volaille. C'est

le nom d'une rue de Lyon, dans laquelle les marchands de volaille logeaient et tenaient leur marché.

Visitons la *Poulaillerie*.

Lyon en vers burl. 2e journ., p. 11.

Basse latin. : « *poullaleria*; Forum ubi poulallia, seu pulli et volatilia venduntur. » Gloss. Ducange.

POULAILLER. L. *v. n.* — Avoir la chair de poule.

Ah ! ce soupçon affreux
Fait *poulailler* mon corps, bourasser mes cheveux.

Les Canettes, p. 32.

PREJAT. L. *s. m.* Suivant Cochard, *Notice sur Condrieu*, p. 104, ce mot signifie Cordonnier dans le langage de Condrieu.

Je n'en ai trouvé aucun exemple, et je n'ai pu m'expliquer son origine. Il pourrait toutefois se rapporter à la Poix dont se servent les cordonnier, mais l'*r* serait alors de trop dans le mot.

PRIN, PRIM, PRIMA. L. et F. *adj.* Mince, menu, fin.

Quand elle sont a tabla, le fan le *prime* bouche,
Vous le prendria par de sainte Nitouche.

(Quand elles sont à table, elles font les fines bouches ; — Vous les prendriez pour des Sainte Nitouche.)

La Bernarda buyandiri, p. 14.

M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. I, p. 301 et suiv., cite plusieurs actes de la municipalité de Lyon, relatifs à la boulangerie, où il est parlé de Fine fleur de bon froment passée *au plus fin et* PRIN *bariteau*.

Quand l'orely s'endort, que le noz devient *prin*,
Vo pouedes dzire alor, Je pencho vait ma fin.

(Quand l'oreille s'endort, que le nez s'amincit...)

ROQUILLE, *La Gorlanchia*, p. 33.

Salut, grand *filo prin*, hommo dont lo savoir
Dou tré quorts et dzimé surposse lo pouvoir.

(Salut, grand filé menu, *grand efflanqué*, homme dont le savoir — Surpasse le pouvoir aux trois quarts et demi.)

Id., *Lo Pereyoux*, p. 11.

Si ey prend son fuzet, creide m'en bouna fey,
Y fiale un po plus *prin* que l'epaissou d'un dey.

(Si elle prend son fuseau, croyez-moi en bonne foi, — Elle ne file guère plus menu que l'épaisseur du doigt.)

CHAPELON, *Requête*, p. 206.

Un grand jontchi garçoun, chavieux frisi, le jambes *primes*, mais bien bouna façon.

LINOSSIER, *Un Boucher au festival*, p. 3.

— P. bressan.

L'e tota *prinma* su les hincé.
(Elle est toute mince sur les hanches.)

Chanson de la Liaudinna.

Ze si *prema* de cour, mais u chavon de l'an
Sarai laman pro fourta per fore de grou pan.

(Je suis mince de corps, mais au bout de l'an, — Je serai même assez forte pour faire le gros pain.)

Margueta, p. 6.

— P. dauphinois.

O mort que j'ai chusi...
Vin seyé de ta dailly
Lo fi *prin* de mou jour.

(O mort que j'ai choisie, — Viens trancher de ta faux — Le fil léger de mes jours.)

Pastor. de Janin, acte II, sc. dern.

Bella coman lo jour, *prima* coman cordela.

(Belle comme le jour, mince comme un cordeau.)

Lo Banquet de le faye, p. 4.

Ma qu'y fasson la *prima* bouchi,

Com' una vray saincta Nitouchi.

(Pourvu qu'elles fassent la fine bouche, — Comme....)

La vieille Lavandière, p. 61.

Langued. et provenç.: *prin*, *prim*, *prem;* Fin, mince. — *Aprima;* Amincir.

Mireio eme sa man *primeto*
Eissugue de soun front li degout aboundous.

(Mireille de sa main légère — Essuie de son front les gouttes abondantes.)

Mireio, ch. x.

Roman : *prim*.

Catalan : *prim*. — Espagnol : *primo*.

Il était usité en anc. français. V. Roquefort et le *Diction. du vieux Langage*, de Lacombe.

Plusieurs étymologistes le font dériver du latin *primus* ou de *premere*. M. Fauriel, *Hist. de la poésie provenç.*, t. I, p. 200, lui donne avec plus de motifs une origine celtique. Il le classe parmi les mots qu'on retrouve avec le même sens et presque sans variantes de son dans le gallois et dans la partie originale et primitive du breton.

PRION. F. *adj.* et *adv.* Profond; Profondément.

Tu chai dins un bourbier *prion* jusqu'à le z oureille.

(Tu tombes dans un bourbier profondément jusqu'aux oreilles.)

Ant. Chapelon, *Caracterou de le filles*, p. 234.

Roman : *prion*, *prioun*, *préon*, *preion*. Gorc es loc *preon* dins fleuvi; Gour est lieu profond dans un fleuve. (Raynouard).

Anc. catalan : *pregon*. — Latin : *profundus*.

PROU, PRO, PROT. L. et F. *adv.* Assez, beaucoup.

Queson nou, eyet *prou* prescha.

(Taisons-nous, c'est assez prêché.)

La Chevauchée de l'âne, 1566.

Vou dites *prou*, mais vou ne faite ren.

(Vous dites assez, mais vous ne faites rien.)

La Bernarda buyandiri, p. 16.

Ma fei t'aime *pro* ben lo jus
De notron bon pare Bacchus.

Lyon en vers burlesques, 2e journ., p. 28.

On me l'avait *prou* dit, mais je n'y croyais pas.

Embell. de Lyon, p. 12.

Le bonheur et la paix viendrant *prot* par la suiti.

Hymna à la Concorda, p. 25.

Lo geins d'inqueu n'ant pos lo zio *pro* troublo.

(Les gens d'aujourd'hui n'ont pas les yeux assez troubles.)

ROQUILLE, *Lo Pereyoux*, p. 21.

Seyvy donque, belle Alizon,
Vou y a *prou* que nous devison.

(Viens donc, belle Alizon, — Il y a assez de temps que nous devisons.) *Ballet forésien.*

Vou n'y a *prou* qu'an mingi lour pen blanc lou parmey.

(Il y a assez de gens qui ont mangé leur pain blanc le premier.)

CHAPELON, *Epît. à M. de St-Priest*, p. 116.

Vais, vou n'y a *prou* sans tet de simplous par la villa.

(Va, il y en a assez sans toi de niais par la ville.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 69.

— P. bressan : *pro*, *preu*.

Oncor ne faisant i po *preu*
Par apaisi c'li bon seigneu.

(Encore ne faisaient-ils pas assez, — Pour apaiser ce bon seigneur.)

Noëls bressans, p. 72.

Nos iran *pro* ansin, mais que vindre te foré ?
Te ne vay ran.

(Nous irons bien assez toutes deux ; mais que viendras-tu faire ? — Tu n'y vois rien.) *La Bolia aveugla*, p. 6.

— P. bugiste : *prau.*

Le renard sara bien habele,
Si ne m'en laïche *prau* per avaï on caïon.
Fables du P. Froment, p. 44.

— P. dauphinois.

Lou bourjoi, lou marchan qui pou, qui *pro* doniron.
Grenoblo malherou.

— P. savoyard.

O j'ai endura *prou* de panna.
Farsa de Touannou dou Trou.

Langued. et provenç. : *pron*, *proun.*

Catalan : *prou.* — Italien : *pro.*

A côté de l'adverbe *prou*, *preu*, l'anc. français avait aussi *prou* et *preu*, subst., qui signifiait Profit.

En l'onor ou Deus l'at mis ne quieret son propre *prout*, ne l'onor del seule, mais ke lo plaisir de Deu et la salveteit des ainzmes.
Serm. de S. Bernard, édit. Leroux de Lincy, p. 569.

Prou, adv., est resté dans les locutions familières, *Peu ou prou; ni peu, ni prou* ; et il a été conservé, au moins pour ces locutions, par le Diction. de l'Acad., 1835, grâce sans doute à La Fontaine qui a dit :

L'un jura foi de roi, l'autre foi de hibou,
Qu'ils ne se goberoient leurs petits *peu ni prou.*
L'Aigle et le Hibou, liv. V, fab. 18.

Je fais observer que presque dans toutes les langues le mot qui signifie Assez arrive comme notre *prou*, par une figure de langage, à signifier aussi Beaucoup. Il en est ainsi notamment de l'italien *assai.*

PUGNATO. L. *a.* Toucher avec la main, donner une poignée de main.

Oussitout Jean Robain devole de son char,
Et va tochi la mon a l'electeur Guichor ;
A zou *pugnate* tot loz efans et la fena.

(Aussitôt Jean Robain descend de son char, — Et va toucher la main à l'électeur Guichard : – Il leur distribue à tous des poignées de main, aux enfants et à la femme.)

ROQUILLE, *Lo Deputo manquo*, p. 14.

Su noutron chamin lez anciens camarada...
Venont de tous lo los me *pugnato* la mon.

Id., *La Gorlanchia*, p. 4.

PUTAFIN. F. *s. f.* Mauvaise fin, malheur, catastrophe.

Et peu tant travaillie vou n'cy que *putafin*.

(Et puis tant travailler ce n'est que malheur.)

JAC. CHAPELON, *Educ. dos effans*, p. 268.

Car lou metier de sac à vin
Mène toujours à *putafin*.

Id., *Contrition d'un fénéant*, p. 270.

Mais j'esperou qu'un jour Dio ly betterat fin,
Et qu'iquelou pillards farant tous *putafin*.

(Mais j'espère qu'un jour Dieu y mettra fin, — Et que ces pillards finiront tous mal.)

Poëme sur le 9 thermidor.

— P. dauphinois : *petafin*.

Vostrez amour faron comme mi *petafin*.

Pastor. de Janin, act. III, sc. III.

— P. bourguignon : *peutefin*. Voy. Gloss. des Noëls de la Monnoye, v° *peute*.

Langued. : *putofi* ; Dégât, dissipation, corruption.

L'anc. français disait aussi *putefi* et *putafin*. — Voy. le *Trésor des Recherches*, de Borel. Il vient de *put*, *adj*.

qui, en roman et en français, signifiait Laid, mauvais, méchant.

De *pute* rachine, *pute* hierbe.

Le roman de Cleomades, cité par le Gloss. de Ducange.

PUTAFINA. F. PETAFINER, PITAFINO. L. *v. a.* Détruire, gâter, briser.

Vou n'y a po qu'ayant eu comme lu la ponsea
De tout carravirie, de tout *putafina*.

(Il y en a peu qui aient eu autant que lui la pensée — De tout bouleverser, de tout détruire.)

Poëme sur le 9 thermidor.

E marpaillount la via, *putafinount* lou pon,
L'un parce qu'aul' é trop so, l'autrou parce qu'aul' a fon.

(Ils souillent la viande, et gâtent le pain, — L'un parce qu'il est trop soul, l'autre parce qu'il a faim.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 77.

D'un vrai talent ainsi *petafiner* le don,
Au lieu de travailler dans le beau, dans le bon ;
C'est triste !

Embell. de Lyon, 2e part., p. 8.

Que de cris, que de pleurs, que de marchands ruinos !
Et per comblo de maux de corps *pitafinos* !

ROQUILLE, *Breyou*, p. 47.

Q

QUARQUAVELA. — V. CARCAVELA.

QUARRE, CARRE, CARE, KARE. L. et F. *v. a.* Chercher, demander.

On le trouve écrit de toutes les manières ci-dessus, mais son origine certaine étant le latin *quærere*, *quarre* est la meilleure orthographe.

Ey criave toujours : Couquin, te vousi-jou *carre* ?

(Elle criait toujours : Coquin, faut-il aller te chercher ?)

Jac. CHAPELON, *Educ. dos effans*, p. 264.

Venez nous *quarre*,
Et betta nous en paradis.

(Venez-nous chercher — Et mettez-nous en paradis.)

CHAPELON, *Chanson*, p. 175.

Fit *quarre* vait Paris des odre et de pouvé,
Par tourmonta de gens que fasiant lour devè.

(Il fit demander à Paris des ordres et des pouvoirs — Pour tourmenter des gens qui faisaient leur devoir.)

Poëme sur le 9 therm.

D'où sortai ekai, et ki que l'a eta *kare* ?

(D'où sort-il celui-là, et qui est-ce qui l'est allé chercher ?

Remou et Baroueni, p. 6.

J'ai devalé *care* ein mouceau de mouton pour mettre æu found dœu tchupin.

(Je suis descendue chercher un morceau de mouton pour mettre au fond de la marmite.)

LINOSSIER, *Moussue Progrès*, p. 4.

Quand ma Zabeau me viendra *carc*.

(Quand mon Isabeau viendra me chercher.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 29.

Langued. et provenç. : *quere*, *querrer*.

Roman : *querer*, *querir*, *querre*.

Anc. franç. : *querre*, *quérir*. Cette dernière forme a été conservée par le Diction. de l'Acad., 1835, comme vieillie et usitée seulement dans quelques locutions. Elle se retrouve dans les composés *Requérir*, *conquérir*, etc.

Toutes les langues néolatines ont un dérivé du latin *quærere* plus ou moins rapproché de notre mot. *Querer* en espagnol et en portugais est d'un emploi très-fréquent et a des acceptions fort étendues. Il signifie notamment par une alliance d'idées très-naturelle Vouloir, désirer, aimer.

Quérir a eu aussi ce dernier sens en français. On lit dans l'*Internelle Consolation*, liv. I, ch. XI :

Mais ceux qui vrayement *quièrent* Jesu Christ, c'est-à-dire tant seulement pour l'amour de luy et non pas pour quelque proffit singulier ou consolation qui leur en viengne à leur personne singulière, ceulx le *quièrent* en tribulacion et en angoisse de cœur aussy bien qu'ils feroyent en souveraine douceur ou consolacion, et le beneyssent et remercient.

Le passage correspondant de l'*Imitation* dit :

Qui autem Jesum propter Jesum et non propter suam propriam aliquam consolationem *diligunt*, ipsum in omni tribulatione et angustia cordis, sicut in summa consolatione benedicunt.

QUARRE, Carré. — V. CARRÉ.

QUAVAR. — V. VAR.

QUESIR, QUIESIR, QUAISER, QUEZIE, QUEYSIE, CAISI. L. et F. *v. n.* Se taire.

Queson nou, eyet prou prescha.

(Taisons-nous, c'est assez prêché.)

La Chevauchée de l'Ane, 1566.

Souvent y me batit, peu me fazit *queysie*.

(Souvent elle me battait, puis elle me faisait taire.)

Jac. CHAPELON, *Educ. dos effans*, p. 264.

La mer se *quaize* ben après una tempeta;
Après lous jours ovriers, vou vint lous jours de feta.

(La mer s'apaise bien après une tempête; — Après les jours de labeur, viennent les jours de fête.)

CHAPELON, *A M. de Saint-Priest*, p. 103.

Inquo se faut *queisie* pire que des hontoux.

(Encore faut-il se taire comme des coupables.)

Id, *Orezon funebra*.

Musa, *quiesi* ton bet, te m'essorlie, j'ai suin.

(Muse, tais ton bec, tu m'assourdis, j'ai sommeil.)

ROQUILLE, *Breyou*, p. 20.

Caisi tet, paurou philosophe.

(Tais-toi, pauvre philosophe.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 39.

— P. dauphinois.

Bramave com' un our par le fare *queisie*.

(Elle criait comme un ours pour les faire taire.)

Lo Banquet de le faye, p. 17.

— P. bugiste.

Quaije-te, betie.
(Tais-toi, imbécile.)

Fables du P. FROMENT, p. 53.

— P. bourguignon : *cousi*. — Le *conticuere omnes* de

l'Enéide est ainsi traduit dans le *Virgille virai* :

Aidon le gran et le peti
Messire chaicun se *cousi*.

Je pense que notre *quésir* n'est autre que le latin *tacere* avec la prononciation mouillée du *t* : en roman et en anc. français *taiser*, *taizer*, *tazer*; en langued. et en provenç. : *taisar*, *teissé*.

On peut aussi le dériver du latin *quiescere*. C'est même à ce dernier que je rapporterais l'anc. français *coiser*, *accoiser* qui a de l'analogie avec nôtre mot.

QUICHON. — V. CUCHON.

QUINO. L. *v. n.* Crier aigrement.

Ein avant! mais bon Dzo, lo carosse est lanci,
Lo pave n'ein flamete et fat *quino* l'essi.

(En avant! mais, bon Dieu, le carrosse est lancé,—Le pavé en jette des flammes et fait crier l'essieu.)

Hymna à la Concorda, p. 22.

QUINORD, QUINARD. L. *adj.* Qui crie aigrement.

Accorda ton violon qu'a de sons trop *quinords*.

(Accorde ton violon qui a des sons trop aigres.)

QUINCHER. L. *v. n.* Il a le même sens que *quiner*. Il est cité par Molard, 1803.

On peut rapprocher de ces mots :

Le langued. *quincar*, *kinca* ; Murmurer, crier, résister : *N'aouzavo pas kinca;* Il n'osait pas murmurer ;

Le limousin, *quinquina ;* Rendre un son, sonner : *Fa quinquina l'ordzen din lo polso ;* faire sonner l'argent dans la poche ;

Et le roman *quilar*, *quillar;* Piailler, babiller, murmurer ; — *quil*, *quill* ; Gazouillement, piaillement, murmure.

QUINSON. L. et F. *s. m.* Pinson.

Un merlou, un passerat, una alieuta, un *quinson*,
En sourtant de se men sayant bien lour liçon.

(Un merle, un moineau, une alouette, un pinson, — En sortant de ses mains savaient bien leur leçon.)

CHAPELON, *Orezon funebra*, p. 184.

Content kem' in *quinson*, bagnessant tout ennui.

(Content comme un pinson, bannissant tout ennui.)

SAVEL, *Mariage de Jean*, p. 26.

Quand ina vè par an vos aris su la trobla,
De grives, de *quinsons*, de brovo begafis.

(Quand une fois par an vous aurez sur votre table — Des grives, des pinsons, de bons bec-figues.)

ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 38.

— P. dauphinois.

Iqui lou rossignou, lou linot, lou senit,
Lou *quinçon*, lou tarin vont arraizie leur nit.

Lo Banquet de le faye, p. 5.

Langued. et provenç. : *quinsoun*, *chinsoun*, *kinsou*.

QUOEYVETA, Balayer. — V. COUEVOU.

QUORE, Coin, foyer. — V. CARRE.

QUOYTIE (SE); Se presser. — V. COUEYTI.

R

RABATA. F. *v. n.* Faire du bruit, se disputer, bavarder.

J'ai entendu
De gen que *rabatavont*
Comma de pardu.

(J'ai entendu — Des gens qui faisaient du tapage — Comme des damnés.)

CHAPELON, Noël II, p. 77.

Langued.: *rabastegear*, *rabastejha*; Ravauder, tracasser, troubler.

Roman : *rabasta* ; Querelle.

Italien : *arrabbattare* ; Remuer.

Anc. franç.: *rabater*, *rabbater;* Faire du bruit, lutiner.

Lesquels supplians oyrent *rabater* par la maison en telle manière qu'il sembloit que la foudre et tempête y feussent.

Titre de 1482 cité par le Gloss. de Ducange.

Rabat, en anc. franç., signifiait Lutin, esprit, revenant. Suivant Ménage, on donnait aussi ce nom au bruit qui se fait dans quelques églises, à la fin de l'office des Ténèbres, pendant les derniers jours de la semaine sainte.

Le Gloss. de Ducange rapporte *rabat* aux langues scandinaves, où *rabes* signifie Démon. On l'a aussi dérivé du sanscrit *ravas*, Son, bruit, formé du verbe *rav*.

Jaillir, résonner. — V. Curios. de l'étymol. franç., par M. Ch. Nisard, p. 275.

V. TARRABAT.

RACHAT. F. *s. m.* Oiseau de proie, milan, épervier.

Mon estoumac fiole couma un *rachat.*
(Mon estomac siffle comme un milan.)
Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 240.

RACHI, ROCHI. L. et F. *s. f*, Gâle, rogne, teigne des enfants.

Tu sey tout plein de *rachi.*
(Tu es tout...)
CHAPELON, *Chanson*, p. 155.

E les furant couma la *rachi.*
(Ils les fuiront comme la gale.)
Chans. de PHILIPPON, 1842, p. 21.

Mais toz efans, groussa marochi,
Ant la plena teta de *rochi.*
ROQUILLE. *Les Ganduaises*, p. 16.

RACHOU, ROCHOU. L. et F. *adj.* Galeux, qui a la teigne.

Au diantre et lou *rachoux* que sai nous l'ameneront.
(Qu'il aille au diable avec les galeux qui nous l'amenèrent ici.)
CHAPELON, *La Misera*, p. 199.

S'o dzit que moz efants ant la teta *rochousa.*
(S'il dit que mes enfants ont la tête teigneuse.)
ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 17.

Langued. et provenç.: *rasca*, *rasco*; Teigne : *Rascas*, *rascous* ; Teigneux.

Parmi les jeux de la procession de la Fête-Dieu, à Aix, dont la tradition attribue l'institution au roi René, il en est un qui a pour titre les *rascassetos*, les Petits racheux, et qui rappelle, dit-on, les lépreux de l'Evangile.

Roman : *rasca*, *raycha* ; Teigne. — *Rascas*, Teigneux.

Anc. italien : *raschia.*

Anc. franç.: *rache*; Gale, teigne, rogne. — *Rachais*, *rachat*; Galeux, teigneux. Ce mot a laissé en français *rachitisme* et *rachitique*.

RADICE. L. RADJISSI, F. *s. f.* Brioche.

Radice est cité par Molard, 1803, et par Cochard dans sa Notice sur la commune de Longes et Trèves : Alman. de Lyon de 1825.

Le pain d'amonition semblera de *radisse*, et le bivaque un lit d'aigledon ou de bourre de soie.

Les Canettes, p. 168.

Le *tir à la radice* était un des jeux jadis usités dans les vogues des environs de Lyon et de St-Etienne. C'est à ce divertissement que fait allusion la chanson de Linossier, *Un boucher au grand festival.*

Les aotres veys, quand couriant la *radjissi*,
Lous musicions n'eriant jamais d'aco.

(Autrefois, quand on courait la brioche, — Les musiciens n'étaient jamais d'accord.)

RAFATAILLE. L. REFARDALY. F. *s. f.* Réunion de menus objets sans valeur.

Quauque mourciau de courou, de farraly,
Et ne saut quant de matrua *refardaly*.

(Quelques morceaux de cuir, de ferraille — Et je ne sais combien de méchantes guenilles.)

Ant. CHAPELON, *Inventoirou*, p. 247.

Vouci vrai qu'ol'y a parmé pro d'autra *refardali*.

(Il est vrai qu'il y a encore assez d'autres méchantes denrées.)

CHAPELON, *La Careyma*, p. 188.

A Lyon, on dit *rafataille*.

Langued. et provenç.: *rafatalio*, *rafatalha*.

On trouve aussi *rafataille* au Dict. des expressions vicieuses des Hautes-Alpes.

RAFET. F. *s. m.* Râle, enrouement, toux opiniâtre.

Avouai saiqu'una toux qu'excite lou *rafet*,
Que me vat amaigri couma un harein souret.

(Avec certaine toux qui me fait râler, — Qui me va faire maigrir comme un hareng saur.) CHAPELON, *La Careyma*, p. 189.

Y l'a prou d'autrou ma, sen troubla son repo ;
Un *rafet* de trente ans tourmente pas tant po.

(Elle a assez d'autres maux, sans troubler encore son repos ; — Une toux de trente années ne tourmente pas peu.)
CHAPELON, *Requête*, p. 206.

RAFETA. L. et F. *v. n.* Râler.

Ma musa herousamont dans sa peta malici
Ame miox *rafeta*, sans machie d'aigalici,
Que de s'epourmona par dzire a qui qu'au set,
Un tau, pina tet miox, ou reprond toun bounet.

(Ma muse heureusement, dans sa petite malice, — Aime mieux s'enrouer, sans mâcher de la réglisse, — Que de s'époumoner à dire à qui que ce soit : — Un tel, peigne-toi mieux, ou reprends ton bonnet.) Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 74.

Cepeindant Sarsinio vè Petou que *rafete*.

(Cependant Sarsinio voit Petou qui râle.)
ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 8.

Langued. : *raufel, raoufel, roufel ;* Rale des mourants. — *Raufelegear*, *raoufeiejhà ;* Râler. — *Raufelous*, *raoufelous ;* Qui a le râle.

La raoufelouso toux ; dans les Géorgiques patoises de Peyrot, p. 94.

RAFOULA. F. RAFFOULER, ROFFOLO. L. *v. n.* Radoter, répéter les mêmes choses, parler longuement, gronder, grommeler.

Parque tant *rafoula*, quand vouey prou *rafoula ?*

(Pourquoi tant bavarder, quand on a assez bavardé déjà ?)
CHAPELON, *Thèse*, p. 227.

Raffouler est cité par Molard, 1803, avec cette interprétation, Gronder, se fâcher.

Que *roffolo* vo qui? voz eta ina cancorna.

(Que grommelez-vous ici? Vous êtes une radoteuse.)

Roquille, *Ballon d'essai*, p. 30.

Rafola. f. raffola. l. Balivernes, bavardage, gronderie, long discours.

Direi jou en una parolla
Qu'o ere conta una *rafolla*?

(Dirai-je en un mot — Que c'est conter des balivernes?)

Ballet forésien.

Chapelon l'emploie dans ces jolis vers où il parle de sa vieille mère:

Ren l'y a manqua, tant que j'ai eu de quet,
Jusqu'à la mort que l'y a fat son paquet.
J'era charma d'entendre se *rafoles*.

(Rien ne lui a manqué tant que j'ai eu de quoi, — Jusqu'à ce que la mort lui ait fait son paquet. — J'étais charmé d'entendre ses gronderies.) Chapelon, *Requête*, p. 220.

Si jamais ji devenou ré,
De po que mon tronou degrole,
Voué dzins la cava que j'eré
A me geons counta de *raffoles*.

(Si jamais je deviens roi, — De peur que mon trône ne dégringole, — C'est dans ma cave que j'irai — A mes sujets conter des balivernes.)

Chans. de Philippon, 1853, p. 29.

La via n'e qu'una *rafola*.

(La vie n'est qu'une illusion.)

Id., id., p. 52.

Pu sesissant brusquameint la parola,
Lo magistrat commeince una *rofola*,
Que dzit cent vès lo mot coalition.

Roquille, *Lo Pereyoux*, p. 22.

Mais dzi donc : fais tzu plus de *rofoles* patuaises?

(Mais dis donc : ne fais-tu plus de balivernes en patois?)

Id., *La Gorlanchia*, p. 3.

Provenç.: *refouleri*; Inconvénient, suites fâcheuses, choses incommodes qui gênent, qui pressent.

S'entrepreniou de ramassar
Las peços d'aqueou *refouleri*.

C. Brueys, *Jardin deys musos prouensalos*, t. II, p. 36.

Rafouloux, rafoulousa. f. *adj*. Grondeur, radoteur.

Alla, gros *rafouloux*, avouai voutre grimace.

Ant. Chapelon, *Caracterou de le filles*, p. 234.

Rafoulousa est au *Ballet forésien*.

RAMAT. f. *s. m.* Balai.

Un *ramat*.

Jac. Chapelon, *Testament*, p. 182.

Provenç.: *ramas;* Balai de ramée, de bruyère ou de genêt (Honnorat).

Basse latin. : « *rama*; Ramorum seu ramalium collectio, fascis; nostris *raime* et *reime*. » Gloss. de Ducange.

Anc. franç.: *ramon;* Assemblage de branches, balai; d'où *ramoner*. — Les Picards s'en servaient encore au siècle dernier, suivant l'abbé Tuet, *Matinées senonoises*, p. 63, qui cite ce proverbe :

Du neuf *ramon* la femme nettoye sa maison, et du vieil bat son baron.

RAMPAL. l. *s. m.* Rameau, buis.

Il est surtout usité en Lyonnais dans les noms de lieux. Il y désigne un sol couvert d'arbustes et principalement de buis.

Il existe aussi dans plusieurs de nos villages un hameau ou un carrefour appelé *la Croix des rampaux.* C'est le lieu où l'on va en procession bénir les rameaux, le dimanche de ce nom.

Dans l'église des Dominicains de Lyon, sur la tombe de Jacques de Bourbon, mort en 1362 à la suite de la bataille qu'il avait livrée, près de Brignais, aux bandes des Tard-venus, on lisait :

Cy gist Jacques de Bourbon, comte de la Marche, qui mourut à Lion de la bataille de Brignès, qui fut l'an mil trois cent soixante-deux, le mercredi devant les *rampos.*

c'est-à-dire le mercredi avant le dimanche des Rameaux.

En languedocien et en provençal, *rampal, rampau, rampan*, a le sens général de Rameau, arbuste, laurier. *Aco vai coumo rampan a bacon ;* Cela va comme le laurier à un jambon. (De Sauvages)

Il en est de même en patois dauphinois. V. Champollion-Figeac, et *la Vieutenanci du courtizan*, p. 21.

En anc. français on trouve aussi *rampas* et *rampos* pour désigner Pâques fleuries ou le dimanche des Rameaux. — V. Roquefort et le Gloss. de Ducange, v° *ramus.*

RAMPELLO. L. *v. a.* et *n.* Refuser, grogner, résister.

Je ne vos ai jamais *rampello* quand vo m'aides commando quoque rin.

(Je n'ai jamais murmuré contre vous quand vous m'avez commandé quelque chose.)

Parab. de l'Enfant prodigue en patois de Condrieu.
par Cochard.

Langued. et provenç.: *rampela, rampelar* ; Rappeler, et par extension, Gronder, murmurer.

Il a beaucoup d'analogie avec l'anc. franç. *ramponner*,

rampodner, *ramprosner* ; en provenç. *rampougnar*.

Fenenna iço li turna a repruce, et acoustuméement l'en atarjout, e amerement *rampodnout*.

Les IV Livres des Rois, liv. I, ch. I.

RAPAI, RAPAY, RAPIO. F. *s. m.* Appeau, instrument pour appeler les oiseaux.

Un *rapay* de cally.

(Un appeau de caille.)

CHAPELON, *Testament*, p. 179.

Un *rapay* d'ourtoulan fat d'un creu de circisi.

(Un appeau d'ortolan fait d'un noyau de cerise.)

Id., id., id.

Pran garda d'etre izio ;
Que quela biota seie in amorce, in *rapio* ;
Sou filè son tendzu, t'esse dans son cordage,
Fai vite un pa de mai, te serai dans sa cage.

(Prends garde d'être oiseau ; — Prends garde que cette beauté soit une amoree, un appeau ; — Ses filets sont tendus, tu es dans son cordage ; — Fais vite un pas de plus, tu seras dans sa cage.)

Savel, *Mariage de Jean*, p. 27.

Langued. : *rapellaire*. — Provenç. : *rampeou*.
Anc. franç. : *rapeau*. V. Roquefort et le Gloss. Ducange, v° *rapellatio*, *rapellum*.

RATAVOLAGI, RATE VOLAGE. L. et F. *s. f.* Chauve-souris.
Rate volage est cité par Molard, 1803.

Lorrain plus fin qu'ina *rata volagi*,

ROQUILLE, *Lo Pereyoux*, p. 19.

In de sous amis aït in proucès que l'aït fat veni set couma ina *rata voulagi*.

(Un de ses amis avait un procès qui l'avait fait devenir sec comme une chauve-souris.)

Préface des Chans. de BOYRON, p. 8.

RATAPENNE. On dit aussi dans notre province *ratapenne*, c'est-à-dire Rat qui a des ailes, *pennæ*.

— P. dauphinois.

J'en cognusso una douzena
Qu'ont lez ale de *ratapena*...
U volont volla su l'eicuma,
Mais lour z ale n'ont point de pluma.

La vieille Lavandière, p. 67.

Langued. et provenç.: *rato penado*, *ratapenada*.
Roman : *ratapennada*.
Catalan : *rata pinyada*.
Anc. franç.: *ratepenade*, *ratepennade*,

Fouines, *ratepenades*, musersignes.

RABELAIS, liv. III, ch. 12.

RECOTO. L. *v. a.* Retirer, cacher, mettre à l'abri.

Chacun s'est *recoto* dedins so domicilo.

(Chacun s'est retiré dans son domicile.)

ROQUILLE, *Breyou*, p. 71.

Recoto dens un coin los ys tout effaros.

(Retiré dans un coin, les yeux tout effarés.)

Hymna à la Concorda, p. 27.

Limousin. : *recota;* Conserver avec soin, choyer. — *Recotalias*; Restes d'un repas que l'on conserve, que l'on met de côté.

Langued. et provenc. : *recata*, *recatar*, *recatoniar;* Ramasser, soigner, enfermer. — *Recatous*, Soigneux.— *Recatalhas*, Restes d'un repas.

On peut aussi le rapprocher de *rescos*, *rescot*, qui, en langued. et en provenç., signifie Caché, retiré.

Catalan et espagnol : *recatar*; Ramasser, soigner.

Anc. franç. : *receter*, *recoiter*; Cacher, receler; —

recoy, recoit; Retraite, cachette, secret. — *En recoy;* en cachette.

REGLANA. L. et F. *v. a.* Glaner, grappiller, marauder.

Preyant et requerant messieurs lous officie
De ne ren *reglana* sur ce qu'au pot leïssie.

(Priant et requerant messieurs les officiers, — De ne rien grappiller sur ce qu'il peut laisser.) CHAPELON, *Testam.*, p. 180.

La compagni do boussu Jean Michie
Yqueta not devount pas se couchie;
Y devount alla *reglana* vai Janou,
Ou marauda, a dire entre nous,
Chossi, lestou couma de vrais minous.

(La compagnie du bossu Jean Michel — Cette nuit ne doit pas se coucher; — Ils doivent aller grappiller en Janon, — Ou marauder, pour le dire entre nous, — Chaussés et lestes comme de vrais chats.) Chans. de Boyron, p. 13.

Lou pon que s'affanne
N'a jamais de grougniou;
L'ovrie que lou *reglanne*
Lou mige avouai l'ignou.

(Le pain qui se gagne — N'a jamais de morceaux trop durs: — L'ouvrier qui le glane — Le mange avec un oignon.)
Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 23.

Y n'ariant cosi ren ou fond de liou tsireta,
Qu'i la *reglaneriant* jusqu'a son darré sou.

(Ils n'auraient quasi rien au fond de leur tiroir, — Qu'ils y glaneraient jusqu'au dernier sou.) ROQUILLE, *Discours*, p. 8.

Langued. et provenç. : *reglana.*

REGLIANO. L. *s. m.* Grappilleur.

Souva ta, ly dzo jo, *regliano* de peloces,
Vais te faire nommo general de le roces.

(Sauve-toi, lui dis-je, grappilleur de *pelosses*,—Va te faire nommer général des rosses.) ROQUILLE, *Breyou*, p. 71.

REGLO. L. *v. a.* Régler, avec le sens de Corriger, mettre à la règle.

Dans une pièce du *Ballon d'essai*, de Roquille, p. 30, une mère dit à sa fille :

O faut changi de via, autramint, Jonneton,
Je m'in voué te *reglo* à grands coups de boton.

(Il faut changer de vie ; autrement, Jeanneton, — Je vais te mettre au pas à grands coups de bâton.)

— P. bugiste.

Va *reglia* rla femella
Rebella.

(Va corriger cette femme — Rebelle.
Fables du P. Froment, p. 24.

Ce sens de Régler a été donné dans le moyen âge au latin *regulare* :

Et quia erat mathematicus, ab omni alteris ministerio depositus, in potestate abbatis est ad *regulandum* et corrigendum datus. — Synodus Beneventana, au Gloss. Ducange.

REGRET (Faire). L. et F. Expression qui s'emploie dans le sens de Faire éprouver du chagrin ; inspirer de la pitié ; inspirer du dégoût, de la répugnance.

Son pore l'appercevit e li *fit regret*.

(Son père l'aperçut et en fut touché de compassion.)
Cochard, Parab. de l'Enfant prodigue en patois de Condrieu.

Cette expression est citée par M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. I, p. 274, et par Molard, 1803 ; mais ils n'en indiquent pas toute l'extension.

Ça *fait regret* de voir jusqu'à de simples gones,
Le brûle-gueule aux dents, comme de grands personnes.
Embell. de Lyon, 2e part., p. 19.

On ne voit plus de gens qui vivent de maraude ;
Ces gens-là *font regret;* de cœur je les haïs.

4e *lettre à mon cousin Greppo.*

O me *fit* tant *regre* qu'invar de l'autro lo,
J'abozio su lo coup.

(Cela me causa un tel dégoût qu'à la renverse de l'autre côté, — Je tombai sur le coup.) ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 7.

Y *fant regre* de vere, etzeucoue, paore et maigre.

(Ils font pitié à voir, étiques, pauvres et maigres.)

SAVEL, *Mar. de Jean*, p. 4.

Au s'ey betat
Dins un pitouyable etat...
Que *fary* grand *regret*,
Lougit bien a l'etret,
Transi de fen et de fret.

(Il s'est mis dans un pitoyable état — Qui ferait grande compassion, — Logé bien à l'étroit, — Transi de faim et de froid.)

CHAPELON, Noël IX, p. 99.

Je signale encore l'expression *Vivre de regret*, Vivre de privations, de souffrance, dans les Chans. de Philippon, 1853, p. 9.

Te fodri *viore de regret*
Et faire penitonci.

REGROLOU, REGORLOU ; REGROLAIRO. L. 3. *m.* Savetier, raccommodeur de vieux souliers.

Cochard, Notice sur Condrieu, p. 104, cite *regrolou* comme particulier au patois de cette ville. Mais il est usité dans tout le Lyonnais où *grole* désigne un vieux soulier, une savate. V. GROULA.

E no varrons si de telles pelates
M'appellarant *regrolou* de savates.

(Et nous verrons si de tels déguenillés — M'appelleront racommodeur de vieux souliers.) ROQUILLE, *Lo Pereyoux*, p. 8.

Champenois se deguise ein vio paramolairo,
Normand ein colporteur, Clermont ein *regrolairo*.

(Champenois se déguise en vieil aiguiseur, — Normand en....)

Id., p. 14.

Regroler. L. *v. n.* Raccommoder de vieux souliers; faire le métier de *regroleur*.

J'aimerais beaucoup mieux être un bon savetier,
Regroler tout le jour, sans me fouler la rate,
Et pouvoir dépenser l'argent d'une savate.

Roquille, *La Gorlanchia*, p. 10.

REMISSILLI. L. et F. *v. a.* Rider, froncer, plisser, tordre; donner le frisson.

Oh! Gobelain, que te vais marronno!
Oh! que te vais *remissilli* lo no!

(....Oh! que tu vas tordre le nez!)

Roquille, *Lo Pereyoux*, p. 6.

Peccata, dou public illustro mandatairo,...
Veyant que son confrore eprove in tel affront,
Se crueze lo doux bras, *remissille* lo front.

Id., *La Ménagerie*, p. 18.

Ton gruin *remissilli*.

Id., *Ballon d'essai*, p. 14.

Ne vous parlerai pos de le poumes renetes;
A piau *remissilia*, que sont tant si pou bletes,

(Je ne vous parlerai pas des pommes de reinette — A la peau ridée, qui sont un peu trop mûres.) Id., *Les Ganduaises*, p. 32.

Vou me fazit tout *remissilie*.

(Cela me donnait le frisson.)

Linossier, *Un Boucher au grand festival*, p. 5.

RENA, RENO. L. et F. *v. n.* Gronder, grogner, se plaindre.

Lengun ne *rene* plus, n'avons banni le larme.

(Personne ne gronde plus, nous avons banni les larmes.)

Chapelor, *Entrée solenn.*, p. 121.

Et l'ours ein meme tsoms *rene* ein levant la pate.

(Et l'ours en même temps grogne en levant la patte.)

ROQUILLE, *La Ménagerie*, p. 21.

— P. dauphinois.

Comare, vo scavez que Dieu noz a donna
Una filli que fat ce qu'on vou, sen *rena*.

Pastor. de Janin, acte III, sc. II.

Langued. et provenç. : *rena*, *renar*.
Roman : *rainar*, *renar* ; de *raina*, Dispute.
Espagnol : *renir*, Gronder, quereller.

RENOU. L. et F. *adj*. Grondeur, disgracieux, bourru.

Lou maucoussien, lou simplarat
N'en devenon tou affarat....
De vio *renou* et decourat,
Joynou, juyou et recourat.

(Les méchants, les niais — Deviennent, *par l'amour*, tout alègres ; — De vieux grondeurs et sans courage, *en deviennent* jeunes, joyeux et vaillants.)

Ballet forésien.

Y m'an dzit que cou *renou*
Zu ayé vu de bouna groui.

(Ils m'ont dit que ce vilain sire — Avait vu cela de bonne grâce.)

ROQUILLE, *La Gortanchia*, p. 19.

— P. dauphinois.

Et pui ne faudriet pas que mon *renou* de pare
Me commandisse ren.

(Et puis il ne faudrait pas que mon grondeur de père — Me commandât rien.)

Pastor. de Janin, act. I, sc. I.

Provençal :

Eme soun er un pau *renosi*.

(Avec son air un peu bourru.)

Mireio, ch. I.

RENO. L. *s. f.* Grognement.

Dans *La Ménagerie*, p. 12, Roquille dit d'un ours qui va expirer :

Tandzo qu'in magistrat d'in ar tot constarno
Allove reculy sa darreri *reno*.

(Tandis qu'un magistrat d'un air tout consterné — Allait recucillir son dernier grognement.)

RETRAIRE. L. et F. *v. a.* Retirer.

C'est un composé de TRAIRE. V. ce mot.

Employé au sens intransitif, *retraire de* signifie Ressembler à quelqu'un de qui on descend, tenir de sa race une inclination.

Mon pare que *retrat* de mon rei pare grand.

(Mon père qui ressemble à mon arrière grand-père.)

Ma gaupe que *retrat* de sa reina grand mare.

(Ma gaupe qui ressemble à son arrière grand'mère.)

Jac. CHAPELON, *Educ. dos effans*, p. 268.

Retraire avait aussi ce sens en anç. franç. V. le Gloss, Ducange, partie française.

RETRAT. F. *partic.* de RETRAIRE, employé *adj.*, a le sens de Difforme, estropié, malotru.

Vou ne veyri que de *retrats*
Que vous restarant sus lous bras.

(Vous ne verrez que des malotrus, — Qui vous resteront sur les bras.) CHAPELON, *Chanson*, p. 163.

Maigrou, *retras*, dzins lio galera,
On traînant lio faix de misera,
Que de malheroux onviyount
L'aviore et lou sort dos cayouns.

(Maigres, contrefaits, dans leur galère, — En traînant leur faix de misère, — Que de malheureux envient — L'avoir et le sort des porcs.) Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 37.

REVIOURE. L. *s. m.* Le regain des prés, le *refoin.*

Il est cité par Cochard dans sa Notice sur Condrieu, p. 104.

On dit en patois du Dauphiné *reviure.*

Langued. et provenç.: *revioure*, *revieure.*

Coume un ruscle subit su'n *revieure* maien.

(Comme une ondée subite sur un regain de mai.)

Mireio, ch. I.

Il vient du verbe *revioure*, Revivre, parce qu'il désigne une seconde pousse de l'herbe.—V. au Lexique roman de Raynouard, *reviure*, Ressusciter.

Le Gloss. de Ducange indique diverses formes de ce mot dans les dialectes de langue d'oc et de langue d'oil: « *Reviore*, vox arvernica; Fenum autumnale, vulgô Re-« gain.... Litt. rem. ann. 1408. Leurs prez qui estoient « en foins de regain que on dit *reviore* et pasturages, « selon le langage du pays (d'Auvergne).... *Revivre* dans « la coutume du Nivernais; *revière* dans d'autres cou-« tumes; *revoin* en basse Normandie. »

Jacques Jacques, d'Embrun, a employé *revivre* dans son français :

Je sais que vous employeriés
Comme on dit et foin et *revivre.*

Le démon travesty, p. 146.

et on le trouve dans le Gloss. de Roquefort.

REVIRI, Retourner. — V. VIRIE.

REVONDRE. L. et F. *v. a.* Couvrir, enterrer, rouler dans quelque chose.

Vou n'é que charchie de veyie,

E se *revondre* din la bena
De calamitat et de pena.

(Ce n'est que chercher des soucis — Et s'ensevelir dans la cuve — De calamité et de peine.)

Ballet forésien.

Invar tot de son long *revondzu* de patrolli.

(A la renverse tout de son long renversé dans l'ordure.)

ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 7.

Vo sede sins blago qo vet dué brove gin,
Quoiqui ne seyant po *revondzu* din l'argin.

(Vous savez, sans mentir, que ce sont de braves gens, — Quoiqu'ils ne soient pas roulés dans l'argent.)

Id., p. 25.

Lo pouro moribond dzisie d'un ton pidoux :
Deins lo memo partsu *revondez* no tous doux.

(Le pauvre moribond disait d'un ton piteux : — Dans le même trou enterrez-nous tous deux.)

Id., *La Ménagerie*, p. 12.

Voure voué vo parlo d'in brovo citoyen
Revondzu de tolents.

(Maintenant je vais vous parler d'un brave citoyen — Couvert de talents.)

Id., *Poésies*, p. 10.

C'est une variante du roman *revolvre*, dérivé du latin *revolvere*. V. le Lexique de Raynouard.

REY. REI. *m.* REINA. *f.* F. *adj.* employé *adv.* Arrière. Il n'est usité que dans les mots composés suivants : *rei pare grand*, Arrière grand-père ; *reina grand mare*, Arrière grand'mère.

C'est une contraction du roman *reire*, *reyre*, Arrière, dérivé du latin *retro*.

Mon pare que retrat de mon *rei pare grand*.

(Mon père qui ressemble à mon arrière grand-père.)

Ma gaupa que retrat de sa *reina grand mare*.

(Ma gaupe qui tient de son arrière grand'mère.)

Jac. Chapelon, *Educ. des effans*, p. 268.

Je gageou que dempeu milla ans
Tous noutrons *reys* de *pare grands*
N'ont raï veu de semblabla piera.

(Je gage que depuis mille ans — Tous nos arrière-grands-pères — N'ont point vu de pierre semblable.)

Chapelon, *Requête*, p. 216.

Limousin : *rei belet* ; Bisaïeul, arrière-grand-père; *rei petit fil ;* Arrière-petit-fils.

Langued. et provenç.: *reire grand*, *reiravis* ; Bisaïeul.

RIO. f. *s. m.* Ruisseau.

Le gens sai sont plus durs qu'eiquelou gro caillo
Que servont en marchant par sota quauque *rio*.

(Les gens ici sont plus durs que ces grosses pierres — Qui servent en marchant à sauter quelque ruisseau.)

Chapelon, *La Misera*, p. 200.

Ce dérivé du latin *rivus* se trouve sous des formes peu différentes dans toutes les langues et les dialectes néo-latins.

Langued. et provenç.: *riou*, *riau*, *rial*, *rios*, *riu*, *rec*, *ris*.

Roman : *riu*.

Catalan : *riu*. — Espagnol et portugais : *rio*. — Italien : *rio*, *rivo*.

Ruisseau, *ruissel* est un diminutif de l'anc. franç. *rieu*, *ru*, *ruy*.

Le *ru* de la fonteinne couroit parmi le courtil.

Joinville.

V. aussi le Gloss. de Ducange, v° *riale*.

RIQUA. F. RIQUO. L. *v. a.* Heurter, frapper, battre.

Un chavouai la *riquet* et vou la fit tomba.
(Un cheval la heurta et la fit tomber.)

CHAPELON, *Requête*, p. 205.

Serios tu bein conteint que *riqua* le murailli?

(Serais-tu bien content que je batte les murailles?)

ROQUILLE, *La Gorlanchia*, p. 13.

Enfin a tous lo jué vo qu'aides loz atouts,
Que jin ne pont *riquo*, vo que lo *riquo* tous.

(Enfin à tous les jeux vous qui avez les atouts, — Vous que personne ne peut battre et qui les battez tous.)

Id., *Discours*, p. 9.

A se *rique* le pi, s'etend teut de son lon.

(Il se heurte le pied, s'étend tout de son long.)

SAVEL, *Mariage de Jean*, p. 51.

ROGEARON, ROJARON. F. *s. m. Rougeret*, Espèce de petit fromage.

Lou gro Sant-Juan par dressier son epeya
M'a approumé dou *rogearons* de feya.

(Le gros Saint-Jean, pour redresser son épée, — M'a promis deux rougerets de brebis.) Ant. CHAPELON, *Invent.*, p. 247.

De leur blanche liqueur sa dan teute saison
Ne faire de bon bure et de bon *rojaron*.

(De leur blanche liqueur elle sait dans toute saison — Faire de bon beurre et de bons rougerets.)

SAVEL, *Mariage de Jean*, p. 19.

RUMA. F. *v. a.* Brûler, rôtir, rissoler.

Qua tu nou vau qu'a virie l'atou
Et en un carou de cuffin
Garda de *ruma* lou tupin.

(Car tu n'es bon qu'à tourner la broche — Et dans un coin du foyer. — A veiller à ce que le pot ne brûle pas.)

Ballet forésien.

Langued.: *ruma*, *rima*, *rumaga*.

Provenç.: *rimar*, *rumayar*.

Roman : *rimar*; Rissoler, gercer.

Anc. franç.: *rimer*.

S

SABOULIAT, SABOUILLA, SABOUOLLIE. F. *s. m.* Ornière, trou rempli de boue, de fange.

Vouey ey plein de *sabouliats* onte un porou chavouay
Se fichari dedins finament jusqu'au couay.

(Ce lieu est plein de trous fangeux dans lesquels un pauvre cheval — Se jetterait finement jusqu'au cou.)

CHAPELON, *Requête*, p. 204.

Et si lou *sabouilla* onte moun moundou me sauçarit n'i fazit rien, ma figua zo lessarin ala.

(Et si le trou où mes amis me tremperaient n'y faisait rien, ma foi je m'en soucierais peu.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 63.

A se rique le pi, s'etend tout de son lon,
Par malheur dins la blaoge, onte ou gnia de *sabouollie*,
Et do pi jusc'au front lo futur s'embarbouollie.

(Il se heurte le pied, s'étend tout de son long, — Par malheur dans la boue, où il y a des ornières, — Et depuis le pied jusqu'au front le futur s'embarbouille.) SAVEL, *Mar. de Jean*, p. 51.

SABOULA. F. *v. a.* Sabouler, rouler dans l'ordure.

Le Diction. de l'Acad., 1835, a retenu *sabouler*, au sens matériel de Tourmenter, houspiller, et au sens figuré de Réprimander, tancer. Son sens primitif et étymologique est celui que nous venons d'indiquer.

Faut ou....
Alla se *saboula* dans un bia de crapula ?

(Faut-il.... aller se rouler dans un ruisseau de crapule ?)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 76.

SABOULÉE. L. *s. f.*

M. Breghot du Lut, *Mélanges*, t. II, p. 143, a retenu ce mot auquel il donne avec raison le sens de Correction, réprimande, mais dont le sens primitif se rapporte à l'action de Jeter ou de rouler quelqu'un dans la boue, dans l'ordure, de le battre, de le maltraiter, etc.

L'origine de *sabouliat*, et de ses dérivés, paraît être le latin *sabulo*, *sabulum*; Sable, gravier.

SACREYE, SACRAYI. L. et F. *v. n.* Jurer, blasphémer.

U prometton u petit
De ne jamais plus *sacrayi*.

(Ils promettent à l'enfant Jésus — De ne jamais plus jurer.)
Noël lyonnois de 1740.

On n'einteind de partot que plaindre ou *sacreyi*.
ROQUILLE, *La Ménagerie*, p. 13.

Chanta milla chansons, plene de vilenie,
Et ne parla de Dio que par lou *sacreye*.

(Chanter mille chansons pleines de vilenies,— Et ne parler de Dieu que pour le blasphémer.) CHAPELON, *La Misera*, p. 194.

Langued. et provenç. : *sacrejha*, *sacregear*. — De Sauvages le traduit ainsi : « Ne parler que par Sacre, comme les soldats et les charretiers qui sacrent tout indifféremment, et pour lesquels cependant il n'y a rien de sacré. »

Sacrer est au Diction. de l'Acad., 1835, comme familier.

SAIQU'UN, SEQU'UN. F. SEQUINO. L. *adj.* Quelque, certain.

Quand tout a cot *saiqu'una* grossa troula
Dizit : Meynat, foudra passa la groula.

(Quand tout à coup certaine grosse citrouille — Dit : Enfants, il faudra passer la savate.)
ANT. CHAPELON, *Bobrun*, p. 241.

Yl' an prey *saiqu'un* traïn que touta la Sorbouna
Ne detournari pas.

(Ils ont pris certain train que toute la Sorbonne — Ne dérangerait pas.)

CHAPELON, *La Missra*, p. 192.

Vou se y a *sequ'unou* couquins
Que sount pis que lou Sarrasins.

(Il y a ici quelques coquins — Qui sont pis que les Sarrasins.)

Chans. de BOYRON, p. 25.

Depu *sequino* z ans, par in ordre sauvajo,
Lo peplo de Lyon n'in pot plus faire usajo.

(Depuis quelques années, par un ordre sauvage, — Le peuple de Lyon n'en peut plus faire usage.)

ROQUILLE, *Breyou*, p. 14.

Le bruit corrie dejà deins *sequino* villajo
Que noutro deputos deviant pleyi bagajo.

(Le bruit courait déjà dans quelques villages — Que nos députés devaient plier bagage.)

Id., *Lo Deputo manquo*, p. 7.

On pourrait croire que ce mot tout à fait particulier à nos patois est une forme altérée de l'adjectif indéfini *chacun*. Mais il me paraît plus exact de n'y voir qu'une abréviation de *ne sai qu'un* ; Je ne sais lequel. Cette origine se rapproche plus du sens actuel de *saiqu'un*, *sequino*, et la négation se montre encore dans plusieurs exemples.

J'ai *un ne saiqu'*en ma fontana.

(J'ai un je ne sais quoi dans mon estomac.)

CHAPELON, *Chanson*, p. 160.

Sau pas qu'una foulit
Lou mondou aït.

(Je ne sais pas quelle folie — Le monde avait.)

Id., *Chanson*, p. 154.

Peu qu'aujourd'heu la fantezi m'a prey
De dire *une sai quet* que vous rendra surprey.

(Puisque aujourd'hui la fantaisie m'a pris— De dire je ne sais quoi qui vous surprendra.) Id., *Requête*, p. 211.

N'en vio que pourtaïant *ne sai qu'une* baneyre,
Ount' ol' y aït d'ecrits, n'ey pas ron de prieyre.

(J'en vis qui portaient je ne sais quelles bannières, — Où il y avait quelque chose d'écrit, et ce n'étaient pas des prières.)
Poème sur le 9 thermidor.

Ne sai qu'un grand
Que vai, que vin, que range
Tretous lou rangs.

(Un certain grand—Qui va, qui vient, qui arrange—Tous les rangs.)
Chans. sur la garde nation. en patois de Montbrison.

On trouve aussi en dauphinois *non sai quint.*

Non sai quinte gen at beta lour istoiri,
En de bele chanson.

(Je ne sais combien de peuples ont mis leur histoire — En de belles chansons.) *Lo Batifel de la gisen*, p. 51.

Le provençal a *quenounsai*, mot d'une formation tout à fait analogue a *ne sai qu'un*, et qui signifie, Je ne sais quel, Je ne sais quoi, Je ne sais combien.

SAMPELLI. L. et F. *v. a.* Houspiller, traîner, mettre en guenilles.

Vou m'eyt evi déjà qu'un lutin te *sampeille.*

(Il me semble déjà qu'un lutin te houspille.)
Ant. Chapelon, *Caracterou de le filles*, p. 234.

Après nous avey *sempelit*,
Et nous avey tous depoulit,
Couma de porou miserablou.

(Après nous avoir tiraillés en tous sens — Et nous avoir tous dépouillés — Comme de pauvres misérables.)
Chapelon, *Requête*, p. 215.

Jamais Jean n'aït veut ina tabla pareille ;
Dejà kemin gouelar tzère, avali et *sempeille*.

(Jamais Jean n'avait vu une table pareille; — Déjà comme un glouton il tire, avale et déchire.)

SAVEL, *Mar. de Jean*, p. 14.

Quand queles due margots m'uront pro *sempely*.

(Quand ces deux margots m'eurent assez houspillé.)

ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 17.

— P. dauphinois.

Tous louz izeyu en lour ramageo,
De dou à dou et bec à bec,
S'accordon micu que lou rebec,
En se *sempillan* lo plumageo.

Pastor. de Janin, prologue.

Provenç. : *sampalhar*, *sambilhar*, *escampilhar* ; Disperser, éparpiller.

SAMPILLE. L. *s. m.* Porteur de guenilles, vagabond, vaurien.

Y a-t-il du bon sens de se mettre en guenilles,
Et de se tarauder comme de vrais *sempilles* ?

Visite à l'Expos., 1860, p. 11.

SEMPEILLARI. F. *s. f.* Guenilles, tout objet sans valeur.

Onqu'un fœut couodre les charcyres
Par achetta de *sampeillari*.

(Aujourd'hui il faut courir toutes les rues — Pour acheter des cochonneries.) LINOSSIER, *Moussue Progrès*, p. 4.

SAN DEVANT DERRIÈRE. L. Expression adverbiale dont le sens est De travers, en désordre.

Craindre ne faut a faire frès,
Pour punir un si grand meffaict,
Autrement le monde est deffaict,
Et yra *san devant derrière*.

La Chevauchée de l'âne, 1566.

L'orthographe primitive et la seule rationnelle de cette locution est *c'en devant derrière*, c'est-à-dire Ce qui est devant ira derrière, et réciproquement.

C'est ainsi qu'on écrivait encore au XVIIe siècle et même au XVIIIe la locution analogue que l'Académie écrit aujourd'hui *sens dessus dessous*.

> Tout va *c'en dessus dessoubz*.
>
> Comédie de Larivey, *La Constance*, acte I, sc. I.

> Et mon pouvoir cogneu dans tous les coins du monde
> Met *c'en dessus dessous* le ciel, la terre et l'onde.
>
> Poésies de Racan, édit. Coustelier, 1724, t. II, p. 62.

L'orthographe *sens dessus dessous* n'a aucune explication raisonnable ; celle qu'en donne Molard est à peu près inintelligible, tandis que l'orthographe des anciens auteurs offre un sens et trouve de nombreuses analogies dans l'ancien langage. On disait en effet avec la même signification *ce que dessus dessous*.

> Que Paris soit renversé *ce que dessus dessous*.
>
> Coméd. de Larivey, *La Vefve*, acte III, sc. IV.

et *ce dessoubz dessus* :

> Je mangerai et blé et grange,
> Et les raisins tous en verjus,
> Tout voyre *ce dessoubz dessus*.
>
> *Farce de folle bobance*. Anc. Théât. franç., t. II, p. 272.

Le Diction. histor. de la langue franç., p. 111, a une citation qui prouve également l'exactitude de l'ancienne orthographe.

> Dame Fortune tourne *chen desous deseure* plus tost que moelins à vent.
>
> *Li Mireoirs dou monde*.

V. plus loin SEN MINO.

SANDOU, SAMDO. L. et F. *s. m.* Samedi.

Je lessarin passa careima, quatrou tion,
Vijaly, vendrou, *sandou* en me donnant bon tion.

(Je laisserais passer carême, quatre-temps, — Vigiles, vendredi, samedi en me donnant bon temps.)

CHAPELON, *La Careyma*, p. 189.

L'autro *samdo* ou guichet ys l'ant garde duets hores.

(L'autre samedi au guichet on l'a gardé deux heures.)

Hymna à la Concorda, p. 37.

Provenç. : *sande*, *samde*, *sandre*.

Langued. : *sate*, *sapte*. C'est l'ancienne forme romane, qui est une altération de *sabbatum*.

V. DISSANDO et DILUN.

SAQUA, SACCA. L. et F. *s. f.* Poche, bourse.

Portou me dents et mou zio dins me *saque*.

(Je porte mes dents et mes yeux dans mes poches.)

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 239.

Au diantre voutra charita,
Que tant vous lai ete ententa
Par nous revirie noutre *saque*.

(Au diantre votre charité, — Que vous êtes si occupés — A nous retourner nos poches.)

CHAPELON, *A MM. lou ratteurs de la charita*, p. 215.

De tous lous las par omplire sa *saqua*,
Pot ou rounie?

(De tous les côtés pour remplir sa bourse, — Peut-il rogner?)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 34.

Iquai grand que joye de la guimbarda elai vai lœu Menimes... fasi dansie soun mouchœu de *sacca* on bramant : Brav! brav!

(Ce grand qui joue de la guimbarde du côté des Minimes... faisait danser son mouchoir de poche en criant : Bravo! bravo!

LINOSSIER. *Un boucher*, p. 4.

O paré que Piarrot ayé la *saqua* grossa.

(Il paraît que Pierrot avait la bourse grosse.)

ROQUILLE, *La Gorlanchia*, p. 24.

— P. bugiste : *faqua*.

D'e oncor dedin ma *faqua*
On bon galofro de pan.

(J'ai encore dans ma poche — Un bon morceau de pain.)

Noëls de Seyssel, édit. LE DUC, p. 132.

Le Gloss. de Ducange constate que le latin *saccus* a eu aussi en basse latin. ce sens de Bourse, *crumena*, *marsupium*.

SAQUO, SAQUA. L. et F. *v. a.* Jeter, pousser, enfermer, mettre dedans.

Je me *saquou* a travers de tous lou mousquetairou,
M'avançou jusqu'au cœur.

(Je me pousse au travers de tous les mousquetaires, — Je m'avance jusqu'au cœur.)

CHAPELON, *Entrée solenn.*, p. 23.

Mais *saquons* no deins quoqui trou,
Guillaumo, si te voux me crere,
N'ons pro corrato le charrère.

(Mais mettons-nous à l'abri dans quelque trou, — Guillaume, si tu veux m'en croire, — Nous avons assez couru les rues.)

ROQUILLE, *La Gorlanchia*, p. 12.

Ou procureur du roi faut porto se culotte ;
Et subi quoques vays lo bravo jugimen
Que vos *saque* en prayson un may tot simplamen.

(Au procureur du roi il faut porter ses culottes, — Et subir quelquefois un bon jugement — Qui vous met en prison un mois tout simplement.)

Hymna à la Concorda, p. 32.

— P. mâconnais.

Y le *saquian* contre la tarre

Pre le brisi queman de varre.

(Ils les jetaient contre la terre — Pour les briser comme du verre.)
Noëls mâconnais, p. 59.

Langued. et provenç.: *saca*, *sacar*.

En anc. franç. *sacher*, *sachier*, *sacier*, *sacquer*, signifie au contraire Tirer, extraire, arracher. *Sacar*, en espagnol et en portugais, a la même signification. On ne la trouve pas dans le *saqua* de nos dialectes et de ceux du midi de la France.

Le Gloss. de Ducange, v° *saccare*, a remarqué cette différence absolue de sens entre deux mots qui ont une si complète ressemblance de forme.

SEBROLA. — V. CEBRELA.

SEIGNE. F. *s. m.* Sieur. C'est la qualification que l'on donnait jadis dans notre province et dans le midi de la France aux bourgeois et aux hommes du peuple auxquels on voulait témoigner de la déférence.

Le Noël IV de Chapelon a pour titre : Dialogou entre *seigne* Grabiay et denna Jaquelina (.., entre sieur Gabriel et dame Jacqueline.)

Une scène entre deux paysans dauphinois, jouée dans une fête à Montélimart en 1576, est intitulée : Comédie de *seigne* Peyre (Pierre) et *seigne* Joan.

Langued. et provenç.: *segne*, *seigner*, *seiner*.

Soun touti preste coume aqueli,
Vosti blad prouvençau, moun *segne*? fai subran
Un di jouven.

(Sont-ils tout prêts comme ceux-là, — Vos blés de Provence, aïeul? dit soudain — Un des jeunes.) *Mireio*, ch. VII.

Lou *segne* grand.
(Le vénérable aïeul.)

Id., id.

Comme Seigneur, *seigne* vient du latin *senior*, origine de plusieurs dénominations romanes qui toutes expriment un témoignage de respect donné à un homme plus âgé ou d'un rang supérieur.

Roman : *senher*, *seigner*, *seignor*, *seinor*, etc.

Catalan : *senyor*. — Espagnol : *senor*. — Portugais : *senhor*. — Italien : *segnore*, *signore*.

SEIGNER. F. *v. a.* Bénir en faisant le signe de la croix ; jeter de l'eau bénite sur.

> Que mous effans veniant avouai tendressa,
> Quand j'orez fat au mondou mous adio
> Par me *seigner* et me sarra lous zlo.
>
> (Que mes enfants viennent avec tendresse — Quand j'aurai fait au monde mes adieux, — Pour me jeter de l'eau bénite et me fermer les yeux.)
>
> Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 244.

Langued. et provenç. : *segna*, *segnar*.

Roman : *seignar*, *senhar*. Raynouard en cite plusieurs exemples.

Seigner, *segner*, *signer* étaient aussi fort usités en ce sens en anc. français.

> Puis commanda qu'on le *segnast* du signe de la sainte croix.
>
> *Gestes de Louis-le-Débonnaire*, Recueil des hist. de la France, t. VI, p. 169.

> Tout ensi come eles venoient,
> La doulce Virge saluoient,
> Et disoient : Ave, Marie...
> Et la dame les bienveignoit,
> De sa destre main les *seignoit*.
>
> *La Court de paradis*.

Le Dictionn. de l'Académie n'a conservé que l'expression *se signer*, Faire le signe de la Croix, et il ajoute que ce sens est familier.

Basse latin.: « *Signare*, Signum crucis digitis ac manu effingere, Gregorius dial.: Tunc fratres cœperunt ei dicere.. signum tibi sanctæ crucis imprime. Respondit ille, dicens : Volo me *signare*, sed non possum. »

SEILLE. L. *s. f.* Vase de bois employé dans nos campagnes pour la vendange et pour divers usages du ménage.

Cité par M. Breghot du Lut, *Mél*,, t. II, p. 60 et 68, et par Molard, 1803, qui le donne comme synonyme de Baquet ou petit cuvier.

Langued. et provenç.: *selio*, *selha*.

Roman : *seilla*, *selha*; Seau, baquet. — Portugais : *selha*.

On le fait venir du latin *sitella* et *situla*.

Seille était employé en anc. françâis.

Marie alloit pour puiser de l'eau tenant une *seille*.

H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*.

Basse latin.: « *Selha;* Situla... Cupa minor. Gall. Seau, baquet; alias *seille*. Litt. rem. 1366. Ung vessel a mettre eaue, appellé *seille*. » Gloss. Ducange.

SELLA. L. et F. *s. f.* Chaise, petit siége.

Douey *selle* a trei pecou, dou ben.

(Deux chaises à trois pieds, deux bancs.

Chapelon, *Testam.*, p. 181.

— P. bressan : *sala*.

Le n'a po laman ena *sala*,
Par s'on peu cheto.

(Elle n'a pas seulement une chaise — Pour un peu s'asseoir.)

Noëls bressans, p. 53.

— Provençal : *sella ;* Siége de bois.

Selle était fort usité en anc. franç. Dans les Blasons

domestiques de Gilles Corrozet (V. *Anc. poés. franç.*, Jannet, t. VI, p. 245), il désigne un petit siége moindre que la Chaire ou Chaise qui est une sorte de siége d'honneur.

Chambre garnie d'un buffect
Et d'aultre menage parfaict
Comme de lict, de banc, de table,
De coffre et chaise prouffitable
De placet, de *selle* et scabelle.

Il a été conservé par le Dict. de l'Acad. 1835, mais comme vieux et d'un usage rare. C'est en ce sens au reste qu'il est encore employé dans le proverbe : Demeurer entre deux *selles*, le cul à terre.

Sella est au Gloss. de Ducange dans le sens de *scamnum* ; et Festus en avait déjà donné l'explication suivante : « *Sella* appellantur sedilia in quibus non plures, singulus, possint sedere. »

SEMAISI, SEMAISE. L. SOURMAISI, SURMAIZI. F. Mesure des liquides.

A Lyon cette mesure équivalait à quatre chopines. Dans le *Lyon en vers burlesques*, part. I, p. 17, l'un des interlocuteurs demande à un hôtelier :

Combien vendez-vous la *semaise*
De cet excellent hypocrat,
Propre à enyvrer les rats ?
— L'hôte répond : —
Semaise, c'est quatre chopines.

Usitou que dona Gervaisi
Ne trove ren den sa *semaisi*,
Lo diablou son per la maison.

(Aussitôt que dame Gervaise— Ne trouve plus rien dans sa *semaise*, — Les diables sont dans la maison.)

La Bernarda buyandiri, p. 9.

Peu pas faire l'accord ma charmanta ey bien aisi
D'entra dins la maison avouai pot ou *sourmaisi*.

(Puis, pour se réconcilier, ma charmante est bien aise— D'entrer dans la maison avec pot ou *semaise*.)

Jac. Chapelon, *Educ. dos effants*, p. 267.

Aït betta *surmaizi* sus foulietta.

(Elle avait mis *semaise* sur foliette, c'est-à-dire, elle avait beaucoup bu.)

Chapelon, *Chanson*, p. 157.

Anc. français : *simaise*, *symaise*.

Simaises, potz, casses, bassines.

Farce de Colin. — Anc. Théât. franc., t. I, p. 245.

Qui luy tordroit un peu le nez,
De vin rendroit une *symaise*.

Sermon joyeux, id., t. II, p. 8.

Basse latin. : « *Symaisia*, *simasia ;* Mensura vinaria, vulgò *simaise*, sex mensuras continens, seu octo sextarios Parisienses. » Gloss. Ducange.

SÈMENA. f. *v. a.* Semer, ensemencer.

Quand un grand dépondu, homou de matrua mina,
Sai venit par malheur *semena* la famina.

(Quand un grand déguenillé, homme de mauvaise mine, — Ici vint par malheur semer la famine.)

Chapelon, *La Misera*, p. 198.

Langued. et provenç. : *semena*, *semenar*.
Roman et anc. catalan : *semenar*, *semnar*.

Qui petit *semena*, petit met.

(Qui peu sème, peu moissonne.)

Traduct. romane de Bède.

Italien et latin : *seminare*.

SEN MINO, S'EN MIEN. L. *adj.* Ce qui est à moi, mon bien, ma fortune.

Tot *sen mino* e voutrot.

(Tout ce que j'ai est à vous.)

Parab. de l'Enf. prodig. en patois de St-Symphorien-le-Château, par COCHARD.

L'orthographe primitive et rationnelle est *c'en mien*, c'est-à-dire, Tout ce qui est dans le mien, dans mon bien.

V. ci-dessus SAN DEVANT DERRIÈRE.

SENGLAR. F. *s. m.* Sanglier.

Una dent de *senglar*.

(Une dent de sanglier.)

CHAPELON, *Testam.*, p. 179.

— P. dauphinois.

Ul' eron si gaillar
Que le plotte duz our, ne le dent du *senglar*
Ne lour fasien eijar.

(Ils étaient si gaillards — Que les griffes des ours, ni les dents du sanglier, — Ne les faisaient fuir.)

Lo Batifel de la Gisen, p. 32.

Provenç. : *singlar*, *cenglar*.
Roman : *singlar*, *cynglar*.
Italien : *cinghiale*.

Senglar et *sanglier* répondent au nom latin, *Porcus singularis*, qu'on donnait à cet animal au moyen âge. *Porcus singularis* était dit par opposition à *porcus domesticus*, le cochon. Il s'explique par cette seule opposition, et aussi par les habitudes sauvages du sanglier, dont certaines espèces s'appellent, en termes de chasse, *un solitaire*.

Le Glossaire Ducange dit : « *Singularis* dictus aper, « Graecis μονιος, quod delectetur solitudine, vel quod « solus et singularis primis duobus annis vagetur, nos- « tris *sanglier*... Eodem sensu *Porcus singularis*, *Fera* « *singularis*, *singlare*, *senglaris porcus*, *sengiarius*, « *senglerius*. » On disait aussi en anc. franç. *sengler*, et *porc sengler*.

Quelques étymologistes ont fait dériver Sanglier de l'allemand *zenken*, qui a des dents courbes. Pour que cette étymologie eût quelque vraisemblance, il faudrait que *zenken* fût le nom du sanglier dans les langues teutoniques. Or, il n'en est rien. Le sanglier a en allemand un nom tout à fait analogue à celui qu'il porte dans nos dialectes. Il se nomme *welcher schwein*, Porc sauvage.

SEVILO, SEVELÉE. L. *s. f.* Haie.

Sevelée est cité par Molard, 1810.

Sevilo est employé dans nos campagnes.

SEYPI. F. *s. f.* Oignon.

Un carteiron d'hareins, la meytia d'una *seypi*
Fant ben autant de bein que lou bois d'una creipi.

(Un quart de hareng, la moitié d'un oignon, — Font à peu près autant de bien que le bois d'une crêche.)

CHAPELON, *La Careyma*, p. 187.

Basse latin. : « *Sepia*, Ceba ; Gall. Oignon, vel con- « dimentum ex cepis.—Feria secunda quadragesimæ, « pitanciam de castaneis vel de *sepiis* impiperatis. « Consuet. Solemniac. » Gloss. Ducange.

Langued. et provenç. : *cebo*, *ceba*.

Roman : *ceba*.

Catalan : *ceba.*— Espagnol : *cebolla.* — Portugais : *cebola.* — Italien : *cipolla.*

Anc. franc. : *cive.*

Et aussi vert cum un *cive.*
Roman de la Rose.

SICOTTI. L. *s. m.* Tapage, bruit aigu.

Jamais je n'avais vu semblable *sicotti.*
Visite à l'Expos., 1860, p. 2.

Je suis bien tenté de le faire venir du latin *cicuta*, Flûte, chalumeau; *cicuticen;* Qui canit cicuta seu calamo.

Est mihi disparibus septem compacta *cicutis*
Fistula, Damætas dono mihi quam dedit olim.
VIRGILE, Egl. 2.

Alta *cicuticines* liquerunt Mænala Panes.
Sidoine APOLLINAIRE.

SIGROLA, SIGROLER. L. *v. a.* Ebranler, mettre en branle, agiter.

Et de Combalybart la monto rabotousa
Conduit, en *sigrolant*, la horda cabalousa
Deins le propriétais de Barno lo richord.

(Et de Combe Lybard la montée raboteuse — Conduit, en l'agitant en tout sens, la compagnie des cabaleurs—Dans les propriétés de Bernard le richard.)
ROQUILLE, *Lo Deputo manquo*, p. 18.

Dans une des pièces les plus connues de son répertoire, Guignol dit à son maître :

Il y a plus de vingt mendiants qui ont *sigrolé* la sonnette ce matin.

SIMOUSA, SIMOUSSA. F. *s. f.* Lisière, bordure, frange, morceau d'étoffe, guenille.

Genty Colin que j'amou myo

Que le z etialle de mou zio ;
Mio que...
La rafoulouza se *simouse*.

(Gentil Colin que j'aime mieux — Que les prunelles de mes yeux ; — Mieux que la vieille grondeuse n'aime ses guenilles.)

Ballet forésien.

Doueis aunes de *simousses*.

(Deux aunes de lisières.)

CHAPELON, *Testament*, p. 179.

Simoussa est aussi dauphinois. On le trouve dans le *Batifel de la Gisen*, p. 42.

Langued. et provenç.: *simousso*, *cimoussa*.

Uno murayo desmoulido
S'aranj' em'un paou de mourtié,
Mais quand s'agis de la frimousso
La cirarias coumo un souyé,
N'en farias pas qu'uno *simousso*.

(Une muraille démolie — Se relève avec un peu de mortier, — Mais quand il s'agit de la figure, — Vous la cireriez comme un soulier, — Vous n'en feriez jamais qu'une guenille.)

Roumieux de Nimes : Trad. d'une fable de La Fontaine.

Roman : *simossa*, *simoyssa ;* Frange.

Catalan : *simolsa*.

Basse latin.: « *Cimossa;* Summitas, extremitas cujusve rei... *Cimussa;* Margo panni. » Gloss. Ducange. Au même mot paraît encore se rapporter *simosa*, que ce Glossaire traduit par Vestis species, et la citation qu'il fait d'un Inventaire de 1449 : Item duæ *simosæ* de ceda blanca.

SIOURE. L. SIORE. F. *v. a.* Suivre ; et *v. n.* Aller, marcher.

Figuroz vo, menos, que lo vieux n'est pas betsi,

Et quand al a parlo fodri *sioure* se luais.

(Figurez-vous, amis, que le vieux n'est pas bête, — Et quand il a parlé, il faudra suivre ses ordres.)

ROQUILLE, *Breyou*, p. 9.

Coupussou ton talent, ti amaric mai glana,
Ou ben *siore* le vogue a La Tour, e Viala.

(Je connais ton penchant, tu aimerais mieux marauder — Ou bien courir les vogues à la Tour, à Villars.)

Jac. CHAPELON, *Educ. dos effans*, p. 266.

Y vouliant toujours viore
Ma la mort lou fat *siore*.

(Ils voulaient vivre toujours, — Mais la mort les fait marcher.)

CHAPELON, Noël VII, p. 93.

A travers coumma a dret, tout veut *siore* sa teta.

(A travers comme à droit tout veut suivre sa tête.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 71.

Cette forme de l'infinitif *sioure*, *siore* (voyez la remarque faite au mot FIORA) appartient, ainsi que celle de plusieurs autres temps,— ex. Présent *sio*, il suit; futur *sioré*, je suivrai; condit., *siœuri*, il suivrait, etc.,—aux dialectes de la langue d'oil, dans lesquels on trouve à l'infinitif *suir*, *sivre*, *sievir*, etc. Mais nos patois ont aussi emprunté plusieurs temps de ce verbe à la forme *seguir* qui, beaucoup plus rapprochée du latin *sequi*, était employée dans le roman de la langue d'oc, comme elle l'est encore en provençal, en catalan, en espagnol, en portugais et en italien.

Nous citerons notamment :

SEGOU, je suis. — 1re pers. du prés. indic.

Par met *segou* la traci
Que mon pare m'a fat.

(Pour moi je suis la trace — Que mon père m'a faite.)

Jac. CHAPELON, *Educ. dos effans*, p. 263.

Seguin, je suivais. — 1re pers. de l'imparf. indic.

Par mon malheur *seguin* de compagni
Que m'ant leissi lou gousset degarni.

(Pour mon malheur je suivais des compagnies — Qui m'ont laissé le gousset dégarni.)

Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 243.

Segant, Suivant. — Partic. présent.

La charreiri Freidy
Coumencet a fiala, *segant* lous officié.

(La rue Froide — Commença à défiler, suivant les officiers.)

Chapelon, *Entrée solen.*, p. 132.

Le patois savoyard a la même forme du participe présent.

Et si y a bęn pre d'oṇ aṇ
Que je lou vay per to *segan*,
Comme on chin va *segan* son metre.

(Et ainsi il y a bien près d'un an — Que je vais les suivant partout, — Comme un chien va suivant son maître.)

Farsa de Touannou dou trou.

Segu, Suivi. — Partic. passé.

Tout iquen fut *segut* d'una bella dechargi.
(Tout cela fut suivi d'une belle décharge.)

Chapelon, *Entrée solenn.*, p. 177.

Lou fuyards ant *segu* lo chamin qu'e liou trace.

(Les fuyards ont suivi le chemin qu'il leur trace.)

Roquille, *Breyou*, p. 52.

A l'impératif, le lyonnais dit *sioude*, qui est de la langue d'oil.

Dous valeroux Lyonnais *sioude* le noble trace.

(Des valeureux Lyonnais suivez les nobles traces.)

Roquille, *Breyou*, p. 66.

Le forésien dit *segueide*, qui est de la langue d'oc.

Segueide mon avis.

(Suivez mon avis.)

CHAPELON, *Avis*, p. 208.

SOMA, SOME. L. *s. f.* Anesse. Au fig. Femme stupide ou ignorante.

La pesta say la *soma*, et que me l'a basta.

(Peste soit de l'ânesse, et qui me l'a bâtée.)

La Bernarda buyandiri, p. 12.

Some est cité par Molard, 1803.

— P. dauphinois : *sauma*.

Je veyo que Janin, lo motet de Guillaumo,
Et pro richo per ley, car ul'a quatro *saume*,
Quatro peire de vache et trei peire de bou.

(Je vois que Janin, le fils de Guillaume, — Est assez riche pour elle, car il a quatre ânesses, quatre paires...)

Pastor. de Janin, acte III, sc. I.

Langued. et provenç.: *sauma*, *saouma*.

Roman et catalan : *sauma*.

Sauma, en basse latin., désigne toute espèce de bête de somme : « *sauma* idem quod *sagma ;* nostris *saume :* « Jumentum ipsum sarcinale ; Provincialibus maximè « asinus. » (Il fallait dire asina.) Gloss. Ducange.

SONO. L. SOUNA. F. *v. a.* Outre le sens de Sonner que ce verbe a en français, il signifie encore en patois Appeler et nommer.

E *soni* to de suiti yon dou volets,

(Il appela tout de suite un des valets.)

Parab. de l'Enfant prodigue, trad. en patois de Saint-Symphorien-le-Château, par COCHARD.

Je ne soi plus digno d'etre *sono* votron garçon.

(Je ne suis plus digne d'être appelé votre fils.)

Id., id.

Le Plastre entend bien la manière
Comment il se faut gouverner ;
Parquoy n'est plus besoin *sonner*
Le capitaine et sa sequelle.

La Chevauchée, 1566.

Par sarvir de temoin, au *sounet* lou vizin.

(Pour servir de témoins, il appela les voisins.)

Jac. Chapelon, *Educ. dos effants*, p. 267.

Ore tout ei changi, si o n'a ren que dina,
Vou ne trove lengun que vou vene *souna*.

(Maintenant tout est changé, si on n'a rien à diner, — On ne trouve personne qui vienne vous inviter.)

Id., *La Misera*, p. 191.

La lista on mo et le lunette o na,
Par voutron non je vous vouai tous *souna*.

(La liste en main et les lunettes au nez, — Par votre nom je vais tous vous appeler,)

Chans. de Boyron, p. 13.

— P. dauphinois.

No n'alavon jamey en chan sen no *sonna*.

(Nous n'allions jamais en champ sans nous appeler.)

Pastor. de Janin, act. IV, sc. III.

Il est convenu chez les paysans des Cévennes, dit De Sauvages, Dict. langued., v° *souna*, qu'on doit dire *apela* pour les animaux et *souna* pour les personnes : ils disent en conséquence, *apelo lou chi* et *sono lou pastre*.

Sonar en roman (V. Lexiq. de Raynouard), *sonner* en

anc. franç., avaient le sens d'Appeler, proclamer, célébrer.

Li Sires de majesteit *sona*, et li voix del Peire fut oye : Cist est dist-il, mes chiers fils en cuy est mes plaisirs.

Serm. de S. Bernard. — Ed. Leroux de Lincy, p. 552.

Homère premier *sonna*
Et les rats et les grenouilles.

Du Bellay.

SOUBRELA. — V. CEBRELA.

SOURA. F. *v. a.* Epargner, économiser, garder; et *v. n.* Rester, être de reste.

N'ai jamais fat d'habits par met ni par ma fena ;
Vou lou faudrit *soura*, iquen n'est que de pena.

(Je n'ai jamais fait d'habits pour moi ni pour ma femme ; — Il faudrait les épargner, ce n'est que de la peine.)

Jac. Chapelo i, *Educ. dos effans*, p. 267.

Aul' orit pouei *soura* par alla jusqu'a Roma.

(Il aurait pu économiser de quoi aller jusqu'à Rome.)

Chapelon, *Orezon funebra*, p. 184.

Ji dzirins a quelous qu'ant poué dzin lio jeunessa
Soura quoque arbilloun : Soulagie la vieillessa !

(Je dirais à ceux qui ont pu dans leur jeunesse — Mettre de côté quelques liards : Soulagez la vieillesse !)

Chans. de Philipon, 1853, p. 71.

Gy demandou pa meillou pon
En si po de viat que me *soure*.

(Je ne demande pas meilleur pain — Pour le peu de vie qui me reste.)

Ballet forésien.

Soure. F. *s. f. pl.* Restes, épargnes, économies.

Courajou donque, vacio ,
Nouz aron chacun lou sio,

Et de *soure* n'empliron
La baritelery.

(Courage donc, garçons, — Nous aurons chacun notre lot; — Et des restes nous remplirons — Notre coffre.)

Ballet forésien.

Desirant qu'après set, si o ly reste de *soure*,
Chacun n'ayeze un piat, afin que lengun ploure.

(Désirant qu'après lui, s'il lui reste quelques épargnes, — Chacun en ait un morceau, afin que personne ne pleure.)

CHAPELON, *Testament*, p. 177.

— P. dauphinois.

Soure, Restes. — *Soura*; Rester, épargner. Champollion-Figeac, p. 194.

Celle du Breu ont trop de *soure*,
Car e gnat pas una que ploure
De vei lo bla a siei florin.

(Celles du Breuil ont trop d'économies, — Car il n'y en a pas une qui pleure — De voir le blé à six florins.)

La Vieille Lavandière, p. 65.

Langued. et provenç. : *soubra*, *soubrar;* Garder, ménager, réserver.—*Soubra*, *soubrar;* Être de reste. — *Soubros*, *soubras*; Restes, ce qui est de trop.

Roman : *sobrar*.

Catalan, espagnol et portugais : *sobrar; sobrás*. — Italien : *soprare*. — Latin : *superare*.

Soubrar a fait *sourar* par le changement du *b* en *v*, puis par la suppression du *v*.

Je trouve au *Formulaire fort récréatif de tous contracts*, *souvrer* qui a le sens de Etre nanti, avoir en abondance, et dont la forme transitoire explique clairement l'origine de notre mot :

Et quant aux aultres églises et convents de ladicte ville, d'autant que pour la grâce de Dieu, ils sont assez *souvrez* et bien remplis, il ne leur faict aucuns laigs.

T

ABUTA, TANBUTA. L. et F. *v. a.* Frapper; battre.

Vou m'eyt cyvi qu'eyl' entre vez chiez met,
Et qu'ey *tabute* à mon porou chavet.

(Je crois qu'elle, *la mort*, entre chez moi, — Et qu'elle frappe à mon pauvre chevet.)

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 249.

Le geons se mettiant en colera et *tanbutavant* dæu pie, en bramant : Bisse ! bisse !

(Les gens se mettaient en colère et frappaient des pieds en criant : Bis ! bis !)

LINOSSIER, *Un Boucher au festival*, p. 4.

Menos, vos etes de ganaches
De vegni seins sujè vo *tabuto* lo corp.

(Enfants, vous êtes des ganaches—De venir vous battre sans sujet.)

ROQUILLE, *La Ménagerie*, p. 14.

— P. du Velay.

N'ai pas besoin d'escorte
Per grippa lous couquis que *tabustoun* las portes.

M. Lambert, comédie d'Ant. Clet, du Puy.

Roman : *tabustar*, *tabussar*.
Anc. franç. : *tabuster*, *tabutter*.

Coquins, si vous me *tabustez* icy, je vous couperai la teste à tretous.

RABELAIS, liv. II, ch. XVIII.

Et le froid désespoir à nos portes *tabutte*.

DU BARTAS.

Basse latin : « *Tabussare*,.. Strepitum facere, crebris ictibus aliquid percutiendo ; nostris alias *tabuster*... Hinc *tabuter* à *tabust*, Rixa, jurgium. »

TACHI. F. *s. f.* Clou à grosse tête, caboche, clou de soulier.

Un écritay que brande a una *tachi*.

(Une écritoire qui est suspendue à un clou.)

Ant. CHAPELON, *Inventoirou*, p. 248.

— P. dauphinois : *tachi* ; Tache, clou. Champollion-Figeac.

Langued. et provenç. : *tacha*, *tacho*.

Si bon soulier garni de *tacho*.

Mireio, ch. VII.

Basse latin. : « *Tachetus* ; Clavi species. Hisp. *tachon*. » Gloss. Ducange.

TAILLANDS. F. *s. m.* Grands ciseaux.

Sa pera de *taillands*.

(Sa paire de grands ciseaux.)

CHAPELON, *Testament du clocheteur Bellemine*, p. 179.

De coutiaux, de *taillands*.

Id., *Requête*, p. 206.

Langued. : *talians*, *talhants* ; Grands ciseaux de tailleur.

Basse latin. : « Talliare, taillare ; Secare, cædere ; Gall. Tailler... Hinc, *taillans* pro Ciseaux, Forfices... Lit. rem. 1415 : Le suppliant cousturier du lieu de Meset getta à sa femme les *taillans* desquels il avoit accoustumé a copper draps, appelez en français Ciseaux. »

TANTEQUANT. F. *adv.* Tout à coup, tout de suite.

Quand j'ai dou liards *tantequant* y defialont.

(Quand j'ai deux liards, ils défilent tout de suite.)

CHAPELON, *Requête*, p. 219.

Langued. et provenç. : *tantequant*, *tanteqan*.

On disait en anc. français dans le même sens *tant et quant*, dont le contraire était *tant ne quant*, c'est-à-dire, Nullement, point du tout. — V. Gust. Fallot, *Recherch. sur la lang. fr.*, p. 393.

TARRABAT. F. *s. m.* Tarabat, sorte de crecelle dont on se servait dans les monastères pour appeler les religieux à l'office. — *Par extension*, Bruit, tapage, querelle.

Ne volou pas
Lou charchier de nicroches,
Ni de *tarrabats*.

(Je ne veux pas—Leur chercher des difficultés,—Ni des querelles.)

CHAPELON, *Chanson*, p. 176.

Aussi dret que j'ai seu qu'oz aya passa Roanna,
J'ai t-eu un *tarrabat* au fond de ma fontana.

(Aussi dès que j'ai su que vous aviez dépassé Roanne, — J'ai senti un remue-ménage dans mon estomac.)

Id., *A M. de St-Priest*, p. 104.

Provenç. : *tarabast*. —Langued. : *tarabasteri*.

TARABATE, TARABATRE. L. *s. m.* On donne aussi dans nos provinces la qualification de *tarabate* ou *tarabatre* à un enfant remuant et tapageur. — Molard, 1803, et M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. II, p. 144.

V. RABATA.

TAUNA, TÔNA. L. et F. *s. f.* Nom commun dans nos campagnes à toutes les espèces de grosses mouches, guêpes,

taons, qui bourdonnent et tourmentent les animaux de leurs piqûres.

Mais vou me fallit veyre en jouant à la pauma ;
Je la fazi voula plus vitou qu'una *tauna*.

(Mais il fallait me voir jouer à la paume ; — Je la faisais voler plus vite qu'une guêpe.)

Jac. Chapelon, *Educ. dos effans*, p. 265.

Le pierre autour de set bruyant couma una *tauna*.

(Les pierres autour de lui bourdonnaient comme une guêpe.)

Chapelon, *Orezon funeb.*, p. 184.

Plus lesto qu'in chevreuil, plus violent qu'ina *tôna*.

(Plus leste qu'un chevreuil, plus violent qu'une guêpe.)

Roquille, *Breyou*, p. 70.

— P. dauphinois : *tavan*.

Le mouche et lou *tavan* lou devon ben piqûa.

Pastor. de Jünin, acte III, sc. ii.

Provenç. : *tavan*.

Roman : *tavan*.

Anc. franç. : *tavan*, *tahon*.

Le suyvant par des mouches,
Hanetons et *tavans* les chasse de leurs couches.

Du Bartas.

Il s'en faut destourner, comme les abeilles se destournent de l'amas des *tahons* et freslons.

S. François de Sales, *Introd. à la vie dévote*, 3e part., ch. xxiv.

Catalan : *tava*, *taba*. — Espagnol : *tabano*. — Portugais : *tabao*. — Italien : *tafano*, *tavano*.

Basse latin. : « *Tabanus;* Animal modicum, armentis aculeo permolestum ; idem æstrus, asylum vulgò dicitur. » Gloss. Ducange.

TENANT (A). L. *Expression adverb.* Sans interruption, tout à la fois, en même temps, à la file.

De la mon dou sapeurs l'enorma barricada
Degringole *a tenant*.

(De la main des sapeurs l'énorme barricade, — Dégringole tout entière.)

ROQUILLE, *Breyou*, p. 67.

Martain din pos lygi marquove la mesura,
Et dou pont de Feluin arpentove *a tenant*
Lo pavé dou Molion et cou de Gravenand.

(Martin d'un pas léger marquait la mesure,— Et du pont de Feloin arpentait sans s'arrêter — Le pavé du Molion et celui du Gravenand.)

Id., *La Ménagerie*, p. 11.

— P. dauphinois.

Si *a tenen* je volin suivre,
J'en trovarin de ceu metie
Plus digno d'etre cocatie
Que de porta un escritœiro.

(Si je voulais continuer, — J'en trouverais de ce métier — De plus dignes d'être coquetiers, — Que de porter une écritoire.)

La vieille Lavandière, p. 69.

Lou meina d'aujourdheu sont de vrai affrontou ;
Prené lou *attenen*, vo lou trovari tou
Feru d'un memo coin.

(Les garçons d'aujourd'hui sont de vrais effrontés ; -- Prenez-les les uns après les autres, vous les trouverez tous — Frappés au même coin.)

Pastor. de Janin, acte I, sc. I.

Roman : *a un tenen ;* Entièrement.

Sieu sabia qu'*a un tenen*
Fos tota Espanha mia.

(Si je savais que l'Espagne — Fût tout entière à moi.)

B. DE VENTADOUR, cité par Raynouard, v° *tener*.

Le Diction. provenç. d'Honnorat cite : *tenent*, *tenen*, *tout d'un tenent*; Sans interruption. — *A un tenen*; Sur le champ. — *Cascus a un tenen*; Chacun à la file.

Le Diction. de l'Acad. a conservé l'express. adv. *Tout en un tenant*, *tout d'un tenant*, avec le sens de Sans interruption, d'une même continuité; mais comme n'étant employée qu'en parlant des héritages. Elle était autrefois d'un usage beaucoup plus étendu.

Quand les premiers s'en aloient, les seconds succédoient *tout d'un tenant*.

AMYOT, *Plutarque*, Morales, t. I, p. 45.

TIRANCHIE, TZIRANCHIE. L. et F. *v. a.* Tirer en tous sens, traîner; tourmenter.

M'eyt evi que *tiranchou*
Un gigot de mouton.

(Il me semble que je tire avec les dents — Un gigot de mouton.)

CHAPELON, *Chanson*, p. 153.

L'orpa de l'eimbition lo *tsiranchi* si fort
Que par pouere soflo fallyt faire in effort.

(La griffe de l'ambition le tourmenta si fort, — Qu'il lui fallut faire effort pour respirer.)

ROQUILLE, *Lo Pereyoux*, p. 9.

C'est un mot de même formation que le roman *tirassar*, resté en languedocien et en provenç., et que l'anc. franç. *tirasser*.

Le *tirassa* et le traina plus de six seillons loin.

Contes d'Eutrapel.

Un procès qui me *tirace*.

RONSARD.

V. aussi TIRIGOSSER.

TIRIGOSSER. L. *v. a.* Tirer en tout sens, traîner, houspiller.

Voulez-vous donc livrer men'ame au désespoir,
Et la *tirigosser* du matin jusqu'au soir.
Déclar. d'un cornut.

— P. dauphinois.

En la *tirigossan*, lassa! per lou chaveu.
(En la traînant, hélas! par les cheveux.)
Lo Banquet de le faye, p. 8.

Provenç. et langued.: *terigoussar*, *tirgoussar*, *trigoussar;* Secouer, houspiller, battre.

V. TIRANCHIE.

TONA. — V. TAUNA.

TOUT ORE. — V. ORE.

TOURNA, TORNA. F. *v. n.* S'en retourner, revenir.

Quand do combat
Y *tournarant* vira.
(Quand du combat — Ils reviendront.)
Chans. en patois de Montbrison, par VIAL.

Tornoz traci lo pont.
(Repassez le pont.)
ROQUILLE, *La Gorlanchia*, p. 34.

Langued. : *tourna*. — *Tourna vous en;* Retournez-vous-en. (De Sauvages.)

Provenç. : *tournar*, *tornar*.

Roman : *tornar*.

Anc. franç. : *torner*. — V. Raynouard et le Gloss. Ducange, partie franç.

Catalan, espagnol et portugais : *tornar*. — Italien : *tornare*.

C'est le latin *tornare* étendu à une signification nouvelle que n'a pas prise le français Tourner.

TRAFORO. L. *v. a.* Traverser, passer; transpercer.

Par la darreri vé voué *traforo* la planchi.

(Pour la dernière fois je vais passer la planche, *passer de l'autre côté de la rivière.*)

ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 9.

In prononçant qou mot ina mortella bala
Avoué rapidsito ly *trafore* l'epala.

(Comme il prononçait ce mot, une balle mortelle — Tout d'un coup lui traverse l'épaule.)

Id., *Breyou*, p. 81.

— P. dauphinois.

G'y corri, *trafori*, passi par la sarralli.

(J'y courus, je traversai, je passai par la serrure.)

Lo Banquet de le faye, p. 8.

Provenç. : *traforar*, *trafurar*.

Roman : *trasforar*, *transforar*. — On trouve aussi en anc. franç. *trefforer*, Percer, faire un trou. (Roquefort.)

Italien : *traforare*.

Le latin *forare*, Trouer, percer, a donné tous ces composés.

C'est probablement dans une racine celtique analogue, si ce n'est dans le mot latin lui-même, qu'il faut chercher le sens de ces dénominations de *fure*, *furet*, *furan* si fréquentes dans nos provinces pour désigner un torrent et une vallée étroite.

L'italien a dans le même sens *forra*, Valle lunga e stretta, posta fra poggi che la difendono dal sole.

TRAIRE. F. *v. a.* Traîner, tirer, emmener, conduire.

Par lou doux pie y m'orit *trat* defo.

(Par les deux pieds elle m'aurait tiré dehors.)

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 242.

Vous me fistes l'hounoux de me *traire* une œillada.

(Vous me fites l'honneur de m'envoyer une œillade.)

CHAPELON, *A M. de St-Priest*, p. 104.

Faisons ly son entrat
Peu que l'amour say l'a *trat*.

(Faisons une fête à son entrée, — Puisque l'amour l'a conduit ici.)

Id., Noël IX, p. 98.

Notroun cura preche que sur la terra
Dzio nous a *trat* seulamont par patzi.

(Notre curé prêche que sur la terre — Dieu nous a mis seulement pour souffrir.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 32.

— P. dauphinois.

Je crey qui se *treirat* lous douz eyu de ploura.

(Je crois qu'elle perdra les deux yeux à force de pleurer.)

Pastor. de Janin, act. IV, sc. I.

Langued. et provenç. : *traire*.— Roman : *traire*.

Traire n'est plus guère usité en français que pour signifier l'action de Tirer le lait de certains animaux ; mais on disait en anc. franç. avec les mêmes significations que dans nos patois *traire*, *treire* et *trère*.

Lors se *traïstrent* ensemble Abner e si cumpaignum. (Congregati sunt filii Benjamin ad Abner.)

Les IV livres des Rois, liv. II, ch. II.

Il s'est en si haut leu mis,
Par eschiver ses anemis,
C'on ni puet *trère*, ne lancier.

Miracle de Théophile. Théât. franç. du moyen âge, p. 140.

Il en est resté en français les composés Soustraire, distraire, abstraire, etc.

Catalan : *traurer*. — Espagnol : *traer*. — Anc. ital. : *traire*. — Ital. mod. : *trarre*. — Latin : *trahere*.

Traire ses peines est fort usité dans nos patois pour Souffrir, mener une vie malheureuse, gémir.

Lou lendemo vint un chifon de fene
Que se bruyant coume qui *trat se pene*,

(Le lendemain vint une troupe de femmes — Qui faisaient du bruit comme qui gémit.)

Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 242.

Do marchands et bourgeois le filles et le fene
Eriant deins le preysouns que *trayant* prou *lour pene*.

(Des marchands et bourgeois les filles et les femmes — Etaient dans les prisons où elles souffraient beaucoup.)

Poème sur le 9 thermidor.

On le disait aussi en anc. franç. « *Traire peine* pro Pati, vulgo Souffrir, in Bestiar. ms.

Espira un nouvel Adam
Qui pour nous *trait peine* et ahan. »

Gloss. Ducange, v° *trahere*.

V. MAUTRAIRE et RETRAIRE.

TRALURE. F. TRALIURE. L. *v. n.* Luire, briller ; luire au travers.

Comma un bassin de barbié
Que *tralut* davan et darrié.

(Comme un bassin de barbier — Qui brille devant et derrière.)

Ballet forésien.

Vous trouvary, Monsieur, milla defaut dins iquetta description... mais ne faide pas sio plait semblant de lou veyre *tralure*.

(Vous trouverez, Monsieur, mille défauts dans cette descrip-

tion... mais ne faites pas, s'il vous plaît, semblant de les voir briller.)

CHAPELON, *A M. de St-Priest*, p. 113.

O l'aït tua lou crizio,
Par ne ron faire *tralure*.

(Il avait éteint la lampe — Pour que rien ne brillât.)

Chans. de BOYRON, p. 12.

Par ni vère *tralure* un po dz'humanita.

(Pour y voir briller un peu d'humanité.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 71.

A pena lo solé fignecié de *traliure*.

(A peine le soleil avait-il cessé de luire.)

ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 19.

— P. dauphinois.

El' y vo *tralut*
Coman la bela eteila, ou coman lo culut.

(Elle y brille — Comme la belle étoile, ou comme le ver luisant.)

Lo Banquet de le faye, p. 7.

Langued. : *treluzi*. — Provenç: : *trelusir*, *treluire*.

L'anc. français a *treluire*, *tresluire* que Roquefort traduit d'une manière trop restreinte par Entrevoir, ne voir qu'à demi.

Catalan : *traslluir*. — Espagnol : *traslucir*. — Portugais : *traslusir*. — Italien : *tralucere*.

TRENA. F. *s. f.* Tresse, chaîne.

Una *trena* d'ignon.

(Une chaîne d'oignons.)

CHAPELON, *Testament*, p. 179.

Langued. et provenç. : *trena*, *treno*.

Roman : *trena*.

Catalan : *trena*. — Espagnol : *trensa*. — Portugais : *tranca*.

— P. bressan : *trenato*, Tresser.

L'a lou pie mignon, les mans blince,
Lou pe torzou bin *trenato*.

(Elle a le pied mignon, les mains blanches, — Les cheveux toujours bien tressés.) *Chanson bressane.*

TRETOU, TREITOU, TREYTOU, TARTOU. L. et F. *adj. indéf.* Tout, chacun ; et *au plur.*, Tous.

Comma gy n'en fa *tretou* jujou.

(Comme j'en fais chacun juge.)
Ballet forésien.

Veney, meynat, veney *treitou*.
Venez veyre Noutron Seignou.

(Venez, enfants, venez tous, — Venez voir Notre Seigneur.)
CHAPELON, Noël VII, p. 92.

N'erjous *treytous*
Dins la darreyri misera.

(Nous étions tous — Dans la dernière misère.)
Id., Noël IX, p. 98.

Par troupelas
Je lou vio dimanchi
Tretous passa.

(Par troupes — Je les vis dimanche — Tous passer.)
Chans. en patois de Montbrison, de Vial.

Que farin jou seyon quand *tretou* m'abandonne.

(Que ferai-je céans quand chacun m'abandonne.)
Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 66.

On entend chanter fa sol la
Par de célestes musiciens,
Qui s'accordent *tretous* très bien.
Lyon en vers burlesques, 1re part., p. 22.

O faut nos convarti *tartous* joynos et vieux.

(Il faut nous convertir tous jeunes et vieux.)
Hymna à la Concorda, p. 40.

— P. bressan : *tretui*, *tartou*.

D'u veni vo don *tretui*,
Meus amis.

(D'où venez-vous donc tous, — Mes amis.)

Noëls bressans, éd. Le Duc, p. 43.

Betin *tartou* la man à l'ouvra.

(Mettons tous la main à l'œuvre.)

Noël de S. Benigne, id., p. 57.

— P. bugiste.

No priyeran chu biau petit anfan,
Et la Viergi que lo porte en son flan,
Que no doncy
Bone chaland' a *tretui*.

(Nous prierons ce beau petit enfant — Et la Vierge qui le porte en son flanc, — Qu'il nous donne — Bonnes fêtes de Noël à tous.)

Noël de Belley, id., p. 130.

Langued. : *trestut*. — Provenç. : *traitots*, *trestiut*, *trestut*, *tretous*.

Roman : *trastot ;* sing. — *Trastut*, *trastiut*, *trestotz*, *trastuich ;* plur. — *Trastota*, *trastotas* ; fém.

L'anc. franç. disait *trestout*, *trestos*, *tertout*.

Qu'ils viennent hardiment *trestouts* et s'assemblent pour disner de luy. Montaigne, *Essais*, liv. I, ch. xxx.

G. Fallot dit que cette forme est une sorte de superlatif : *trestous* ; Tous absolument, sans exception.

TREYVE, trevou. l. treyvou. f. *s. m.* Carrefour où se réunissent plusieurs chemins. — *Trivium*, latin.

Premièrement a été planté une borne de pierre au *trevou* de la Maladière.

Traité du XVIe siècle entre l'abbé d'Ainay et Guill. de Lissieu, rapp. par M. Péricaud *dans sa Notice sur Pierre de Savoie, archev. de Lyon.*

Plusieurs carrefours portent encore ce nom dans notre province : le *treyve* de la Croix-Perier, le *treyve* de la Croix des Rampaux, etc. La place de la Trinité, au pied de la montée du Gourguillon, à Lyon, s'est appelée jadis *le treyve du Gourguillon.*

Un jour de lour frary, je n'en vio un au *treyvou*
Que bourrave un mousquet avouay l'alla d'un coueyvou.

(Un jour de leur réunion, j'en vis un au treyve — Qui bourrait un mousquet avec l'aile d'un balai.)

CHAPELON, *Entrée solen.*, p. 119.

— P. bugiste.

Passons par cetuy *treyvo* ;
O la bon' echela !

(Passons par ce carrefour ; — Oh ! la bonne montée.)

Noël de Vaux, édit. Le Duc, p. 118.

— P. dauphinois : *triavo*. Champollion-Figeac.

Langued. : *trève*, *trivies*, *tribe*.

Basse latin. et anc. franç. : « *Trebium*, Trivium, ab italico *Trebbio*... *Treyve*, eadem notione. Litt. remis. 1447. Et ainsi s'en alerent ensemble jusques au *treyve* ou carrefour, estant entre la croix et l'église de Béligny. *Truy*, eodem sensu. » Gloss. Ducange.

TREZI. F. *v. a.* Avaler, manger ; mâcher.

La marluchi ei fuza et put de trenta pas
Quand vou n'en vo *trezi*, se faut bouchie lou na.

(La merluche est pourrie et pue de trente pas ; — Quand on en veut manger, il faut se boucher le nez.)

CHAPELON, *La Careyma*, p. 188.

Douna m'en po de pan, ne poyou plus piola ;
Nous n'avons rai tata de touta la semana ;
Ce que n'avons *trezi* charge pas la fontana.

(Donnez-moi un peu de pain, je ne peux plus piauler ; — Nous

n'en avons pas tâté de toute la semaine : — Ce que nous avons mangé ne charge pas l'estomac.)

Id., *La Misera*, p. 200.

Trezi la grana ;
Voué la tzisana
Que fat tout essoubla,
Lou chagrin, le pena et lou ma.

(Ecraser la graine, — C'est la tisane — Qui fait tout oublier, — Le . . chagrin. . .)

Chans. de Philippon, 1853, p. 27.

(L'auteur traduit en note : *Trezi ;* Presser un fruit avec plaisir entre la langue et le palais.)

Anc. provenç. : *traisir*, Avaler. (Honnorat).

De Sauvages cite *trahi* avec le sens de Mâcher, couper avec les dents ; et les exemples qu'il rapporte prouvent qu'il s'agit du même mot.

Roman : *tragir*.

Hom que aura *tragit* os o espina.

(Homme qui aura avalé os ou épine.)

Livre de Sydrac, cité par Raynouard.

Un fragment de la *Chron. des ducs de Normandie*, rapporté dans la part. franç. du Gloss. de Ducange, nous montre *tresir* dans les dialectes du nord de la France.

Si amer morsel et si aigre
Li quid encor faire *tresir*,
Dunt tart sera au repentir.

TRONFO. F. *s. m.* Fontaine.

De qui lou na mourvou degotte
Toute le z oure fiala a fiala,
Couma lou *tronfo* de la viala.

(De qui le nez morveux dégoutte — Continuellement filet à filet, — Comme la fontaine de la ville.) *Ballet forésien.*

Me foulit ren que d'aigua do *tronfo*.

Il ne me fallait rien que de l'eau de la fontaine.

Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 240.

Je ne parlarei pas de l'aigua do *tronfo*,
Sei petits pleins poutets ly vaillant dou bon so.

(Je ne parlerai pas de l'eau de la fontaine, — Six petits pots pleins lui valaient deux bons sous.)

Chapelon, *Orezon funebra*, p. 184.

Jusques dans ces derniers temps, on appelait à Saint-Etienne *noutron fo* et *noutroun fœu*, la Fontaine qui existait sur le pré de la foire, place Royale. C'était une dénomination fort peu intelligible dans la forme altérée que lui avait donnée l'usage. Sa véritable origine était *nou tronfo*, et son sens, la Fontaine nouvelle, la fontaine neuve.

Y m'en ordouna la tisanna
Ou ben l'aigua de *noutron fo*.

(Ils m'ont ordonné la tisane—Ou bien l'eau de la fontaine neuve.)

Chapelon, *Chanson*, p. 160.

J'allave carre d'aigua vai *notroun fo*.

J'allais chercher de l'eau à la fontaine neuve.)

Chans. de Boyron, p. 10.

El' ant sara l'aigua de *noutron fo*
Et fant la soupa avouais de boun vin vio.

(Ils ont fermé l'eau de la fontaine neuve — Et font de la soupe avec du bon vin vieux.) Chans. de Philippon, 1853, p. 79.

El' ant deplanta *notroun fœu*.

(Ils ont déplanté la fontaine neuve.)

Linossier, *Moussue Progrès*, p. 3.

TUPIN, tsipin. l. tupin, tzeupin, tchupin. f. *s. m.* Pot en terre, marmite.

Qua tu nou vau qua virie l'atou,

Et en un carou do cuffin
Garda de ruma lou *tupin*.

(Car tu n'es bon qu'à tourner la broche — Et dans un coin du foyer — A garder le pot de brûler.)

Ballet forésien.

Vou ne veït que pots, que payles, que *tupins*.

(On ne voyait que pots, que poêles, que marmites.)

CHAPELON, *Entrée solenn.*, p. 142.

J'ai devalé câre ein mouceau de mouton, pouo mette œu fond du *tchupin*.

(Je suis descendue chercher un morceau de mouton pour mettre au fond du pot.)

LINOSSIER, *Moussue Progrès*, p. 4.

La couera d'in moton fa sevon se n'officie,
Couaitze dans le *tzeupin*, san façon, san z'epicie.

(La queue d'un mouton fait souvent son office, — Cuite dans le pot, sans façon, sans épices.)

SAVEL, *Mar. de Jean*, p. 5.

Reprind ton vio graba, ton buffé de sapin,
Et ton ancien dressou, ta trobla, ton *tsipin*.

(Reprends ton vieux grabat, ton buffet de sapin, — Et ton ancien dressoir, ta table, ta marmite.)

Une rue de Lyon porte encore le nom de *rue Tupin*. Une commune du département du Rhône s'appelle aussi *Tupins*, et Cochard donne pour origine de ce nom l'existence d'une poterie dans cette localité.

— P. bressan : *tepin*.

La Mayria Cula e son gaçon...
Li portiron de leu façon
Ou plein *tepin* de bena sauça.

(La Marie Cula et son garçon... — Lui portèrent de leur façon — Un plein pot de bonne sauce.)

Noëls bressans, édit. Le Duc, p, 70.

— P. mâconnais : *tepain.*

De *tepain* et de choderon.

Noëls mâconnais, p. 46.

Langued. et provenç. : *toupi*, *toupin.*

De tale vido, tale fin; de boüenno terro, bouon *toupin.*

(De telle vie, telle fin; de bonne terre, bon tupin.)

La Bugado prouensalo.

Roman et catalan : *topi.*

Anc. franç. : *tupin*, *tuppin.*

Elle en mangea seize muids, deux bussars et six *tupins.*

Rabelais, *Gargantua*, ch. iv.

Basse latin. : « Tupina ; Olla terrea, vas terreum ; Gall. Pot de terre, alias, *tupin* et *tuppin* ; unde *tuppinier*, eorum artifex vel mercator, et Tupinarium, ejusmodi vasorum congeries. » Gloss. Ducange.

U

URDI. F. *s. m.* Ustensile, meuble.

Tou lous *urdis* que servont o menageou.

(Tous les ustensiles qui servent au ménage.)

Ant. CHAPELON, *Inventoirou de Bobrun*, p. 246.

Un Inventaire en patois d'Annonay, cité dans les Annales d'Annonay par M. Louis Chomel, manuscrit du XVIIIe siècle, et reproduit dans les *Mémoires historiques sur Annonay et le haut Vivarais*, par M. Poncer jeune, 1835, t. I, p. 38, a pour titre :

Eventère de moy *urdy* et de las veyas de la maison.

Basse latin. : « *Urdilia*, *urdillia* pro Utensilia, ve usibilia. » Gloss. Ducange.

V

VAR. F. *s. m.* Rive, côté.

On ne le trouve que dans certains noms de localité : *Var de Gi*, Rive de Gier ;

Et dans cette locution : *En quavar, en cavar ;* De quelque côté que.

> *En quavar* qu'au seye cura,
> Par son parouchin o m'orat.
>
> (De quelque côté qu'il soit curé, — Il m'aura pour son paroissien.)
>
> *Ballet forésien.*

> *En cavar* que n'aillions trouvarons des amis.
>
> (De quelque côté que nous allions, nous trouverons des amis.)
>
> CHAPELON, *Requête*, p. 213.

Il ne faut pas confondre cette locution avec le mot CAVORD rapporté ci-dessus.

VARCHERI, VERCHEYRI ; VERCHÈRE, VERCHIÈRE. L. et F. *s. m.* Terre cultivée, terre joignant la maison d'habitation ; verger. — Dot d'une fille, patrimoine.

L'étymologie de ce mot, dans son sens primitif de Terre cultivée, est assez incertaine. Suivant quelques-uns il serait une variante de *berqueria*, Bergerie, en basse latinité ; suivant d'autres, une forme ancienne du français Verger. Cette dernière opinion se rapproche plus du sens que Verchère a généralement dans nos provinces : je ne la crois pourtant pas sûre, et je serais porté à

chercher dans les langues anciennes de la Gaule l'origine d'un mot usité sur une grande partie du territoire français, et dont le sens primitif assez vague semble indiquer la longue existence.

Le Gloss. de Ducange hésite entre les deux étymologies rappelées ci-dessus : au mot *berbix*, il indique *berqueria*, et au mot *vercheria*, il les donne toutes deux. On y lit la citation de plusieurs textes de notre province :

« Vercheria sæpe usurpatur pro quivis modo agri, eoque præsertim qui alendis *vervecibus* idoneus est... Charta libertat. S. Germani in Foresio ann. 1229. Volumus quod qui habent vineas, hortos, vel *vercherias* infra terminos inferius expressos... Terrag. Bellijocense (Beaujeu) : Super quadam una *vercheria* continente semen dimidiæ cupatæ vel circa, sita in dicta parochia, loco dicto *en la verchière* Baudier. Occurrit præterea in actis capitul. Eccl. Lugd. ann. 1345. V. in Maceriis Insulæ Barbaræ.

« Lugdunensibus Dumbensibus aliisque vicinis *viridarium* seu agrum domi adjacentem sonat, vulgò *verchière*. Charta ann. 1412. Item Jehanne femme de Jehan Furcheron tient une autre terre ou *verchière* contiguë à ladite terre. »

Un quartier de Rive-de-Gier s'appelle encore *les Verchères*.

Cependant me falie traforo *le Varchères* ;
Ly vio tot pleins de geins que corriant le charrères.

(Cependant il me fallut traverser les Verchères, — J'y vis beaucoup de gens qui couraient les rues)

ROQUILLE, *La Gorlanchia*, p. 13.

C'est par extension que *verchère* a désigné dans nos campagnes le Champ qu'on donne en dot à une fille, puis toute espèce de Dot, et en général tout Patrimoine.

E s'en alli codre dien in païs bien loin, onte al a migi tota sa *varcheri*.

(Il s'en alla courir dans un pays fort éloigné, où il dissipa tout son bien.)

Parab. de l'Enfant prodigue en patois de Condrieu, par Cochard.

Si ey ne s'accorde pas en bonna menageyri,
Y ne pot qu'empourta l'ogment et sa *varcheyri*.

(Si elle ne s'accorde pas en bonne ménagère, — Elle ne pourra emporter que l'augment et sa dot.)

Jac. Chapelon, *Testam. de Tourran*, p. 274.

Quoiqu'e seze sans un pia,
La Marie e recherchia;
Voué qu'el' ora par *varcheri*,
Una néri,
Una granda néri.

(Quoiqu'elle n'ait pas une guenille, — La Marie est recherchée en mariage; — C'est qu'elle aura pour dot — Une bouteille de vin, — Une grande bouteille.)

Chansons de Philippon, 1853, p. 7.

— P. dauphinois.

Mais vo ne voudria pas una poura bergeyri,
Veyant que je n'ai pas per vo prou de *vercheyri*.

(Mais vous ne voudriez pas épouser une pauvre bergère, — Voyant que je n'ai pas pour vous assez de dot.)

Pastor. de Janin, acte II, sc. II.

Langued. et provenç. : *verquieira*, *verchiero*.

La commaire Tonneto dis,
Qu'auren aquest'an bonno fleiro;

Que crey d'y gagna la *verquieiro*
D'une fillo qu'a maridat.

(La commère Toinette dit — Que nous aurons cette année une bonne foire; — Qu'elle espère y gagner la dot — D'une fille qu'elle a mariée.)

MICHEL, *L'Embarras de la foire de Beaucaire.*

Roman : *verquieira, verchieira.*

Anc. franç. : *verchière.*

A cause de la *verchière* ou dot dont la dite comtesse ou aultre pourroit faire poursuite.

Titre de 1404, cité par Raynouard.

Basse latin. : « *Vercheria*, Allobrogibus Dos, fundus in dotem feminis concessus; Arverni superiores eadem notione *valcheire*, inferiores *chaucère* dicunt... Bouche, Hist. Prov., monet nomine *vercheriœ* Provincialibus significari Dotem mulieris. Unde colligitur eodem sensu acceptam fuisse in pluribus provinciis... *Verchière* eodem sensu in Charta acquis. Comit. Valent. et Diens. ann. 1404... Hinc *vercuyrar* pro *dotare*, in Gloss. Prov. Lat. ms. »

VARÉ, VAREY, VARRAI. L. et F. *s. m.* Bruit, tapage; embarras, trouble.

Ah ! qu'est i donc tout ce tapage
Que j'ai entendu dedelà ?...
Faut pas faire ce *varrai* là.

Les Canettes, p. 51.

Vo saides lo tormeint que je me sus donnô;
Vo saides lo *varé* qu'o m'a faliu menô.

(Vous savez le tourment que je me suis donné, — Vous savez l'embarras qu'il m'a fallu mener.)

ROQUILLE, *La Ménagerie*, p. 15.

Jamais o s'etsé fat in seimblablo *varé*.

(Jamais il ne s'était fait un semblable tapage.)

Id., id., p. 21.

J'ay t'oui ne say quet
Que feyzi grand *varey*.

(J'ai entendu je ne sais quoi — Qui faisait grand tapage.)

CHAPELON, Noël I, p. 77.

Sas tzu que vou me lasse
De te vere brougie sur tout ce que se passe,
De te mina la teta et prondre mais d'emouais,
A mena toun *varé* qu'a charchie de travouais ?

(Sais-tu que cela me lasse, — De te voir t'inquiéter de tout ce qui se passe, — Te miner la tête, et prendre plus de souci à faire tes embarras qu'à chercher du travail ?)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 69.

Langued. et provenç. : *varal*, *varai*, *varalh*, *varalio*.

A grand *varai* d'arpioun et d'alo.

(Se démenant des griffes et des ailes.)

Mireio, ch. II.

Dis escalie de bois, sens mena de *varai*,
Davalo d'escoudoun.

(Par l'escalier de bois, sans faire de bruit, — Elle descend en cachette.) Id., ch. VIII.

Roman : *barralh*, *barrei ;* Trouble, bruit, querelle. V. BARREYI.

VAS. L. et F. *s. m.* Tombeau, sépulcre.

Davant la grand igleizi au vo sa sepultura
Dedins un *vas* qu'au l'a vis a vis de la cura.

(Devant la grande église il veut sa sépulture, — Dans un tombeau qu'il a vis à vis de la cure.)

Jac. CHAPELON, *Testament*, p. 274.

J'ai lu dans plusieurs actes de sépulture de Rive-de-Gier, de Saint-Chamond et de diverses paroisses du Beaujolais au siècle dernier la mention suivante :

Inhumé dans l'église paroissiale de... et dans le *vas* de sa famille, dans le *vas* de ses ancêtres....

Roman : *vas*.

Als *vases* d'Aliscamps,
Aqui se fey l'acamps.

(Aux tombeaux d'Aliscamps, *les Eliscamps d'Arles*, — Là se fit l'assemblée.) *Vie de S. Honorat.*

Un capitulaire rapporté par Baluze, t. I, col. 293, et t. II, col. 1049, emploie *vasa* avec la même signification.

Le Gloss. de Roquefort donne à *vas*, anc. franç , le sens de Chapelle, église, temple, cloître. Carpentier (V. Gloss. Ducange, v° *vasso*) lui avait donné le même sens en indiquant une localité voisine de Clermont, appelée le *Vas-St-Artem*, et une autre, près de Saint-Marcellin en Dauphiné, appelée *le Champ-du-Vas*, où était une église dédiée à saint Marcellin et où Expilly dit qu'on se rendait en procession pour obtenir la pluie. Mais je crois que Carpentier s'est trompé. Ce n'est pas l'église élevée sur le tombeau du saint, mais le tombeau lui-même, qui avait donné à ces localités le nom qu'elles portaient.

Au surplus, le Gloss. de Ducange interprète aussi *vas* par « Sepulchrum subterraneum cameratum, sarcophagus ex lapide vel marmore, quomodo Arverni et Lemovices etiamnunc *vases* dicunt. »

On serait disposé à regarder cette expression comme une extension du sens ordinaire du latin *vas*, Vase, vaisseau. Toutefois, Fauriel, *Hist. de la poésie provençale*, t. I, p. 200, lui attribue une origine celtique. Il classe *vas*, Tombeau, parmi les mots qu'on retrouve avec le même sens et presque sans variantes de son dans le gallois et dans la partie originale et primitive du breton.

VASSIO, VACIO. F. *s. m.* Vassal. Ce nom, auquel le langage du siècle dernier a attaché le sens d'une subordination humiliante et odieuse, n'était pas pris aussi tragiquement par nos pères. Avec son sens politique, il signifiait encore Soldat, guerrier, et par extension, Homme dans la force de l'âge, jeune homme, garçon, jeune galant.

V parmenont lous yo
Par appinchie de loin si ey verant lour *vassio*.

(Elles promènent leurs yeux — Pour guetter de loin si elles verront leur amoureux.)

Ant. CHAPELON, *Caracterou de le filles*, p. 236.

Courage donque, *vacio*,
Nous aron chacun lou sio.

(Courage donc, garçons, — Nous aurons chacun notre tour.)

Ballet forésien.

Aussi gai qu'un *vassio* quand au vint de fiancer.

(Aussi gai qu'un jeune garçon qui vient de fiancer.)

CHAPELON, *Entrée sol.*, p. 127.

Le lingeyre vindrant
Que ma fin vous rigoutarant;
Y vous vant betta lestou
Couma un *vassio*.

(Les lingères viendront — Qui, ma foi, vous attifferont : — Elles vont vous rendre leste — Comme un jeune gaillard.)

Id., Noël V, p. 90.

Vassal, *vassau* avait aussi en roman le sens de Guerrier, homme déterminé et fort, et *vassalatge*, *vasselatge*, celui de Courage, exploit, action d'éclat. (Raynouard).

Basse latin. : « *Vassallus*, Miles. Ut porro *vasselage* pro Animi magnitudine usurparunt nostri, ita et *vassaus* Viros fortes appellabant.

Quant Jacob vint li senescaus
Qui mult estoit preus et *vassaus*.

Hinc *vassaument*, pro Fortiter, ut virum fortem decet. » Gloss. Ducange, v^is *vassallus* et *vassus*.

VÉ, VEZ, VET, VAIT. L. et F. *prépos*. Vers, chez, à.

A s'afroumit *vé* in habitant.

(Il se mit en serviee chez un habitant.)
Parab. de l'Enfant prodigue en pat. de Saint-Symphorien-le-Château, par COCHARD.

In jour cin bevant pot *vait* Pierre Maneri.

(Un jour en buvant pot chez Pierre Maneri.)
ROQUILLE, *Les Ganduaises*, p. 3.

Dans le sens de Chez il se joint a *chie* dont il forme le complément : *Vez chie met*, Chez moi ; *vez chie se ;* Chez soi, chez lui.

Combien y at o de volets *ve chi nots !*

(Combien y a-t-il de serviteurs chez nous, *dans la maison de mon père !*)
Parab. de l'Enfant prodigue en pat. de Saint-Symphorien-le-Château, par COCHARD.

Vait chie me lo cura de regla se promène,
Et choque ve qu'a vient, yon de mais qu'al cinmene.

(Chez moi le curé se promène régulièrement, — Et chaque fois qu'il vient, il emmène *un mort* de plus.)
ROQUILLE, *La Gorlanchia*, p. 32.

Vai chisse le travouai ne sera pas de tâche.

(Chez elle le travail ne sera pas régulier.)
SAVEL, *Mar. de Jean*, p. 54.

Chacun sen dezordre
Lou seguit pas à pas jusqu'à dins son haustau,
Autrament *vez chie set*, a parla couma au fau.

(Chacun sans désordre—Le suivit pas à pas jusque dans sa demeure, — Autrement chez lui, pour parler comme il faut.)
CHAPELON, *Entrée solen.*, p. 137.

Joint à un nom de ville, il a le sens de la préposition *à*.

Seguiront liou chamin jusqu'a *vet* Var-de-Gi.

(Ils suivirent leur chemin jusqu'à Rive-de-Gier.)

ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 24.

Te sa que *ve* San-Chamoue
Ou gnia guere que te que j'etzimoue et que j'amoue.

(Tu sais qu'à Saint-Chamond — Il n'y a guère que toi que j'estime et que j'aime.)

SAVEL, *Mar. de Jean*, p. 14.

Lous effans de *vez* Sant-Etiève.

(Les enfants de Saint-Etienne.)

CHAPELON.

Dis donc, Thomas,
Sais tu que *ve* la ville
L'y a de menas
Que ne badinoun pas.

(Dis-donc, Thomas, — Sais-tu qu'à la ville — Il y a des gaillards — Qui ne plaisantent pas.)

Chans. en pat. de Montbrison sur la garde nationale, par VIAL.

On trouve les mêmes locutions dans les patois voisins.

— P. dauphinois.

E ne volo point vey de monsieu *ver chie no*.

(Et je ne veux point voir de monsieur chez nous, *dans ma maison*.)

Pastor. de Janin, acte III, sc. I.

— P. savoyard.

Et si a bin le armoirie
De cella de *ver chie no*.

(Il y a bien les armoiries — Semblables à celles de chez nous, *de notre pays*.)

Farsa de Touannou dou Trou.

— P. bugiste.

D'on venie vo ?
No venian de *var chi no*.

Noël de Belley, édit. Le Duc, p. 129.

— P. bourguignon.

Ve che no j'ai tojor vu parre
Mignarve po le mo de garre.

(Chez nous j'ai toujours vu prendre — Minerve pour le mot de guerre.)

Virgille virai, ch. II.

DEVAI. On dit aussi *devai*, dans le même sens :

Touta sa paronteia e venua *devai* matchin.

(Toute sa parenté est venue ce matin.)

Remou et Baroueni, p. 20.

Ji me souvontaré tant que ji vicœuré
Dœu vin que n'avon beu kai memou *devaissé*.

(Je me souviendrai tant que je vivrai — Du vin que nous avons bu ce même soir.

Id., p. 8.

— P. bourguignon.

Qu'a ce qu'on dit *devé* che vo ?

(Qu'est-ce qu'on dit chez vous ?)

Virgille virai, ch. II.

Je lis dans le Vocabulaire du Haut-Maine, p. 174 : « *Devers* : Etre devers quelqu'un, c'est Demeurer sur les terres ou dans la maison de cette personne. »

VÉ, VEY. L. et F. *s. f.* Fois, alternative.

En tal manieri et quantes *veis* comme leur semblera bon.

(De telle manière et autant de fois qu'il leur semblera bon.)

Procès-verbal de l'élection des consuls de Lyon en 1352, *Notes pour servir à l'hist. de Lyon*, de M. Péricaud aîné.

Trenta *vès* plus buliant que lo jus de la cuva.

(Trente fois plus bouillant que le jus de la cuve.)

ROQUILLE, *Lo Pereyoux*, p. 12.

Ey se trouvet prey
Par una bonna *vey*.

(Il se trouva pris — Par une bonne fois.)

CHAPELON, *Noël IX*, p. 98.

Si toujoue Caramontrant
A fat maria tant de filles,
Voué que toutes sount gentilles
Una *vé* qu'é sount au brand.

(Si toujours Carnaval a fait marier tant de filles, — C'est que toutes sont gentilles — Une fois qu'elles sont à la danse.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 49.

C'est un mot usité sous des formes un peu différentes dans tous les patois néo-latins.

— P. savoyard.

Depoi que ne sy ay ita,
On a ja trei *vai* maissonoa.

(Depuis que je ne suis venu ici, — On a déjà moissonné trois fois.)

Farsa de Touannou dou Trou.

Provenç. et langued. : *vets*, *ves*, *fes*, *vech*.
Roman : *vetz*.
Catalan et portugais : *vez*. — Italien et latin : *vice*.
Ancien franç. : *fiede*, *feiz*, *feie*, *feez*.

Tierce *fiede* Deu Samuel apela, et tierce *feiz* à Hély Samuel returna.

(Pour la troisième fois Dieu appela Samuel, et pour la troisième fois Samuel alla vers Héli.)

Les IV livres des Rois, liv. I, ch. III.

V. aussi G. Fallot, *Recherc. sur la lang. française*, p. 152 et 541.

A LA VÉ. *Express. adverb.* A la fois, en même temps.

Tot s'elance *a la vé.*

(Tout s'élance à la fois.)

ROQUILLE, *Breyou*, p. 26.

AUTREVEI. *adv.* Autrefois.

Autrevei lous ouvriers tenant des ourdinairou
Onte on fezit souvent chiera de commissairou.

(Autrefois les ouvriers tenaient des ordinaires — Où l'on faisait souvent chère de commissaires.)

CHAPELON, *La Misera*, p. 191.

Ji souais d'ami avouai l'ami de tous loz amis dos plus forts republicains de *les autres veys.*

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 62.

Adzo la vielly rueta
Onte *lez autres vé* j'allove gorlanchi.

(Adieu la vieille ruelle — Où j'allais autrefois polissonner.)

ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 9.

DEVEY, DEVAYS. *adv.* Parfois, des fois.

M'habillave *devey* avouai una farbella.

(Elle m'habillait parfois avec une guenille.)

Jac. CHAPELON, *Educ. dos effans*, p. 264.

Chossis tous los cancans et cellos coups de grein
Qu'est la sorça dont vient *de vays* de coups de poing.

(Chassez tous les cancans et ces coups de bec — Qui sont la source d'où sortent parfois les coups de poing.)

Hymna à la Concorda, p. 28.

QUANT DE VEY. Combien de fois.

Et *quant de vey* ai jou demoura de gouta !

(Et combien de fois suis-je resté sans dîner !)

Jac. CHAPELON, *Educ. dos effans*, p. 265.

Ey leveriant quela tchala, la rabeysseriant *quant de vegs* et *de veys* et chaqua *vey* vouere de plus bai on plus bai.

(Ils levèrent cette toile, ils la baissèrent combien de fois et de fois, et chaque fois c'était de plus beau en plus beau.)

LINOSSIER, *Un Boucher au festival*, p. 3.

Roman :

Ai *quantes vetz* plor l' dia !

(Hélas ! combien de fois je pleure le jour !)

Citat. de Raynouard.

QUAUQUEVEY, QUOQUEVÉ. *adv.* Quelquefois.

La pluma *quauque vey* s'accorde avouai l'épéa.

(La plume quelquefois s'accorde avec l'épée.)

CHAPELON, *Entrée solenn.*, p. 125.

Un ami qui *quoque vès*
Me baille de bouns counsés,
Un joue venit me chanta :
Vou faut te maria.

(Un ami qui quelquefois — Me donne de bons conseils, — Un jour vint me chanter : — Il faut te marier.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 1.

O vaut mieux m'eintorno ;
Je porins *quoqui ve* recioure ma pino.

(Il vaut mieux m'en retourner, — Je pourrais peut-être recevoir ma peignée.) ROQUILLE, *La Gorlanchia*, p. 32.

— P. savoyard.

Ere *quaque vey* bin batonna.

(Etre parfois bien bâtonné.)

Farsa de Touannou dou Trou.

VECT, VET. L. et F, *adj. num.* Huit.

Dempeu sept ou *vet* ans.

(Depuis sept ou huit ans.)

CHAPELON, *La Misera*, p. 197.

Yl' eriant bien *vect* vingt et bento davantageou.

(Ils étaient bien huit vingt, *c. a. d. cent soixante*, et peut-être davantage.)

Id., *Entrée solen.*, p. 133.

De çont *vet* citouyens o portave una lista.

(De cent huit citoyens il portait une liste.)

Poëme sur le 9 *therm.*

Vet jambe bien bitorse et quatre graosse bouosse.

(Huit jambes bien tordues et quatre grosses bosses.)

Savel, *Mar. de Jean*, p. 51.

Combien y a to de rangs a pou près ? *Vet* ou nou ?

(Combien y a-t-il de rangs à peu près ? huit ou neuf ?)

Roquille, *Ballon d'essai*, p. 48.

Provenç. : *Vuech, huech.*

Roman : *Ueit.*

C'est le latin *octo* prononcé avec une aspiration.

Vettiemou. l. et f. *adj. num.* Huitième.

Lou *vettiemou* fiorey, jour de noutra fareypi.

(Le huit février, jour de notre fête.)

Chapelon, *Entrée solen.*, p. 124.

Provenç. : *vuechieme, huchieme.*

Basse latin. : « *Vehenum* ; Octava pars ; Gall. Huitième, a vulgari *vech*, pro Huit, Octo. Charta massiliensis ann. 1522 : Solvere tenentur *vehenum*, sive Octavam partem averium et animalium. » Gloss. Ducange.

VENDRO. l. vendrou. f. *s. m.* Vendredi.

Tos los *vendros* et los atros jours.

Procès-verbal de l'élection des consuls de Lyon de 1352.

Je leissarin passa careima, quatrou tion,

Vijaly, *vendrou*, sandou, en me donnant bon tion.

(Je laisserais passer carême, quatre-temps, — Vigiles, vendredi, samedi, en me donnant bon temps.)

CHAPELON, *La Careyma*, p. 189.

Langued. et provenç. : *vendres*, *vendre*.
Roman : *vendre*, *venre*.
Espagnol : *viernès*.
V. DILUN.

VEIA, VEYA. F. *s. f.* Chose, objet; affaire, ouvrage; embarras, tracas.

Que sier tou de se trazeyrie?
Vou né que charchie de *veyie*,
Et se revondre din la bena
De calamitat et de pena.

(A quoi sert de se tourmenter? — Ce n'est que chercher des soucis — Et se rouler dans une benne — De calamités et de peines.)

Ballet forésien.

Que sau jou mai? j'ai prou d'autre *veyie*,
Que laissou equi par ne pas m'essourlie.

(Que sais-je encore? j'ai assez d'autres objets — Que j'omets ici pour ne pas m'embarrasser.)

Ant. CHAPELON, *Inventoirou de Bobrun*, p. 249.

La meyson n'ey jamais ni propra, ni couevia :
Faut que l'hommou a la fin fazeize la *veya*.

(La maison n'est jamais ni propre, ni balayée ; — Il faut que le mari finisse par faire l'ouvrage.)

Id., *Caracterou de le filles*. p. 237.

Tout ere propramen en habits, en livrées,....
En plumets, en galons, en lingeou, en biaux boudrie,
En charmants ceinturons, et milla autra *veïe*.

CHAPELON, *Entrée solen.*, p. 127.

Lou maitre chirurgien lay son pas sen *veya*;
Vou n'y a toujours quaucun que demore estroupia.

(Les maitres chirurgiens ne sont pas là sans ouvrage....)
Id., p. 119.

Djite doun, l'ami, demanda vous koka *veya?*

(Dites donc, l'ami, demandez-vous quelque chose?)
Remou et Barouenî, p. 4.

N'on vequia un que sa faire sa *veya*.

(En voilà un qui sait faire son ouvrage.)
Id., p. 5.

De z efans ke van coumoncie,
Zo save couma me, lio fao tan de *veie*.

(Des enfants qui vont commencer, *qui vont se mettre en ménage!* — Vous le savez comme moi, il faut tant d'objets.)
Id., p. 15.

Jean trove Luise a soun gout,
Memou sans roba de seya;
Voué vray qu'e n'a pas grand *veya*,
Mais soun Jean zo zora tout.

(.... Il est vrai qu'elle n'a pas grand chose en dot....)
Chans. de Philippon, 1853, p. 50.

Comma va lou courageou, et comma va la *veya?*
— La sanda marche prou, mais tochou pas la seya.

(Comment va le courage, et comment va l'ouvrage? — La santé marche assez bien, mais je ne touche pas la soie.)
Id , p. 72.

L'état ne vao plus rien;
Vouait à dou liards le pot, par fabrica la *veia*.

L'état ne vaut plus rien; — C'est à deux liards le pot pour fabriquer l'ouvrage.) Savel, *Mar. de Jean*, p. 3.

Un Inventaire en patois d'Annonay qui paraît du XVIIIe siècle et qui est reproduit dans les *Mémoires historiques sur Annonay*, par M. A. Poncer jeune,

1835, t. I, p. 38, a pour titre : *Eventère de moy urdy et de las veyas de la maison.*

Je ne trouve pas d'analogue dans les autres dialectes des provinces voisines. En anc. français je ne trouve que *veie*, Vie, du latin *vita*, et *veie*, Voie, chemin, du latin *via*. C'est à ce dernier mot que je suis disposé à rapporter notre patois *veia*. *Veie*, *via* a pu, en prenant une signification plus étendue, devenir synonyme d'Entreprise, ouvrage, affaire, et enfin de Chose, objet. Je vois déjà ce commencement d'extension dans plusieurs textes d'anc. français, et notamment dans ce passage de la Traduction des *IV livres des rois :*

Deus mis pères me tint en sa possessium, cume sun fiz, al cumencement de ses *veies* et de ses *ovres*.

Liv. I, p. 4.

VEZON. L. et F. *s. m.* Ver de terre.

Voueyt un pouezon
Que put de loin couma un *vezon*.

(C'est un poison — Qui pue de loin comme un ver de terre.)

CHAPELON, *Chanson*, p. 153.

Il est aussi usité en Lyonnais.

VIALI ; *plur.* VIALLE, VIAILLE. F. *s. f.* Visage, joue.

Mon pare la tapet, il y saute au chavio,
Y l'engraunie a la *viali*, et s'ensauve defô.

(Mon père la frappa ; elle lui saute aux cheveux, — L'égratigne au visage et s'enfuit dehors.)

Jac. CHAPELON, *Educ. dos effans*, p. 264.

Blonda couma un fil d'or, le douey *violles* vermeilles.

(Blonde comme un fil d'or, les deux joues vermeilles.)

Ant. CHAPELON, *Caract. de le filles*, p. 235.

Le *viailles* de le bargerettes
Semblont la rosa do jardin.

(Les joues des petites bergères...)

CHAPELON, *Chanson*, p. 170.

Je frettio tout mon so me *viailles* d'una pana.

(Je frottai de toutes mes forces mes joues avec un linge.)

Id., *Requeta*, p. 205.

— P. dauphinois.

Veiqui perque de mon mouchou
Je me pano souvent le *vialhe*.

(Voilà pourquoi de mon mouchoir — Je m'essuie souvent les joues.)

La vieille Lavandière, p. 57.

Anc. français : *viaire*, *viarie* ; Face, visage.

Cume ço oïd Helyes de sun afublail cuverid sun *viarie*. (Quod cum audisset Helyas operuit vultum suum pallio.)

Les IV livres des Rois, liv. III, ch. XIX, p. 321.

Basse latin. : « *Viarium*. Nostri *viaire* et *vière*, pro Visage, Vultus dixerunt. Litt. remiss. ann. 1401. Icellui Toustain regarda par plusieurs fois ledit Maillot et lui fut advis qu'il ressembloit bien de *viaire* a icellui Caron, son cousin. » Gloss. Ducange.

VIORE, VIOURE, VIOEURE. L. et F. *v. n.* Vivre.

Viore geux et meri miserablou.

(Vivre gueux et mourir misérable.)

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 251.

Vouey tion de *viore* en pai.

(Il est temps de vivre en paix.)

CHAPELON, *Requeta*, p. 213.

Te fodri *viore* de regret
Et faire penitonci.

(Il te faudrait vivre de privations — Et faire pénitence.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 9.

Et vou fa mechon *viœure* kan voua rai de z ecus.

(Et il fait mauvais vivre quand on n'a point d'argent.)

Remou et Baroueni, p. 6.

Langued. et provenç. : *vioure*.

Roman : *viure*, *vieure*.

Catalan : *viurer*.

Italien et latin : *vivere*. — V. l'observation faite au mot FIORA.

La forme irrégulière qui a donné en français le prétérit *je vécus*, l'imparfait du subjonctif *que je vécusse*, et le participe *vécu*, a donné beaucoup d'autres désinences en patois. Ainsi je trouve :

Vico ; ind. prés., je vis.

Et choque jour je *vico* satisfat,
Quand in ouvri travaille et fat bombanci.

(Et chaque jour je vis satisfait, — Quand un ouvrier travaille et fait bombance.)

ROQUILLE, *Lo Pereyoux*, p. 6.

Viquons ; nous vivons.

Dempeu set ou vet mey nous *viquons* tous en baiti.

(Depuis sept ou huit mois nous vivons tous comme des bêtes.)

CHAPELON, *Avis*, p. 210.

Viquede ; vous vivez.

Mais par vous que *viquede* autramen.

(Mais pour vous qui vivez autrement.)

Id., *Mi de moi*, p. 149.

Viquent, *viquount* ; ils vivent.

Tous lou loups que *viquount* sus lou morts.

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 249.

Quand vou n'on vé que menount ina mechanta viat,
Que n'ant gïn de conscionci, *viquount* son religion.

Poëme sur le 9 thermidor.

Viquin ; imparf. Je vivais ; *viquiant* ; ils vivaient.

Si je *viquin* avouai mou milla francs,
J'orin de quet me gala quauquous ans.

(Si je vivais avec mes mille francs, — J'aurais de quoi mener joyeuse vie pendant quelques années.)

Ant. Chapelon, *Bobrun*, p. 249.

Y *viquiant* de lour rente.

(Ils vivaient de leurs rentes.)

Chapelon, Noël VII, p. 93.

Vique, impérat. Vive.

Vique donque le z amourette,
Vique le fene et le fillette...
Vique qu'autramen nou pot viore.

Ballet forésien.

Vicant ; part. prés. Vivant.

Los fifros sont *vicants*, temoins noutra musiqua.

Hymna à la Concorda, p. 24.

Viore est aussi employé substantivement ; le Vivre, la vie.

Tant de mauvaises lingues et tant de gens de campagni qu'ant adu lou cher *viore*.

(Tant de mauvaises langues et tant de gens de campagne qui ont amené la cherté de la vie.)

Chans. de Boyron, Pref., p. 9.

VIOULET. L. *s. m.* Petit chemin, sentier.

T'os dit de veritais, je ne t'en blomo pos,
Mais dens celos *vioulets* faut reteni son pos.

(Tu as dit des vérités, je ne t'en blâme pas ; — Mais dans ces sentiers étroits il faut aller doucement.)

Hymna à la Concorda, p. 22.

— P. dauphinois.

Per un *violet* ou gnat piera ni crotta,

E me fau retourna du coutié de ma crotta.

(Par un petit chemin où il n'y a ni pierre ni crotte — Il me faut retourner du côté de ma grotte.)

Pastor. de Janin, prol.

Anc. franç.: *violet*; Petit chemin, sentier, petite voie (Roquefort).

Basse latin.: « *Viola*; Angustior callis, semita; *voyette*. — *Violus*; Angustior callis, semita, quasi minor via; vulgò, *viol*, Sentier. — *Violetum*, *violetus*, diminut. à *violus*, eodem intellectu... Terrarium Bellijocense; Juxta *violetum* tendens ab ecclesia Sancti-Mamerti ad mansum de la Cortablize. » Gloss. Ducange. On y trouve en outre, aux mots sus-indiqués, plusieurs exemples tirés de titres relatifs à la Dombes et au Dauphiné.

VIRIE, VIRI, VIRO, VIRA. L. et F. *v. a.* et *v. n.* Tourner, se retourner, revenir.

Tu nou vau qu'a *virie* l'atou.

(Tu n'es bon qu'à tourner la broche.)

Ballet forésien.

Je me *virio* do là de la muralli.

(Je me tournai du côté de la muraille.)

Ant. CHAPELON, *Bobrun*, p. 241.

Le gens se chauchont tant qu'o se pot pas *virie*.

(Les gens se foulent tant qu'on ne peut pas se tourner.)

CHAPELON, *Entrée solenn.*, p. 123.

In echaley *virant*.

(Un escalier tournant,)

LINOSSIER, *Un boucher*, p. 4.

Quand do combat
Y tournarant *vira*.

(Quand ils reviendront du combat.)

Chans. en patois de Montbrison.

Cependant ou ne faut *viri* de quoque la.

(Cependant il nous faut nous retourner de quelque côté.)

SAVEL, *Mar. de Jean*, p. 3.

Tot *vire* dou bon lò par l'arrondzissimeint.

(Tout tourne du bon côté pour l'arrondissement.)

ROQUILLE, *Lo Deputo manquo*, p. 25.

Lesquelz cinq moulins quand ils seront rendus *virans* et moulans.

Formulaire fort récréatif de tous contracts.

— P. bressan : *verié*, *veré*.

On avé quosi prau pinne
De *verié*, de se torno.

(On avait presque peine à...)

Noëls bressans, édit. LE DUC, p. 32.

Ze si bena l'evar per *veré* lo roti.

(Je suis bonne l'hiver à tourner le rôti.)

Margueta, p. 3.

— P. bugiste.

Pouais se *vriant* vé le bon Die.

Fables du P. FROMENT, p. 69.

— P. dauphinois : *viri*.

Je *viro* comme un sou qu'on jette a croi ou pile.

Pastor. de Janin, acte IV, sc. I.

— P. bourguignon.

Si to *vire* ansin contre no.

Virgille virai, ch. I.

Langued. et provenç. : *vira*, *bira*.

Roman : *virar*, *girar*.

Catalan : *girar*. — Espagnol et portugais : *virar*. — Italien : *girare*. — Latin : *gyrare*.

Anc. franç. : *virer*, que le Dict. de l'Académie a conservé comme familier et qui se retrouve dans divers composés, par exemple dans *virebrequin*.

Basse latin.: « *Virare;* Virer, nostris idem sonat quod Girare. Vertere deorsum, sursum... et Abigere, nunc Chasser. Litt. remiss. 1452. Jehan Brosse dist à la femme du suppliant qu'il iroit bien *virer* icelles vaches de son pré. » Gloss. Ducange.

VIRIA, VIRIAT. L. et F. *s. f.* Tour, détour.

Par faire una *viria* lamou ou vez l'enfer.

(Pour aller faire un tour au Ciel ou en enfer.)

CHAPELON, *La Misera*, p. 202.

Il signifie aussi un Coup qui fait tourner quelqu'un, qui le renverse.

N'as-tu rien pou d'una *viriat*
Qui te tombeise a la renversi?

(N'as-tu pas peur...?)

La Bernarda buyandiri, p. 11.

VIROU. L. *s. m.* Tourneur, celui qui fait tourner.

Darrerrimeint in *virou* de manetes
Ou coin dou pont relevant se frisetes,
Fesié ciri le bottes de Monchand,
A cou certain que biganche en marchant.

(Dernièrement un tourneur de manivelles, — Au coin du pont relevant ses cheveux frisés, — Faisait cirer les bottes de Monchand — A cet individu qui boite en marchant.)

ROQUILLE, *Lo Pereyoux*, p. 5.

REVIRI, REVIRIE. L. et F. *v. a.* et *v. n.* Retourner, revenir.

Par nous *revirie* noutre saques.

(Pour nous retourner nos poches.)

CHAPELON, *Requête*, p. 215.

Dous malheroux fuyords la cohorta tsimida
Contre loz assaliants ose *reviri* brida.

ROQUILLE, *Breyou*, p. 43.

Langued. et provenç.: *revira*.

Roman : *revirar*, *regirar*.

Anc. franç.: *revirer*, conservé par le Dict. de l'Acad. comme familier.

VIRONDA, VIRONDO, AVIRONDO. L. et F. *v. a.* Environner, parcourir ; et *v. n.*, Faire un tour, se promener.

Durant quatrou ou cinq jours vou lou feizi bai veyre
Sus lou son dos obois, *vironda* le charreyre.

(Durant quatre ou cinq jours il faisait beau les voir — Au son des hautbois parcourir les rues.)

CHAPELON, *Entrée solenn.* p. 141.

Quand j'arai *virondo* jusqu'a la grand charreri.

(Quand j'aurai fait un tour jusqu'à la grand'rue.)

ROQUILLE, *La Gorlanchia*, p. 5.

Chocun jite in coup d'œil su son chor eclatant,
Qu'*avironde* l'eindrè, pu s'arrete ou mitant.

(Chacun jette un coup-d'œil sur son char éclatant — Qui fait le tour du village et s'arrête au milieu.)

Id., *Lo deputo manquo*, p. 17.

VIRONDO, VIRONDAIS. L. *s. f.* Tour, promenade.

Voure je porins bin jusqu'a vait la barreri
Faire ina *virondo*.

(Maintenant je pourrais bien jusqu'à la barrière — Faire un tour.)

ROQUILLE, *La Gorlanchia*, p. 6.

Champenois...
Magré se *virondais* outour dou Grand Tarré
N'adzu rien de noviau.

(Champenois...—Malgré ses promenades autour du Grand Terrier, — N'apporte rien de nouveau.)

Id., *Lo Pereyoux*, p. 15.

Roman et provenç.: *vironar*.

Anc. franç.: *vironner*, *avironner*. Le Gloss. de Ducange, v^is^ *avirunatus* et *virare*, cite les textes suivants : « Par grant ardour et par grant estude ele (sainte Paule)

« *avironnoit* toz les lieus de Jésus-Christ. *Vie des* « *Saints*, ms. de Saint-Victor. — Icelui Maillon toujours « couroit et suivoit de près le suppliant... et *vironnèrent* « tout autour d'une maison. Litt. remiss. ann. 1465. »

VOGUA, VOGUE. L. et F. *s. f.* Fête populaire, *et spécialement* la fête patronale d'un village.

Bien qu'ey nous reprouchiant que nous seyons le *vogue*.

(Bien qu'ils nous reprochent de suivre les vogues.)

CHAPELON, *Entrée solenn.*, p. 117.

Æu marchi, a la *vogua*, a la feri.

(Au marché, à la vogue, à la foire.)

Remou et Baroueni, p. 4.

Vogue est aussi très-usité en Lyonnais et a été donné par M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. I, p. 229.

En Languedoc et en Limousin, la fête patronale s'appelle *voto*, *vota*, *vot*, parce qu'elle est le plus souvent l'occasion d'un vœu ou d'un pèlerinage des villages voisins. C'est là l'étymologie la plus probable de notre mot. Elle a été adoptée par M. Breghot du Lut.

Vogue et *vœu* sont regardés comme synonymes par le Dict. des expressions vicieuses des hautes Alpes, où je lis : « *Vogue* ou *vœu* ne peuvent se dire pour Fête communale ; dites : Fête locale ou patronale. »

A Fribourg, en Suisse, on appelle les fêtes de village une *dédicace*.

VOIR. L. *adv.* Véritablement. Il est employé le plus souvent comme explétif et pour adoucir les formules qui paraîtraient trop impérieuses.

Compare *voir* un peu...

Première lettre à mon cousin Greppo.

Explique nous donc *voir*...

Les Canettes, p. 87.

Le peuple de Lyon dit fréquemment *Ecoutez voir*, *donnez-moi voir ce couteau*, *arrive voir ici*, *voyons voir comment va cette affaire*, etc.

Sur quoi Molard, 1803, a dit pédantesquement « *Voir : voyons voir*. Ce pléonasme est absurde ; le premier de ces deux mots suffit. »

M. Breghot du Lut, *Mél.*, t. II, p. 145, a remarqué avec beaucoup plus de sagesse que, dans toutes ces locutions, *Voir* n'est autre que l'ancienne particule française *voire*, tirée du latin *verum*, qui a été conservée par le Diction. de l'Acad. comme encore usitée dans quelques phrases du langage familier.

Voir, *voire*, *voirre*, *voirs* était d'un usage fréquent en anc. français. Substantif, il signifiait Vérité; adjectif, il avait le sens de Vrai, sûr, certain ; et adverbe, il était employé pour Oui, vraiment, certainement. — V. Roquefort et la partie française du Gloss. de Ducange.

VOULOU. F. *s. m.* Faucille de moissonneur.

Si o n'ere rai d'itio, lou porou meyssounie
Quittariant lour *voulou* par changie de meytie.

(S'il n'y avait point d'été, les pauvres moissonneurs— Quitteraient leur faucille et changeraient de métier.)

CHAPELON, *A M. de St-Priest*, p. 116.

— P. bugiste.

Fay que *volan* et serpa
Se possin affana.

(Fais que faucille et serpe — Se puissent louer, c'est-à-dire, *Fais que les moissonneurs puissent trouver de l'ouvrage.*)

Noël de Vaux, Le Duc, p. 119.

Langued. et provenç. : *voulan*, *oulamé*.

Es drech coumo un *oulamé*.

(Il est droit comme une faucille, *c'est-à-dire, il est tortu*.)

La Bugado prouensalo.

Y meissounic digo de traire
Li *voulame*.

(Aux moissonneurs dis de jeter — Les faucilles.)

Mireio, ch. IX.

Le Gloss. de Roquefort a *volaine*, *volant*, *voulant*, *voulain* et *voulge;* Serpe, faucille.

Basse latinité : « *Volana* ; Gall. *volaine*, *volant*, *voulant*; Falcis species, vulgò, Serpe, idem quod Goia... Litt. remiss. 1452 : Qu'elle venist faire ce qu'il faisoit, qui estoit esguiser une serpe appelée *volaine*... Tenant en sa main un *voulant* autrement dit Goyart... *Vollain* ou petite serpe in aliis Litt. 1453... *Vollant* in aliis 1476... In aliis ejusd. anni : Une serpe emmanchée, appelée in commun langaige *volant*. »

Comme tous les mots de cette espèce, *volant* désigne, dans les diverses provinces où le mot est employé, des instruments réellement assez différents en la forme, mais servant à un même usage.

VOULEN. F. *s. m. Voulen* a-t-il le même sens de Serpe ou faucille dans le passage suivant d'Ant. Chapelon ?

Je legou à tous tant huissier que surgen
Dix mille cot de barre ou de *voulen*.

Bobrun, p. 250.

On trouve au Gloss. de Ducange un texte où *volant* est pris pour Bâton ferré. « Litt. remiss. 1441. Loys Bonneau ayant un baston ferré, appelé *volant*. » Et ce pourrait bien être un coup de bâton plutôt qu'un coup de serpe que Bobrun destine à ses légataires.

VOURE. L. *adv.* A présent, maintenant.

Mais *voure* o vet rinsi, i pont plus rin donno.

(Mais à présent c'est rincé, ils ne peuvent plus rien donner.)

ROQUILLE, *Ballon d'essai*, p. 6.

Neanmoins lo carosse approche dou rivajo
Et rien n'a jusqu'à *voure* eintravo son passajo.

Id., *Lo deputo manquo*, p. 16

— P. bressan : *vorandra*, *vourindra*.

Ye *vorandra* lo zor qu'ena Vierze anfantove
On petiet Ray.

(C'est aujourd'hui le jour où une Vierge — A mis au monde un petit Roi.) *La Bolia aveugla.*, p. 5.

— P. bugiste : *voré*.

Ah ? m'y vetia donc *voré*.

Fables du P. FROMENT, p. 89.

Voure n'est autre qu'une prononciation aspirée de ORE, Maintenant. V. ce mot.

VOUYANCIER, VOYANCIE. L. et F. *v. a.* Vider, mettre à vide, évacuer.

J'ai veu venir lou gabelier
Que lou vant venir jogier,
Que me lou vant *vouyancier*.

(J'ai vu venir les agents de la gabelle — Qui vont venir le jauger, *mon tonneau*, — Qui vont me le mettre à vide.)

CHAPELON, *Chanson*, p. 158.

On attendant le bai tzoms,
Dzins l'hivai de tzons on tzons,
Vouyançouns vez la fouyeri
Una néri.

(En attendant le beau temps, — Dans l'hiver, de temps en temps, — Mettons à sec, au coin du feu, — Une bouteille.)

Chans. de PHILIPPON, 1842, p. 15.

Vo que saides si bien *voyanci* le roquilles.

(Vous qui savez si bien vider les petits verres.)

ROQUILLE, *Discours*, 1858, p. 7.

— P. dauphinois : *voyanta.*

U pensarat plustout a l'amour qu'a la chassi,
Et mi a *voyanta* ce qu'et dedin ma biassi.

(Il pensera plutôt à l'amour qu'à la chasse; — Moi, je penserai à vider ce qu'il y a dans ma besace.)

Pastor. de Janin, act. I, sc. II.

Roman et provenç. : *vouyar*, *voiar*, *voiansar.*

De caval faire *voiansa.*

(Vider les arçons.)

Citat. de Raynouard.

Latin : *vacuare.*

VOUYANT. F. *adj.* Vide.

Que de gueux la semana
Travaillount on riant,
Quand lio paura bazanna
Cache un vontrou *vouyant.*

(Que de gueux la semaine — Travaillent en riant — Quand leur pauvre basane cache un ventre vide.)

Chans. de PHILIPPON, 1853, p. 23.

Y

YTEIRI, YTERI. *s. f.* Bière, cercueil.

> Quand je veïns de gens que ne creyant pas cheyre
> Et qu'eriant din sey jours couchits sur lez *yteire*.
>
> (Quand je voyais des gens qui ne pensaient pas succomber, — Et qui étaient en six jours couchés dans un cercueil.
>
> CHAPELON, *La Misera*, p. 201.

Je crois que le sens est le même dans cette expression du *Ballet forésien :*

> Tan que sur l'*yteri*.

Ce mot me paraît une altération de *litheria*, usité en basse latin., et que je trouve ainsi expliqué au Gloss. de Ducange : « *Litheria*; Feretrum quo defuncti cadaver effertur... Form. ms. Recipientes corpus sive cadaver dicti defuncti ipsum in quadam *litheria* fustea ad domum dicti domini vicarii cum furore maximo deportaverunt. » *Lectica*, *lecteria*, *leteira*, *litera* paraissent avoir eu aussi en basse latin. ce sens spécial de Cercueil avec le sens plus général de *litière*.

Il en est de même de *litera*, en espagnol, *liteira* en portugais, et *llitera* en catalan.

On a vu ci-dessus par plusieurs exemples que pour certains mots le peuple est arrivé à joindre l'article au substantif, de manière à ne former qu'un seul tout, devant lequel il a fallu mettre un nouvel article. C'est ainsi

qu'en français on dit *le lendemain* après avoir dit plus exactement *l'endemain*; *le loriot*, *le lierre*, après *l'oriot*, *l'ierre*, etc. C'est ainsi qu'en patois on dit l'*amat*, le Coffre, pour *la mat*, et *son amat*, au lieu de *sa mat* qui est le mot primitif. A l'inverse on a parfois enlevé à certains mots leur première syllabe qui avait l'apparence de l'article, et on en a fait réellement l'article du nouveau mot ainsi mutilé. Nos patois disent *l'agrima*, la larme, *lez agrime*, les larmes, au lieu de *la lagrima*, *le lagrime*, du latin *lacryma*. Ils disent *lo relogeou* au lieu de *l'horlogeou*, l'horloge, du latin *horologium*; ils disent *l'yteri*, *lez yteire;* au lieu de *la litheri*, *le lithere*.

Z

ZALENA, Poule. — V. JALENA.

ZAUX, zo. f. s. *m. plur.* Chausses ; le vêtement des hommes qui couvre la partie inférieure du corps. On distinguait jadis le Haut-de-chausses, vêtement de la ceinture au genou, et le Bas de chausses que nous appelons aujourd'hui les Bas.

Tous de gens magnanimou, illustrous, importans,
Qu'ayant toujours lour *zau* debriguats et puants.

(..... qui avaient toujours leurs chausses en désordre et puantes.)

Jac. CHAPELON, *Testamen de Tourran lou raccord*, p. 275.

Avouai de *zau*, de bas de tiala,
Sarvin de bouffon a la viala.

(Avec des chausses, des bas de toile, — Je servais de bouffon à la ville.)

Id., *Contrition d'un fénéant*, p. 268.

Yquele que sont maitre et que portont lou *zaux*.

(Celles, *les femmes*, qui sont le maître dans leur ménage et qui portent les chausses.)

Ant. CHAPELON, *Caracterou de le fille*, p. 238.

Soi relassi, si je volou pissie,
Pissou en mou *zo*, lou plus loin sus mou pie.

Id., *Bobrun*, p. 240.

J'ai si grand coeyti de pissie
Que voi betta mou *zo* couma un pechie.

(Je suis si pressé de..... — Que je vais faire un pot de mes chausses.)

CHAPELON, *Chanson*, p. 156.

C'est une abréviation du roman *causos* qui a le même sens.

ERRATA.
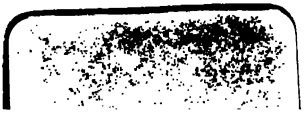
P. 9, lig. 1 : mezn. citoo, *lisez* mezon. citò.
P. 101, lig. 2 : seng ar, *lisez* senglar.
P. 102, lig. 14 : panc, *lisez* pauc.
P. 104, lign. 14 : calaminula, *lisez* calamaula.
P. 110, lig. 8 : lais, *lisez* l'ais.
P. 112, lig. 17 : 1566, *lisez* 1466.
P. 206, lig. 29 : Fiore, *lisez* Fiora.
P. 289, lig. 17 : il y a ce passage, *lisez* il y a à ce passage.
P. 359, lig. 17 : *Hymna à la Concorda*, *p.* 22, lisez *Roquille*, *lo Deputo manquo*, *p.* 15.
Id., au-dessous de la lig. 20, *ajoutez* Hymna à la Concorda, p. 22.
P. 386, lig. 13 : *après* Molard, *ajoutez* sur l'autorité de Ménage.
P. 404, lig. 1 : abuta, *lisez* tabuta.
P. 422, lig. 11 : ve, *lisez* vel.